

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 07137553 3

The text on this page is estimated to be only 1.00% accurate

rBI^OX LiBRARY iatoitt Coilciciimx,

The text on this page is estimated to be only 7.00% accurate

I f Ly Google

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.04% accurate

BIBLIOTHÈQUE DES MÉMOIRES nSLAXIFS A L'HISTOIBB
DE FBANCE PËNOAr^T LE 18°" SIÈCLE, AVEC AVAfT^PROFOS ET
NOTICES y PAR M. Fs. BARRIÈRETOME IL. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 9.43% accurate

t omm^ Tyi*OGRA»UIB 0B milUI ODOT PRÈREfi» RUB
J&G0B»&6 f>wm

The text on this page is estimated to be only 16.51% accurate

MÉMOIRES SECRETS SUR LE RÈGNE DE LOUIS XIV, LA
RÉGENCE ET LE RÈGNE DE LOUIS XV, '' ' PAR DUCL[^]OS,
HISTORIOGRAPHE DE FRANGE, MEMBRE DE L' ACADÉMIE
FhANÇAISE ET DE l'académie IHSB INflCRimOI» ET
BBLLE[^]LinTRBE. PARIS, LIBRAIRIE D£ FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DM L'INSTITUT, RVB JAGOB» &0. 1846. * Digitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 18.86% accurate

II ! I Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.71% accurate

INTRODUCTION. Vous ne connaissez pas encore la régence. Fréocci|pée dHntérêts personnels, madame de Staal, dans ses charmante Mémoires, ne l'a représentée, pour ainsi dire, que de profii. L'intlexible sincérité, Thumeur indépendante, la curiosité maligne et la verve caustique de Duclos, la peindront tout entière, avec ses débats religieux toujours prêts à r^altre de leurs cendres, avec sa politique sans dignité, ses malheurs domestiques, la banqueroute et la peste, ses prodigalités folles, ses conspirations avortées, et ses mœurs dissolues, entretenues par le système de Law. Ce système est, à vrai dire, le grand événement de l'époque, tant il apporta de cjiangeménte dans ées idées, les foc^ tunes et les habitudes'^n Çr|^j[^^ ;et '^Tl^toAt dans la capitale. Outre les piquants Méni*ôfre§ Xfiron va lire, Duclos avait commencé des Mémoires personnels, qui s'ari ètent malheureusement à sa jeunesse. Né en i 704, et mort âgé de soixantehuit ans, il avait vu les temps et les changements dont il parle. « Si les gens morts il y a soixante ans reyeiiaient, ditil dans ses Mémoires particuliers, ils ne reconnaîtraient pas Parfk & regard de la table, des habits, des meubles et des équipages. Il n'y avait par exemple, nvant le régent, de cuisiniers que dans les maisons de la première classe; plus de la moitié de la magistrature ne se servaient que de cuisinières. Il y a trenteans qu'on n'aurait pas vu à pied, dans les rues, un liomme vêlu de velours ; et M. de Caumartin, conseiller d'État, mort en 1720, a été le premier homme de roi>e qui en ait porté. Je me rappelle, au sujet de la modestie de la haute magistrature d'autrefois, que le président à mortier de ^esmoud fut le premier qui fit mettre sur sa porte le marbre T. 11. I Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.71% accurate

2 INTRODUCTION. d'hôtel Quand la plus haute magistrature était modeste, la finance n'aurait osé être insolente. Les financiers les plus riches jouissaient soûlement de leur opulence. J'en ai encore vu qui avaient un carrosse simple, doublé de drap brun et olive, tel que Serrefort le recommande à madame Patin dans la comédie du Chevalier à la mode ; car les comédies et les romans déposent des mœurs du temps ^ sans que les auteurs en aient eu le dessein » Ce dernier trait frappe juste , puisque la scène et le roman s'élevèrent bientôt de la plus audacieuse licence. Tout explique l'irruption soudaine des joies les plus folles , et des passions plus déréglées, au milieu d'une société jusqu'alors grave et contenue. L'éclat d'un long règne s'éteignait dans un couchant triste et sombre* Un monarque dévot par crainte, une cour hypocrite par obéissance et flatterie, portaient, jusqu'au milieu de la nation la contagion de leurs scrupules et de leur ennui. Le pouvoir, en perdant sa splendeur, conservait cependant son autorité. Une vigilance ombrageuse réprimait les moindres écarts. Des générations nouvelles supportaient impatiemment le joug d'une vieillesse chagrine et déclinante. La durée d'un règne trop long de quinze ans devenait presque une calamité publique. A peine affranchie de la contrainte imposée par un seul homme à son siècle, la France, d'autant plus avide de libertés et de jouissances qu'elle en avait été plus sevrée, se précipita sans retenue dans tous les excès. Le régent en donna le signal et l'exemple. Duclos n'a ni flatté ni chargé le tableau de ces désordres. Ils eurent et méritaient d'avoir, sur les mœurs, la plus déplorable influence. Un écrivain auquel nous n'accordons ni grande estime ni grand crédit, l'auteur des Mémoires supposés du duc de Richelieu , fait , à ce sujet même , des observations qui ne sont point sans portée. C'est le duc qui est censé parler : Les fables complètes de Dodoi, Mémoires particuliers, t. p. Ci. i^idui^cd by Google

The text on this page is estimated to be only 24.18% accurate

INTRODUCTION, 9 les et les divertissements du genre le plus équivoque devinrent, dit-il, encore plus fréquents à la cour du duc et de la duchesse de Lorraine, sœur du régent, qui étaient venus rendre hommage au roi à cause de leur duché de Bar, Son beau-frère (le beau-frère de qui? quel style !) les logea au Palais national ainsi que la maîtresse du duc, sans que la duchesse y trouvât à redire ; au contraire, elle en avait fait sa meilleure amie, tandis que le mari était le favori du duc. Ainsi les cours étrangères se mettaient à l'unisson, et venaient imiter en France celle du régent, dont les fêtes libres étaient le jeu perpétuel du cérémonial et de l'étiquette, qui contrariaient les plaisirs et les divertissements. « Peu à peu s'introduisit en France cette fausse maxime : que les femmes devaient fermer les yeux sur les égarements de leurs maris, obligés d'avoir les mêmes attentions pour leurs femmes ; et bientôt parmi les grands seigneurs on regarda, à la cour, comme une folie inconcevable de se conduire bourgeoisement : on disait qu'il fallait laisser cette lie commune au reste de la cour de l'ancien temps. Ces principes passaient de la cour du régent dans le reste de la France ; les princes étant pervertis, la corruption se communiquait aisément ; et je reconnais encore, vers le déclin de mes jours, les effets funestes de la dépravation de presque tous les ordres dans ce temps-là. » Souverain, l'éditeur de ces prétendus Mémoires, ne dit pas tout, mais ici je crois qu'il dit vrai : chose rare ! N'admirez-vous pas qu'il ait placé cette leçon de sagesse précisément dans la bouche de Richelieu, l'homme le plus immoral du siècle ? Il en fut pourtant le modèle. Mille donc heureux hâtèrent, soutinrent, grandirent et prolongèrent sa célébrité. Dans sa treizième année (encore fut-ce trop tard), on le maria. Mademoiselle de Noailles, qu'il épousa, était, dit-on, l'unique digne de lui. « Uu n'arrêta pas de lui-même », t. II, p. 120. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.14% accurate

4 INTBODUCTIOIV. sage des personnes de sa famille, acariâtre et laide : Richelieu ne le vit que trop : sa première épouse fut peut-être la seule lemme de son temps qu'il n'eut pas, si j'ose me servir d'une expression de Tépoque. Une fort curieuse lettre de madame de Maintenon raconte la présentation do jennediie àVersailU's. Il avait (jiiatoize ans. Beau, bienfait, charaïaat danseur, intrépide écuyer^ plein de grâce, d'esprit, de bravoure, adroit coortisan, audacieux séducteur» entreprenant ou respectueux selon le lien, le temps, Toocurrence, adorant toutes les feiDuies, qui le lui rendaient toutes, il eut a la cour le plus éblouissant succès ; trop de succès peut^trel La duchesse de Bourgogne rappelait sa jaUe poupée. Ce Jeu d*enfant pouvait di'piaire au roi. Le vieux duc de Uichelieu vint lui-même chercher sou liis, pour le conduire à la Bastille. Il y commença ses études. On dit qu'il entendit Virgile, et ne sut jamais le français. L'Académie fut cependant une de ses plus faciles conquêtes: il yentra à vingt-quatre ans, n'ayant jamais écritquedes billets doux. Tout entier desa maiu, sou discours abondait en fantes d'orthographe, mais non pas en fiintes contre le bon goût. Sa réception (1 720) fut presque un acte d'indépendance ; car Il était assez mal avec le régent , quoique fort bien avec sa famille . Ce prince le trouvait toujours * entre ses plus chères affections et lui. Rlchelien, qui lui en* levait ses maîtresses, fut sur le point d'enlever ses tîlles : mademoiselle de Valois , de la maison d'Orléans, et mademoiselle de Charolais, de la maison de Coudé, laissèrent éclater une l i^ alité dont le jeune duc était l'objet. Une seconde fois il fut conduit a la Bastille, non pas parce que deux priu.cesses avaient des intrigues : on eût enfermé trop de gens; mais pour s'être battu en plein jour, rue Saint-^Thomas du Louvre, avec le comte de Gacé. Le complot de Tétourdl Cellamare le couduisit une troisième fols à la Bastille. Ici l'affaire était plus grave, li y alDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.20% accurate

IlfXBOOUCTiOIf. 5 fait (k' sa tête, et sa tête était charmante!
Sacrifiant leur rivaiité à sou salut, les deux princesses parvinrent à dissiper
l'orage. Sonlavie Jure (quelle garantie I) que, déguisées en femmes du
commun, elles pénétraient, pour voir Richelieu, dans les cachots de la
Bastille. 11 est plus sûr qu'elles obtinrent pour lui la faveur de prendre
chaque jour Tatr, pendant une heure, sur une des tours. Généreuses, amoo*
reuses comme des princesses , toutes les femmes qu'il avait trahies ne virent
plus qu'un captif malheureu^L dans rialidèle, et se rendirent en carrosse, à
oette heure propice, au . pied du donjon. Des fossés à la porte
Saint«Antoine , dreolait une longue file de voitures; et les femmes qu'elles
renfermaient témoignaient à Tenvi, par leurs gestes, de leurs regrets et de
leur amour. On ne dit pas si les maris faisaient à pied la promenade. Après
le régent , changement de fortune et de rôle. De courtisan disgracié qu'il
était, Richelieu devient amhassa* deur de France à Vienne. Sa bravoure
querelleuse y sert ses projets : il repousse d'un violent coup de coude
Tambassadeur d*£spagne, qui voulait pénétrer avant lui dans le cabi* net de
Temperenr ; ou, se délassant par l'amour des soins sé. rieux donnés aux
affaires, il compte ses bonnes fortunes au nombre de ses moyens
diplomatiques Même succès a Vienne qu'à Paris, qu'à Versailles.
L'ambassade en fait presque un homme d^État; la guerre doit en faire plus
tard un héros. Nous le retrouverons alois : ne dépassons pas ici la limite des
Mémoires tracés par Ducios sur la Régence. Ces aventurés peignent
Tépoque ou plutôt la jeune cour de répoque. Ne pourrions-nous trouver un
tableau de la vie monastique vers le même temps? Cette peinture est dans
les Mémoires de Eichelieu. La voici : une des princesses, fille du régent, en
fournit encore les traits principaux. < Il paririat à \$« faire àùuer de U
tuailresse même du prince Eogfac, et sut^ pax (;lle , bien de« M4»«ti. I.
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.66% accurate

6 INTBODUGTIOIf. Néeaveelegoât des lUdstrs^
mademoielled^Orléans se jela tout à coup dans la retraite, et devint
janséniste outrée. Elle porta pourtant a Tabbaye de Cbelles le goût des arts
et oeloi des plaisirs du monde. Des troupes de mosieieiis, attirées par la
princesse dans la sainte maison, y donnaient des concerts. Elle faisait des
courses aux environs, conduite dans de brillants équipages, avec des
sœursqu'elle s'était attachées. L'abbesse , madame de Yllars, ne pouvant
s'opposer à cette vie mondaine, se retira. Mademoiselle d'Orléans devint
abbesse de Ghelles à sa place. Elle entra fort avant dès lors daoas les
querelles des jansénistes contre les jésuites, et prit généreusement parti pour
les persécutés contre les persécuteurs. La pitié méconnue, le mérite
opprimé, eurent un asile assuré dans les murs de Clielles. D'où vient que la
princesse ne s*y borna point aux soins d*une si noble hospitalité? «
L'abbessede Cheiles, dit Soulavie (et c'est un des passages qu'on peut croire
exacts), ne s'était pas seulement occu* pée de jansénisme et de molinisme :
elle pratiquait, dans son abbaye , toutes sortes de métiers, qu'elle se faisait
apprendre par de petites ouvrières venues de Paris. Elle savait faire toutes
les sortes de modes et de coiffures ; elle faisait des machines au tour, des
ouvrages superbes en broderie; elle s'a« musait, avec de la poudre, à faire
des fusées volantes et des feux d'artifice ; elle avait une paire^ de pistolets,
avec lesquels, en tirant, elle faisait peur à toute sa communauté. Ses talents
allaient jusqu'à faire des perruques. « Elle avait, comme son père,
l'ambition de tout savoir, et de s'occuper des sciences les plus abstraites ou
les plus étrangères à son état. La physique la conduisit à la chimie ; les
connaissances de la chimie la portèrent jusqu'à la science des simples : elle
s'appliqua à la pharmacie; enfin la science des remèdes la mena jusqu'à la
chirurgie, qu'elle voulut ap' prendre par principes les instruments à la
main. À sa mort, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.39% accurate

IlCTEODOOTIOa. 7 on pouvait dire qu'elle était musicieaoe, artiste , brodeuse , physidenne, chimisle, chlurgî6Diie> apothicaire, théologienne et janséniste, sachant à fond toutes les parties de ces débats subtils qui avaient occupé les plus profonds esprits du dix-septième siècle. » bien assurément do si' permis I mais uoe aUiesse qui est modiste, qui compose de la thériaque, tire des pétards et tait des perruques, méritait bien cette digression. Ges.détails sur les mœurs nous oot foitémoil éloignés des faits dont Duclos parlera davantage. On Mt à ses Mémoires personnels (pourquoi faut-il qu'ils sokut si courts I) cette remarque, que le système et i^agiotage qu'il provoqua portèrent toat à oonp la population mobile de Paris à quatorMê cent mille âmes < Ou ne doit pas, dit-il, juger les idées « de Paris au commencement du siècle par celles d'aujourd'hui. Le système de Law a totalement i à cet égard, dé* « pruvé les imaginations. La révélation subite qui se fit dans « les fortunes fut pareille dans les têtes. Le déluge de bil"* «. iets de banque dont Paris tut inondé, et qu'on se procurait « par toutes sortes de moyens , excita dans tons les esprits le «. désir de participer à ces richesses de fiction : c'était une « frâiésie. iéSi contagion avait gagné les provinces. La chute « du système fut, il est vrai , aussi rapide que l'avait été son « élévMion*. Mais la copidité ne disparut plus, et subsiste en* * core. Avant ce temps, qu'on peut nommer fabuleux , les «.particuliers n'espéraient de fortune que du travail et de « réconomie. Un bon bourgeois de Paris avec cent mille ii« vres de bien-fonds passait pour être a sou aise , et sans re« noncer ai)solunaent à augmenter sa fortune, en était saUst^fait^ Aujourd'hui personne ne met de bornes à ses désirs* «.On a tant vu de gens devenus subitement riches ou pauvres, qu'où croit toujours tout avoir à espérer ou à craia* ' OÉttvet complètes, 1. 1, p. SU. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.06% accurate

s introduction. « dire* » Qui ne croirait qu'il peût Paris en l'an 1845? Tel g'étaicoudié dans iagène, qui se relevait millionnaire; tel autre, après avoir vendu terres, contrats, argenterie, Joyaux pour fie procurer des billets, mourait de faim auprès d'un monceau de papiers. Ni le rang) ni la fortune, ni le respect de soi-même e t des autres, ne tenaient en garde contre ceionteux trafic. Cet ardent désir de spéculation rapprochait, commeaujeu, toutes les conditions, et faisait tolérer les plus hardies paroles. L'héritier des Coudés, M. le Duc, se n9 n'en valent pas une seule de vos ancêtres. » Mot sévère I Mais avant même qu'on lût entrahié au torrent, quand l'inexpérience permettait encore l'illusion, les amis les plus dévoués du régent n'avaient point hésité à flétrir la gigantesque opération de Law. Monsieur^ lui disait Ganillac , je fais des billets , je les passe , et je ne les paie pas : vous m'avez volé fiwn système. Peut-être ne croyait-il pas si bien dire. Nousn^aviDns pas à détailler en quoi consistait ce système : M. Thiers a porte dans l'examen, dans Texposé de cette grande opération iinaneiere, cette intelligente clarté qui est un des caractères éminents d'un si rare esprit. Quelques particularités sur Law seront moins étrangères à la nature decs rapides introductions. Il était grand, bien fait, et d'une très-belle figure. Plus d'une galante aventure avait marqué ses premières années ; et même, pendant la régence, il ne passa point pour être mal avec la duchesse douairière de Bourbon» Plus avancé qu'on ne Tétait alors dans ia science des calculs, audacieux dans ses combinaisons, il était séduisant dans ses promesses ; car il ne garantissait rien moins qu'extinction de la dette, réduction d nnpots, accroissement de revenus. Comment le régent, ami du merveilleux et surtout de la dépense , eût'il éconduit le magicien dont la baguette mettait tant de ui^u\^cù by Googi

The text on this page is estimated to be only 26.32% accurate

IHTBODIICTI Oir. 9 bien» et de trésors à ses pieds? Pour entreteDlr la ikyear qui ^accueillit Law eut recours à de petits moyeos , que Duclos même semble avoir dédaigné de noter. Le père Sébastien, mécanicien célèbre^ que Fontenelle a placé dans ses éloges 9 ayant trouvé moyea d'élever, en quelques iostauts , *le parterre de l'Opéra au niveau de la scène et des petites loges, ou y donna des bals masqués. Jugez s'ils servaient les goûts et la licence du temps! Mais ces bals, où se précipitait toute la cour, (qui le croirait?) n'étaient éclairés qu'avec des chandelles. Law fit éclairer en bougies : ce fut un succès lou. Puis, quand pour le nommer contrôleur général, d'étranger et de calviniste qu'il était, on le fit à la fois Français et catholique, il donna cent mille francs pour aider à bâtir Saint-Boch. Les dévots applaudirent à leur tour à ce pieux emploi du système» Quelques mois plus tard^ dévots et gens de cour . le maudissaient ; le peuple poursuivait son carrosse à coups de pierres ; il quittait la France en proscrit, quoiqu'il eût avec des passeports du régent; et d'Argenson (il en convient lui-même dans ses Mémoires), avait, à la frontière^ la maladresse de l'arrêter De cette immense déception, quels furent, en France, les résultats? Sous le côté sérieux, une expérience fâcheuse sans doute , mais enfin une expérience qui donna l'idée de ce que pouvaient être les ressources plus sagement ménagées du crédit^ sous le côté plaisant^ une risée générale qui s'éleva aux dépens des dupes, et surtout des nouveaux enrichis. Les écrits, le théâtre du temps, ne sont remplis que de sarcasmes contre les fortunes imprévues. 6^{au}/ merveilleux, dit une pièce de la Foire, d'un jet messe qui passe de l'état de fille à celui de veuve^ sans avoir été mariée ; saut merveilleux d'un cocher qui saute^ de son siège, dans son carrosse, sans entrer par la portière. Laquais et grands seigneurs , ' Tome 1" de ce recueil. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.95% accurate

10 INXl&ODOCTOR* femmes, enfants 9 vieillards, n'avaient-ils pas été tous également sous le charine? Que d'innocences perdues, de fois trahies, de larcins faits, de>assessescMmmises, de crimes tentés, pour satisfaire un moment cette ardente soif à ces richesses! Courent ! n'arrachait-elle pas même les sages à leur mo[^]ration habituelle V et Voltaire a-t-il pas dit, en nommant l'un d'eux ; L' Avarice au teint bitae. Sous Vabbé Terrasson calculant son système. Répandait à grands flots ses papiers Imposteurs, Vidait DOS coffres-forts et corrompait nos mœurs? L'abbé Terrasson, traducteur de Diodore de Sicile, savant modeste, homme naïf et désintéressé. Ht imprimer, le 21 Juin 1720, une brochure qui avait pour objet de prouver que les billets de la Banque étaient bien préférables à l'argent : « leur valeur, y disait-il, est invariable* » Il avait peu le don de à-propos: les colporteurs, en vendant sa brochure, criaient en même temps un arrêt qui réduisait les billets à moitié. Le système qui l'avait enrichi le ruina. La fortune était pour ainsi dire venue le trouver d'elle-même. U ne chercha point à la retenir : « Me voilà tiré d'affaire, dit-il lorsqu'il se vit € réduit au simple nécessaire. Je revivrai de peu ; cela m'est « plus commode. » Puis il retourna le soir au café comme avant ; car les cafés, qui servaient de rendez-vous aux gens de lettres, ne sauraient être oubliés dans la peinture de l'époque. Les hommes qui cultivaient les sciences ou la littérature se retrouvaient de préférence dans deux cafés : celui de Procope, en face de la Comédie, qui était alors rue Saint-Germain des Prés, et celui de Gradot, sur le quai de l'Ecole. Les habitués célèbres de ce dernier café étaient Maupertuis, Saurin, Nicole, de l'Académie des sciences la Faye, homme, poète, hôte Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.45% accurate

Il n'y avait pas de salon, mais on convive aimable, et la Hotte-Houdard, qui, devenu aveugle et perdus des deux Jambes, se faisait porter en chaise chez Gradot, pour oublier ses maux dans des entretiens remplis d'instruction. Au café Procope (de ces jours Je café Toppi) , se réunissait Bolvin , qui était athée , et ne s'en cachait pas , mais qui , dans les débats religieux du temps, prenait parti pour les jésuites, ce qui le sauva; l'abbé Terrasson ; Fréret, dont l'érudition profonde était singulière et hardie; le graveur Plon, et l'abbé Desfontaines, aussi méprisé que haï. Duclos, jeune alors, fut du petit nombre des écrivains qui se rendaient alternativement chez Gradot ou chez Procope« Aussi , quand plus tard il commença ses Considérations sur les mœurs par ces mots, J'ai vécu, » une femme d'esprit, posant le livre, ne put s'empêcher de dire : Où j'ai dans un café Duclos s'en défendit ; mais le trait de la femme d'esprit avait frappé juste. Son style qui n'a ni douceur, ni souplesse, ni grâce, il faut bien l'avouer; ses traits, d'une humeur moqueuse et souvent amère; ses anecdotes, quelquefois plus piquantes que vraies, semblent se ressentir un peu de ses premières habitudes. Mais dans ses écrits ou ses réparties, qui sont nombreuses et célèbres, règne une verve d'honnête homme, fidèle pour provoquer la confiance et l'estime. Sa probité était devenue proverbiale. Courageux dans l'amitié; avare par bienfaisance, il avait un cœur droit, un esprit caustique, un caractère élevé, sincère, il était un franc Breton dans ses paroles et ses attachements. Quand une commission, choisie non pour juger, mais bien pour condamner révoquait la Chalotais, violait, pour le perdre, les formes de la justice, Duclos, son compatriote, en réclamait hautement les droits. M. de Galonné, un des commissaires, lit l'acte contre l'accusé un insidieux rapport. On le vendait publiquement aux Tuileries, un dimanche. Duclos s'y promenait ce jour-là. Un des amis, indigné, vint lui dire : « Le croiriez-vous? ici, aux

The text on this page is estimated to be only 20.52% accurate

12 inTBOI>UCT10SI « Tuileries., en plein jour, voilà cet infâme rapport qui se • vend !.... — Conrême le jugel • répoadit Duclos. Le mot courut à l'instant tout Paris. Qui le croirait? Duclos, homme d'esprit, Duclos, fils d'un chapelier de Saint-Malo, eut la laill)lessede se laisser anoblir : preuve qu'avec des qualités et des talents on peut avoir aussi destraversl Mais de son temps du moins la noblesse était ou semblait quelque chose. Sa véritable noblesse, son plus honorable titre , c'est d'avoir été historiographe. Succéder à Voltaire dans les fonctions et les devoirs d'un tel emploi , pour un écrivain quelle illustration! Il tâclia de s'en rendre digne en rassemblant sur la régence les documents qu'on va voir en œuvre. Duclos a composé des romans | des opé* rasy une Histoire de Louis XI, des Recherchés sur la Ion" gue, des Considérationm mr les mœurs : de tant d'ouvrages, qui, chacun pris en soi , ue sont pas sans mérite, que resterat-il un Jour?... Ses Mémoires. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.54% accurate

PRÉFACE. Aussitôt que le roi m'eut nommé hi&loriographe , mon pi coiu r soin fui de rassembler les pièces qui m'étaient nécessaires, y ni eu la Ubertéd'entrer dans les différents dépôts du ministère, et j'en ai fait usage longtemps avant d'écrire. J'ai la une infinité de Mémoires » et les correspondances de nos ambassadeurs. J'ai comparé les pièces contradictoires, et sou\ eiil 01 lai ci les unes par les autres. Les Mémoires du duc de Saint-Simon m'ont été utiles pour le matériel des faits dont il était instruit ; mais sa manie ducale » son emportement contre les princes légitimés et quelques gens en place » sont à un tel excès, qu'ils avertissent suflisanimenl d'ctre en ^arde contre lui. En effet, quelque vrai que soit cet écrivain , quelque désir qu'il ait de l'être , la seule manière d'envisager les faits peut les altérer. C'est ce qui arrive à cetautear. J'ai donc contre-balancé son témoignage par des Mémoires que m'ont communiqués desbommes également instruits et nul* lement passionnés, par des pièces en original. J'ai conversé avec plusieurs de ceux qui ont eu partaux affaires. J'ai tire de grands secours de la domesticité intime y composée de sujets dont la plupart ont eu la même éducation que les'seigneurs, et sont d'autant plus à portée de voir ce qui se passe, que, témoins assidus et en silence, ils n'en observent que iineux ceux qui agissent. J'indiquerai mes sources lorsque le temps et les circonstances le permettront. J*m connu personnellement la plupart de ceux dont j'aurai à parler; f ai vécu avec plusieurs d'entre eux, et, n'ayant jamais joué de rôle» je puis juger les acteurs. • Je ne me propose pas d'écrire une histoire générale ; celle qui embrasserait toutes les parties du gouvernement ne pourrait être Tou* vrage d'un seul écnvain. La politique, la guerre, la finance, exigeraient chacune une histoire particulière , et un écrivain qui eût fait son ol)jei capiUil de l'étude de sa matière. L'article de la finance serait peut être le point d'histoire quHl serait le plus important d'éclair2 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.46% accurate

14 pages. V. cir, pour en découvrir les vrais principes. Ceux de la politique dépendent des temps, des circonstances, des intérêts relatifs et variables des différentes puissances. Qu'un négociateur ait esprit juste, pénétrant, éclaircé aux affaires; qu'il soit attentif, prudent, patient ou actif, ferme ou flexible suivant les occasions » sans humeur, et surtout connu par sa droiture; je réponds qu'un négociateur > doué de ces qualités, et qu'on trouve quand on le cherche, n'a pas besoin d'avoir pâli sur les livres. Il lui suffit de bien connaître l'état actuel des affaires » et plutôt ce qui est que ce qui a été. D'ailleurs plusieurs négociations imprimées peuvent, jusqu'à un certain point, servir de premiers guides, et préparer l'expérience. Le seul principe toujours subsistant dans toute négociation est de savoir montrer à ceux avec qui nous avons à traiter que leur intérêt s'accorde avec le nôtre. Quant à l'art de la guerre, l'homme qui en a le génie n'a besoin pour la faire que de l'avoir faite. Ce n'a guère été l'expérience qui a manqué à nos mauvais généraux, mais le talent et l'application. Il ne me convient pas de prononcer sur un métier que je n'ai pas fait; mais j'ai souvent entendu traiter cette matière par les officiers généraux les plus estimés. Tous prétendaient que dans un assez petit nombre de Mémoires imprimés, on trouve les secours nécessaires pour toute la théorie possible. On n'en est pas ainsi de la science économique d'un État, de l'administration des finances, partie du gouvernement plus ou moins imparfaite chez les différentes nations, et qui n'est chez aucune au point de perfection où Ton voit, où l'on sent du moins qu'elle pourrait atteindre. On serait d'autant plus utile d'en rechercher les principes, pour les consigner dans l'histoire, que la finance est, dit-on, le nerf de toutes les opérations civiles et militaires : axiome incontestable, si, par la finance d'un État, on entend l'art de procurer l'opulence nationale, qui exclut également la misère commune et le luxe particulier, l'épuisement des peuples et l'engorgement des richesses dans la moins nombreuse partie de la nation; l'art enfin d'opérer une circulation prompte et facile, qui ferait refluer dans le peuple la totalité de l'argent qu'on y aurait puisé. Il n'y a donc eu jusqu'ici que des financiers, et nulle finance dans l'État. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.82% accurate

15 Les historiens de tous les pays et de tous les âges nous apprennent rien à cet égard. Ils nous parlent de Bédittons» de révoltes à l'occasion des impôts, mais ils ne nous mettent pas en état de juger si c'était par la surcharge seule, ou, ce qui est plus vraisemblable, par une administration vicieuse. Mézeray » qui s'élève souvent contre les financiers instruit des maux passés, témoin des maux présents » enait «?ec les malheureux nosseurs oppresseurs ; mais il ne révèle pas le secret de leurs crimes. Pourquoi? Ceat qu'il Tignorait , et n'é* tait pas plus en état de s'en instruire, que ne Tavaient été les historiens antérieurs. Je me suis trouvé p en écrivant l'histoire d'un règne , dans la même disette de monuments. Des politiques ont développé leurs négociatbts ; des guerriers ont laissé des Mejoires et des ouvrages didactiques. Quels financiers es- • timent assez suicerement leurs opérations pour faire gloire de les publier? Leurs Mémoires nedonneraient pas sans doute les vrais principes d'une finance d'État» mais ils feraient connatCre les erreurs qu*on doit éviter. C'est ainsi qu'avant d'élever un édifice, il faut nettoyer l'eml>lacement de tout ce qui peut embarrasser la construction. Ce n'est pas qu'il n'y ait eu dans tous les temps des financiers estimahles, qui » n'étant fos en état ou en droit detracer la vraie routo» suivent, le jilns bonnêtement qu*ils peuvent , les voies tortueuses où on les fait entrer, et laissent leurs stupides confrères admirer ce (}ii'i's appellent une belle machine. Le secret de la tinance est couvert d'un voile que cliaque intéressé s'efforce d'épaisalr. Depuis quelques années, la philosophie se portait sur cet objet intéressant; le voile allait se déchirer; ceux qu'il couvre étaient déjà dans la consternation , lorsiiu a une occasion dont je parlerai , on intercepta la lumière. On a renouvelé ce que Julien imagiua, dit-on, contre les chrétiens, en fermant leurs écoles» Tout ministra asses présomptueux pour méconnaître son ignorance f ou qui crainl de la manifester en eherebant à s'instruire , veut tenir le peuple dans les ténèbres, et ne veulavou que des aveugles pour témoins de ses démarches. S'il a des lumières, et qu'il ait intérêt d'en abuiert il les redoute dans les antres : on couvre les yeux de ceux que Ton condamne à tourner la meule. Les gens en place savent que le plus audacieux dans son despotisme est tôt ou tard forcé de subir la loi d un)euple éclairé. Cet esprit de servitude qu'on veut

Digitized by Google

16 PBéPACB. inspirer à une nation n'est pas la moindre cause de la dépravation des mœurs ; et les mœurs, une fois corrompues, fortifient ensuite le despotisme qui les a fait naître ou favorisées. Tout amour de la gloire s'éteint, et fait place au désir des richesses, qui procurent le seul bonheur dont on jouisse dans un vilissemment. Nos aïeux aspiraient à la gloire 9* bien ou mal entendue; ce n'était pas» si l'on veut, le siècle des lumières; mais c'était celui de la gloire. On ne s'intrigue aujourd'hui que pour l'argent. Les vrais ambitieux deviennent rares. On recherche des places où l'on ne se flatte pas même de se maintenir ; mais l'opulence qu'elles auront procurée consolera de la disgrâce. Les exemples en sont assez communs. Si l'histoire que j'écris n'est ni militaire, ni politique, ni économique* du moins dans le sens que je conçois pour ces différentes parties, on me demandera quelle est donc celle que je me propose d'écrire. C'est l'histoire des hommes et des mœurs. Je rapporterai sans doute, dans tous les genres» les principaux événements qui me serviront de base ; j'en rechercherai les causes, et j'espère en développer quelques-unes d'assez ignorées. Je m'arrête peu sur ces événements, qui se ressemblent dans tous les âges, qui frappent si vivement les auteurs et leurs contemporains 9 et deviennent si indifférents pour la génération suivante. Au moral comme au physique , tout s'affaiblit et disparaît dans l'éloignement. Mais l'histoire de l'humanité intéresse dans tous les temps, parce que les hommes sont toujours les mêmes. Cet intérêt est indépendant des personnages et des époques. Si je rapporte quelques faits peu importants par eux-mêmes, le lecteur jugera bien- . tôt que ces faits particuliers font mieux connaître l'esprit d'une nation et les hommes que j'aurai à peindre^ que ne le feraient des détails de sièges et de batailles. On dit ordinairement que l'histoire ne doit paraître que longtemps ' après la mort de ceux dont elle parle ; autrement on craint que l'écrivain n'ait pas eu les moyens de s'instruire, ou n'ait trahi la vérité par égard pour ceux qui existent encore , ou pour leur famille. J'ai prévenu la première de ces craintes en rendant compte des secours que j'ai eus, et des soins que j'ai pris. La lecture seule de mon ouvrage dissipera pieinement la seconde. Je pense, au contraire, que l'histoire, pour être utile, ne saurait être utile^cd by Google

The text on this page is estimated to be only 29.53% accurate

PB£FACB 17 raitre trop tôt. Il serait à déëirer que ceux qui outeu part au gouvernement pussent entendre d*avanoe la voix de la postérité subir la justice historique» recueillir l'éloge ou le blâme qu'ils méritent* . apprécier les leuanges infectes de leurs adalateitfs, oonnaitré les vrais j ugeiueuts du public» se voir enfin tek qu'ils sont dans le miroir de rhi&toire. f On m*a souvent pressé de donner quelques moroeaux du règne présent. J'ai toujours répondu que je ne voulais ni me perdre parla vérité, ni m'avilir par l'adulation; mais je n'en remplis pas moins mou emploi. Si je ne puis parler à mes contemporains» j'apprendrai aux iils ee qu'étaient leurs pères. De quelle utilité peuvent être des exemples bons ou mauvais pris de l'antiquité? Mais un- fils qui voit la justice prompte qu'on r(lul a son père s'efforce de mériter le même éloge, ou craint d'encourir un pareil blâme. Averti par des faits récente» il peutêtre touché de l'honneur ou de la bonté que sa mémoire répandra bientôt sur ses enfants. Il se dira quelquefois : On écrit actuellement , et le public , une partie de mes contemporains , ne tardera pas à me juger ; peut-être moi-même en serai-je léiuoin. L'intérêt qu'on prend à des ancêtres reculés de plusieurs siècles est d'une tout autre nature. On se gloriAe avec raison de descendre d'un grand homme , mais on ne rougit pas d'avoir pour auteur de sa race un fameux fléau de l'humanité. Le ^nind objet est de venir de loin. J'ai euleadudes bourgeois de Paris, excellents citoyens, trèsattachés à la monarchie» se faire honneur de descendre de quelquesuns des Sdx de la Ligue» qui furent pendus. Ils ne pouvaient se flat* ter de prouver par là que l'ancienneté de leur bourgeoisie. Il y a encore sur cet article une singularité assez bizarre: la plupart des hommes aimeraient mieux pour auteurs un illustre et heureux brigand, qu'un homme uniquement connu par sa vertu. Ils préféreraient A ttUa à Socrate. Il semble que le temple de la gloire ait été élevé paf des lâches qui n'y placent que ceux qu'ils craignent. Mes réflexions m'ont donc convaincu que si l'histoire doit être éentc après des recherches exactes et une discussion impartiale» elle ne peut ' Pracipuum munus mnolium, ne fuciisffue esp patUritoie et iinfatnU» me* vifiutes sileantur, utque pravii dk4is tus sit, Tacttb. i. i^idui^cd by Google

The text on this page is estimated to be only 26.73% accurate

* aussi paraître trop tôt. La vérité ne pouvant parler aux grands que parla voix de rhistoire, qu'elle la fasse doue eatendre quand elle doit faire le plus d'im|»rMiiOii* Quoique bien des gens prétendent jouer an rôle èàm îe monde, il y en a peu qui se survivent, et les noms d'histroirene sont pas communs. Ceux qui ont bien médté de la patrie, et ceux qui l'ont desservie ou en ont corrompu les mœurs» sont ^ement du ressort de l'histoire* Les premiers ont droit d'y occuper une place honorable ; les autres, grands ou petits , doivent en subir la justice. Persuade qu'on ne doit punir que pour l'exemple, révéler les fautes que pour en prévenir de pareilles > je ne tirerai point de l'oubli des faits isolés , sans conséquence pour PÉtat p et doot tout le fruit sendt de mortifier gratuitement une famille. Mais je montrerai, quels qu'ils soient, les coupables envers la nation. D'après ce plan, je parlerai de subalternes qui ont ioilaé dans les affaires. L'éclat de leur opulence actuelle et de leurs titres usurpés servira à porter la lumière dans Tobscimté primitive , où ils fabriquaient les ressorts de leur fortune et des malheurs do TÉtat, sans prévoir qu'ils dussent jamais comparaître au tribunal de rhistoire. Ce sont les cadavres des criminels que l'on expose à la vue des scélérats de leur espèce. Gomme il y a souvent plus à blâmer qu'à louer dans la plupart des hommes , un historien fidèle peut aisément être soupçonné do satire. Mon caractcre en est fort éloigné. Ceux qui m'auront connu (et peut^tre y en aura-t-il encore beaucoup quand mon ouvrage paraîtra) attesteront ma probité, ma franchise» et j'ose dire la bonté de% mon cœur. Je n'ai pomt eu d'ennemi qui ne le fût par son propre vice, et la réputation de mes amis pourra cautionner la mienne. Ma façon de penser , de parler et d'écrire, étmt assez publique, lorsqu'on m'a confiéla fonctiond'historiographe. On savait que je n'étais pas un écrivain servUe, et quelques fi^s m'accusaient du contraire. Je demanderais pardon au lecteni' de ce que je dis do moi , s'il n'y avait pas des circonstances (et celle-ci en est une} ou il est permis et même de devoir de se rendre une justice aussi4ibre qu'exacte. Si l'on trouve quelques-uns de mes jugements trop sévères, qu'on examine les faits» ^t qu'on juge soi-même. On remarquera quelquefois dans ces Mémoi:

The text on this page is estimated to be only 18.35% accurate

PBÉFACB. 19 res l'indignation d'un citoyen, et je ne prétends pas la dissimuler; mais tout Teclcur désintéressé ne m'accusera jamais de partialité ni dIdjustice. Il ^tira avec ([uelle satisfaction je rapporte une acUoa louable, et combleo je suis affligé de D'en pas avoir des occasions plus fréquentes. Je n'ai cherché que la vérité ; je ne la trahirai point ; je D*ai jamais pensé qu'en me chargmt d'écrire une histoire, on m'ait pri& pour l'organe du mensonge* En tout cas, on se serait fort trompé.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.26% accurate

MÉMOIRES SECRETS LE RÈGNE DE LOUIS XIV, LA RÉGENCE, ET LE RÈGNE DE LOUIS XV. RÈGNE DE LOUIS XIV.
L'histoire du règne de Louis XV commence presque à la naissance de ce prince, né le 17 février 1710 ; il parvint à la couronne le 1^{er} septembre 1715, à l'âge de cinq ans et demi. Pour mieux faire connaître les changements qui sont arrivés dans le gouvernement et dans les mœurs de la nation, je remonterai aux dernières années de Louis XIV. La guerre de la succession d'Espagne, la seule peut-être que ce prince ait entreprise avec justice, mit la France à deux doigts de sa ruine; et si l'on réfléchit sur nos malheurs, on verra que nous ne devons les imputer qu'à nous-mêmes, et attribuer notre salut à la fortune. Louis XIV, en plaçant un de ses petits-fils sur le trône d'Espagne, devait bien supposer que cet accroissement de puissance dans sa maison réveillerait la jalousie et la crainte de l'Europe. L'Angleterre et la Hollande se déclarèrent d'abord pour Philippe V ; la Savoie et la Bavière se déclarèrent pour lui; l'empereur seul fit des protestations; les autres puissances restèrent neutres. Tout paraissait tranquille, et tout fut bientôt en armes. Louis se mit, sans obstacle, en possession des Pays-Bas. Si l'on eût pris la précaution de retenir les garnisons hollandaises qui

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.87% accurate

22 MÉMOIRES DE DUCLO occupaient les places jusqu'à ce que Pliilijj[de V] fût affermi sur le trône, on mettait la Hollande hors d'état d'entrer en guerre. Il n'y a jamais eu d'expérience pour notre gouverneur ; nous éprouvons toujours les mêmes disgrâces, parce que nous faisons toujours les mêmes fautes. Nous venons de voir dans la guerre présente, en 1793, les Anglais enlever nos matelots, sans crainte de représailles, lui faisant parade de modération, nous n'avons excité que le mépris, et nous nous sommes mis hors d'état de défense. Suivons notre conduite dans la guerre de la succession. La voix publique oblige d'envoyer d'abord en Italie Catinat, d'autant plus capable d'y inspirer la confiance qu'il y avait remporté deux victoires à Staffarde et à la Marsaille ; mais on confie en même temps les troupes d'Espagne au prince de Vaudemont, Lorrain, créature née de l'empereur, ami déclaré du roi d'Angleterre Guillaume III, et père d'un général de l'armée ennemie. Gatinat s'aperçoit que le duc de Savoie >, notre allié apparent, notre ennemi caché, en combattant pour nous en soldat, nous trahit comme général : il en donne avis. Le caractère connu de Victor suscite pour appuyer les soupçons ; mais Gatinat n'a pas la faveur de la cour ; et lorsqu'on est forcé de le croire, il est déjà rappelé, pour prix de sa prudence, et remplacé par le maréchal de Villeroi, protégé de madame de Maintenon. Les choix du roi n'étaient pas toujours approuvés, mais ils étaient toujours applaudis. La cour s'empresse de complimenter le nouveau général. Le maréchal de Duras finit le seul qui lui dit : Je garde } non compliment pour votre retour » lui fut dispensé. Villeroi s'étant laissé prendre dans Crémone, les ennemis le rendirent sans rançon, ce qui nous coûta plus cher que si l'on eût payé pour le faire retenir. Le chevalier de Lorraine, son ami, voulut lui persuader de quitter l'armée pour la cour. Villeroi le refusa, prétendant, disait-il, par des succès brillants, réparer son malheur ; car c'est toujours ainsi que finissent les fautes. Après la perte de la bataille de Ramillies, et quatre ans d'incapacité prouvée en Flandre comme en Italie, bafoué du public, chansonné par les soldats, nous juges des généraux, il y eut Victor-Amédée, duc de Savoie, depuis roi de Sardaigne, «t ensuite de la Sardaigne. • • »

The text on this page is estimated to be only 27.36% accurate

B&GII«£ DE LOUÏâ XIV. ne eéda qu'aux oïdres du roi en quittant l'année* Sa piotectrioe tfosa le soutenir; on éeoutait encore la Toix de la nation. ' Si la faveur plaçait les généraux , il en était amsi des niinistres. Ledé'partf meut (Je la guerre était entre les mains du plus honnête huinme, mais aussi du plus incapable de son emploi. Cbamillard , produit à la oour pour faire la partie du roi au billard , était eonseiller au parlement. La dissipation du courtisan nuisit à TappUcation do magistrat. Il négligea un procès dont il était rapporteur. La partie condamnée lui Gt voir qu'il avait oublié une pièce décisive ; et il s'agissait de vins^t mille livres. Cbamillard , dont la fortune était très-bornee , se condamna lui*même sur-le-cbamp , courut tout Pans pour emprunter la somme t la restitua au plaideur, et renonça dès ee moment à sa profession. Ce trait m'en rappelle un dn même genre , que le lecteur honnête ne regardera pas comme uue digression déplacée. Courtin, intendant de Picardie, ménagea tellement les terres du duc de Cbauines, son ami, qu'il s'aperçut enfin qu'il avait surchargé de quarante mille livres d'autres paroisses ; il les paya , et demanda son rappel. Sur les instances qu'on lui fit pour le faire rester, il répondit qu'il ne voulait ni se ruiner, ni passer sa vie à &ire du lual Le goût du roi pour Chaniillard lui fît supposer tous les talents du ministère; d'ailleurs ce {) rince croyait les lui inspirer. Les malheureuses influences des ministres incapables ue se bornent pas à leurs personnes. 11 fallut que le duc de la Feuillade , dont l'unique mérite é^t d'élre gendre de Cbamillard, commandât notre armée au siège deTurin ; car leduc d'Orléans, depuis régent, chef eu apparence, était en tutelle sous la Feuillade et Marsin. Ce prince, qui avait des talents militaires, voulut inutilement sortir des lignes pour attaquer le prince Eugène ; la Feuillade s'y refusa ; et Marsin , intérieurement de l'avis du prince, n'osa pas insister contre celui d'un gendre de ministre; tout son courage se borna à sefûre tuer en combattant. I Courtin fut depuis ambatsidettr à VettiM. La ptéiMent» de Maison» et la Loiidrr s (t conseiller d'Ktat. U Biaria maréchale dfl ViUtn étaient Sll«a d« M sa fille avec Hoqi«c df Vnrangevllle, Varangeville. ({cntilhooime uormaiid , nnliassadcur à

The text on this page is estimated to be only 27.18% accurate

u MÉMOIRISS DB DUGLOS. Tels sont les effets de la puissance des ministres. Ce fut ce qui donna occasion au comte de Gramont de répondre au roi, qui s'étonnait de la stupidité d'un ambassadeur à notre cour : Vous verrez, sire, que c'est le parent de quelque ministre. Cependant le caractère de la nation était encore entier, et le cœur du soldat français a toujours été le même. Après la bataille d'Allochstet, Mariborough ayant reconnu, parmi les prisonniers blessés un soldat qui avait remarqué dans l'action lui dit : Si ton maître avait beaucoup de soldats comme toi il serait invincible. Ce ne sont pas, répondit le prisonnier, les soldats comme moi qui lui manquent, ce sont les généraux comme vous. Il y en avait; mais.... Si Louis XIV n'eût suivi que ses propres lumières, il eût pu voir et récompenser avec assez de discernement. Il a fait des exemples dont nous avons perdu l'usage, quoique nous en ayons eu des occasions très-graves. La Boulaye fut mis à la Bastille pour avoir rendu luxurieux; la Motte exilé, pour avoir remis Gand; le duc de Bourgogne dégradé des armes. pour avoir mal défendu le Port-Mahon; le prince de la Tour-d'Auvergne et Langallerie et Bonneval furent pendus en effigie, pour désertion aux ennemis. Le même esprit de justice fit donner la pairie au maréchal de Boufflers, qui fit dans Lille la plus belle défense. Les ennemis avaient été les premiers à lui donner des marques de distinction. Le prince Eugène le conduisit lui-même à Douai, le plaçant avec le chevalier de Luxembourg dans le fond du carrosse, se mettant seul sur le devant, et fit commander l'escorte pour le prince d'Auvergne, déserteur de France. Ces honneurs, de la part de ce prince d'Auvergne étaient neveu de l'Archipel, qu'il tiendrait en souverain cardinal de Bouillon, et même à la rainette de la protection de la Porte. Des Gentils, marquaient de Langallerie, chevalier de Raab ou Jaradin, en Lieutenant général, après avoir déserté grec, où il mourut en 1717, aux ennemis en 1706, imaginait ensuite - "C'est ce comte de Bonneval qui redoutait de se faire chef d'une espèce de théocratie vint pendant la régence et obtint des lettres. Il s'en chargea, par un traité signé lettres de grâce, épousa une Biron, et alla à Rome et passa depuis en Turquie, où il est mort, de l'Italie pour le sultan, moyennant un dans la dignité de bachi à trois queues, avec une art de troupes accordée par les * Le chevalier de Luanbourg, nommé Turcit, et quelques vaisseaux. Il devait ensuite prince de Tillygry avec le maréchal avoir, pour

récompense , queiquea îles de Montmorency, Ses foVic-^ firent tant d'éclat,
que l'emperear le fit enlever et enfermer dans le i^idui^cd by Google

The text on this page is estimated to be only 26.06% accurate

BÈGNB DR jLOUIS XIV. 16 du prince Eagène, étaient d'autant plus remarquables que, dans tout le cours de cette guerre, il traita géuéraieaieut nos prisonniers avec* hauteur et dureté. iUiaissait personDellemcut le roi. A près la bataille d'Oude- narde en 1708, adressant la parole à Biron, prisonnier, et depuis maréchal de France, en 1785, qui dtnait entre lui et Mariborougii, il loua beaucoup la -valeur que les Suisses avaient montrée. C'est une belle charge^ aiouin-l-ïl y g lie celle de colonel général des Suisses; uion père f avait i a sa mort, mon frère pouvait Lui succéder : le roi lui préféra unJUs naturel. Le roi ent le maître; mais on n*Est pas fâché quelquefois défaire re* penlir du mépris, Marlborough, bien différent du prince Eugène, eut toujours les plus grands ég:>rds pour ses prisonniers, et donna Texemple des procédés d'bumauite (^ui oui r^ué depuis dans les guerres. Louis, que la prospérité avait enivré, ne manqua ni de constance ni de courage dans ses disgrâces. A Tâge de soixante«dix ans^ il forma le projet de commander ses armées en personne, et de reprendre Lille. Il n'était plus question, comme dans ses premières campagnes, de traîner à sa suite un faste asiatique : tout devait être porté au nécessaire. i.e plaïuie cette campagne se concertait entre le roi, Chamillard, les marécbaux de Boutllers et de Viilers. On ne voulait le dédarer à madame de Maintenon qu'an moment du départ, pour la dispenser du voyage. Elle en fut instruite, et fit avorter le projet; mais elle résolut aussi de punir Chamillard d'avoir été lîdcle au secret du roi. Tant que le ïïïïijisire if 3vait fait des fautes que contre Tfttat, il avait été protégé : dès ce moment, elle releva tout ce qu'elle avait excusé, et la place de Cbanûllard fut donnée à Voysin, nouvelle créature de madame^de Maintenon, et qui n'était pas d'un caractère à suivre son devoir au préjudice des volontés de sa protectrice*. On n*étalt pas encore dans l'usage d'exiler les ministres qu'on renvoyait. Le roi revoyait sans peine ceux qu'il avait disgraciés, témoin Arnould de Pomponne, qui revint en place; temom Ciiamillard lui-même, à qui le roi permit dans la suite de le venir voir, et qu'il recevait avec attendrissement. 3

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.61% accurate

26 &i£MOiA£b pu DliCLOâ. Madame de Mamtenon fat plus implacable. Chamillard \$*é* tait retiré dans une petite terre (T'Étang), peu distante de Versailles; ses parents et amis allèrent IV voir. Elle en fut dioquée, et , le trouvant trop près de la cour, lui fit dire de s'en éloi

The text on this page is estimated to be only 29.37% accurate

RB 0S LOUIS IIY. 37 doites à la chaîne coinme des malfaiteurs. Pour dérober au roi la connaissance de ces horreurs, on faisait paraître devant lui une troupe de baudiu JDien payés , qui juraient au nom de tout un peuple. Au Qéau de la guerre s'êttnt joint celui de la fiiniine. L'hi?er de 1709 avait détruit le germe des moissons. La misère fut extFême dans les campagnes, dans les villes et jusque dans Paris. "Le luxe même, le dernier sacrifice que Ton fait, Yi'osait paraître. Les seuls en état de s'y livrer le renfermaient dans Tinté» rieur de leurs maisons. Les éirennnes d'usage à la cour furent soppiimées; et cdlee de quarante mille pistoles, que le trésor royal présentait au roi, furent envoyées pour aider au paiement des troupes. La faim éteint tout autre sentimetit. Les clameurs s'élevèrent; les placards injurieux s'affichaient aux carrefours, aux pieds des statues du roi. Le Dauphin n^osait plus venir à Paris , au milieu d'un peuple qui le suivaitavec des cris de douleur, lui d^ mandait au pain , et à qui il ne pouvait en donner. Pour satisfaire aux besoins les plus urgents , le roi , en 1709, fit convertir sa vaisselle en espèces, et accepta celle qu'on lui offrit. (A'tte opération se fit contre l'avis du chancelier de Pontchartrain et du contrôleur général Desmarets. Ils représentaient que cette faible ressource manifestait notre misère aux ennemis , sans y remédier. Le total en effet ne monta pas à trois millions. La même chose s'était pratiquée avec aussi peu de suc> ces en 1688, quoique Je roi y tût sacrifié des meubles de toute espèce, dont le travail était d'un prix mesti niable. On a recouru, dans la guerre présente « à ce moyen avec plus de raison, puisque le prêt des troupes allait manquer. L'établissement du dixième des revenus, en 1710, fut d*une tout autre importance pour TÉtat, et en fit peut-être le salut, quoiqu'on ne le levât pas avec la rigueur qu'on a exercée depuis. Les autres impôts étaient déjà si inulùpliés, que cette nouvelle surcharge excita beaucoup de murmures. Les états de Languedoc allèrent jusqu'à offrir d*abandonner au roi Tadministration de tous leurs biens, pourvu qu'on leur en,délivrât le dixième net. Cependant les états de cette province ne manquent pas de com* >

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.59% accurate

98 MÉMOIRES DE DUCLOS. plaisance. Asservis au corps épiscopal, ils suivent toutes les impulsions de cet ordre, composé de cadets de noblesse, presque tous nés ou élevés dans l'indigence, et qui, parvenus à l'opulence par les grâces du roi, et en désirant encore, n'ont rien à lui refuser; d'ailleurs le poids des charges porte légèrement sur le haut clergé. C'est de cette assemblée qu'est sorti le projet de la capitation, projet que Pontchartrain, tout contrôleur général qu'il était alors, rejeta longtemps, par Tabouret qu'il en prévoyait. Ce zèle ecclésiastique et désintéressé vient encore de donner naissance d'une taxe sèche de dix-sept millions. Sous prétexte de rétablir la marine, l'archevêque de Narbonne, la Roche-Aymon, maître des états par les prérogatives de sa place, s'avise pour faire sa cour, d'acheter un vaisseau; les états n'osent le contredire : les autres provinces et les différents corps sont obligés de suivre cet exemple, sous peine de passer pour mal affectionnés. Le prélat, un des plus bornés de son ordre, et peut-être par là même élevé de la pauvreté aux plus hautes dignités de l'église, est fait à l'instant premier duc et pair ecclésiastique en attendant le chapeau de cardinal. Louis XIV résista longtemps à la proposition du dixième. Le jésuite Tellier, son confesseur, le voyant rêveur et triste, lui en demanda le sujet. Le prince lui dit que la nécessité des impôts ne l'empêchait pas d'avoir des scrupules qui augmentaient sur le dixième. Tellier lui dit que ces scrupules étaient d'une âme délicate; mais que, pour le soulagement de sa conscience, il consulterait les casuistes de sa compagnie. Peu de jours après, son intrépide confesseur assura son pénitent qu'il n'y avait pas matière à scrupule, parce que le prince était le vrai propriétaire, le maître de tous les biens du royaume. Vous me soulagez beaucoup, dit le roi; me voilà tranquille. Sur la décision du jésuite, l'édit fut publié. Les secours que Louis XIV tirait de ses sujets commencèrent à lui faire sentir qu'un roi est un homme qui a besoin de ses semblables. Le préambule de l'édit du dixième est d'un style moins despotique que les édits précédents. Ce prince, dans ses temps de prospérité, choqué qu'un magistrat ne dit, Le roi et l'État y l'interrompt, en disant : L'État, c'est moi. L'État doit

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.77% accurate

JUSGNE D£ LOUIS XIV. être , quand le chef ne se sépare pas
Sui-même du corps. Les lois ioiit la siïreté des prÎDces qui les respectent.
L'adversité parut changer un peu les idées de I>ouisX!V. Le prévôt des
marchands , Bignon , étant venu , à la tête de la ville , haranguer le roi
pendant le siège de Lille , le roi i touché du zèle de ses sujets, se servit du
mot de reconnaissance; mais il m pot s'empêcher de laisser paraître
l^altération que lui causait un. terme si nouveau de sa part. Ses égards
s'etcudaieit alors jusque sur des particuliers dont il avait besoin. Sajniel
Rernnrd ayant refusé des engagements assez forts pour des fournitures
d'argent, le contrôleur général Desmarets lui donna un rendSSsvous à
Marly, où l'ayant présenté au roi, ce prince fit à Bernard le plus grand
accueil. La tête du financier fut enivrée de la réception, et il fit tout ce que
voulut Desmarets. Les revers que Louis XIV éprouvait furent encore
aggraves dans les conférences tenues à Gerlruydeiberg. Le pnace l-^ugeue
et Marlborough y firent les propositions les plus dures, sans néanmoins
s'écarter dans les expressions du respect qu'ils devaient personnellement au
roi ; au lieu que les Hollandais parlèrent en bourgeois insolents qui abusent
de leur fortune. Les conditions que les ennemis exi;i;eaient proiivaieut assez
qu'ils ne voulaient absolument point de paix , et tendaient à Tinvasion et au
démembrement du royaume. Louis allait jusqu'à oilrir des subsides pour
aider à détrôner son petit-fils» Philippe V. lis prétendaient qu'il s'eii chargeât
seuL Tous les Français en fu* rent indignés , et Ton fut forcé de continuer la
guerre >. Il serait assez diflieile de juE;er (juol eût ele le sort de la France,
si les intérêts n'eussent changé par la niort de l'empereur Joseph. Si les
Anglais ne voulaient pas voir une branche de la maison de France sur le
trône d'Espagne, ils craignaient autant la réunion de cette couronne à celle
de l'Empire sur une tête de la maison d'Autriche, et commencèrent à écouter
les proposi• J'ai lu, (innn tin mémoire sÎKné de la tantes négociations, me
cominuni juri cf main du prince lvugue,lo plan elles mémoire.
NoasdouUons de Ja signature i moyens dét^iHét tt trèt'bten combinés m ait,
après Tan^ confrontée à eeliss da démembrement de la France. Ter- de
plusieurs lettres du prince Eugène, cler, TOon confrcre de l'Aratiônu' des
nom n'avons pu la mccunnaltre. (!om« belles-lettres, qui faiiiait, {lour If-
prc- meut ce mémoire nous est il pnrveuu mier Danpbf n , l'eitniit des plas
impor* Je ignore. Il doit être au dépôt. 3. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.00% accurate

30 MÉMOIRES DE DUCLO. lions delà Fronce. Bfarlborough devint suspect à la reine d'Angleterre ; et la femme de ce général , commençant à déplaire par des tracasseries de cour, fut bientôt d'autant plus insupportable à la reine , qu'elle en avait été la favorite. Le commandement fut donné à Marlborough, ut donné à duc d'Onond. 1) tus res cirinstances, l'impératrice douairière, mère de l'empereur Joseph, écrivit à Louis XIV, pour lui faire part de la mort de ce fils; elle ajoutait que sa consolation était l'espérance de voir bientôt son second fils roi d'Espagne et des Indes, etc. On juge bien que la lettre fut renvoyée sans réponse. "L'intrépidité froide de Philippe V dans les combats lui avait gagné le cœur des Espagnols. S'il n'avait pas les talents d'un général , il avait du moins la sagesse de ne pas décider des opérations militaires; mais, dans l'action à Luzata^ il était au milieu du feu, examinant tout avec une curiosité tranquille, et s'en expliquant ensuite avec autant de discrétion que de discernement, nommant ceux dont il avait distingué la valeur, et ne parlant qu'en général des faiblesses qu'il avait remarquées. L'armée de ce prince manquait souvent des choses les plus nécessaires. Comment, au plus fort d'une guerre qu'on pouvait nommer guerre civile, les finances d'Espagne n'eussent-elles pas été en désordre, puisque, dans les temps les plus tranquilles de la monarchie, l'État a souvent éprouvé des détresses ? Depuis que les rois d'Espagne , devenus maîtres des mines du Mexique et du Pérou , ont sacrifié les richesses réelles aux richesses de fiction , les Espagnols ne sont plus à cet égard que les caissiers de l'Europe ; ce qui a dit par Bocealini que l'Espagne est à l'Europe ce que la l'Europe est au corps : tout y, passe , et rien n'y reste *. Philippe V éprouva que la plus grande ressource d'un roi est l'amour de ses sujets. La nation espagnole, celle où l'honneur ' J'ai lu, dans une lettre de l'évêque jésuites, une caisse de chocolat. L'a (le Hennés, Vaurcal, notre ambassadeur sauteur ne répondant pas à l'étiquette, à Madrid en que les conseillers ont ouvert, et l'on y trouva des billets d'Aragon, n'étant pas payés de l'ennemi d'or recouvertes de chocolat. Le goaver* gaffes , avaient prié le roi de leur permission en fit faire de la monnaie, et l'on met de demander l'aumône. Je ne dois envoyer une vraie caisse de chocolat aux puissances oublier à ce sujet qu'en 1701 les jésuites, qui n'osèrent réclamer autre chose par la flotte, pour le général de» choae.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.26% accurate

REGNE DB LOUIS XIV. .11 s^{est} le mieax consenr[^], jalome ân serment qu'elle avait fait à Philippe, fit des actes héroïques pour l'y maintenir, et y parvint seule. Les Espagnols livrèrent leur arjenterie pour le pnvement des trou{»es; celle des églises y fut employée : riionneur étouffæa, chez an peuple dévot, des scrapnles dont Thypoexisie se serait piévalue aiUeors. Les curés ne prêchaient que la fidélité an rm. On déclara enneniidei*État quiconque ne concourrait pas au salut comriHin. L'archiduc, au milieu de Madrid , ne put empêcher le peuple de crier : f^{ive} Philippe f[^] ' T.e marquis de Mnnsera , homme centenaire , voulait suivre le roi dans sa retraite ; mais ce prince le lui défendit. L*archiduc essaya de se faire prêter serment par Mansera » qui répondit qu*il l'avait prêté au roi, et ne le trahirait pas. L'archiduc respecta la vertu de ce vieillard, et le laissa tranquille ». La dernière classe des sujets ne montrait pas moins de fidélité que les grands. La reine , obligée de sortir de Madrid , conûa toutes ses pierreries, et entre autres la fameuse perle la Pérégrioe, à un valet firançais nommé Vasu, qui les apporta en France. Cette princesse, fille du duc de Savoie Victor- A médée, et sœur cadette de la duchesse de Bourgogne, était adore r des Espagnols, et sa mémoire y est encote en vénération. Long* temps, depuis sa mort, le peuple voyant passer la seconde fBmme de Philippe Y , continuait de crier : P^{iwi} ta Samyana ! Supérieure à toutes les disgrâces, elle ne parut jamais touchée que des maux de ses sujets : aucun péril n'ébranla son courage. Si elle eût perdu la couronne d'Espagne, elle était déterminée à passer dans les Indes. Elle mourut le 14 février 1714, trop tôt pour le bonheur des peuples et l'ex^{emple} des rois. Jamais l'archiduc ne dut mieux comprendre qui! ne ruerait pas en Espagne, que lorsqu'il fut maître de la capitale. Si la fime donne des trônes, ils ne s'affermissent que par Tamour * Va trait quêta singularité peut faire tire équivoque leur patriotisme, elles «e «iïwaer daiit A» Ménolret, e*«tt que , TMitalent de t'être refaiJca «vi troupe», l'arcliidur ('tant maître de Madrid, les du roi. courtisanes les plus perdues «ir répnndi- ' Il mourut n cent sept ans, n'ayant reat parmi ses troupes, et en lireut pûrir vécu bien des années que de chocolat el pim qa'mM bmtaUlc. Pour ne pas rea» de fruits glacéi»

Digitized by Google

82 HBIfOIBBS DB DUCLOS. des peuples. L*arclikluc ne vit dans Madrid qu'éloignement pour lui et altacheinent pour Philippe. Cependant la guerre continua encore quelque temps entre eux, depuis la pacification des autres puissances. IVndnnt que Louis XIV éprouvait toutes les disgrâces de la guerre, il eut à soutenir les plus grands malheurs domestiques. Il vit, en moins d'un an , s'éteindre trois générations. Le Dauphtn, son fils unique, meurt 1» 14 avril 17U. liC due de Boui^iogoe, devenu dauphin, meurt l'année suivante, le 18 février, n*ayant survécu que six jours à sa femme, morte le 12. TYois semaines après, le 8 mars, le duc de Bretagne, Taîné de leurs fils, les suivit au tombeau. Paris vit le m^me char funèbre rentVniier le père, la mère et i^ntant. Le duc d'Anjou, aujourd'hui Louis XV^ unique rejeton de la ligne directe , fut à deux doigts de la mort. La duchesse de Ventadour, sa gouvernante, par un amopir d'autant plus courageux qu'elle osait se charger de Févénemeiit , éloigna les médecins; et, pleine des idées funestes qui naissaient de tant de morts précipitées, lui donna du contre-poison ». Que ce remède ait été nécessaire ou non , pu eut le bonheur de conserver un enfant si précieux à TÉtat. Le public ne trouva rien qqe de naturel dans la mort du premier Dauphin, attaqué de la petite vérole: mais il n'en fut pas ainsi de la mort du duc, de la duchesse de Bourgogne, et du due de liretagne. Enlevés tous trois presque au menie instant, on ne doutait point que ce ne fût l'effet du poison. Fagon , premier médecin du roi, et Boudin, médecin des enfants de France, le disaient sourdement avec une timidité apparente et concertée, quin^CQ était que plus persuasive. Maréchal , premier chirurgien « soutenait le contraire, et citait plusieurs exemples récents de pareilles maladies; mais il paraissait moins persuade lui-même que chercher a consoler le roi, eu écartant «ies images noires. Le jeune duc d'Anjou, faible et languissant, qu'on disait arraché h la mort par un antidote , semblait prouver que le père et la mère avaient péri par le poison. On ajoutait que le premier accès de la maladie de la duchesse de Bourgogne avait été une * Cet antidote fut doiiii('> par la coin- ruriu, où elle avait été empoisonné« » tfiêie de Véruc, qui l'avait apporté de étaot nallresse da doc de Savoie Vietori, i^idui^cd by Google

I4ËGNB DR LOUIS XIY. 3.) douleur vive à la tempe^ suivie «le la fièvre, après une prise de tabae d*Esp)gne; que, sur cette déclaration de la princesse , on avait inutilement cherché la tabatière, qui ne s'était plus trouvée. Ces soupçons, répaiidus dans tout le royaume, tombaient imiquement sur le duc d'Orléans, de()uis re^eiU, et formèrent bientôt nu cri d'accMsatiou publique, il en tut si consterné, qu'il demanda au roi de se constituer prisonnier avec Homliert, célèbre chimiste, dont il avait pris des leçons , jusqu^à ce que la calomnie fdt démontrée et détruite. Le roi, prévenu par les ennemis de son neveu , fut près d'accepter sa proposition ; mais il en fut détourné par Maréchal, qui eut le courage de représenter qu'un tel éclat ne servirait qu'à tourner en certitude dans l'imagination du peuple des soupçons qui se détruiraient d'eux-mêmes ; au lieu que la justification du duc d'Orléans laisserait toujours à sa réputation la tache d'une accusation indigne de lui , et que la démonstration de son innocence passerait encore pour Tindulgenée d'un roi qui ne veut pas déshonorer son sang. Maréchal rappela à ce sujet au roi ce qu'il lui avait euteudu dire à lui-même sur son neveu. Le duc d'Orléans avait eu une maladie , pendant laquelle Maréchal Favait vu assidûment Ils eurent ensemble plusieursconversations sur des matières de sciences. Maréchal , frappé del'étendue d'esprit et de la quantité de connaissances de ce pi iiice, en parla au roi. Sire, lui dit-il, si M. le duc d'Orléans était un simple particulier sans fortune, il aurait plus de dix moyens de gagner honnêtement sa vie, et c'est d'ailleurs le meilleur homme du monde. Le roi , en convenant des talents du prince , acheva de le peindre par un seul trait: Saeoz^vous, dit-il, ceque c'est qne mon neneu? Cest m Janfaron de crimes. L'aiïaire en resta là; mais les soupçons ont subsisté longtemps. On ne voulait pas faire attention que Fagon et Boudin étaient intéressés à justifier Tinsuffisance de leur art. Le premier était la créature de madame de Maintenon , dont il partageait le ressentiment contre le duc d'Orléans , qui se Tétait attiré par des propos indiscrets sur elle. Le second perdait tout h la mort des princes, devait son existence à Fagon, et s'était déjà tellement diéné le duc d Orléans, qu*ii croyait en avoir tout à cramdre dans. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.75% accurate

S4 MBMOIR»! DB DUCLOS. la suite, s'il ne travaillait à le perdre. Madame de tMaiutenon à.?ait des desseins plus intéressants qu'une petite vengeance de femme. Elle ne pouvait pas croire la mort du roi fort éloignée. Pendant In minorité du successeur, Pliilippe V restant en Kspaiîne, la régence rojiardait le duc de Berri, dont le cénie svr: \\i aiscmeut subjugué par celui du duc d'Orléans. Si le duc de Berri mourait, ce qui en effet arriva, le duc d'Orléans se trouverait régent. Elle imagina donc pour sa propre sûreté « si elle survivait au loi, de se foire un appui contre un prince qu'elle redoutait. De tout temps elle avait travaillé à l'élévation des enfants naturels du roi, et surtout à celle du due du Maine, dont elle avait été la irnuvernante. Nous verrons par quels degrés le roi tâcha d'élever ses entants naturels au comble de la puissance. Madame de Mainteoon « voulant perdre le duc d'Orléans dans l'esprit du public, ii*y trouvait que trop de fodlité. Ce prince, incapable d'une action noire ou basse» avait, à foroe d'imprudences, d'indiscrétions et de mœurs crapuleuses, donné de lui la plui) mauvaise opinion, que l'idée imine qu'on avait de son esprit aggravait encore. On parlait souvent alors d'empoisonnement , et les soupçons ayant été une fois dirigés contre le due d'Orléans, se réveiUaientà chaque occasion. Du oordelier, nommé Augustin le Bfarchand, d'un couvent de Poitou, ayant apostasié, s'était engagé dans les troupes françaisesquiservaient en Espagne. Il déserta dcpuis,etpassadans celles derarchiduc. Sans ni arrêtersur les différentes aventures dece misérable,ilsufUt dedirequ^ilfut véhémentement soupçonné d'avoir de mauvais desseins contre le roi d'Espagne, et allait être arrêté, lorsqu'il prit la fuite. Cbalais, neveu de la princesse des Ursins, se mit sur ses traces, et l'atteignit à Bressuue en Poitou , dans un couvent de cordeliers. On le conduisit à la Bastille , ou le Ueutetiantde police d'Argenson fut seul charsjé de Finterroger. On trouva , dans un sac que ce moine portait sur lui , des paquets d'arsenic, dont il prétendait se servir pour différents re* inèdes. Sa vie passée, ses correspondances diez les Autrichiens , et plusieurs contradictions ou obscurités dans ses réponses , donnèrent lieu de croire qu'il était un instrument de ia maison Digitized by Gc

The text on this page is estimated to be only 23.01% accurate

BÈGNK DE LOUIS XIV d*Autnoli6, contre laquelle oit était alors hornblemtnl prévenu. On ne doutait point que Mansfeldt « ambassadeur de Léopold à Madrid , n'eût empoisonné, par le moyen de la comtesse de Soissons, la reine d'Espa^nie Marie d'Orléans, fille de iViousieur, et teiune de Charles» IL La mort du priuce électoral de Bavière, déigné roi d'Ëspagne par le premier testament de Ciiaries , fut attribuée aux mêmes moyens. D^aiUeuis un mémoire du prince Èugène, adressé au général Merci, et trouvé dans sa cassette, prise après .^a dcfaite en l ranche-Con)té , portait : // faut faire rentrer la France dans les plus étroifr^ !i miles; et si fou n'y peut réussir par les armes , U /'atU recourir aux grands et exiraordiucUres remèdes. Ces expressions» tout équivoques qu'ei* les sont» ne présentent pas un sens Êivorable. Si les imputations faites à la maison d'Autriche étaient alors fondées, cequeje n'oserais a^^urcr, U taut avouer que la cour de Vienne est bien changée. Jamais prince n'N;.a été ennemi plus redouté, plus iiaï, que le roi de Prusse actuel; et jamais Timpératriee reine n'a été soupçonnée du moindre dessein odieux. Quoi qu'il en soit , le oordelier , après trois mois de détention à la Bastille fut transféré en Espagne et enfermé dans la tour . de Sé

The text on this page is estimated to be only 26.63% accurate

Il fallait que les accusatloiu flusent graves ; eair le chaneKer de Pontchartrain eut ordre dn roi de tout disposer pour instruire le procès en forme. On était a ia veille d'arrêter le duc d'Orh ans, lorsque le chancelier r('[]r«-enîa au roi qu'il serait coilrc If droit des gens de poursuivre en France un homme accusé d'un crime oommis en pays étranger. Si le due d^Orléans , dit-il , est coupable en Espagne, on peut et Ton doit y foire son procès ; mais il est innooent à Tégard de la couronne de France : il ne peut donc être poursuivi dans un royaume qui doit être son asile. Ce moyen de défense n'était pas sans réplique dans le cas d'uii crime de lèsemajesté contre un roi de \u maison de France; mais LouisXIV jugea à propos de s'en contenter, ctratlaire tut abandonnée. Celle du cordelter n'avait pas le moindre trait au duc d'Orléans. Tai lu toute rin\$truction,etjen'yai pas vu qued*Argenson ait été à portée de rendre, dans cette drconstance, d*autre sep* vice au duc d'Orléans que de dire la vérité. Il lui en fit pourtant sa cour, en lui faisant entendre qu'il avait saisi cette occasion de détruire dans Fesprit du roi beaucoup d'autres préveutious fâcheuses. Il me semble que s'il avait subsisté quelque opinion défavora* ble au duc d'Orléans, elle aurait dû disparaître à la régence. Cependant la calomnie s*est encore fait sourdement entendte. IMais comment peut-on imaginer qu'un prince, tremblant sous Louis XIV, eût ose commettre les crimes les plus liardis, et se serait arrêté au dernier, lorsqu'il s'agissait de monter sur le trdne, et qu'il était tout-puissant ? La vie de Louis XY est ia démonstration de l'innocence du dup d'Orléans. Après cette digression , revenons aux princes qui y ont donné lieu. Louis dauphin, lils unique de Louis XIV, avait dans le caractère de la douceur et de la bonté ; son éloge ne s'élend pas plus loin.]Xé avec un esprit borné, il n'y suppléa par aucunes connaissances acquises. 1^!evé par Bossuet et Aiontausier, il . prouva que la culture produit peu sur un fonds ingrat; sans t vices ni vertus d'éclat, il passait sa vie aussi obscurément que son rang le pouvait permettre, n'ayant de ressource contre l'en* nui que la table et la chasse. C'était eulin le meilleur des boni* Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.10% accurate

BÈGNB OS LOUIS XIV. 17 mes et le f^los médiocre des princee. Il respectait et craîgiutit beaucoup le roi , qiril croyait aimer, et qu*il traitait plus eo roi qu'en pcre, coinine il en était traité plus en sujtt qu'eu (ils. Li;. Dauphin c'était chvri âu [jeiïpfe, parce (ju il était très-iipopulaire , et que« a'aydat aucun crédit , ou ne pouvait lui imputer aucun des maux dont on était affligé. Sans délicatesse de sentiment^ ni même de galanterie, il eut quelques maltresses s et finit, comme son père, par un mariaî*e de conscience. Mademoiselle Chdvnn fut celle (jui le (ixa; flle avait été en qualité de fille d'iionneur auprès de la pruiresse de Conti-Valiïère, sœur naturelle du Dauplûn. Elle u'était pas jolie; mais, avec beaucoup d*esprit et le plus excellent caractère, eUe se fit aimer et estimer de tous ceux qu'elle voyaiu J*eo ai connu quelques-uns. Elle n*eut jamais ni maison montée, ni même d'équipage à elle, et s'était bornée à un si initie lugt ment chez la Croix, receveur générai des tinances, près le petit SaintAntoine. Son commerce avec le Dauphin fut longtemps Gact)é« sans en toe moins connu. Ce prince partageait ses séjours entre la cour du loi son père et le château de Meudon. Lorsqu'il y devait venir, mademoiselle Choum s'y rendait de Paris dans un carrosse de louage , et en revenait de niéinc lorsque sou amaut retournait à Versailles. Malgré cette conduite simple d'une maîtresse obscure, tbut semblait prouver un mariage secret. Le loi, dévot comme il était, et qui d'abord avait témoigné du mécontentement, finit par offrir à son fils de voir ouvertement mademoiselle Chouin , et même de lui donner un appartenieul à Versailles; mais elle le refusa constamment , et persiï,ta dans le genre de vie qu'elle s* était prescrit. Au surplus, elle paraissait à Meudon tout ce que madame de Maintenon était k VeisaiUes, gardant son fiBiu* teuil devant le duc et la duchesse de Bourgogne et le duc de Berri , qui venaient souvent la voir, les nommant familièrement le duc, la duchesse, sans addilioii de monsieur ni de madame, * On ne loi a connu qtj'nnp fille natu- maria, on juin 1715 , à d'Avaugourf* relie, qu'il eat de la Kaisia, fameuse co« ofitcier de gendarmerie. Le roi ê'igna le nédienae. On U innmt nadmol«ell« contrat, mais en particulier. £lJe luuuncaiy. U priDCMie de Gontt Vallière la rut en 1716. TON. 11. 4 I

The text on this page is estimated to be only 22.48% accurate

S8 IfteOIBBS 0S racLOs. en parlant d'eux et devant eux. Le duc de Bourgogne était le seul poar qui elle employât le mot de monsieur, parce que son maintien sérieux n'inspirait pas la familiarité; au lieu que la duchesse de Bourgogne faisait à mademoiselle Chouin les mêmes petites caresses qu'à madame de Maiiileiion. La favorite de Meudon avait donc tout l'air et le ton d'une belle-mère ; et comme elle n'avait le caractère insolent avec personne, il était naturel d'en conclure la réalité d'un mariage. Si je me suis permis ces petits détails domestiques, c'est qu'ils donnent les notions les plus justes des personnages. Pour achever de faire connaître mademoiselle Chouin, j'ajouterai un trait sur son désintéressement. Le Dauphin, à la veille d'un départ pour l'armée, lui ayant donné à lire un testament par lequel il lui assurait la plus grande fortune, elle le déchira en disant : Tant que je vous conserverai , je ne puis manquer de rien; et si j'avais le malheur de vous perdre ^ mille écus de rente me suffiraient. Elle le prouva à la mort du Dauphin; car elle se retira aussitôt dans son ancien et premier logement de Paris, où elle a passé près de vingt ans dans la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres; vivant avec un petit nombre de vrais amis qui lui restèrent, et délivrée d'une foule de plats courtisans , qui s'éloignèrent d'elle sans préparatifs ni pudeur. Elle mourut en 1710. A la mort du premier Dauphin , le roi en fit prendre le titre au duc de Bourgogne \ Si ce prince eût régné, c'eût été le règne de la justice, de l'ordre et des mœurs. Pour le faire * Le nouveau Dauphin ne voulait être seigneur { car U roi veut qu'on vous nomme appelé que JfdMffHr,* on n'appelait le a{ii«

The text on this page is estimated to be only 28.56% accurate

» A£01

The text on this page is estimated to be only 24.96% accurate

40 MILLOIBBS M OUCU». Uon h réglise pendant qa*on disposait les troupes : Je ne iaU, lui dit Gamache, si vous aurez le royaume du ciel; mais, pour eeluide laterre, le prince Eugène elMarlborough s*yprenneui viieux que vous. Kiilin les germes d'un bon naturel , presque étouffés par la première éducation, se développèrent tout à coup. Beauvilliers et Gamache se firent écouter. Bossuet n'avait pu communiquer ses lumières à son élève : Fénelon inspira ses vertus au sien ; mais la régénération fut si prompte , que le due de Bourgogne la dut principalement à lui-même. Socrate se glorifiait d^avoir rectifié, par les efforts de la pliilosopliie ^ le c^irnrtère vicieux qu'il tenait de la nature. Le duc de Bourgogne aurait pu se donner le même éloge; mais il attribuait son changement à un principe qui lui défendait de s*en glorifier : il en donnait tout flionnear à la religion, ee qui lui faisait une vertu de pins qu*à Soerate. 11 était né intempérant, colère, violent, orgueilleux, méprisant, fastueux, dissipé : il se fit tempérant, indul^jent, patient, modeste, humaîUf économe, appliqué à ses devoirs. Ses maximes étaient : que les rois sont faUs pour les st0ets, et non les sujets pour les rois; qu^ils d^vent punir avec Jus» tice^ parce quHls sont lès gardiens des kds; donner des ré« compenses, parce que ce sont des dettes ; jamais de présents , parce que n^ayant rien à eux, ils ne peuvent d(?))itr quaux dépens des peuples. Ces paradoxes étaient l elieL de son discernement , et il avait le courage de les avancer au milieu de la cour* ffétant refusé un meuble dont il avait envie, mais qu'il trouva trop cher, il répondit à un eourtisan qui lui conseillait de se satisfaire : Les sujets 71e sont assiirés du nécessaire ^ que lorsque les j) rinces s interdisent le suprrjlu. £n remplissant les devoirs religieux qui inspirent aux peuples le respect pour la Divinité, il y sacrifiait les plaisirs, non pas les affaires. Le roi son aïeul, embarrassé quelquefois et peut-^ un peu humilié d*une dévotion plus gênante que la sienne, lui dit un jour de fête de se trouver au conseil de Taprès-midi; à moins, ajouta- t-il, que vous n aimiez mieux Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.16% accurate

nÈam m iodis xiy. 41 ailsr à vèpres. Le prince vint au cooseil ; mais il refusa le même jour d'assister à un bal, panse que ce n'était pas un de* Yoîr, et qu'il préfèrait le repos de la nuit , qui le préparait au trayait du lendemain. H approuva fort que la princesse sa femme s'y trouvât; son devoir était de plaire. Il ne blâmait aucun des plaisirs, tels que bals, fêtes, spectacles; mais il ne les pardonnait qu'à l'oisiveté. Plein de respect pour le roi et de retenue sur le gonyeme* ment, il n'en faisait la critique que par sa conduite. Les libertins auraient pu craindre son règne , les philosophes Tauraient béni; les prêtres ii'auraiciit peut-être pas été les plus contents d'un prince qui aurait mis les intérêts de la religion avant les leurs. Le roi, reconnaissant de jour en jour les qualités supérieures de son petit-fils, ordonna aux ministres d'aller travailler chez lui. Insensiblement il se trouva à la tête de toutes les affaires, et s'attira, de la part de son aïeul même, ce respect personnel qui est dû à la vertu. Les puissances étrangères espéraient que ce prince , en faisant respecter la France , sans la faire redouter, pourrait assurer la paix et le bonheur de l'Europe. Sa mort fut donc un malheur pour l'humanité entière. Le pape Clément XI (Albani) témoigna sa douleur par des obsèques pontificales ^ La duchesse n'avait précédé que de six jours son mari au tonilieu. Jamais princesse n'eut plus qu'elle l'art de plaire. Séduisante par mille agréments, elle gagna bientôt l'amitié du roi et de madame de Maintenon. M'osant, par discrétion, donner le nom de mère à la vieille sultane, elle la nommait sa tante. A la faveur des caresses , elle hasardait souvent des plaisanteries assez fortes, ^aves-t'otis bien, matante, disaitelle un jour devant le roi , pourquoi le!t reines en Angleterre gouvernent mieux que /es rois? C'eut que les hommes gouvernent sous le règne des femmes, et les femmes sons celui des rois* Sa vivacité l'emportait quelquefois trop loin; * Ces obsrques &e faisaient ancienne- fusa pour Ilt ni î IM, qu'elle regardait neiït à Rome pour nos rois, et à Paris comme excommunié ; et l'on ccftsa de les pow Im papes. La «oiir d« Roniv Im ro-fiire à Paris pour pupts, 4. Digitized by Google

Il lui fit voir le DUC DE LOS. mais elle saisisait bien les moments. Un
 jour qu'elle remarqua que le roi était importuné de la dévotion du duc de
 Bourgogne : Je désirerais, dit-elle, mourir avant mon mari, et revenir
 vite pour le trouver marié avec une sœur grise, ou une tourière de
 Sainte- Marie. Elle savait aussi prendre un ton plus sérieux, et le sentiment
 lui inspirait dans les occasions. Un jour qu'on la pressait de jouer dans le
 salon de Marly pendant le plus grand feu de la guerre : Eh! avec quel
 voulez-vous que je joue ? Avec des femmes qui tremblent pour leurs parents,
 leurs frères et moi, qui tremble pour l'État. S'étant aperçue
 que madame la duchesse et la princesse de Conti , deux filles naturelles du
 roi jalouses des progrès qu'elle faisait dans le cœur de leur père, avaient
 haussé les épaules de toutes ses petites folies, elle affecta de dire devant
 elles , et en sautant et riant : Je sais bien que tout ce que je dis et fais devant
 le roi n'a pas le sens commun; mais il lui faut du bruit de ma part, et il en
 aura. Cela empêchera pas, ajouta-t-elle en les regardant et continuant de
 rire , que je ne sois un jour leur reine. Cet enfant , si séduisant et si cher au
 roi , n'en trahissait pas moins l'État, en instruisant son père, alors duc de
 Savoie notre ennemi , de tous les projets militaires qu'elle trouvait le
 moyen de lire. Le roi en eut la preuve par les lettres qu'il trouva dans la
 cassette de cette princesse après sa mort. Un petit coquin, dit-il à madame
 de Maintenon nous trompait. Comme j'aurai à traiter ce qui concerne les
 jésuites , je ferai connaître d'avance, à l'occasion de la mort de la
 duchesse de Bourgogne , l'opinion qu'on avait d'eux à la cour, dans le temps
 le plus brillant de leur règne. L'acte de catholicité qui doit être le plus libre
 est sans doute la confession, quant au choix du ministre; et jamais il n'y en
 eut de plus contraint dans la maison royale et surtout dans la famille. Le
 Dauphin a communément pour confesseur celui du roi , son père. Cet usage
 pourrait faire regretter la confession aux rois protestants. Toutes les
 consciences de la maison royale étaient , sous

The text on this page is estimated to be only 24.29% accurate

BÈCLNE I>£ inouïs XIV. 43 Louis XIY, entra les maïos des jésuites ; mais il>ne tiot qu'à lui de s'apercevoir coinl>ien la crainte qu'il inspirait , ou le deâir de lui plaire, y avaient de part. Dès que la duchesse de Bourgogne parut en danger, le jésuite la Rue, sou oonfess^ir ordinaire , se présenta pour la disposer à la mort. Dans oe moment, où Ton ne craint plus les rois mêmes , elle montra une telle répugnance, que rhabile jésuite, pour épargner à sa compagnie un plus grand éclat, dit à la princesse que si elle avait plus de confiance eu un autre que lui, il irait le cliercher. Elle lui nomiTia sur-le-champ Biilii, prêtre de la paroisse de Versailles. C^eiui-ci ne s'étaut pas trouvé, elle demanda mu père Noël , réeoUet ; oe qui prouve un étoi» gnement très-décidé pour les jouïtes, d'autant plus que Bailli ^ était fort suspect de jansénisme, la plus noire des taches aui yeux du roi. Les jansénistes avaient alors restime publique. Ce dégoiit marqué pour la société n'était pas un exemple unique. Henri-Jules deBourbon Condé avait réclamé en mourant le père de la Tour, général de l*Oratoire^ l'horreur des jésuites > ^ et pea agréable au roi. li est vrai que Henri*Jules se conduisit en courtisan jusque dans la manière de mourir. Il envoyait chercher le père la Tour dans un carrosse de louage ,^ et on Tintroduisaît conune en bonne fortune, par u[i esc

The text on this page is estimated to be only 21.86% accurate

44 IUMOI AES DB DliCLOS. vérole. La reine d'Espagne , première femme de Philippe V, changea , en mourant, son jésuite contre un dominicain. Les jésuites voyaient souvent se vérifier le mot jdu premier préddeni de Harlay. Des jésuites se trouvant à Ma audience avec des oratoriens : Mes pères y dit le caustique magistrat en s'adressant aux premiers, // faut vinre avec vous; et se tournant vers les oratoriens , et mourir avec vous. Les malheurs domestiques de Louis XIV, tels que nous venons de les voir, n'étaient pas adoucis par la certitude de la paii. On espérait y parvenir, depuis que la négociation était entamée avec les Anglais; mais il se trouvait encore bien des obstacles de la part de leurs alliés * . La victoire que le maréi^al de ViMars rriporta sur eux à Denaiu les rendit [)lus trailables. Villars, d'une ligure distiiigee , d'un air avantnL;eu\ , d'un caractère qui rétait encore plus, fanfaron , mais très-brave , sachant mieux que personne se prévaloir de la part qu*ii avait à un iieureux succès , et en usurper le reste , était un général fiât pour des Français , à qui la gaieté unie au courage inspire la confiance. Un homme de ce caractère frappe et saisit [)lus leur imagination qu'un homme modeste, à moins qu'il ne soit d'un ordre supérieur et reconnu , tel qu'un Turenne. Lorsque Viliars entra « dans le monde , sa mère lui dit : Fiirkz Un^ours de vous au roi , et Jamais à €pautres. Il parla de lui à tout le monde, et n*en réussit que mieux. Quoi qu'il en soit , il a été utile à la France. L'affaire de Denain , suivie de plusieurs autres succès, lit regretter aux aihés de n'avoir pas accepte les conditions offertes à Gertruydenberg ; et tous les articles de la paix furent bientôt arrêtés. Celui qui demanda le plus de discussion regardait les renonciations. Nous avons vu que T Angleterre exigeait, pour préUminaire , que jamais les couronnes de France et d'Ks[jaiZi iO ne pussent se réunir sur une même tête. Il s'af^issait doni' do faire renoncer Philippe V, pour lui et sa (M^stérité, à la couronne de F rance , > Les préliminaires copvenus entre landais essayèrent «l'y |Mrler comme à In France et rAn^;l« (erre furent corn- riertruyrtenherg; mais le cardinal de mnniqoés nux autres puissances, dè« le PoHgnac leur im{>osa«ilence : Messieurs, moltdefévrier 171 1. I.esconférences pour leur dit il, les circonstances sont chaHla paii générale s'ouvrirent à T frf-rht ; ' : , U faut chan ier de fon. Notis trmle 39 jiiuvkr J712. Les ndaistres Itul- (tirms chez vous, de vous, et «omvoim. i^idui^cd by Google

f. 102 v. BOJNB D^e LOUIS XIV. 4^e et que le duc de Berri et
 d'Orléans fissent une pleine renonciation à la couronne d'Espagne, sur
 laquelle ils avaient des prétentions communes du chef d'Anne d'Autriche,
 femme de Louis XIII, aïeule du duc d'Orléans et bisaïeule du duc de Berri.
 Celui-ci avait de plus les droits qu'il tenait de Marie-Thérèse, son aïeule,
 femme de Louis XIV. Ces renonciations étaient jugées d'autant plus
 nécessaires, que Philippe V, avant que de passer en Espagne, avait pris, pour
 la conservation de ses droits à la couronne de France, des lettres patentes,
 telles que Henri III les avait en allant régner en Pologne. D'ailleurs, Philippe
 V, dès le commencement de son règne, en 1703, avait donné une
 déclaration interprétative du testament de Charles II « pour assurer les
 droits du duc d'Orléans à la couronne d'Espagne ; et ceux du duc de Berri
 faisaient un article du testament même. Notre ministre opposait « que, par
 les lois fondamentales de « France, le prince le plus proche de la couronne
 est l'héritier « nécessaire; qu'il succède, non comme héritier simple, mais «
 comme maître du royaume, non par choix, mais par le seul « droit de
 naissance ; qu'il ne doit sa couronne ni à la volonté de « son prédécesseur,
 ni au consentement de qui que ce soit, mais à « la constitution de la
 monarchie, 5 Dieu seul : qu'il n'y a que Dieu « qui puisse la changer, et que
 toute renonciation serait inutile. » Milord Bolingbroke répondit : n Vous
 êtes persuadés, en « France, qu'il n'y a que Dieu qui puisse abolir cette loi
 , sur « laquelle le droit de votre succession est fondé ; mais vous nous «
 permettrez aussi de croire, dans la Grande-Bretagne, qu'un « prince peut
 renoncer à ses droits par une cession volontaire; « et que celui en faveur de
 qui cette renonciation se fait peut « être soutenu avec justice dans ses
 prétentions ; et les puissances ces qui ont accepté la garantie du traité. Enfin,
 monsieur, la « reine m'ordonne de vous dire que cet article est d'une si «
 grande conséquence, tant à son propre égard qu'à celui de « toute l'Europe,
 qu'elle ne consentira jamais à continuer des « négociations de paix, à moins
 qu'on n'accepte l'expédient « qu'elle a proposé, ou quelque autre aussi
 solide » > Voyez le rapport du comité secret, même du 33 mai 1712, de
 la cour de France à Londres, où se trouve le même - Londres même réponse du
 marquis de Torcy, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.56% accurate

46 Louis, qui a? ail si flonrait dicté des isondiUoiu, n'élail plus eu état de rejeter, pas même de dîsenter, odles qui lui étaient prescrites. Il fellut consentir aux renonciations. Les Anglais n'étaient pas encore séparés de leurs alliés , l'affaire de Denain n'etail pas arriv'i'p , et il y avait autant de vérité que de eoiimpliment dans la lettre du maréchal de Villars au duc d'Onnood, général anglais, qui venait de remplacer Marlborough : Les ennemU du roêoni d^à ienii qu'Us n'otU plus avec eux les Graves Anglais. Le ministère de i rance parut si opposé à la renonciation , que celui d'Angleterre offrit pour Philippe VralUrnative ou de garder FEspagne et les Indes, en renonçant actuellemoiit pour lui et sa postérité au trône de France , ou d'y conserver tous ses droits , en cédant la couronne d*£spagne au duc de Savoie , et recevant en échange les royaumes de Naples et Sicile , la Savoie , le Piémont 9 le Montferrat et le duché de Mantoue ; et , au cas que lui ou quelqu'un de ses^escendants parvînt à la couronne de France, tous ces états échangés y seraient réunis, à rexception de la Sicile, qui passerait h la maison d'Autriche. Louis XIV n^oublia rien pour engager son petit-iils à accepter le dernier parti ; mais Philippe avait reçu trop de preuves de rattachement des Espagnols, pour les abandonner* Il ne balança pas ; et» le 5 novembre 1712, il fit, en pleins cortés s sa renonciation à la couronne de traiee. Le jour suivant, il en donna avis à son frère leducdeBerri , par une lettre commiini([uée à la jutUe*, et .qu'il accompagna d'un modèle de rononciciouà la couronne d'Espagne, pour les ducs de Berri et d'Orléans. La renonciation lisdte , au nom de ces deux princes^ dans les eorUs d'Espagne , y avait toute la force et Tauthenticité possibles. Il n'en était pas ainsi de celle de Philippe en France. Il faOait qu'elle y fût ratitiee avec le même appareil que les deux autres ravnient été à Madrid. Louis XTV offrait de faire enrej^istrer au parlement une déclaration contenant les .renonciations respectives ; mais les Anglais, et surtout leurs alliés , pour rom* nlnijitre de France, et la ripUqm La i unie , en F.spagne, répOlldMCOft' Lm états-gëaéraax m iioBuæiàl en «eil d'État en France.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.05% accurate

BàOffB DI LOUIS XIV. 47 pre la négodationet pour
coatinawlaguene,eiigeaient iasane» tioD des états généraux de France.
Ilasavaienteombien Jesrenon* dations et les serments afaient déjà été
illusoires. Louis XIII les avait faits lors de son mariage avec Anne
d'Autriche; Louis XIV les avait renouvelés a Ja paix des Pyrénées, en
épousant Marie-Thérèse : cela n'avait pas empêché l'invasion de la Francbe-
Comté et d'une partie des Pays-Bâs espagnols , après la mortde Philippe IV.
Quelle forme plus saerépouvait*ott don^ ner aux nouvelles renonciations,
sans la sanction des états? Louis , accoutumé à concentrer tout TËtat dans
sa personne , ne concevait pas qu'on pût réclamer une autorité conûruiative
de la sienne. Cependant la paix devenait tous les jours plus nécessaire, et il
fallait contenter les alliés. Un comité, composé des duos de Beauvilliers , de
Chevreuse , de Gbarost , de Uumiè* res , de Saint-Simon et de Noallles , ffit
cbaigé de chercher un moyen de parvenir au but qu*on se proposait , sans
rassemblée des états. ♦ On proposa de convoquer les [^rinces du sang^ les
ducs et pairs, les ducs vérifiés ou héréditaires non pairs , les oiliciers de la
couronne, les gouverneurs des provinces, et les chevaliers de rordre, qui
représenteraient ta noblesse. Mais le corps de la noblesse ne pouvait être
régulièrement représenté que par des députés nommés par elle-même; le
clergé ne se croirait pas représenté par les pairs ecclésiastiques , si la
noblesse ne croyait pas Vélre par les ducs et les ofliciers de la couronne, i^e
tiers paraîtrait à Tinstant, et les parlements, qui en sont la principale partie,
ne seraient pas satisfaits de Punique personne du chancelier, qui d'ailleurs
ne serait regardé que comme offider de la couronne. On en concluait que
cette assemblée ne serait qu*une fausse image d'états , qui , sans en avoir le
poids et l'autorité, n'en blesserait pas moins le roi, qui n'en voudrait ni la
réalité, ni l'apparence. Saint-Simon , ivre jusqu'à la manie de son titre de
duc et pair, prétendait que l'assemblée des princes du sang , des pairs , des
ducs héréditaires et des officiers de la couronne , représenterait parfaitement
les parlements de la première, de la seconde et du commencement de la
troisième race. Les mouumeuts de ces temps-là sont si obscurs, qu'ils se pré

48 HBMOIBBft DB DUOLOB. teot à toutes sortes de systèmes. Le duc de Saint-Simon avançait que dans ees pariemeDts {placita) il ae se trouvait que les grands vassaux laïques et eeclésiastiques, ces derniers par leur titre seul de grands vassaux. L*armée, qui était proprement ia noblesse , assemblée dans le champ de mars, sans délibérer elle* même, attendait et recevait les décisions, les lois des placita. Les discussions de notre comité ne décidaient pas l'affaire; Boliugbroke la termina sur la forme avec les ailles, comme il avait déjà fait sur le fond avec notre ministre. Depuis longtemps la France et l'Angleterre jouent le principal rôle dans les guerres générales de TEurope. Dès que ces deux puissances, qui fournissent les subsides, sont d*acoord, les autres sont bientôt obligées d'accéder. Dans le système actuel, la nation la plus riche fait la loi. La reine d'Angleterre consentait à la paix , et Bolingbroke , son ministre, avait intérêt de la &ire, pour abaisser le parti de MarlboTough. D'ailleurs, dans un voyage qu'il avait fait en France pour discuter les préliminaires, il avait été très-sensible aux égards que le roi lui marquait. Quoique ce prince fût alors dans un état d'iuimili.iliuii , l'Europe était depuis si longtemps accoutumée à le regarder comme le grand roi , que l'impression en subsistait encore. Un étranger, quel qu'il tût, se trouvait trèsflatté des moindres distinctions de ce monarque. Buis, plénipotentiaire des Hollandais, qui dans les conférences avait déclamé si indécemment contre le roi, étant venu ensnite ambassadeur en France, devint un de ses plus passioiMes admirateurs. Bolingbroke fit donc approuver aux alliés le projet de déclaration que le roi avait offert sur les renonciations. Il leur fit voir que si la France était jamais assez, puissante pour revenir contre ses engagements , rien ne rarréterait ; mais que l'intérêt des puissances réunies de FEurope serait la plus sûre des garanties , la force étant toujours entre les princes l'interprète des traités. Les principes, ou les préjugés nationaux, sont inaltérables. On est généralement persuadé en France que si la famille royale» la branche directe, venait à s'éteindre, Taîné de la branche espagnole passerait sur le trône de France, au préjudice de tous Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.02% accurate

Biom Loms xit. 49 les piinces du sang qui ne seraient pas sortis de Louis XIV, Louis XV, etc. On n'est pas moins wDvainea que les deux couronnes ne seraient pas réimées sur la même tête ^ La forme des renonciations étant convenue , les ducs de Berrê et (l'Orléans se rtiidnent, le 15 mars 1713, au parlement, où se trouvèrent le duc de Bourboun , le prince de Conti , [^rinces du sang; les deujL légitimés, ie duc du Maine et le comte de Toulouse ; cinq pairs ecclésiastiques, et ce qu'il y avait de pairs laïques - en état d*y assister. Le chancelier (de Pontchartrain) n^ayant point eu ordre du roi d'y aller, ne fut pas fâché de s>n dispenser, sachant mieux que personiie la valeur de cette céré* monie. Le duc de Slirewsbury et Prior, plénipotentiaires d* Angle» terre, le duc d'Ossone, plénipotentiaire d'Espagne , à Utreeht, et qui était pour lors à Paris , étaient placés dans une des lanternes ou tribunes, chacun ayant une copie des pièces .dont on allait faire le rapport , pour eu suivre la lecture. Les gens du roi ayant exposé le sujet de rassemblée , le doyen du parlement (le Nain) lut la lettre de cachet et les lettres patentes du mois de décembre 1700 , qui conservaient à Philippe V et à sa branche, quoique absente et non régnicole, les droits à la couronne de France. On lut tout de suite sa renonciation , qui fut mise en marge des registres, pour annuler les lettres patentes. De là , on passa aux renondations des ducs de Béni et d'Orléans à la couronne d'Espace, pour eux et pour leur postérité mâle et femelle. Les conclusions du procureur général et Tarret du parlement , furent lus et approuvés; les magistrats sortirent pour prendre ' Louis XV ayant la petite vérole ao forme à celle de i'raoce. Lcê ordres mois d'octobre 1728, et le eonrrier ayant étaient donnés pour partir le lendemain ; manqué un jour en Espagne , Philippe V mais le courrier apporta, aa moinnit du supposa que le roi, son oeveu, était départ, la nouvelle de la convakiiceuce mrt : il fit aasaitdt assembler la Junte, du roi. Je tiens ee fait de la dnehetsa •t dèdnra qu'il allait passer en France de Saint-Pierre, dame du palais de la a\er îe second de ses fils, laissant la reine d'Espagne, et du maréchal de couronne d'I^pague au prince des Astu-Braucas, ambassadeur de France àllaries, son aiiié , qui la préférait, et qui lit drid, présenta ù la cérémonie d« U reaonéMn% la chapelle sa ronondation en ciation dn prince des Astnrlet. 5

The text on this page is estimated to be only 23.99% accurate

50 MÉMORIBS DK Docum. la fobe raqge, minran se plaeeer aux hanta Mgjts^ et Tartét fiit proDonoé en pleiie aodiôiee el à portes oofertes. Je dois observer que le roîd*Espdgne, prenant dans ses qualités celles de roi de Navarre et de duc de Bourgogne, le parlement mit daii» l'enregislrcment : .sans approbation des titres. Je me permettrai de rapporter ici un fait assez puéril en soi, mais qui a*eiï feia que mieux connaître dans qael esprit un gou▼ emeor et un précepteur, alors deux hommes démerite, étaient cependant obligés, sons les yeux do Louis XIV, d'éloTer des princes qui pouvaient éventuellement monter sur le Uène, ce qui venait même d'nm er à Philippe V. Le premier président ^de Mesmes) ayant ouvert la séance, par un compliment au duc de Berri , ce prince, qui avait appris une réponse de six lignes , dit et répéta fiusieurs fois : Monsteur...; mais sa timidité naturelle, augmentée par le spectacle de Tas* semblée , ne lui permit pas d'ajouter un mot; de sorte que le premier j ri sident, ayant attendu le peu de temps qu auraient pu durer deux phrases , s'inclina profondément , comme si la réponse eût été finie, et termina rembarras du duc de Berri et assistants. Ce prince , affligé du déconcertement où il s*était trouvé , ne levait pas les yeux , et garda un silence morne jusqu'à Versailles. L'our .ijouter le défjit à la duuleur, a son arrivée la princesse de Mnnt iiban, Bautru-\ogent , vint au-devant de lui, et, avec une flatterie plate et un engouement de femme de chambre, fé« iiciu le pauvre prince sur réloqueoce qu^il avait fait paraître au parlement. Elle ne disait pas un mot qui ne filt un coup de poignard pour une âme déjà noyée dans la douleur. Le prince , n*y pouvant plus tenir, s'échappa brusquement, et, lorsqu'il fut en liberté, s'abandonna aux larmes et aux cris. N'osant aonimerleroi, il s'emportait contre le duc de Beauvilliers , son gouverneur, *qu'il accusait de sa mauvaise éducation. « Xétais cadet , disait-il en sanglotant , j'avais autant de dispositions que mes aînés : on a eu peur de moi , on ne m*a appris qu'à chasser, on n'a cberclié qu'à m'abrutir, on y a réussi; on m*a rendu incap.il le de tout. »> Cet état violent dura deux heures , avec des apostroplit'S réitérées à la princesse de Moutauban. On eut Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.39% accurate

BftGNB i>B LOUIS XIY. 6t beaucoup de peine à le calmer, et à lui persuader que le compliment qu'elle lui a?ait fait n^était qu'une hde adulation sans malice. Pour domier encore un échantillon des platitudes de cour, je noierai ici que la duchesse de Berri étant accouchée d'uB iili qui vint à sept mois, les plus robustes courtisans se trouvèrent nés à pareil terme, ce qui n'empêcha pas l'enfant de mourir an bout de huit jours. Les renonciations symi été acceptées , la paix fut bientôt (pondue entre la France et les alliés, excepté l'empereur. Elle fut signée n Utrecht le 11 avril, et publiée à Pans le 25 mai 1713. Ce traité y et ceux qui en furent la suite, sont si connus et se trouvent dans un si grand nombre de livres, que je n'en rapporterai pas les articles. Une chose peu importante , mais as« ses singulière , c'est que l'abbé de Polignac , un de nos plénipotentiaires à Utrecht, of)tint le chapeau de cardinal à la nomination de Jacques III comme roi d'Angleterre, dans le temps que l'abbé signait les articles qui excluaien ce prince du trône , dont en assurait la possession à la branche protestante d'Hanovre. Par un accord particulier de la reine Anne avec Louis XIV, cette princesse convint de faire payer sept cent cinquante mille livres de douaire à la reine Marie d'£ste, veuve du roi Jacques II ; et, pour éviter toute difficulté sur les quittances qu'elle n'aurait pas pu signer, lirhie et. ïny le terre, de France, etc., llfutcoU" venu qu'elle signerait simplement : Marie, reim. Quoique l'union des royaumes d*AngJeterre, d'Écosse et d'Irlande eât été faite sous le titre de Grande-Bretagne, les Stuarts y avaient encore beaucoup de partisans. Une association nom* Lreuse d'Écossais avait présente en 1711 , à la reine Anne, une adresse par laquelle ils l'assuraient de leur fidélité, puisqu'ils l'avaient n connue, quoiqu'elle ne dut pas être leur reine , fixant un frère à qui ils la suppliaient d'assurer la couronne , et de lui donner en attendant cent mille livres sterlings de pension. La reine aurait travaillé de grand cœur à se donner ce frère pour successeur, si elle eût eu la moindre espérance d*y réussir, et avait toujours su gré à Louis XIV d'avoir donné asile à cette famille inalbeureuse; et ces sentiments n'avaient pas peu contribué à la disposer à la paix. Dès qu'elle fut conclue , cette prin*

The text on this page is estimated to be only 25.89% accurate

« 53 MBMOIIIES DE DUCLOS. cesse désira que Louis XIV acceptât, en signe d'aniitié'. Tordre de la Jarretière ; et ce prince ne s'y fût pas refusé, sans la crainte qu'il eut d'affliger la reine Marie. T.ef» mnrs de l'année suivante, le prince Eugène au nom de renipereur, et le maréchal de ViUars au nom du roi , signèrent la paix à Rastadt ; et le 7 septembre , elle fut oondue avec l'Empire à Bade , par le maréchal de Villars , le comte du Luc- Vin* timiile , et Gontest, muttre des requêtes. On ne fit dans le traité de Bade aucune menUon de Milippe V« queFempereur ne reconnaissait pas pour roi d'Espn^^ne; comme Philippe ne reconnaissait pas Charles VI pour empereur. Les conditions de la paix n'étaient pas assez agréables au roi pour qu'il en reçût les compliments avec plaisir; aussi refusat-il d'en recevoir Croirait-on, si Ton ne savait jusqu'où peut aller la témérité d'une favorite, que la princesse dçs Ursins arrêta pendant plusieurs mois la conclusion de la paix? Cette femme a joué un rôle si singulier, même dans les affaires générales, qu'il est à propos de la faire connaître. Anne-Marie de la Trémouille, veuve de Talleyrand, prinoe d« Chalais , épousa ensuite le duc de Braeciano, de la maison des Ursins, dont elle resta encore veuve en 1698. Le duché de Bracciaiio ayaut été vendu pour payer les dettes de la maison des Ursins, elle prit le nom de prmcesse des Ursins. Lorsqu'on ht la maison de la première femme de Philippe Y, fille du due de Savoie Victor-Amédée , la princesse des Ursins fut nommée dame d'honneur de la reine ^ se rendit bientôt maîtresse absolue de Tesprit du roi et de la reine , et rien ne se faisait en Espagne que par ses conseils. Quoiqu'elle eût par ellemême le plus grand crédit, elle était encore np})uyée par la France. La marquise de iMamtenon, ayant intérêt de prévenir favorablement Louis XIV pour la princesse des Ursins , la lui peignait comme une Française zélée, dont il pouvait se servir pour gouverner lui*même son petit^fils. C'était le prétexte : le * Louis XV a iisveilleineiit , et par les mêmes raisoius , rofciâc les compliments sur la i>aix avec les Anglais , candno à Parit le 10 f«fTl«r IW, èt pablta le 21 jain de la même année. Les préliminslref I forçat signés te 3 ooTembre 1762. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.63% accurate

BÉGHB DB LOUIS XIT. 58 vrai motif de madame de Maiulenon était d*etre instruite par sa protégée de tous les secrets de la correspondance d'Espagne. Torey, uoiquieinent attaché à Louis XIY, ne s'était jamais as* eervi à oommaniquer ses dépêches à madame de Maintenon ; aussi ne raimait*ellé point. Aucune femme régnante ne pardonne à un ministre de ne la pas préférer à son maître. La princesse des Ursins, ivre de sn faveur, crut pouvoir tout se permettre. Eiie intercepta une dépêche que l'abbé d'Estrées, ambassadeur de France à Madrid, écrivait au roi, et danslaqudle, en ûiisant un tableau de la cour d'Espagne, il disait que la princesse des Ursins exerçait un empire despotique sur tout ce qui rapprochait , excepté sur un nommé Boutrot d'aubîgny, son intendant, par qui elle était subjuguée, et avec qui elle roneliait. Il njmit iit, par égards, qu'on les croyait mnriés. La princesse, ne se trouvant offensée que du dernier mot ^ eut Fimpudenoe d'envoyer la lettre t Louis XiV, et d'écrire en marge : Pour mariée^ non. Un procédé si leste n'était ni dans les mœurs du roi , ni dans la prudérie de madame de Maintenon. Le prince renvoya la lettre à son petit-OLs, et en exigea de chasser m idanie des Ursins. L'ascendant qu'elle avait sur Philippe céda , pour le moment, à la dévotion et à Tobéissanoe que Louis avait toujours inspirée à sa famille. La princesse des Ursins , éloignée de la cour d'Espagne et rejetée de celle de France, resta quelque temps dans une espèce dV^xii a Toulouse. Madame de Maiotenon n'osa d'abord la défendre ; mais elle recreltait sa correspondance d'Espagne. Elle laissa donc refroidir le ressentiment du roi , fit valoir, par degrés, ladouleur qu'avait causée au roi et à la reine d'Espagne le sacrifice de leur favorite , l'utilité dont elle pouvait être à Madrid, les remords qu'elle avait de sa conduite, et surtout d'avoir déplu au roi; de sorte que ce prince, croyant corriger quatid il punissait , consentit au retour de l'exilée , rappela l'abbé d'Estrées, qui ne pouvait èire df^sonnais que désa£,^réableinent à Mririd ; et, pour l'en dédommager, on lui donna l'ordre du Saint-Esprit. C'est le premier exemple de cette grâce accordée à un eoclésjastjque non prélat.

54 MléuOIBBS DB IHIGI.08. Le roi et la reine d'Espagne avaient un goût si décidé pour la princesse des Ursins , que son absence la leur avait rendue plus chère. Elle reparut à Madrid avec plus d'éclat et d'autorité que jamais. Dans un voyage qu'elle fit aux eaux de Bagnères, pour sa santé, elle fut accompagnée par un détachement de gardes du corps. Elle continua son commerce avec d'Aubigny, mais avec plus de discrétion , par la crainte qu'elle avait de Louis XIV, et surtout qu'on ne la soupçonnât d'être mariée. D'Aubigny, respectueux en public pour sa maîtresse, la traitait quelquefois en particulier avec Teropire qu'un amant trop inférieur, soit mépris, soit système, prend toujours à l'aise sur une femme d'un haut rang, ce qui ne contribue pas peu à la , lui attacher. Quelque brillante que fût la position de la princesse des Ursins , elle ne la crut pas sûre. Elle s'était déjà vue sacrifiée aux volontés de Louis XIV, elle pouvait l'être encore : elle résolut donc de se faire un état indépendant en se procurant une son* veraineté, et jeta ses vues sur la ville et le canton de la Roche, en Ardenne, Hupès Ardeanx , à douze lieues de Luxembourg. Elle engagea le roi d'Espagne, qui ne savait rien lui refuser, à être de cet article une des conditions de la paix qui se traitait à Utrecht. Pour rendre Louis XIV plus favorable à cette prétention , elle offrait de stipuler dans le traité la réversion , après sa ' mort , de la souveraineté de la Roche à la couronne de France. ' Elle avait un projet ultérieur qu'elle ne déclarait pas encore : c'était de proposer dans la suite au roi de la faire jouir des droits de souveraineté en Touraine, en échange de la Roche. Elle goûtait d'avance le plaisir d'étaler sa gloire dans sa patrie, et doutait si peu de l'acceptation du roi, qu'elle envoya d'Aubigny acheter près de Tours un canton agréable, un terrain propre à bâtir un château vaste et commode , et l'étendue nécessaire pour les jardins. d'Aubigny exécuta les ordres de la princesse de la manière la plus conforme à la destination du château. On était étonné de voir faire une si prodigieuse dépense par un simple particulier, que Ton connaissait pour fils d'un procureur de Paris, et dans un lieu sans justice ni seigneurie, circonstances qui auraient paru assez indifférentes, si l'on n'eût su Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.95% accurate

HÀGHB DS LOUIS XIT. 55 pour qui et pour quoi se faisait nntel établissement. Nousalluiis voir que In princesse ch.s Lrsins n'a janiais j u en |ouir. Ce château yiioaiiiié Cbanteloup , resta à d'Aubiguy pour prix Ue -ws lenrioës. Il se maria après la mort de sa maîtresse » et mourut en 1788, laissant une fille unique très^ridie, qui épousa le marquis d*Armantières-€onflan8. 1^8 plénipotentiaires d'Espagne étant charités par leurs instructions d'appuyer la clefiande de la princesse des Ursins , elle crut qu'il était de sa dignité d'avoir à Utredit une manière de ministre à elle : ce fut le baroo de Câpres Bouraonville , qui se fit assez mépriser par le contraste de sa uaissance et de sa commission. Aucun des ministres ne voulut traiter avec lui , ni le reconnaître. Les dégoûts, les humiliations qu'il affronta dans lltrecht firent sa fortune en Espagne, et il se crut bien dédommagé. L'honneur qui se vend , si peu qu'on en donne , est toujours payé plus qu'il ne vaut. Les recommandations de Philippe V, et les sollicitations de la princesse des Ursins, furent inutiles. Louis XIV avait d*a* bord vu avec assez d'indifférence les prétentions de cette ambitieuse ; mais la marquise de Maintenon , réduite à voiler sa grandeur réelle, ne put di;zérer que sa protégée [prétendît se taire osteihibiement soun eraiiii' , clicrclia les nioye?Ts de la perdre dans l'esprit du roi , et ue tarda pas a les trouver. Les pLénlpotaitiaires d'Espagne sollicitaient vivement en faveur de madame des Urstns, mais ceux de Hollande ne voulurent absolument consentir à rien : la paix ne se concluait point. Louis XIV, impatient d'en recevoir la nouvelle, apprit les motifs du retard(int nt , en fut indigné; et madame de Maintenon approuvant fort la colère où il était , il lit ordonner aux plénipotentiaires de son petit*fils de signer sur-le-champ; sans quoi, ajou* ta-t-il, r£spagne ne devait plus rien espérer de la France. La princesse des Ursins, voyant échouer son projet de souve* laineté personnelle, ne songea plus qu'à régner précairement à Madrid; mais elle conçut bientôt de plus hautes espérances. La reine d'Espagne, attaquée d'humeurs froides , languissait depuis longtemps, et mourut le 14 février 1717. Madame des UrsiDS s'imagina qu'il ne serait pas impossible de lui succéder. Voici sur quoi elle se fondait. Digitized by Google

56 MteOTBSS DS DUCL06. Philippe V, né avec un caractère doux et pnf^seux , plevé dans la soumission à l'égard du duc de Bourgogne ^ soo frère aloé, à qui il était d*abord destiné à obéir , en avait contracté tontes les dispositions à se laisser conduire; et madame des Ursins en faisait, depuis plasieurs années , Texpérience par eltemême. Ce prince d'ailleurs, nourri dans la dévotion avec une cime timorée, était partagé d'un tempérament brillant, qui lui rendait une femme nécesisaire. Il n'avait découche d'avec la sienne que dnq jours ayant sa mort; et quoiqu'elle fât dans un état fort d^ôûtant, il usa toujours des droits d'époux. Il avait plusde besoinsque de sentiments ; car, le jour même qu*on portait à l'Escorial le corps de la reine , il alla à la chasse ; et , en revenant h cheval , ayant aperçu de loin le convoi , il s'en approclia pour le voir passer. Madame des Ursins était trop âgée pour avoir des enfants; mais le roi avait trois fils qui paraissaient assurer la succession , et, avec son ardeur et ses serupnles, il lui sufBsait de trouver une femme, et qu'elle lût la sienne. Pour resserrer de plus en plus Fintiinité , madame des Ursins se fit noiiimereuse constiuiia elle-ni('aie gouvernante des enfants, qui ne pouvaient pas être en meilleures mains, pour leur conservation , que dans celles de la personne dont c'était le plus grand intérêt. Ëiie tira le roi du palais où la reine était morte; et, au lieu de le mener dans un autre , tel que Buenretiro , où la cour pouvait être logée, elle le conduisit à rhôtel de Medina-Coeli , afin que le peu de logement en écartât l'affluence des courtisans. Il n'approchait du roi que trois ou quatre liommes i>our Tamîiser, sous le nom de recreadores , dont la princesse était sûre. Son appartement n'était séparé de celui du roi que par une galerie découverte. Le prétexte de conduire les infents chez leur père, autorisait assez la gouvernante à traverser librement la galerie; mais elle voulait voir le roi a (i autres heures; et, pour ne pas avoir de témoins de son assiduité, elle donna ordre d'enclure de planclies cette galerie. Il se trouva que l'ordre fut donné un samedi au soir. Les ouvriers faisant scrupule de travailler un di* manche i le contrôleur des liâtiments'demanda au père Robinet , jésuite français , confesseur du roi , si Ton pouvait travailler uu

The text on this page is estimated to be only 25.81% accurate

67 tel jour. Le courtisan voulut d'abord éluder la question; mais étant pressé de répondre, le honnête homme prit le dessus : Oui, dit brusquement le père Robinet, traouâUez le dimanche, même le jour de Pâques, si c'est pour détendre la galerie. La princesse des lir^ins ayant donné les dispenses, la galerie lut faite. Dès ce moment, la cour ne douta point que le roi n'épousât; madame des Ursins; mais Aobinet rompit absolument ce mariage. Le roi, aimant à s'entretenir des nouvelles de France avec son confesseur, lui demanda un jour ce qui se disait de nouveau à Paris : Sire, répondit Robinet, on y dit que Votre Majesté va épouser madame des Ursins. Oh ! pour cela, non, dit le roi sèchement, et passa. Madame des Ursins, instruite de ce dialogue court, mais intéressant, comprit qu'elle devait abandonner son projet; mais, ne pouvant monter sur le trône, elle songea du moins à y pkicer celle qui lui paraîtrait la moins propre à Toccuper, qui lui en eût Tobligation, et la laissât régner. Elle jeta les yeux sur Éiisabeth Famèse, nièce du dnc de Parme *. Elle imagina que cette prin* cesse, renfermée dans le petit palais de Parme, n'ayant reçu aucune éducation relative à un grand état, devait ignorer toute espèce d'affaires, et se trouverait trop heureuse, non-seulement d'un eboix si inattendu, mais d'avoir, en arrivant dans une grande cour, une amie qui voulût bien la conduire. Elle confia ses dessrins à l'abbé Jules Alberoni, agent du duc de Parme à Madrid, et lui demanda desédairissements sur la princesse de Parme. L'abbé, qui vît dans Pîinstant la porte de la fortune ouverte devant lui, répondit suivant les désirs de celle qui F interrogeait, et lui dit 9 vrai ou faux « tout ce qui pouvait la confirmer dans son projet. Madame des Ursins, sûre de faire accepter par le roi qudque femme qu'elle eût proposée, lui en parla, la fit agréer, et la de* mande en fut faite en forme. Pendant que le mariage se traitait, ' flisnheth Fnrnrsp, nh h' orfofirc de Nnibourg. Cette m?me Dorothee- Sol692, était tille d'Odoard Famèse et de phie, étant veave, épousa François FarDoraOïée-Sophie, fllllb de réteetenr pala* nète» dac de Parme, frère de ton pro* lia Philippe-GaUIaime, de la braBche nUer mariOdoard.

The text on this page is estimated to be only 28.10% accurate

G 8 MÉMOIRES DB DUCLOS. et pTesque m inonieBt de la
conclnmii , madame des UniBs appritque la princemedeparmeavait en effet
eu peu d'éducation, mais qu'elle avait beaucoup d'esprit liaturel et du
caractère. Ce n'étaient pas des qualités que madame des Ursius désirât dans
son élève. Elle en fut alarmée , et dépêcha un ooiurier pour suspendre tout.
Il arriva à Parme le jour même (16 août) que le mariage allait y être célébré
par le eardinalGozzadioiJ^at à latere, en ?erto de ta proeuration du roi
d^E8pa

The text on this page is estimated to be only 25.67% accurate

MÈQJiR BB LOUIS JIIT. (9 Alberoni n'eut plus rien à dire, et la reine continua sa route , moins disposée à recevoir les premiers services de madame des Ursins , qu'à se venger du deruier outrage qu'elle avait été sur le point d'ea éprouver. lie loi » qui n'avait rien su du courrier de madame des Ursins pour rompre le mariage, fut charmé d'apprendre qu'il allait bientôt jouir d'une femme , et s'avança au-devant d'elle jusqu'à Guadalajara , à douze lieues de Madrid. Quelles que fussent les raisons dont madaine des Ursins prétendait se servir pour s excuser auprès de la reine du cootre-ordre sur le mariage , elle avait commencé par se faire nommer cama^ rera mayor de cette nouvelle reine, comme elle Tétait de la précédente , et alla , pour lui faire sa cour, jusqu'à Quadraqué , sept lieues plus en avant que le roi. S'étant présentée devant elle, on se retira pour les laisser en liberté; un moment après, on enteudit parler fort haut : la reine appela ses officiers , criant qu'cm fit sortir cette folle^ qui lui manquait de respect. Madame des Ursins, tout interdite, demandait en quoi et quel était son crime. La reine, saos lui répondre, ordonna à Damezagun, lieutenant des gardes du corps , commandant le détachement , de iaire monter cette femme dans un carrosse avec deux officiers sûrs, de la faire partir sur-le-champ, et de ne la quitter qu'à Bayonne. Damezagua voulut représenter qu'il n'appartenait qu'au roi de donner un pareil ordre, ^en avez^tmis pas un, lui dit fièremeot la reine , de m^obéir en tout, sans réserve et sans représentation? Il Tavait, en effet, sans que personne en eût connaissance. Étonné que la reine en fût instruite , il vit qu'il n'avait qu'à obéir. Alberoni , exilé d'Espagne, et passant en Italie par la France , coucha une nuit à Aï%. Le marquis, depuis maréchal de Brancas, commandant à Aix, ayant ordre de ne lui rendre aucun honneur, se borna à lui envoyer faire compliment par un secrétaire. Kn même temps un officier, nommé Lottier , qui avnit été attaché au duc de Vendôme, et fort lié chez ce priuce avec Alberoni, demanda au marquis de Brancas la permission d'aller voir cet ancien ami. Le marquis, loin de la lui refuser, y applaudit , et engagea Lottier à faire parler le cardinal. Gelui-d Digitized by Google

«0 MteOISBS DE DUOtOS. les retint tous deux à souper, et dans la conversation raconta ce que je viens de rapporter ; et je le tiens da maréchal de^Brancas , à qui son secrétaire et Lottier en rendirent compte dès le soir même. ^ladame des Ursins fut donc mise dans un carrosse, avec une femme de chambre et deux ofEciers des gardes , sans autres habits ni linge que ce qu'elle avait sur le corps , et partit à huit heures du soir par un froid très-vif , le 29 décembre 1714. Le jour suivant, la reine arriva Taprès-midi à Guadalajara. Le roi vint lui présenter la main à la descente du carrosse, la conduisit à la chapelle, où ils turent mariés; de là, dans une chambre , où ils se mirent au lit , et ils ne se levèrent que pour aller à ia messe de minuit. Le roi , qui permit à Lanti et à Chalais , neveux de la prin* cesse des Ursins « d'aller la joindre, les diargea d'une lettre par laquelle il lui témoignait qu'il était touché de son sort; mais qu'il 11 avaii pu résister à la voioté de la reine, et qu il lui conservait ses pensions. La reine ne changea rien à sa maison , toute composée de créatures de madame des Ursins. On était bien sAr qu'il ne lui en resterait point après sa chute.* Cette reine, si ignorante, disait-H>n, de Tesprit des cours , n'en douta pas un instant. Cependant madame des Ursins avait marché toute la nuit. Un profond silence réîînait dans le carrosse ; elle ne pouvait se persuader ce qui lui arrivait, et ne doutait point que le roi , indigné d'un pareil traitement, ne fit courir après elle. Son illusion dura jusqu'à l'arrivée de ses neveux , qui la joignirent en chemin , et lui remirent la lettre du roi. Elle ne laissa échapper ni soupir iii plainte en la lisant, et ne donna pas la moindre marque de faiblesse. Ses conducteurs, accoutunuls a la respecter et la craindre, étaient aussi frappés qu'elle de cet événement, et la quittèrent à Saint-Jean-de-Luz, où elle n'arriva que le 14 janvier 1715. Quand elle fut libre de son escorte, ses neveux lui apprirent que, le soir même de sa disgrâce, la reine avait écrit au roi, qu'il avait paru ému à la lecture de la lettre, mak n'avait donné aucun ordre. Madame des Ursms , n'espérant plus rien de T Espagne , et se i^yui-cd by Google

The text on this page is estimated to be only 26.59% accurate

« y dirigea sa marche* Arrivée à Bayonne, elle eavoya faire des
eomplimeiiits à la reine douairière d'Espagne » Marie-Anne de Neubourg ,
qui les rejeta , et ne trouva d'asile à Paris que chez le duc de N^rirmoutier ,
son frère, où beaucoup de gens vinrent la voir, îiioius par intérêt que par
curiosité. Pour achever ce qui concerne cette favoriie, j'ajouterai qu'elle
obtint enfin une audience du rai chez madame deMaintenon, et qu'elle
ii*eut pas lieu d*enêtre6ati8foite. Peu de joors après, elle essuya un dégoût
des plus marqués* La reine d'Espagne, prévoyant la régence du dnc
d'Orléans, et de quelle importance serait Tuniou entre les deux inonarcfiies ,
détrompa le roi d'Espagne sur ce prince. Flote et Renaud , qui étaient
toujours prisonniers , furent mis en liberté et déclarés innocents. Philippe V
manda au roi qu'ayant reconnu rinjustice des accusa* tiens eoutre le due
d*Oriéans, il avait le plus grand désnr de se réconcilier avec lui. Le due
d'Orléans écrivit HMlessus , de concert avec le roi , à Philippe V , dont il
reçut la réponse la plus obligeante. Comme madame des Ursins avait été le
principal auteur de cette affaire , le duc d'Orléans crut qu'il était de sou
honneur de lui faire sentir son mépris , et lui lit défendre par le ici de se
trouver en aucun lieu où lui et toute sa famille pouvaient se rencontrer. Elle
vit qu'il fallait penser à une retraite , et aurait choisi la Hollande; mais les
états-généraux la refusèrent. Quinze jours avant la uior du roi, craignant de
se trouver à la discrétion du duc d'Orléans, elle partit, cherchant partout un
asile , passa à Chambéri , à Gènes, et s'arrêta enfin à Rome. Ses pensions de
France et d'Espagne lui furent toujours exactement payées, par les ordres de
Philippe Y et du duc d'Orléans. Le goût de la cour est si adhérent dans le
cœur de ceux qui l'ont suivie longtemps, qu'ils ne peuvent vivre que là ,
dussent-ils y ramper. Madame des Ursins, ne pouvant jouir de la réalité, s'en
consola par 1 image. Elle s'attacha à la maison du prétendant, Jacques III,
dont elle faisait les honneurs et professait l'étiquette. Elle mourut le 6
décembre 1722 , à quatre-vingts ans passés. 11 est à propos que je
rapproche encore quelques faits , qui ont concouru avec ceux que je viens
de rapporter. 6 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.78% accurate

63 MBHOIBES DB DCGLOS* Lorsque madame des Uniiis prit , après la mort &» la pra* mière reine, tant de précautions pour dérober ses desseins aux yeux du public, en retenant le roi dans une retraite inaccessible, elle attira plus que jamais l'attention de la cour sur ses desseins, «t le mystère en fit la publicité. Personne ne douta qu'elle ne tendît et ne réussit à épouser le roi. Le marquis de Brancas , ambassadeur de France en Espagne, en fut persuadé, il était de son devoir d'en instruire son maître; mais sachant, par l'exemple de l'abbé d'Estrées, que la poste ni les courriers n'étaient pas une voie sûre il demanda un congé à Louis XIV pour affaires importantes, l'obtint, et disposa tout pour son départ. Madame des Ursins, soupçonnant qu'elle était l'objet de ce voyage, fit partir la veille le cardinal del Giudice pour aller à la cour de France prévenir et détruire tout ce que Brancas [pourrait dire, en demander le rappel , et faire agréer au roi un mariage dont il lui était encore instruit que par les nouvelles publiques. L'agrément d'une pareille alliance n'était pas facile à obtenir. La princesse de Parme , lorsqu'elle fut destinée au roi d'Espagne, était déjà promise au duc de la Mirandole , qui tenait à honneur la grandesse et la place de grand écuyer. Les articles allaient être signés avec le domestique, quand on les dressa pour le maître. Telles étaient les instructions du cardinal en partant de Madrid. Le marquis de Brancas pénétra le motif de ce départ précipité. Quoiqu'il ne pût le suivre que le lendemain , il fit tant de diligence qu'il atteignit à Bayonne, où, le trouvant couché, il passa outre, emmena tous les chevaux de poste en poste, arriva à la cour deux jours avant le cardinal, et eut le temps d'apprendre au roi l'état de l'Espagne. Quoique Louis XIV fût fort mécontent du mariage de son petit-fils, il jugea cependant les choses trop avancées pour s'y opposer, et se contenta d'en recevoir froidement la proposition, Le cardinal del Giudice, grand inquisiteur de Naples. «ù il avait fait une fortune immense en Espagne, était frère du duc de Salaparuta dans le commerce. Le duc de Salaparuta, conseiller d'état, c'est-à-dire de Giovanazzo , et neveu du cardinal del ministro, créé grand de la troisième classe, fut le prince de Cellamare, sa classe, pour trois générations. Leur ambassadeur en France , dont il sera grand-père, a été Gèliet, était venu s'établir à Naples pendant la régence. i^idui^cd by Google

BÈGHB DB LOUIS XIT« 63 sans donner ni refuser son agrément ; mais cette affaire a lieva de perdre dans son esprit madame des Ursins. Elle s'aperçut bientôt qu'elle était mal à la cour de France; mais, au lieu d'en accuser sa propre conduite, elle s'en prit au peu d'habileté ou même à la mauvaise volonté du cardinal. Elle en fut d'autant plus persuadée, qu'il réussit parfaitement à notre cour. Il avait d'ailleurs à celle d'Espagne un crédit qui, sans balancer celui de madame des Ursins, en était indépendant. Ces sortes de sultanes veulent qu'on n'existe que par elles et pour elles. Elle lui tendit un piège où il tomba forcément. Tout le monde sait que le pape Clément XI, après avoir reconnu Philippe V pour roi d'Espagne, reconnut ensuite l'archiduc Charles dans le moment qu'il vit les troupes autrichiennes sur les terres de l'Église. La crainte est le principe et le ressort de la politique romaine^ depuis que la raison a éteint les foudres du Vatican. Macanias, jurisconsulte espagnol, fiscal ou procureur général du conseil de Castille, fut chargé par le ministère d'examiner de quel poids était, dans l'affaire présente, le parti pour ou contre que prenait le pape. Macanias fit un ouvrage plein d'érudition, fort de principes » et terrible dans les conséquences contre la cour de Rome. Depuis Luther et Calvin, personne ne l'avait attaquée si fortement. Cet adversaire était même plus dangereux que les hérésiarques, parce qu'en discutant le temporel il respectait et professait tous les dogmes. Il réduisit en rien les prétentions de la cour de Rome à leur juste valeur, c'est-à-dire, à peu de chose. L'ouvrage de Macanias fut approuvé du roi et du conseil ; mais, par ménagement pour Rome, on en avait suspendu la publication. Madame des Ursins le fit répandre pour embarrasser le cardinal del Giudice, et le mettre dans la nécessité de se perdre, comme ministre, avec les cours de France et d'Espagne, ou, comme grand inquisiteur, avec celle de Rome. Le cardinal aurait bien désiré garder la neutralité; cela ne lui fut pas possible. Le nonce et l'inquisition d'Espagne jetèrent les hauts cris, écrivirent au grand inquisiteur, le forcèrent de se montrer sur la scène, et de donner un mandement contre Ma

The text on this page is estimated to be only 29.45% accurate

64 HiUOIBSS BB D1ICL08. oannas et son livre. Un mandemeDl d'inquisiteur , daté de Mariy et affiché dans Paris , y parut une chose fort bizarre. C'était eon* tre un Espagnol ; mais cet Espagnol soutenait des maximes françaises, et devraient être de tout pays. D'un autre côté, le roi d'Espagne, encouragé par madame des Ursins, protégea Macannas^le cardinal fut rappelé de France, et reçut en chemin Tordre de ne pas rentrer dans Bladrid. Les choses en étaient là , lorsque tout changea de face par la disgrâce de madame des Ursins. La nouvelle rdne , voulant dé* truire tout ce qu'avait fait cette favorite, fit rappeler le cardinal del Giudice , qui fut chargé du ministère. La cabale italienne commença à se former à la cour, La reine, le cardinal et Alheroni en étaient le point de réunion. Les grandi, et tous ceux qui avaient le. cœur espagnol , formaient le parti contraire ; et la domesticité intime du roi , presque toute com- | posée de Français , influait dans les affaires , et se faisait considérer. Les Français , vivant bien avec les Espagnols , devinrent suspects à la reine. Le plus considérable d'entre eux eUiit !e père Robinet , jésuite, qui avait succédé dans la place de confesseur au père d'Aubenton , que madame des Ursins avait fait renvoyer pour avoir quelquefois luttéde crédit contreelle-Quoique Robinet fût le parfait contraste de d'Aubenton, son poste seul lui donnait une autorité qu'il n'ambitionnait point ; et sa vertu lui procura bientôt tout ce que son prédécesseur tenait de l'intricfue. Madame des Ursins eut sujet de s'apercevoir qu'elle n'avait pas autant gagné au change que le roi et l'Espagne* Jamais confesseur ne convint mieux à sa place, et n'y fUt moins attaché que le père Robinet. Plein de vertus et de lumières, pénétré des plus saines maximes , zélé Français, également passionné pour Fhonneur de TEspagne, sa seconde patrie, ce fut lui qui conseilla au roi de réformer la nonciature , lorsque le pape reconnut l'archiduc pour roi d'Espagne. Une action juste etraisonnable causa sa disgrâce. L'archevêché de Tolède, valant neuf cent mille livres de rente, était vacant; le cardin il del Giudice le fit demander au roi par la | reine. Le prince, avant de se déterminer, voulut consulter son i confesseur. Celui-ci fiit d'un avis tout différent, et représenta oue i^idui^cd by Google

The text on this page is estimated to be only 26.84% accurate

À l'époque de LOUIS XIV, le cardinal ayant déjà toute la fortune convenable à sa dignité, il fallait répartir les grâces, dont la masse est toujours inférieure à celle des demandes et souvent des besoins, il proposa pour Tolède Valero Leza, Espagnol, préférable à un étranger, et dont le choix serait applaudi par toute la nation. Ce Valero, étant curé de campagne, avait rendu les plus grands services à Philippe V, dans le temps que la couronne était encore flottante sur sa tête. Le roi lui avait donné l'évêché de Badajoz. Il fut évêque comme il avait été curé, ne voyant dans cette dignité que des devoirs de plus à remplir, et ne paraissant jamais à la cour. Il est vrai que la résidence n'est pas un mérite si rare en Espagne qu'en France, où le roi aurait toujours la commodité d'assembler sur-le-champ à Paris un concile national. Le roi fit sentir au roi que les Espagnols, à la valeur, à l'amour, à la constance desquels il devait sa couronne, se croiraient tous récompensés dans la personne d'un compatriote tel que Valero; et que c'était enfin répandre sur les pauvres le revenu de l'évêché de Tolède, par les mains d'un prélat qui n'en savait pas faire un autre usage. Le roi le nomma (mars 1716). La reine et son ministre furent outrés de la victoire de Robinet. Les suites les effrayèrent. Ils se liguèrent contre une vertu si dangereuse, et, à force de séductions et d'intrigues, ils parvinrent à faire renvoyer de la cour un homme qui venait demander qu'on s'en éloignât. Robinet, emportant avec lui, pour tout bien, l'estime et les regrets de l'Espagne, se retira dans la maison des jésuites de Strasbourg, où il vécut et mourut tranquille, après avoir plus édifié sa société qu'il ne l'avait servie. L'exil de Macanuas avait précédé la retraite de Robinet, et le roi, en l'exilant, lui donna une pension considérable. L'impulsion que le prince obéissait n'altérerait point son jugement : vrai caractère de la faiblesse. Il ne suffisait pas d'avoir privé le roi de son confesseur, il fallait le remplacer. Il ne pouvait pas plus s'en passer que de femme, quoiqu'une femme lui fût encore plus nécessaire qu'un confesseur. L'une était pour ses besoins, l'autre pour ses scrupules. La reine ne crut pas mieux faire que de rappeler d'Aubertou, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.03% accurate

66 MBMOIfiJKS D£ DUCLOS. que madame des Ursins avait diassé. CTétalt d'abord un mérite auprès de la reines et d'ailleurs ce Jésuite ayant déjà éprouvé que sa place n'était pas iiiiaUaquabU' , en serait plus souple, ttle en jii^ea bien pour elle , et rF>p;i^np s'en trouva plus mal. D'Aubeiiton était un de ces hommes que la socié^ n'abandonne pas dans la disgrâce, qui sont quelquefois dans le cas d'être noyés , mais qui surnagent enfin : elle ne s'y trompe gvèce. L'interrègne de d'Aubenton n'avait pas été oisif. En sortant d'Espagne, il avait passé à Rome , où il fut fait assistant du général, et employa son loisir à fabriquer la fameuse bulle Unigenitus, dont il sera grandement question. Quoique ces Mémoires regardent parUculièrement la France, ses relations avec les différentes puissances m'obligent de parler des autres cours, pour rintelligenee de ce qui se passait à la nôtre. Depuis que la paix était signée, les peuples commençaient à respirer, plus soutenus par l'espérance de ravenir que par leur situation présente; mais le roi , aussi iuniilié par les conditions de la paix que par les malheurs de la guerre , avait encore l'âme flétrie de ses disgrâces domestiques. Le duc de Berri mourut au milieu des réjouissances de la paix , le 4 mai 1714. Be toute la famille royale il ne restait (juam faible rejeton , qu'on n espérait pas de conserver; les princes du sang, éloignes de la tige directe, étaient en petit nombre. Le roi se laissa persuader quMI y pouvait suppléer par des princes adoptifs. Il avait deux fils naturels, le duc du Maine et le comte de Toulouse. Le premier avait épousé une princesse du sang, de la branche des Bourbon-Coudé, dont il avait deux fils. Par un édit enregistré au parlement le '2 août 1714 , le roi appela à la couronne les princes leL^itiincs et leurs descendants, au défaut des princes du sang; et, par une déclaration du 23 mai de l'année suivante 1715 , lé roi , en confirmant son édit , regdit rétat des princes légitimés égal en tout à celui des princes du sang. Quelque opinion quMI eût de sa puissance , il sentit si bien à quel degré il élevait des entants naturels, qu'il leur dit : Je viens de faire pour vous ce que j'ai pu; c'est à vous à raffermir par votre mérita. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.94% accurate

BÈGNB DI LOOIS JLIV 67 Ce ne fut que par degrés que ces princes {jarvinrent à une telle élévation. Touis XIV pensait bien d lière in ment , lorsqu'aux premières propositions de marier le duc du Maine , il répondit : Cet e»/ants4à ne sont pas/aUs pour te marier. Étant devenu dévot, il en aoooida enfin la permission, par principe de conseîenee. Le premier pas, déjà assez difficile, avait été de faire légitimer des nifanls sans nommer la mère , la marquise (ie Montespan, dont le mari vivait. Le procureur général IJarlay, homme à moyens, y pourvut; ee qui lui mérita ou lui valut dans la suite la place de premier président. Il imagina Fessai du , qu'on fit légitimer le 7 septembre 1673. Sur cet exemple, le duc du Maine fut légitimé le 20 décembre 1673. Le comte de Toulouse et les enfants naturels du roi le furent successivement ; et, en IGSO , des lettres patentes donnèrent à ces enfants le droit de se succéder les uns aux autres, suivant l'ordre des successions légitimes. Les distinctions suivirent bientôt. Le due du Maine fiit &it chevalier du Saint*Esprit à seize ans, et commanda la cavalerie dès sa première campagne; honneur qui ne s'accorde aux princes du sang qu'après en avoir servi au moins une à la tete de leurs régiments. Le comte de Toulouse fut dievalier du SaintEsprit avant quinze ans. En 1694, une dédanition du roi donna aux légitimés le rang intermédiaire entre les princes du sang, et au-dessus de tous les ducs et pair^i. Pour préparer cette grâce, on lit revivre, par un arrêt, en faveur du duc de Vendôme, le rang que Henri IV avait donné , en 1610, à César de Vendôme , son lils nature) , et aïeul de celui à qui Louis XIV le rendait; mais il ne prit séance qu'après les nouveaux légitimés. Pour ne pas choquer les princes du sang, et que leur traitement et celui des légitimés ne fiU pas en tout le même, il fut I II était dit deCharles Parla d'Orlémnt, bertine, imaginèrent, dans learTieillesse, doc de T.on^neville , tué au paseage du de faire jeûner leurs Rens. Ce chevalier Rhin le 12 juin 1672, et de la maréchale de Longuevilic tut tué au siège de l'hld« la Ferté, doatte mari yirnH, ta ma. IIsboarf en 1688; et la nalaon de Lonrf^rlnîr rîc lu Ferlé ft îa duchesse (Î'O- pncville totalement éteinte en 1094, en loune, «a sœur, étaient d'Angrnaes ^ ,ce la personne de l'abbé de Longueville^ fartai ailes qui, uprèt la vie la pins l|. mort A». Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.63% accurate

68 HfIMOIAES DB JDUCLOS. ordonné que ceux-ci, en allant se placer, ne traverseront point le parquet», comme les premiers; que le premier président, en leur demandant leur voix, les nommerait du nom de leur pairie, au lieu qu'il ne nomme point les princes du sang; que cependant le premier président les saluerait du bonnet, ce qu'il ne fait pas pour les pairs; qu'ils prêteraient serment, ce que ne font pas les princes; et que leurs descendants mâles, ayant des pairies entreraient au Parlement à vingt ans. Les princes du sang eurent à quinze ans commencés*, et les pairs à vingt ans faits. On régla quelques autres articles de cérémonial ou d'étiquette très importants pour ceux que cela regarde, et fort peu intéressants pour d'autres. En 1710, le roi fit inscrire, sur les registres du grand maître, que les fils du duc du Maine auraient, comme petits-fils de sa majesté, les rangs, honneurs et traitements dont jouissait leur père. Le roi faisait de temps en temps quelques actes qui annonçaient et préparaient la grandeur où il voulait élever ses fils naturels. A la mort de la veuve du duc de Verneuil, bâtard de Henri IV, il prit le deuil pour quinze jours. La duchesse d'Angoulême, veuve d'un bâtard de Charles IX, ne participa à aucuns de ces honneurs, apparemment parce que son mari n'était pas un Bourbon. Elle vécut longtemps dans le couvent de Sainte-Élisabeth, d'une pension de deux mille livres: le malheur des temps en ayant suspendu le paiement, elle serait morte de misère, si une vieille demoiselle de ses amies ne l'eût retirée chez elle dans une campagne. Sa vertu, et peut-être le malheur de traverser le parquet, et qui ne touchait que le parlement, en allant se placer, était intéressée. «D'ailleurs réservé au premier prince du sang par le roi à tout daeatis. Le duc d'Enghien, qui fut depuis fils, même dans l'enfance, suivre le roi le grand Condé, le traversa un jour à un lit de justice. Gaston, frère de Louis la suite de son père, qui voulut se défaire, se trouva, à six ans, au lit de justice. Attendez votre train, dit le fils; tenez Soetebre I6U; Louis de Bourbon, roi de France, qui osera m'en commander de Soissons, et de dix ans, à celui qui salut du bonnet, que le premier du 11 mai 1604 Philippe de France, frère de Louis de France refut aux ducs et pairs, et de Louis XIV, âgé de près de cinquante ans, (qu'il accorde aux présidents à mortier, à celui du 7 septembre 1654) est encore une de ces graves bagatelles, Elle était fille du chancelier Séguier, qui ont eu aussi bien des discussions, veuve en

premières noces, dtt due 4* dn ecbisnie entre le* pairs et tes nayie- Sall7«
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.12% accurate

AfiGIIB DB LOUIS Xi\ , re. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.84% accurate

70 HËMOIBËS DB DUCLOS. * voula être Pîmtrumènt d*un tel ouvrage '. Yoysin , moins ins* Iruit et dis \i\ [>liis hardi, se prcta volontiers à tout ; madame de Maintpnon lui Ut aussi conserver la place de secrétaire d'Kial, alin de remployer à plus d'une œuvre. Elle avait graud soin de • ne laisser approcher du roi que ceux qui , par une intrépide adulation « raffermisssaient dans Topinion où il était, de ooncentrer en lui seul Fétat constitutif de la monarchie. Cependant, comme le roi laissait entrevoir des doutes sur le succès de sa volonté dans l'avenir, on résolut d'en tirer parti , en lui faisant donner à ses (ils une telle [njissance, qu'ils pussent se soutenir par eux-méaies. Ils étaient déjà en possession des plus grands gouvernements , du commandement des Suisses, des carabiniers, de rartillerie et de Tamirauté. Il ne fallait plus que prévenir les dangers de la régence d'un prince qui , l'ortilié de son nom seul, pourrait s'emparer de la puissance absolue, et faire perdre aux enfants naturels tout ee qu'ils avaient obtenu de Tamour de leur père. Madame de Maiutenon craignait d'ailleurs de tomber dans la dépendance d*un prince qui n'était pas content d'elle. On ranimâtes bruits que la mort des prmces avait fait naître contre le duc d'Orléans. On persuada au roi qu'il serait également dangereux et injuste de laisser l'unique rejeton de la famille royale à la merci d'un prince qui , depuis les renonciations, ne verrait entre le trône et lui qu'un enfant dont il tiendrait la vie entre ses mains. On ajouta qu'il était de sa religion de prendre, par un testament, toutes les précautions possibles contre un ambitieux sans scrupule et sans remords, dont il fallait prévenir ou enchaîner le pouvoir. Le mot de testament était cruel à l'oreille d'un roi toujours traité en immortel; mais l'idée de régner encore après «sa mort en adoucissait l'image. L'assiduité que le travail de Yoysin lui » donnait auprès du roi , le mettait à portée de saisir les moments favorables , et d'en avertir les intéressés. Ce fut lui qui écrivit de sa main le testament, que le roi signa le 2 aortt, le jour même que i'édit qui rendait les légitimés habiles à su^cder à la cou* I/i'-dit qui appelle les Ivgitimrs à la chancelier de Pontchartrain s'étidl M* couronne fiit enrogristré le 3 eoftt, et le tiré en JnUleft. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.16% accurate

RÈGNB DE LOUIS XIV. 71 * imme fax enrogistié ao parlement
On ignora absolument pen* dant plas de trois ans ce qoi s'était passé à ce
sujet; mais les domestiques intimes, et mesdames de Caylus, d'O, de
Dangeau et de Lévi, qui formaient la société habituelle du roi et de madame
de MainteuoD, remarquaient depuis quelque temps dans ce prince
une4ncpiiétude, une inégalité d'iumeur, un air sombre, qui décelaient une
agitation intérieure, dont madame de Mainte* non feignait d*ignorer la
cause. Le roi sortit enfin de cette situation ; et, s^adressant an due du Maine
en présence du service domestique : Quelque chose que je fasse et que vous
.soyez de mon vivant , vous pouvez rCêtre rien après ma mort : c'est à vous
de faire valoir ce tjfue fai faU> Deux jours après , la reine d'Ai^eterre, se
trouvant avec le roi , voulut le louer sur son attention à pourvoir par un
testament au gouvernement du royaume. Je raifait, lui dit41; du reste, U en
sera peut-être de ce testament comme de celui de mm père : tant que vous
sommes, nous pouvons ce que mus voulons, et (tprès notre mort, moins que
les parlicuiiers. Le jour suivant, le premier président ejt le procureur général
ayant été mandés au lever du roi , le suivirent seuls dans son cabinet, où ce
prince, leur mettant en main un paquet cacheté, leur dit : Messieurs,
ffoUàmon testament. Qui que ce sait ' que moi ne sait ce qu'il contient. Je
vous le remets pour le déposer au parlement , à qui je ne puis donner vne
plus grande preuve de mon estime et de ma conjiance. Vexempie du
testaménJt du roi mon père neme laisse pas Ignorer ce que celui-ci pourra
devenir * Ces deux magistrats furfnt aussi frappés du jlon que des paroles
qu'ils venaient d'entendre. L'édit du roi portant que son testament seraàt
déposé au grefiffo du parlement, pour n'être ouvert qu après sa mort, lut
enregistré le 30 aoflt. Par ce lestai neat, Louis XIV établissait un conseil de
régence dont le duc d'Orléans devait être le cliel , et la personne du Jeune,
roi était mise sous la tutelle et garde du conseil'de régence. Le testament fut
mis dans un trou creusé » Te ohnncelîer Voysin le savait, pui«- hicment
instruit par elle. Voye», quant i|u'il avait écrit le testament; madame
aiadb|M»itloiU,]«t«tMMat«l|«coiieine 4e Miiintenon ne devait pas
l'!gtw)rer; imprimée, et le due dâ Maine en était vraiaembtaDigitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 29.22% accurate

♦ 72 MEMOIRES DE DUCLÛS. dans répaïmur du mur d^{inw}
tour du pelais , sous une grille de fer et une porte fermée de trois serrures*
Le discours adresse aux deux magistrats, le propos tenu à la reine d'
Angleterre , et dont elle lit part au duc et h la duchesbe de Lauzun,
l'apostrophe faite au duc du Maine m présence de témoins, ne laissaient pas
douter au duc d'Orléans que le tes* tament ne fttt contre ses intérêts. Il se
tint dans le silence, et sentit dès lors qu'on pourrait attaquer un testament
que le testateur même jugeait attaquable. Ayant assez fait connaître conibieii
les bruits semés contre le duc d'Orléans étaient caloQimeux, j'oserai
soutenir que le testament ti*en était ni moins sage ni moins régulier.
Quelque mal fondée que tòi Topinion qu*on avait du caractère du duc d'Or>
léaus, 611e était presque générale. U n*étaitdonc pas prudent de le rendre
maître absolu de ri'^tat et de la persoune du jeune roi, d'en conlier la c^arde
à celui qui avait le moins d'intérêt à la conservation de cet enfant. La
proximité du sang ne donne pas d'ailleurs un droit décidé à la régence.
Charles V , dit le Sage, par un testament de 1374, avait préféré à ses trois
frères, pour le gouvernement du royaume , son beau-frère le duc de
Bourbon. Après la mort de Charles V ^ les arbitres que les quatre oncles de
Charles VI choisirent pour réj^ler leurs prétentions déférèrent à la vérité la
régence au duc d'Anjou, l'aine; mais ils remirent l'éducation et la
surintendance de la maison du jeune roi aux ducs de Bourgogne et de
Bourbon , les pHis éloignés de la couronne. Louis XI confia le
gouvernement de la personne de Charles VIII^ son Gis, et la principale
administration du roNauine, à la dame de Beaujeu , sœur aînée de Charles ,
préféablement au duc d'Orléans, qui fut depuis Louis XII. Les états
généraux confirmèrent cette disposition ; et comme , Charles VIII étant
dans sa quatorzième année, il ne pouvait y avoir de légent, les états
nommèrent au roi un conseil de dix personnes. Je ne m'étendrai pas
davantage sur les exemples; mais j'en conclurai que le testament de Louis
XIV pouvait très-bien se soutenir, si le duc du Maine eût eu l'âme d'un
comte de Dunois, et que le parlement n'eût pas été flatté de faire un régent,
comme il avait déjà fait i^idui^cd by Google

The text on this page is estimated to be only 27.78% accurate

BÉftNi DB LOUIS KIY ks deux dernières régences, les trois seules dont il ait décidé ; ee qui ne contribua pas peu à Tinitier dans radministration de TËtat , vers laquelle il marche le mieux qu'il peut. Pendant que le roi s*oopenpait d'assurer la tranquillité du royaume, il eut la douleur d'apprendre la mort de la reine Anne, pour qui il avait de l'amitié, de la reconnaissauée , et à qui il en devait. Cette perte lui aurait encore été plus sensible si elle fût arrivée avant la eonclusûm de la paix, qui peut-être ne se serait pas ûite. L'éleeteur d*IIanovre, George I[^], monta sur le trône d^Angleterre , et le gouvernement changea absolument. Le nouveau ministère poursuivit a outrance tout le conseil de la feue reine. Le duc d'Ûrmond , qui avait succédé à Marlbo* lough dans le commandement des troupes , se réfugia en France. Le grand trésorier Horiey , comte d'Oxford « fut cité au parlement » et près de perdre la tête. Bolingbroke, qui avait eu plus de part que personne à la paix , ne sauva sa vie qu^en passant en France , où je l'ai fort connu. Dans plusieurs séjours que j'ai faits à sa campagne , j'ai appris de lui, sur le iiouvernement anglais, des détails assez intéressants que j'aurai peutêtre occasion de rapporter. Le lord Stairs vint, en qualité d'ambassadeur, relever en France le lord Scbrewsbury. Stairs était un Écossais de beaucoup d'esprit, instruit, aimable dans la société particulière, et très -avantageux en traitant avec nos ministres ; audacieux jusque dans son maintien, par caractère et par principe ; il paraissait s*en être fait un système de conduite. Il essaya même d'être insolent avec le roi. Dans une audience particulière qu'il eut de ce prince, il lui parla avec peu de retenue sur les travaux qui se faisaient à Mardick, et qui pouvaient, disait-oa, suppléer ou port de Dunkerque. Le roi l'écouta tranquillement , et pour toute réponse lui dit : Monsieur l'ambassadeur , J'ai toujours été maître che » nud , quelquefois cAes ks autres : ne nCen faites pas souvenir. Ce fut ainsi qu'il le congédia. Stairs le raconta à plusieurs personnes , entre autres au maré » chai de Noailles, et ajouta : J avoua que la vieille machine m'a inijjoaé. Ton.

II. 7 4[^] ■ Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.74% accurate

74 MiMOItlS DB DUCLOS. Le roi refusa depuis de lui donner audience ^ et le renvoya pour les affaires au marquis de Torcy « dont Stairs reçut une leçon assez vive. Croyant jwuvoir abuser du caractère doux et poli du ministre, il s'échappa un jour devant lui en propos sur le roi, Torcy lui dit froidement : Monsieur fambassadeur, tapU que nos insolences n'ont regardé que moi, je les ai passées pour le bien de la paix ; mais si jamais ^ en me par' lantf vous nous écarterez du respect qui est dû au roi , je vous ^ * ferai Jeter par les Jenêtres. Stairs se tut, et de ce inonient fut plus réservé. Les dernières années de la vie du roi étaient aussi tristes que les premières avaient été brillantes. La mort du duc et surtout de la duchesse de Bourgogne fiaisait un vide affreux dans sa vîe privée; cette princesse en était tout l'agrément. Madame de Maintenon, aussi blasée pour lui qu'il Tétait pour elle, cherchait inutilement à lui procurer quelques dissipations par des coucerts y des prologues d'opéra pleins de ses louanges , par des scènes de comédie, que des musiciens et les domestiques de rintérleur jouaient dans sa chambre. L'ennui surnageait ; ce qui faisait dire à madame de Maintenon : Quel supplice (favoîr à amuser un homme qui n'est p/ us amnsable ! Au défaut d'amusements , le confesseur lui donna Foccupation d'une guerre de religion par le projet de la constitution Unigenitust que si peu de gens attaquent ou défendent de b(»me foi. On a tant écrit sur cette matière, si ennuyeuse de sa nature, (jue je n'en parlerai que pour développer quel(jues-iiiiis des ressorts peu connus qui auront un rn()port direct à Tl^^tat, ou qui contribueront à faire connaître Tesprit de la cour. La constitution, digne tout au plus d'exercer des écoles oisives , est devenue une affaire d'État qui l'agite depuis un demi-siècle, et qui, ayant commencé par l'intrigue, continué par leûinatisme, au* raitdû depuis longtemps avoir fini par le mépris. De tout temps la théologie s'est alliée avec la philosophie régnante. Les premiers chrétiens instruits étaient platouiciens. Le péripatétisme a été longtemps, en Sorl)onne, aussi respecté que la théologie. SI, depuis la i^volution que Descartes a commencée , les théologiens se sont éloignés des philosophes , c'est i^yui-cd by Google

AEGNfi D& LOUIS XIV. 75 que ceux-ci ont paru ne pas respecter infiniment les théologiens. Une pliilosûpliie qui prenait pour base Iv doute et l'examen devait les efifaroucUen La question qui divise aujourd'hui l*]^.^?lise ou ses ministres remonte à la plus haute antiquité. Le libre arbitre, la distinction dû libre et du volontaire, ont occupé les philosophes avant la naissance du christianisme; et la eontro* verse entre les jansénistes et les molinistes n'était autre chose , dans son origine, que la question philosopliique sur la liberté tliéoiogiquenient traitée. Les discussions sur la grâce étant devenues le fond du procès, le jargon et les subtilités scolastiques ont tellement brouillé les idées, que les uns ni les autres ne se sont entendus, ou ne Font jamais été par les gens raisonnables. Il semble qu*après tant de disputes et de difûcultés insolubles, on aurait dû faire pour la philosophie, comme pour la théologie, un mystère de la liberté et de la grâce. Quoi qu'il en soit, l'affaire du jansénisme et du molinisme existait avant le règne de Louis XIV. Les plus célèbres partisans du Jansénisme vivaient à Tabbaye de Port-Royai des champs , ce berceau delà première philosopliie et de la bonne littérature. Les jésuites, puissants à la cour, avaient des principes opposés à Port-Royal , plus humainement raisonnables , mais peut-être aussi moins conformes à la lettre de l'Évangile. Les premiers , savants logiciens , éloquents, amers ou plaisants , suivant le besoia , avaient une sévérité de mœurs assez ordinaire dans un parti persécuté, et qui fait, sinon des imitateurs , du moins des admirateurs, des disciples et des partisans. Les jésuites, souples, adroits, insinuants , indulgents en morale, aussi réguliers dans leur vie que leurs antagonistes , pouvaient le paraître moins, parce qu'ils étaient plus répandus dans le monde et à la cour, dont ils dirigeaient les consciences. Je ne rappellerai point ici Baïus, Molina, Jansénius, et tant d*autres athlètes de la théologie. Je laisse à Técart des disputes qui ont enfanté tant de volumes , lus par un très-petit nombre de contemporains, et que la postérité laissera dans l'oubli où sont ensevelis les réalistes , les nominaux , et tous ces disputeurs qui se croyaient faits pour Fimmortalité. 11 y a eu tant de variation dans les opinions avant et depuis

The text on this page is estimated to be only 28.36% accurate

76 MÉMOIRES DE DUCLOS la constitution Umgenititip que des dodos desectes scml devenus des noms de parti. Les savants de Port-Royal seraient indignés , s'ils reveuaient, de voir comprendre sous le même nom qu'eux la canaille de s convulsionnaires. , Pour rintellugence des laits , il suffit de prévenir que le public appelle communément aujourd'hui molinistes les jésuites ou leurs partisans, et jansénistes, leurs adversaires, de quelque état que soient les uns et les autres. Les jésuites ont été les premiers qui aient lié les notions princiennes, pour perdre leurs adversaires. Ils les firent envisager • à la cour, tout-seulement comme des hérétiques, mais comme des républicains , ennemis de l'autorité royale. Ce fut sous ce double aspect qu'on les fit paraître à Louis XIV dès son enfance. Les protestants ayant un culte extérieur qui les faisait reconnaître , il les jugeait bien moins dangereux que les jansénistes , qu'il croyait des ennemis cachés. Sa dévotion ayant augmenté à mesure que ses passions diminuaient , et la jalousie sur son autorité n'ayant fait que se fortifier avec l'âge , il crut devoir être de plus en plus en garde contre une secte et un parti. Sa prévention sur cet article était une espèce de manie, et donna quelquefois des scènes risibles. Par exemple , le duc d'Orléans, allant (1708) commander l'armée d'Italie, voulut emmener avec lui Anniwald de Fontpertuis, homme de plaisir, et qui n'était pas dans le service. Le roi , l'ayant su , demanda à son neveu pourquoi il prenait un janséniste. Lui janséniste., dit le prince? Il*est-ce pas, reprit le roi, le fils de cette folle qui courait après Amauld ? JMgnore, répondit le prince, ce qu'était la mère ; mais pour le fils, loin d'être janséniste , je ne sais s'il croit en Dieu. Ou m'avait donc trompé , dit ingénument le roi , qui laissa partir Fontpertuis , puisqu'il n'était d'aucun danger pour la foi. Les jésuites profitaient de ces préventions pour perdre leurs adversaires ; et le confesseur du roi , dont ils étaient en possession, leur était d'un merveilleux secours pour leurs desseins. La place de confesseur est , chez tous les princes catholiques, une espèce de ministère plus ou moins puissant, suivant l'âge et les passions , le caractère et les lumières du pénitent. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.68% accurate

BàOfiB DB LOUIS XIV, 77 Le père In Chaise occupa loni^tenips ce poste , et procura beaucoup de coDsidération à sa société. Souple, poli, adroit il a?ait l'esprit orné, des mœurs douces, un caractère ^1. Sachant à propos alarmer ou ealmer la eonsdence de son pénitent, il ne perdait point de vue ses intérêts , ni ceux de sa coni[];igiie , qu'il servait sourdement , laissant au roi l'éclat de ia protection. Persécuteur voilé de tout parti opposé, il en parlait avec modération, en louait même quelques particuliers. Il montrait sur sa table le livre des Réflexions morales du père Quesnel de TOratoire, et disait, à ceux qui paraissaient étonnés de son estime pour un auteur d'un parti opposé à la société : Je n'ai plus le temps d'étudier ; j'ouvre ce livre, et j'y trouve toujours de quoi m'edilier et m'iuslruire. A sa mort, eu 1709, le roi en (it publiquement l'éloge, rappela les occasions où le père la Chaise avait pris contre lui la défense de plusieurs gens accusés ou suspects, et ajouta : Je lui disais quelque/ois : f^ous êtes trop doux. Ce n*Est pas moi qui suis trop doux, me répondait-il ; c^est vous y sire, qui êtes trop dur. Ils se connaissaient bien l'un l'autre. Peu de jours avant sa mort-, il dit au roi : Sire, je vous demande en grâce de choisir mon successeur daos notre compagnie. Elle est très-attachée à votre majesté , mais elle est fort étendue , fort nombreuse , et composée de caractères très-différents , tous passioiitH's pour la gloire du corps. On n'en [>ourrait pas répondre dans une disgrâce , et un mauvais coup est bientôt fait. Le roi fut si frappé de ce propos , qu'il le rendit à Maréchal , son premier chirurgien, qui, dans le premier mouvement de son efVirol , le rapporta à Biouin , premier valet de chambre, et à Boulduc , premier apothicaire, ses amis particuliers , de qui j'ai appris dans ma jeunesse plusieurs anecdotes. Ce que le père la Chaise pensait de sa compagnie doit se supposer de tout autre ordre religieux attaché à la cour par le confessionnal. Il serait à souhaiter que ce ministère ne fât jamais confié qu*à un séculier. Le roi de Sardaigne , Victor- Amédée« dit à un de nos ministres, vivant encore , et de qiii je le tiens, que son confesseur jésuite étant au lit de la mort le fit prier de le veuir voir, et que le mourant lui tint ce discours ; Sire > j'ai Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.06% accurate

78 MS^MOIRRS DB DUCLOS. été comblé (le \u.H l>ouics;je
veux vous en iiiai

The text on this page is estimated to be only 23.94% accurate

BÈGNB DB LOUn XIV. 79 vif, s'en vengeait dans Toecasion[^] et accoutumait le roi à partager ses sentiments, enlefiùsant servir d'instrument à sa vengt'ance. On avait fait beaucoup de bruit dans TÉglise, au sujet des cérémonies chiuoises ; on accusait les jésuites de faire dans ce pays-là un monstrueux alliage de christianisme et d'idolâtrie. L'affiûre avait très-mal tourné pour eux à Rome même , et avec flétrissure pour le père Tellier , dont on avait mis à Tindex un assez mauvais livre qu'il s'était avisé de faire sur cette matière. I/urgiieilleux jésuite voulut , par une ostentation de crédit en France, ijnposer au pape, et l obli[^]ier de compter désormais avec la Société; mais il eut eu même temps l'adresse de choisir un moyen qui pût également élever les jésuites et plaire à la cour de Rome : ce fût la destruction de Port-Royal. Tellier prit la voie la plus sâre , en représentant au roi cette maison comme Je foyer du jansénisme et de l'esprit républicain. La ijreivuer religion pour Louis XIV était de croire à l'autorité royale. D'ailleurs, ignorant dans les matières de doctrine , superstitieux dans sa dévotion, il poursuivait une hérésie réelle ou imaginaire comme une désobéissance» et croyait expier ses fautes par la persécution. Cependant , il balançait encore* Le grand nombre d hommes célèbres sortis de Port-Royal « coiAbattait dans son esprit en faveur de cette maison. Il était dans cette perplexité , lorsque Maréchal, dont j'ai déjà parlé , eut occasion d'aller dans ce canton-là* Le roi» plus 8Ûr de la candeur d'un bon domestique que du rapport d'un ministre, le chargea d'observer tout, et de lui en rendre compte. Maréchal le lui prouit , el , a son retour, lui dit ; Ma foi! sire, fai hîf[^]n PTnmiiié ; je n'ai vu la que des sai/its et des saintes. Le roi soupira, et se tut. Tellier revint a la charge, et persuada, h son pénitent qu'il n'y avait rien de si dangereux que ces vertus * Tel« que les trois Araald, Antoine, latine, grecque, italienne, espagnole. diifs Hearl et Robert; Nieole, Pucat, le RiH, de Port- noyai, Barcoa de SaintCyran, abbé (le nnufe-Kontaine, à qui les Lettres Rourseis, le Tourneu, Satnte-Martbe, proTÎDCiales sont ndrcs[^]/c?? , le Nain de rt (jnnntUé d'ntip[^]; sans compter ceux Tilleraont, le Maître de Sacy, et le célèbre qui leur devaieut leur rducation , tels avocat le Maître, Uamoiit, Hermant, qae le dttc de BeaavUIers , le doc de Lancelot , auteur des nx-illrures gram* l.uync5, pour qui Alt ftilte la Logique de inaire* et métliode» générales , française, Poi-t-Uu>iU. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.02% accurate

80 MÉMOIRBS DB BUGLOS. t[^]xtéi'ieures qui couvrent le poison de l'hérésie. Le lieutenant de police d'Argenson , qui fat depuis garde des sceaux , ami des jésuites, et dont on peut faire des portraits différents et tous vrais , fut ebargé de cette exécution militaire. Port-Royal fut détruit avec la fureur qu'on eât employée contre une ville T[^]bdlCt et le scandale qu'on déproie dans un mnnvais lieu. Tellier, voulant affermir de plus en plus son empire sur Tesprit du roi par les démarches où il rengagerait, entreprit de perdre le cardinal de Koaiiles , archevêque de Pans. Son premier crime était de ne rien devoir aux jésuites , et de s'être élevé par sa naissance et sa vertu ; le second , de jouir dans le public d'une considération qui lui donnait, auprès du roi, beaucoup d'inllueuce dans la distribution des bénéfices, département qui procure tant de courtisans à celui qui en est chargé Tellier manœuvra tant à Rome par ses agents, quull y fit condamner le[^] Réflexions morales du père Quesnel sur le Nouveau Testament[^] dont le cardinal avait été l'approbateur. Ce prtiat retira aussitôt son approbation, mais sans condamner Touvrage, qui, depuis nombre d'années , faisait Tédificntion de l'Église, et avait fait celle du pape même. Clément XI, que les jésuites forçaient à le condamner. Tellier commença par faire attaquer le cardinal par deux ou trois évêques de bas ordre, sans naissance ni mérite, qui aspiraient à des sièges p(us relevés que les leurs , et dont l'ambition était une insolence. Le schisme entre le cardinal et Tellier fut bientôt public. Le roi, voulant rétablir la concorde, chargea le duc de Bourgogne * La feuille des bénéfloes a toajoars étA adnintfltrée tuiTant le earactèra de celui qui l'a eur. Le père la Chaise les donnait Toloutier« aux gens de condition; le mérite s'y trouvait quand il pouvait; mais, en tout, lfn choix faisiiient moliu crier. Le père Tellier donnait an fanatisme; lerégeùt, aoi sollicitations de toate espèce; le eardinal de Flearj, à lb politique, aux couveunnnces l)ien ou mal jugées ; Boyer, évêque deMirepoix, «ti cagotlsme; le cardinal de lai Reehe* foucauld chercha conimunèment la vertu et le mérite, dans le peu de temps qu'il a gouverne ce ministère; l'rvqcuc d'Orléans d'aujonrd'bnl est celui qui a eu et qui anra tenjoars le moins d'autorité dans sa place , qu'il ne doit qu*ù son peu de consistance. On y voulait (jueliuu'un qu'on pî[^]t déplacer sans chot|uer le public; et c'était, à cet égard, le melllea? choix qu'on pût f iirp. Il y en n ru de plus hais que lui , aucun de si méprisé. Le régent Ht souvent des ebolz scanda* Icux; Jrii Hutrcs nopiiniitrurs ne les

ont pas toujours été les plus pertinents à l'égard de la VU et ont
été ceux de Boyer, parce

&£GNË DE LOUIS XIV. 6t de cette affaire. Le cardinal serait
 allé au-devant de la paix; mais le jésuite n'en voulait point. Madame de
 Maintenon , dont la nièce avait épouse le neveu du cardinal, s'intéressait
 fort à cette éminence , et , pour éclairer les menées du couteuseur, engagea
 l'évêque de Meaux , Bissy , à se lier avec lui^ comptant en flaire son espion
 ; mais Teliier eu fit bientôt le sien auprès d'elle. Résolu de perdre le cardinal
 , il prit la voie la plus courte et la plus sûre, qui fut de l'accuser de
 jansénisme auprès du roi. Le livre de Quesnel avait déjà etc condamné à
 Rome par un décret; Teliier entreprit de le faire condamner par une
 constitution. Tous ies évêques, valets de la société , reçurent du confesseur
 des oidres et des modèles de lettres ou de mandements. Malheureusement
 pour le jésuite , une lettre originale sur ce sujet tomba entre les mains du
 cardinal de Noailles , et devint publique Le duc de Bourgo^^ne , qui , dans
 son attachement à la religion, savait en séparer les ministres, dit aussitôt
 qu'il fallait chasser le père Teliier. Le roi fut près de le faire ; mais sa
 réf»ugnance à changer un confident aussi intime qu'un confesseur le retint;
 en peu de jours tout fut oublié; et le duc de Bourgogne , par respect pour le
 roi , prit le parti du silence. Teliier, étant échappé de cet ora^e , u en fut que
 plus furieux contre le cardinal , et chercha dans le livre de Quesnel les
 [iipositions dont il pourrali laire le sujet de la constitution. Il eut soin d'en
 choisir qui fussent contraires à la doctrine moliniste ; mais comme elles se
 trouvaient conformes à celte de saint Paul , de saint Augustin et de saint
 Thomas , un de ses ouvriers lui représenta le danger d'attaquer ainsi de front
 les colonnes du christianisme. Saint Paul et saint Jugmtin , dit le fougueux
 jésuite, étaient des têtes chaudes, qu'on met/mit aujourd'hui à la Ikts/iUe. A
 L'égard de saint Thomas y vous pouvez penser quel cas je fais d'un jacobin
 ^ quand je m'embarrasse peu d'un apôtre. Pour rendre l'oeuvre agréable au
 pape , on eut soin de favoriser , dans «e projet de bulle, les maximes
 ultramontatnes . Le tout fui envoyé au père d'Aubenton , assistant du
 général des jé- • « » rrtte Tnntiprc «ernU si eniinirtisc particulièrement
 instruits» aux Mcmoirca pour la plupart de» lecteur», que je reu- flur la
 constitution , au journal de Tabbé voie ccui %ni voudraient en être plot
 Dortanno, etc Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.42% accurate

82 MBUOIEES DE DUCLOS. suites , pour y mettre la dernière main avec le cardinal Fabroni . pensionnaire de la société; et Tellier engagea le roi à demander lui-même au pape cette constitution, désirée, disait le couleuseur , par tous les évêques de France . La bulle était dressée , Fabroni et d' Aubenton allaient la communiquer au pape. Quelque rapide qu'en fût la lecture , le saint-père crut entendre un manifeste contre l'écriture des Pères. Il en fut étonné; mais Fabroni , qui avait toujours été le docteur coisultant du pape, avait conservé sur lui l'autorité d'un précepteur sur son disciple. Il le prit donc avec sa hauteur ordinaire, tandis que d'Aubenton, d'un ton modeste, faisait observer au pontife combien cette bulle était favorable aux maximes de la cour de Rome , et quel honneur ce serait de les voir canoniser en France par une constitution décernée par un roi absolu, qui la ferait enregistrer dans tous les tribunaux du royaume. Quelque jaloux que fût le pape d'une si belle victoire en France, il craignait l'opposition des cardinaux sur le dogme. La congrégation nommée pour en juger n'avait pas encore été consultée. Le roi, d'ailleurs, avait exigé que la bulle serait examinée, quant à ce qui concerne les libertés de l'église gallicane, par le cardinal de la Trémoille , notre ambassadeur à Rome , et on ne lui avait rien communiqué en forme. Le pape se rendit enfin, sur la promesse positive que toutes ces conditions seraient remplies avant que la constitution parût. Les consultants les plus timides s'absentèrent, les plus instruits et les plus fermes furent éloignés. On ne montra que le discours et la fin au cardinal de la Trémoille. Il pouvait demander plus sans y étendre davantage ; les cardinaux Carpegna et Cassini , que le pape consulta avant la signature , n'oublièrent rien pour empêcher. Fabroni et d'Aubenton remportèrent, et le saint-père céda , avec des remords sur le fond et des craintes sur les suites. La révolte des esprits, à Rome, fut générale; les cardinaux crièrent hautement que la doctrine de l'Église était renversée. Le saint-père en versa des larmes ; mais , à chose faite dans cette cour, il n'y a point de remède. Albani, neveu du saint-père, et ses créatures , firent sentir aux cardinaux opposants combien

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.77% accurate

m BÈONE DE LOUIS XIV. 83 il serait dangereux de se séparer de leur père commun , de don-, ner attfinte a sou infaillibilité ; et au contraire ravanfa2P do faire adopter en France les maximes de Rome. Ce qui acheva de les décider fut la confidence qu Albaoi leur fit d'une lettre que Tellier avait suggérée à -Louis XIV, et par laquelle ce prlnoe promettait au pape de faire rétracter par le clergé les quatre céiè* bres propositions de l'assemblée de 1(>82. En peu de jours les Ignorants crurent à la bulle, îes politi|ues la soutinrent. Cette bulle, présentée au roi le 3 octobre, reçut d'abord en France le même accueil qu'à Rome. Bissy même eu parutindigné ; Tellier lai ferma la bouche : ce prélat avait la promesse du chapeau de cardinal ; mais la nomination n'était pas faite , il craignit de le perdre, et cette crainte en fit le plus vU apotre de la bulle. I.e parlement ne fut pas docile. 11 n'y a rien de si embarrassant pour la cour que ces hommes quiout leur iionueur a conserver, peu de chose à perdre, et rien à pirétejidre , quand ils se renferment dans leur devoir. La quatre-vingt-onzième proposition condamnée est si vraie, que la proposition contraire est une hérésie i)olitique d,ms tous les gouvernements. La crainte d'une exconnunication injuste, disait Quesnel, ne nous doit jamais empêcli r de jaire notre devoir* Si ce principe , condamné par la bulle , est faux , il n'y a aucun souverain qui soit en sûreté contre un sujet superstitieux. Tellier, pressé sur cet article , cherchait à distinguer l'excommunication injuste delà fausse; mais ces suLlilités si-nlasti]ues ne sont pas taites pour les bons esprits , et sont inintelligibles ou dangereuses pour le peuple. Aussitôt que la constitution fut traduite , et entre les mains de tout le monde, chaque société devint une école de théologie. Toutes les conversations furent infectées de la fureur de dogma* tiser; et comme le caractère îialional ne perd pas ses droits, une dissertation dogmatique était coupée par un vaudeville. A voir l'opposition des parlements, la divîMon du haut clergé , la résistance du second ordre, la révolte de presque tous les corps séculiers et réguliers , il eût été impossible de prévoir la fortune que cette bulle a faite. Il est pourtant à désirer aujourd'hui , pour Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.09% accurate

84 le bien de la paix , qae cette constitution , ayant triomphé du mépris , soit Tobjet d uu respect universel. Cest Tunique moyeu de la faire oublier. Tellier sentait bien que la plupart des évêques qu'il avait à ses ordres donnaient moins de poids à sa cabale qu'ils n'en recevaient eux-mêmes. Bissy ne procurait pas un grand éclat au parti ; Tellier entreprit de le décorer d'un nom qui pût balancer la considération personnelle du cardinal de Noailles. Il n'y avait à cet égard personne à préférer au cardinal de Rolian, prélat d'une naissance illustre, formé par les Grâces pour l'esprit et la figure , magnifique dans sa dépense , avec des mœurs voluptueuses et galantes, dont une représentation de grand seigneur couvrait le scandale. Cet éminent prélat se reposait de la doctrine sur des savants dont il était le bienfaiteur, et des fonctions épiscopales sur un domestique mitré. Ces premiers princes de l'Eglise ne regardent pas autrement les évêques impartis, quoique souvent très-estimables , qui leur sont attachés *. Le cardinal de Rohan , comblé de biens et d'honneurs , paraît n'avoir rien à prétendre , lorsque la mort du cardinal de Janson (il vint à la place de grand aumônier Tellier profita de la conjoncture pour engager le cardinal. Il alla le trouver, et lui proposa brusquement d'entrer dans la ligue , 'c cardinal d'Auvergne, qui n'avait qu'une vanité d'éducation , car il était an'deMons de Torgueil . disait un jour naïvement (je l'ai entendu) : Tous mes domestiques , excepté l'évêque de Mécènes, ont été malades cet hiver. 2 Le cardinal de Juigné, Toamlot de Forbiu, avait été pauvre ^nm^ sa jeunesse , comme le sont presque tous les eadete de noblesse , que reerale le corps épiscopal. Il n'avait en longtemps , pour subsi. qolt de l'Aigle. Sa fortune commença par la coadjutorerie de l'évêché de Digne. Il faut que ce siège porte bonheur, mérité on non : l'évêque d'Orléans, Jarcute, l'a occupé. Janson fut ensuite évêque de Marseille, puis de Beauvais. Ftant ambassadeur en Pologne, il contribua beaucoup à l'élection de Jean Sobieski, dont il eut la nomination au cardinalat, il fut sept ans chargé des affaires de France à Rome, grand aumônier à son retour, et mourut en mars 1713, laissant la réputation d'un grand négociateur et d'un politique honnête homme. Le roi dit plusieurs fois qu'au anrait finiit Jau* son ministère, s'il ne savait pas qu'il ne fallait jamais de cardinaux, ni même d'ecclésiastiques, dans le ministère. C'était du cardinal Mazarin m^nic qu'il

te* nait cette leçon; le cardinal de Fleury a, dit*on, donné la même i aon
élève? e. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.21% accurate

À l'âge de Louis XIV. 85 et In grande aumônerie pour prix de
renforcement. Le caractère du cardinal répugnait des intrigues qui pouvaient
troubler ses plaisirs. D'ailleurs il était attaché d'affection, de respect et de
reconnaissance au cardinal de Noailles ^ qui l'avait élevé comme son fils, le
chérissait « et qui, ne pouvant en faire un saint, le laissait un homme
aimable dans la société , et un prélat tranquille dans l'Église. L'abbé fut
effrayé de la proposition ; mais sa douceur naturelle le tempéra de répondre
avec la hauteur qui lui convenait, ou avec l'indignation que méritait un
jésuite. Il chercha des excuses dans la reconnaissance qu'il devait au
cardinal de Noailles , et que la princesse , sa mère , lui avait recommandée
en mourant. Tellier traita ses sentiments d'ennées. Le cardinal, pressé de
plus en plus, offrit la neutralité ; le jésuite la rejeta, déclarant qu'il fallait
opter, prendre parti pour ou contre la société. Le cardinal demanda du temps
pour y réfléchir. Je vous donne trois jours , reprit Tellier en le quittant , pour
y penser ; mais pensez aussi que la grande aumônerie ne peut pas être
longtemps vacante. Le cardinal, intimidé de l'audace du jésuite , eut à
rendre compte au maréchal de Tallard, dont le fils avait épousé la nièce du
cardinal. Le maréchal ^ qui prétendait se servir des Rohan pour entrer au
conseil, ne vit dans l'impudence du jésuite que la preuve d'un énorme crédit
, et dit au cardinal qu'il devait être flatté du poids qu'on donnait à son nom ;
qu'il laisserait à des prélats subalternes les disputes et les subtilités
scolastiques; qu'il ne serait qu'un grand seigneur de représentation ; qu'il
devait à son honneur, et par conséquent à sa conscience , de ne pas laisser
échapper la place de grand aumônier; que , s'il cédait à de vains scrupules ,
il se verrait éclipser par Bossuet, fait pour le suivre partout. Le maréchal , qui
ne croyait pas aux consciences de cour , ni à la reconnaissance , traita de
fausseté délicate celle dont le cardinal se piquait dans une occasion unique.
Il le séduisit par des louanges , l'effraya de la puissance des jésuites , et le
livra enfin au père Tellier. Ce fut ainsi que le cardinal de Rohan devint,
malgré lui, le chef d'une cabale. Une compassion assez voisine du mépris le
sauva de la haine publique : 8 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.09% accurate

S6 MBUIOBES DB DUGLOS. il ne prêta guère que son nom , son palais et sa table aux prélats du parti, et sa voix au père Tellier, doat il recevait bénignement les ordres, et Tavouait quelquefois avec humilité. Gomme Je n'écris pas une histoire ecclésiastique, mais celle des hommes de mon temps, je ne rapporterai que des faits purement luiuiiuns. Le roi voulant faire recevoir une bulle que son coniesseur lui faisait croire qu'il avait demaiulce , il ordonna une as&emblée des évêques qui se trouvaient à Paris. Il y en avait quarante-huit, non compris le cardinal de Noailles ; et ils s'assemblèrent pendant quatre mois , sans pouvoir parvenir à l'unanimité des sentiiiiiiiili. Liiliii quaraule, à la tête desquels était Kolian, et diTriere eux Tellier, acceptèrent la bulle ; et huit, unis à ^ioailies, demandèrent des explications. Les acceptants ne s'accordaient pas trop entre eux , du moins quant aux propos qu'ils tenaient dans les cercles ^ où la poli* tique , la théologie , la philosophie, la morale , etc. , se traitent plus traïement que dans les lieux qui y sont consacrés. iVibsy et quelques autres criaient que la con>tituuon était admirable. L'évêque de Soissons, Brulart de Sillery , un des acceptants y avouait en soupirant que toute l'affaire , du commencement à la fin , n'avait été qu'un mystère d'iniquité contre le cardinal de Noailles ; que quelque |)arti (ju'il eût choisi, à moins qu'il n'eiU été déshonorant pour lui , on eut pris l'opposé. L'é- • vêque du Mans , du Crevy, disait: Je n'ai Jamais lu le iirre de Qufisnel, mais j'eti ai entendu dire beaucoup de bien; et si parnotre CLCcepiaUon de la bulle mus avons mis la foi à couvert, nous n'y avons pan mis la bonne foi. Grillon t évêquede Yence, et depuis archevêque de Narbonne, demandait à de Lan* gle, évêque de Boulogne , un des opposants , s'il prétendait corriger le pape : Croyez-vous, répondit de Langle, que le pape soit incorrigible ? Le cardinal de I^oailles ayant donné un mandement pour suspendre l'acceptation de la bulle, les acceptants en devinrent furieux* Rien ne peint mieux l'opinion qu'on avait des acceptants, même à la cour , qu'une plaisanterie de la duchesse de Bourbon, fille naturelle du roi. Ce prince se plaignant devant elle , chez Digitized by Googl(

The text on this page is estimated to be only 24.34% accurate

BBGNB DB LOUIS XtV. ' 8Î madame de Maintenon , du chagrin que lui causait la divisioa des évêques : Si l'on pouvait, disait-il^ ramener les neuf oppo' sants, on éviterait le schisme; mais cela ne sera pas facile* Eh bien , sire^ dit en riant la duchesse, que ne dites-vous atix quarante de i-ecenir a Pavis des neuf ? ils fie vous refuseront pas. On voit quelle idée l on avait de la souple conscience des quarante prélats.

Cetteorageuseoonslition ne put êtreenrc^strée au parlement qu^avec des modifications ; et cela ne satisfaisait pas les jésuites , qui voulaient Tenreî^istrement pur et simple. Tellier eut un nouveau désa«îrement.

L'évêquede Soissons, Sillery , mourut. Dans ses derniers iiiioinenls , l'horreur des intrigues dont il avait été complice frappa son imagination; il déclama contre laHille, ei^baiantses remords par des hurlements qu*on entendait de la rue. Le pape n'était pas plus content des modifications de la bulle qued'unt' o[i;iosilion formelle; on Jui pro|;ûsa un coicih^ iialional>

The text on this page is estimated to be only 29.81% accurate

8S MÉMOIRES DE DUCLOS. ment entre le i^r ur de rentrée et celui de l'audience , on trouva un curé de campagne qui , ayant voyagé en Perse, Ut les toactions de Dipi; et ce curé, d'après les conversations qu'il eut avec cet ambassadeur, en porta le même jugement. Il fellut en revenir au désagréable objet de la bulle. Tellier voulait absolument qu'elle fût enrei, Mstrce sans la moindre modification , ot persuada à son péuitentde tenir à ce sujet un lit de justice. Le roi , pour s'en dispenser, manda le premier président de Mesmes , le procureur général d'Aguesseau , les trois avocau généraux, Joly de Fleury, Chauvelin et Lamoignon, au* jourd*bui chancelier. Le premier président et les deux derniers ii voraîs généraux étaient livrés aux jésuites. I3'Aguesseau, le plus instruit des magistrats du royaume, plein de probité, de candeur et de religion, était jaloux des droits de TE^liseet du roi; mais la douceur de son caractère fit craindre à sa femme (Ormesson) qu'il ne se laissât intimider par la présence du monarque. Allez , lui dit-elle en l'embrassant ; otéliez, devant ie roi, femme et enfants; perdez tout, hors Phonneur. Il n'écouta que son devoir, et parla au roi avec autant de*lumière et de force que de respect. Heury le seconda, et les autres n'osèrent les contredire. Le roi, moins touché des raisons que blessé de la résistance, fut près de priver d'Aguesseau etFleury de leurs charges. Le confesseur, ayant vu Tinutilité de cette conférence, dit au roi qu'il ne restait d'autre moyeu qu'un lit de justice, pour réduire un parlement rebelle et un prélat hérétique ; qu'il fallait faire enlever le cardinal de Noailles, le conduire à Pierre-Eneise , et de là à Rome, où il serait dégradé en plein consistoire; suspendre d'Aguesseau de ses fonctions, et en charger par commisrsion Chauvelin, qui ferait le réquisuoire. Le roi répugnait à tant de vioience: mais le fougueux confesseur effraya son pénitent du grand intérêt de Dieu, et le projet fut au moment de s'exécuter. Tellier en douta si peu, qu'il écrivit à Chauvelin pour lui détailler le plan de l'opération ; mais, Cbanvelin ayant été ce jour-là même attaqué de la petite vârole , dont il mourut, la lettre tomba en main tierce , et il s'en répandit des copies.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.78% accurate

aiONE DE LOUIS XIV. 8d J'ai sous les yeux , daus le moment où j'écris, ce qu'on prétend être l'original de cette lettre; et j'avoue (jue !n signature ne m'en [tarait pas exactement conforme à celle des trois lettres de Tellier auxquelles je viens de la coufroiiter au dépdî des affaires étrangères. Je soupçonne cette lettre d'être une de ces fi^udes pieuses que les différents partis se permettent, et dont l'usage i:einoute à la primitive Kelise. Quoi qu'il en soit, je n'eu suis pas moins certain du projet de Tellier, et de la manière dont il échoua, qui a été ignorée du jésuite même. Mademoiselle Chausseraie en eut tout le mérite, il est à propos de la faire eonnaftre. Elle était Glle d'un gentilhomme poitevin^ nommé le Petit de Verno, et d'une Brissae, veuve du marquis de la Porte-Vesins. Ayant perdu père et mère, elle serad restée dans i indigence, ou du moins dans rohscurité , si le marquis de Vesins , son frère Utérin , n'en eût pas eu pitié. Il lui procura de Téducation , et engagea par son exemple les Biron> les ViUeroi« les Brissae h s'intéresser pour une orpheline qui leur appartenait de fort près du côté maternel , et dont ils ne voulaient pas d'abord entendre parler. Elle leur fut enfin présentée ; bientôt elle leur plut par sa iii^ure et ses manières, et ils lalireut entrer chez Madame, belle-soeur du roi , en qualité de iille d'honneur. Grande, bien faite , et d'une figure agréable , elle avait beaucoup d'esprit et encore plus de jugement , et une physionomie de candeur et une naïveté dont elle eut l'adresse de conserver l'extérieur et le ton , lorsque l'usage de la cour lui en eut fait acquérir toute In finesse, l.e roi , qui la vit souvent chez Madame , prit pour elle le goût qu'iuspirenl naturellement celles qu'on nomme vulgairement de bonnes créatures, espèce si rare dans les cours, et à qui ce titre , une fois confirmé, permet des familiarités que d'autres n'oseraient pas prendre. Elle eut des amis dans tous les temps, dans toutes les classes, dans les partis les plus opposés , et obi i^ea les ministres à des égards pour elle, sans les rendre ses ennemis, lis lui firent une fortune considérable, qu'elle augmenta encore dans la régence. Elle se retira à un certain âge de chez Madame , dont elle conserva les bontés , et continua d'aller de temps en temps fiure sa cour au roi , qui s*

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.76% accurate

90 Hi^MOIfiRS DB liCCliOS. lui UoDDait toutes les audiences particulières qu'elle voulait. Elle a passé toute sa vie dans Fintrigue , et Thabitude lui en avait fait un))esoin. Elle a rendu gratuitement mille services » ignorés de ceux qui les recevaient et qu'elle ne counaissait pas , souvent par le seul plaisir d*intriguer, ou pour traverser des intrigantes à ffnges; elle en lit renoncer au métier. Ce fut elle qui iauva le cardinal de Noailles. Quand elle allait passer quelques jours à Versailles, elle logeait chez la duchesse de Ventadour , son amie, le rendez-vous de la cabale Jésuitique. L'intimilé qui régnait entre la duchesse et elle , Tindifférence , Tinattention que celle-ci avait et aiïectait encore davantage pour les affaires de la constitution, faisaient que, sans lui confier précisément ce qtti se machinait, on ne se cacliaitpas d'elle. Mais, pour cette fois, le cardinal de Rohan, supposant que tout ce qui se trouvait dans sa société ne pouvait pas avoir d'autres intérêts que les siens « confia le secret è la Chausseraie : Afin , dit-il, qu'étant notre amie, elle jouisse d*avaiKe du triomphe de la bonne cause. Il lui déclara donc que Tordre d'enlever le cardinal de iNoailles devait s'expédier le lendemain. Elle applaudit à celte sainte violence avec un transport dont Rohan fut la dupe, et conçut à ilustant le projet de sauver Noailles , pour qui elle avait un respect que lui avait inspiré l'abbé Digné , soq parent et son ami. Elle se procura le jour même un tête-à-tête avec le roi. Elle avait avec lui cette liberté qu'on prend avec (juelqu un qu on a hien persuade quOn l'aime. Sire, lui dit-elle,./^ ne vous trouve pas aussi bu)i visage qu'hier; vous avez l'air triste; je crois qu'on vous donne du chagrin. Tu as raison, répondit le roi; ^"ai quelque chose qui me tracasse; on veut m'engager dans une démarche qui mfl répugne , et cela me fâche... Je respecte vos secrets , sire, pour» suivit-elle; mais je parierais que c'est pour cette bulle, où je nentends rien. Je ne suis qu'une bonne chrétienne qui ne ni embarrasse pas de leurs disputes. Si ce n'est que cela , vous êtes trop bon : laissez-les s'arranger comme ils voudront, ils ne pensent qu'à eux, et ne ^inquiètent ni de votre repos , ni de votre santé, f oilà ce qui m'intéresse^ moi , et ce qui dM inié^ resser tout le royaume. Tu Jais bien, mon enfant, reprit le roi Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.44% accurate

BSOIfr DB LOUIS XIV. 91 en secouant la tête ;7"ai envie de faire comme toi. Fa lies donc, 9ire, lilt-eile; au diable toutes ces querelles de prêtres l Heprenez votre sanié, et tout ira bien. Ce fut avec de pareils propos que la Chausseraie dérangerait toute la machine. Le lendemain, dès quatre heures du matin, elle monta en chaise de poste, et se fit précéder à rnn lieuvèciié par un homme de couiiauce, un peu plus que son ami, et de qui je tiens ce détail. Elle rendit compte de tout au cardinal , lui recommanda de ne point sortir de Paris, où Ton craindrait de révolter le public par un acte de violence , repartit aussitôt pour Versailles, et rentra dans sa chambr)re avaiil que personne eût encore paru. Vers midi, elle trouva chez la duchesse la cabale tort consternée, et sut qu'après la prière le roi avait iiii au père Tellier qu'il ne fallait plus penser au parti proposé: que le confesseur ayant voulu insister, le roi avait coupé court si sédiement et avec tant d*humour, qu'il n*y avait pas lieu d'y revenir, sans s'exposer à se perdre. La Chausseraie en instruisit ie cardinal par un exprès , et tout fut fini à cet égard. Tellier n'en fut que plus ardent à presser le lit de justice; mais il n*y réussit pas mieux. Tout allait bientôt changer de face. Le roi dépérissait à vue d*œil ; cependant, le 9 août, il courut encore le cerf dans sa calèche , qu'il mena lui-même. Le diman* che 11, il tint conseil, et se promena ensuite dans les jardins de Trianon; mais il en revint si abattu, que ce fut sa dernière sortie. Le mardi 13, il fit effort pour donner Audience de congé à Tambassadeur de Perse. Il ne cessa de s'habiller que le 19 ; mais il continua jusqu'au «23 détenir cooseil, de travailler avec ses ministres , et de manger en présence des courtisans qui riviilent les entrées. Les soirs, madame de Maintenrm , l* s dames fanuieres de Caylus , d*0, de Dangeau et de Levi , les légitimés , le chancelier et le maréchal de Vilieroi , se rendaient chez le roi , où il y avait concert. Cela dura jusqu'au 25 , jour de saint Louis. Le roi, qui avait fait venir la gendarmerie, s'était flatté, jusqu'au "22, d'en faire la revue lui-même, et s'était fait préparer un lit; mais , se trouvant trop faible, il en chargea le duc Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.41% accurate

93 MBMOIABS BB DDCLOS* du Maine. Leduc n'aurait pas laissé d'être embarrassé de remplir une telle fonction aux yeux du public, par préférence au duc d'Orléans[^] et en sa présence. Pour éviter le parallèle, il fit['] suggérer au jeune Dauphin, parla duchesse de Ventadour, sa gouvernante, Tenvie de voir la revue, afin que le duc du Maine ne parût la faire que sous les ordres du Dauphin. Le roi y consentit, et il fallait que l'arrangement eût été préparé de loin ; car le petit uniforme de capitaine de gendarmerie se trouva fait à point nommé pour Tenfaot, qui, depuis quelques jours, venait de quitter la robe. Le duc d'Orléans[^] affecta de paraître à la tête des compagnies de son nom; il y salua le Dauphin, et se retira ensuite. Le 2[>], jour de la Saint-Louis, sur les sept heures du soir, les musiciens s'arrangeaient déjà pour le concert, lorsque le roi se trouva mal ; on le fit sortir, et Ton appela les médecins, qui jugèrent qu'il était temps de faire recevoir au roi les sacrements. TelUer vint aussitôt le confesser; et, sur les onze heures, le cardinal de Rohan et le curé de la paroisse arrivèrent, et Ton administra au roi le viatique et l'extrême-onction. Cette cérémonie achevée, le roi fit venir le duc d'Orléans, et lui parla bas environ un quart d'heure. Le duc d'Orléans prétendit depuis que le roi, en lui témoignant autant d'amitié que d'estime, l'avait assuré qu'il lui conservait tous les droits de sa naissance, lui avait recommandé le royaume et la personne du roi futur, et avait ajouté : S'il vient à manquer^K Hier, vous serez le maître[^] et la couronne vous appartient J'ai fait les dispositions que faites les plus «ages[^] mais comme on ne saurait tout prévoir[^] s'il y a quelque chose qui ne soit pas bien, on le changera. Ce qu'il y a de sûr, c'est que personne n'entendit un mot de ce que dit le roi. Le lendemain, 20, le roi, après la messe, lit approcher de son lit les cardinaux de Rohan et de Choiseul, en présence de madame de Maintenon, du père Tellier, du chancelier, du maréchal de Villeroi, et des officiers du service intérieur : Je meurs, dit-il, en s'adressant aux deux prélats, dans la foi et la soumission à l'Église, Je ne suis pas instruit des matières qui la troublent; Je n'ai suivi que vos conseils[^] j'ai fait uniquement ce que vous Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.26% accurate

BfcONB DB LOOtS XIV, Û% avez voulu: slj'ai mal fait , vous en répondre:» devant Dieu » que f en prends à témoin. Les deux cafdioaux ne répondirent que par des 4loges snr sa oondatte; ear U était destiné à être loné jusqu'au dernier Instant de sa vie. Le riioineat d'après , le roi dit : Je prends encore Dieu a ié' moin que je n'ai jamais hai le cardinal de iSoa 'illes ; j'ai toujours éiéjàché de ce que j'ai fait contre lui : mais on m'a dit que je le devais/aire, Là*dessus Blouin, Fagon et Marécliai se demandèrent à demi-haut : Ne laUsera^t-on pas voir au roi son archevêque, pour marquer la récondHationf Le roi , qui les entendit, déclara que, loin d'y avoir de la répugnance, il le désirait, et ordonua au eliaucelier de faire venir Tarchevêque, Si ces messieurs, dit*il,en regardant les deux cardinaux, n*y trouveiU point d^ inconvénient. Ils n'en trouvaient que trop pour eux : le moment était eritique, et la réponse embarrassante. Laisser le vainqueur de Tbérésie mourir entre les biis d^un hé* féUque , âalt d'un grand scandale à leurs yeux. Ils se retirèrent dans l'embrasure d'une fenêtre, pour en délibérer avec le confesseur, le chnnceier et tnadanie de iMaintoiiion. Tellier et Bissy jugèrent l'entrevue fort dangereuse, et la iireot juger telle à madame de Maintenon. Rohan et le clianeelier, portant leurs vues dans Tavenur, ne contredirent ni n'approuvèrent ; et tous, se rapprochant du lit, recommencèrent leurs éloges sur la délicatesse de conscience du roi, et lui dirent que cette démarche pourrait exposer la bonne cause au triomphe de ses ennemis; qu'ils approuvaient cependant que Tarchevêque pût Tenir, s'il voulait donner sa parole au roi d'accepter la constitution. Le timide prince se soumit à leurs avis , et le chancelier écrivit en conséquence à Tarcbevêque. Noailles sentit douloureuse* ment ce dernier trait de ses ennemis, répondit avec respect^ mais n'accepta pas les conditions , et ne put voir le roi. Dès lors ce ne fut qu'un ingrat , un rebelle , et Ton n'en parla plus , afin que le roi mourût en paix. Dans la même matinée, le roi se fit amener le Dauphin par la duchesse de Venta^lour, et lui adressa ces paroles, que j'ai copiées littéralement d'après celles qui sont encadrées au chevet du lit du roi , au-dessus de son prie-Dieu : Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.23% accurate

91 MéMOIBBS DB DUCL08. Moucher enfant^ vous alkz élre
bientôt roi d'un grand royaume . ce que je vous recommande le
plusjortemeni esi de n'oublier jamais les obUgatiens qve vous ane% à Dieu
Souvefie:^oous que vousUd devez tout ce que vous éies.*». Tâchez de
conserver la paix avec vos voisins. J'ai trop aimé la guerre: ne m'irnifcz pas
en cela, uuu plus que dans les trop grandes dépenses que j'ai faites. Prenez
conseil en toutes choses, et cherchez à connaUre le meilleur ^ pour le suivre
toujours. Soulagez vos peuples le plus tôt que vous pourrez ^ et faites ce
que f ai eu le malheur de ne pouvoir faire moi-même. M'oubliez Jamais tes
grandes obligafio/is guc t ous aoez à madame de fenfado/w. four tnai,
madame y eu se retounictnt vers die ^ je suis bien Jùc/ié de n'être plus
enelat de vous en marquer ma reconnaissance. 11 fiait) en disant à M. le
Dauphin : Mon cher enfant, je vous donne de tout mon ccBur ma
bénédictio ; et il Tembrassa ensuite deux fois avec de grandes marques
d'attendrissement. I.a duchesse de Ventadour , voyant le roi s'attendrir,
emporta le Dauphin. Le roi lit entrer successivement les princes et les
princesses du sang, leur parla à tous; mais séparément au duc d'Orléans et
aux légitimés, qu'il fit venir les premiers. Il remercia tous ses officiers
domestiques des services qu'ils lui avaient ren^^ dus, et leur reeoromanda le
même attachement pour le Dauphin. L'après-dînée , le roi, s'ad ressaut à
tous ceux qui avaient les entrées , leur dit : Messieurs ,je cous demande
pardon du rnau' vais exemple que je vous ai donnée j'ai bien à vous
remercier de la manière dont vous m'avez toujours servi, de l'attache^ ment
et de la fidélité que vous m'avez marqués : je suis bien fâché de n'avoir pas
fait pour vous tout ce que j'aurais bien voulu. Je vous demande pour mon
petit-fils la même application et la même fidélité que vous avez eues pour
mol. J'espère que vous contribuerez tous à l'union, et que si quelqu'un s'en
écartait vous aideriez à le ramener. Je sens que Je m'attendris y et que Je
vous attendrie aussi; Je vous demande par* don. Adieu ^ messieurs^ Je
compte que vous vous souviendrez quelquefois de moi. Digitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 24.44% accurate

HSliOIEES D£ UliCLOS. 9â Le mardi 27, le roi, n'ayant auprès de lui que madame de Mfintenonet le chancelier, se Ut apporter deux cassettes , dont y fit tirer et brûler beaucoup de papiers, et donna pour les autres ses ordres au chanceUer, li fit ensuite appeler son confesseur, et après lui avoir [arlé bas , il fit venir le comte de Pontchartram , et lui ordonna d expédier Tordre de porter sou cœur aux Jésuites, et de l'y placer vis-à-vis celui de Louis XIII , son père. Ce fut avec le même sang-froid qu'il fit tirer d'une cassette le planduchfteaudeVince«nes,et l'envoya à Cavoie, grand m aréchal des logis, pour faire les lofçements de la cour et y conduire le jeune roi; ce furent ses termes. 11 lui arriva même quel* quefois de dire ; Dans le temps que fé/ais roi. Puis , s'adressantà madame de Maintenon : f avais toujours ouï dire quil est difficUede mourir :Je touche à ce dernier moment, et je ne trouve pas celte résolutian si pénme. Madame de Maintenon lui dit que ce moment était effrayant quand on avait de rattachement au monde et des restitutions à foire. Je ne dois, comme partUmiier, reprit le roi , de restitutions a personne ; pour cèlies que je dois au royaume , f espère en la miséricorde de Dieu, Je me suis bien confesi^éy mon conjesseur veut que j'aie une grande confiance en Dieu, je t'ai tout entière. Quel garant que le père Tellier pour la conscience d'un roi! Le mercredi 28 , le roi , s'entretenant avec son confesseur, aperçut dans la glace deux domestiques qui pleuraientau pied de 8^ lit. Pourquoi pkurez'vousl leur dit-il ; marez-vous cru immorielfMonàçeadûvouspripareràmaînorî.Fuis, regardant madame de Maintenon : Ce qui me console de vous quitter, c est iespérance que nous nous rejoindrons bientôt dans l'étemUé. Elle ne répoudit nen a cet adieu , qui parut lui répugner beaucoup. Bolduc, premier apothicaire, m'a assuré qu'elle avait dit en sortant : royez le rende^^vaus quHl me don ne ! Cet hommeM n'a jamais aimé que iui.Ck\ito^, que je ne garantirais pas , parce que les principaux domestiques ne Faimaient pomt, serait plus de la veuve de Scarron que d*une reine. Elle alla tout de suite à Saint-Cyr, comptant y rester. Un empirique de Marseille , nommé Lebrun , se présenta avec Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.76% accurate

96 r BkOllB Dfl LOUIS XIY. un elixir qu'il annonçait comme un remède sûr contre la gangrène , qui faisait beaucoup de progrès à la jambe du roi. Les médecins , n'espérant plus rien de son état, lui laissèrent prendre quelques gouttes de cet élixir , qui parut le ranimer ; mais Il retomba bientôt. On lui en présenta une seconde prise , en lui disant que c'était pour le rappeler à la vie. la vie ou à la mort, dit-il en prenant le verre, tout ce qu'il plaira à Dieu» Il demanda ensuite une absolution générale à son confesseur. Depuis que le roi s'était alité, la cour se rapprochait sensiblement du duc d'Orléans ; bientôt la foule avait rempli son appartement ; mais le jeudi 29, le roi ayant paru se ranimer, ce mieux apparent fut si exagéré , que le duc d'Orléans se trouva seul. Le roi, s'étant aperçu de l'absence de madame de Maintenon , en montra du chagrin , et la demanda plusieurs fois : elle revint aussitôt, et lui dit qu'elle était allée unir ses prières à celles de ses filles de Saint-Cyr. Le lendemain , 30 , elle demeura auprès du roi jusqu'au soir , que , lui voyant la tête embarrassée , elle passa dans son appartement , partagea ses meubles entre ses domestiques , et retourna à Saint-Gyr , d'où elle ne sortit plus. Depuis ce moment, le roi n'eut que de légers instants de connaissance , et passa ainsi la journée du samedi 31 . Sur les onze heures du soir, le curé , le cardinal de Rohan , les ecclésiastiques du château, vinrent dire les prières des agonisants. Cet appareil rappela le mourant à lui-même ; il répondit d'une voix forte aux prières ; et, reconnaissant encore le cardinal de Rohan, * il lui dit : Ce sont les dernières grâces de l'Église, il répéta plusieurs fois : Mon Dieu venez à mon aide ; hâtez-vous de me secourir ! et tomba dans une assonie qui se termina par sa mort, le dimanche septembre, à huit heures un quart du matin. Le lecteur qui aura vu le journal historique du père Griffet, Jésuite, copié d'après celui du marquis de Quincy, trouvera quelque différence entre la relation qu'il a faite de la dernière maladie du roi , et ce que je viens d'en écrire. Le père Griffet en donne lui-même la raison : Celle relation, dit-il, avait été communiquée au père Teulier qui, n'ayant presque pas quitté le

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.07% accurate

roi pendant sa dernière maladie, devait être instruit mieux que personne de tout ce qui s'était passé dans les chambres. Je le crois. Ilajoate : Ce père , ayant examiné cette relation , y fit quelques observations^ que nous avons vues écrites de sa main. Je le crois encore, comme si je l'avais vu mu-
iinnf . Le marquis de Quincy , poursuit-il 9/»^ plusieurs changements a son
manuscrit^ pour le conformer à ces observations. Je le vois bien. Pour moi ,
j'ai écrit d'après les Mémoires les plus exacts et les témoins oculaires les
plus fidèles ; mais je n'ai communiqué ma relation à personne qui eût inu-
de Taltérer. Aussi le père Griffet et moi ne sommes pas en contradiction :
nous différons seulement par nos omissions. Griffet , d'après ieiiier ,
supprime ce qui concerne le cardinal de ?ioailles. Ils ont supposé, sans
doute » que d'autres s'en chargeraient, et ne se sont pas trompés. J'ai omis
l'exhortation du cardinal de Roban au roi , en lui administrant le viaUque.
On supposera aisément qm It) cardinal fit un discours très-pieux, et Ton en
trouvera des modèles dans les rituels. Revenons un peu sur nos pas ^ et
voyons les divers mouve* ments qui agitaient la cour, depuis qu'on
prévoyait la mort pro* chaîne du roi. Quelques avantages que le duc du
Maine dut attendre du testament, il ne pouvait se dissimuler ceux que le
duc d'Orléans tirerait de sa naissance. Il n'ignorait pas que Tédit de 1714 ,
qui donnait aux légitimés le droit de succession à la couronne^ n'avait pas
eu l'applaudissement de la nation ; que les princes du sang réclameraient un
jour contre Tédit; que le t^nement de Louis XIII ayant été ammc », celui de
Louis XIV pourrait avoir le même sort; et qu'au point d'élévation où il se
trouvait, il avait autant à craindre qu'à espérer de l'avenir. Le duc d'Orléans
ne pouvait pas douter que le testament ne lui fût défavorable; mais il ne
doutait pas davantage du parti qu'il tirerait de sa naissance et de ses qualités
personnelles. Il se regardait déjà comme régent du royaume , et prenait
d'abord Lorraine le testament de Louis XIII excès de flatterie pour la reine-mère
fut cassé au H de justice de 1613, le Anne d' Autriche, proposa d'aller jMqti
'à président BarUoi, aott déritloo, auU dter ce teetament des regitirca. If «
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.49% accurate

9S mMomBs m doclos. vauce des mesures sur la forme du gouvernemeent. Il se proposait d'établir des conseils pour les différentes parties de l'administration. Nous verrons bientôt comment l'exécuta ce plan. Celui qu'il approuva sur les jésuites mérite d'être rapporté, quoiqu'il soit resté sans exécution. Le procureur général d'Aguesseau, appuyé du duc de Noailles et de l'avocat général Fleury, proposèrent de chasser absolument du royaume toute la société des jésuites, comme on venait de faire en Sicile. Le duc de Saint-Simon, qui ne les aimait pas, prétend, dans ses Mémoires, que ce fut lui qui fit rejeter ce projet, comme ne convenant pas dans un temps de régence, où l'on devait ménager Rome et l'Espagne*. On proposa ensuite de mander à Versailles, aussitôt après rétablissement de la régence, les supérieurs des trois maisons de Paris. Le régent les recevrait avec bonté, leur témoignerait de l'estime pour leur compagnie, leur recommanderait de ne s'occuper que de leurs exercices, les exhorterait avec une douceur mêlée de fermeté à concourir à la paix, leur parlerait enfin de façon que, sans menaces directes, on leur fit comprendre qu'ils auraient tout à craindre en s'écartant de la route qu'on leur traçait. L'instant d'après, le régent devait faire venir le père Tellier seul, lui déclarer que, ses fonctions étant finies, il était temps pour lui de se reposer; que les circonstances exigeaient qu'il se retirât à la Flèche, où il trouverait tout ce qui peut contribuer à la commodité et à l'agrément, outre six mille livres de pension, payées d'avance, et le congédier sans attendre sa réponse. Au sortir de cette courte audience, deux hommes sages, fermes et polis devaient s'emparer du père Tellier et de son frère compagnon, les faire monter en carrosse, et les conduire tout de suite à la Flèche, pendant qu'on enlèverait les papiers du jésuite. L'intendant de la province, prévenu des ordres du régent, aurait reçu et installé Tellier indépendant des jésuites, en lui disant : Cette conférence se tint à Versailles, de Fleury. J'en ai parlé au fils du duc de Noailles, le dimanche 18 niver : mais, comme les 13 jésuites d'aujourd'hui. Le Mémoire doit se trouver dans celui où l'on ne pense pas comme leur père. Un portefeuille du maréchal de Noailles - en 1715, Je n'en ai pas tiré des réponses les et des héritiers de d'Aguesseau et nettement. Digitized by Google

BÈGNE de louis XIV. ' 93 feodant , de la pM da roi , d'écriture ou de recevoir aucune lettre que par la voie de rintendance où elle serait vue. L'intendant devait ericore Lilsmt ou changer à son gré le frère servant , et les autres valets de ieiiier , payés par le roi ; et répondre enliu de toute sa conduite. Dans Tintervalie du voyage des trois supérieurs à Versailles , les pères Toumemine, Doudn et rAllemand, devaient être enlevés et leurs papiers saisis; les deux derniers mis au cachot , dans des prisons séparées, ignorées du public, et à la place d'un grand nombre de malheureux qu'ils y avaient fait périr ; Tournemiue , traité différeinmeot en considération de sa naissance , confiné pour le reste de ses jours dans le donjon de Vionoennes , avec tous les secours pour la vie animale; mais sans encre « ni papier, ni la moindre espèce de correspondance extérieure. En renvoyant de Versailles les trois supérieurs , on les aurait avertis de ne tirer aucuiio conséquence fAcheuse pour la compai^uie de ce qu'ils apprendraient à leur arrivée à Paris, ni du traitement fait à trois brouillons (lemicieux à l'État , tyrans de leurs confrères, à qui ils n'étaient pas moins odieux qu'au public. A i*égard du pape et de sa constitution, le duc d'Orléans se proposait de prodii^uer les termes de respect et de souini.ssioii au saint pore ; de lui représenter qu'un temps de minorité et l autohté précaire d'un regeut n'étaient pas capables d'opérer ce que le roi le plus absolu n'avait pu faire ; l'exhorter à donner la paix à TÉglise ; laisser cepeudant voir toute la fermeté d'un parti pris ; enfin , en employcftit les expressions les plus respectueuses , tenir la cour de Rome elle-même en respect. La faiblesse de Clément Xi , qui lui avait lait donner la bulle, l'aurait empêché de la soutenir; il l'eût ou retirée, ou regardée comme non avenue. procédé était encore moins embarrassant avec le nonce Bentivoglio , homme sans mœurs, d'une vie scandaleuse, qui entretenait publiquement une fille d'opéra , dont il avait un enfant, que nous avons vu depuis sur le théâtre , sous le nom de la Duvaly et que le public n"a jaiuais voulu noniiiiier autrement que la Constitution , à cause de son père , porteur de la bulle. 11 ne s'agissait que d'instruire le nonce du nouveau plan de gouvernement ; lui accorder des audiences rares et courtes ; le Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.30% accurate

100 HBMOIBBS DB BUGLOS. reDvoyer communéineat au
mioistre des afibires étrangères ; et, pour peu qu'il voulût calialer ou élever
le ton , le menacer de mander le débordement de sa vie au pape , et de lui
faire perdre ainsi le chapeau de cardinal ; douat-r en conséquence de
nouvelles instructions au jésuite Lafiteau , aujourd'hui évêque de Sisteron ,
chargé alors de cette affaire à Rome , où il vivait comme Bentivoglio à
Paris ; avertir les jésuites que leur conduite serait éclairée à Rome, à Paris et
dans les provinces ; renvoyer tous les évêques chacun dans son diocèse , les
contenir par leurs parents, qui cherchent à s'avancer, el faire tenir la main à
larésidpnce parle procureur général ; remettre en vigueur la règle, qui ne
s'était relâchée que depuis l'affaire de la constitu* tion. Par cette règle, toute
correspondance avec Rome étaU interdite aux ecclésiastiques. Tellier en
avait affranchi les prélats , et jusqu*aux moines deson parti. Auparavant ,
aucun évêquê n'y pouvait écrire que par la voie du niinislre des affaires
étrangères, qui devait voir les lettres et les réponses ; et cette permission s
accordait rarement. Le commerce nécessaire pour les bulles et pour les
dispenses se faisait uniquement par les banquiers. Il y avait peu d^années
(én 1705) que rarchevêque d*Arles, Mailly, depuis archevêque de Reims, et
cardinal, avidt été sévère* ment réprimandé par le roi pour avoir écrit de
lui-même au pape et en avoir ret u un bref, quoiqu'il ne fût question que
d'un présent de reliques. Les liaisons avec le nonce n'étaient pas moins
interdites; prélats, prêtres ou moines, ne le voyaient que pour causes
connues du ministse* Les bonnes lois ne manquent paseuFrance; mais iln'y
a point de ministre en faveur qui, pour étendre son pouvoir, n*en ait fait
plier quelqu*une; et la iuiigue compression d'un ressort en fait perdre
l'élasticité. Le gouvernement des affaires ecclésiastiques était destine au
cardinal de Noailles. Ce triomphe de iMardocbée éloignait les cardinaux de
Rohan et de Bissy. Peut-être n'auraient-ils pas fait beaucoup de résistance.
Rohan aurait préféré la vie voluptueuse d^un grand seigneur , au commerce
dégoûtant que la constitution le forçait d'avoir avec un tas de [xidants qui ,
sans cela , n'étaient pas faits pour pnsser au delà de ses antichambres. Bissy
, affranchi du joug du père Tellier , el n'ayant plus rien Digitized by Google

EtonS I>£ LOUIS XIV. lOt à prétendre , n'aurait pas été fâché de faire oublier par quelles voies il s'était élevé. Tous ces projets pouvaient être bons , et le duc d'Orléans les approuvait; mais, pour les exécuter, il fallait d'abord qu'il fût i^ent , elil y avait très-grande apparence que Louis XIV nommait par son testament un eonseil de régence , et non un régent; ni iis , ce qui était encore plus difficile , il aurait fallu au duc d'Orléans un caractère plus terme et plus suivi qu'il ne favait. Le président de Maisons vint lui donner un conseil , qui , s'il n'était pas d*on traître, était an moins d*un fou. Il lui conseilla devenir à main armée au parlement au moment de la mort du roi, de forcer le dépôt et d'enlever le testament. Le duc d'Orléans le remercia de son zèle, et rejeta un parti qui aurait in«. di^né et aliéné toute la nation. On lui suggéra un autre dessein qu'il fut près d'adopter> et qui, conduit avec prudence et fermeté, pouvait réussir. Comme il n'y avait encore que les deux dernières régences où le parlement fût intervenu , il fallait , disait-on , par un coup d'éclat, lui faire perdre l'idée qu'il pût prétendre à les donner. Pour y parvenir, on se proposait d'assembler dans une des pièces de l'appartement du roi , au moment de sa mort , les pairs, les ducs héréditaires, les officiers de la couronne et les secrétaires d'État. Tous étant en séance, le duc d'Orléans, ayant à côté de lui le duc de Bourbon , seul prince du sang en âge , le duc du Maine et le comte de Toulouse , aurait , d'un air de confiance et d'autorité, déclaré que, vu la nécessité pressante de pourvoir à l'administration de l'État , et son droit à la régence , il prenait dès ce moment le timon du gouvernement, et les priait de l'aider de leurs lumières; qu'il ne soupçonnait pas que personne pût ni voulût s'y opposer. Si le duc du Maine , ou quelques-uns de ses amis secrets, eussent pris la parole et montre do l'opposition, les autres auraient applaudi à une action qui relevait leur dignité, les associait au gouvernement, et au** raient imposé au peu de mécontents. L'acte dressé, faire assembler les troupes, et marcher tout de luite au parlement, non pour faire approuver, mais pour notit a.

102 MÉMOIRES DE DUCLOS. fier la régence ; y déclarer le plan de gouverner par des conseils , sans nommer encore ceux qui devaient y entrer, et tenir ainsi chacun en respect, par Tespérance ou la crainte de s'en ouvrir ou de s'en fermer TeuLree; flatter le parlement d'y être admis ^ et prodiguer ces éloges qui persuadent si aisément la tourbCi mais d'un ton qui ne lui permet que l'approbation; faire lire ensuite le testament , pour en approuver les dispositions qui ne regarderaient pas la régence, et . iiiuuler le reste. Leduc du Maine , encouragé par le chancelier et le premier président, ses amis, supposé qu'ils fussent demeurés tels après l'opération de Versailles, aurait peut-être entrepris de rédamer; le duc d'Orléans devait lui imposer silence avec hauteur. On était sûr du lieutenant de police d'Argenson , qui , disposant de la populace, aurait fait recevoir le prince avec des acclamations sur le chemin, aux abords et dans les salles du palais. Reinold , colonel des gardes suisses, était alors mécontent du duc du Maine; et le duc de Guiche, colonel des gardes françaises , qui se vendit six cent mille livres au duc d'Orléans, pour le soutenir, en cas de besoin , le jour qu'il vint demander la régence au parlement, se serait donné pour moins à un régent déjà reconnu par les pairs. Le duc d'Orléans méditait encore, dit-on, la réforme de quantité d'abus, l'abolition des survivances , le remboursement successif des brevets de retenues , et beaucoup d'autres réglemens que le public désire , et n'aura jamais. Il y a longtemps que de bons Français en sont réduits à souhaiter le mal, d'où sortira peut-être le remède. Je vois dans tous les temps les mêmes sottises et les mêmes clameurs; je n'espère pas que la réformation nous soit réservée. La reine de Pologne , d'Arquien, veuve de Jean Sobieski, vint se retirer à Vilna. Elle avait voulu autrefois se faire voir en France, sa patrie, sous prétexte de prendre les eaux de Bourbon, et aller de là à la cour; mais elle rompit son voyage, sur ce qu'elle apprit que la reine ne lui donnerait pas la main. Le dépit la rendit ennemie de la France; elle eut grande part à la mort de la reine mère de Louis XIV donna la main à Marie de Lorraine reine de Hongrie. Le jour de son mariage. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.75% accurate

aÈGi>K D£ LOUIS XIV. ligue (TAugsbourg. Après la mort de Sobieski, elle alla à Rome, où , u'ay.nnt pti obtenir le traitement qu'avait eu Christine , reine héréditaire, elle en sortit, et vint se lixer a Blois en 1714. Sa sœur, qui épousa le marquis de Béthuue, était grand'Hnère lie la maréchale de Beile-lsle. Avant de nous engager dans le récit des événements du règne présent , rappelons quelques traits de la vie privée de Louis XIV, qui le feront mieux connaître que des portraits tracés par la passion pour ou contre lui. Sa taille, son port, sa beauté dans sa jeunesse, la noblesse de ses traits dans un âge plus avancé, ses grâces naturelles, la dignité de ses propos , la majesté de sa pmoDne , Tauraient fait distinguer au milieu de toutes les cours. Tel fat l'extérieur de Louis XIV, dont j'ai va les restes dans mon enfance. Voyons son intérieur. Ce prince avait Tesprit droit, un ju

104 MiHOLfiBS DB DUCLOS. les gouverner, parce qu'il se charge de toutes les signatures que faisait Fouquet. Cepeulaut Colbert s'empare heureusement de la véritable administration. Il égale la recette à la dépense; l'orne d'une marine; étend le commerce; établit et multiplie, peut-être trop« les manufactures; encourage les lettres, les sciences et les arts. Tout fleurit ^ c'est alors le siècle d'Auguste : voici le contraste. Louvois , d'un génie puissant, d'une âme féroce, jaloux des succès et du crédit de Colbert, excite la guerre, dont il a le département. Il persuade au roi de s'emparer de la Franche-Comté et des Pays-Bas espagnols, au mépris des renonciations les plus solennelles. Cette guerre en amène successivement d'autres, que Louvois avait le malheureux talent de perpétuer. Celle de 1688 dut sa naissance à un dépit de l'orgueilleux ministre. Le roi faisait bâtir Trianon ; Louvois , qui avait succédé à Colbert dans la surintendance des bâtiments , suivait le roi , qui s'amusait dans ces travaux. Ce prince s'aperçut qu'une fenêtre n'avait pas autant d'ouverture que les autres , et le dit à Louvois ; celui-ci n'en convint pas , et s'opiniâtra contre le roi , qui insistait, et qui, fatigué de la dispute, fit mesurer les fenêtres. Il se trouva qu'il avait raison; et comme il était déjà en pleine discussion, il traita durement Louvois devant tous les ouvriers. Aman < , humilié, rentra chez lui la rage dans le cœur, et là, exhalant sa fureur devant ses familiers, tels que les deux Colbert, Villacerf et Saint-Pouange, Talladet et Nogent : Je suis perdu, s'écria-t-il, si je ne donne de l'occupation à un homme qui se transporte sur des misères. Il n'y a que la guerre pour le tirer de ses bâtiments ; et, pardieu ! l'un aura, puisqu'il en faut à lui ou à moi. La ligue d'Augsbourg, qui se formait, pouvait être désunie par des mesures politiques. Louvois souffla le feu qu'il pouvait éteindre; et l'Europe fut embrasée, parce qu'une fenêtre était trop large ou trop étroite. Voilà les grands événements par les petites causes. On doit distinguer deux hommes dans Louvois, celui du despotisme des secrétaires d'État. C'était l'homme à qui Racine a désigné le nom de l'Androgyne dans sa tragédie d'Esther ^ Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.60% accurate

BÀONE DB LOOIS XIT. 106 éokkie un ministre supérieur pour conduire une guerre; oe qu'ii lit poar faire réussir le siège de Gand est admiré par tous les militaires; mais si on le considère comme citoyen, c'était un monstre : il eût immolé TÊtal à son ambition , à son humeur, au moindre élan de l'amour-propre. Eh ! que nous importent des talents dont on aurait pu nous épargner le malheureux emploi? Ên lisant l'histoire , je ne rencontre point d'éloge ampoulé d'un prince ou d'un ministre ^ que je ne m'attende à quelque disgrâce pour FÊtat. I9ous admirons quelques-unes de leurs opérations , et nous n^entendons plus les gémissements des malheureux qu'ils ont faits, et qui étaient nos pères. Préférons à ces météoros brillants et destructeurs radministration d'un honnête homme , qui regarde un Etat comme une famille dont il fait partie, et meurt sans laisser aux historiens une rnatik^ in* téiessante pour les lecteurs* Si le temps me permet d*écrnre ces Mémoires jusqu'à nos jours, j'aurai occasion de parler de certains ministres aussi coupables que Louvois, et à qui je ne pourrai pas donner les mêmes éloges. Le eliaucelier le Tellier, père de Louvois, qui connaissait les talents de son fils, et TopiDion que le roi avait des siens , Tavait proposé à ce prince comme un jeune homme d'un bon esprit, quoiqu'un peu lent, mais propre au travail, et capable de s'instruire si sa majesté prenait la peine de le diriger. Louis, flatté d'être créateur, donna des leçons à Louvois, qui les recevait en novice. Ses progrès furent graduels, mais rapides. Le roi s'étant une fois persuadé que c'était lui qui faisait tout, le ministre ût bientôt faire tout ce qu'il voulait lui-même; il se rendit maître absolu du militaire ; et comme extérieur de la puissance en procure souvent la réalité, il s'attribua des honneurs et des privilèges jusipr alors inconnus. Il assujettit les généraux à lui rendre compte directement. Le vicomte de Turenne fut le seul qui, ayant par lui-même une trop forte existence pour s^y soumettre, conserva Avec le roi une correspondance directe; ce qui n'empêchait pas ^ le ministre de voir toutes les lettres , et de concerter avec le roi ^ réponses. * l>e la part d'un ministre puissant, une prrteniun vaut un ^roît ; et l'usurpation le confirme, au point que le plus mince Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.64% accurate

106 IfÉliOiaSS DE UUCLOS. des successeurs, dans quelque département que ce soit, eu jouit, et en peut librement abuser. La plus digne action de Louvois donna la première atteinte à sa faveur. Louis XIV lui ayant communiqué, peu de temps après la mort de la reine*, le dessein d'épouser madame de Maintenon, il l'oublia rien pour l'en détourner; et, voyant que c'était un parti pris, il tira du moins parole du roi que le mariage ne serait jamais déclaré. La cérémonie se fit dans une chapelle des cabinets, par l'archevêque de Paris Harlay, en présence de Louvois, de Montchevreuil et de Bontems, premier valet de chambre, qui servit la messe, dite par le père la Chaise. Quelque temps après, Louvois sut que le mariage allait se déclarer. Il en donna avis à l'archevêque, qui avait aussi reçu la parole du roi, si le pria de venir s'unir à lui, pour représenter les engagements pris avec eux. Avant même l'arrivée du prélat, Louvois, se jetant aux pieds du roi, le conjura de lui ôter la vie, plutôt que de faire cet affront à la couronne. Louis voulut l'écarter; mais Louvois, lui serrant les genoux, ne le quitta point qu'il n'en eût obtenu une ratification de sa parole; et l'archevêque, qui vint ensuite, la fit confirmer. Madame de Maintenon employa inutilement tous les ressorts de la séduction: le roi la pria de ne lui en plus parler. On conçut le ressentiment qu'elle en conserva; elle résolut de perdre Louvois, d'en préparer les moyens, et d'en saisir les occasions. Les fureurs exercées dans le Palatinat en 1689 excitèrent une indignation générale. Madame de Maintenon n'eut pas besoin d'en exagérer l'atrocité; la religion était inutile: l'humanité suffisait pour servir de texte. Louvois, après avoir fait incendier Worms et Spire, eut encore la barbarie de proposer de brûler Trêves, pour empêcher les ennemis d'en faire leur place d'armes. Le roi en fut révolté, et le lui détendit. Deux jours après, * KllenoarattoSO Jalltet 1083. Quelque de la nécessité d'un second mariage, quelques-uns firent en laSO le mariage duquel elle dit à madame de Montespan. roi avec madame de Maintenon. Il y a après la mort de la reine: il faut se rappeler qu'il se fit plus tôt. Louis avait pressé de manière convenable cet encore besoin de femme, était dévot; l'homme là; sans quoi il épouserait peut-être madame de Montespan trop prude et être! la première belle qui l'en trop aime lui-même pour n'être pas sage, plaira, La maréchale a tenu ce propos* La maréchale de Noailles^ mère du maréchal de Noailles à la tête de l'armée, et de la cour.

aa v^clial d'aiyoard'liBi) était si permadéa présidant Hénanlt» da qai ja la
tiens. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.65% accurate

BÈGNB DB LOUIS XIY 107 l^vois mîDt à la charge , et dit an ?
oi qu'une délicatesse de conscience rempêchait , sans doute , de consentir à
la destruction de Trêves ; mais que guerre et pitié ne s'accortlant pas , lui ,
LoQvois, pour en décharger la conscience du roi, avait pris le tout sut soif et
venait d'envoyer l'ordre de cette exécution militaire.. Le loi, ordinairement
si maître de lui , se transporte de colère, saisit les pincettes, et veut en
frapper Louvois. Madame de Mainteuoii se jette au-devant, et laisse
échapper le ministre effrayé. T^e roi le rappelle, et, les yeux enflaiiinies :
Dépêchez un courrier, qiil arrive a temps ; s'il y a une seule maisM de
brûlée , votre tête en répondra. Il ne fallut point de second courrier; le
premier n'était pas parti. Les dépêches étaient prêtes ; mais Louvois , déjà
sur ses gardes par la façon dont la première proposition avait dé reçue, avait
suspendu lu départ jusqu'à ce qu'il eilt vu le succès de sa tentative. Le
premier courrier passa, dans l'esprit du roi, pour avoir porté Tordre
sanguinaire ; et le second , pour en avoir empêché l'exé* cution. Cependant
le roi s'aliénait de plus en plus ; des choses moins graves comblaient la
mesure ; et (pielqufois des actions louables du ministre achevaient
d'aliéner madame de Maiutenon. Voici un exemple de l'ui» et de l'autre* Le
roi voulut faire en personne le siège de Mens. l/Ouvois , préférant avec
raison d^appliquer les fonds aux dépenses nécesaaireSt dissuada ce prince
d*emmener madame de Maintenon cl ses fiimilières , et Louis partit seul.
Pendant le siège, Louis, ^ promenant un matin autour du camp, trouva uiie
garde de cavalerie mal placée, et la plaça autrement. L'après-dînée, il
retrouva cette garde changée de poste, et demanda à l'ofûcier qui lavait mis
là. Il répondit que c'était M. de liouvois. IM woe^wnu dit que c'était moi
qui vous avais placé f'^ Oui, sire. — Ifadmirez'-vms pas Louvois f dit le roi
à ceux qui le suivaient; il croit savoir la guerre mieux que moi. Que cela lut
ou non , le ministre ne devait pas en faire montre si publiquement. Le roi en
fut apparenmieat piqué; car il en reparlait encore après la mort de Louvois. ,
Au retour de Mons, le roi continuait de travailler avec son Digitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 23.96% accurate

108 MEUOIEES DK DUCLOS. ministre ; mais c'était avec un froid, une humeur qid ne lait: saient pas douter d*ane disgrâce, qui ne fut prévenue que par la mort de Louvois. Le 1(> juillet, au milieu d'un travail avec le roi , chez madame de MaiiUenon , il se trouva si mal , qu'il n'eut que le temps de se retirer et de rentrer cliez lui. Son Ūls , qu'il demanda eo arrivant , accourut , et le trouva mort *. Dès que le roi l'appiil, il envoya cliercher Ghamlay, et lui offiritla plaœe de seàietàaire d'État de la guerre, quoique Bar* besieux en eût la surveillance , depuis six ans* qu'il travaillait sous son père. Chamlay avéut toujours passé pour le meilleur maréchal des logis d'une année, lleelierclié par tous les généraux , estimé du roi , et , qui plus est« de Turenne , il n'eu était pas moins eher à Louvois ; ce qui prouve qu'il était néces« saii« à tous. Le roi , ne pouvant faire un meilleur ehoix pour le département de la guerre, le pressa fort de s'en charger. Mais Cliaiiilay lil valoir les titres de Barbesieux, et finit par dire : Si voire majesté ne veut pas abnuluinent donner la place auftlSf je la supplie de nommer tout autrt que moi , qui ne puii me revêtir, de la dépouille de son père , mon ami et mon bienfaiteur. L'action de Chamlay étonna tout le monde, excepté lui j qui ne fut étonné que des éloges. Un tel procédé mérite bien sa place dans l'histoire ; de pareils faits qf surchargeront pas ces Mémoires. Barbesieux tut nommé le soir même. Il n ctait pas encore majeur ; mais le roi , qui s imagina avoir créé le père , déclara qu'il formerait également le Gis Avec beaucoup d'esprit, il avait pour le travail une facilité qui devient inutile quand elle est sans suite et sans application. Il fut dix ans décoré du titré de ministre, poursuivi par les afEûresi et courut après les plaisirs, ' t>n sut, pnr rntiTçrture de son corps, mé Semnî , médecin, doTTtP'îfique de qu'il avait été empoisonué ^ et l'on pré-JUmvoiS) et ^ui était demeuré chez Barlendait que le poison avait été mit dans beaieax. Seroni, «'étant enfermé dans un pot à l'eau qu'il avait toujours sur sa sa rhamlire , jeta les hauts cris , comme chemioée, dout il buvait quand il se un homme tourmenté de convulsions, sentait échanlTfé par le travail. Comme saas vouloir ouvrir sa porte, et criant , i il lUsait «lort trèsHSliaud , il avait bu un eeoK qni voulaient lai apporter du seeoup de cette enn avant d'aller chez le cours, qu'il n'avait que ce qu'il mt-ritait. roi. On arrêta un trotteur ; mais^ peu de ll expirait, quand on força la porte.

Joars après, t'l fat relAché ; et la famille Les bruits, étouffés avec le même
soin garda là-dessus un *

The text on this page is estimated to be only 20.40% accurate

à GNB DE LOUIS XIV, qui le luèrent A sa mort, en 1710, Chamillard « déjà eontrôleur général, eut de plus k département de la guerre. Le roi, en le nommant, s'expliqua encore, coin me il avait fait sur Barbesieux. La création de Cbauilard était plus diOicile; il n*avait pas respitdeBarbesieux; et, avec des vertus qui manquaient k\ Louvois, on aurait désiré qu'il en eût ies talents. On a vu comment , et pourquoi il fiit sacrifié à madame de Maiutenon. Depuis la iiorl de Louvois, la guerre, continuée pendant six ans avec assez de succès, n'en avait pas rendu la paix moins ^ nécessaire à TÉtat. Par le traité de Hiswick , où elle fut coudue, Louis, obligé de renoncer au projet de rétablir Jacques II sur le trône d'Angleterre, et d^en reconnaître pour roi le prince d^Orange , sous le nom de Guillaume III , n*en conserva que plus d'aversion pour ce prince. La haine de Louis venait de ce que le prince d'Orariiie, petit-liis de Charles T*", roi d'Angleterre, avait refusé d'épouser la ûile naturelle du roi et de la duchesse de la Vallière, Louis ne concevait pas qu'un prince d'Orange pût dédaigner une telle alliance. Celui-ci n*avait d^abord rien négligé pour ramener le roi ; mais, ne pouvant réussir : Si je ne puifi , (ï\l-i\^ai oir son amité , faurai du tnoins son estime. Il la jiiientiit à bien des é^ards , et ne parlait de Louis qu'avec dignité. Un jeune lord, à son retour de France, ayant dit à Guillaume, que ce qui lui avait paru de plus singulier à la cour de Louis, était que ce prince eût une vieille maltresse (madame de Maintenon) et un jeune ministre (fiarbesieux), il lui répondit : ^Cela doit vous apprendre, jeune homme, quil na besoin ni de /un 7ii de l'autre K Louis ne pouvait pas ignorer combien il avait fallu négocier pour Gohclure la paix et gagner le duc de Savoie, que Torgueil de Louvols avait si fort aliéné. Il devait savoir que tous les ressen' Ouillaame n'avait pat toujours été la bataille d'Hocbstet, d'une manière ea< si circonspect . N'étant encore que 8ta- core plus offensante. Il invita les prithoader, et se trouvant à la représenta- sofiuiers fran<.ais un="" op="" et="" aa="" lieo="" tton="" d="" pi="" i="" peine="" eat="" entend="" suivie="" fit="" chanter="" cinq="" proie="" prologue="" sa="" tiritif="" logues="" de="" qoinault="" pleins="" pour="" qu="" reurer="" l="" ce="" coquin="" dit="" louis="" xiv.="" fous="" voyez="" dit="" u="" aux="" il="" me="" pmnd="" p="" roi="" france="" on="" ques="" entendn="" louanges="" cette="" sc="" rt=""

con="" fttalffv="" eot="" le="" priuce="" eug="" en="" usa="" apr=""
ton.="" ii.=""/>

The text on this page is estimated to be only 26.39% accurate

ilO MÉMOIHES OB OUCLOS. tîments nes^^ignent pas à la paix. Au lieu d*en profiter pour soulager les peuples et réparer les malheurs de la guerre , on donaaà Compiegnele vspectacle d'un camp de Darius; et cette image delà guerre exigea les mêmes dépenses que la réaiité. Depuis que le roi avait prétendu gouverner par lui-même, il n*avait admis dans ses eonseUs aucun prince du sang. Il ne vmilait élever que ceux qu'il pouvait anéantir, comme il les avait créés. Ud ministre était tout dans la faveur, et rien après sa chute. Le premier maréclial de Villeroi , gouverneur de Louis XIV , tenait à ce sujet un propos qui, pour être bas, n'en était que plus expressif, ///au^, disait-il , tenir le pot de chambre aux ministres tant qu'ils sont en pktee » et le leur verser sur la tête quand ils n'y sont plus. Il ajoutait : Quelque ministre des finances qui vienne en place , je dec/are d'à rame que je suis son serviteur, son ami , et même un peu son parent. Voilà de grandes qualités de courtisan; je doute que ce soit celles d*un homme propre à élever un roi. Louis n'aimait que l'esprit qui pouvait contribuer à l'agrément de sa cour, à ses plaisirs, à ses fêtes, à la gloire de sou règne; l'esprit, enûû , dont il ne pouvait être ni embarrassé ni jaloux. Il protégea Molière contre les faux dévots ; mais la dévotion, vraie ou ûusse , a'avait pas encore alors percé à la cour. A Té* gard de ceux qui rapprochaient et qui pouvaient le juger, il pré* ferait la souiiiiissioa aux lumières, et disait quelquefois qu'U craigruil les esprits : crainte assez ordinaire aux princes , et h la plupart de ceux qui les représentent, à moins quiis n aient» eux-mêmes assez d^esprlt pour ne pas craindre' le parallèle, n godtait une satisfoetion puérile à voir baisser les yeux« à ceux qu'il regardait. Tout fléchissait devant un monarque dont la plus forte passion était d'être absolu et de le paraître. Son flls, sans aucun crédit , tut toujours devant lui autiint dans la crainte que dans le respect. Tout mérite qui pouvait le blesser lui portait ombrage. Son fifère, Monsieur , ayant remporté une victoire à Cassel, reçut un froid éloge, et ne commanda plus. Il n'oubliait rien de ce qui inspirait une sorte de vénération pour sa personne. Lorsque MonsFeur venait lui faire sa cour au dîner, il y restait debout, jusqu'à ce que le roi lui ordonnât de s'asseoir sur un Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.84% accurate

BBGNfi D£ LOUIS IIV. Ul tabouret ; et quelquefois il le faisait mettre à table , fioami qu'il arnàL avant que leroi tilt assis. Si Louis faisait .soiUir s;î majesté aux grandi de sa cour, il la déposait daus sa domesticité iotérieure. Nul maître ne fut plus aisé à servir; il laissait voloutiers prendre à ses valets une espèce de familiarité ; et plusieurs eo usaient avec beaucoup d^adresse : il ii*était pas indifférent de les avoir pour amis. Hs ont élevé ou renversé bien des fortunes, et peut-être e\] cst-il ainsi dans toutes les cours Luuis aimait à leur voir marquer des égards par les seigneurs. Ayant euvoyé un valet de pied porter une lettre au duc de Mootbason , ce duc, qui la reçut au moment où il allait se mettre à table, força le valet, aux yeux de la compagnie , d'y prendre ia première place, et lereconduisit ensuite jusqu^à la cour, comme étant venu de la pari du rui. Ce prince ne s'attendait pas, sans doute, a cotexcès (Je politesse, qu'un antre eiU pu prendre pour une dérision; mats il er^sut gré| puisqu'il m reparia queiquetois avec complaisance. Tout ce qui pouvait ra[^ler à Louis XIV un temps de fai* blesse dans le gouvernement, révoltait son âme. G*est ce qui Jui r^dit toujours désagréable le st^jour de la capitale, d'où il avait ete obligé de sortir daus son enfance pendant les troubles de la Fronde. Cette répugnance pour Paris a coûté des milliards au royaume pour les bâtiments du superbe et triste Versailles, qu*on nommait alors un favori sans mérite; assemblage de richesses et de diefs-d'œuvre, de bon et de mauvais goût. En fuyant le peuple, dont la misère n'au ait blessé que ses yeux , il voulait que sa cour fut éi^alement nombreuse et brillante. 11 reinarijuait exactement l'assiduité et les absences des courtisans. Si Ton demandait une grâce pour un homme peu assidu, et fait pour la cour, il ne donnait souvent d!autre raison du refus , sinon que, ne le voyant jamais, il ne le connaissait pas. S*il adres* Mit la parole à quelqu'un qui ne fût pas de ses familiers , cVtatt une distinctinfi (jui taisait la nouvelle du jour. Il cboisissait parmi ceux qui se présentaient pour Marly ; luals il voulait tou« jours qu'on le demandât, dût-on être refusé. Si Louis n'habita pas sa capitale, il voulut être instruit de tout ce qui s'y passait; et les rapports ténébreux de la police

The text on this page is estimated to be only 21.59% accurate

112 UÉMOIBES D' DUGLOS. étaient souvent des délations.
Une autre espèce d'inquisition dont Louvois fut l'inventeur, et qui s'est conservée, est la violation du secret de la poste, attentat contre la foi publique. Tout citoyen est connoissable de ses actions; le gouvernement a le droit de les éclairer; mais il n'en a aucun sur la pensée écrite, et une lettre est la pensée écrite. On ne doit pas entendre ce qui se dit à l'oreille d'un ami. On ne peut donner atteinte à cet égard à l'un de ses deux maîtresses, l'une et l'autre dans le même carrosse que la reine. Les peuples accouraient pour voir, disaient-ils, les trois reines. Louis ne gardait plus de mesures. La cour tenait chez la nouvelle favorite. • Elle rejeta d'abord ses propositions à Maiuleuon, et l'a été de nos jours. Le roi, du roi, et le conseil de son mari de l'en-croyant ne pouvant pas faire duchesse mener dans ses terres. Montotpan 8*0- madame de Mooteau du vivant de piniâtra à demeurer à la cour; et. lors- son mari, qu'il ne voulait ou n'osait que sa femme eût cédé aux poursuites faire duc, et qui même eût refusé de l'être roi, il fut exilé en Guyenne, après être par un tel écart, la nomma maître avoir été (jucl)ijc temps à la Bastille pour l'indigne de la nièce de la reine, et par les propos qu'il tenait, et la folie qu'il lui donna le tabouret. On n'a pas été lit de prendre le deuil comme Tenf. Elle depuis si embarrassée, femme, de son côté, quitta les armes et la place de •urindante avait été les livrées de son mari; et prit celles de créée pour la ronfesse de So^s. >n8, sa maison, qui était Uocbecliouart. Cet Manetii, qui fut forcée de donner sa dé- exemple fol toM de pnie pur même du miton. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.85% accurate

BEGNB DB LOUIS XIV. 113 Les eouches de la première avaient été seeiètes, sans être ignorées; celles de la seconde étaient publiques. La
îart}Liisc de Thiini,es, sa sœur, faisait avec elle les honneurs (ies t('tes
brillantes que le roi donnait sans cesse. L*abbesse de jr'ontfivrault , autre
sœur pleine d'esprit , de grâces et d'érudition 9 aimée et respectée de tout
son ordre, y maintenait la règle par son exemple, tant qu'elle était dans le
doltre; æ qui ne rempéehait^pas de venir par intervalles montrer son voile et
sa croix dans cette cour de volupté. Personne n'y trouvait d'indécence, et
Von en aurait ete ecJifié , si le roi l'avait voulu. La eftet , il est le seul prince
dont l'exemple n'ait pas fait autolilé pour les mœurs publiques. Les
courtisans les plus dissolus étaient encore obligés à une sorte de décence
extérieure ; autrement ils auraient craint de lui déplaire. Quelques-uns
n*osaient pas même juger intérieurement leur maître. Ils respectaient en lui
ce qu'ils se seraient cru s eoii()al)les d'imiter; semblables à certains païens
que la pureté de leurs mœurs n'empécbaît pas d'adoré un Jupiter séducteur
et adultère. Madame de Montespan, belle, et avec oe tour d'esprît alors, dit-
on , particulier aux Roeheehouart^ était haute , capricieuse, dominée par
une hurneurquia'epargoaïtpasmêineleroi. L i reine en éprouvait des
hauteurs, et disait souvent : Cette . . . 7ne fera niourir; au lieu que la
ducbesse de la Yaliière , par ses respects* ses soumissions, par sa honte
même, semblait lui demander pardon d*être aimée : aussi en fiit-elle
toujours traitée avec bonté * • Je ne parle point de madame de Fontange ,
dont la vie fot si courte. Je ne réveille point les bruits sur madame de
Soubise, qui fortifia souvent les souprous par son affectation à les eenrter.
Je ne rappelle les galanteries du roi que pour mieux faire connaître ce prince
et sa eour. Je ne m'arrêterai point sur les commencements de madame de
Biaintenon , si connus par nant de mémoires. Je n'envisagera! que le
changement de scène qui se lit à la cour par elle, ou a ^oa occasion. * La
reine, étant allée la voir aux Car- elle, être que religieutê. Lortqa'elle ap>
nulife», vdnlut Ih faire asseoir comme prît la mort de son fils le duc de
VerducbesM ; mais cet honneur lui rappelant mandois, fi faut donc ^ dit-elle
, ^tte ^0 ici faibleMes, elle pria la reine de l'en pleure sa mort avant d'avoir
achevé de diapeater* Je ne tuU et ne dois ptue, dit- plewer \$a naUtanee. le.
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.17% accurate

tM MBMOIEBS DB DIJCL08, Tant que le roi avait été ooeopé de ses amours , la cour avait été galante; aussitôt que le eonfesseur s*eD fut emparé , elle devint triste et hypocrite. On s*étaît empressé aux fêtes , aux spectacles : on courut a la chapelle ; niais le roi était toujours le dieu h qui s'adressait un nouveau culte. Il ne tint qu'à lui de s'en apercevoir quelquefois. Un Jour que ce prince devait veoir au salut» les travées étaient pleines de dévots et dévotes de cour. Brissae, major des gardes du corps, entre dans la "bhapelle, dit tout haut aux gardes que le fof ne viendrait point , et les fait retirer. Les travées se vident à Tinstant; il n'y reste que la marquise de Dangeau et trois ou quatre autres fetmues. Un quart d'heure après , Brissac replace les gardes. Le roi , en arrivant , est étonné d'une solitude si extraordinaire : Brissac lui en dit la raison ; le roi en rit, et peut-être excusa-t>il l'indifférenoe qu*on marquait pour le salut, par le respect et la crainte qu^on té> moignait pour sa personne. Le roi ayant comuieu e a tourner vers la dévotion, madame de MaintenoQ Py porta de plus en plus. Dans les situations fâcheuses et subalternes où elle avait passé sa vie, elle avait affiché la pruderie; il ne s*agissait pas de changer de rôie à oo âge où tant d^autres le prennent Ce n'était plus que par là qu'elle pouvait s'assurer du roi. Née dans la misère, elle avait souvent été obligée, pour en sortir, de se plier aux différents caractères; cette habitude iui fut d'un grand secours auprès du roi. Elle savait que le faible de ce prince , jaloux de son autorité, était de paraître tout faire par lui-même ; elle en tirait jus* qu'aux moyens de le faire vouloir ce qu'elle désirait. Toujours dans la contrainte, d'abord pour subsister, ensuite pour s'élever, enfin pour régner, elle ne fut javiais heureuse, et n'a mérité i'exces ni des satires ui des éloges dont elle a ele Fobjet. Le travail des ministres et des généraux avec le roi se faisait chez elle et en sa présence. Ils comprirent qu'ils ne lutteraient pas de crédit contre elle : ne pouvant la renverser, ils se soumirent , et discutaient avec elle les affaires avant de les rapporter devant le roi. Jamais elle ne prenait la parole qu'il ne l'interrogât; et elle répondait avec une réserve, un air de désintéressement qui écartait toute apparence de concert entre elle et le

miDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.67% accurate

♦ BèGRB DB LOUIS XIV* BÎslre. Si le roi venait à soupçonner quelque intérêt de leur part , il prenait le parti opposé; et s'ils osaient insister, il leur Csiisait one sortie terrible* Il se repaissait alors de Topinion de son indépendance; et quand il avait bien savouré cette idée , femme, iDinistres , ou confesseur , avaieut pour longlemps la faculté du lui taire adopter les leurs. Si le roi était llatté de \nir souoiis de madame de MaiiUenon dans les affaires, il Ten dédommageait par plus de marques de resped et de galanteries qu'il n'en avait jamais témoigné à ses maîtresses , ni à la reine. Aux promenades de Marly , enfermée dans une chaise pour éviter les uioindres itn pressions de l'air , elle voyaitle roi marcher à côté, se découvrant chaque iois ijif il se baissait pour lui parler. C'était encore ainsi qu'on la vit placée sur une éminenoe, au camp de Gompiégne, entourée de toute la cour, le roi debout à côté pour répondre à ses questions, et la duchesse de Bourgogne assise sur un des bâtons delà chaise. Dans rappartemeiit, il était encore moins possible de méconnaître une reine : assise dans une espèce de confessionnal, elle se levait un instant quand Moaseigneur ou Monsieur entraient, et parce qu'ils venaient rarement dans cet intérieur. £Ue ne se dérangeait nullement pour les princes et princesses du sang, qui n'y étaient admis que par audiences demandées , ou lorsqu'elle les envoyait chercher pour quelque sèche réprimande. Jamais elle n'appela la ducjiesse de Bourgogne que mignonne , et celleci ne la nommait que ma tante, A l'égard des fils et petits-ills de France, c'était toujours, et même en présence du roi, le Dauphin, laDauphine, le duc de Berri» etc., sans addition de monsieur ni de madame ; bagatelles qui ne mériteraient pas d'être rappelées , si elles ne servaient à constater l'état de madame de Maintenon. Le roi lui laissait tout l'empire qui ne le g^iiait pas lui-même; car, sur cet article, il elait sans aueim égard. S'il arrivait chez madame de Maintenon, et qu'il la trouvât incommodée, quelquefois avec la fièvre, cela ne rempêchait pas de faire ouvrir les fenêtres, parce qu'il aimait l'air. Il ne souffrait pas la moindre contrariété sur ses voyages. On essaya en vain de rompre celui de Fontainebleau , à cause de la grossesse de madame de Bourgogne ; ou de la taire au moins dispenser du Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.72% accurate

It6 MBMOIBBS BB DOCLOS. voyage: représentations inutiles, il fallut partir. Elle Ot une feusse couche, et il en fut consolé par la satisfaction d'avoir été obéi. L*âgeet la dévotion semblaient endurcir un cœur naturel* lement peu sensible. La révocation de Fédit de Nantes fut Tacte le plus terrible de cette dévotion fanatique. Louis prétendait régner sur les consciences. La France , déjà ruinée parla guerre, le luxe et les fêtes, fut dépeuplée par les proscriptions : et l«s étrangers se sont etai^ chis de nos pertes. Louis ne Ait que rinstrument aveugle de tant de barbarie. On lui peignait des couleurs les plus noires ces hérétiques, à qui son aïeul Henri devait principaiemeiit la couronne ; on ne lui parlait point de la Ligue. Madame de Maintenon , née dans le sein du calvinisme , craignit de rendre sa foi suspecte, en intercédant pour ses premiers frères. Louvois, qui frémissait de devenir inutile s'il n'entretenait comme on feu sacré, celui de li guerre, espérait enflammer tout le pro^stantisme de rFAiurope. 11 n>ut pas m ^me pour excuse Ta veugîenient du fanatisme ; il ne lut que barbare. D'autre part , des moines Ignorants , des prêtres forcenés, des évêques ambitieux , criaient qu'il ne fallait qu'un Dieu, un roi , une religion , et persuadaient à un prince, enivré de sa gloire, que ce prodige lui était réservé. Une telle entreprise passe le pouvoir des rois. Les esprits se séduisent, les cœurs s'avalissent; mais les consciences se révoltent. Deux religions sont sans doute un malheur dans un État; mais un gouvernement éclairé, sage, ferme et vigilant , est le seul et sdr movent de les contenir. Si Ton se bornait à donner les places, les dignités, les distinctions à la religion natiotiale et dominante , la secte méprisée tomberait d'elle-même. Si deux religions ne peuvent rester absolument tranquilles dans un État, le seul remède est de les tolérer toutes, subordonnées à la do* minante. Les haines partagées s'affaiblissent ; une émulation de régularité et de mœurs peut naître de la division. L'Angleterre et la Hollande doivent peut-être autâit leur tranquillité religieuse à la multiplicité des sectes qu'à leur police. 11 est fâcheux pour T honneur de Bossuet, dont le nom était d'un si grand poids dans les affaires de religion , qu'il n'ait Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.02% accurate

BÈGNB DS LOUIS XIY. 117 pas employé son éloquence à défendre l'esprit de l'Évangile contre les furieux apôtres du dogme. Au lieu de ses volumes théologiques qu'on ne lit plus, il aurait donné de bons exemples du christianisme. Ce père la Chaise, dont on vantait la douceur, ne pouvait-il persuader à son pénitent qu'il ne méprisait pas le seau d'eau de sa vie passée par des actes de fureur? Mais ce confesseur était un ministre qui craignait de hasarder sa place, un prêtre timide qui tremblait devant celui qu'il voyait à ses pieds. Loin d'entreprendre de les excuser, avouons que l'un et l'autre furent complices de la persécution. Le ministre de la guerre fut un des casuistes durs. Le chancelier le Tellier, digne père de Louvois, signa l'édit de sang qui proscrivait trois millions de citoyens, et, prêt à descendre dans le tombeau, se fit l'application sacrilège du cantique de Simeon. Les gémissements des vrais chrétiens étaient étouffés par des acclamations de louanges fanatiques. Les thèses d'apparat étaient dédiées au vainqueur de Thérésie. La fureur du panégyrique avait passé du théâtre dans les chaires. Les jésuites, surtout, se signalèrent, en exaltant la puissance et la piété de Louis; ils flattaient son orgueil et prévenaient ses remords. On ne lui parlait que de conversions opérées à sa voix; et des dragons étaient ses missionnaires, portant le feu et la flamme. Il se croyait un apôtre, et se voyait canonisé au milieu des monuments de ses adultères. Le jésuite Tellier en usa dans la suite pour la constitution comme Louvois avait agi contre les protestants. Mêmes intrigues, même inquisition, séductions, menaces et tourments. Si la tyrannie fut plus sourde, elle n'en fut pas moins cruelle; et Louis en fut toujours l'instrument. Tel fut ce prince, sur lequel le Grand, titre si prodigué aux princes tant qu'ils vivent, et que la postérité confirme si rarement. Louis le dut à ses premières prospérités, au concours des hommes célèbres en tous genres qui ont illustré son règne. Quand il n'en serait que l'époque, un prince en recueille la gloire, et l'on peut en rapporter beaucoup à Louis XIV. Son ardeur pour la gloire, son goût pour le grand et le noble, le desir de lui plaire, dont il (nui encore lui faire honneur, puis Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.95% accurate

lia liBM01ÂfiS DB DUCL08. (jue ses qualités personnelles l'inspiraie&t en partie, les récompenses, les distinctions qu'il accorda souvent au inérile; tout coDcourut à rendre son règne le plus brillant qu'il y ait eu depuis Auguste. Les lettres, les sciences » les arts, tous les talents naissaient à sa voix , et portaient son nom au delà de l'Europe; ses bien^ts allèrent chercher le mérite chez les étrangers. On se glorifiait alors d'être Français, ou d'être connu en France. Les louanges idolâtres que des gens de lettres lui prodiguaient n'étaient pas absolument fausses de leur part , et pourraient être excusées. La majesté de sa personne, le faste même de sa cour, le culte qu'ils lui voyaient rendre , saisissaient leurs imaginations; L'enthousiasme devenait contagieux; L'excès des adorateurs les enivrait eux-mêmes Cependant, les rayons qui partent du trône n'échauffent que ceux qui en approchent. Ils éblouissent au loin, et n'y portent point cette chaleur vivifiante qui anime une nation* Tout fleurissait à la cour; et la substance du peuple était dément du luxe. Les grâces , disons mieux , la reconnaissance du monarque que, car il en doit, ne s'élevait point sur un peuple liont il tirait sa force et son éclat; sur les cultivateurs, genre d'hommes plus précieux que des artistes, des poètes et des orateurs. Malheureusement , ceux-ci flattent l'orgueil des princes» leur dispensent la gloire , trompent la postérité « et presque les contemporains. On ne connaîtrait pas la vérité, si des écrivains * désintéressés , amis de l'humanité , n'avaient le courage de réclamer pour les hommes contre leurs oppresseurs Je crois remplir ce devoir sacré. Je suis très*éloigné de vouloir dépriser les talents par leurs abus. C'est le premier, le plus beau, le seul * Tous ne sont pas de si bonne foi. français* ou étrangers. L'ensemble ne monte Qu'un écrivain« ne se profitait que qu'à soixante-six mille livres, savoir, trop à ceux dont espèrent ou qu'ils circonviennent-deux mille trois cents livres craignent. Le plus médiocre des princes , aux turcs, et quatorze mille livres «Tributa dix pensions répandues sur les étrangers. Tous ceux qui en furent des écrivains de différentes nations, se- gratifiés reconnurent sans difficulté ce droit &r Ue se faire célébrer comme un prince pour Louis le Grand. Léo Allard* grand homme. Ces trompettes de la bibliothèque Vaticane, refaites noblement ne sont pas chères. J'ai eu la ment la pension de quinze cents livres - curiosité de relever, dans les manuscrits pour laquelle il était nommé , parce que de Colbert, l'état des

pensions que la cour de Rome était alors brulée Lvnit XIV dottoa aux
gens de lettres avec ceUe de France, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.73% accurate

AflâHfi DR LOUIS XIT. 119 luxe mile d'un grand Ktat ; n[^]ais dans ua edilice ou ne doit pas préférer les ornements a Ja base. Je n'ai dissimulé Bi les lionnes qualités ni les défauts de' Louis XiV ; mats il serait injuste de ioi reprocher toutes ses fentes. Nous avons vu le peu d*édueatton qu'il avait reçu. Ajoutons le soin qu'on avait pris d'altérer les vertus qu'il pouvait avoir, et voyons ce qu'où doit imputer à ceux qui l[^]npprochaient. Jamais prince n'a été l'objet de tant d'adorations. Les hommages qu'on lui rendait étaient un cuite, une émulation de servi* tude * une conspiration d'éloges , qu'il ne rougissait pas de recevoir, puisqu'on ne rougissait pas de les lui donner. La dédicace[^] de sa statue a la place des Victoires fut une apothéose. Les prologues d'opéras l'enivraient de l'encens le plus iufect , au point qu'il les chantait naïvement lui-même. L'évêque de JNoyon, « Cleraiont-Tonnerre, siglorieux et si bas , fonde un prix à l'Académie pour célébrer à perpétuité les vertus de Louis XIV , comme un suj[^] inépuisable. On venait le matin, dans la chapelle du Louvre, entendre le panégyrique de saint Louis; et le soir , à l'assemblée, on assistait avec plus de (Irvotion à celui de Louis XIV. Ce n'était point a sou insu ; on allait sans pu* deur lui communiquer le Sujet de chaque éloge. Ce n'a pas été sans contradiction de la part de quelques serviles académiciens, que je suis venu à bout de dénaturer le sujet du prix : 'tant râme qui a rampé a de peine à se relever'. Leduc de Gramont , fils du premier maréchal de ce îioin , deinniuiLà au roi un brevet d'historiographe , pour être un ilatteur en titre. Sien lui en préféra d'autres » la vérité n'y gagna pas davantage. Faut-il s*étonner qu'au milieu d'une cour d'empoisonneurs, Louis ait pu tomber dans un délire d'amour-propre et d'adoration de lui-même.[^] Les maladies seules pouvaient lui rappeler qu'il était un homme. Il ne concevait pas qu'on pût séparer * Rien ne peint mieux l'impression forces. Il fut uu jour saisi d'un de ces qnc la prés«fipeh' folie. H étotiffu sh voix le pTu^{^^} qu'il put, en s'imaginait quelquefois être transformé faisant tout«« les grimaces de l'aboie en ciïien , et aboyait alors de toutes ses ment. Digitized by Google

130 MiMOIJOS OB DVCL08. rÉtat de sa persoune : ou ne lui avait pas appris que , pour accoutumer les sujets à'coufondre ces deux idées , le prince ne doit jamais sépaier leur intér[^] du sien. Louvois , en inspiraot à Louis XIV un esprit d'conquête, lui avait persuadé qu'il pouvait disposer des biens et du sang de ses peuples. De la sortirent ces armées immenses, qui forcèrent nos ennemis d'en opposer de pareilles ; mal qui s'est étendu , et qui continue de miner la population de l'Europe. J'ai observé « dans ma jeunesse f que ceux qui avaient le plus vécu sous son règne « loi étaient le moins âivorables. Ces impressions se sont effocées, à mesure que les malheureux qu! gémissaient sous lui ont disparu. Mais, comme il subsiste des monurueuts de sa gloire , son regue sera toujours une époque remarquable dans les fastes de la nionardiie. On peut regretter une certaine dignité qui faisait alors respec-« ter les hommes en place* Il y a aujourd'hui moins de décence dans nos moeurs. Je sais que de tout temps on a exalté les vertus antiques. Ces discours, répétés d'âgc en âge, prouvent que les hommes sont au fond toujours les mêmes. Cependant il y a des siècles où le vice se montre plus ou moins à découvert , et jamais on ne s[^]est moins caché que pendant et depuis la dernière régence ; on pourrait m*objecter Thypocrisie, ce vice méprisable et odieux , si connu dans les dernières années de Louis XIV; iiais il y avait de moins les vicieux que fait naître l'exemple. Quelle que soit ma façon de voir et de juger, j'ai exposé si Cdèlement les faits , que je ne prive pas le lecteur de la faculté de porter un jugement différent du mien. RÉGENCE DU DUC D OiiLÉAINS.

Considérons maintenant les principaux personnages qui vont paraître sur la scènt\ Le duc d'OrU ans était d'une figure agréable, d'une physionomie ouverte, d'une taille médiocre; niais avec une aisance et une grâce qui se faisaient sentir dans toutes ses actions. Doué d'une pénétration et d'une sagacité rares , il s[^]exprimaitavec vivacité et précision. Ses réparties étaient promp> Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.30% accurate

AEGBNGB 121 tes , jostes et gaies. Ses {premiers jugements étalent les plus sârs ; la réflexion le rendait indéels. Des lectures raindes, aidées d'une mémoire heureuse , lui tenaient lieu d'une application suivie; il s(inl)lait plutôt deviner qu'^étudier les matières. Il avait plus que des demi-connaissances en peinture, en musique, en cliimie, en mécanique. Avec une valeur brillante , modeste en parlant de lui , et peu indulgent pour ceux qui lui étaient suspects sur le courage , il eût été général , si le roi lui eût permis de l'être ; mais il fut toujours en sujétion à la cour, et en tutelle à Varmée. Une familiarité noble le mettait au niveau de tous ceux qui rapprochaient; il sentait qu'une supériorité personnelle le dispensait de se prévaloir de son rang. Il ne gardait aucun ressentiment des torts qu'on avait eus avec lui , et en tirait avantage pour se comparer à Henri IV. Son insensibilité à cet égard mait de son mépris pour les hommes ; il supposait que ses serviteurs les plus dévoués auraient été ses ennemis, pour peu que leur intérêt les y eût portés, lui soutenait que Tiionnéte homme était celui qui avait Tart de cacher qu'il ne l'est point ; Jugement aussi injuste pour rbumautité que déshonorant pour celui qui le porte. Il tenait cette manière de penser de l'homme le plus corrompu, l'abbé depuis cardinal Dubois, qui ne croyait/ pas à la vertu ni à la probité» et n'était pas fait pour y croire. Le duc d'Orléans avait eu successivement quatre » gouverneurs, qui moururent à si peu de distance Tun de l'autre, que Benserade disait qu'on ne pouvait pas élever de gouverneur à ce prince. Saint-Laurent, officier de Monsieur, et homme du plus grand m^te, fut le précepteur; mais il mourut trop tôt pour son élève. Il avait pris , pour copier les thèmes du jeune prince , l'abbé Dubois , moitié scribe, moitié valet du curé de St -I aisîache. Lorsque Saint-Laurent mourut, le prince était assez grand pour que les sous-gouverneurs, à qui Dubois s'était attaché à plaire , dissuadassent Monsieur de prendre un précepteur en titre; et Dubois en continua les fonctions. La mémoire des gouTcmeurs et du précepteur fut toujours chère au duc d'Orléans; mais Dubois lui ût perdre celle de leurs le

The text on this page is estimated to be only 29.67% accurate

122 MÉMOIRBn DB DDCL08. Il «st assez curieux Je connaître l'origine de cet liomme singulier. Fil» à'm apothicaire de Brives , après avoir liait quelques études, il fut précepteurdufltadu prèndeBtdeGoaigues. On |Mt6> tend qu'il se maria ensuite secrètement. La misère loi inspirant le désir (i';iller tenter fortune, d'accord avec sa femme qill laissa en Limousin , il se rendit à Paris. lunoré par sa propre obscurité, il entra ancoHé^ de Saint-Micliel , pour y faire les loiciions les plus basses. Né avec de l'esprit , il acquit bientôt assez de littérature pour qu'un docteur de Sorbonne le retirât chez lui. Ce premier maître étent mort, le curé de Salnt-Eustache le prit à son service. Ce fut là qu'il fut connu de Saint-Laurent , ami da curé. Souple, insinuit, prcvenant , il obtint, sinon l'amitié, du moins la compassion de Saint-Laurent, qui le prit et !(iii|)Io) a sous lui, comme nous l'avons vu. On l'habilla convenablement , pour lui donner la vraie figure d'un abbé, relever un peu son extérieur piètre et bas , et le rendre présentable. U s'insinua par degrés dans l'esprit du jeune prince, et finit par 8 «lem. parer après la mort de Saint-T.aurent. Comme l'intimité laisse bientôt voir le caractère, l'abbé sentit quni serait méprisé de son élève, s'il ne le corrompait hnmême: il n'y oublia rien, et malheureusement n'y réussit que trop. On ne fut pas longtemps à s'apercevoir du crédit de l abbé sur le prince ; mais le peu d'importance du personnage le muvant alors de la jalousie, on ne fut pas tâché d'avoir quelqu un dont on pût se servir dans l'occasioa , comme d'un lusirumeat sans conséquence. ■ ,. j dessein que le roi prit de faire épouser mademoiselle de mois, sa lille naturelle, au duc de Chartres, mit l'abbé Dubois en œuvre. T.e roi , qui sentit bien que Monsieur, tout sonmis qu'il était, rcpusuerait à la proposition , et que la hauteur allemande de Madame en serait indignée , pensa a alwrđ à s assurer du consentement du duc de Chartres. U sut que p, r on»e n y réussirait mieux quePabbé Dubois, et le fit charger de celte commission. L'al.bc avait déjà persuadé à son d««;Pl« .^""^ n'y avait ni vice ni vertu ; mais n'ayant pas été a portée dattaquer ni même de connaître les maximes de l'honneur du monde, cela devenait une entreprise. Il était plus difUe.le de détruire des

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.10% accurate

préjugés (l'orgueil que des principes de in orale ; et ces préjugés ne laissaient pas d'être fondés en raison. Dubois vint à tout d'en triompher, en effrayant le duc de Chartres de la puissance du roi , et en lui présentant l'appât d'une augmentation de crédit et de dignité personnelle , par la continuation des honneurs du fils de France, supérieurs à ceux de petit-fils. Le mariage fut conclu , malgré les incertitudes du duc de Chartres, les répugnances de Monsieur eût les fureurs de Madame, qui donna un soufflet à son fils , à la première déclaration qu'il lui en fit Le duc de (Chartres trouva d'ailleurs, dans la femme qu'il épousait, figure, esprit, vertu, et noblesse de caractère; mais elle s'était fait sur sa naissance une illusion singulière. Elle s'imaginait avoir fait à son mari autant d'honneur qu'elle en avait reçu. Fière de sa naissance , qu'elle devait au roi , elle ne faisait pas la moindre attention à la marquise de Montespan , sa mère. On la comparait assez plaisamment à Minerve , qui , ne reconnaissant point de mère, se glorifiait d'être fille de Jupiter. Cette vanité ne l'empêchait pas de se prévaloir, avec ses frères et ses sœurs, des honneurs qu'elle ne devait qu'à son mariage. Moins sensible à l'amour qu'aux respects qu'elle exigeait de son mari, elle eut toujours plus de dépit que de jalousie des maîtresses qu'il prit , et n'aurait pas eu les moindres avances pour le ramener. Tant de hauteur fortifia le goût du duc d'Orléans pour une vie libre, qui devint quelquefois crapuleuse. Humain, compatissant, il aurait eu des vertus, si l'on en avait sans principes; l'abbé Dubois les lui avait fait perdre. La sujétion où le roi le tenait, lui faisait donner de grands éloges à la liberté anglaise, n'est vrai que celle qu'il désirait pour lui, il la laissait aux autres. Il eut quelquefois des rivaux qui ne s'en cachaient pas trop. A l'égard de ses sociétés , il n'y était ni difficile , ni si aimait à raconter que le grand prieur n'en eut que plus d'affectation le prieur de Vendôme, exilé de la cour de à suivre cette femme aux spectacles!; Louis XIV, était allé à Londres, où il de-promenades, et toujours aux yeux du jeune amoureux d'une maîtresse de Louis-roi, qui fut enfin obligé de s'adresser à Louis II, Ce prince l'ayant prié de cesser ses Louis \IV , et de le prier de rappeler poursuites, sans pouvoir l'obtenir, lui le grand prieur. Louis se fut obéir à Louis > Mieux rentrée de son pilait. Le grand dre«; Louis revint trembler à Versailles. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.12% accurate

134 HÉMOIABS DE OUCIiOS. gênant. Dèf qu'on lai plaisait, on de?eAait aon égal. Malgré ses talents et les ressources de son espnt , il ne pouvait se suffire longtemps à hii-inéme; la dissipation, le bruit, !a débauche, lui étaient nécessaires. Il admettait dans sa société des gens que tout homme qui se respecte n'aurait pas amiés ^ pour amis , malgré ianaïssanoetierangde quelques-uns d'entre eux. Le régent, qui, pour se plaire avec eux, ne les «i estimant pas davantage, les appelait ses roués, en p irlant d'eux et devant eux. La licence de cet intérieur était poussée au point que la comtesse de Sabran lui dit un jour, en pleinsouper, que Dieu, après avoir créé C homme, prU m reste de balte, doné U/orma tème desprincetei dee logicaif. Le r^ent,loinde s'en âeber, en rit «beaucoup, parce que le mot lui parut plaisant. Le curé de Saint-Cême, Godeau, lit, dans un prône, uu tableau, dont rapplication était frappante contre le régent. Le prince, à qui l'on en parla, dit sans &émouvoir ; De quoi se méie-t'U f jene suis pas de sa pa^ roisse. Quant à la religion, il serait difficile de dire quelle était celle du régent; il était de ceux dont on dit qu'il cherche maître. Sans faire attention que le respect pour la religion importe plus aux princes qu'à qui que ce soit, le régent atiectait et affichait une impiété scandaleuse. Les jours consacrés pour la dévotion publique étaient ceux qu'il célébrait par quelques débauches d'édat; son impiété était une sorte de superstition. Ces excès, ou ces petiteses, décriaient un homme qui n'est rien moins que ferme dans ses sentiments, et veut s' étourdir sur ce qui le géoe. Kii cherchant à douter de la DiviDité, il courait les devins et les devineresses, et montrait toute la curiosité crédule d'une femmelette. Il y a grande apparence que, s'il tût tombé dans une maladie de langueur, il aurait recouru aux reliques et à Peau bénite. J'ai rapporté le trait par lequel le roi l'avait si bien caractérisé. Madame ne le connaissait pas moins, lorsqu'elle disait ; Les fées furent conviées a mes couches, ei chacune douant mon fils d'un talent, il les eut tous; malheureusement on avait ottbllé une fée qui, arrivant après les autres, dit : Il aura toUM les talents, excepté celui d'en faire bon usage* Madame aimait tendrement son fils, quoiqu'elle en blâmât Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.60% accurate

nÉGKNCB fortlaoonduite. Cette princesse, avecun sens droit, était attachée à la vertu, à riionneur, aux bienséances, à i^étiquettedeson rang. Une santé inaltérable, qui Tempêlialit de connaître aucune délicatesse pour elle, la faisait paraître dure pour les autres, en qui elle ne supposait pas plus de besoins. Franche juscju a fa 2:rnssièreté, bienfaisante, capable d'auitié, elle ne cherchait point à plaire; elle ne voulait être aimée que de ceux qu'elle estimait. Elle aimait fort sa nation ; et il suffisait d'être Allemand pouren être accueilli. Tous ses parents lui étaient chers, et son inclination se réglait sur laproximitédu sang, mêmeàTégard de ceux qu'elle n'avait jamais vus. Elle estimait sa belle-fille, et l'aurait aimée si elle eût été lésitime. Sa sévérité sur les devoirs excitait en elle la plus forte indignation contre la duchesse de Berri, sa petite-fille. On ne pouvait louer dans celle-ci que la figure et les grâces; car beaucoup d^espiit, dont elle abusa toujours, n^est pas un sujet d*éloge. Sans avoir les bonnes qualités de son père, elle en outrait tous les vices. Il aviît été son précepteur à cet égard; elle devînt bientôt son émule, et le surpassa. Nous avons vu la vanité bizarre que la duchesse d'Orléans tirait de sa naissance; sa fille rougissait de lui devoir la sienne Une telle opposition d'idées et une trop parfoite égalité d'orgueil ne devaient pas maintenir Tunion entre la mère et la fille ; les dissensions étaient donc contiuii lies , f tailaiecnl souvent jusqu'à l'éclat. La (Incbe<:se d="" s="" afilligenit="" parce="" qu="" m="" ce="" sentiment="" la="" pr="" de="" haine="" pour="" sa="" hile="" mais="" celle-ci="" qui="" avait="" renonc="" tout="" honn="" ne="" dissimulait="" ni="" son="" aversion.="" i="" duc="" se="" contentait="" et="" n="" r="" le="" p="" ia="" lille="" vivaidit="" dans="" une="" telle="" intinutc="" que="" des="" bruits="" rjue="" murmures="" sourds="" devinrent="" propos="" publics="" all="" jusqu="" berri.="" religion="" lui="" permettait="" pas="" les="" croire="" comme="" il="" aimait="" femme="" importun="" assiduit="" beau-p="" tiers="" incommode="" donnait="" humeur="" contenait="" toujours.="" effray="" desdiscours="" impies="" fille="" affectaient="" devant="" lui.="" entre="" eux="" deux="" un="" assaut="" leur="" digitized="" by="" google="" />

The text on this page is estimated to be only 28.95% accurate

MBMOIEES PB DUGL09. impiété était autant une manie qu'un vice. La princesse raillait imprudemment son mari sur une dévotion qui tiltait, pourtant , Tunique préservatif qu'il eût contre des soupçons qu'elle devait lâcher de détruire. Le père et la fille n'avaient , pour se justifier, que l'excès d'une folie imprudente ; mais la folie de l'impudence , et leur indifférence sur les propos du public, n'étaient pas une preuve d'innocence ; et la cour, qui s'avait ni la vertu ni la religion du duc de Berri , n'était pas si réservée dans ses jugements. Le duc d'Orléans en fut averti, et s'en indigna d'indignité; sa fille en fut révoltée d'orgueil; et ni l'un ni l'autre ne se contraignirent davantage. Si le duc d'Orléans était amoureux de sa fille, il n'en était pas jaloux, et vit toujours avec assez d'indifférence le débordement * de sa vie. A peine eut-elle épousé le duc de Berri, qu'elle eut des galanteries, où le respect qu'on devait à son rang l'obligeait de faire les avances. Le commerce qu'elle eut avec la Haye , écuyer de son mari , fut porté à un degré de frénésie incroyable. Non contente de laisser éclater sa passion, elle proposa à son amant de remmener en Hollande. La Haye frémit à cette proposition , et se vit obligé, pour ne pas être la victime de sa discrétion sur un pareil délire , d'en faire part au duc d'Orléans. Il fallut tour à tour effrayer et flatter cet esprit égaré, pour que le projet ne perçât pas jusqu'au roi. Peu à peu l'accès se dissipa ; et cette furieuse céda enfin à l'impossibilité de se satisfaire, ou à la crainte de rendre sa folie funeste à son amant. Lorsque son mari fut attaqué à Marly de la maladie dont il mourut, au lieu de venir de Versailles pour le voir, elle se contenta d'en demander la permission au roi, qui répondit qu'étant grosse, elle ferait peut-être une imprudence; mais qu'elle en était la maîtresse. Elle ne vint point, et son mari mourut sans l'avoir vue , et sans en avoir prononcé le nom. La duchesse de Berri. malgré son orgueil, tremblait devant le roi, et rampait devant madame de Maintenon. Voilà verrous bientôt le reste de sa vie, qui fut courte, répondre à ses commencements. Reprenons la suite des faits. Le lendemain de la mort du roi, le parlement s'assembla pour décider de la régence. Le duc d'Or

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.79% accurate

AEGIMCB. 12} léans, les pniices et les pairs s'y rendirent, et dès huit heures tout était en place. On sait que Louis XIV nouiinait par son testament, au lieu d'un régent, un conseil d« régence, dont le due d'Orléans ne se* rait qae le chef, et que le duc du Maine devait avoir le eomman* dément des troupes de la maison du roi. Comme le procès-verbal de cette séance du 2 septembre, et celui du lit de justice, où le jeune roi vint se faire reconnaître le 12, sont entre les mains de tout le monde, je me contenterai d'y renvoyer le lecteur, et rappellerai seulement quelques dr* eonstanoes qui ne se trouvent pas dans Fimpriiiié. Le doe d'Orléans était également oocupé et inquiet d'un jour ai déeiaifv Le premier président s'étant vemio au duc du Maine, le duc d'Orléans acheta le colonel des gardes franraises, le duc de Guiche-Gramont; en conséquence, lerégnnent omipa sourdement les avenues du palais, et les ofiiciers avec des soldats d'élite, mais sans Tuniforme, se répandirent dans les salles. L'abbé Dubois alEiMita de men«r, dans une des lanternes, Stairs, ambassadeur d'Angleterre, pour insinuer que la cour de Londres* en cas d'événement, appuierait le duc d'Orléans. Ces différentes mesures furent superflues» le personnel des concurrents décidâ de tout. Le duc d'Orléans, en réclamant lesdroitsde sa naissance, n'ou* blia pas de dire des choses flatteuses pour le parlement. Sa contenance ne fut pas d'abord bien libre, mais Il se raffermir par degrés, à mesure que les esprits paraissaient lui devenir favorables. Knlin, la régence lui ayant été déférée, il y eut encore, sur la tutelle du jeune roi, et sur le commandement des troupes de sa maison, quelques discussions qui donnaient au régent et au due du Maine un air de clients aux pieds de la cour. Les amis du premier, sentant que la seule égalité de rôle le dégradait, lui conseillèrent de remettre la séance à Taprès-midi, pour régler le reste. Ce conseil lut un coup de parti. Le régent leva la séance et se rendit chez lui, où il eut le temps de reprendre ses esprits. Il fit venir le procureur général d'Aguesseau et le premier avocat général, Joly de Fleury. Ces deux magistrats, les plus éclairés du parlement, n'ont point encore eu de successeurs. Le premier, Digitized by

128 lliMOIBBS DE DUCLOS. plein de lumières , de connaissances et de probité , cherchait, voyait et voulait toujours le bien. L'autre, avec autant d'esprit, mais plus tin, distinguait du premier coup d'œil, entre deux biens , celui qui hii oonvenait le mieux, et savait le làiie envisager comme le meilleur* L*uii et l'autre comprirent égalemeot qu'il ne s'agissait plus d'examiner si l'exécution du testament eût été préférable, ou non, il la régence déjà déferée au duc d'Orléans. lissentirent le danger de séparer F autorité militaire d'avec l'administration politique. Le régent , appuyé des princes et des pairs contre les l^itimés , se serait bientôt ^ervi de raotorité qa'il avait déjà obtenue , pour s'emparer decelle quilni8eraltrefii8ée;eeqQine pourrait se fidre sans troubler l'État ; au lieu que le duc du Maine étant dépouillé de tout, sa timidité répondait de la paix. Les choses, ainsi disposées au Palais-Royal, ne trouvèrent plus de difficulté dans la séance de Faprès-midi. Le parlement aima mieux fiûre un régent, que de risquer qu'il se fit de luimême. Quelques-uns, en annulant le testament de Louis XIV , n'étaient pas fSflkshés d'insulter au lion mort, et de paraître ac* corder librement ce qui ne manquerait pas de leur échapper. Je vois, dans les lettres du prince Cellamare, ambassadeur d'Espagne en i rance, que Philippe V s'était flatté d'obtenir la régence , et de la faire administrer, en son nom , par un représentant. Cellamare écrit qu'il a sondé les dispositions de tous ceux qui pourraient servir le roi d'Espagne, et que tous déclarèrent que la proposition seule révolterait la naliou entière ; mais que tous tiussi avouaient ouverte ineut que si le roi mineur venait à manquer, Philippe V ne trouverait aucune diilicultéà passer sur le trône de France. Cellamare cite , parmi ceux h qui il s'est ouvert , la maison de Gondé , le due de Guiclie ^ colonel des gardes , Courtanvaux , capitaine des cent* suisses , le maré* chai de Berwick, le cardinal de Poli^Dac , le marquis de Torcy , secrétaire d'État, le duc deNoailles et le maréchal d'Eslrées, ces deux derniers particulièrement attachés au duc d'Orléans. Les instructions de Cellamare allaient jusqu*à lui ordonner de faire une protestation contretout r^ent qui serait préféré à Philippe V; il fiit assez sage pour n'en den faire. Digitized by GoogleI(

The text on this page is estimated to be only 24.36% accurate

Le duc du Maine, qui, si le testament eût tenu, devait jouer un rôle principal en fit un bien misérable. C'était pas un DuQoiâ que son mérite justifiait. Il ne sut ni retenir ni remettre l'autorité, et s'en laissa dépouiller. La duchesse du Maine, espèce de petit monstre par la figure, vive, ambitieuse, avec de l'esprit, et ce qui peut rester de jugement à un vieil enfant gâté pour les louanges de sa petite cour, entreprit, dans la suite, de relever son mari, et pensa s'en perdre. Le régent, au sortir du parlement, se rendit à Versailles auprès du roi, et passa ensuite chez Madame, qui lui dit : Mon fils, Je ne désire que le bien de l'État et votre gloire; Je n'ai qu'une chose à vous demander pour votre honneur, et j'en exige votre parole. Elle la donna. C'est de ne jamais employer ce frappeur pon d'abbé Dubois, le plus graïul corruin qu'il y ait au monde, et qui sacrifierait l'État et vous au plus léger intérêt. La suite fera voir que Madame avait plus de jugement que son fils n'avait de parole. Le régent commença par de grandes réformes dans la maison, les bâtiments et les finances du roi. Louis XIV n'ayant donné aucun ordre pour ses funérailles, on se conforma à l'économie que Louis XIII avait prescrite pour les siennes. Les entrailles furent portées à Notre-Dame, et le cœur aux Jésuites. Louis XIV avait ordonné qu'aussitôt après sa mort on conduisît le jeune roi à Vincennes, à cause de la salubrité de l'air. Le régent s'en désistait, pour être plus à portée de Paris et de ses plaisirs. Les médecins de la cour, plus éminents que les autres, l'étaient à Versailles qu'ils ne seraient à Vincennes, trouvaient que l'air le plus pur était celui du lieu qui leur était le plus commode; et toute la domesticité, par le même intérêt, approuvait la médecine. Le régent manda les médecins de Paris, qui, par des raisons peut-être aussi désintéressées que celles des médecins de la cour, se déclarèrent pour Vincennes; et le roi y fut conduit le 9, sans traverser Paris. Le même jour, le corps de Louis XIV fut porté à Saint-Denis. L'affluence fut prodigieuse dans la plaine. On y vendait toutes sortes de mets et de rafraîchissements. On voyait, de toutes parts, le peuple danser, chanter, boire, se livrer à une joie scandaleuse; et plusieurs eurent à

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.98% accurate

HÉMOIRSS DB DUGLOS. vomir dm injures ea voyant passer le
cbar qui ronfermait le oorps. Le régent , dans son premier travail avec les
secrétaires d'État , se fit présenter la liste de toutes les lettres de cachet, et il
y en eut beaucoup dont ils ne purent lui dire les motifs. Il lit rendre la
liberté à tous ceux qui n'étaient pas détenus pour crime réel , et il s'en
trouva peu de ceux-là : presque tous étaient des victimes de ministres et du
père Tellier. Il sortit, entre autres « un chevalier d'Aremberg d'un cachot où
il était depuis onze ans , pour avoir procuré l'évasion du père Quesnel des
prisons de Malines. Je l'ai vu quelquefois depuis dans ma jeunesse; et
quoiqu'il ne fût pas âgé, la rigueur de sa prison lui avait donné l'air de la
décrépitude. Il se trouva encore à la Bastille un Italien arrêté depuis
trente-cinq ans, le jour qu'il était arrivé à Paris. Il représenta que sa liberté
serait désormais son plus grand malheur, et qu'il réclamerait inutilement
des parents qui peut-être ne vivraient plus ou dont il serait méconnu. Le
régent ordonna qu'il fût bien traité à la Bastille, avec liberté de sortir et de
rentrer. L'état dans lequel parurent les prisonniers de la bulle causa une horreur.
Ce premier acte de justice fit donner au régent les plus grands éloges ; et il
n'est pas inutile d'observer que l'ouverture des prisons ne se fit que deux
jours après le convoi de Louis XIV, et par coïncidence ne fut pas la cause de
la joie que le peuple y fit paraître; mais le désir et l'espoir d'un meilleur état
étant toujours le seul bien qu'on lui laisse, il applaudit à toute révolution
dans le gouvernement, en attendant qu'il se détrompe encore. Dès que le roi
eut tenu son premier lit de justice, le régent rendit au parlement le droit de
contraintes dont il n'était plus question depuis longtemps. Il nomma
aussi les diligeants. Par l'édit de 1667, l'on avait été autorisé à faire des
remontrances, dans le cas où le parlement dans les huit jours qui
suivaient; mais croirait devoir faire des remontrances , sans que l'exécution
des édits. Ordonnances seraient présentées dans les huit jours, etc., pût
être suspendue. Les jours après l'envoi des édits, l'on a vu des remontrances
étant devenir vaines » on les a donc déclarées inutiles; |Mis le quel temps il
faisait plus. Le régent fit rendre aux lests-dits, etc., seraient censés enregis-
trés.

The text on this page is estimated to be only 25.82% accurate

EBOBN CB. 131 conseils qu'il avait annoncés. Ci lui de régence, auquel tous les autres devaient être subordonnés, fut composé en partie de membres nommés par le testament. La Yriilière en fut le secrétaire; PoDichartrain y entra aussi, mais sans fonction, et tous les deux sans voix. Le maréchal de Taliard « quoique nommé dans le testament, ne pouvant se faire employer, allait criant partout qu'il ne lui restait, pour son honneur, que de se faire inscrire le testament sur le dos. Il fut donc la suite admis au conseil de régence. Le public, touché de la vertu et de la persécution qu'avait éprouvée le cardinal de Noailles, applaudit à sa nomination de chef du conseil de conscience. Il y avait peu de jours que tout tremblait sous la bulle; en vingt-quatre heures tout devint ou se déclara contre. Le parlement fut flatté de voir d'Aguesseau, Joly de Fleury et l'abbé Bignon entrer au conseil de conscience, et Roujault, Goeslard et l'abbé Bignon admis dans celui des affaires de l'intérieur du royaume. Le père Tellier, nommé confesseur par le codicile de Louis XIV, se voyant sans fondion attendant l'arrêt du roi, demanda au régent quelle était sa destination présente. Cela ne me regarde pas, répondit le prince; adressez-vous à vos supérieurs. A peine les conseils allaient-ils s'assembler, qu'il survint une dit-il ulte dans celui des finances, le seul où il y eût des conseillers d'État. Pour connaître sur quoi elle portait, il faut se rappeler que, lors de la signature du traité de Bade, le Hous* saye, conseiller d'État et troisième ambassadeur avec le raarécfaal de Villarselle comte du Luc, prétendit signer avant le comte, et ne céder qu'aux gens titrés ou grands officiers de la couronne. Le roi, au lieu de décider de la question, rappela la lioussaye, et envoya Saint-Onest, qui, n'étant que maître des requêtes, voulut bien signer après le comte du Luc. iVaprès cet exemple, les conseillers d'État demandaient la préséance sur le marquis d'Effiat, chevalier des ordres, mais ni titré, ni grand officier de la couronne. Le régent, après force négociations, nomma d'Effiat vice-président du conseil des finances; et les conseillers

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.47% accurate

tZ2 MÉMOIRES DB DUCtOS. Im d*ÉtaA y aequieMèreBl
d'autant plus volontiers qu'ils t'assoraieat ainsi la préséance anr font antre
qui , n'^ant titré ni f^rand oflicier, deviendrait simple membre du conseil.
En effet, lorsqu'une affaire obligeait les conseillers d'État de venir au
oonseil de régence , ils se plaçaient après les maréciiaux de France, et au-
dessus des antres membres de la r^^anee; et le mattre des requêtes
rapportait debout Le suocès des eonseillers d'État donna lien à une
prétention des maîlres des requêtes, savoir ! de rapporter aïssis au conseil de
régence , à moins que ceux (jui d étaient ni ducs , ni grands o^ liciers , ni
conseillers d'État , ne lussent aussi debout. Le régent, toujours embarrassé
d'ordonner, sou^t pendant plus d'un an que les efaeb ou présidents des
autres couKils rappor» tassent eux-mêmes les affaires ; et la plupart s^en
acquittaient fort mal. Lemarécbal de Villars écrivait de façon que personne,
ni lui-inéme , ne pouvait lire son écriture. Le maréchal d'Kstrées
s'embrouillait si fort en rapportant, qu'il rendait souvent l'affaire
iointelligibie. Gela ne Otiit qu'à la mort du chancelier Voysin. D'Aguesseau
trancha la diffieuité, en obligeant les maîtres des requêtes de rapporter
debout Amelot , après avoir innttlemmit sollicité à Rome la tenue d'un
œncile national , revint à Paris , et disait librement que le pape gémissait
d'avoir donné sa constitution. Le pere Teliier ne cessait d'écrire que le roi la
désirait, et le pape le dit formellement dans Texorde de la bulle. Ce pontife ,
qui se piquait de la* tinité» avait composé cet exorde; mais Jouvency avait
corrigé le thème , dont le cardinal Fabroni et le jésuite d'Aubenton avaient
fourni la matière. Si le père Teliier^ ajoutait le pape, 7ie m'avait pas
persuadé du pouvoir absolu du roi ^ Je n'aurais Jamais hasardé cette
constitution, Amelot , excité par la confiance du pape^ lui dit : Mais
pourquoi^ saint père, au iieu de cette condamnation in globo de tant de
proportions différentes ^ ne mus êtes-vous pas borné à quelques-unes de
vraiment répréhensiùlcs , qu on peut trouver dans quelque livre que ce
puisse être ^ quand on les cherche bien? — Eh î mon cher jémeioi, que
pouvais-je faire? Le père Teliier avait dit au roi qu*U y avait dans te livre
de Quesnet plus décent propositions Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.75% accurate

B&G£;«CB 1S8 censurabks : il n'a po* wmlu passer pour menteur ; on m a tenu le pied sur la gorge j pour en censurer plus de cent ; je n'en ai mis qu'une de ptas, et l'on en voulaU cent troU» Ce récit simple dispense de toutes réflexions. Le désordre des finances exigeait la plus forte attention du goamikeinent. On a , depuis quelques années, fait tant d'ouvrages Iwns ou mauvais sur Tagriculture , le commerce et les Gnances, qu'il faut espérer que les vrais principes seront enfin connus. Il n'y aura plus qu'à désirer des ministres instruits, et plus attachés à Tf^tat qu'à leurs places. Sans entrer dnns une discussion systématique sur ces matières, je me bornerai à rappor* ter les événements. Le maréchal de Villeroi était le chef de repr^entation du conseil des fi nruices, et n'a jamais été autre cliose, ([uelque poste qu'il ait occupé. Il avait eu une des belles lii^ures qu'on piU montrer dans un bal , un carrousel ; magnifique , avec l'air et les manières d'nn grand seigneur, esprit borné et sans culture, de la vieille galanterie, un jargon de cour , de la morgue , haut ou plutôt glorieux , et plus bas que respectueux auprès du feu roi et de madame de INIainunon. Leduc depuis maréchal de ISOailks, président de ce mt^ine conseil des liuances, en était le véritable maître, et donuait principalement sa confiance à Rouillé du Coudray, parfaitement honnête homme avec beaucoup d'esprit et de littérature, mais aimant le vin jusqu'à Tivresse, débauché jusqu'au scandale , et ne se reit naiu sur rien. Un jour (ju en plein conseil , et en présence du régent, il s'exprimait avec sa liberté ordinaire , le duc deNoailiesluidit: Monsieur Jiouillé, ilya icide la bouteille. Cela se peut, monsieur ^

134 MÉMOIRES 1>E DUCLOS. A regard du duc de Noailles»,
eD le décevait on en aûnt fait plusieurs hommes, dont quelques-uns
auraient eu leur prix. Il a (car il vit encore) beaucoup et de toutes sortes
d'esprit , une éloquence naturelle, Uexible, et assortie aux différentes
matières; séduisant dans la conTersation , prenant le ton de tous ceux à qui
U parle, el soa?ent par là leur faisant adopter ses idées^ quand ils croient lui
communiquer les leurs ; une imagination vive et fertile, toutefois plus
féconde en projets qu'en moyens. Sujet à s'éblouir lui-même, il couçoit avec
feu , commence avec chaleur, et quitte subitement la route qu'il suivait, pour
prendre celle qui vient la traverser. Il n*a de suite que pour son intérêt
personnel, qu'il ne perd jamais de vue. Maître alors de lui-même, il patatt
tranquille, quand il est le plus agité. Sa conversation vaut mieux que ses
écrits; car, en voulant combiner ses idées, à force d'analyser il finit par faire
tout évaporer. Ses connaissances sont étendues , variées, et peu profondes.
Il accueille fort les gens de lettres, et s'en est servi utilement pour des
mémoires. Dévot ou libertin suivant les circonstances, il se fit disgracier en
Espagne , en proposant une maîtresse à Philippe V. Il suivit ensuite madame
de Maintenon à l'église, et entretenit une fille d'Opéra au coninucement de
la régence , pour être au ton régnant. Le désir de plaire à tous les partis lui a
fait jouer des rôles embarrassants, souvent ridicules, et quelquefois
humiliants. Citoyen zélé quand son intérêt propre le lui permet, il s'appli*
qua h rétablir les finances, et y serait peut-être parvenu, si le régent TeQt
laissé continuer ses opérations. Quelque fortune que le duc de Noailles se
fût procurée, ce ne pouvait être un objet pour rÉtat. Ou aurait du moins
évit  la secousse du pernicieux système de Mw, qui n'a enrichi que des
fripons grands ou {wtits , min  la moyenne classe la plus honn te et la plus
utile de toutes, boulevers  les conditions, corrompu les m urs, et alt r  le
caract re national. Connue il n'y a rien de fixe dans l tiquette et le
c r monial de France, attendu que les ministres ont int r t que cela soit
ainsi , pour  tre toujours ma tres, dans les occasions , de d cider suivant les
affections particuli res , le service qui se fit   SaintDenis , pour le feu roi ,
donna lieu   des discussions assez vives Digitized by Google

135 entre le parlement eî les ducs et pairs , qui portaient les honneurs. Le régent se garda bien de prononcer. Il avait assez la division entre les corps, et disait quelquefois : *Divi^{us} ei impera* ; mais il entra dans la conduite au moins autant de faiblesse que de politique. Il affectait encore de mépriser l'étiquette ; il y en a cependant des articles qui , au premier coup d'œil , paraîtraient un pédantisme , et seraient approuvés par un jugement plus réfléchi. Dans beaucoup d'occasions, l'étiquette entretient la subordination, supplée aux mœurs, et quelquefois les conserve. Elle est si peu indifférente de nation à nation , que c'est toujours par une diminution de puissance et de considération qu'un prince se relâche de son étiquette à l'égard d'un autre. Chacun voyant dans la régence qu'on pouvait régler ses droits sur ses prétentions , la duchesse de Berri , plus autorisée que personne, prit quatre dames du palais, quoiqu'aucune fille de France n'eût jamais eu qu'une dame d'honneur et une dame d'atour. Elle voulut aussi avoir une compagnie de gardes. Le régent lui représenta inutilement que jamais fille de France, ni reine, excepté la reine récente, mère de Louis XIV , n'avait eu cette distinction : il fallut la satisfaire ; mais il donna en même temps une pareille compagnie de gardes à sa mère , Madame , veuve de Monsieur. Au défaut du titre de reine, la duchesse de Berri , cherchant à s'en attribuer les honneurs et même à les outrepasser, traversa Paris, depuis le Luxembourg où elle logeait , Jusqu'aux Tuileries, entourée de ses gardes, avec trompettes et timbales sonnantes. Le maréchal de Villeroi représenta au régent que cet honneur n'appartenait à qui que ce fût qu'au roi, dans le lieu où il est ; or il habitait alors les Tuileries', où on l'eût vu le 30 décembre 1715 , pour la commodité des conseils et celle du service. La duchesse de Berri fut donc obligée de s'en tenir à ce premier essai de trompettes et de timbales, qui restèrent depuis au Luxembourg. Elle voulut s'en dédommager par une autre entreprise qui ne lui réussit pas mieux. Elle parut sous un dais à l'Opéra , et le lendemain à la Comédie, quatre de ses gardes sur le théâtre et les autres à ses côtés. ■ Voyez les états de France avant la révolution. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.99% accurate

186 MiMOIBBS 01 DOGLOS. très dans le parterre. Le cri fut général, et, de (\ê\nt, elle se renferma depuis dans une petite loge, où elle était incagnUo; et comme la comédie se jouait alors trois fois la semaine sur le théâtre de l'Opéra au Palais-Royal, la loge servait aux deux spectacles. Le chevalier de Bouillon, qui se faisait alors nommer le prince d'Auvergne, donna le projet des bals de l'Opéra, qui détourneraient des bals particuliers, où il arrivait souvent du désordre; au lieu qu'une garde militaire maintiendrait la police à l'Opéra. Le projet fut approuvé, et valut six mille livres de pension au prince d'Auvergne, pour son droit d'avis. La proximité de l'appartement du régent fit qu'il s'y montra souvent en sortant de souper, dans un état peu convenable à l'administrateur du royaume. Dès le premier bal, le conseiller d'État Rouillé y vint à son tour, parce que c'était son goût et son usage; et le duc de Noailles dans le même état « pour faire sa cour. Si le régent eût voulu de maintenir les lois et le bon ordre* il aurait profité du duel entre Ferrant, capitaine au régiment du Roi, et Girardin, capitaine aux Mousquetaires, pour faire un exemple; mais il se contenta de leur faire perdre leurs emplois. Sans s'expliquer trop ouvertement, il insinua que les duels étaient un peu trop passés de mode. Il permit à Caylus de venir se purger du sien contre le comte d'Auvergne. Le régent défendit cependant les voies de fait au duc de Richelieu et au comte de Bavière* qui, ayant eu ensemble quelques paroles vives, avaient pris un rendez-vous. Peu de temps après, le duc de Richelieu et Gacé, fils du maréchal de Matignon, se battirent et se blessèrent légèrement. Le parlement les décréta, et le régent les envoya à la Bastille. Tout se borna au plus amplement Informé, sans garder prison. Peu de temps après, Jonsac d'Aubeterre et Villette, frère de la comtesse de Caylus, se battirent aussi. Le parlement procéda contre eux; mais ils sortirent du royaume. Cette affaire réveilla celle de Ferrant et Girardin, qui furent effrayés. Plus d'un an avant la mort de Louis XIV « Statrs, ambassadeur d'Angleterre en France, avait cherché à se lier avec le futur régent. Il sentit bien que si le duc du Maine avait l'autorité, élevé dans le premier âge du roi, il serait lavoiable à la maison Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.29% accurate

BÉGEISCE. 137 de Stuart, Il se tourna donc vers le duc d'Orléans , et., par le moyen de l'abbé Dubois , eut des conférences secrètes , et persuada à ce prince que le roi Georges et lui avaient les mêmes intérêts. Pour gagner d'autant mieux sa confiance, il convenait que George était un usurpateur à l'égard des Stuarts ; mais il ajoutait que si le faible rejeton de la famille royale en France venait à manquer, toutes les renonciations n'empêcheraient pas que lui, duc d'Orléans, ne fût regardé comme un usurpateur à l'égard du roi d'Espagne. Il ne pouvait donc, disait Stairs, avoir d'allié plus sûr que le roi George. L'abbé Dubois, qui avait les vues que nous verrons dans la suite , s'appliqua continuellement à inspirer ces sentiments à son maître. A peine le duc d'Orléans était-il déclaré régent, que Stairs vint « le trouver. Il lui parla d'une conspiration., vraie ou fausse , qui était, disait-il, près d'éclater à Londres contre le roi George, et lui proposa un traité de garantie pour les successions de France et d'Angleterre. Quoiqu'il en fût de la conspiration de Londres , le comte de Marr, à la tête d'un parti en Écosse favorable au prétendant, faisait assez de progrès pour que l'on conseillât à ce prince d'aller le fortifier par sa présence. Il partit de Bar, et traversait la France , pour aller s'embarquer en Bretagne. Stairs en fut averti, et vint demander au régent de faire arrêter ce prince, qui devait passer à Château-Thierry. Le régent, voulant à la fois fomenter les troubles d'Écosse et faire montre de zèle pour le roi George, donna, en présence de Stairs, des ordres à Contade, major des gardes, d'aller à Château-Thierry, surprendre le prétendant à son passage. Contade, homme intelligent et bien instruit des intentions secrètes du duc, partit, bien résolu de ne pas trouver ce qu'il cherchait. Stairs » se contenta peu aux démonstrations du régent , résolu de délivrer, par un coup de scélérat, le roi George de toutes ses craintes. Il apprit par ses espions que le prétendant était caché à Chaillot, dans une maison du duc de Launay , d'où il devait se rendre en Bretagne. Il chargea Douglas, colonel irlandais à la solde de France, d'aller s'embusquer à Noncourt avec trois assassins. Ils demandèrent en arrivant et avec tant de vivacité si l'on n'avait point vu passer une chaise , qu'ils en devinrent • 12.

Digitized by Google

tas MÉHOIHSS DC'dUCLOS. renl suspects à une madame
THopital, maUresse de la poste, femme d^esprit et de résolution. La Doo?
elle du voyage du préfendant s'était déjà répandue depuis qu'il avait disparu
de Bar ; etrempressenieiilde ces courriers iit juger qu'ils avaient de mauvais
desseins. En effet, on sut depuis que les trois satellites de Douglas étaient
des scélérats déterminés qui, avant que de partir de Londres , avaient fait
leur marché pour leur famiUe^ au cas qu'ils fussent pris et exécutés après
avoir fsiit leur coup. La maftresse de ta poste les assura que depuis quelques
jours il n'était p is passé de chaises; qu'il était impossible qu'il en passât
sans relayer, ou du moins sans être vues , et qu'ils pouvaient être sûrs que
rien ne leur échapperait. Douglas, après • être resté deux lieures inutilement
sur la porte ^ mit un de ses gens en sentinelle, donna ses ordres au second
en lui parlant à roreille , et emmena le troisième avec lui, pour aller en avant
sur le chemin de Bretagne. La maîtresse détacha aussilùt uu de ses gens sur
la roule de Paris , pour veillera Tarrivéede la chaise, et la détourner chez
une amie sûre , qu'elle alla prévenir en sortant par les derrières de sa
maison. A son retour, elle apprit qu'un des deux Anglais , qui par son état
paraissait supérieur à l'autre, s'était jeté sur un lit, où il reposait. Elle dit à
celui qui était sur Ja porte qu'il serait aussitôt averti dans la maison que dans
la rue , et lui proposa de boire un coup. Il rentra, et un postillon affidé,
l'ayant excité à boire , lenivra complètement. En même temps elle enferma à
double tour celui qui reposait^ et envoya chercherla maréchaussée ;
UAnglais enfermé fut saisi sur le lit où il dormait. Il entra en fureur de se
voir arrêté, et se réclama de l'amhassadeur. On lui répondit que, jusqu'à ce
qu'il eût Justifié qu'il appartenait au comte deStairs , il demeurerait en
prison, où l'on fit aussi partir celui qui était ivre. Pendant ce temps-là le
prétendant arriva , et fut conduit dans la maison oii il était attendu. Madame
riiôpital alla Vy trotn er, et lui exphqua ce qui se passait. Le préteudant,
pénètre de reconnaissance, ne dissimula poiut qu'il était, et demeura caché
à Nonancourt , pour y prendre des mesures contre ceux qui n'étaient pas
arrêtés. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.54% accurate

BÉGENGB. fSd Douglas , iHemôt instruit de ce qui venait de se passer à r^rd des deux Aoglais de Nonancoort, s*en retonrna à Paris. Peu de Jours après , le prétendant partît , déguisé en ecclésiastique, daos uae chaise que lui procura sa libératrice. Il lui donna une lettre pour la reine d'Angleterre , à qui elle alla rendre compte de tout à Saint-Germain. La reine lui donna sou portrait, le prétendant lui envoya aussi le sien; la situation de la mère et du ûls ne leur permettant pas d'autres marques de reconnaissance. La bcmne madame de l'Hôpital, contente du service qu'elle avait rendu , ne demanda rien au régent de ce qu'elle avait dépensé , et demeura vingt-cinq ans maîtresse de la poste, que son Uls et sa belle-fiUe tiennent encore. L'audacieux Stairs, pour voiler son crime, eut l'impudence de parier de Temprisonnement de ses assassins comme d*un attentat au droit des gens. On lui fit sentir combien , pour son honneur, il Rii convenait de se taire , et il se tut. Nesniond , évêque de Bayeux, mourut cette année. C'était un hoïïiine simple, naïf, plein de vertu. Il dit un jour à un curé , qui s'excusait de s'être trouvé a un repas de noces, sur l'exemple de Jésus-Christ aux noces de Cana : Ce n'est pa\$ le plus bel endroUdesavie. On ne connut qu'à sa mort ses diarités cachées à de pauvres fainitlles de son diocèse, il faisait remettre seerèlement, chaque année, trente mille livres au roi Jacques H. Le maréchal de Cliomilly (Bouton), célèbre par sa belle défense de Grave , mourut aussi cette année. Il avait été beau et bien fait , et avait servi , dans sa jeunesse, en Portugal , où il avait été fort aimé d'une religieuse. Cest i lui que les Lettres Portugaises sont adressées. Quoique le régent eût donné parole à ÎVIadaine de ne jamais employer l'abbé Dubois , il lui donna une place de conseiller d'État, au grand scandale de la magistrature. Ce qui détermina principalement le régent fut qu*aucun prélat ne demanda la place , ne voulant pas être précédé au conseil par l*abbé Bignon, simple ecclésiastique. On n'en fut pas moins révolté de voir un tel personnage succéder à un des plus dignes prélats du royaume. Fortin de la Hoquette , archevêque de Seus. Il avait refusé Tordre du Saint-Esprit , n'ayant pas , dit-il , la naissance exigée Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.79% accurate

140 MtfxOIBSS DB DVCLOS. , par les statuts* On lui offrit d altérer sa généalogie; il répondit : Je ne veux pas dégrader l'ordre par ma naissance, et encore moins me dégrader m(À^même par m mensonge. Le roi lui ayant offert de le dispenser des preuves , il répondit qu'il ne voulait pas servir d'exemple à la violation des règles , et persista dans son idvvis ». Si rentrée de Tabbé Dubois au conseil marquait peu de considération pour le public, le régent et la duebessa de Berri le respectaient encore moins par leurs mœurs. Le régent donnait aux affaires la matinée plus ou moins longue, suivant l'heure où il s'était couché. Il y avait un jour fixe destiné aux ministres étrangers ; les autres jours se partageaient entre les chefs des conseils; vers les trois heures il prenait du diocoolat^ et tout le monde entraînait , comme on fait aujourd'hui au lever du roi. Après une conversation générale d'une demi-heure, il travaillait encore avec quelqu'un , ou tenait conseil de régence. Avant ou après ce conseil , ou ce travail , il allait voir le roi , à qui il témoignait toujours plus de respect que qu'il que ce fût, et l'enfant le remarquait très-bien. Entre cinq et six heures toutes adresses cessaient; il allait voir Madame» soit dans son appartement Thiver, soit à Saint-Cloud« dans la belle saison, et lui a toujours marqué beaucoup de respect. Il était rare qu'il passait un jour sans aller au Luxembourg voir la duchesse de Berri. Vers l'heure de souper , il se renfermait avec ses maîtresses» quelquefois des filles d'Opéra , ou autres de pareille étoffe , et dut ou douze hommes de son intimité « qu'il appelait tout uniment 9e» roués. Les principaux étaient: Broglie, rainé du maréchal de France, premier duc de son nom; le duc de Brancas , grand-père de celui d'aujourd'hui : Biron, qu'il fit duc; Cauillac , cousin du commandant des mousquetaires, et quelques gens obscurs par eux-mêmes, et distingués par un esprit d*agrément ou de débauche. Chaque souper était une orgie. Là régnait la licence la plus effrénée; les ordures, les ' l-o maréchal FaTxrt avait Ar\h, rcpas rtr totnlment romplt-lcs. I.e rolôTn fut l'ordre du Saint-Esprit, par les mèm- leur modestie » et ne le» pressa pas. i jt met motif que la lloquette. Le inaré' l'ont in trois «fais exemples de pareil* (ti> Cofinat fit le même refus, parce refos, quoique plusieurs chevaliers aient «itte SCS preuves de noblcMe n'auraient en occasion de les imiter. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.89% accurate

RÉGENCE. 141 iminétés étaient le fond ou rassaisonnement de tous les propos , jusqu'à ce que Tivresse complète nntt les convives hors d'état de parler et de s entendre. Ceux qui pouvaient encore marcher se retiraieiU; l'un emportait les autres : et tous les jours se ressemblaient, régent, pendant la première heure de son lever, était encore si appesanti « si offusqué des fumées du vin , qu'on lui aurait fait signer ce qu'on auriiit voulu. Quelquefois le lien de la scèpe était au Luxembourg, chez la duchesse de Bt rri. Cette princesse, après plusieurs ialanteries de passage, s'était fixée au co?nte de Roin, cadet de la maison d*Aydie, et petit-neveu du duc de Lauzun. Il avait peu d'esprit, une figure assezconimune , et un visage bourgeonné qui aurait pu répugner à bien des femmes. Il était ven^de sa province pour îâcher d'obtenir une compagnie, n'étant encore que lieutenant do dra«;oiLs; et bientôt il inspira à la princesse la [iassioti la plus forte. Klle n'v tiarda aucune mesure, et la rendit publique. Riora fut logé maguiliquement au Luxembourg, entouré de toutes les profusions du luxe; on allait lui faire la cour avant de se pré* senter chez la princesse, et l'on en était toujours reçu avec la plus grande politesse; mais il n'en usait pas ainsi avec sa maîtresse : il n'y a point de caprices qu'il ne lui lit essuyer. Quelquefois, étant prête à sortir, il la faisait rester, il lui marquait du dégoût pour Thabit qu'elle avait pris, et elle en changeait doeilement. Il l'avait réduite à lui envoyer demander ses ordres pour sa parore et pour Tarrangement de sa journée; et, après les avoir donnés, Il les changeait subitement, lui faisait des brusqueries, la réduisait aux larmes, et à venir luideuiander {»ardon des incartades qu'il lui avait faites. Le régent en était indigne, et fut souvent prêt à faire jeter lliom par les fenêtres; mais sa fille lui imposait silence, lui rendait les traitements qu*elie recevait de son amant, et il finissait par faire à sa fille les soumissions que Riom exigeait d'elle. Si ces différentes scènes n'avaient pas eu tant de témoins, elles seraient incroyables. Ce qui était encore inconcevable, c'était la politesse de Riom avec tout le monde, et son insolence avec la princesse. Il devait ce système de conduite au duc de Lauzun, son oncle. Celui-ci, s'applaudissant de voir son neveu faire, au Luxembourg, le même personDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.03% accurate

142 MBMOlBBft DB DUCLOS. nuiie qu'il avait fait lui-même a
ve€ iiiadeiiiioisetie de Moutpensier, lui donnait des principes de famille, et
lui avait persuadé qu'il 1 perdrait sa maîtresse s'il la gâtait par une
tendresse respee* | tueuse, et que les princesses voulaient être gourmandées.
Riom avait profité jusqu'au scandale des leçons de son oncle, et le succès i
li prouvait Tefficacité. Cette princesse, si iiaute avec sa mère, si impérieuse
avec son père , si orgueilleuse avec tout l'univers, rampait devant un cadet
de Gascogne. Elle eut cependant quel- ; ques goûts de traverse, notamment
avec le chevalier d'Aydie, cousin' de Riom; mais ce ne fut que des
fantaisies courtes, et la passion trionpha jusqu'à la liu. Les soupers, les
bacchanales, les mœurs du Luxembourg étaient les mêmes qu'au ^alâis-
Kov al , puisque c'étaient a peu près les mêmes sociétés. La duchesse de
Berri , avec qui les seuls princes du sang pouvaient manger» soupait
ouvertement avec des gens obscurs que Riom lui produisait. Il s'y trouvait
même on certain père Reis^let, jésuite, complaisant, (ominonsai, et
soidisant conl'esseur. Si elle avait fait usage de son nnoistère, elle aurait pu
se dispenser de lui dire bien des choses dont il était témoin et participe. La
marquise de Mouchy dame d'atour de la princesse, en était la digne
confidente. Elle vivait en secret avec Riom, comme la duchesse y vivait
ptil)li(|uemeDt ; et cette rivale caeliee et commode réconciliait les deux
amants quand ies brouilleries pouvaient aller trop loin. Ce qu'il y avait de
singulier, c'est que la duchesse de Berri croyait réparer ou voiler le scandale
de sa vie par une chose qui l'aggravait encore. Elle avait pris un
appartement aux Carmélites de la rue Samt-Jacques, où elle allait de temps
en temps passer une journée. La veille des grandes fêtes, elle y couchait,
mangeait comme les religieuses, assistait aux offices du jour el de la nuit, et
revenait de là aux orgies du Luxembomrg. Le régent voulut aussi, de son
côté , édifier le public, et n'y réussit pas mieux que sa fille. Il marcha en
grand appareil à SaintI FUle de FoTMde, eomnit des i>arti«s bo^ne de
rfewdie, «*ftTait d*MU« bien raïuellps , et d'unr frmnicdc chambre qneMili
nom* de madame de berri. Mouchy, geotiU Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.67% accurate

BB6EIICE. 143 Eustache le jour de Pâques, el y eommimia. La contraste de sa vie habituelle et de cet acte de religion Ût le plus inau?ais effet. Quoique la paix régnât pour nous dans l'Europe , ks négociations n'en étaient pas moins vives. L'Anglais tmitnit à la fois avec la France et TEspagae, et cherchait à étendre son commerce, au pr^udice des deux puissances. Notre intérêt était de prendre pour modèle la conduite de la maison d'Autriche , tant qu'elle avait régné sur r Espagne et dans rF.mpire; mais Tabbé Dubois enlMin lit le réj;;ent vers l'Angleterre, dont il lui vantait la puisssDce et les secours, dans le cas où le roi viendrait à mourir. D'un autre côté^ Alberoni, avec le seul titre d'envoyé de Parme à Madrid, gouvernail la reine « et par conséquent la monarchie. C'était un de ces hommes que la fortune offre quelquefois comme un objet d'émulation aux ambitieux nés dans la poussière. Fils d'un jardinier, il sortit de son état en entrant dans celui de i Eglise, qui les admet tous, et sou vent les confond. L»e duc de Parme, ayant quelques affaires à communiquer au" duc de V^ddme, général de Tarméespagnole en Italie , lui envoya Raneoveri , évêque de Borgo. Le duc de Vendôme était en chemise sur sa chaise percée , lorsqu'on lui annonça révéque. Il le fit entrer, et ne se contraignit pas plus en lui donnant audience qu'il ne faisait avec Tarmee. tout en parlant d'affaires, il continua les différentes opérations de sa toilette devant le prélat, qui s'en trouva très-seandalisé, et^ à son retour, assura que jamais il nereparafrtrait à une audience si peu décente. î>e duc de Parme lit chercher quelqu'un d'intelligent qui ne tùi pas en droit d'être difficile sur le céréfiinmal. On lui présenta Fabbé Alberoni. Le prince, l'ayant entretenu, jugea qu'il conviendrait fort à la uégodation; et que le duc de Vendême^ du caractère dont il était, s'embarrasserait peu de la dignité du personnage , qui d'ailleurs était masqué de fhabit ecclésiastique. Alberoni fut reçu comme l'évêque l'avait été ; niais , sans se formaliser de rien, il entrecoupa la conférence de plaisanteries assorties à la situation, et qui rejouissaient le duc de V endôme. Ce général, en se relevant de dessus sa cliaise, se présenta de façon que l'abbé s'écria : Aà! euh di angeio î Le duc de Vendôme fut si content de l'humeur Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.64% accurate

144- M^eMOia^e D^e DUCLOS. de Tabbé , qu'il ne voulut traiter qu'avec lui L'affaire du duc de Pcirine fut bien lôt tenniiice , et Tabbé, en ayaal rendu compte à son maître, vint s'établir commensal de la maison du duc de Vendôme. Son état n'y était pas bien décidé. On le voyait parfois aumônier, secrétaire dans roccasion, et plus souvent cuisinier, faisant des soupes au fromage pour le duc, et par^dessus tout en possession de Tamuser par des contes ordurlers. Cette faveur subalterne procurait dans la maison si (*) u de considération à l'abbé, qu'un des officiers, offensé de ses liik rîcs . lui doima un jour des coups de canue, sans que Tabbé eu parût dégradé ; et il n'en fut autre chose que de faire rire le duc, qui ne Fen pris ni plus ni moins qu'il faisait. A la fin de la campagne , Alberoni suivît en France son maître, qui lui fit donner une pension de mille écus. Il eut alors l'air d'un secrétaire en titre, et retourna en Ualie, à la suite du duc de Vendôme. Cetrénérnl v étani mort, Alberoni se retira à Parme ; et son prince, le connaissant propre aux affaires « en fit son résident à Madrid. Ce fut là qu'ayant eu part au mariage de la princesse de Parme avec Philippe Y, il prit le vol qui Téleva si haut. Il écarta successivement tous ceux qui pouvaient balancer son crédit , et travaillait à se faire cardinal , soit en servant Lx oine, soit en s'y faisant craindre. La cour d'Espagne était déjà mal avec celle de Rom& au sujet de la Sicile , sur laquelle on avait fulminé un interdit pour un sujet qui mérite d'être rapporté. Il faut d*abord se rappeler que , vers 1125 , Roger , duc de Sicile , ill ériger ses États en royaume héréditaire par le pape, à condition de relever du saint-siège. IVIais, par le même acte, il "fut convenu qu'il y aurait en Sicile uu tribunal perpétuellement subsistant , tout composé de laïques à la nomination du roi , et absolument indépendant du pape; que ce tribunal jugerait souverainement et sans appel toutes les causes civiles et criminelles de laïque à laïque, de laïque à ecclésiastique , et enfin entre ecclésiastiques , archevêques, évcques, prêtres, moines et chapiUes, même dans les cas de censures et d'excommunications, sans que ce tribunal fût jamais soumis à rendre compte de sa conduite qu'aux rois, et jamais aux papes ; et sans que la roi pût en aucun cas être sujet à citations , censures ou excommu*

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.82% accurate

BÉGSRCB. - 145 nioatioiis. Ce trUbuial dd la monardiie avait, depuis son établis[^] sèment, joui de toute sa jaridietion , lorsqu[^]en 1711 un fermier de révêque de Lipari porta fies pois au m.irché. Les commis aux droits du roi voulurent faire payer le droit ordinaire d'étalage. Le fermier, saus dire qui il était , refusa le payement, et se lit saisir ses pois. L'évêque, se prévalaotde TimmuDité eccièsiass* tique, qui l'exemptait du droit, sans aucune information excommunia les commis. Ceux-ci , n*apprenant que par là à qui les pois appartenaient, les rapporlèrèiil aussitôt, et se plaignirent du fermier, qui par un înot aurait prévenu l'affaire. L'evêque exigea des réparations si ridicules , que les commis en rendirent compte à leurs supérieurs , dont les représentations les firent excommunier eux-mêmes. Le tribunal de la monarchie, voulant concilier les esprits , se fit excommunier aussi : troisième excom- * munication pour des pois cliiches. La cour de Rome[^] supportant impatiemment ce tribunal de Sicile , avait voulu, pour le détruire, profiter d'un nouveau gouvernement qu'elle se flattait de trouver plus &iible que le précédent. L*évêque, jugeant que sa dignité ne le sauverait pas de la prison , se réfugia à Rome. L'ac* cueil qu'il y reçut enflamma le zèle de plusieurs autres évêques ; et chacun, ayant lancé sa foudre, s'eufuit prudeinitient a Home; et le pape mit aussitôt la Sicile eu interdit. Alors une populace de prêtres et de moines , n'osant s'exposer aux ciiâtiments dus à ceux qui observeraient Tinterdit, suivirent les prélats. Ce sehisme était dans toute sa force, lorsque par le traité d'Utrecht, en 1 7 1 3 , la Sicile fut cédée au duc de Savoie, avec le titre de roi. liC pape ne crut pas devoir plus d'égards à Viclorqu ai-hilippe V; mais le nouveau gouvernement de Sicile tint ferme, d'autant qu'il y demeura assez de prêtres sensés pour faire le service , et que les puissances catholiques blâmèrent cette entreprise ecclésiastique. Le parlement de Paris prit fait et cause h ce sujet; et, par arrêt du 15 février 1716, reçut le procureur général appeTant comme d abu[^]j ce quii n'avait osé faire du vivant de Louis XIV. liCs jésuites, voulant observer l'interdit saus renoncer à leurs établissements, employaieitf tous leurs manèges pour fomenter la sédition. Le comte Maifeï » vice*roi de Sidle , prit si bien ses T. II. iz Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.05% accurate

146 MÉMOIRES DU OÙGLOS. mesures , qu'une Duil , tous les jésuites , sans exception de pères ni de frères, sains ou malades , furrat enlevés , embarqué sur deux vaisseaux , bientôt débarqués sur les cotes de TKtat ecclési istiquo , et abandonnés à leur bonrn^ ou mauvaise torlune. lis se rendirent comme ils purent à Rome. Le pape^ très-embanassé de cette inondation de moines, n^en devint pas plus titiitable; mais, la chambre apostolique se lassant bientôt de fournir la subsistance à tant de commensaux , on vit tout d'un coup afficher dans Rome un ordre à tous les proscrits de sortir de la ville , sous des peines rigoureuses, et sans leur procurer aucun moyen de se retirer. Il fallut cependant obéir. La faim refroidissant le fanatisme, ils voulurent regagner la Sicile; mais le comte Maffei ne leur permit plus d*7 rentrer. Ils se répandirent dans les campas^nes d'Italie, où la plupart périrent do uisere. Le roi de Sicile fut aussi ft nue que le pape était opiniâtre. Le pontife, sans lever l'interdit , n'osa pas user, - contre le prince ni ses ministres, de censures dont il prévoyait qu'ils feraient peu de cas. Les choses restèrent donc de part et d^autre dans le même ^at jusqu'au temps où l'empereur devint maître de la Sicile par la cession de la Sardaigne, dont le roi Victor prit le titre. La prétention ecclésiastique s'évanouit; l'interdit se leva de lui-même ; le tribunal de la monarchie resta en pleine puissance de sa juridiction, et le pape se trouva trèsheureux que Tempereur, déjà mattrede Napleset de Milan, voulût bien ignorer les suites de l'aventure des pois chiches,et qu'il n'en fît plus parlé. Je n'entreprends pas d'écrire, comme j'en ai prévenu, une histoire politique qui exigerait les plus grands détails, et fatiguerait le plus grand nombre des lecteurs ; mais je me rappellerai les différents objets de négociations qui seront nécessaires pour éclaircir, lier les faits, et faire connaître le caractère et les intérêts de ceux qui auront eu part aux affaires. Il n'est que trop vrai que les traités de paix ne sont que des trêves : à penie ^ a*t-oo quitté les armes, que la guerre de cabinet commence. On négocie , on cherche des alliances , pour se mettre en état de recommencer les hostilités avec plus d'avantage. Jamais la fermentation des cours ne lut plus grande que dans Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.31% accurate

^ aÉûENCB. 117 ia régence; mais l'État, torlagiir dans ëon intérieur, demeura trauquille avec ses voisins. î.es diUVrents intérêts des princes, ea se crotsant réciproqueiueat, eutreteaieat la paix. Lepape, Toyanta?ecfrayeur impuissant armemeiitdes Turcs, laraigoait pour PItalie, eldeinaDdaitdes secours à la France , à TEquigne et au Portugal. L'empereur songeait en même temps à se défendre contre le Turc et a s agrandir en Italie, de sorte que le pape le redoutait autant que le Turc. L'Espagne négociait avec TAngleterre , venait de conclure le traité de l' Assiento > si Êivoral>le aux Anglais ; et la Hollande , ayant son traité de barrière, ne pensait qu'à se réparer par le commerce. LAjagleterre , où la succession dans la ligne protestante n'était pas encore bien affermie , craignait toujours quelque révolution. Quoique le prétendant eût échoué dans son entreprise, leparti jaoobite était eneore puissant. Les whig^ et les torys > luttaient continuellement les uns contre les autres. Toutes les puissances avaient besoin de conserver la paix; et la plupart , craignant la guerre, étaient près de la déclarer. Le régent désirait plus que personne de maintenir la tranquillité au dedans et au dehors. Stairs et Tabbé Dubois, agissant de concerta lui persuadèrent donc que , si le roi venait à mourir, les renonciations seraient regardées comme nulles ; que le ré» gent ne pourrait monter sur le trône qu'en usurpateur ; et qu V lors lui et le roi George, ayant des titres pareils, n'avaient d'autre parti à prendre que de s'unir i troiiement d'avance , pour sesoutenirTun l'autre, en cas d événement. Dubois s'assurait, par cette union , la protection du roi d'Angleterre , dont il connaissait le crédit sur l'empereur; quelle autorité celui-ci avait sur le pape; et l'abbé se promit bien de profiter de toutes les circonstances que le temps et ses intrigues feraient naître. Le récent n eut jamais un désir vif de régner; le soiri qu li prit de la conservation du roi en est une preuve convaincante; mais il croyait qu'il eût été de son honneur de soutenir les renon* Ces oonif ne subsistent plus en An- irea uyaiit chuiiK*^ U'iulcrèt , on ne coo» tftetarra. Le» whigs étalent originaire- nait plus que le p^rti de la «our et le ment le parti républicain, et les iory^, parti de l'opposition, le parU do roi ; mais les uns et les auDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.51% accurate

148 MiuOIBES DB D1ÎCL08 dations, si le cnsfii tiiî arrivé. En le discuîpniit des horreurs dont lu calomuie l'a cimrgé, et dont les impressions subsisteDt encore dans quelques esprits , je suis très-éloigné d*en faire le panégjrrique : avec tout Fesprit el les talents po^ibles, il fut toujours incapable d*un bon gouvernement; et la régence, quelque tranquille au dehors, a été pernicieuse à TÉtat, et surtout aux mœurs. Des mesures sages , des précautions , une défiance prudente de la maison d'Autriche et de TAngleterre , une union constante avec FEspagne, tel était l'intérêt de la Ftence; mais ce n'était pas celui de l'abbé Dubois. S*il tâchait de semer la discorde entre deux rois du même sang , il était parfaitement seconde dans ce projet par Alberoni, autre scélérat de même étoffe. Celui-ci, maître de la monarchie d'Espagne , imposait au pape ; et le traité de i'Assiento était si favorable aux Aidais , qu'on ne doutait point qu' Alberoni n'en eût reçu des sommes considérables , dont il comptait acheter le chapeau , s*il ne pouvaitle con* quérir. Comme il avait remarqué le goût que Philippe V conservait pour la France, il avait soin de présenter à ce []rm(e les renonciations comme illusoires ;^ainsi Dubois et Alberoni s'appliquaient également, chacun de son coté , à inspirer au roi d'£s* pagne et au régent de l'éloignement l'un pour l'autre. Quoique la négociation fdt déjà entamée, avec l'Angleterre , Stairs continuait de donner des alarmes sur la France , pour procurer au roi George des subsides que le pariciiiiit n'auriit pas accordés, s'il eût cru la paix affermie. Celte manœuvre a souvent été employée par le ministère anglais, et presque toujours avec succès. Ce ministère travaillait en même temps à ren^ dre septénahre le parlement , qui n'était que triennal. La plupart des pairs , mécontents du gouvernement , étaient opposés à ce projet, et désirmeiil un aulre |).irleint'iit , dani ils étai(Mii. toujours sûrsd'étnî membres; au lieu que ceux de la chambre basse voulaient une prolongation, qui leur épargnait les brigues qu'ils seraient obligés de faire pour obtenir les suffrages dans une nouvelle élection de députés. Les ^iiigs» qui dominaient alors, avaient si cruellement persécuté les torys , qu'ils en craignaient le rcssenlimcut, s'ils reprenaient le dessus dans uu nouveau parm Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.28% accurate

EÉGBNCB* lernent. Les ministres agirent si vivement (iaos cette occasiou , que le parlement fut prolongé. Le régent, déjà assez occupé de négociations politiques , était «neore persécuté par le notice fienti vogUo , au sujet de la constitution ; tandis que Bissy etRohan, blessés de la faveur du cardinal deNoailles, cherchaient à lui donner des dégoûts. Ils s'avisèrent de proposer de beiiif de nouveau la chapelle des Tuileries, OÙ le service s'était toujours fait tant que Louis XIV avait demeuré à Pans, et où le jeune roi entendait journellement la messe depuis son retour de Vincennes. Leur objet était que le cardinal de Rofaan eût Phonneur de faire la cérémonie de cette bénédiction, en qualitede liraud aumônier. Us i^^iiorjient que cette question avait dtja été décidée à l'occasion de la chapelle de Verfailles, dont la bénédiction avait été déférée au cardinal de Koailles , contre la prétention du grand aumônier, le cardinal de Janson, Tout le fruit que Rohan retira de cette tentative fut de fairé ses protestations. Il fit une autre entreprise , qui ne lui réussit pas mieux. Le cardinal de Noailles , en interdisant les Jésuites, avait conservé les pouvoirs aux pères Gaill;ird, de laRue, Lignières et du Trévoux : ce jfernier avait le titre de confesseur du régent. Le grand aumônier a le droit de nommer les prédicateurs de la chapelle du roi; et celui qui prêche à la Toussaint prêche aussi TAvent. Rohan, en partant pour Strasbourg, affecta de choisir pour le sermon de la Toussaint le père de la Ferté , parent ou allié de toute la cour, et dont les pouvoirs linissaient au mois d'aoÿlt. Le cardinal de Noailles pouvait Tarréler tout court, en lui faisant siguiier une interdiction personnelle. Il n'en fit rien, voulut éviter un éclat, et se contenta d'en écrire, le lendemain du sermon , au cardinal de Rohan , qui ne fit poi nt de réponse; maisFarchevêque, lasd*attendre cette réponse, fitsi« gnifier une interdiction générale aux jésuites, et nommément au père de la Ferté. Il s'était fait jésuite malgré le maréchal son père, quin*en parlait qu'avec emportement, comme de la dernière bassesse. Le duc de la Ferté étant mort sans enfants , le jésuite serait devenu duc et pair, s'il n'eût pas fait ses vœux ; et l'humeur qu'il en montra quelquefois en donna ata jésuites , qui le reléguèrent a la Ir lèche , où il est mort. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.30% accurate

150 MfiMOIAES 1>E DiiCLOS I*our prévenir les brigues des jésu îles , le régent nomma |u;ir coaiesseurtlu roi Tabbe i leury, bi célèbre par sou iii^itoire ecclésiastique, et surtout par les exœileuts discours qu'il y a joints. Il avait été sous-précepteur des ducs de Bourgogne « d'Anjou et deBenri. Le régent , tourmenté par Stairs , et fati^é par Bentivoglio . pouvait ÎMve rappeler l'un et l'autre : le premier, en calmant les inquiétudes du roi George p.^r l'abandon ouvert du prétendant, sans se lier formellement par un traité avec l'Angleterre; le second, en instruisant le pape des mœurs scandaleuses de ce nonce. Il est vrai que le pape pouvait objecter celles du jésuite Lafiteau « notre ministre à Rome, où il passait par les grands remèdes , pendant que Rentivoglios*y préparait à Paris. La craînîe de perdre le chapeau, recompense ordinaire de la uoiiciature de ii^rance ' l'aurait rendu aussi souple que le régeut 1 aurait voulu ; mais il fidlait plus de fermeté qu'il n'en avait. S'il en montrait si peu dans les affiiires importantes, on peut juger de toutes ses complaisances pour tous ses entours. La duchesse de Berri se lit donner le château de la Muette ; et le prix en fut payé par le roi à (J'Armenonviile, (jui eut en outre lajouissancedu château de Madrid dans le bois de Boulogne, la survivance pour son ûls Morville, et un brevet de retenue de quatre cent mille livres sur sa ccharge desecrétaife d*État. La prin« cesse obtint encore pour la Haye, son ancien amant réformé , une troisième place Uegeatilhominie de la manche du roi, avec six mille livres de pension; et hieni(')t ou en lit une quatrième pour un protégé de madame de Ventadour. La duchessede Berri , ennuyée du deuil de Louis XIV, obligea le régent de réduire tous les deuils à moitié, à l'occasion de celui de la reine mère de Suède. Pour passer les nuits d'été dans le jardin du Lux. inliourc avecuneiiberlc qui avait plus besoin de complices que de témoins, elle en fit murer toutes les portes, à rexcrption de la principale, dont rentrée se fermait ou s'ouvrait suivant les occasions. ' î M f r mce n lotOoiir* le choix du rejeter tous trois. I/empeereor «t rBtpa nonce, pape prrscae trois sujets, en- gué ont le même privUéfe. tre leaqael* elle choiait , et qu'elle peut Digitized by GoogI

The text on this page is estimated to be only 26.49% accurate

fiÉGESICfi. 161 Le régent acheta pour son lils naturel le chevalier d'Orléans la ciiarge de serter le Théâtre Français, et les farces italiennes éclipsèrent les chefs-d'œuvre de notre scène. Les brevebtJe retenue se donnaient sans mesure et sans ehoix. Parmi tant de grâces prodiguées ou prostituées , le regeut rendit justice au mérite de Vittemant, en le nommant sous- précepteur du roi. Une harangue qu'il avait feiite à la tête de Tuniversité , dont il était recteur , Tavait fait connaître de Louis XIV , qui lui donna la place de lecteur du Dauphin. A peine eut-il eoinmeiicé les fonctions de sous-précepteur, que le jeune roi parut s'y attacher. Le régent, qui le remarqua , et qui , pendant son administration., s'étudia toujours à donner Texemple du respect pour le roi , et à chercher ce qui pouvait lu! plaire, voulut lui procurer le plaisir de faire une grâce à Vittemant. Il apporta un jour au j oi un hrevet d'une abhaye de quinze nnlle livres de rente, en laveur de Vittemant. L'enfant , charmé de laire hii-rnèmecet acte de maître , tit venir Vittemant, et, en présence du régent, dtt maréchal de Villeroi et de révéque de Fréjus, lui donna le brevet, en le nommant par le titre de Tabbaye. Vittemant ne comprenant pas d'abord pourquoi le roi lui donnait un nouveau nom, le régent prit li j)arole, et lui expliqua la grâce que le roi lui faisait. Vittemant se confondit en rcinercîments , et dit qu'il était comblé des bienfaits du roi ; que sa fortune était déjà au delà de ses désirs, et que, n'ayant point de parents dans le be* soin , il ne saurait à quoi employer une augmentation de reve^ nus. vous en ferez des charités, lui dît Tévéque de Fréjus : Kh ! 7 o/n*7Uoj, répondit Vittemant, recevoir T aumône ponr la fa'trr ? Vaiileur^f je ne suis pas à portée^ a la cour , de connaitiu . Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.52% accurate

169 MilFOIRSS DB DUCLOS. ceux qu'il Jaudiait secourir, un curé s'en acquittera mieux que moi. Le régent , Villcroi et Tevéque, peu accoutumés à un tel langage, regardèrent d'abord Vittemant comme un iiabile hypocrite , et le pressèrent^ en souriant, d'accepter ; mais le refus était très-sérieux : rien ne put vaincre sa résistance. Il faillit chercher pour cette abbaye un personnage moins étrange , et il ne fut pas difûcile à trouver. Le modeste Vittemant ne s'occupa à la cour que de son emploi; et, lorsque ses fonctions furent finies, il se retira à la Doctrine Chrétienne. Je n'ai pas dû laisser dans Toubli le nom d'un homme si vertueux ; je n*aurai pas assez d'anecdotes pareilles pour en fatiguer le lecteur. La chambre de justice , établie par un édit du mois de mars, commençait ses opérations, dont les etiets furent très-différents de ceux qa^on s^en était promis. On s'était ilatté de retirer par les taxes, des sommes immenses qui fourniraient aux dépenses les plus urgentes. On devait , disait-on , rembourser tous les bre* vets de retenue , les charges militaires ; les rendre libres , n'en plus laisser vendre, de manière que le roi serait toujours en état de récompenser le mérite et d'entretenir l'émulation, iieaux projets sans doute , mais qui ne sont jamais imaginés que par ceux qui n'ont pas le crédit de les effectuer. Tout le fruit de c^te chambre de Justice, qui subsista un an, fut d'ouvrir la porte à des milliers de délations, vraies ou fausses. T.a consternation se mit dans toute la Onance et parmi leurs aliu s ; l'argent fut caché , et la circulation totalement interceptée. On sacnlia quelques financiers à la haine du peuple. Le crédit vendu , les protections achetéesilrent remettre ou modérer lestaxes. Celles qui furent payées devinrent la proie des femmes perdues ou intrigantes et des compagnons de débauche du régent. L'inutUité de la chambre de justice pour l'État faisait chercher d'autres moyens de le libérer. On alla jusqu'à proposer une banqueroute générale. Ceux qui présentèrent ce cruel remède alléguaient qu'il était également impossible de payer Fimmensité des dettes, et de laisser subsister l'énormité des impôts dont le poids écrasait le peuple. Parmi les créanciers de l'État, Iteaucoup avaient abusé de-s malheurs publics; toutes les créances, tant légitimes qa*usuraires, se bornaient presque à la capitale; cela Digitized by Google

BEGENCfi. 163 ne regardait ni le corps de la noblesse , ni les laboureurs , ni les artisans. Les cris, disait-on, seraient grands ; irjais la librration des impôts exciterait des appiaudissements capables d'eLmiffer toutes les clameurs. On comptait, dans le préambule de rédit« s'appuyer sur des ' motife de droit justes ou spacieux. La couronne, disait-on, n'est pas purement héréditaire comme les biens des particuliers, puisque les femmes n'y peuvent succéder. C'est une substitution de maie en mâte. Le roi n'est qu'un usut'ruilier, qui ne peut s'enga* ger au delà de servie. Les biens sui)stitués des particuliers ne ré-' pondent pas des dettes:. la couronne serait«elie de pire condition ? Le successeur n^est donc pas tenu du fait de son prédëoesseur; il ne tient rien de lui, mais de la loi. Si ce principe, ajoutait-on , peut s'iiiipniier dans l'esprit de la nation, l'État ne pourra jamais se trouver dans la situa tiou où il est. Chacun sera convaincu qu'en prêtant au roi , il ne peut compter que sur ia vie et la probité personnelle du prince. Le roi , hors d*état d'emprun* ter et de séduire par l'appât du gain , se trouverait dans Theureuse impossibilité de ruiner ses sujets , et nduit a un jj;ouvernement économe. Les rentiers ne formeraient plus une classe oisive dans l'État ; la population excessive de Paris refluerait dans les provinces. On pourrait craindre qu'un prince dissipateur^ ne trouvant pas à emprunter, .n*eût recours à la multiplication des impôts ; mais Texcès , en cette matière , est dangereux pour la personne même du prince. On répondait : K'y a-t-il point d'alternative entre la bancjueroute et la perpétuité des impôts.^ iSe peut-on > par la suppression des dépenses superflues ou abusives , par une régie économe, par un examen réfléchi , une distinction juste de la nature des créances , et surtout en prouvant à la nation Fintégrité d*une administration nouvelle et la bonne foi du j^ouvernement , inspirer la confiance, rétablir la circulation, alléger le poids des impôts , et commencer la libération des dettes légitimes et urgentes? Ne mettra-t-on aucune différence entre ceux qui ont tout sacrifié au service de l'État , et ceux qui ont tiré leur fortune de ses malheurs? Le régent fut louché de ces représentations , et le projet de la Digitized by Google

154 MBMOIRBS DB DUCLOB. banqueroute fut rejeté. La pitié pour les créanciers légitimes et malheureux ne servit que de prétexte au refus. Le vrai motif fut l'intérêt personnel des administrateurs des finances, qui trouvaient, dans la liquidation, dans la continuation des affaires, dans le renouvellement des traites, mille moyens de se faire des créatures et d'amasser des millions. Le système de Lawa fait autant ou plus de malheureux que la banqueroute, a corrompu les mœurs, et n'a eu aucun des avantages de l'édit proposé. Ce système, considéré en lui-même, a eu ses apologistes, qui ont prétendu qu'il n'était pernicieux que par abus qu'on en a fait, et par la mauvaise volonté de ceux qui avaient intérêt de le faire échouer. D'autres ont soutenu, avec plus de raison, qu'il était aussi vicieux dans son principe qu'il a été funeste dans ses effets. D'autres enfin l'ont toujours réprouvé comme insoutenable dans une monarchie absolue, quelques avantages qu'il pût avoir dans une république et dans un gouvernement mixte. L'expérience n'a que trop justifié ce sentiment. La meilleure opération de Law fut rétablissement de la banque générale, composée de douze cents actions « de trois mille livres chacune. L'avantage s'en fit d'abord sentir : la circulation fut ranimée, et le succès en eût été assuré si cette banque générale n'eût pas dégénéré en banque royale ; ce qui donna bientôt naissance au malheureux système. Quelques assemblées de protestants, en Poitou, en Languedoc et en Guyenne, donnèrent de l'inquiétude au gouvernement. Elle augmenta encore par la découverte d'un grand amas de fusils et de balles près d'un lieu où les protestants s'étaient assemblés. La crainte d'un soulèvement, et l'horreur de renouveler les barbaries qui avaient suivi la révocation de l'édit de Nantes, agitèrent fort l'esprit du régent. Il fut sur le point d'annuler l'édit et de rappeler les protestants. Il en conféra séparément avec plusieurs membres du conseil, et presque tous l'en détournèrent. La question pour ou contre la liberté, en fait de religion, se décide communément par la passion. L'irreligion, ainsi que la superstition, a son fanatisme; et le régent étant très-susceptible du premier, il fallut lui faire envisager l'affaire en homme d'État, et uniquement du côté de la politique. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.59% accurate

RKGE^CE 155 n est indubitable cpie les coiudenees doivent être libres ; mais la tranquillité de l'État permet-elle que le culte le soit ? L'exemple de r Angleterre et de la Hollande u'est pas exactemeui applicable à la France, dans son état actuel : 1*» les deux Ktats aU iégaés ont, comme nous, leur culte national : les autres religions n*y sont que tolérées; 2"" elles y sont multipliées , et il est plus facile d*entretenir la paix entre quatre ou cinq leligiôDS, qu'entre deux également puissantes, parce que la haine partagée s'affaiblit , et qu'on peut alors se borner à une émulation de bonnes mœurs; 3° en Ani^lelerre et eu Hollande, les hétérodoxes sont aussi nombreux que les orthodoxes. L'expé^ence leurs malheurs passés leur fait craindre de voir leur'nation armée contre-elle même. En France, les protestants sont en petit nombre, relativement aux catholiques. Si Ton accorde aux protestants im culte public, et en tout les mêmes avantages (ju'aux autres citoyens , leur nombre croîtra ; Tattrait de la nouveauté leur lera des prosélytes parmi les catholiques mêmes. T.a dissension naîtra dans les Êimil* les; le zèle religieux deviendra fanatisme ; les esprits s^epflammeront ; une émeute populaire sera le signal de la guerre civile : nous nous trouverons replongés dans les horreurs que nou^ ne pouvons nous rappeler qu'avec effroi. L'unitoriitié de religion serait le plus grand bonheur de TÉtat ; mais ce n'est pas Touvrage des hommes, fiornons-nous aux ef« forts d'une prudence humaine. Qoe,sans annuler formellement réditde révocation, ni remettre les protestants dans le mémo état où ils étaient auparavant , on leur assure celui de citoyens par une déclaration dûment enregistrée. Qu'ils soient libres de leurs sentiments : n'exigeons plus que, par une complaisance criminelle à leurs yeux , ils viennent partager notre culte ; mais ne leur en permettons point d'extérieur- Que rexercice de leur religion se renferme dans Tintérleur de chaque famille. Qu^ils jouissent de tous le\$ droits de citoyens, dont ils supportent les charges; mais qu'ils ne puissent aspirer à autiuies places ni enijilois publics. Châtions sévèrement quiconque troublera leur tranquillité. Kulle persécution , beaucoup d'indifférence et d'oubli : c'est la mort de toutes les sectes. Ce qui en subsiste par opiDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.70% accurate

id6 MBMOiaBS DK DUGLOS. niftreté aveugle ne fiait plus que végéter dans le mépris. La vérité même, constamment méprisée, mais non persécutée, aurait peu de partisans. * Je parle d'après l'expeneiice. Tai vu , dans nia jeunesse, une petite ville où les proiestaats étaient en aussi grand nombre que les catholiques. Un seigneur, d^un caractère biepfaiMmt, qui en a le domaine , en rendant une exacte Justice aux protestants, mais en procurant toutes les distinctions aux catholiques , en favorisant les mariages, a amené les choses au poiQt qu'il n'y reste plus que deux vieillards qui, eu persévérant dans leur secte, ont consenti eux-mêmes à F abjuration de leurs enfants. La tolérance civile est de droit naturel ; mais, pour Timpri* mer dans Tesprit d^une nation, il faudrait le règne long d*on prince absolu , conservateur des mœurs par Tautorité et l'exemple, observateur exact et respectueux du culte dominant, fût-il indifférent sur tous. régent n'avait nialheureusenient que la dernière de çes qualités. Elle suffisait pour le rendre favorable au retour des protestants; mais Tabbé Dubois, voulant à toute foree.devenir cardinal ^ sentit qu'il n'aurait rien à prétendre de Rome après un tel éclat ; et comme il était le grand casuiste du régent en poliùque et ta reli^iua, il lui ilt abandonner son dessein. Dans ce temps-là, les princes du sang présentèrent une requête au roi , signée de monsieur le Duc, du comte de Gharolais et du prince de Gonti , contre Tédit de 171 1 et la déclaration de 1715, qui donnent au duc du Maine et au comte de Toulouse la qualitéde princes du sang, et riiahiUte de succéder a la couronne. ' Aussitôt les ducs et pairs présentèrent une requête au roi, te^idante à faire réduire les princes i^itimcs au rang de leur pairie. L'Angleterre, en négociant avec le régent, traitait aussi avec rEspagne, dont elle voulait tirer beaucoup d'avantages pour le commerce ; et le régent, fljii ne désirait que d'entretenir la paix , se prêta volonLlurs aux vues de l'Angleterre. Pour cet eliet , il représenta au roi George que ce qui plairait le plus à TEspagne serait la restitution de Gibraltar. George, avec une marine puissante, et maître de Port*Mahon , ne tirait pas une grande Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.57% accurate

ASGBNGB. 167 Utilité (le Gibraltar, et y dépeniait considérablement. Il consentit donc à faire ce sacrifice : mais, craignant de mécontenter les Anglais, il manda au régent que cette affaire ne pouvait réussir que par le plus grand secret : qu'il fallait charger un homme fidèle, à Madrid, de traiter directement avec le roi d'Espagne« sans la participation d'Alberoni. Le régent en chargea Louville, qui avait été gentilhomme de la chambre de Philippe V, et de « tous les Français celui que ce prince avait le plus aimé. On savait qu'il ne pouvait sacrifier qu'à regret à la princesse des Ursins ; et on ne doutait pas que Philippe » en le revoyant ne repût pour lui tout le goût qu'il avait eu dès l'enfance. Les motifs qui firent choisir Louville furent précisément ce qui fit tout échouer. Muni de ses instructions, il partit secrètement, et arriva à Madrid chez le duc de Saint-Aignan, notre ambassadeur. Alberoni en fut instruit par ses espions, dont il avait grand nombre, conçut les plus vives inquiétudes d'un voyage si mystérieux « et crut qu'il n'avait d'autre objet que de le perdre dans l'esprit du roi. A peine Louville était-il arrivé, qu'il reçut ordre de sortir sur-le-champ d'Espagne. Il répondit qu'il était chargé d'une lettre de créance du roi, et d'une autre du régent, qu'il devait mettre en main propre à sa majesté Catholique; et qu'il ne partirait pas sans avoir exécuté sa commission, La nuit même, il eut une si violente attaque de néphrétique, qu'on lui prépara un bain. Sa réponse n'étant pas propre à rassurer Alberoni, il vint lui-même chez le duc de Saint-Aignan, et trouva Louville dans le bain. Il lui dit que le roi était très-mécontent de son arrivée, qu'il ne voulait absolument pas le voir, et qu'il n'avait qu'à remettre ses dépêches, et repartir sur-le-champ. Louville lui répondit que son devoir lui défendait le premier article, et que son état ne lui permettait pas le second. Alberoni, ne pouvant douter de l'impossibilité où Louville était de se renier en chemin, feignit de le plaindre, lui en fit

158 MÉSAOIUBS D^l DUC LOS. abusait du nom du roi, il hasarda de se présenter mt le passage du prince, dans Fespérance d'en élre aperçu et de présenter ses lettres. Mais AlbtMoiii, fjui taisait veiller siir les moindres démarches de Louville, rendit la tentative inutile, en enveloppant le roi d*ungm de créatures vendues au ministre. Le moment d'après, le secrétaire d*État Grimaldo, vint trouver Louville, et lui ordonna positivement, de la part du roi, de partir, le menaçant de le faire enlever de force , s'il différât d'un instant. Le duc d^ Saint- Aiîrnan, peut-cire mécontent du secret qu on lui fais«iitde l'affaire, et craignant quelque violence , pressa Louviile d'obeu:. li partit donc sans avoir rien faitt et sans que le roi ait jamais rien su de ce qui se passait sous son nom ; et un insolent ministre fit manquer à TEspagne la seule occasion qui se soit trouvée de recouvrer Gibraltar. Les mesures étaient si bien prises, que, siLouvilie eiU pu voir le roi d'Espagne, il lui eût fait aisen>ent accepter etsigner les couditious peu importantes qu'exigeait le roi George; et celui-ci envoyait aussitôt au roi d'Espagne l'ordre pour le gouverneur de remettre la place; un corps de troupes paraissait à Tinstant pour en prendre possession, et Gibraltar eût été au pouvoir des Espagnols avant que. le parlement d'Angleterre en eût eu la première nouv elle. Alberoni savait qu'il était odieux aux Kspainols , qu'il ne tirait son autorité que de la reine; qu'il était suspect au roi, et que ce priuce le ciasserait infaiiii* blement si les plaintes sur l'administralion parvenaient jusqu'à lut. lin^oubliait donc rien pour écarter tous ceux qui pouvaient décéler ses manœuvres ou traverser son crédit. Les deux hom mes qui l'inquiétaient le plus à la cour étaient le cardinal del Giudice, premier miiiistre de nom , grand inquisiteur, et gouverneur du prince des Asturies; l'autre, le jésuite d'Aubenton, confesseur du roi. Celui-ci n'aimait pas Alberoni, mais il n'osait pas lutter contre un ministre cher à la reine, et se souvenait que la princesse des Ursins Pavait fait chasser , et ne redoutait pas moins la reiue, qui n aitrn iit pas les jéstdtes, et n'en avait jamais voulu aucun pour confesseur. Alberoni, toutau désir du chapeau de cardinal, savait que del Giudice était indigné qu'on lui destinât un pareil confrère, et n^ignorait pas que le pape avait beaucoup de confiance en d'An* Digitized by Google

&ÉG£NC£. 169 benton, avec qui il était même en commerce de lettres. En conséquence, il prit le parti de s'attacher à celui-ci pour perdre l'autre» et tous deux y travaillèrent de concert, chacun dans son genre. Alberoni représenta à la reine qu'il était dangereux pour elle de laisser le tiers de la monarchie entre les mains d'un homme qui lui inspirait les principes de l'ancien gouvernement, et l'éloignerait d'une belle-mère; de sorte que, si elle venait à perdre le roi, elle se trouverait sans considération, et peut-être reléguée dans un coin. D'Aubenton, de son côté, fit entendre au roi que les fonctions de grand inquisiteur ne permettaient pas au cardinal del Giudice de donner les soins nécessaires à l'éducation du prince des Asturies, qui avait besoin d'un homme uniquement occupé d'un emploi si important. La reine et le confesseur agirent si efficacement, que la place de gouverneur du prince fut ôtée au cardinal, et donnée au duc de Popoli, Napolitain, homme de beaucoup d'esprit, habile courtisan, foncièrement corrompu, avec toutes les grâces extérieures, qui, en voilant le vice, ne le rendent que plus dangereux. Il était véhémentement soupçonné d'avoir empoisonné sa femme, qui était de sa maison, héritière de la branche aînée, et dont la mort le laissait maître de tous les biens. Peu de jours après, le cardinal reçut ordre de ne plus venir au conseil. Il se démit alors de la place de grand inquisiteur, et bientôt après se retira à Rome. Le prince de Cellamare, fils du duc de Giovinazzo, frère du cardinal del Giudice, était alors ambassadeur en Espagne en France. Dans la crainte de se perdre auprès du puissant et vindicatif Alberoni, il lui écrivit, le priant de ne pas le confondre avec son oncle, et de lui conserver sa protection auprès de la reine. Alberoni tira grand parti de cette lettre, et affectait de la montrer, en disant qu'il fallait que le cardinal eût bien des torts, puisqu'il était même abandonné par un homme si sage et si éclairé. Cette lettre ne prouvait que l'ambition et la bassesse de Cellamare. D'Aubenton se vit obligé d'écrire au pape, pour lui exagérer les rares qualités, les vertus même d'Alberoni; mais surtout

The text on this page is estimated to be only 29.21% accurate

t60 MiMOIAfiS DE DUGL08. son zèle pour la cour de Rome , et sa puissance en Kspaïne. Ce dernier article était le plus décisif pour preinuuir le pape contre •es accusations de Giudice et des autres ennemis dm ministre. 0*Aul|»itûQ comptait qu'après avoir contribué au cardinalat d'Alberoni , celui-ci , n*ayant plus rien à prétendre, Taiderait à y parvenir. Cest ainsi que ce précieux chapeau peut mettre ea .nouveiUMittout le clergé d'une nation, et quelqiH'lois de l'Europe. Alberoni en connaissait tout le prix , jugeait que la pourpre le mettrait à couvert de tous les événements ; et sa cbute même a prouvé qu'il n'avait pas tort. Alberoni , ne craignant plus rien des Espagnols auprès du roi, était encore inquiet des Parmesans , que la curiosité de voir la reine pouvait attirer à Madrid , et n'oubliait nen pour les écarter. La facilité avec laquelle il avait subjugué la reine lui faisait craindre qu'un autre ne prît le même ascendant sur Tesprit de cette princesse* Ilvitayec beaucoup de chagrin arriver la nourrice de la reine , avec une espèce de paysan son mari , et un fils capucin. Ces sortes de f^ens ne paraissent pas ordinairement sur la scène; mais ils placeiil et déplacent quelquefois les acteurs qui jouent les plus grands rôles. Alberoni était parti de trop bas pour être en droit de ne pas craindre un capucin , frère de lait de la reine ; heureusement celui-ci se trouva un sot ; mais la nourrice , avec la grossièreté de son premier état , voulut être comptée pour quelque chose , et y parvint Elle était fine, adroite^ et savait employer à propos le manège et la hardiesse : la suile le prouvera. Le régent, offensé de Tinsolence d' Alberoni à l'égard de Lourille , et encore plus indigné de voir à quel point le roi d'Espagne était asserri sous un audacieux ministre , se flatta de retirer ce prince de sa léthargie , en lui écrivant directement. La lettre était forte ; la difficulté était de la faire parvenir à Tinso d'Alberoni. Le régent chargea le père du Trévoux de l'envoyer au père d'Aubenton, qui devait la rendre uniquement au roi. D'Aubenton la reçut ; mais ayant déjà été près d'être perdu pour s'être chargé d'une pareille commission de la part du pape, il porta la lettre au ministre. ' Alberoni seutit l'effet que cette lettre aurait pu produire sur 9 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.97% accurate

l'esprit du roi, avant qu'on i'tilt []réparé à la recevoir. Il se concerta avec la reine, et commença par écrire à Menti, qui était ators à Paris , une lettre qu'U le chargeait de montrer au régent. Il y disait que le roi était très-mécontent de celle que d*Aubenton avait remise, comme on le verrait par la réponse. Ensuite , pour outrager le régent sous le nom d'autrui, il protestait d'un respect et d'un attachement inlim pour ce prince, et ajoutait qo*il était au désespoir de tout ce qu'il entendait dire à Madrid par les ministres étrangers; savoir, que le régent ne pensait qu*à s'assurer la couronne de France ; que lorsque ses -mesures seraient prises, la personne du roi ne l'embarrasserait pas , et i^ue c'était 1 opinion de toute l'Europe. Alberoni , de concert avec la reine, s'arrangea pour suggérer au roi une réponse confirmative de la lettre écrite à Monti , et cela ne fut pas difficile. La retraite continuelle où Philippe V vivait depuis longtemps, et ses excès avec la reine, l'avaient fait tomber dans un état , que par respect on nouimnit des vaiirurs, et qui liieutoî mérita un autre nom , du moins de la part de ceux qui entraient dans l'intérieur. La reiné et Alberoni saisirent un moment fiavorable pour lui parler de la lettre du régent , et n'eurent qu'à lui répéter contre ce prince ce qu'ils faisaient dire [jardes étrangers dans la lettre à Monti; c'était toucher Tendroit sensible. La reine ajouta qu'un roi éclairé, aussi absolu qu'il l'était , ne devait pas souârir qu'un régent de France entreprit d'entrer dans le gouvernement d'Espagne, et que pour lui imposer silence il suffirait au roi de répondre que tout se faisait par ses ordres, et qu'il voulait cire maître chez lui. Rien ne flatte plus un homme faible, et ne Tentretien mieux dans cet état de faiblesse, que les éloges qu'on lui donne sur sa fermeté. Philippe écrivit donc la lettre telle qu' Alberoni l'avait dictée à la reine , qui eut soin d'y Êdre ajouter tous les éloges possibles pour son ministre. Alberoni , dé!ivré d'in(jui(lude du cote de la France, s'occupa iiniquemeiit de sa promotion au cardinalat. Le pape voulait engager Alberoni, par Tespoir du chapeau, à terminer, à l*avanH. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.88% accurate

162 MÉMOIRES DE DUCLOS. tige de Romo, les différends de
celte cour avec celle d'Espagne , Lieu résolu ti'iiser ensuite de défaites.
Mais Alberoni , trop fourbe lui-même pour ue pas soupçonner les autres,
était très-déterminé à ne rien accorder qu'il ne fût pourvu , sauf à éluder
ensuite ses engagements. Cette lutte de déflance et de manège dura
longtemps'; mais comme elle est étraugère à ces mémoires , je ne m'y
arrêterai pas. Le régent vit clairement , par robsession où était le roi
d'Espagne , qu'il n'y avait rien à eu espérer , et ne pensa plus qu*à
conclure.avec l'Angleterre un traité qui, par la mésintelligence de la France
et de TJËspagne ^ devenait nécessaire. L*abbé Dubois alla joindre à la
Haye Stanhope, ministre du roi George. Les articles furent arrêtés entre eux
à la fin de novembre; mais on convint de tenir le traité secret , pour donner
le temps aux Hollandais de .se tieLenniner à y accéder. Le parlement
enregistra, cette année « un édit pour le rétablissement de la surintendance
des postes en &veur de Torcy, et de celte des bâtiments en laveur du duc
d^Antin. L^enregistrenient souffrit beaucoup de difficultés, parce que l'édit
de suppression portait quelles ne pourraient plus être rétablies, et qu'on
trouvait d'ailleurs que plus de quatre-vingt uullo livres de gages pour ces
deux places seraient une charge pour le peuple, sans utilité pour rÉtat.
Leprince de Gourtenay, descendant de mâle en mâle de Louis le Gros,
présenta au régent un mémoire en réclamation du titre de prince du sauj^.
Le droit était incontestable ; mais on éluda la décision, couisnc on avait déjà
fait plusieurs fois. Ce prijace de Courtenay avait eu deux fils et une fille.
L'aîné, étant mousquetaire, fut tué au siège de Mons en 1691 , et le roi ût, à
cette occasion, une visite au père. Le second fut tué d'un coup de pistolet en
1730, sans qu'on ait su le motif de cette fin désespérée. Il ne reste
aujourd'hui , en 1762 , de cette maison , que la comtesse de Beaufréniont ,
sœur cadette des deux frères. Le nmréchal de Cbateau-Renaud , vice-amiral,
mourut cette année. C'était un brave et honnête homme, connu par de belles
actions sur mer. Le malheur de Vigo n'avait point donné d'atteinte à sa
réputation. Digitized by Google(

fiEG£NG£. 163 La f ice-amirauté fut donnée à Coëtlogon , avec l'applaudissement du public. Trois jours avant la iiiiort de (Ihâteau-Kenau, doDt le (ils uiu\ue avait épousé une sœur du duc de Noailles, oeiui-ci surprit au n*geut uu brevet de retenue de cent vingt mille livres sar la charge de vice-amiral > qui D*avait jamais été vendue. Goetiogon , à qui on vint demander le payement de ce bre* vet, répondit qu'il n*en payerait pas un sou ; qu'il avait toujours mérité les lioiiiiicurs ou il était parvenu, et n'en avait [nnais acheté. Il s'expliqua enfin si publiqueuient etsi énergiquenient, que le duc de ISoailles se vit réduit à rapporter ce honteux brevet au régent, qui fit payer cent vingt mille livres aux dépens du roi. La marine ni le publie ne se contraignirent pas là-dessus pendant quelque temps. Pour réunir ici ce qui concerne Coëtlogon, j'ajouk-rai que M. le duc, devenu preiiiiieriiinLslre , fit, le 1^** janvier 1724, une promotion de maréchaux de France , où Coëtlogon fut oublié^ quoique nommé par le public et par les étrangers. M. le Duc crut apparemment le dédommager en le faisant chevalier de Tordre. Coëtlogon n*en jugea pas ainsi ; mais il ne fit pas plus de plaintes qu'il rravaitfaitdesollicitations. Peu d'années après, il se retira au noviciat des jésuites, pour ne pkis s'occuper que de son salut. Sous le ministère du cardinal de Fleury, le duc d'Autin, appuyé du comte de Toulouse, vint trouver Coëtlogon, pour lui offrir, de la part du cardmal de Fleury , le bâton de maréchal, et telle somme d'argent qu'il voudrait , pour sa démission de la vice-amirauté qu'ils voulaient faire avoir a un petit-fils du duc d'Antin, Coëtlogon, toujours le niéaie. leur dit que pour le bâlon de maréchal, il lui suffisait de Tavoir mérité; qu'à l'égard de l'argent, il n'eu voulait point; qu'il ne vendait pas ce qu'il n'avait pas voulu acheter, et ne ferait pomtcelteinjure à la marine. Rien ne put rébranler. Le public applaudit à la vertu de Coëtlogon , rappela ses actions pa>sées, et les éloges qu'on lui donna firent enfin rougir le ij;ou\ernenient. Quatre jours avant lu mort de ce respectable vieillard, on lui envoya le batou de maréchal. Son confesseur le lui annoDça. 11 répondit qu'il y aurait été fort seosible autrefois ; mais que , dans Tétat où il était , il ne voyait plus que le néant du monde ; et \ria son confesseur de ne lui plus parler que de Dieu. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.91% accurate

164 HÉMOIBES DE DUGLOS. La veoyedu surintendant Fouquet momut cette année. Sa vie fut une pratique continuelle des vertus ; elle était petite-fille, par sa mère, du célèbre président Jeannin, un des niioi^tresde Henri IV. L'abbé Servien , fils du surientendant Abel Servien^tenuiua sa vie cynique. Avec des moeurs dépravées et un esprit de saillie» il aurait été fait pour briller dans les soupers du régent , 8*ii eût été moins vieux. C'était lui qui, voulant assister a une assemblée de TAcadémie française où l'on recevait un médiocre sujet, et ne pouvant percer la foule qui s'y trouve toujours , s'écria : // est plus difficile d'entrer ici que d'y être reçu. Il n'y a que trop d'occasions de répéter la même chose. Un autre jour, au parterrede rOpéra, uu jeune homme t qu^il pressait vivementt lui dit : Que me veut donc ce h de prêtre^ Monsieur, répondit Tabbéavec le ton doux de ses pareils je ;i*ai pa>s l'honneur d'être prêtre. Quelque secret qu'on voulût garder sur le traité de la Haye , il fallut enfin en parler au maréchal d'Huxelles, le chef du conseO des affolres étrangères, dont la signature était nécessaire. Le maréchal, piqué de n'avoir eu aucune communication d'une affaire qui était de son département, refusa de signer. Le régent employa inutilement raisonnenieuls , excuses et caresses : le maréchal parut inflexible, disant qu'on lui couperait plutôt le poing que de lui faire signer un pareil traité. Le régent, piqué de tant de résistance , lui envoya le traité, avec ordre de signer à l'instant ou de quitter sa place; et le maréchal signa. D'Huxelles , avec une ligure de piiilosophe austère , était rustre et assez borné, jouant le sa^e et le Romain. Le maréchal de Villars disait assez plaisamment de lui : J'ai toujours entendu dire que d'Huxelles était une bonne caboche; mais personne n'a jamais osé dire que cefiU une bonne tête, l l n'avait pas montré beaucoup de capadté dans les conférences pour la pauc d'Utrecbt, et était fort étonné que Ménager , un de nos plénipotentiaires, insistât fort sur la pêche de la morue; il ignorait que c'est l'école des meilleurs matelots. Pour peu qu'on traitât d'affaires avec le maréchal d'Huxelles, ou connaissait bientôt la portée de son esprit; l'aventure du traité fit connaître son ftime«

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.41% accurate

ii£GfiNCE. 165 Lorsqu'on fit au conseil le rapport des articles, il
tbt dePavis du traité. Vn des opinants, sachant ce qui s'était passé pour la
signature dit qu'il n'était pas assez instruit de Vaffmre pour apitunren
connaissance de causp ; mais qu'il ne risquait rien ^éite de l'avU du
maréchal dhuxeUeSf qui sans doute amU bien examiné ie tout. Les
principales eonditioas du traité furf&t la retraite du prétendant iiors
d'Avignon , l'expulsion de France de tous les jaoobites, et la destniLtion du
canal de Mardick , qui pouvait suppléer au port de Dunkerque. Ce traité,
après l'accessiou des Hollandais, du 4 janvier, fut nommé la triple alliance.
La nuit du 1*' au 2 de février, le chanoieier Voysin mourut subitement. Le
régent» l'ayant appris à son lever , envoya ehercber le procureur général d*
Aguesseau , qui était à la messe de sa paroisse. Sur sa réponse qu'il irait
après Toffice , le réj^ent fut obligé de lui envoyer ordre de Venir sur-le-
champ au Palais-Royal. Durant ces messages, la Rochepot, Yaubourg
etXrudaine, couseiilers d*État, le premier gendre, et les deux autres,
beauxfrères de Voysin, apportèrent la cassette des soeaux. Aussitôt que
«TAgoesseau fut arrivé, le régent, le présentant à la fonle que la curiosité
avait attirée dans l'appartement : f^ous voyez, dit-il, un no uveau et très-
digne chancelier. Il le fit tout de suite uiouter en carrosse avec lui, le mena
aux Tuileries saluer le roi , qui, instruit par le régent , posa la main sur la
cassette , et la remit à d'Aguesseau. Le chancelier revint à Tinstant chez lui,
et entra dans l'appartement de son firère d'Aguesseau de Vaijouan. Celui-ci,
homme de beaucoup d'esprit et de savoir, niais paresseux, voluptueux , très-
sini^ulier, et fort inditièrent sur tous les év^^nements, était encore en robe
de chambre , et fumait tranquillement une pipe auprès du feu. Mon frère ^
lui dit d'Aguesseau, ie viens vous annoncer une nouvelle qui vous fera
grand pM* sir :Je suis ehaneeUer. Fous, chancelier ! lui dit firoidement
Vaijouan; et, sans se détourner: Qu'avez-vous fait deVaU" trel — // est mort
subitement , et le roi in a donné sa place,. Eh bleu y mon Jrère^fen suis bien
aise, reprit Vnljouan ; j'aime mieux que ce soU vous que moi ; et il continua
de lumer sa pipe. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.18% accurate

160 MÉMOIRES DE D'OLIVOS. Le même jour , la chaire de procureur général fut donnée à Joly de Fleury , premier avocat général. Ces deux choix furent d'ailleurs plus applaudis que personne n'était en droit d'en être jaloux. Je ne m'arrêterai pas à faire connaître le mérite du nouveau chancelier. Son éloge , que j'ai fait donner pour sujet du prix de l'Académie française, est entre les mains de tout le monde ; mais l'intérêt de la vérité m'oblige de dire ou plutôt « Mi- fûté de sept ans. ♦ Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.92% accurate

BEO£NCfi. 167 Les princes seraient trop heureux s'ils n'avaient à s'occuper que de l'administration politique et du gouvernement temporel de l'État. Malheureusement les affaires de l'Église s'y mêlent toujours ; et comme elles sont communément un tissu de manœuvres , de tracasseries et d'intrigues, elles causent plus d'embarras aux princes que les négociations les plus épineuses avec les puissances étrangères. L'auteur de la constitution était précisément dans ce cas-là; et le régent, qui travaillait à affermir la paix au ' dehors , désirait la tranquillité au dedans du royaume. Après avoir mis à la tête du conseil de conscience le cardinal de Noailles, avoir écarté des affaires le cardinal de Bissy et sa cabale; avoir chassé de la cour les jésuites ; exilé de Paris Tellier, Doudn , et les autres brouillons de la société , il n'avait plus qu'à laisser agir les parlements, soutenus de la Sorbonne , des universités , des curés, toujours respectés du peuple et de l'honnête bourgeoisie. Les communautés séculières et régulières, les plus distinguées dans les lettres et par leurs établissements , se déclaraient hautement pour le cardinal de Noailles. Quoiqu'il eût ; Mais il portait jusqu'à quatre cent mille livres son revenu de cette charge de maître de la garde-robe. Le prince Charles de Lorraine, en épousant madame (le Noailles), obtint du régent un brevet de retenue d'un million \$w la charge de grand écuyer. Le premier président reçut une somme considérable. La duchesse de Ventadour, en remettant au roi entre les mains des HMBmee , une poixante mille écus de pierreries. La duchesse d'Alhret se crut aussi bien fondée qu'elle le fut à demander des survivances, celle de ; ; ; ; ; , trois d'Église, et trois d'épée. Cependant il fallut recevoir Dnbois pour compagnon, en attendant qu'on l'eût pour maître. Digitized by Google

IKS MÉMOIRES DE DUCLOS. conseil ou ne se fît pas
 opposé à la destruction de Port-Royal, la haine contre les jésuites ,
 opposition à la cour de Rome lui avaient ramené les jansénistes, parmi
 lesquels il y en avait encore alors de très-distingués par leur réputation ; les
 évêques acceptants n'étaient pas en état de soutenir le parallèle avec leurs
 adversaires. L'ambition, l'intérêt, le bon air, si puissant en France, le vent de
 la cour, auraient décidé les indifférents et ramené les autres. Le petit
 nombre, que l'opiniâtreté ou le point d'honneur d'un engagement public
 aurait retenu dans le parti de la constitution, se serait éteint, comme il est
 arrivé à celui des appelants. Il n'en aurait pas beaucoup coûté au régent,
 très-indifférent sur le fond du dogme , d'afficher une neutralité pacifique*
 Le pape se serait plaint, le nonce aurait crié. Rien de plus facile que
 d'imposer silence au dernier, ou de le faire rappeler. 4 l'égard du pape, le
 régent pouvait lui écrire de ce ton de respect pour la personne , avec lequel
 on fait cependant sentir la fermeté d'un , parti pris. Clément XI aurait
 sûrement donné les explications qu'on lui demandait sur la bulle , ou elle
 serait insensiblement tombée en oubli , comme tant d'autres. Si, d'après ce
 (je viens d'établir, on me soupçonnait de jansénisme, on se tromperait
 fort Les jansénistes d'aujourd'hui ne rappellent pas l'idée de Port-Royal, et il
 ne serait pas à désirer qu'ils prissent le dessus. Quelle que soit la
 constitution pour le fond, elle est si généralement acceptée, qu'il eût la
 regarder comme bonne pour la tranquillité du gouvernement. Les
 conséquences éloignées que les papes en pourraient tirer pour leurs
 prétentions ne passeraient pas jusqu'aux effets. La cour de Rome ne
 hasardera pas désormais de ces coups qu'une partie de l'Europe n'a
 repoussés qu'en se séparant de l'Église. Le régent, en cherchant à concilier
 les deux partis qui la divisaient, n'en put contenir aucun. Celui de la
 constitution en vint jusqu'à la faire déclarer règle de foi par un certain
 nombre de prélats. Aussitôt quatre évêques et la Sorbonne publièrent leur
 appel au futur concile. Si le cardinal de Noailles eût tenu alors sa langue
 sien, presque tous les corps du royaume l'auraient suivi. Il temporisa, et
 perdit tous ses avantages. Digitized by Google

169 Le régent, piqué de Téclat de cet ap()el, dans le temps qu'on tenait au Palais-Royal des conférences pour trouver des tempér[^]inients , fit donner ordre aux quatre évêques de se retirer dans leurs diocèses. Ravechet, syndic de Sorbonue, fut exilé à SaintBiieuc; mais, en y allant, il mourut à Kennes, chez les bénédio* tins, où il estiobumé. Pendant I9 guerre de la constitution, les princes du sang poussaient vivement celle qu'ils avaient déclarée aux princes légitimés, à qui les ducs et pairs voulaient aussi faire perdre le rang intermédiaire accordé par Tédit de 1G94. Los mémoires respectifs sont si répandus, que je n'en donnerai pas même d'extrait. Le régent ne prit pas visiblement parti avec les princes du sang : t[^]pour ne pas offenser la duchesse d'Orléans, sa femme, soeur des légitimés; 2"* pour ne pas paraître juge et partie dans une affaire qui serait portée au tribunal de régence. La duchesse du Maine , princesse du sang par elle-même, furieuse de voir attaquer le rang de son mari et de ses enfants, eut recours à tous les moyens qu'un intérêt si cher lui suggérait. 11 semble qu'elle aurait dû diriger tousjès efforts contre la requête des princes do sang, parce que, si Te rang en était conservé à son mari, la demande des ducs tombait d'elle-même. Mais, comme elle craignait d'échouer dans sa défense contre le[^] [iriuces, elle n'oubliait rien de ce qui pouvait retarder le jugement. D'ailleurs, si elle était affligée de la poursuite des princes , elle se croyait outragée par la réclamation des ducs en faveur de la pairie. Elle imagina donc de leur susciter des ennemis qui pussent la ven* ger , en les attaquant eux-mêmes. Elle fit entendre à un nombre de gentilshommes que les ducs avnit'ul des preteiUiuns injurieuses à la noblesse, dont ils voulaient se séparer en faisant entre eux un corps particulier. Ces gentilshommes prirent aisément feu, et sonnèrent Palanne; leur nombre s'augmenta bientôt : chacun s'empreissait de s'y joindre; les principaux , par jalousie contre les ducs; les autres, pour foire acte de noblesse; il s'en trouva quelques-uns que la bour* geoisie eilt pu revendiquer. Le grand prieur de Vendôme, intéresse personnellement pour les légitimés, persuada aux cheva16 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.00% accurate

170 MIÈMOIRES DB DUGLOS. liers de Malle qui étaient a Paris d'entrer dans l'ociation* Le bailli deMesmes, ambassadeur de la religion, et frère du premier président, concourut aux désirs du grand prieur, et y était sourdement poussé par le premier président , secrètement lié avec le duc et la duchesse ciii Maiue, et grand enuenù des duc:» depuis l'affaire du bonnet. Cette confédération se répandit d'abord en propos dans le pu* ,blle, et six > des plus considérables présentèrent au régent un mémoire contre les ducs, ¶e prince les reçut très-sèchement , leur dit qu'il trouvait fort mauvais un pareil attroupement, refusa le mémoire, et fit défense à tous clievaliers de Malte de s*assembler que pour les affaires de leur ordre ; et un arrêt du conseil de régence détendit toute association de îrentilshommes, et de signer aucune requête en commun , sous peine de-désobéissance ». Plusieurs gentilshommes de Tassociation ne dissimulaient pas trop leur passion : Beaufremont disait hautement qu'il vou* lait détruire les ducs, puisqu'il ne Tétait pas. On a vu, depuis, le niait^uis de Châtillon , devenu duc, s'enthousiasmer de ce titre. Cependant les princes d u sani^ continuaient leurs poursuites contre les légitimés. Le r^ent aurait peut-être éludé la décision par égard pour sa femme; mais la duchesse du Maine, emportée par la passion , fit faire à son mari une démarche qui lui nuisit beau* coup. Il s'avisa de dire au régent que cette affaire , en étant une d'Ktat, ne pouvait ctrejugée que par uu loi uiajeur, ou même par les états généraux. Le régent sentit quelle atteinte uneiellie prétention donnait à son autorité : 1** c'est une maxime, que le roi est toujours majeur quant à la justice ; 2"* ce qui s'était fait sans l'intervention des ■ 1 Châtillon, de nieui, de Laval^ de Seneçay et de In rnmtesM de Fleix. L'asPons, de Beaufremont, de Clermoot* soration dr t«ii;) n'êtnit pa» plus lépale Tuuaerre. • que celle de 1717; mais elle avait un *■ Cette partie de la noblesse croyait, objet plus fixe et plus déterminé. Les fil 1717, s'nnloriscr de l'exemple des ducs et pairs prr. s, iiti tent alors leur rcdeux cent soixante-sept geatiisUommes quête; mu is le corps de la noblesse conqui, en 1049, présentèrent nne requête courait au même bat; La régente ctMD a la rt'j: (Mite , mire, de I.iiiiis XIV, contre cou rit rraiç^uant les suites de cette ferle raug de prince accordé ù la maison mciuition, les concessions furent rcvode Bouillon f et centre le* tabourets delà quées pour te moment, et rétabfies

en* princceHo de Goémené» de la marquise de suite , lorvqne l 'autorité fut
plue aflfismle. Digitized by Googl(

The text on this page is estimated to be only 27.64% accurate

HÉGENCE 171 états généraux n*6n avait pas besoin pour être défait. En conséquence , il fut rendu , le 6 juin , un arrêt du conseil de régence, qui uoiïnnait six conseillers d'État pour recevoir les mémoires respecUis des princes du sang et des légitimés , et en taire le rap» port au conseil. La duchesse du Maine, consternée du mauvais succès de sa démarche, persuada à trente-neuf gentilshommes qu'ils pouvaient stipuler pour le corps de la noblesse , et les engagea 5 présenter au parlement une requête tendante à demander qu une affaire qui concernait la succession à la couronne fût renvoyée aux états généraux C'était du moins au^roi seul qu'ils devaient s'adresser , s^ils eussent eu mission de l'ordre de la noblesse. 11 était d'ailleurs assez singulier de voir un ordre qui range le parlement dans celui du tiers état, intituler sa requête : A nos sezgneurs du parlement , supplient^ etc. Le premier président et les cens du roi la portèrent au régent , qui lit mettre à la Bastille ou a Vincennesîes six principaux gentilshommes. liC récent résolut sur-le-champ de faire juger l'affaire par le conseil. Les princes du sang, les légitimés et les ducs en furent exclus comme parties. L'archevêque de Bordeaux, d'Huxelles, Bîron et Beringhen, les remplacèrent. Satnt-Éonst fit le rapport ; et, le l*" juillet, le conseil de rcgtncL Lxniiit uti arrêt en forme d'édit qui révoque et annule celui de 1711 } et la déclaration de 1715 , déclare le duc du Maine et le comte de Toulouse iniiaibles à succéder à la couronne, les prive de la qualité de princes du sang, et leur en conserve seulement les honneurs leur vie durant , attendu la longue possession . Cet édit fut enregistré au parlement le 8 juillet. Les honneurs ont depuis été conservés aux deux lils du duc du Maine , accordes au duc de Penthièvre, fils du comte de Toulouse, et ont passé au comte de Lambale,ills du duc de Penthièvre. En rapportant ce qui concerne l'affaire des légitimés , j'ai particulièrement nommé la duchesse du Maine , parce qu'elle fut ' Klle était eu forme de protestation ID jain, le duc du Miiiue et le comte de contre tout jogemenl «ans l'intervention Tonlonic vinrent prendre place au parties états généraux , et si^r/idcc au gref- lenient , et y présentèrent un aete pareil, fier en cbef et ou procureur (énéral. Le Voyez le journal du parlement. Digitized by Google

173 M[^]MOIBIS DB DUGLOS. Pâme de tout. Le duc du Maïoe, au désespoir de sa chute, mais naturellement timide, obéissait à toutes les passions de sa femtne. Le comte de Toulouse se joignit à son frère pour la défense de leur état; mais il n^{*}eQtra dans aucune des intrigues de la duchesse du Maine. Il avait partagé le rang de son frère, sans Tavoir sollicité; il en prévoyait le i)eu de stabilité, et ne parut ni humilié ni affligé de la révoluiiun de son état. Pour la duchesse du Maine, transportée et aveuglée de fureur, aliène s'occupa donc quede projets de vengeance contre le récent, et entretenit des liaisons secrètes avec cette partie de la noblesse qu'elle avait déjà échauffée. Nous la verrons bientôt former une conjuration mal organisée, qui devint funesteà plusieurs gentilshommes, etqui pensa perdre absolument le duc du Maine. Au miiieu de toutes les affaires dont le régent était occupé, il fut obllgédedonner ses soinsà la réception du czar Pierre!", qui vint cette année à Paris. Ce prince, qui s^{*}étalt créé lui-même, travaillait à devenir le créateur de sa nation, et y serait parvenu si une telle entreprise pouvait être l'ouvrage d'un règne, et qu'il ne hWût pas une suite de siècles pour former ou régénérer un peuple. Quelque génie qu'on remarquât dans le czar, il laissait quelquefois échapper des traits de férocité, mais jamais rien de petit. Il a fxH entrer son empnredans le système politique de FRurope. La Russie y tient un rang distingué; mais les sciences et les arts y paraissent des plantes exotiques, dont il faut renouveler la semence. On ne trouve point encore de noms russes dans la liste des savants qui soutiennent TAcadémie de Pétersbourg. Cette société, où iiy a desétrangers d^{*}niimérite reconnu, n'a pas du moins pris, comme les nôtres, une devise orgueilleuse. Elle s'est bornée à celle qui conviendra toujours à IMiomme, et dont les plus éclairés sentent la justesse : Paulatĩm[^] peu à peu. Quoi qu'il en soit, le czar, pour jeter les fondements du grand édifice qu'il projetait, avait voyagé dans tous les Étatsdu nord de TEurope. Cherchant partout à s'instruire, pour instniûe ensuite ses sujets, il avait travaillé lui-même dans les ateliers d'Amsterdam. Il y avait longtemps qu'il désirait de voir la France, et ii i a v aii Digitized by Googl(

The text on this page is estimated to be only 27.55% accurate

ftiOBNCB. 17S témoigné à Louis XIV dans les dernières années du règne ; mais le roi, déjà attristé par les infirmités de l'âge, et à qui l'état de ses finances ne permettait plus d'étaler le faste d'une cour brillante comme il aurait fait autrefois, fit détourner le casar de son pvo» jet , le plus honnêtement qui fut possible. Le czar, voyant qu'il n'aurait pas beaucoup à attendre, n'en témoigna rien ; mais , quelque temps après la mort de Louis XIV, il chargea le prince Kurakin, son ambassadeur, de faire part à notre cour du désir qu'il avait de voir le roi , et d'annoncer qu'il partait. Le czar et Kurakin avaient épousé les deux sœurs; et quoique la czarine eût été répudiée et enfermée dans un couvent, Kurakin n'avait pas perdu la confiance de son maître. Le czar lui en avait même donné une preuve assez forte. Comme il avait conçu le projet d'allier la Russie par des mariages avec les premiers États de l'Europe , particulièrement avec les maisons de France et d'Autriche , il jugea que la différence de religion y serait un obstacle « et crut que la religion grecque, qu'on professe en Russie, n'étant pas fort éloignée de la romaine il ne lui serait pas difficile de faire adopter celle-ci par ses sujets. Pour cet effet , il envoya Kurakin à Rome , et l'y retint trois ans sans caractère, mais y vivant en grand seigneur, et à portée de s'instruire des principes politiques de la cour de Rome, et de sa conduite avec les puissances catholiques. Le clergé romain, loin de cacher ses prétentions, les étala si indiscrètement, que Kurakin, à son retour , n'eut rien de satisfaisant à dire à son maître. La cour de Rome manqua une si belle acquisition , par les mêmes maximes qui lui ont fait perdre tant d'autres États. Quelque désir qu'eût le czar d'être catholique, il aimait encore mieux être maître chez lui , et prit parti de laisser en Russie la religion telle qu'elle est) mais de s'en faire déclarer le chef, il avait déjà senti la nécessité de réprimer le désir d'abaisser le patriarche» C'était avec l'appui des patriarches que la maison régnante était montée sur le trône ; et ceux qui l'avaient élevée pouvaient l'en faire descendre. Il préféra sa sûreté à la reconnaissance , prit des mesures justes, chassa le patriarche de Moscou, et parvint à se faire patriarche de l'Église russe. Les choses étaient en cet état , lorsque le czar vint en France. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.47% accurate

174 MÉMOIRES DB DUCL06. Le régent aurait bien voulu se dispenser de recevoir au tel hôte, non-seulement à cause de la dépense que son séjour exigerait, mais encore par les inconvénients qui pouvaient naître du caractère et des mœurs encore barbares de ce prince, qui » très-populaire avec des artisans et des matelots, n'en serait peut-être que plus exigeant avec, la cour. Mais ce qui peina le plus au régent, alors [*h iii dV]jards pour l'Angleterre, était la haine que le czar avait pour le roi George, et qu'il a conservée jusqu'à la mort. On sait que l'ambition du czar était de faire fleurir le commerce dans ses États. Dans ce dessein, il avait fait ouvrir plusieurs canaux. Il y en eut un dont le roi George arrêta la continuation parce qu'il aurait traversé une petite partie de ses États d'Allemagne; et le czar ne put le lui pardonner. Son ressentiment le porta à faire à Amsterdam ce qu'on appelle une espièglerie de page à l'ambassadeur d'Angleterre, qui envoya lui, demander une audience. Ce prince, qui sortait alors pour aller à bord d'un vaisseau, lui fit dire de l'y venir trouver. L'ambassadeur s'y étant rendu, le czar, déjà monté sur la hune, lui cria de venir recevoir son audience. L'ambassadeur, peu ingambe, aurait bien voulu s'en dispenser; mais il n'osa témoigner sa crainte. Le czar lui donna audience, et, après avoir joui assez longtemps de la peur du ministre sur ce plancher mobile, le congédia. Le régent envoya le marquis de Nesle et du I il ois, gentilhomme ordinaire, avec les équipages du roi, aller le czar à Dunkerque, le recevoir au débarquement, le défrayer sur la route, et lui faire rendre partout les mêmes honneurs qu'au roi. Le maréchal de Tessé alla au-devant de lui jusqu'à Beaumont, et le conduisit à Paris, où il arriva le 7 de mai. Le rang et le mérite personnel du czar exigent que je donne une espèce de journal abrégé de son arrivée et de son séjour. Le czar descendit à neuf heures du soir au Louvre, à l'appartement de la reine, où tout était éclairé et meublé superbement. Il le trouva trop beau, demanda une maison particulière, et remonta sur-le-champ en carrosse. On le conduisit à l'hôtel de Lesdiguières, proche de l'Arsenal. (Pommelés meubles n'en étaient pas moins magnifiques, il vit bien qu'il fallait prendre son parti là*) Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.09% accurate

dessus. Il fit tirer d'un fourgon qui le suivait un lit de camp, et le fit tendre dans une gai ue-ruho. V ertoii, un dci maîtres d'hôtel du roi, était ciar?ié d'entretenir matin et soir, au prince, une table de quarante couverts, sans cotupter celles des oûiciers et des domestiques. Le maréchal de iessé avait le commandement de toute la maison, et devait accompagner partout le czar, escorté d'un detacliemeot de gardes du corps. Ce prince était grand, très-bien fsiit, assez maigre, le teint brun et aniuié, les yeOx iziauds et vifs, le regard perçant et quelquesfois farouche, surcoût lorsqu'il lui pTenait dans le visage un mouvement convulsif qui démontait toute sa physionomie. Ce tic était une suite du poison qu'on lui avait donné dan&snaifiuiee; mais lorsqu'il voulait faire accueil à quelqu'un, sa physionomie devenait riante et ne manquait pas de grâce, quolquMI conservât toujours un peu de majesté sarmate. Ses mouvements brusques et précipites décelaient rimpétuosité de son caractère et la vioieuce des pas.sions. Aucune décence n'arrêtait raclivité de son âme; et un air de grandeur, mêlé d'audace, annonçait un prince qui se sent maître partout. L'habitude du despotisme faisait que ses volontés, ses désirs, ses fantaisies, se succédaient ra* pidement, et ne pouvaient souffrir la moindre contrariété des temps, des lieux ni des circous tances. Quelquefois, importuné deTaffluence des spectateurs, rnaisjaui us j^éné^ il les congédiait d'un mot, d'un ^esle; ou sortait pour ailer à l'instant où sa curiosité l'appelait. Sises équipages n'étaient pas prêts, il entraît dans la première voiture qu'il trouvait, fût-ce un carrosse de place. Il prit un jour'eelui de la maréchale de Matignon, qui était venue le voir, et se fit mener à Boulogne: le maréchal de Tessé et les gardes couraient alors comme ils pouvaient pour le suivre. Deux ou trois aventures pareilles lirent ^^u oli tint toujours dans la suite des carrosses et des clievauX prêts. Quelque peu occupé qu'il parut de Tétiquette de sou rang, il y avait desoeasions où il ne la négligeait pas; il marquait quelquefois, par des nuances assez fines, la distinction des dignités et des personnes. En voici des traits: Quoiqu'il eut la plus ^r^nuc impatience de parcourir la ville, dès le moment de sou arrivée il ne voulut jamais sortir de chez lui qu'il u'eilt reçu la preuère visite du roi. A Digitized by Google

176 MBMOiiii^S DB DUCLOS. Le lendemain de l'arrivée du czar, le régent alla le voir. Le czar sortit de son cabinet, fit quelques pas au-devant du régent, l'embrassa; puis, lui prenant de la main la porte du cabinet, se tourna aussitôt, et passa le premier, suivi du régent, puis du prince Kurakin, qui leur servit d'interprète. Il y avait deux fauteuils, dont le czar occupa le premier, Kurakin restant debout. Après une demi-heure d'entretien, le czar se leva, et s'arrêta. « Il avait reçu le régent, qui, en se retirant, fit une profonde révérence, à laquelle le czar répondit par une inclination de tête. Le lundi 10 mai, le roi vint faire sa visite. Le czar descendit dans la cour, reçut le roi à la descente du carrosse; et tous deux, marchant sur la même ligne, le roi à la droite, entrèrent dans l'appartement, où le czar présenta le premier fauteuil, cédant partout la main. Après avoir été assis quelques instants, le czar se leva, prit le roi dans ses bras, l'embrassa à plusieurs reprises, les yeux attendris, avec l'air et les transports de la tendresse la plus marquée. Le roi, quoique enfant, ne fut nullement étonné, fit un petit compliment, et se prêta de bonne grâce aux caresses du czar. Les deux princes gardèrent, en sortant, le même cérémonial qu'à l'arrivée. Le czar, en donnant au roi la main sur lui jusqu'au carrosse, conserva toujours le maintien de légèreté; et, s'il se permit dans des instants, et peut-être avec dessein, une sorte de supériorité que l'âge peut lui donner, il eut soin de la voiler par des caresses et des démonstrations d'amour pour l'enfant, qu'il prenait dans ses bras. Le lendemain 11, le czar rendit au roi sa visite. Il eût été reçu à la descente du carrosse; mais aussitôt qu'il aperçut, sous le vestibule des Tuileries, le roi marchant vers lui, il sauta du carrosse, courut au-devant du roi, le prit dans ses bras, monta ainsi l'escalier, et le porta jusqu'à l'appartement. Tout se passa exactement comme la veille, à l'exception de la main, que le roi donna partout chez lui au czar, comme il l'avait eue chez ce prince. Aussitôt qu'il eut reçu la visite du roi, il ne cessa de se promener dans Paris, entrant dans les boutiques et chez les ouvriers, s'arrêtant à tout ce qui attirait son attention, questionnant les artistes par le moyen du prince Kurakin, et donnant partout des preuves de ses lumières et de ses connaissances. Les choses de pur goût et d'agrément le touchaient peu; mais tout Digitized by Google

ce qui n'avait un objet d'utilité, trait à la marine, au commerce, aux arts nécessaires, excitait sa curiosité, fixait son attention, faisait admirer la sagacité d'un esprit étendu, juste, et aussi prompt à s'instruire qu'avidé de savoir. Il se donna qu'un léger coup d'œil aux diamants de la couronne qu'on lui étala; mais il admira les ouvrages des Gobelins, alla deux fois à l'Observatoire, s'arrêta longtemps au jardin des Plantes, examina les cabinets de mécanique, et s'entretint avec les charpentiers qui taillaient le pont-tournant. On juge aisément qu'un prince de ce caractère n'était pas recherché dans sa parure. Un habit de chambre ou de drap, un large ceinturon où pendait un sabre, une perruque ronde sans poudre, qui ne lui passait pas le cou, une chemise sans manchettes: tel était son ajustement. Il avait commandé une perruque. Le perruquier ne douta pas qu'il ne lui en fallût une à la mode, qui était alors de les porter longues et bouclées. Le czar fit donner un coup de ciseau tout autour, pour la réduire à la forme de celle qu'il portait. Madame, mère du régent, la duchesse de Berri, la duchesse d'Orléans, s'étaient attendues à recevoir la visite du czar aussitôt qu'il aurait rendu celle du roi; mais n'en ayant point entendu parler, elles lui envoyèrent faire compliment, chacune par son premier écuyer. Le czar alla ensuite les voir dans l'ordre que je viens de les nommer, et y fut reçu comme le roi l'aurait été. Le jour qu'il fit sa visite à Madame, vendredi 14, le régent vint s'y trouver, et le conduisit à l'Opéra « dans la grande loge; et tous deux y furent seuls sur le même banc. Vers le milieu de la représentation, le czar demanda de la bière; le régent en fit apporter à l'instant, se leva, en présenta un gobelet sur une soucoupe, et ensuite une serviette. Le czar but sans se lever, remit le gobelet et la serviette au régent toujours debout, et le remercia par un sourire et un signe de tête, et sortit de l'Opéra au quatrième acte, pour aller souper. Il dînait à onze heures, et souperait à huit. L'état de cette dépense était de 1800 livres par jour. Il était toujours splendidement servi, quoiqu'il eût ordonné des retranchements dès le premier jour. Ce n'était point par sobriété; il aimait la table, et n'en Digitized by Google

17» HBMOIBBS DB DOGLOS. voulait supprimer que le luxe. Il mangeait excessivement à diner et à souper, buvait deux bouteilles ûp vin à chaque repas , et ordinairement une de liqueur au dessert , sans compter la bière et la limonade entre les repas. Plusieurs de ses officiers lui tenaient tête là-dessus, et entre autres son aumônier, qu'il aimait et estimait beaucoup à cet e^iard-là. Il se livrait quelquefois avec eux^ des excès, dont les suites avaient besoin d'être ensevelies dans l'obscurité. ♦ Le czar fit une visite particulière aur^ent; mais il n'en fit à aucun autre de la maison royale , prince ou princesse , qu'aux trois que je \iens de nrid nier. On lui avait dit que les princes du sang viendraient lui rendre une visite, s'il voulait promettre d'aller ensuite voir les princesses. Il refusa avec hauteur cette visite oonditionnelle , et il n'en fut plus question. Si les visites d'apparat , les spectacles et les fêtes Tamusaient peu , il n'en était pas ainsi des choses qui pouvaient l'instruire. Le même jour qu'il fut à l'Opéra , il avait passé la matinée entière dans la galerie des plans, conduit par le maréchal de Villars, et suivi des onieiers généraux qui se trouvaient à Paris. Le maréchal l'accompagna en* core aux Invalides le 16 » jour de la Pentecôte. Le czar y voulut tout voir, tout examiner, et finit par le réfectoire, où il demanda un coup de vin des soldats , but à leur santé , les traitant de camarades, et frappant sur l'épaule de ses voisins. Il remarqua parmi les spectatrices la maréchale de Villars, dont la figure était frappante ; il apprit qui elle était, et lui fit un accueil distingué. Le maréchal d'Estrées lui donna à dîner dans sa maison d'Issy le mardi 18 , et lui plut beaucoup par les cartes et plans de marine qu'il lui montra. Le czar, passant aux Tuileries le 24, entra chez le maréchal de Villeroy, où le roi vint comme par hasard. Tout cérémonial fut alors supprimé ; et le czar se livra encore aux plus vifs transports de tendresse. Le soir même il se rendit à Versailles , et passa trois jours à voir le château , la ménagerie , Trianon , Marly, et surtout la machine , plus admirable alors qu'elle ne l'est aujourd'hui, que la mécanique est plus perfectionnée. Ce prince coucha à Trianon, où ses officiers avaient déjà mené des filles dans l'appartement de madame de Mailenou ; ce que Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.55% accurate

% liËGENCË. 179 Blouin, aoden serviteur de la favorite, regarda comme une ptof.ination. Ces moeurs faisaient en effet un furieux contrastL avec les (JeriHcres années de T.ouisXIV. Ou a |>rt'Uiulu que le czar et ses officiers s'etaieut resseo us de la compagnie qu'ils avaiéot meoée. Le 30 mai, il alla dîner à Petitbourg, chez le duc d*àotiD, qui le conduisit le même jour à Fontainebleau, où le comte de Toulouse lui donna, le lendemain, le ph'mr de la cliasse. Il ne voulut, au retour, iii.inger qu'avec ses izoïis dans Tile de l'Étang. I.p cointc de Toulousi' et lo duc d'Aiilin durent savoir ^ré au czar de les eu avoir exclus, li fallut porter ce prince et ses gens dans les carrosses pour revenir à Petitbourg, où ils arrivèrent dans un état fort dégoûtant. 1,0 mardi i*' juin, les fumées de la veille étant dissipées, le czar s'embarqua sur la Seine pour descendre à Paris. Il s'arrêta a(Jôisy, où la princesse de Conti douairière le reçut. Après avoir parcouru les jardins, il rentra dans sa gondole, traversa Paris, |)assaut sous tous les ponts, et descendit au dessous de la porte de la Conférence. fie 8, il retourna passer plusieurs jours à Versailles, à Marly, à Trianon, qu'il voulait revoir avec plus de détail. Le 11, il se rendit à Saint-Cyr, vit toutes les classes, se (it expli()uer les exercices (If s pensionnaires, et monta ensuite chez niadaniede Mainteiiou, qui, l'ayant prévu, s'était mise au lit, ses rideaux et ceux de ses fenêtres fermés. Le czar, en entrant, tira les rideaux des fenêtres, puis ceux du lit, la considéra attentivement, et sortit sans dire un mot et sans lui faire la moindre politesse. Madame de Maintenon fut pour le moins étonnée d'une si étrange visite, tt dut sentir la différence des temps. Le jour qu'il alla voir la Sorbonue, il témoigna plus de considération à la statue du cardinal de Rictielieu qu'il n'en avait marqué à la personne de madame de Mainlenon. Aussitôt qu'il aperçut le tombeau du cardinal, il courut embrasser la figure de ce ministre, en lui adressant ces paroles : Je domertUs la moitié de mon empire à mi houune tel que toi, pour qu'il m'aidai à gouverner t autre. Le czar alla diner, le id, cUezie duc d'Autin. Madame la duDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.72% accurate

180 MBM0IBK8 BB DDCL08. chesse s'y Tendit a?ee les princesses ses filles, pour k voir du moins une fois avant son départ* Le duc d'Àntin, voulant satis* faire leur curiosité, engagea ce prince à se promener dans le jar» diD, et le conduisit le long de l cippartemeiit du rez-de-chaussée, où les princesses et leur suite elaieut aux fenêtres. En approchant d'elles, ou prévint le czar que madame la duchesse^ était, et du désir qu'elle avait de le voir. Il ne répondit rien, ne demanda pas même laquelle c'était, marcha lentement, les regarda toutes, les salua en général d'une seule indination de tête, et passa. Le czar, en entrant dans la salle à manger, fut frappé de voir sous un dais le portrait de la czarine, que le duc d'Antin avait trouvé moyen cte se procurer. Cette galanterie lui plut si fort, qu'il s'écria qu'UI n'y avait que les Français qui en fussent capa* Ues. Il ne tarda pas à en éprouver une encore plus marquée, que i je porterai à sa date. I Le j l vit la revue de la maison du roi. La niaguiliceuce des uniformes parut lui déplaire. Sans attendre la On, il partit brusquement; et d'un temps de galop se rendit à Saint-Ouen, où iisoupa chez le duc de Tresmes. Le csar parlait facilement le latin et Tallemant; il aurait pu se Inre entendre en français, qu'Ul entendait assez bioi; et on le soupçonnait de mettre de la dignité à se servir d'Interprète. Le 18, il rceut la dernière visite du régent, et alla prendre congé du roi, qui ie lendemain vint lui dire adieu, il ny eut aucun cérémonial d'observé; mais oa remarqua toujours la même effusion de cœur et le même attendrissement de la part du Le même jour, ce prince assista, dans une tribune de la grand^chambre, au jugement d'une cause. L*avocat général Lamoignon, aujourd'iiiui chancelier, eii la résumant parla de l iuniieur que la cour recevait ce jour-là, et Ton en ût registre. L'après-midi, le czar assista à rassemblée de l'Académie des sciences, et ensuite à celle des belles-lettres, convoquée extraor* dinairement. Ces deux compagnies l'occupèrent chacune dans leur genre. Il prit séance à l'une et à l'autre, et fit asseoir les académiciens. Digitized by Google

KK6B1ICB. 181 La gnlantprie qu'on lui lit, et que j'ai annoncée, fut a la monnaie des médailles. Le czar, après ^ivoir examiné la structure, la force et le jeu du balancier, se joignit aux ouvriers pour le mettre «o mouvement. Rien n'égale la surprise où il fut quand il vit sortir de dessous lecoin son portrait^ supérieur» pour la ressemblance et pour l'art, à toutes les médailles qui avalent été frappées pour lui ; il parut aussi fort satisfait du revers. Cétaît une Renommée passant du nord au midi , avec ces mots de Virgile : Fires acquirit euûio ^ par allusion aux connaissances que ce prince acquérait dans ses voyages. Le czar accepta du roi deux tentures de tapisseries des Gobelins , et rdttsa une épée garnie de diamants, il donna plusieurs médailles d'or et d'argent des principales actions de sa vie, et son portrait, enrichi de diainaats, aux maréchaux d'Estrées et de Tessé, au duc d'Antin et à Verton. 11 prit pour celui-ci , qui le fit servir pendant son séjour, une amitié singulière, et demanda au régent de le lui envoyer chargé des affaires de France en Russie* Il fit distribuer soixante mille livres aux domestiques qui favaientfiervi.il témoigna le plus grand désir defakeune alliance d amitié avec nous; mais comme cela ne s'accordait pas avec le nouveau plan politique du régent, ou phitôt de Tabhé Dubois, on ne lui répondit que par des démonstrations vagues d'attachement, qui n'eurent point de suites. Le czar partit d'ici le 20 juin, pour se rendre à Spa, où il avait donné rendez-vous à la czarine. Il s'attendrit beaucoup^ en par* tant, sur la France, et dit qu'il voyait avec douleur qu'elle ne tarderait pas à se perdre par le luxe. 11 arriv a, cette année, un de ces événements qui devraient servir d'exemple à ceux qui, abusant d'une autorite précaire, font quelquefois haïr l'autorité légitime. Les iiabiUnts delà Martinique , excédés des vexations de la Varenne, gouverneur général, et de Kicouart , intendant de cette tle , avaient souvent et inutilement fait passer leurs plaintes au ministère de France. Las de n'eu point recevoir de réponse, les insulaires se concertèrent avec tant de justesse et de secret, qu'ils surprirent le ?;ouverneur et l'intendant, qui dînaient ensemble, lis les empaquetèrent l'un et Pautre dans un bâtiment qui retournait en France, remirent au TOM. II. ' le

The text on this page is estimated to be only 26.69% accurate

tb2 ' IIÉMOlltES DE DUGLOS, capitaine un nouveau cahier de leurs grief^t, et de protestations de fidélité pour le roi, le firent jurer de le rendre fidèlement, conduisirent le vaisseau à douze lieues au iari^e, avec deux piro*[£]ues bien armées, pours'assurer du départ ,et défendirent aux deux vizirs déposés de remettre jamais le pied dans l'ie. La eoUdoite des insulaires après eetle expédition fut si trau* quille et si soumise» Tordre si bien maioteou dana.la oolonie, qu'on prit à la eour le parti de fermer les yeux sur ce qui s'était passé. Les deux liannis furent obligés de dévorer leur rage, et, (t (}ui est le conil) e du châtiment en France, se virent Tobjet des ris et des ridicules, .qu'on ne leur épargna pas. Plusieurs successeurs de la Varenne et de Rtcouart n*ont pas trop profité de Texemple. Nous venons de voir, par la fecilité avec laquelle la Martinique 6*est rendue aux Anglais , combien il importe à un gouferuement de ne se pas rendre odieux. Pendant que les Martiniquois se faisaient justice, les halutants du Périgueux imploraient celle du régent contre Cours ou , iutendant de Bordeaux. Il était fils de Lamoignon de BasviLie, le despote du Languedoe, et avait été intendant de Rouen. La brigandage de ses secrétaires, et Tarrogante protection qu'il leur donnait, avaient pensé le faire lapidera Rouen, dont il était d'abord intendant : il fut obli^hé de s'enfuir; et le crédit de son père le fit passer à l'intendanece de Guyenne. L'es()^orit du despatisme qu'il avait puisé ciiez son père, sans en avoir la capacité , le porta à imposer des taxes de son autorité privée. La ville de Périgueux lui porta ses plaintes ; et , pour réponse, il fit mettre en prison les échevins. La ville envoya des députés à la cour, réclamer contre la tyrannie; mais ils furent plus de deux mois à assiéfi^her le cabinet du duc de INoniMes, sans pouvoir passer rautichainbre. Ce ministre, ami de Coursou, voulait, à force de longueurs, rebuter ces malheureux. D^hailleurs une maxime des tyrans et sous«tyrans est de donner toujours raison aux supérieurs. Par bonheur, le comte de Toulouse, pjirÊiitement hdn* nété homme , entendit parler de Taffaire. Il en instruisit quelques membres du conseil de régence, et particulièrement le due de Saint-Simon , ennemi juré du duc de JNoailles, etqui mettait à tout la plus grande vivacité. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.83% accurate

Le premier jour (que le duc de Noailles vint rapporter au conseil de régence, le duc de Saint-Simon lui demanda quand il comptait lui livrer l'affaire de Périgueux, en exposa sommairement, mais très-vivement, l'objet. Le comte de Toulouse l'appuya de ce ton froid et d'indignation qu'un déni de justice donne à un homme honnête. Tout le conseil tourna les yeux sur le duc de Noailles, qui dit, en balbutiant, que cette affaire exigeait beaucoup d'examen, et que des objets plus importants avaient empêché d'y travailler. Le comte de Toulouse et Saint-Simon répliquèrent qu'il n'y avait rien de si important que d'éclaircir des accusations vraies ou fausses qui, depuis trois mois, retenaient des citoyens dans les fers. Le régent ordonna donc au duc de Noailles de rapporter cette affaire dans huitaine. Noailles arriva huit jours après, au conseil, avec un sac très-plein. Saint-Simon lui demanda si l'affaire de Périgueux y était; Noailles répondit avec humeur qu'elle était prête qu'elle viendrait à son tour, et commença le rapport d'une autre, puis d'une autre encore. A la fin de chaque rapport, Saint-Simon demandait toujours: ' Et l'affaire de Périgueux? C'était un jour d'opéra, où le régent allait toujours, en sortant du conseil; et Noailles s'était flatté d'amuser le bureau jusqu'à l'heure du spectacle, et peut-être à la fin de faire oublier Périgueux. Enfin, l'heure de l'opéra étant arrivée, Noailles dit qu'il ne restait plus que l'affaire en question; mais que le rapport en serait long, qu'il ne voulait pas déranger le régent de son délassement et se mit tout de suite à serrer ses papiers. Saint-Simon l'arrêtant par le bras, et s'adressant au régent, lui demanda s'il se souciait si fort de l'affaire, et s'il n'y préférerait pas le plaisir de rendre justice à des malheureux qui l'imploraient. Le régent se rassit, et consentit à entendre le rapport. Noailles l'entama donc avec une fureur concentrée; mais Saint-Simon, qui était à côté de lui, avait l'œil sur toutes les pièces, les relisait après Noailles, et suivait le rapport avec la défiance la plus affichée et la plus outrageante. L'affaire était si criante, que Noailles conclut lui-même à l'élargissement des prisonniers; mais il voulut excuser Courson, et s'étendit sur les services de Basville, son père. Le pétulant Saint-Simon l'interrompit.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.72% accurate

184 MÉMOIRES DE DUCLOS. interrompit, en disant qu'il ne s'agissait pas du mérite du père, mais de l'iniquité du fils; cl, eii opinant, ajouta qu'il fallait dédommaier les prisonniers aux dépens de Courson, le chasser de l'intendance, et en faire une justice si éclatante, que l'on se servit d'exemple à ses pareils. Le régent dit qu'il se chargeait du dédommagement; qu'il laverait la tête à Courson, qui méritait pis, mais dont le père méritait aussi des égards; qu'il essayait cependant les ordonnances de Courson, avec défense de récidiver. Saint-Simon demanda que l'arrêt fût écrit à l'instant, n'osant pas, dit-il, s'enjurer à la mémoire du duc de Savoie; et le régent l'ordonna. Noailles, tremblant de fureur, pouvait à peine tenir sa plume; Saint-Simon, pour le soulager, se mit à lui dicter. Quand Noailles en fut à la cassation des ordonnances et à la défense de récidiver, il s'arrêta : Puis-je donc, lui dit Saint-Simon; tel est l'arrêt. Noailles regarda tout le conseil, pour voir s'il n'y aurait point d'adoucissement. Saint-Simon interpela toute la compagnie, qui fut là-dessus d'un avis unanime. Ainsi finit l'affaire de Périgieux. Peu de temps après, Courson fut révoqué, et dit, comme cela se pratique en pareil cas, qu'il avait demandé son rappel. Si cela est, la province lui en témoigna sa reconnaissance par des feux de joie. Cela ne l'a pas empêché d'avoir, dans la suite, une place de conseiller au conseil royal des finances. Quoique ce ne soit ici qu'une anecdote particulière, j'ai cru devoir la rapporter, pour donner une idée du manège des ministres, des variations qui se commettent au nom du roi, de l'impunité qui leur est assurée, sans des circonstances uniques, telles que le hasard qui instruisit le comte de Toulouse, dont l'équité fut échauffée par le ressentiment du duc de Saint-Simon. On voit encore, par la fortune de Courson, que ceux qui ont un nom dans leur classe y font à peu près le même chemin, mérite ou non. J'ai oublié de dire que le chancelier d'Agnesseau tout juste qu'il était, fut le seul du conseil qui chercha à adoucir l'arrêt, parce que les gens dérobent toujours cause commune quand ils n'ont point d'intérêt contraire, et qu'ils craignent d'altérer le respect pour la magistrature. Il procura, cette année, la

noDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.22% accurate

Il ô blessa aux conseils les membres du grand conseil, avec l'exemple de l'ordre et des ventes pour les biens relevant du roi. À propos des égards pour la magistrature, le régent avait eu envie. L'année dernière, d'assister à la procession de la mi-août, pour le vœu de Louis XIII. Le parlement prétendit avoir la droite, alléguant que Gaston n'avait marché qu'à la gauche dans une pareille cérémonie pendant la minorité de Louis XIV, quoique Gaston lut hls de France, et alors lieutenant général de l'État. Le régent, sans entrer en discussion là-dessus, s'abstint de la procession. Cette année, le même désir lui reprit, et il annonça qu'il précéderait le parlement, fondé sur l'exemple du duc de Montpensier, qui avait précédé à la procession de Sainte-Geneviève, (il y eut). M. de Montpensier n'avait eu cette honneur. Le parlement lui opposa que le duc de Montpensier n'avait eu cette honneur qu'en vertu d'une procuration du roi, et pour le représenter; il ajouta que le régent étant lui-même membre du parlement, ne pourrait marcher qu'entre deux présidents, s'il ne représentait pas le roi. Le régent, ne voulant pas se prévaloir de son autorité, ni sacrifier une envie puérile, crut faire merveille de saisir l'expédient du duc de Montpensier, et parut à cette cérémonie comme représentant le roi, avec gardes du corps, cent-suisses, capitaine de quartier, premier gentilhomme de la chambre, enfin tout l'appareil de la royauté. Cela réussit fort mal. Les mécontents disaient que le régent faisait un essai public de la couronne, pour y accoutumer le peuple en cas d'événement; les amis de ce prince trouvaient fort mauvais qu'un régent de France ne précédât le parlement qu'en vertu d'une commission qui ne lui donnait rien de personnel. Le parlement gagnait toujours du terrain, et le peuple n'y voyait rien de ces spectacles qui le consolent de tout : on ne les lui épargnait pas. La fête de Saint-Louis fut célébrée aux Tuileries par des feux d'artifices qui attiraient une foule innombrable dans le jardin et dans les cours. C'était dans ces occasions que le maréchal de Villeroy développait ses grands talents pour l'éducation. Il menait continuellement le roi d'une fenêtre à l'autre, en lui disant : "voyez, mon maître, voyez ce peuple : eh bien ! tout cela est à vous, tout vous appartient, vous en êtes le maître ! Belle leçon ! au Heu Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.66% accurate

Id6 MËMOiMËS DE DL'CLOS. de lui faire remarquer Tamour des peuplejs , et lui iospirer la reconnaissance que le roi leur doit. Mais le maréchal n'en savait pas tant. Le parlement, après avoir essayé, dans une procession, Té' galité avec le cégent , ût une entreprise plus importante dans le gouvernement : il fut question d'enregistrer la suppression du dixième ; le parlement demanda Fétat des revenus et des dépenses du roi; le régent le refusa , et répondit qtCil ne souj frirait pas qu'on donnât atteinte a l'autorité du roi pendant la ré^ (jenre. Le pnrlement pourrait, snns dniite, être fort utile au peuple; mais il saisit communément iort mal les occasions de résistance. Il s'agissait, par exemple, ici, d'une suppression que le public attendait avec impatience ; et ce qu'il pouvait y avoir à réformer dans quelques articles n'était pas difficile à régler : ainsi il fallut enregistrer. J) ailleurs , il y ^ut du schisme dans le parlement sur la noiiiiinatinn des eomniissaires. L'^s enquêtes eommenç lient à soupçonner que le premier président était un fripon double entre son corps et la cour. En effet, le premier président avait déjà reçu deux fois son Ifrevet de rete* nue de cinq cent mille livres , et ne prétendait pas encore avoir donné quittance : nous verrons dans la ^uite qu'il avait raison. Pendant que le résent chereliait à conserver la paix avec nos voisins, il vit avec inquiétude les prépnraLifs de guerre qu'on faisait en Espagne. Alberoni, ayant terminé les différends de son maître avec le pape , dont il tira un induit pour mettre une im* position sur le clergé d*Ëispagne , avait préparé un armement considérable, et faisait entendre au pape que c'était pour s^op* poser aux entreprises que les Turcs pourraient faire sur l'Italie. Clément XI, pour reconnaître tant de services, lui donna enOn, quoiqu'avec beaucoup de répugnance, le chapeau. Le sacré collègue cria beaucoup, le pape eu pleura lui-même; mais enfm Alberoni fut cardinal, et dit alors à ses familiers que, fCoffatU pUi\$ rien à prétendre pour M, U allait travailler pour la gloire du roi. luQ plan d' Alberoni était , disait-il, 1° de sauver l'honneur du roî d'Espagne; T de maintenir le repos de l'Italie; 3® d'assumer aux Hls de la reine d'I^pagne les successions de i oscaae et Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.71% accurate

UBG£^GE. . 187 Parm», et d*obteiiir pour Je roi d'Espagne Naples , la Si* ' elle, et les ports de Toscane; 4* diviser TÉtat de Mantoue, en donnant la ville et une partie 'Jii Alantouaa aux Vénitiens, l'autre partie au due de Guastalla; ô" le Milanais entier et ie Moniferral à l'empereur; 6° la Sardaigne au roi Victor, pour le dédommager de la Sicile ; restituer Comacchio au pape ; 8" partager les Pays-^Bas catholiques entre la France et la Hollande. Alberoni , pour établir dans la suite un équilibre et une paix durable, commençait par allumer un incendie, sans avoir les moyens ni les forces suffisantes pour exécuter ses projets. Tel est cet Alberoni qu'on a cherché à donner pour un grand homme , titre qu'on défère trop légèrement aux hommes ex< > traordinaires , et qu'ils ne doivent qu'à ceux qui auraient le plus dHntérêt à les décrier, a des écrivains nés dans la classe moyenne, qui est la victime , et porte le ferdeau des grandes entreprises. Le grand hoimiie est celui qui , pour des objets grands et utiles, proportionne les moyens aux entreprises, les couronne parle succès, et peut s'applaudir des événements, puisqu'il a su les prévoir, les préparer et les amener. Ceux mêmes qu'on appelle à juste titre de grands génies peuvent élever ou détruire les États ; mais ils ne sont pas les plus propres à radministration. Us font des malheureux , ne laissent qu'un grand nom , et , pour comble de malheur, excitent l'émulation des successeurs médiocres, qui ne causent que des desordres. Alberoni , né dans la poussière , s'élève par son esprit, et parvientà une des plus hautes dignités : cela n'est pa9 d^un homme oomnEHin. Mais il ttigageson maître dans une guerre ruineuse, le met dans la néœssitéde faire une paix forcée, finit par se faire chasser lui-même, pour aller à Rome vivre dans l'opulence et le mépris. Il fut près d'y être dégradé, et ne l'évita que par l'intérêt qu'ont tous les cardinaux de rendre la pourpre invulnérable dans ceux mêmes qui la déshonorent. VoÛà les faits : que le leeteur Juge. Aussitôt que la fiofte espagnoleeut abordé en Sardaigne, toutes les puissances furent eu mouvement : chacune soupçonnait les autres d'être d'intelligence avec TEspagne. L'empereur, fier de &C9 victoires en Uongrie , reprochait au pape d'avoir accordé un Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.59% accurate

188 MBMOIBBS DB DOCLOS. iodult au roi d'Espagne , sous prétexte d'un armement contre le Turc , et de le voir employé contre les chrétiens. Il menaçait Clément XI déporter incessamment la guerre en Italie. Le pape, effrayé , pleurait amèrement , et disait , dans sa douleur , qu'il s'était damné en donnant le chapeau à Alberoni] à quoi le cardinal delGiudice répondit, qu'une ferait toujours honneur de suivre sa sainteté , excepté en enfer. L'Angleterre était alors divisée dans son intérieur par deux partis opposés. La mésintelligence entre le roi George et le prince de Galles, son fils, éclatait en haine ouverte. Le roi , en faisant la revue de sa maison , n'avait pas voulu passer devant le régiment de son fils, à moins que ce prince ne se retirât; et venait même de le reléguer dans le village de Rielieniond, près de Londres. George était outré d'avoir pour successeur un prince qu'il ne regardait pas comme son fils. Personne n'ignorait ce qui s'était passé à Hanovre avant que George fût parvenu à la couronne d'Angleterre. Ce prince, soupçonnant un commerce criminel entre sa femme et le comte de Königsmarck, avait fait jeter celui-ci dans un four chaud , et avait tenu son prince réelectrice enterrée dans un cimetière. La naissance du prince de Galles fut toujours suspecte au roi George, qui ne put jamais le souffrir. Alberoni , dans une sécurité réelle ou apparente sur les puissances étrangères , eut une vive affaire en Espagne. Le roi était dangereusement malade. La reine et Alberoni tenaient ce prince en chartre privée. Presque tous les officiers du palais, réduits à des titres sans fonctions , ne voyaient le prince que des moments, à ses repas ou à la chapelle. Deux gentilshommes de la chambre , dont l'un était même majordome de la reine, et quelques domestiques absolument nécessaires, faisaient tout le service. La nourrice de la reine entra seule dans la chambre pour la chauffer , dans le moment que le roi se levait , et donnait de fortes jalousies à Alberoni ; mais il n'y avait pas moyen de résister , et il était dangereux de le tenter. La maladie du roi obligea d'appeler le premier médecin et les autres officiers de santé. diiii et le devoir du majordome • Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.79% accurate

BÉGENCB. 189 major étant d'assbter à la pré[>arattoii et à l'admioistration de lotts 168 remèdes , le marquis de Villena , duc d*Escalone , voulut faire sa chartîe , vint dans Tintérieur, et jusqu'au lit du roi. Alberoni clierclin a lui faire iosiDuer qtie le prince en était importuné ; Viilena contioua sou assiduité auprès du roi. Alberoni , piqué f défendit à l'huissier de laisser entrer Villena. Celui-ci s^é* tant présenté, Thuissier, entre«bâilant la porte, lui dît Tordre qu^il avait (eçu. Villena le traite d'insolent , pousse la porte , entre, et s'avance vers le lit du roi , qui était trop mai pour s'apercevoir de rien. La reine et AU»eroni étaient au chevet , et les officiers de service à l'écart. Alberoni, voyant avancer le marquis, courut au-devant , voulut lui persuader de sortir , et le prit par le bras pour le faire retourner. Villena , fort goutteux, en se débattant contre le cardinal tomba dans un fauteuil ; niais , saisissant Alberoni par la manche , il lui applitjua , sur les épaules et sur les oreilles, nombre de coups de c^anne, le traitant de prestolet , de petit faquin , à qui il apprendrait ie respect qu'il lui devait. Alberoni, étourdi d'un pareil traitement foit à un cardinal , et peut-être par un sentiment de son ancienne bassesse, ne 8on:rea qu'à se débarrasser des niaios du colère marquis, et se réfugia auprès du lit , sans que la reine par dignité , et les do^ roestiques par un plaisir secret , fussent sortis de leurs places/ Après cette expédition, un des valets vint aider Villena à se relever du fauteuil , et à sortir de la chambre. Le roi ne s*aperçut pas le moins du monde de cette scène. A peine le marquis futil rentré chez lui, qu'il reçut ordre du se rendre dans une de ses terres. Le cardinal n*osa recourir aux censures, dans la crainte de rendre Faventure publique, qui ne le devint pas moins. Quelques mois après, Villenafut rappelé, serefusa à toutes les avances du cardinal , et le traita toujours avec hauteur. Le roi fut assez mal pour que la reine lui fit faire un testament, par lequel elle était vraisemblablement nommée régente; car on n'en a jamais su les dispositions. On se contenta de faire certiïier et signer par six grands d'Espagne , à qui néanmoins on ne cornnmiqua rien du contenu , que la signature du roi était vraie. La santé de ce prince se rétablit; mais , quoi(ju'il ait vécu près Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.98% accurate

idO juiiaiOlBBS DB DUCLOS. de trente ans depuis (il n'est mort qu'en 1748), son esprit resta fort affoibli. Si je continue ces mémoires jusqu'à sa mort, j'en donnerai de singulières preuves, tirées de la correspondance de ses amis à Madrid. Alberoni, haï du peuple et méprise des grands, autant qu'un ministre puissant peut l'être, n'en montrait pas moins d'assurance à toutes les puissances étrangères. Le nonce Aldovandri, ayant reçu un bref du pape qui révoquait l'induit ne put le notifier au roi, toujours enfermé, et le remit au ministre, qui n'en tint compte, et prétendait, par dérision sans doute, que le pape devait lui être fort obligé d'avoir fait accepter la constitution par les évêques d'Espagne. Clément XI, qui aurait été flatté d'une telle acceptation en France, la trouva téméraire en Espagne. La cour de Rome prétend que ses bulles soient reçues par les évêques espagnols provoque (c'est son expression), et ne veut point du terme d'acceptation, qui suppose un examen, et qu'elle appelle une plirase française. D'un autre côté, l'empereur, traitant toujours le pape avec fierté, lui faisait dire, et même ordonner de révoquer le vœu d'Aldovandri, de citer Alberoni à Rome, ou qu'on lui fit son procès en Espagne. Alberoni ne s'en émut pas davantage, promettait au pape de le venger bientôt de l'empereur, et demandait, en attendant, une dispense de résider à Malaga, dont il venait de se faire donner l'évêché valant dix mille livres. Le pape, sachant que cette dispense serait un nouveau grief auprès de l'Empereur, la refusa extérieurement; mais, n'osant aussi mécontenter Alberoni, lui fit dire par le père d'Aubenton qu'il lui accordait la dispense pour six mois par an, et que les cardinaux lui donnant six autres mois, il aurait ainsi une dispense perpétuelle de résider. Cependant toutes les puissances de l'Europe étaient en mouvement. Jamais les négociations n'avaient été plus actives, plus variables, ni les intérêts plus compliqués. Nous verrons quel en fut le résultat, après avoir rapporté quelques événements particuliers de cette année. Le roi, ayant eu sept ans le 15 février, passa entre les mains des hommes. Il serait à désirer que les princes leur fussent remis Digitized by Google

BfG£1SG£ 191 dès la naissance. C'est aux femmes à les soigner, aux hommes à les élever, surtout quand on choisit des Monâaisier, des Reauvilliers, des Bossuet, des Feiilon. On trouvera, oii fera naître leurs égàUJt^ quand on consultera la voix publique. C est une justice qu'il faut rendre à Louis XIV : il a souvent réglé ses choix sur la renommée. Louvois ne put jamais écarter Turenne. A l'occasion du passage des femmes aux hommes, les premiers gentilshommes réclamèrent leur ancien droit de coiicher dans la . chambre du roi. Les premiers valets de chambre opposèrent la longue possession où ils se trouvaient ; et le régent, voulant ménager tout le monde, renvoya la décision à la majorité, toutes choses restant en état; et elles y sont demeurées depuis. Cest ainsi que, par négligence et non usage, plusieurs officiers de la cour sont tout autres qu'ils n'étaient dans leur origine. Cest encore par là que le grand écuyer perdit son procès contre le premier de la petite écurie t qui était devenu successivement presque son égal Y et s'est maintenu dans l'indépendance. Le prince électoral de Saxe, aujourd'hui roi de Pologne, se lit ou se déclara catholique cette année, afin de préparersa succès* sion au trône de son père. Torsque ceUii-ci s'était fait catholique, rélectrice sa femme, zélée protestante, ne voulut plus avoir de commerce avec son mari, ni recevoir aucuns honneurs de reine. Le chevalier d*Oppède, neveu du cardinal Janson, mourut cette année. N'ayant d'autre bien que sa figure, il avait épousé, par bi soin, la marquise d'Argenton, maîtresse du regent, et mere du chevalier d'Orléans, et tint, par honneur, son mariage secret. Je ne rapporte un fait si peu important que pour faire voir qu'on voulait encore alors se marier honnêtement. Je n'entends pas blâmer par là les mariages disproportionnés par la naissance ou parla fortune, et justifiés parle mérite. Massillon, prêtre de l'Oratoire, célèbre par ses sermons, et surtout par son Petit Carême, sans autre protection (lue son mérite, fut nommé à Févêché de Glermont. Il n'aurait pas été en état d'accepter, si Crozat, le cadet, n'eût payé les bulles. La duchesse de Berri mit parmi ses dames la marquise d'Arpajon, fille de I.ehas de IMontargis, trésorier de fextraordinaire des guerres, et mere de la comtesse de Noailles d aujuurd buj. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.57% accurate

192 MEMOIRES DE DUCLOS. Avêe.une figure belle et noble, elle était encore plus distinguée par sa vertu et sa piété. C'était d'elle et de la marquise de la Rochefoucault, fliledu Onancier Prendre, que la duchesse de Berri se faisait accompagner aux carmélites, à qui elle disait : Je vous amène nies deux bourgeoises. On prétendait que le mal aux yeux que le régent eut dans ce temps-ei venait d*un c»bup d'éventail qu'il avait reçu de la marquise d'Arpajou , avec qui il avait essay^é de prendre des lil)ertés un peu vives. Ces deux femmes figuraient mieux aux Carmélites qu'elles n'auraient fail d.ms les soupers que la princesse taisait avec les roués du régent, et dont elles avaient riionneur d'être exclues. La duchesse de Berri créa une charge de maître de la "gardenrobe , qu'elle donna à un marquis de Bonnivet, bâtard de Gouffier, et grand spadassin. Elle était bien aise, disait-elle^ d'avoir un homme de main dans sa maison; ce qui ne paraissait pas trop un meuble tait pour la première priucesse de France. Je ne rapporterai ce (jui concernera cette princesse qu'à mesure que les occasions s'en présenteront. Si l'on voulait réunir tout ce qui la regarde , le récit en serait trop étendu. Louise-Adélaïde d'Orléans, sa sœur cadette, prit le voile dans l'abbaye de Chelles le 30 mars. Cette princesse, avec de la beauté et beaucoup d'esprit , avait la tête très- vive. Sa mère eu craignit les suites, et ne contribua pas peu à la vocation de sa lîUe ». Sa clôture la détermina à se livrera la chimie, à Tanatomie, à l'étude de riiistoire naturelle. Èlie avait la plus grande facilité pour tout ce qu'elle voulait apprendre , et trouva beaucoup de moyens * Elle avîut pour tnnîtie à chanter veur de la priucesse, et se retira chej Caucheraii , UQ des meilleurs acteurs de les bénédictines du f:iiierclic-Midi , avec l'Opéra, d'une figure uiî:réalhe,et avecde une pension de dou^e mille livres, y fut l'esprit. Unjourqu'il chantait une scène l'exemple de la maison, et j eat morte Irôs-passionnée, la jeune princes!4c , qui fort regrettée. était dans une loge avec ia duchesse d'Or» Une priucesse abbesse n'est pas nsléanssamère,s'èeria: ^A.'moicAer6*at»* treinte à une règle lbrt anatèife; elle cheriin! 1,a m r-f trouva l'expression de jouit d'iue grand? lihertr , ci l'on ptt' sa lille trop expressive, et 8ur*le- champ tend qu'elle en usa beaucoup avec Attla destina an cloUre. TantAt aastère , geard , «on Intendnnt, aimable et)eone. tantôt dissipée, tour à tour religieuse ou Koflii , fatiguée elle-mènie de ses fauprincesse, elle devint fort incommode à tuisies, elle se démit de son abbaye ; eiie l'abbessc, sœur du maréchal de

Villars, se retira à la Madeleine de Trcsnel, et et très-attachûe à la règle.
Après quel- y vécut avec la plus grande règnlaiité que temp<< de patieuce
inutile, madame Jasqn'à sa mort, de Viliars donna sa démitsiou eu
faDigitized by Google

BBGBNCB 193 ne pas s'émouvoir. Elle écrivit une lettre qu'elle soussigna [^]iise de Jesus-Christ; sur quoi le prince dît qu'il se croyait très-mal avec son gendre : plaisanterie plus (iii:tu' <1 un hherlin que d'un philosophe, et messéante à un lioiUiue dont toutes les paroles étaient remarquées. liCS chanceliers n'ayant eu jusqu'alors d'autre logement que leur propre maison» le régent attrô>ua à la chancellerie la maison de la place Vendôme, qui f[^]ait partie de la taxe de Bourvalais. Le régent fit aussi pour la couronne l'acquisition du diamant le plus gros et le plus parfait qu'il y eût en Europe. On le nomme le Régent, et quelquefois le Pitt, du nom du vendeur, beau[^]frère de Stanhope» secrétaire d'État d'Angleterre, et oncle du cèle* bre Pitt d'aujourd'hui. On en demandait quatre millions ; mais , faute d'acheteurs , on le donna pour deux , et de plus les rognures qui sortirent de la taille. Il pesé (iOO grains. Viil l'avait acquis d'un ouvrier des mines du MogoL Parmi ceux qu'on y em* ploie, il y a des hommes libres qui y passent quelquefois des années; mais lorsqu'ils veulent en sortir, on prend la précaution de les purger, et de leur donner un lavement pour leur faire rendre ce qu'ils Min aient pu avaler, ou se fourrer dans le fondement. L'ouvrier dont il est question avait pris le dernier parti; mais aussitôt qu'il eut caché ainsi son larcin, il se lit une large entaille à la cuisse , comme s'il fût tombé sur une pierre tranchante. Il cria ensuite au secours; la quantité de sang dont il était couvert fit qu'on le transporta dehors , sans prendre la précaution accoutunn r. Il eut l'adresse de retirer et de cacher le diamant dans peu de temps qu'on le laissa reposer , après avoir simplement bandé sa plaie. Il feignit ensuite d'être hors d'état de travailler, se fit payer de ce qui lui était dû de son salaire , pour ne pas déceler sa fortune , et trouva le moyen de pas* scr en Europe. Pour faire mieux entendre ce qui va suivre, coiniiiençons par donner une idée des dilierents intérêts qui mettaient les acteurs en mouvement. Le duc et la duchesse du Maine , désespérés de la perte de leur procès contre les princes du saog , travaillèrent sourdement à

The text on this page is estimated to be only 26.72% accurate

104 IIBMOIBES DB DDCLOS fomentent des troubles ; ils entretenaient des correspondances en Espagne « et cherchaient à se faire des amis dans le parlement , dont le premier président leur était entièrement dévoué. iVailleurs , le parlement , qui s'était flatté d'avoir part à l'administration , saisissait toutes les occasions de faire des remontrances ; et le régent y fournissait souvent matière. Le maréchal de Villeroi et toute la vieille cour n'oubliaient rien pour le décrier dans le public. Le maréchal affectait là des usages des procédés aussi indécents que ridicules , mais qui en imposaient au peuple. Il tenait sous la clef le linge et le pain du roi , délivrait avec une ostentation puérile les choses les plus nécessaires pour le service, et cherchait à faire remarquer ses précautions sur le via du prince. Les sots admiraient, les malintentionnés applaudissaient; les gens sensés riaient de mépris , et sentaient que s'il y avait eu du danger, les viandes , les boissons , et mille autres moyens de crime, auraient remis inutiles les risibles précautions du gouverneur. Il avait le titre de chef du conseil des finances; et comme il était incapable d'y rien entendre, il n'en était que plus jaloux du duc de Noailles, qui, n'étant que le président, était cependant le maître de toute l'administration. Celui-ci, à son tour, voyait avec chagrin le crédit que Law prenait auprès du régent. Cette circonstance d'ins la partie des finances était un obstacle au désir que Noailles eut toujours de devenir premier ministre. L'abbé Dubois , qui tendait de loin au même but, appuyait secrètement Law, dont il tirait beaucoup d'argent. Sans m'arrêter à discuter la nature du système , je remarquerai simplement que , vu le caractère du régent , Law lui plaisait par son esprit, et surtout par des idées extraordinaires, hors de la route commune. C'était aussi par là qu'elles déplaisaient au chancelier, qui d'ailleurs était ami du duc de Noailles. Le régent « les trouvant toujours opposés à ses nouveaux projets, l'un par intérêt, l'autre par droiture, se débattait d'eux. On s'attachait en même temps à lui persuader qu'il n'y a rien de moins propre au gouvernement que la magistrature. Si l'on entend par là un corps nombreux, tel qu'un parlement, on peut dire que ses formes arrêteraient souvent l'activité nécessaire des ressorts de l'État. D'ailleurs, des magistrats , habitués au positif des lois

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.86% accurate

liÉGBNGË. 195 sont rarement propres à faire oéder les préjugés de la routine aux vrais prîucipes de radmtnistratlon. Mais doit«on plus attendre de certains ministres, qui iront donné d'autres preuves de talent que d'avoir p issé du soin de la dissipation et des plaisirs à lu tête des aillaires? Ou pouvait reprociier au clmncelier son indécision; maisee qu'il avait de plus iueommode»G*élait sa vertu. Quoi qu*il en soit , les remontrances du parlement du S6 janvier dirent si fortes, et le chancelier si faible, soit par un sentiment d'équité, soit par sa considération habituelle pour la ma^j^istrature , que le régeut résolut de lui ôter les sceaux , qui turent donnes h d'Arizenson, alors lieutenant de police; et le chancelier eut ordre de se- retirer à Fresne. Le duc de I^oailles , eoap* prenant la disgrâce du chancelier , ne douta pas de la sienne , et vint à rinstant donner sa démission des finances, dontradminlstration fut remise à d^Argenson , en même temps que les sceaux. I^Ltat ne gagna pas a ce chant^einent , qui favorisa le malheureux système de Law; mais Pans perdit le meilleur lieutenant de police qu'il y ait eu. D'Argenson, avec une ligure effrayante, qui imposait à la populace, avait Tesprit étendu, net et pénétrant, rflme ferme, et toutes les espèces de courage* Il prévînt ou calma plus de désordres parlacraïotequ*!! inspirait, que par des châtiments. Beaucoup de familles lui ontdû la conservation de leur iionneur et de la fortune de leurs enfants, qui auraient été [lerdus sans ressource auprès du roi, si ce masçistral ueût \)c\s étouffé bien des frasques de jeunesse. Fontenelle a parfaitement peint le plan de la police de Paris , et d'Al^enson Ta rempli dans toute son étendue; mais, comme sa fortune était son principal objet* Il fut toujours pluséseal qu'un magistrat ne doit Têtre. Maehault lui succéda dans la place de liculeuautde police, et la lit avec plus d*intégrité que d'intellii^enee. Le régent , pour consoler le duc de Noailles de la perte des finances , le plaça dans le conseil de régence, et donna au (ils, âgé de cinq ans, la survivance de la charge et des gouvernements du père, l.a facilité que le régent avait d'accorder tout à ceuv qui Tobfiédaient, eni^agea le duc de Lorraine, son lieu-frère, a venir en France, où il garda l'incognito sous le nom de comte de Bla* Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.19% accurate

196 HBBIOIUES DE DliCLOS. mont Pour ladocbesse de Lorraine, elle parut toujours dans sa qualité de poiite-fille de France, dont le rang était dçcidé. On leur donna toutes les fêles possibles pendant deux mois de sé- i jour; mais le duc de Lorraine avait un objet plus nn[]orlant que celui de s'amuser ; il désirait un arrondissement en Champagne , >, et le titred'altesse royale. | Sur le premier article, il tâcliaît de faire revim de vieilles prétentions, qui avaient toujours été rejetées et même anéanties par les derniers traités. H fondait le second sur ce que le duc do Savoie , également beau-frère du régent, avait eu le titre d'altesse royale, que sa femme, petite-iille de France et altesse royale par elle-même, lui avait communiqué ; ce qui n'était pas exactement vrai* Victor-Amédée, avant d'avoir obtenu , en 1713, le titre de roi , avait été longtemps marié et duc de Savoie, sans qu'il eut participe au titre de sa femme. Pour y parvenir, il renouvela celui de roi de Chypre, obtint à Rome la salle royale pour ses ambassadeurs , et à Vienue le Irailement de ceux des têtes couronnées; ce qui s'établit successivement dans toutes les cours. Ces articles gagnés lui procurèrent le traitement person* nel d^ltesse royale; mais ce qui y contribua le plus fut riroportance de ses États , celle de son alliance , et son influence dans les affaires d'Italie. T.e duc de Lorraine alléguait son prétendu litre de mi de Jérusalem; mais sa puissance était peu comptée ; et il n'avait de commun avec le duc de Savoie qued*avoir un titre chimérique de roi, et d^avoir épousé une petite-ûltede France. L*amitié de Madame, passionnée pour tout ce qui tenait à TAllemagne, décida tout. Saint-Contest, qui , sous un intérieur simple et grossier , était l'homme le plus lin, le courtisan le plus adroit, fut chargé de rapporter au conseil de régence l'affaire concernant les préteulions du duc de Lorraine en Champagne. Comme il avait été longte^mps intendant à Metz, personne n'était plus en état que lui de cc^natte les inconvénients de ce qu'on allait accorder, et, par conséquent, de les déguiser dans son rapport. 11 le Gt tel qu'on le désirait, et l'affaire passa tout iruiie voix, et ne souffrit pas plus de difficulté au parlement, qui Tenregistra sans la moindre représentation. Le duc de Lorraine gagna une supériorité sur les Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.54% accurate

BÉGKNCB. 197 princes du sang, qui précédemment n'auraient pas souscrit l'égalité. La réunion de la Lorraine à la France a obvié aux suites fâcheuses que ce jugement pouvait avoir; mais on ne pouvait pas alors le prévoir. Le grand-duc de Toscane, gendre Gaston, et dont la maison a donné deux reines à la France, de l'une de ses filles la branche régnante est issue, ne tarda pas à prétendre à l'altesse royale. Le duc de Hoïstein-Gottorp fit la même demande; mais toutes deux furent refusées. Quelque temps après, le régent accorda le traitement de majesté au roi de Danemark, et le titre de hautes puissances aux états généraux de Hollande. L'entrée du duc de Noailles au conseil de régence inspira aux autres chefs le désir d'y entrer; et ils l'obtinent, sans perdre leurs autres places. Il s'y trouva à la fin près de trente personnes. Il est vrai que cela leur donnait peu de part au gouvernement: L'abbé Dubois s'empara insensiblement de tout le secret des affaires étrangères; et celles de finances se traitaient uniquement entre d'Argenson et Law; ce qui empêchait pas que chacun ne tirât les émoluments de ses titres officiels. D'Argenson demanda le tabouret pour sa femme, et Tobtint. C'est la première qui fut faite à titre de femme d'un garde des sceaux *. Le temps des usurpations à la cour est nécessairement celui des tracasseries, qui l'emportent souvent sur les affaires. Le maréchal de Villars, en qualité de chef du conseil de la guerre, écrivit aux colonels des lettres circulaires. Aucun n'aurait osé, sous " Avant le chancelier Segaler, n'icnn c'était une occasion publique. Le garde office de la couronne ne donnait le tabouret des sceaux d'Aligre. qui le fit pendant bouret à la femme de Tofficier. Segulier deux ans, jusqu'à la mort de Segaler, Mais que obtint de lui par la protection l'on nomma un chancelier, ne prétendit du caractère de Uiclielieu, que sa femme point de tabouret pour sa femme; mais eût le tabouret à la toilette de la reine et elle le prit lorsque son mari lût évanoui qui n'aurait qu'une espèce d'entrée libre. D'Arpenson, profitant de l'absence, particulière. Lorsque Segulier fut fait duc du chancelier, représenta la situation à brerel, sa femme fut assise partout, de extérieure* des deux places, demandant droit; mais rien tira & peu à ce qu'elle fût entre les femmes s'entretenne et la succession pour la place de chancelier, que était entre les ministres; et le régent le permit. Louis XIV termina fort naïvement que la mit : de sorte que la femme du garde des sceaux de Pontchartrain, qui avait les sceaux Ciiavelin a été assise en présence* à la toilette de la duchesse de {Jo

la rhaneelière , lorsque d'Apnesi'enn iiiiourgogne, eût pris le tabouret à une
reviut de I rebue sans avoir le« sceux. audience de cette princesse » parce
que 17.

The text on this page is estimated to be only 26.93% accurate

195 MÉMOIRES DE DUCLOS. le feu roi, se plaindre du style des secrétaires d'État. Le marquis de Beaufrémont s'avisa de le trouver mauvais de la part d'un liKirôchal de France, et répondit une lettre si insolente, qu'il fut mis à la Bastille; et les maréchaux de France demandaient qu'il tît déplus des excuses au maréchal de Yillars. Le régent, qui voyait les femmes et toute la jeunesse prendre parti pour Beaufrémont, craignit de heurter un corps si respectable, se contenta d' * laiit venir le jeune homme en présence du maréchal, et de dire à celui-ci que Beaufrémont n'avait pas eu dessein de lui manquer ; de sorte que, Beaufrémont n'ouvrant pas la bouche, il n'y eut que le régent qui fit l'excuse. Poirier, qui avait succédé à Fagon dans la place de premier médecin , la seule qui se perde à la mort des rois , étant mort» le régent déclara qu'il ne voulait pas se mêler du choix; mais qu'il donnait l'exclusion à Chirac , parce qu'il était son médecin , et à Boudin, pour les liLsoieits propos qu'il avait tenus contre lui, duc d'Orléans, à la mort du duc de Bourgogne et des autres princes. La place fut donnée à Dodart , homme d'esprit , de mérite et de vertu , qui a laissé deux fils dignes de lui. L'un est aujourd'hui intendant de Bourges ; l'autre sert avec distinction dans les carabiniers. Le jeudi saint, le grand nmtKsnier étant absent , le cardinal de Polignac, à la messe , prétendit que c'était à lui à donner à baiser au roi le livre des Évangiles, par préférence au premier aumônier. Cette dispute édifiante empêcha le roi de baiser l'Évangile, et l'affaire fut ensuite jugée en faveur du premier aumônier. L'abbé de Saint-Pierre , premier aumônier de Madame , ayant donné son livre de la rolysynodie, dans lequel il faisait valoir Ta^ vantage de la pluralité des conseils, les ennemis de la régence voulurent voir dans l'ouvrage une satire du s^ouvernement de Louis XIV, et tâchèrent de mortifier le régent dans un officier de sa maison. Mais, ne pouvant rien faire de juridique contre l'abbé de Saint-Pierre, Us cabalèrent dans l'Académie française, dont il était membre , et l'en firent exclure. Il n'en resta pas moins l'ami des académiciens lettrés , qui obtinrent que sa place ne se* rait remplie qu'à sa mort. L'exclusion de cet excellent citoyen est une preuve de l'autorité que prennent d'auâles cQUIpagmes litté^

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.06% accurate

BÉGEINCE. 199 raires ceux qui n'y entrent que pour usurper un titre de protecteur qu'ils ne remplissent jamais, et une réputation d'esprit qu'il leur faut toujours. Une affaire très-importante fut alors promptement terminée, parce qu'on s'y précipita. Il y avait trois archevêques, douze évêques, et quantité d'abbés à qui le pape refusait des bulles, s'ils ne se soumettaient à des conditions contraires à nos libertés. Quelques-uns des prélats nommés n'y répugnaient pas trop; mais d'autres, plus Français, réclamaient contre cette servitude. Le régent défendit au cardinal de la Trémouille, notre ambassadeur à Liou, de recevoir aucune de ces bulles si on ne les donnait toutes, et nonina, en même temps, une commission prise du conseil de régence, pour statuer sur les moyens de se passer du pape, en cas d'opiniâtreté de sa part. Uennequin, Petit pied et Legros, docteurs de Sorbonne, fournirent aux commissaires des mémoires instructifs à ce sujet; mais la commission n'eut pas la peine de travailler. A peine en fut-on instruit à Rome, que la consternation s'y mit. Le pape fit partir sur-le-champ un courrier qui apporta toutes les bulles. On en aurait envoyé eu blanc, si Ton en avait demandé. Les négociations au sujet des différends entre l'empereur et l'Espagne continuaient cette année avec la plus grande vivacité. L'empereur ne voulait renoncer à aucune de ses prétentions sur plusieurs États de la succession d'Espagne. Alberoni, se flattant de recouvrer tout ce qui avait appartenu à la branche espagnole de la maison d'Autriche, ne traitait, dans ses manifestes, l'empereur que d'archiduc. Alberoni mettait dans ses démarches une hauteur qui n'était pas d'une âme commune « et qui persuadait à chacune des puissances que ce ministre pouvait s'être assuré des autres. Alberoni voulait, pour préliminaires, l' que l'empereur fit une renonciation absolue à tous les États dont Philippe V était actuellement possesseur; à^que, les maisons de Médicis et de Farnèse venant à s'éteindre, les enfants de la reine héritière de ces deux maisons y succédassent. Il comptait chasser à la fin d'Italie tous les Allemands » et faisait les plus grands préparatifs de guerre. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.89% accurate

/ 200 MEMOIRES DK DUC LOS. La duchessedesaint-
Pierre^qui fut placée auprès de la reine d'Espagne par Alberodt , m'a dit
qu'il i*avait assurée qu'il ne faib. Ail la i^uerre que pour obéir à Philippe V
; mais il en imposait siirement : Philippe n'était pas en état d'avoir une
volonté. Sans cesse frappé de riin,iL;t» d« la mort, il seront^ ; soit à chaque
instant; et le père d'Aubenton, assidu auprès du iit de ce prince, ne le quittait
que lorsqu'il était endormi. D'ailleurs, Alberoni afltchait l'autorité la plus
absolue, et déclarait aux secrétaires d'État que , s'ils s'écartaient de ses
ordres, ils le payeraient de leur \v\ e. T/^s choses ont si fort chnnîré de faf^,
Tctat de i'iMiropé est si . diùcreut aujourd'hui , que le del.ni des
ucuociations de ce tempslà n'intéresserait actuellement personne; mais les
intrigues, les artifices des ministres, les manèges de cour, étant de tous les
lieux et de tous les temps, on peut, en peignant ce qui s'est passé, donner
une idée de ce qui se passe journellement. Alberoni s'ctant fait nommer
archevc(juc de Séville, le pape / n'osa lui donner des bulles , dans la crainte
d'irriter de plus en plus l'empereur; et Alberoni , ne pouvant les obtenir,
s'empara et jouissait à la fois, par provision, du revenu des églises de Séville
et de Malaga, ' Le pontife le mena^ des censures ecclésiastiques. Alberoni ,
affectant une sensibilité hypocrite à ces menaces, répondit qu'il croyait le
saint père trop prudent pour entrepi eadre , contre le initii.stre absolu d'une
grande mouarchie , fe qu'il n'osait faire contre le cardinal de Noailles , chef
d'une poignée d'hérétiques. Cependant il ût partir la flotte d'Espagne, qui
aborda en Sicile. Le marquis deLede, qui la commandait, s'empara du
château de Palerme ; mais comme la suite des opérations ne répondait pas à
rimpétuosité d'Alberoni, et que Lede s' excusait sur la nécessité de ménager
le soldat, Alberoni luK crivit humaiueut que les soldats sont faits pour
mourir quand cela convient. Le peu de déférence de ce ministre pour la
médiation des dif* férentes puissances fit conclure le traité de la quadruple
alliance entre la France , l'empereur , l'Angleterre et la Hollande. Alberoni,
furieux contre le régent, chercha tous les moyens d'exDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.44% accurate

BBGB19CE» 201 elter des troubles en France, et de profiter des mécontentements du parlement La fermentation y était très-grande , et un édit du mois de il. ai , sur W'i, iiiuuiiaies, très-préjudiciable au public , l'augmenta encore. T,e parlement, ayant fait des remontrances qui n'eurent aucun succès, défendit, par arrêt, Texécution de Tédit. Le conseil de régence cassa Tarrét du parlement, comme attenta* toire à Taut^rité royale; mais cela ne la fit pas respecter davantage. Le parlement manda le prévôt et les six corps des mar* chands, les principaux banquiers, pour se faire rendre coiii]te de Tétat des rentes de la ville et des incon\ (iiKMits de Vvdii uple iiaîîi lis est le seul qu'un instant peut régénérer ou corrompre, et la vie dissolue du régent lui faisait plus de tort qu'il ne l'imaginait. Son aliectatiôn d'impiété excitait le mépris des sages, l'indignation des hommes religieux, et accréditait l'imputation * Les objets des délibérations et des cour de Rome; les rentes sar la ville; remontra tircii (iu parlement étaient l'a- toutes les dettes dn roi; la banque dv liéoation des domaines; ^s traités avec Law dr^ eiKir* hnntiue royale; CBfln toat«* les princee étrangers; les affaires de la les affaires d'Ltat. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.67% accurate

302 MÉMOIRES DB 0UCLOS. des crimes dont on l'royait capable, La profusion des grâces sur les courtisans aigrissait la misère des peuples ^ et ne lui conciliait la reconnaissance de personne ; on n*attribuait ses bienfaits qu'à la faiblesse et à la crainte, quand on les voyait également réf iaïuiis sur amis et ennemis. La plupart de ses familiers, tels que d'ftliat , CaniUac, Bezons y d'Uuxeites , étaient liés de longue main avec le due du Maine. Une habitude de respect pour les volontés du feu roi, et le désordre des affaires^ faisaient regretter que le testament n^eût pas été suivi. On craignait pour les jours du jeune roi; on les aurait crus plus en sûreté entre les lïiLJins d'un prince qui n'aurait pas touché à la couronne de si [ires que le régent, et ses imprudences autorisaient les calomnies fomentées par les partisans de la vieille cour. Le public applau* dîssaitaux entreprises du parlement, qu'on regardait comme justes et nécessaires dans les circonstanoeù où l'État se trouvait. Le premier président de Mesmes ne s'appliquait qu'à se maintenir entre sa compagnie et le régent, dont il tirait un argent prodigieux, quil dépensait avec une magnificence qui donne toujours de la considération. Le regeut le connaissait bien ; mais il comptait en être maître à force d'argent, et qu'il ne s'agirait jamais que du prix. Il supposait que ce magistrat pouvait égale* ment retenir ou pousser sa compagnie, en quoi il se trompait. Biatthieu Molé , avec les meilleures intentions connues et le respect du a sa vertu , ne fut pas en état de modérer la fougue du parlement dans la Fronde. Ausi^i voyait-on de Mesmes déserté par les enquêtes , toutes les fois qu'il entreprenait de les contenir. Il en prolitait alors pour tirer du régent de nouvelles sommes, et ne ramenait lesfugitifs qu*en participant à leurs excès. Le régent devait savoir qu'on n'est jamais sâr de ceux qui se vendent, et que le premier président était de tout temps livré auducdu Maine, par goût et par intérêts En effet, dans le dessein formé que le parlement montrait de partager l'autorité royale, il devait préférer * Il 7 eut Qtt)oar une délibération par l'étant allé Tolr en wteevi pour l'initnlre laquelle les cnqiu'tes arrrti-rent que qui de cette délibération : / ')T/r ^ 5 , r/r:: que ce fût n'irait chez le premier préiii- ious detnain chtz moi , lui dit le premirr «lent qae poor aflMre Indijpenflabie , et pré&ident. En effet, ayant le lendenaiB de Tuveu de la compagnie. Le président montré de l'hnmeur contre le régent , n^nault, qui lui ('tait

particulièrement toutela cohae des eoqaètea le MUil cbcs tttaché, et de qui
je tiens ces faits, lui Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.27% accurate

BBGBKCE. 20S au régent le duc du Maine, qui , n'ayant pas les inéaies droits de naissance , ne serait à la tête du gouvernement qu*llll membre ou un instrument du corps qui Taurait élevé. Ce que le régent avait déjà perdu d^autorité Élisait croire f| ses ennemis qu'on pourrait l*en dépouiller totalement; et ceux qui devaient lui ^tre le plus attachés s'arrangeaient là-dessus, bien déterminés à suivre la fortune. Le mécontentement de la capitale gacrnait les provinces. Le parlement de lieunes s'était ouvertement déclaré pour celui de Paris. Les états de Bretagne, qui se tenaient alors, étaient fort orageux, et Faliénation des esprits y avait commencé dès Pannée précédente. « Le maréchal de Montesquieu, commandant en Bretagne, pour tenir les états à Dînant, débuta fort mal avec la noblesse. Quatre ou cinq cents gentilsliommes allèrent au-devant de lui à quelque distance de la ville. Ils se présentèrent pour lui faire cor* tége , ne doutant pas qu*ii ne montât à cheval avec eux, et ne se mtt à leur tête pour entrer ainsi dans la ville. Il se contenta de les saluer de sa chaise, et continua sa route sans leur faire la moindre excuse. Ils furent avec raison choqués de cê premier arcneiL Lejour suivant, il fit tout aussi mal. La députation des trois ordres étant allée à pied pour l inviterà raccompagner à Touverture des états, au lieu de marcher à leur tête il eutra dans sa chaise à porteurs , laissant la députation le suivre comme elle était venue. Dès ce moment, tout se touma'^de part et «feutre en procédés désagréables. Le lendemain de l ouverture des états , la demande du don LM-atuit se fait par l'intendant, en présence du commandant el des autres commissaires du roi; après quoi ils se retirent, pour laisser les états en délibérer. Anciennement, avant que de répondre à la demande, les états examinaient Tétat de leurs fonds, «I contestaient quelquefois longtemps sur la quotité de la somme. Il arriva, sous le commandement du duc de Chaulues, et dans les temps prospères de la France, que les états , emportés par leur zèle, accordèrent le don gratuit par acclamation et >ans en délibérer. Cet exemple fut imité dans les états suivants, ei devint un usage qui subsista jusqu*en 1717. Alors lesétato, épui* Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.76% accurate

204 IIÉ&IOIfiES DB BUGLOS. sés par les efforts qu'Uls avaient faits pendant la guerre, et déjà iadisposés par le maréchal de Montesquieu, voulurent, avant de riea accorder, examiner l'état de leurs affaires. Le iiiaréchal s'en trouva offensé , fut quelques jours à tacher de ramener les tilats à racclamation , et, ue pouvant y réussir, separ^'assemblée* On exila plusieurs gentilshommes des états et .du parlement , ce qui ne ramena pas les esprits Cependant les états furent rassemblés en 1718, et Pon y prit un mezzo termine, qui fut que les états délibéreraient sur le don gratuit dans ta uienie séance qu'il serait demandé, et ne pourraient traiter (le rien autre chose , ni faire de représentations qu'après l'avoir acco|dé. Cette forme subsiste encore aujourd'hui. Si les états de 1718 ne furent pas séparés, ils n'en furent guère plus tranquilles ; le procureur général syndic * fut exilé, et les esprits restèrent plus aliénés que Jamais*. Nous en verrons les suites. Le parleuieiiit de Paris , fier de ses succès , excité par le cri public, et calculant ses forces sur la faiblesse du régent , crut que rien ne devait l'arrêter, et rendit le célèbre arrêt du 12 d'août, par lequû il arrêta toutes les opérations de la banque, et faisait défense à tous étrangers , même naturalisés , de s'immiscer dans radniinistratiou des deniers royaux, etc. Non content d'avoir reiiJii cet arrêt, le parlement envoya les gens du roi demander au regent compte des billets qui avaient passé à la chambre de justice , à la coqipagnie d'Occident ou à la monnaie. Le parlement différait de quelques jours la publication de son arrêt, parce qu'il voulait instruire secrètement le procès • deLaw. Des commissaires nommés d'oflice avaient déjà entendu des témoins, et Von ne se proposait pas moins que de se saisir du coupable , de terminer son procès en deux lieures de temps, de le faire pendre dans la cour du palais , les portes fermées , et de les ouvrir ensuite pour donner au public le spectacle du cadavre. L'arrêt et le projet du parlement furent révélés au régent. On * prétend que ce fut par le président Dodun , qui depuis a été contrôleur général. Quoi qu'il en soit, le régent en fut instruit; et » Tiré, Noyant, Ronamour et du LambUly , conieiUer. GroMquer, le président de Aocbefort, cl * > Coetiogon de Mejossetiime Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.08% accurate

fi£6£NCE. 20a ^ lorsque les gens du roi Tinrent, le 22 août, loi
faire la proposition dont ils étalent

The text on this page is estimated to be only 26.55% accurate

306 SIÉMOIRES pE DDCLOS. état de manifester. C'était Thomme le moins orgueilleux, mais le plus ferme , et plein d*expédients dans les affaires. Celui qui se présentait naturellement était de détruire , dans un lit de justice, tout ce que le {jnrîement avait fait. Le garde des sceaux, pour maioteoir l'autorité du roi, Tabbé Dubois, par des motifs moins nobles mais non moins puissants, assiégèrent le régent, lui firent honte de sa faiblesse. Le duc de Saint-Simon les seconda vivement, et M. le Duc, par un intérêt personnel, s'unissent à eui, le lit de justice fut résolu Depuis que le Duc était majeur, il supporluiî très-impatieaunent de voir la surintendance de j éducation du roi e«tre les mains du duc du Maine ; prétendait que cette place ne devait appartenir qu'au premier prince du sang majeur; et que, depuis Tarrét de 1717, le duc du Maine n'avait que les honneurs de prince, et ne Tétait plus. Le régent, n'osant rien lui refuser en face,clindrL^ea Saint-Simon de le dissuader d'une prétention qui ne ferait que njuUiplier les niéeouleiits. En vain Saint-Simon représenta-t-il à M. le Duc les dangers d'une guerre civile; que le changement de surintendant n'avait pas besoin d'un lit de justice; que le régent s'engagerait, parole d'honneur, et même par écrit, de satisfaire M. le Duc lorsque les affaires d*État seraient réglées : celui-ci répondit qu'il ne se liait pas plus à l'écrit qu'à la |)arole du régent; qtril ne voulait pas laisser au duc du Maine ie temps de s'établir dans l'esprit du roi, ce qui arriverait infailliblement s'il y restait jusqu'à la majorité; et que c'était au régent à voir s'il préférerait un légitimé à un prince du sang, dont Tamitié ou la haine constante serait le prix de l'acceptation ou du refus de sa demande. Les plus hoiiiK'tf S ^ens de la cour n'oublient jamais leurs intérêts particuliers. Le duc de Saint-Simon, voyant Topiniâtreté de M. le Duc, voulut en tirer parti pour lui-même. Mm' ' Otioiqne ce lit de jusiice pnrnis^r nplîrmpuf :î !i roir pîrm; rrx qui y aujourd'ui peu intéreasaat, j'ai cru jouent ua rôle dau« des intrigues coadattM devoir en parler «vee quelque détail ; et traTallléei de main de eonrtlsant. Les 1° c'est le premier que le r. i ait tenu principaux fafts de ee lit de Justice et des chez laii %^ il fera de plus en plus cuu* préliminaire5< sont extraits des Mémoires natre le earaetère^let intérêts , les pas- du duc de Saint-Simon et d'un jourual sion^ des personnages de ce temps-là , et dn parlonCBC. donnera une idée de ce qui se passe joar» Digitized by Google

teur, Mdl-t-ii^ptdsqite mUe ecnMém-tion ne pmtpomdétmtr* ner de votre projet, je vais vous donner des facilités pour Fexé» cuiiun. Otez aux légitimés tout extérieur de princes du sang , en les faisantredaire au rang de leur pairie ; alors la surintendance de r éducation tombe d'eUe-même, Le maréc/Hiide Filleroi ne peut plus être subordonné à son égal, et même son cadet, dans la pairie* f^oua pourrez, dans votre demande^ employer cette considération^ avec un mot déloge pour le maréchal de Filleroi, dont sa vanité sera flattée. Par là vous vous faites un partisan d'un des chefs de la cabale ; vous vous fortifiez des ducs y et vous vous les attachez tous. Il n'y en a pas un qui ne vous regarde comme Pautem* du rang intermédiaire laissé aux légitimés* M, le régent ^ soH pour s'excuser envers les pairs, soU pour refeter sur vous leur ressentiment, ne leur a, pas kUssé ignorer que vous seui fûtes opposé à la réduction des légitimés au rang de leur pairie, lorsqu'on leur ôta le droit de succession à la couronne. Il ne vous est pas indifférent d'avoir pour ami ou pour ennemi un corps si considérable* f^ous venez de m' assurer qu* un ressentiment inaltérable ouun atta* chement inviolable pour M. le régent serait le prix de votre demande refusée ou accordée : comptez que tous les pairs vous font ici, par ma bouche, la même protestation à votre égard au sujet de la réduction des légitimés. M, le Duc accéda sur-le-champ à la proposition du duc de SaintSimon : Je consens, ajouta-t-il , à la réduction des légitimés ; mais vous me les avez peints si redoutables, par leurs établis^ semenis et par ^accumulation de leurs dignités , qu'il faut les dépouHter totalement^ et ne leur laisser que ce qui sera néeessaire pour soutenir leur rang de pair. C'est à regret que je sacrifie le ccn/ite de Toulouse ; mais le danger de laisser sub^ sister le duc du Maine tel qu'il est rend le sacrifice nécessaire. Je veux d^aUkurs pour mon frère le comte de Charolais un goucementconvenable à sa naissance ^ et il n'y en a pas de vacant : la dépouille du duc du Maine le procurera, Fous allez, monsieur, beaucoup trop loin, reprît Saint-Simon ; il est contre la justice de dépouiller qui que ce soit , sajis le déclarer criminel. Si l'on en venait à une telle violence, il ny a personne Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.67% accurate

208 HBIiOi&£S D£ DUCLOS. dans le royaume qui n'en craignit
autant pour soi. Tous ceux qui jouissent. des moindres pincés regarderaient
la cause des légitimés comme la leur ; moi-m[^]me je m'y joindrais, et le «
soulèaemeiU serait général. On pouvait, à la mort du roi, imputer aux
légitimés le crime de Use-[^]majesté cmtré la couron» ne « , de s'être fait
déclarer capables d*y succéder. Qu[^]enlewr faisant grâce de la vie, de la
liberté et de leurs biens , on leur eût accordé le seul rang de duc et pair, par
respect pour le sang de leur père, et qu'on les eût dépouillés de tout le reste,
tout était juste alors. Mais aujourd'hui que leurs établissements ont été
confirmés g vous ne pouvez les attaquer que par le vice de naissance
tm[^]ùurs suhsistcmnt, et les réduire au rang de leur pairie. M, le comte de
CharoUUs ne manquera pas crétabUsse* ment s, et vous pourrez lui en
procurer, sans recourir à Pinjustice et à la violence. A regard du comte de
Toulouse, il y a un moyen bien simple de le distinguer de son frère : c'est de
jaire Ut réduction de l'un ou de l'autre par un édit, et tout de suite de rétablir,
par une déclaration, le comte de Toulouse dans le rang dont il jouit
aujourd'hui, sans que ces honneurs puissent jamais passer à [^] postérité. Par
là vous faites jtt»» tice au mérite, et désunissez les deux frères. Quelque
dégé- . rence que le comte de Toulouse ait pour son aîné , // est trop sage
pour s'unir au ressentiment de ce frère et aux fureurs de la duchesse du
Maine. Au reste[^] si le comte de Toulouse se laissait séduire au point de
s'écar[^]r de son devoir, on le dépoumerail de iout[^] avec Vapprobation
publique. M. le Duc, charmé de pouvoir concilier sa haine contre le duc du
Maine avec sou amitié pour le coaile de Toulouse , cousentit à tout ce que
proposait Samt-Simon; et celui-ci, prolitanl des dispositions de M. le Duc :
Ce n'est pas assez , lui ditril, que de consenUr ; U faut que vous en fasslesi
votre » Voilà un de ces excès du duc de qu'en pense le duc de Snint-Simnn
il > Saint-Simon, dont j'ai pnrié dans ma a grande apparence qn'au detuui de
la préface. U aérait peut-être à désirer qne «ict légitime po[^]r "ne couromie
béredile\$ ro{

The text on this page is estimated to be only 27.07% accurate

BBGBNGB. 209 propre affûiire auprès du régent. C'est vous qui avez perdu iesducs et pairs, c'est à mus à tes rétablir, et à Jaire succéder /a reconnaissance au ressentiment» l'en exige voti'e parokl parce que je sais qu'on y doit compter. M. le Duc la donna, ' ella tint. Saiut-Siinoii Mut rendre compte au régentdesa conférence nvpc]\T. 1p Duc; niais il ne lui déclarn pas d'abord Tongagement que ce prince avait pris en faveur des pairs, et se contenta de lui rappeler combien de fois il lui ^ avait fait espérer le rétablissement des pairs. Le régent, voulant user de £biux* fbyants, s*engagea beaucoup plus qu'il ne pensait, rejeta tout sur M. le Duc, et dit que s'il y consentait, lui régent ea strait charmé. Le duc de Saint-Siniuu le laissa paraphraser sa bienveillance { Hir les pairs, et, quand il le vit bien engagé, lui déclara que iU. le Duc y serait d'autant plus porté , qu'il voulait se décharger deJa haine des pairs dont on l'avait rendu i*objet. Le régent devint tout à coup sombre et rêveur. Saint-Simon ne lui laissa pas le temps de se remettre, le poussa vivement, et enfin l'obligea à dire, avec Tair d'un homme qui revient à soi, qu'il concourrait avec plaisir à ce que M. le Duc voudrait en faveur des pairs. Saint-^Simon le quitta là-dessus, comp* tant cependant moins sur lui que sur M. le Duc. Ën effet, celui-ci chargea Millain , loi^temps secrétaire du chancelier de Pontchartrain, homme très*intelligent , et qui depuis la retraite de son maître s'était attaché à la maison de Coudé, de dresser le projet de l'édit de la réduction des légitimés. Il n'était plus question que de prendre les mesures pour le lit de justice, dont le parlement ne devait être averti que le matin du jour même. Il n'y avait dans le secret que le garde des soeau.v, lès ducs de Saint-Simon et de la. Force, Law, Fagon et Tabbé Dubois. Ce dernier, qui n'avait d'appui que le régent, voulait tourner i affaire en négociation, s'en faire le médiateur; et proposa de remettre à laSaint-IMartin la cassation desarrêts du parlement. Il était à craindre que.cet avis , si conforme à la mollesse dii régent, ne l'emportât; mais le garde des sceaux toujours ferme, Saint-Simon plus vif que jamais, et la Force, se liguèrent contre l'abbé, et firent résoudre le lit de justice pour la vendredi 26, lendemain de la Saint-Louis. 18. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.87% accurate

9 310 MéHOIRBS DB DUCLOS. Tous les obstacles n'étaient levés. Oû Qt reilexiou que le duc du Maine et le maréchal de Villeroi, à la première proposition d'un lit de justice, allégueraient la crainte d'exposer la santé du roi à la chaleur, à la fatigue, au mauvais air de la ville, où il régnait alors beaucoup de petites véroles; qu'ils prendraient acte de leurs représentations, et en effrayeraient un enfant de huit ans, ([ui refuserail d^aller iui parlement. Ces réflexions commençaient à décourager le comité, lorsque Saint-Suon profiosa de tenir ee lit de justice aux Tuileries. Cet expédient ranima tous les acteurs. Nul prétexte sur la santé du roi. Quoiqu'il soit partout le maître, il le paraîtrait encore plus dans \$on palais; Timagiition des magistrats en serait plus frappée. Ils s'y trouveraient plus etriiiiL^ers, et moins assurés que sur leurs sié^^es ordinaires. Il restait encore des ditticultés. Il fallait, avant le lit de justice, faire rapport au conseil de régence des arrêts, édits et déclarations qu'on voulait faire enr^istrer. Les légitimés étaient de ce oon* seii; la majeure partie leur était dévouée: des résolutions si Im* portantes demandaient d'être approuvées au moins de la pluralité, et l'on n'y pouvait pas compter. M. le Duc prétendit que Ton ne devait rapporter au conseil que Tarrêt de cassation, et ne rien dire des autres; mais le risque n'était pas moindre: tous les membres du conseil, qui avaient séance au lit de justice, déjàopposésau fond de TafEaire, seraient offensés do secret qu'on leur en aurait fait. Le duc du Maine et ses partisans ne manque» raient pas de déclarer que rien n'avait été communiqué au conseil, et justifieraient ce que le parlement ne cessait de répandre dans le public, que tout se faisait par la volonté seule du régent, contre l'engagement authentiquement pris de se conformer à la pluralité des suffrages, engagement qui avait servi comme de hase à la i^eoce. Le maréchal de Villeroi, disai^on, attestera les mânes du j^u roi, répandra des larmes, déraisonnera, mais d'un ton pathétique, plus contagieux que des raisons. L'niidacieux Yillars, le seul général français décoré de victoires, auteur ou instrument du salut de la France à Denain, s'élèvera avec une éloquence militaire qui lui est naturelle, et qui persuade ou entraîne. Le parlement, se voyant appuyé, reprendra ses esprits. La présence d'un roi de huit ans, loin de leur imposer, peut Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.19% accurate

BÉ6ENGE. 211 uieiiiie tourner à leur avantage. Si cet enfant, précieux à TÉtat, qui sera venu a uue telle assemblée comme au spectacle, vient à s'effrayer d'un tumulte si nouveau ; s'il vient à se laisser toucher des larmes de son vieux gouverneur ; si lui*méaie en répand, quel parti n*en tirera-t-on pas ? Le régent sera représenté comme un tyran qui abuse du iiom et de l'aulorilé d'uu roi enfant. Ces considérations frappèrent le régeut, qui fut près de revenir en arrière. M. le Duc^ moins éclairé, mais d'une opiniâtreté insurmontable, le raffermir sur un parti pris, déclarant que , la guerre civile dôt-elle en être la suite , il Taimait encore mieux dan s. une minorité que sous un roi majeur. Il tût eutiii arrêté qu'on préparerait secrètement tout le matériel du lit de justice; qu'on ne le disposerait que ie jour même m Tuileries, en deux heures de temps ; que le parlement , les pairs et les officiers de la couronne ne seraient avertis qu*à six heures du matin ; que le conseil se tiendrait à huit ; qu'on n'y rendrait compte que de l'arrêt de cassation et que les autres acleâ, tout prêts et scellés, ne se manifesteraient qu au lit de justice. La crainte du régent fut extrêmement tempérée par celle que le parlement, le duc du Maine et le maréchal de Villeroi montrèrent Un côté de la balance ne peut baisser que Tautre ne s^élève. Le régent prit de la fermeté dès quMI vit mollir ses adversaires. Le duc du Maine, lui avant fail demamler parle comte de Toulouse s'il y avait quelque fonJernent aux bruits (jui se répandaient que lui , duc du Maii^e, devait être arrêté , il ût voir par là qu'il avait autre chose à se reprocher qu'un mécontentement oisif; et le r^ent ne répondit pas de façon à le tranquillîier. Le maréchal de Villeroi, avec une contenance embarrassée, demandant les mêmes éclaircissements, le régent lui dit qu'il pouvait se rassurer, et ne le persuada que faiblement ; aussi ne voulait-il pas dissiper toutes ses craintes. Le maréchal en parla à l'ahbé Dubois , bien étonné de voir s'éclipser devant lui la morgue du fier seigneur. Le parlement eut une conduite encore plus ridicule. Ce Law , qu'il voulait pendre il y avait trois jours , quitta l'asile du Palais-Royal , revint hardiment dans sa maison, et y reçut les avances du parlement. Le duc d'Aumont, aussi j Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.41% accurate

213 MÉMOIRES DE DUCLOS. avide d'argent que le premier président , son ami , et cherchait à plaire à Law, alla le trouver, lui dit (qu'il n'y avait eu* du malentendu de la part du parlement, et que lui , duc d'Aumont, voulait tout pacifier, il traitait une convulsion dans l'État comme une tracasserie de société, et se vantait surtout d'être un mé* diateur sans intérêt. Law , sachant à quoi s'en tenir sur le desin* téressement de nos courtisans , convint avec celui-ci d'un rendez-vous pour le 7, parce que tout devait être terminé le 26. Le régent vit clairement que la cabale était désorientée. Il eut envie de frapper sur le premier président; mais on lui fit sentir qu'il valait beaucoup mieux le rendre suspect dans sa compagnie , en faisant croire qu'il était d'intelligence avec la cour. Le jeudi 25 fut employé à prendre les mesures nécessaires. On convint d'abord que le Ht de justice se tiendrait portes ouvertes, parce qu'alors les affaires s'y traitent comme aux grandes audiences, et que le garde des sceaux, y prenant les voix tout bas, les rapporterait comme il lui voudrait ; et Von était sûr de lui; 2** que M. le Duc, lorsqu'il serait question de la surintendance, sortirait comme partie intéressée, et obligerait par là les l'itimés de sortir aussi. Pour parer tous les inconvénients , on avait prévu tous les cas. Si le parlement refusait de venir , l'interdiction était prête , avec l'attribution des causes au grand conseil. Si une partie venait, et qu'une autre ne viât pas, interdire les refusants. Si le parlement venu refusait d'opiner, passer outre. Si, non content de ne pas opiner, il sortait, tenir également le lit de justice, et , huit jours après» en tenir un autre au grand conseil, pour enregistrer, le tout. Si les l'itimés, ou quelques-uns de leur parti , fusaient de l'éclat, le^ arrêter dans la séance ou à la sortie, suivant les circonstances dont on viendrait avec les officiers des gardes du corps. Les ordres ne furent donnés aux commandants des troupes de la maison du roi que le 26 , à quatre heures du matin. Le duc \ du Maine, qui revenait d'une des fêtes que sa femme recevait souvent, ou se donnait elle-même, ne faisait que se mettre au lit , lorsque Contade lui fut annoncé. Le duc , craignant que ce ne fut pour l'arrêter, demanda si Contade était seul , et se rassura lorsqu'il apprit que c'était pour assembler les gardes suites. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.12% accurate

• BÉGEiVCE. * 2i\$ A cinq heures, les troupes prirent leurs postes; et à six, le parlement et tous ceux qui devaient se trouver au liL de justice , déjà éveillés par le bruit des tambours, reçurent les lettres de cachet et les billets d'invitation. A huit heures, le conseil de régence était déjà assemblé aux Tuileries. Le garde des sceaux faisait disposer dans une chambre particulière tout Tattirail du sceau ; et , aussi froid que s*il ne s^était agi que d*une audience de police, déjeunait tranquillement, pour se préparçr contre la longueur d'une séance qui retarderait son dîner. Chacun s*étant rendu dans la pièce du conseil , le régent y ar- , rivad*nn air riant et assuré. Tous n'avaient pas le maintien si libre. Le duc du Maine, pâle et embarrassé » prévoyait qu'il serait question d'autre chose que de cassations d'arrêts. Plusieurs se joignaient, examinaient, se parlaient bas , cherchaient à deviner ce qui allait se passer. Le duc du Maine et le comte de Toulouse étaient venus en manteau de pair, quoiqu'ils n'eusseAt point reçu de billets d'in* vitation. On avait affecté de ne leur en point envoyer, sous prétexte que , depuis l'édit de f 717 , qui révoquait celui de 1714 , ils ne voulaient plus se trouver au parleuient. Le régent s'était flatté, là-dessus, qu'ils se dispenseraient du lit de juslice, ce qui l'aurait fort soulagé. Cest pourquoi , s'adressaut au comte de Toulouse : Je suis surpris , lui dit-il d'un ton d*amitié, de vous voir en manteau; je ne vausai pas fait averiir, sachant que vous n'almfes pas mus trouver au parlement. Cela est vrai y répondit le comte de Toulouse; mais quand il s'agit du bien de UÉtat ,fy fais céder tonte autre considération. Le ré- • gent , touché de cette réponse , le prit en particulier, lui confia tout; et le comte de Toulouse, ayant joint son frère, lui en dit assez pourqu*iis prissent le parti de se retirer. Le régent , les voyant sortir, jugea qu'il n'y avait plus dMncon vénient à faire au conseil le rapport de tout ce qu'on s'était propose d'y tenir caché, lis étaient vingt en séance ». ' réKent, M. le Dae, le prince de de Ifoatllett lemmréelial dne de VHlen, Conti, le ^ixràe des sceaux d'Argenson, le dur d'Antin, le maréclml de Tallard , iesdaca de SaiaUSimon, de IaKurce, de le maréchal d'Entrées, le maréchal Colehe, le naréeliel de VIHerol , le dne d'Hexellee, lenaréebal de Bciens , l'a»Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.02% accurate

2 H MÉMOIBKS DE DUCLOS* Dès qu*OD fut eo place , le
r^ent , avec ua air d*autorité , or* donna au garde des sceaux de lire ce qu'il
avait à rapporter. Le régent annonçait chaque pièce par un discours
sommaire, que le garde des sceaux paraphrasait suivant rimportance de la
matière. régent, dans ce conseil , opina le premier, contre la re^le ordinaire ,
et prit toujours les avis en commençant par la télé du conseil , pou^ que les
préopinants , dont il était sûr, fissent pressentir aux autres le parti qu'il y
avait à suivre. Lorsqu'on opina sur Tarrét de cassation, ceux qui se
trouvaient gênés des entraves qu'on mettait au |)arlement se contentèrent de
s'incliner, pour marquer leur acquiescement a i avis ouvert. Le
maréchal de Viileroi dit simplement, à voix étouûée, au sujet du parlement :
Mais viendra'Mf Jen*en doute pas, dit le régent, d'un ton see et en élevant la
voix; Û m*aJaU dire par des Granges qu'il obéirait. Le régent annonça
Téditde la réduction des légitimés à leur rang de pairie, par un discours en
faveur des pairs plus fort que réditmême. Le duc de Sain^Sinlon dit
qu'étant partie, il ne pouvait pas être juge; et que, pour tout avis» il n'avait
que des remereîments à Êiire de la justice que son altesse royale rendait aux
pairs. Le régent, saisissant cette idée, ne demanda pas l'avis des autres pairs,
et ceux qui les suivaient n'opinèrent qu'en s'inclinant. Cependant le duc de
Saint-Simon, pour obvier à ce que les maréchaux ducs de Vilieroi et de
Villars pourraient objecter s'ils prenaient la parole, avait mis sur la table la
re* quête que les pairs avalent présentée l'année dernière contre les
légitimés, et au bas de laquelle ces deux maréchaux pouvaient lire leurs
noms en gros caractères. M. le Duc prit ensuite la parole, et , s'adressant au
régeiit, dit que, puisqu'on faisait justice aux pairs, il réclamait aussi les droits
de sa naissance; que M. du Maine , n'étant plus prince du sang , ne pouvait
garder la surintendance^ qu'un homme do mérite de M. le maréchal de
Vilieroi ne devait pasêtre précédé par son cadet dans la pairie ; que lui, M.
le Duc, aujourd'hui majeur, demandait cette place, qui clen évêqae df
Troyes, Uoulbillier de le marquis de CanilJac, le i'elletier èù Cbavigny , le
marquis de Torcy , le mar* BoQiy , cooseitler d'Ktat. qui» de la VrUlière ,
le raarquU d'Ëfttat , Les deni léglUmét •étaient r«tirét» Digitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 28.63% accurate

HÉO£NGE. 215 ne pouvait être refusée à sa qualité ni à son attachement pour le roi ; et qu'il n'oublierait rien pour proUter des leçons de M. de Villerui et niériter son amitié. Le régent , Opinant le premier, dit que la demande était juste, et, portant les yeux sur tout le monde , ordonna plutôt qu'il ne prit les opinions. Le maréchal de Villeroi, faisant effort pour parler, dit en soupirant : roilà donc toutes ksdisposUUmn du feu roi renversées! Je ne le puis voir sans douleur : M, du Maine est bien malheureux! Monsieur ,xé\\onA\\i le régent, d'un ton vif et haut: A/, du Maine est mon beau-f rère ; mais j'aime mieux un ennemi découvert que caché. Ce peu de mots, et quelques regards portés sur pliï^ientfs, jetèrent la terreur dans Fâme de » ceux qui avaient des reproches à se faire. Dans ce moment, on demanda le garde des sceaux à la porte. 11 sortit , rentra aussitôt, v\\ parla à Poreille du récent. Celui-ci, dont la ferinetécroissait par la consternation du conseil , dit qu'on lui donnait avis que le premier président avait proposé de ne point aller aux Tuileries « où Ton n'aurait point de liberté; et qu'on délibérait actuellement là-dessus. Le régent demanda au garde des sceatix quel parti il y avait à prendre, si le parlement se portait à une désobéissance si tbraielle. Le garde des sceaux répondit qu'il n'y en aurait pns d'autre que Tinterdiction, et fit entendre que tous les cas étaient prévus, et les remèdes prêts. L'avis de la désobéissance du parlement était faux. J'ai actuellement sous les yeux un journal très-fidèle de ce qui-s'y passa : il ne fut question que d'arrêter ce que le premier président dirait à un lit de justice dont on ne pouvait prévoir absolument l'objet. On se iixa à demander la communication de cequi serait proposé aux Tuileries, et Ton se uiit en marche. Aussitotqu'on vit le parlement entrer dans la cour des Tuileries, après avoir traversé la ville à pied, le régent défendit à qui que ce fût de sortir avant que les magistrats fussent en place, afin qu'on ne pût pas les prévenir de ce qui avait été décidé dans le conseilL On passa tout de suite cliez le roi , et, la députation étant venue l'inviter, ou le conduisit au trône. Le régent , voulant prévenir ce que le maréchal de Villeroi serait tenté de dire au lit de justice, et qu'il avait eu tant de peine a retenir au conseil, le fit assurer Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.24% accurate

MÉMOIRES DE DUCLOS. de son estime, de sa confiance; lui en fit dire assez pour dissiper une frayeur qui quelquefois rend téméraire, et pas assez pour lui inspirer du courage. On recommanda aussi à Lanioignon de Biancmesnil, premier avocat général, aujourd'hui chancelier, d'être sage; et on lui dit à l'oreille que toute sa fortune reposerait de la moindre ambiguïté dans ses conclusions. Tant de précautions étaient superflues* La consternation avait gagné depuis le duc du Maine jusqu'au dernier huissier du parlement. Plusieurs conseillers avaient déserté pendant la marche. Le président de Blamont, qui avait tant fait le tribun dans les assemblées du parlement, se trouva mal sur l'escalier des Tuileries; on le transporta dans la chapelle, où l'on employa le vin des burettes pour lui rendre la vie. Ensuite, hors d'état de paraître en séance « il se fit conduire chez lui ^ Je ne m'arrêterai pas aux formalités d'un lit de justice; on les trouve partout, ^ observerai seulement que le garde des sceaux « au milieu d'un parlement dont il était détesté, était aussi libre dans ses démarches, ses discours et son ton, que s'il n'eût vu autour de lui que des commissaires de police. Après la lecture de l'arrêt de cassation, le premier président se borna à demander qu'il fût communiqué au parlement, vu l'importance de la matière, pour en délibérer. Sur quoi le garde des sceaux, ayant pris l'ordre du roi pour la forme, dit; Le roi le veut (Hé obéi, et obéi sur-le-champ. Tout le reste se passa avec tranquillité: les enregistrements faits en présence du roi, sa majesté se leva, retourna dans son appartement, et le parlement s'écoula en silence. Comme les bagatelles font mieux connaître la disposition des esprits et le caractère que les affaires majeures, je citerai deux traits qui feront voir rapidement générale qu'on avait du regret, et donneront une idée de son dessein sur les affaires, quand il s'agissait de ses plaisirs. Lorsque le duc de Saint-Simon alla chez Fontanieu pour convenir avec lui du lit de justice, il commença par lui dire qu'il s'agissait d'une affaire importante; mais qu'il s'agissait, ' Voyez l'Xt procès-verbal imprimé du lit de justice. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.57% accurate

avant tout, de savoir si son altesse royale pouvait compter sur lui. Fontanieu devint pâle, ne doutant point qu'il ne fût question de quelque expédition tragique dont il aurait le malheur. (Tête baissée ; il répondit, en balbutiant, que tant que son devoir lui permettrait... il serait.*. Le duc de Saint-Simon le rassura par un sourire et un geste moitié de compassion, moitié d'indignation. Fontanieu revint à lui, et, par des excuses embrouillées, acheva de faire voir la crainte qu'il avait eue, et ce dont on croyait le régent capable. Le second trait est que le régent, ayant paru très-pressé d'apprendre ce que Saint-Simon aurait arrangé avec Fontanieu, lui ordonna de lui en venir rendre compte sur-le-champ. La conférence chez Fontanieu ayant exigé de longs discours, lorsque Saint-Simon revint, le régent était dans ses cabinets; et c'était l'heure des routs, l'heure où tout devait céder à la débauche. Saint-Simon fut réduit à se contenter d'écrire; encore fallut-il bien des mystères pour rendre le billet. Ce n'était pourtant pas que ce prince n'eût tiré une ligne de séparation très-marquée entre ceux qui avaient part aux affaires et ses compagnons de plaisirs ; ce qui faisait dire au duc de Brancas, un des routs, qu'il avait beaucoup de faveur et nul crédit. Le régent s'était fait d'ailleurs un système de discrétion auquel il était fidèle jusque dans l'ivresse. La comtesse de Sabran, une de ses favorites, ayant voulu profiter d'un de ces moments-là pour lui faire une question sur les affaires, il ramena devant une glace, et lui dit : Regarde-toi ; vois si c'est à un si joli visage qu'on doit parler d'affaires. Puisque je me suis permis une digression sur la domesticité du régent, je ne dois pas oublier un homme d'une vertu rare, qui n'était ni du rang ni de la naissance des routs ; mais il n'aurait voulu aucune liaison avec eux, et ne leur dissimulait guère son mépris: c'était d'Ibagnet, concierge du Palais-Royal. Attaché à la maison d'Orléans dès son enfance, il avait servi le régent, avec une tendresse et le servait avec zèle, lui parlait avec la simplicité d'un vieux domestique, et avec la droiture et la vérité d'un homme digne d'être l'ami de son maître. Le régent avait pour d'Ibagnet cette sorte de respect où la vertu oblige. Il n'aurait osé lui proposer d'être le ministre de ses plaisirs : il était sûr.

u. 19 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.98% accurate

218 MBMOIBSS Ult DUCLOfl. du refus. Quelquefois, un bougeoir à la main, d'Iba^et conduisit son maître jusqu'à la porte de la chambre où se célébrait Tor^ie. Le régent lui dit un jour, en riant, d'entrer: Monsieur, répondit dlbagnet, mon service finU ici; Je ne vais point en \$i mauvaise compagnie, et Je suis très-fâhé de vous y voir. Une autre fois, il traita comme le dernier des hommes Cauclic valet de chambre et Mercure du régent, sur ce que ce domestique avait séduit une jeune fîUe de douze à treize ans, pour la livrer à son maître. Revenons à la suite du lit de justice. Il était fini, que la duchesse d'Orléans, étant à Saint-Gioud avec Madame, mère du ré^nt, ignorait encore qu'il y en eût eu un. Qu*on se rappelle sa folie sur sa naissmce, qu'elle croyait du moins égale à celle de son mnri, on jugera quel coup c'était lui porter que de lui apprendre la déi^^ndntion du duc du Maine. Il fallait cependant bien l*en instruire; et le régent cliargea de cette cruelle commission le duc de Saint-Simon. Il en instruisit d*abord Madame. • qui, élevée dans les principes, ou, si Ton veut, les préjugés allemands, en fut ravie; et dit que son fils aurait dû, depuis longtemps, prendre ce parti ^ Pour la duchesse d'Orléans, elle fut saisie d'une douleur uiurae, revint sur-le-champ à Paris; et déposant, pour la première fois de sa vie, son orgueil, dit au régent que l'extrême honneur qu'il lui avait fait en l'épousant étouffait tout autre sentiment dans son cœur; qu'il Allait que son frère fût bien coupable pour s'être attrhé le châtiment qu'il recevait, et qu'elle était réduite à le désirer. Les deux frères, en sortant de la pièce du conseil, s'étaient enfermés avec leurs familiers dans le cabinet du duc du Maine, aux Tuileries, pendant le lit de justice. De là le comte de Toulouse se retira chez lui, où la duchesse du Maine vint avec ses enfants. Elle était dans des convulsions de fureur, reprochait au ' C'est sous le nom de ce Cuucljc que Apn*^^ l'édit de réocatinn 1717, il's l'abbé de Saint-Albin, archevêqae de furent aéparés par une ligne. Apr«« la Ctnbraiffllsda régent et de la Florence, réduction des lé^timéa à leur mag de actrice de l'Opéra, a été baptisé. pairie, en 1718, le comte de Toaloom ^ Après l'édit de 1714 et la déclara- fut inscrit seul dans rAlmanach, et sétion de 1715, les lé^itiinés furent dans parc par uue ligne. Le duc du Maine n'y l'Almanach royal immédiatement après tut pas inscrit; mais Il ne le toi paa mêA let prlii«ce du aang. et >•»• téperation. «veelas peira. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.79% accurate

BiOBNCB 218 comte de Toulouse d'avoir été distingué de son frère, et prétendait qu'il ne pouvait s'en laver qu'en renaître à nouveau grâce qu'on lui faisait. Le comte de Toulouse fut enchanté ; mais Valincourt, homme d'un grand sens et fort attaché au prince, le prenant en particulier, lui représenta les suites d'une telle démarche. Le marquis de..., qui avait été son gouverneur, lui tint le même langage ; et le chevalier d'Hautefort, son premier écuyer, échauffé par un intérêt plus vif que celui de son maître, parla encore plus efficacement : Monseigneur lui dit-il, seriez-vous assez dupe pour vous associer aux fureurs d'une Joie ? Quand vous aurez fait pendant trois Jours l'admiration des sots, vous serez péru par quarante ans la risée des gens sensés. Pour moi, en m'attachant à vous, je comptais être avec un prince du sang, orai au apparent : sur ce pied-là je resterai toute ma vie. Mais si vous voulez cesser de l'être, ni moi ni tous ceux de votre maison qui voient quelque chose ne pourrions y demeurer. Le comte de Toulouse, frappé du néant où il allait se précipiter, laissa partir pour Sceaux le duc et la duchesse du Maine, fendit le chemin au régent une visite qui tenait lieu de remerciement sans le prononcer, et le jour suivant se trouva au conseil de régence. Le samedi 27, les chambres s'assemblèrent : on gémit plus qu'on ne délibéra ; on s'écria beaucoup sur l'installation d'un garde des sceaux sans qu'il eût, suivant les règles, présenté sa requête ; on prit acte, comme cela se pratique en pareille occasion, du défaut de liberté ; l'assemblée fut continuée au lundi 30. Mais ce jour-là le parlement fut occupé d'un nouveau sujet de délibération. A trois heures du matin, le président de Blamont, Faydau de Calande et Saint-Martin, conseillers, furent enlevés de chez eux chacun par huit mousquetaires et un officier, et conduits, le premier aux Îles d'Hyères, le second à Belle-Ile, le troisième dans l'île d'Oleron. Le parlement envoya aussitôt un député demander au roi la liberté de ces magistrats. Le garde des sceaux répondit que ce qui s'était fait étant pour affaire d'État, demandait le silence, et que la conduite du parlement déterminerait les sens.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.64% accurate

220 MBUOIBE DE DUCLOS. timents da à cet égrd. La même députation continua ses sollicitations , et reçut toujours les mêmes réponses , jusqu'à la clôture du parlement. Quelques-uns proposèrent de cesser le service, et il fut suspendu un jour; d'autres, de ne point prendre de vacances jusqu'à ce qu'on eût satisfaction : mais les plus avisés aimèrent mieux «partir librement de Paris que de s'exposer à s'en voir exiler. Le parlement se sépara donc> et la chambre des vacations fut chargée de continuer à demander les exilés. Le parlement de Bretagne écrivit en leur faveur au régent, qui le trouva très-mauvais. Les ministres étrangers, au wtnn de leurs maîtres » lui applaudirent Ravoir réprimé ces légistes ; langage de princes qui veulent que rien ne résiste à leurs volontés. Il est sûr que l'autorité doit toujours être respectée , pour la tranquillité des peuples même[^] ; mais si aucun corps n'élève la voix en leur faveur, ils seront donc livrés au despotisme des ministres, et même des commis. Ce fut pendant les vacances y le 3 octobre» que le cardinal de Noailles publia son appel de la constitution au futur concile. L'université, presque tous les curés du diocèse[^] et quantité de communautés ecclésiastiques et régulières adhérèrent à l'appel. Le cardinal se retira le même jour du conseil de conscience, qui dès lors ne subsista plus, et dont la chute entraîna celle des autres conseils, il y avait déjà du temps que ce n'était plus qu'une vaine représentation ; Law faisait tout dans les finances , et à l'abbé Dubois dans les affaires étrangères. Celui-ci « sachant que le chapeau de cardinal, où il tendait, dépendrait du crédit qu'on lui verrait en France , se fit nommer seul ministre des affaires étrangères. Leblanc fut déclaré en même temps secrétaire d'État de la guerre. Tous les membres des différents conseils furent remerciés de leurs services, et conservèrent leurs appointements» qui étaient de douze mille livres. Le marquis de Castillon les refusa; mais il entra au conseil de régence, où la place valait vingt mille livres. Tous ces nobles membres des conseils ressemblaient à des gens qui , en sortant d'une maison , en emportent les meubles. Le comte d'Évreux conserva le détail de la cavalerie; Coigny, celui des dragons ; d'Asfeld , les fortifications et le génie ; le marquis de Braucas eut les haras ; le

preDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.15% accurate

mier écuyer, Beriii^hern, les pools et cliaussees; Farchevétjue de Bordeaux , Bezons , prit les éconômats : ainsi des autres. Le régent ne mmt rien refuser, et ce quUl ne donnait pas, on le lui arrachait. U avait des inconséquences singulières. Le chanl^ement dans Pétat des légitimés embarrassa fort Tévêque de Vi%iers, Chambonas , dont le frère et la belle-sœur étaient de la maison du duc du Maine. Le prélat , chef de la députation des états de Languedoc , demanda au régent de quelle manière il traiterait le prince de Bombes, gouverneur en survivance. Le hSgentlui dit d*en user comme à l'ordinaire : en conséquence, Tévêque traita d^altesse sérénissime le prince de Dombes , qui n'y pouvait plus prétendre. Le régent se laissa enfin fléchir en faveur des exilés. Ils revinrent i^ecessi veinrent ; et le parlement , devejiu souple , en fit des reinerctments , comme d'une grâce. Cela ne l'empêcha pas de faire des difScultés sur Tenregistreroent de la banque royale.'^On trouvait très-^indéoent de voir le roi devenu banquier. L'événement prouva que cela était encore plus malheureux. * Le coup d'autorité frappe au lit de Justice avait étourdi les ennemis du régent, niais ne les avait pas abattus. La fureur que la duchesse du Maine était obligée de cacher n'eu était que D)[us vive , et sa correspondance avec rEspagne plus fréquente. Le prince Cellamare , attentif à tout ce qui se passait à Paris et en Bretagne, cherchait à Mte des créatures au roi son mettre; et beaucoup d'officiers avaient pris des engagements avec lui. Le projet était de faire révolter tout le royaume contre le récent , de mettre le roi d'Espagne à la tête du gouverneinl de France, et sous lui le duc du Maine. On comptait sur Tuuion des parle* inents. Tout s'était traité assez énigmatiquement dans des lettres qui pouvaient être surprises; mais Alberoni voulut, avant d'éclater, voir les plans arrêtés , et les noms de ceux dont on devait se servir Il était très dangereux de confier de pareils détails a un courrier,, que Tabbe Dui)Ois n'aurait pas manqué de faire arrêter. Cellamare imagina qu'il n*y aurait rien de moins suspect que le Jeune abbé Porto*Garrero, neveu du cardinal de ce nom. Ce jeone homme était depuis quelque temps à Paris.

Hionleleoii, 1% Digitized by Google

MÂMOimBS OB DUCLOS. fils de l'amba^deur (i l spas^ne en Angleterre, était aussi verni (le iioUaude; etcps deux jeunes geus , se rencootraut ensemble à Paris , se lièrent naturellement , cherchaient les mêmes plai* ûn , e'emharrassaieDt peu d'affaires « et firent partie de s'en re* tourner ensemble. Oellamere crut que de pareils courriers seraient à Tabri de tout souf)con : l'abbé iJuhois n'eu prenait ppint en effet, et cependant trmt fut (^'couvert. Il y avait alors à Paris une femme nommée la Fillon , célèbre appareflleose , par conséquent très-connue de Tabbé Oubois« Elle paraissait même quelquefois aux audiences du r^ent, et n'y était pas plus maf reçue que d'autres. Un ton de plaisanterie couvrait loiites les indécences au Palais-Royal, et cela s'est conservé dans le grand monde. Un des secrétaires de Cellarnar© avait un rendez-vous avec une des filles de la Filion, le jour que panait Tabbé de Porto-Carrero. Il y vint fort tard , et s'excusa sur ce qu'il avait été occupé à des expéditions de lettres dont il fallait charger nos voyageurs. La Filion laissa les amants ensemble , et alla sur*le*champ en rendre compte à Fabbé Dubois. Aussitôt on expédia un courrier muni des ordres nécessaires pour avoir main-forte. Il joignit les voyageurs à Poitiers, les lit arrêter; tous leurs papiers furent saisis, et rapportés à Paris le jeudi B décembre. Ce courrier arriva chez Tabbé Dubois précisément à l'heure où le régent entraît à TOpéra. L*abbé ouvrit le paquet , eut le temps de tout examiner, et de mettre en réserve ce qu'il voulut : nous verrous pourquoi. Au sortir de TOpéra, Tabbé joignit le régent, lui rendit comptede la capture. Tout autre prince aurait été pressé de s'écfaircir; mais c'était la précieuse heure du souper, et rien ne Tempportait là-dessus. L'abbé eut jusqu'au lendemain, asseztard, pour prendre ses mesures avant d'en conférer avec le régent, qui , dans les premières heures de la matinée , avait encore la tête offusquée des fumées de la digpsiion, ndaît pas en état d'entendre affaires, et signait presque machinalement ce qu'on lui présentait. L'abbé Dubois, en aspirant à tout, sentait pourtant qu'il n'était rien par lui-même ^ prévoyait les révolutions qui pouvaient Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.38% accurate

arriver par la mort de son maître, et voulait se lueua^er
dc\$|>rolecteurs eo cas d'évéoements. Il résolut de s'emparer tellement de
l'afifoire, qu'il pût sacrifier oeux dont la perte serait sans conséquence « et
sauver ceux auprès de qui il s*en ferait un mérite. Le régent ne vit rien dans
eu tte atlaireque par les yeux de Tabbé. Le garde des sceaux et Leblanc en
furent les seuls confidents; et Tabbe, saisi (1rs pièces du procès, se trouva
maître de la condamnation ou de l'absolution des coupables. Le prince
Gellamare, instruit par un courrier particulier de ce qui était arrivé è
Poitiers, et se flattant que ses deux Espa/^nols n'avaient été arrêtés que
parce qu'ils voyageaient avec nu bau(|uier fugitif pour une h iii queroute,
prit un air d'assurance, et alla, le vendredi 9, sur le midi, chez Leblanc,
réciaucir le paquet de lettres dont il avait , dit-il , chargé par ocxsasion
Tabbé Porto-Garrero. L*abbé Dubois était déjà cbez Leblanc. L*un et rautre
répondirent à Tambassadeur (Jue ces lettres avaient été lues , et que, loin de
les lui rendre, ils avaient ordre de faire en sa présence la visite des papiers
de son cabinet; et tout de suite le pri(reiit 6v monter avec eux eu carrosse,
pour se trouver tous trois ensemble à cet inventaire. Gellamare 9 jugeant
que les mesures étaient prises en cas de résistance , île fit aucune difficulté ,
et îiit ramené à son hôtel « dont un détachement de mousquetaires avait déjà
pris posse8« sÀoii. On ouvrit les bureaux et les cassettes. Le scellé du roi et
le cachet de rambass ideur furent mis surtons Ips papiers, à mesure qu'on en
faisait Texamen et le triage. Apres cette opération, les deux ministres se
retirèrent, laissant l'ambassadeur à la garde deDulibois, gentilhomme
ordinaire du roi. Durant la visite des papiers, Gellamare, d*un air libre,
affecta de traiter Leblanc avec politesse, et l'abbé avec un mépris froid. Cela
fut au point que Leblanc allant ouvrir une cassvte : Honsifur le Blanc , dit
l'ambassadeur,

The text on this page is estimated to be only 21.70% accurate

UBMOIJIBS DE DUC^LOS la coi^piration : on y lut des lettres de Ceilamare au cardinal alberoni, et le régent y jussilia très-bien son procédé à Tégard de Tambassadeur, qui, ayant violé lui-même le droit des gens, avait perdu les prîvi]^#s de son litre. Les lettres fareiH imprimées, répandiMS partout; aucuD des ministres étiaugers ne prit la défeôse de CeUamare, qui partit de Paris, aeeompagné de Dulibois et de deux eapitaines de cavalerie. Ils s*arrètèrent à Bk)is, où Ceilamare fut gardé jusqu'à l'arrivée en France du duc de Saiat-Aiii;nau , notre ambassadeur à Madrid : après quoi, on ie laissa cou tiuuer librement sa route* Le matin du samedi 10 , le marquis de Pompadour, dernier de son nom, père de la belle Gourcillon» et aïeul delà priuësse de Bohan, fut mis à la Bastille. Le comte Daydie , cousin ^ , beau-frère et du même nom que Rioui, prit la fuite et se retira en Es^iague, ou il est mort longtemps après, assez bien et ibU. Le soir mërue que Ceilamare tut arrêté, Daydie^ étant dans une maison où il devait souper^ voyait jouer une partie d*écliecs.. On vient dire que Ceilamare était arrêté ; Daydie, tcès-atteutîf à une nouvelle si intéressante pour lui, ne montra pas. la moindre émotion. Un des joueurs ayant dû qu'il ne pouvait plus gagner la partie, Daydie offrit de prendre le jeu, fut accepté, joua tranquillement, et gap^na. Qmnû on servit le souper, il sortit sotis prétexte d'inoonimodite,.prit la poste, et partit. Foucault de Magny , introducteur des ambassadeurs, et fils du conseiller d'Etat, se sauva aussi; c'était un fou qui n'avait ja* mais rien fait de sage que de s'enfuir. Un abbé Brigault, fort enfoncé dans cette affaire , fut arrête a Montargis, sur sou signalement, et emmené à la Bastille. Il ne sefk pas presser pour déclarer tout ce qu'il savait, ajoutant qu'on en verrait le détail dans les papiers qu*il avait laissés au chevalier de Ménil, qui fut arrêté; mais il avait déjà brûlé les papiers, que le r^ent regretta fort. On arrêta successivement beaucoup de personnes avant d'en venir au dué^et à la duchesse du Maine. Cela ne tarda pas; le duc fut arrêté à Sceaux par la iUUarderie, lieutenant des gardes * Sa femme, Mear de Rlom, mounit de Berri. Le chevtlier et VMè najrdie en 17tS » dffme a'beanew de la dneheese étaient Arèree da comte. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.27% accurate

* BEGENCB. 22^â du oorpB, oondoit ao diâteao de Dourlens, en Picaïdie, el laissé soitt la garde de Favanoart, brigadier des moisqQetaires. La duchesse, en consideraïion de sa naissance, fut traitée a?€C plus de distmetion. Ce lut le duc d' Ancenis , capitaine des gardes du corps, quiTarréta dans une maison de la rue Saint-Honoré , qu^elle avait prise pour être plus à portée des Tuileries. Le duc d*Anoeius la quitta à Essonne » d*oii on lieutenant et un exempt des gardes du corps^a oonduislrent au château de Dijon. Le due du Maine ne montra ^ dans son malheur, que de la sou* niissioû , protesta souvent de son Innocence et de son attachement au roi et au ^ent. Pour la duchesse, ellese plaienaii beaucoup du traitement qu'on £sûsait à une princesse dusan^; , et déclama avec fureur contre son neveu M. le Duc^ quand elle se vit dans le château de Dijon t dont il était gouverneur; et le public n*approuva pas qu*Il devint le geôlier de sa tante. Tous les domestiques de la maison du Maine furent arrêtés en même temps que leur maître, et renfermés à la Bastille. Madeuiuisêile Delauuay, qui depuis a été madame de Staal, fut du nombre. Ses Mémoires méritent d'être lus; ses portraits sont assez fidèles I à Texception de celui du chevalier de Ménil, qu'elle aimait trop pour en bien juger. Je l'ai quelquefois rencontié chez elle, et II m^a paru au-dessous du médiocre. Pendant que ces choses se passaient à Paris, le due de SaintAignan, notre ambass^uleur à Madrid, y était très-désagréablement. Quoiqu'on n'y sut encore rien de ce qui était arrivé à Paris, la rupture entre les deux couronnes paraissait si prochaine et la violenoed'Alberonisi connue, quele ducdeSaint-Aignan ne se crut pas en sûreté. Il partit SMvêtement avec sa femme et peu de domestiques , et arriva au pied des Pyrénées. Là, ne doutant point qu'Alberoni ne fit courir après lui , il prit des malles pour lui, sa femme et les valets absolument nécessaires, traversa les montagnes , et ne s'arrêta qu'à Saint-Jean-Pied-de-Port. Il avait pris la précaution de laisser dans son carrosse un valet de chambre et une femme qui s'annoncent» en eontiiioant leur route, pour Tambassadeur et rambassadrice. Leduc avaità peineavamé une lieue dans les montagnes , que des i^ns détachés par Alberoni investirent le carrosse. Les domestiques jouèrent bicu leur jeu., Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.34% accurate

â26 MÉMOIBKS DB DUCL08. crièrent fort haut contre la
Tiolenée , et furent ramenés à Pampelune. Lorsque le duc de Saint- Aignan
fut arrivé à Bayonne, il envoya réclamer ses équipages, qui furent rendus ;
et le gouverneur manda la méprise au cardinal (ministre) qui fut dans la plus
grande fureur. Pendant que la guerre s'allumait au Midi > le Nord eut le
bonheur d'être délivré du roi de Suède, Charles XII. Un coup de fauconneau
en lit justice au siège de Fridéricksshall. Ce prince avait des qualités
estimables qui l'auraient fait chérir, s'il n'eût été qu'un particulier : une
frénésie guerrière en fit un fléau pour le genre humain. Son père, tyran
obscur , avait accablé ses sujets , abattu le sénat et la noblesse, anéanti les
lois. Le fils , destructeur plus éclatant , fut moins bal , pour le brillant de cette
gloire qui en impose au vulgaire, admirateur insensé des héros qui font son
malheur. Charles lit celui de ses États et de ses voisins. Des milliers
d'hommes détruits par le fer et le feu furent les fruits de son règne.
La dévastation, la dépopulation de la Suède étaient, à la mort de Charles XII
, au point qu'il ne restait plus d'hommes , que des enfants et des vieillards.
On ne voyait plus que des femmes et des filles labourer les terres , servir les
postes , et jusque dans les bains publics. On était réduit à les employer à
toutes les fonctions que la faiblesse et la décence semblent leur interdire. Je
tiens ces faits du comte Céraste*Brancas, l'homme le plus vrai, et notre
ministre en Suède immédiatement après la mort de Charles XII. Les
Suédois profitèrent des circonstances pour rentrer dans le droit d'élire leurs
souverains. Sans s'arrêter pour les prétentions du duc de Holstein , fils de la
sœur aînée de Charles, ils élurent pour reine Ulrique-Éléonore, sa sœur
cadette. Ils consentirent ensuite à lui associer son mari , le prince de Hesse ;
mais avec une telle limitation de pouvoir dans leurs personnes et celles de
leurs descendants, que le despotisme ne peut naître de longtemps. Cette
année s'ouvrit par la déclaration de guerre contre l'Espagne. Elle avait été
précédée d'un manifeste*, pour prévenir l'ennemi. Ce manifeste fut composé par
Fenuto- Ce fut la pièce et les autres , dont je tiens sur le « mémoires de
l'abbé Uubois. parle ensuite, sous imprimée partout et Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.65% accurate

BBGBRCB. 3B7 les esprits sur la justice de nos motifs. Les ennemis du gouvernement ne s'oublièrent pas dans cette occasion, et répandirent quatre pièces séditieuses. La première était un manifeste du roi d'Espagne, adressé aux trois états de la France; la seconde, une lettre de Philippe V au roi; la troisième, une lettre circulaire aux parlements; et la quatrième, une prétendue requête présentée à Louis XV, de la part des trois états de France. Le parlement se contenta de supprimer, par arrêt, ces libelles, qui méritaient beaucoup plus. Les officiers qui devaient servir contre l'Espagne furent nommés; et Ton fut, pour le moins, surpris de voir le maréchal de Berwick décoré de la grandesse et de la Toison, et dont le fils, duc de Fitz-James, jouissait des mêmes honneurs en Espagne, accepter le commandement d'une année contre Louis XV. D'Asfeld, depuis maréchal de France, lit un parlait contraste avec Berwick, qui le demandait pour servir sous lui, il alla trouver le régent : Monseigneur, lui dit-il, 7e sim Français; Je vous dois tout, et n'attends rien de vous; puis, montrant sa Toison : Que voulez-vous que je fasse de ceci, que je tiens du roi d'Espagne ? Dispensez-moi de servir contre un digne bienfaiteur. Il eût été bien étrange que le régent, facile sur tout, n'eût résisté qu'à une action aussi honnête; aussi dispensait-il d'Asfeld de servir, et ne l'en estima-t-il que plus. Le roi d'Espagne lui en sut beaucoup de gré, et les nations y applaudirent. Le prince de Conti eut le commandement de la cavalerie et tira beaucoup d'argent pour ses équipages, fit payer jusqu'à ses frais de poste; et ce fut tout ce qu'il recueillit de gloire de sa campagne. Les jeux de hasard avaient été défendus. Le duc de Tresmes prétendait, comme gouverneur de Paris, avoir le droit d'un de ces coupe-gorges privilégiés. Le lieutenant de police Machault, qui ne trouvait pas ce privilège-là dans les ordonnances, déclara qu'il tolérerait tous ces repaires si celui du gouverneur subsistait. Principalement dans les Mémoires de la ditte, qui a joint des notes, sont égales régner « l'histoire d'un homme au moment mal intrinseque. Mais que j'en coiffe. L'auteur a l'étoile Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.07% accurate

HilIIOIBBS OR nUGUM. ' Le régent, pour ne mécontenter personne , acheta le désistement du duc de Tresmes de deux mille iims de pension. Peu d'années après, sous le ministère de M. le Due, la dévote princesse de Carignan obtint de faire tenir un jeu dans son hôtel de Soissons. Aussitôt le duc de Tresme^s reprit le sien, en gardant sa pension. Des fripons galonnés, brodés, et même décorés de croix de (JilfiTents ordres, faisaient les lioiineurs de ces deux antres, où les enfants des bourgeois venaient perdre ce qu'ils volaient à leursfiimilles. Plusieurs aventures tragiques firent enfin connaître que ces lieux étaient les séminaires de la Grève. Le cardinal de Pleury, devenu ministre, les défendit. Ce vil droit de gouverneur subsiste encore dans plusieurs provinces. Les protecteurs ne rougissent point de la source infâme du revenu qu'ils en tirent , et pensent apparemment , comme Tibère , que l'argeiU n'a point odeur s ' Gefitt dans ce temps»4à que parurent les PhiUppiquÊS , poème contre le régent, composé par la Grange Cet ouvrage , où il n'y a que très-peu de strophes poétiques, est un amas d'horreurs où la calomnie la plus effrénée s'appuie de quelques vérités. Les copies s>n ré[Kindirent par toute la France. T.e regerit en entendit parler, et voulut les voir. Le duc de Saint-Simon prétend que ce fut lui qui, pressé par les sollicitations du prince, lui fit lire cet effroyable libelle. Il ajoute que, lorsque le régent en fut à Tendroit où il est représenté commeempoisonneur de la famille royale, il frémit, pensa s'évanouir, et, ne pouvant retenir ses larmes , s'ecria : /ih ! c'en est trop ! cette horreur est plus forée que moi, j'y succombe l Une revint que ditûcilemeût de son désespoir. La Grange futarrêté, et envoyé aux Iles Sainte-Margnerite, d'où il sortit pendant la régence même , et se montra librement dans Paris. Tai toujours cru que c'était pour détruire Topinion oà l'on était que le régent l'avait fait assassiner ; sans quoi c'edt été le comble de Timpudence. Un auteur qui en aurait fait la moi' Ce mot eit Cta V«t|NMlea. (JVMe det a Fait plusieurs pièces, on l'on trniiTP dC5 éditeurs,) situations , de l'intérêt ^ et toutes mal uu * La Grange avait été page de la faiblement écritfif. prlnceMe de Goeli, SUE de Loia XIV. II Digitized by Google

lié moins contre un conseiller au parlement eût été envoyé aux galères. On a pu voir jusqu'à ce que je ne dissimule ni les mœurs dépravées ni la mauvaise administration du régent; mais je dois rendre justice à sa bonté naturelle. Quand on ne fait attention qu'à son caractère d'humanité, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il n'ait pas eu plus de vertus de prince. Dès que le duc et la duchesse du Maine furent arrêtés. La larme se répandit dans leur parti. Le maréchal de Villeroi perdit sa morgue, Villars son audace; d'Huxelles, Tallard, Ganillac, d'Arfèze et le premier président montraient leur crainte, par les efforts qu'ils faisaient pour la cacher. La meilleure protection que les accusés pussent avoir était dans le cœur du régent. Les bons et les mauvais procédés, les services et les offenses le touchaient faiblement; il donnait, et ne récompensait point, pardonnait facilement, n'estimait guère, et haïssait encore moins. D'ailleurs, l'abbé Dubois sentait qu'il serait chargé par le public d'avoir animé ou du moins de n'avoir pas arrêté la sévérité du régent. L'impétuosité de M. le Duc faisait craindre qu'il était une fois délivré du contre-poids des légitimes et de leurs partisans, il ne s'élevât lui-même sur les ruines du régent, et ne recueillît seul le fruit de tout ce que celui-ci aurait fait pour affermir l'autorité. L'abbé comptait, en sauvant le duc du Maine et le premier président, se faire, en cas d'événement, une protection contre le parlement même, qui pouvait le rechercher un jour. Ce qu'il faisait pour sa propre sûreté, il persuada aisément au régent qu'il était seul l'objet; l'effraya sur le caractère de M. le Duc, et lui fit entendre que le public ne regardait pas absolument les accusés comme criminels de lèse-majesté, mais comme des hommes attachés à l'État, et qui n'avaient cherché qu'à mettre le JOUR du roi en sûreté. Les mœurs du régent, son irrégularité affichée, les bruits anciens et nouveaux, ne favorisaient que trop ces idées. Ce prince en fut frappé; sa paresse naturelle, la crainte de troubler ses plaisirs, se joignant à ses réflexions, il laissa l'abbé maître unique de cette affaire. 341 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.12% accurate

^80 MBMOia£S DE DUGLOS. * Il n*y eut point de prooèften règle, ni navoi au furieineit. Le garde des sceaux et Leblanc interrogeaient les prisomners , etcfiaquejoir on en amenait de nouveaux. On avait vu, par les papiers de Cellainare, que ce ministre entretenait différentes cor* respondaDoes qui n'avaient aucun rapport à la duchesae du Marne, et qui toutes, cepoidaiit, se rapportaient à TEspagoe, sans que les eoupabtes eussent aucune relation entre eux. Par exemple , on mit à la Sastille le duc (aujourd'hui maréchal) de Richelieu, et le marquis de SailLuis (d'Est^iiMg). Le jour (fu*ils furent arr^hés, le récent dit publiquement qu'il avait dans sa poclie de quoi faire cou[>i r au duc de Richelieu quatre têtes, 8*ii les avttt. G'éuient quatre lettres adressées au cardinal AUie* roni, signées du duc , et par lesqueiies il s'engiageait à livrer à TEspague Rayonne, où son régiment et celui de Saillans étaient en garnison. Ce jeune étourdi, qui n'a guère changé de tête, comptait être l'auteur d'une révolution dans le royaume, et avoir pour récompeiise le régiment des gardes Ce complot, que le dernier officier delà piace«ût fait échouer, n'excita que la risée publique. Ce jeune hooune se crut un personnage en se voyant traiter en criminel d*État , et prit sa prison avec la légèreté qu'il a toujours montrée en amour, en affaires et à la guerre. Le régent, i]lui trouva cela fort plaisant , lit procurer au jeune prisonnier tout ce qu'il (iemanda , valet de chambre, deux laquais , des jeux , des instruments ; de sorte qu'au lieu de liberté , U eut toute la licence possible. Pendant que le régent était occupé des affaires d'État , il était encore tourmenté de tracasseries domestiques. La duchesse de Berri, em|)ortée par le plus fol orgueil, ou avilie dans la crapule, doauait des scènes publiques dans l'un et l'autre genre. L'ambassadeur de Venise étant venu pour lui rendre visite « elle s'avisa de le recevoir placée dans un fauteuil^ sur une es* trade de trois marches. L'ambassadeur s'arrêta un moment , s'avanca ensuite avec lenteur, comme un houiitne qui médite soa parti , lit une révérence , et aussitôt tourna le dos, et sortit sans avoir dit un mot. U asi^euibla le jour même les ministres etrauDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.48% accurate

231 ' ^ers , et tous dédarèreat publiquement qu*aucun d'eux ne remettrait le pied chez la princesse 8*il8 n'étaient assurés d'être reçus comme il leur convenait '« La vie domestique de cette princesse finissait un étrange contraste avec ses saillies d'orgueil en public. J'ai déjà parié du vil esclavage où le comte de Rioin la tenait ; et il se relâchait d'autant moins de son lusinge avec elle , qu'il s'en était fait un système; et que ses duretés, ses humeurs, ses caprices , affermissaient la constance de sa maîtresse. On n'a pas oublié non plus que des retraites aux Carmélites précédaient ou suivirent des orgies. Une religieuse qui accompagnait la princesse à tous les offices du couvent, étonnée de la voir prosternée, mêlant des soupirs aux prières les plus ferventes . Bon Jésus! maflune, est-il possible que le public puisse tenir sur vous tant de propos scandaleux qu'ils paraissent jusqu'à nous ? Le monde est bien méchant ! vous vivez ici comme une sainte. La princesse se mettait à rire. Ces disparates marquaient certainement un degré de folie. C'était avec le plus violent dépit qu'elle apprenait qu'on osait censurer sa conduite. Elle devenait enfin irascible; et quand elle approcha de son terme , elle se tint assez renfermée , et souvent au lit sous des prétextes de migraine. Mais les excès de vin et de liqueurs fortes, qu'elle continua toujours à lui allumer le sang. Dans sa couche, une fièvre violente la mit dans le plus grand danger. Cette femme hardie, impérieuse, bravant toutes les bienséances , qui avait hautement affiché son commerce avec Rioin , se flatte d'en cacher les suites au public; comme si les actions des princes pouvaient jamais être ignorées! il n'entrait dans sa chambre que Rioin , la marquise de Mouchy , dame d'honneur, digne confidente de sa maîtresse » et les femmes absolument nécessaires à la malade. Le régent même n'entrait que des instants : quoiqu'il ne fût pas possible de le supposer dans l'ignorance de l'état de sa fille , il feignait devant elle de ne s'apercevoir de rien, soit dans la crainte de Taigrir s'il paraissait instruit, soit dans l'espoir que son silence arrêterait l'indiscrétion des autres. Tant de précautions n'empêchaient pas le scandale, * l'émulation qui ne l'est pas de «on chef n'a besoin d'audience sur une estrade. Digitized by Google

IfiMOIBBS DS BUCtOS. et allaient bientôt rau^iiealer. Le danger fut si pressant, qu'il parviDta la coaoaissaace du curé de Saiot-Sulpice , Languet. Il se rendit au Luxembourg , y vit le régent, lai parla de la néoessité d'instruire la princesse du péril où elle était , pour la disposer àreeeroir lessaerements; et ajouta qu'au préalable il fallait quelUoinetla Moucliy sortissent du palais. Le régent, n'osant ni contredire hautement le curé, ni alarmer sa liiiepar la propositioa des sacrements , encore moins la révolter par le préalable du pasteur, essaya de faire entendre au curé que Texpulsion de Riom et de la Mouchy causerait le plus grand scandale. Il chercha des tempéraments ; le curé les rejeta tous , juyea[it bien que , dans une occasion d*éclat telle que celle-là, au milieu des querelles de la constitution , où il jouait un rôle , il se serait décrié dans le parti contraire s'il ne se montrait curé en toute rigueur. Le régent , ne pouvant persuader le curé , ofifrit de s'en rappor* ter au cardinal de Noailles. Languet y consentit , et n'eût peutêtre pas été fâché que la complaisance du cardinal, en débarrassant un prêtre subordonné , qui aurait eu Hioimeur de la morale sévère, prêtât le flanc aux constitutionnaires , et belle matière à paraphraser. Le cardinal , prié de se rendre au Luxembourg, y arriva ; et , sur l'exposé du régent ^ approuva la conduite du curé , et insista à congédier les deux sujets de scandale. La Mouchy , ne pouvant se dissimuler le danger où était sa maîtresse, croNait avoir tout prévu en faisant venir un cordelier pour confesser la princesse , et ne doutait pas que le curé n'apportât ensuite le viatique. Elle ne soupçonnait pas qu'elle fût elle-même le principal sujet de la conférence, lorsque le régent la fit demander. Elle entr'ouvrit la porte ; et le régent, sans entrer ni la faire sortir, lui dit quelles conditions on mettait à l'administration des sacrements. La Mouchy, étourdie du conopliement,.paya pourtant d'audace, s'en)porta sur l'affront qu'on disait à une femme d'honneur, assura que sa maîtresse ne la sacrifierait pas à des cagots , rentra , et , quelques moments après, vint dire au régent que la princesse était révoltée d'une proposition si insolente, et referma la porte. Le cardinal, à qui le régent rendit la réponse, nprrsenta (jne ce n'était pas celle (|u'il fallait chasser qu ou dût charger de porter la parole; que c'était Digitized by Google

DU pere a s'acquitter de ce devoir, et à exhorter sa fille h rem*
 plir le sien. Le prince, qui connaissait le caractère violent d' sa iille , s'en
 défendit ; et, sur son refus, le cardinal se mit en defoir d*entrer, et de parler'
 lui-même. Le régent, craignaal qoe respect du prâat et du curé ne causât à la
 malade une révolution qui la fit mourir, se jeta au-devant du cardinal, et le
 pria d'attendre qu'on Teût préparée à une telle visite. Il se fit encore ouvrir la
 porte, et annonça a la IVIouchy que rarchevé- que et le curé voulaient
 absolujiiient parler. La malade , qui l'en- ' tendit, entra dans une égale fureur
 contre son père et contre les prêtres f disant que ces cafards abusaient de
 son état et de leur caractère pour la déshonorer, et que son père avait la M*
 blesse et la sottise de le souffrir, au lieu de les faire jeter p«r^ les feniUres.
 Le régent, plus embarrassé qu'auparavant, vint dire au cardinal que la
 malade était dans un tel état de souffrance qu'il fallait différer. Le prélat, las
 d'insister inutilement, se retira , après avoir ordonné au curé de veiller
 attei|tivement aux devoirs de son ministère. Le régent, fort soulagé par la
 retraite du cardinal , aurait bien voulu être encore délivré du curé. Mais
 celui-ci s'établit à poste fixe à In porte de la ehamlire ; et pendant deux jours
 et deux nuits, lorsqu iisortait pour se reposer ou prendre quelque nourriture,
 il se&isait remplacer par deux prêtresqui entraient en faction. En* fin , le
 danger étant cessé , cette garde ecdésiasique fiit levée , et la malade ne
 pensa qu*à se rétablir. Malgré ses fureurs contre les prêtres, la peur de
 l'enfer l'avait saisie. Il lui en resta une impression d'autant plus forte, que sa
 santé ne se rétablissait pas parfaitement , et cfue sa passion était aussi vive
 que jamais. Riom, aidé des conseils du duc de Lauzun,. son oncle, résolut
 de profiter des dispositions de sa maltresse pour l'amener à un mariage qui
 tranquilliserait sa conscience et assurerait ses plaisirs. Le duc de Lauzun
 imaginait le plan , les moyens , les expédients; et Riom adossait en
 conformité. Ils ne trouvèrent pas grande difficulté avec uue femme éperdue
 d'amour, effrayée du diable, et subjuguée de longue main. Riom n'avait qu'à
 ordonner pour être obéi; aussi le fut-il , ei M Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.57% accurate

MSMOIBSS DE OCGUW ne se passa pas quatre jours du projet à l'exécution. Quelques dates rapprochées le prouveront; et confirmer la duchesse de Berri mourut fort peu de temps après, je rapporterai tout de suite ce qui lui regarde* ' Cettapiinoessetomba malade le 36 mars; Pâques était le 9 avril, et dès le mardi saint 4 elle fut hors de danger. Il faut savoir que l'usage des paroisses de Paris est de porter pendant la semaine sainte la communion à tous les malades, sans qu'ils soient dans le cas de la recevoir en viatique : il suffit qu'ils soient hors d'état d'aller faire leurs pâques à relire. Il y avait donc une double raison de porter les sacrements à la princesse : celle de son état et celle du temps. Loin que le public eût vu remplir ce devoir, les motifs du refus avaient éclaté, et la semaine de Pâques n'en fut que plus embarrassante à passer dans Paris» Quoique cette princesse fut en convalescence, elle était encore loin de soutenir la fatigue d'un voyage : cependant, quelques représentations qu'on lui fit, elle partit le lendemain de Pâques, et alla s'établir à Meudon. Son mariage était déjà fait, c'est-à-dire qu'elle et Riom avaient reçu la bénédiction d'un prêtre peu difficile et bien payé. Cela suffisait pour calmer ou prévenir des remords ; mais non pas pour constater le mariage d'une princesse du sang, petite-fille de France. Le régent le savait , et s'y était faiblement opposé. Il supposa que si sa fille retombait dans l'état où elle avait été, une confiance faite au curé le rendrait plus flexible , et lui ferait éviter un éclat. La complaisance de ce prince n'en est pas moins inconcevable , et faisait penser qu'il y avait eu entre le père et la fille une intimité qui passait la tendresse paternelle et filiale, et que le père craignait un aveu de sa fille dans un accès de dépit furieux. Malheureusement tout cela était croyable de la part de deux personnes si dégagées de scrupules et de principes. De toutes les horreurs des Philippiques le régent n'avait paru vraiment sensible qu'à l'article du poison , dont il était incapable. Quoi qu'il en soit, Riom, qui n'avait pas désiré le mariage par motif de conscience , ne pouvait satisfaire son ambition que par la publicité. Les plus grands établissements en devenaient une suite nécessaire. Il échauffa là-dessus la tête de sa maîtresse,

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.81% accurate

II EGËNCE. 235 Ot Pobligea d'en imporlaner le régent. Ce prince lui opposait en vain des raisons; elle y répondait par des tireurs. Les altercations entre le père et la fille transpirèrent. Madame et son altesse royale duchesse d'Orléans en apprirent In cause. Son alteshe sérénissiine oe tut p(^ut être pas trop flclieede l'humiliation d'une fille dont elle éprouvait contiueUemeot des hauteurs. A Tégard de Madame, elle n'y voyait aucun embarras; et, outrée de colère, elle ne trouvait rien de si simple que de finir tout en jetant Riom par les fenêtres ou dans la rivière. Le retient était le plus peiné ; et il aurait pu suivre li's conseils de Madame, s'il n'ei)t craint la venj^eance et peut-être les aveux d'une Olle effrénée. i*ouréviter ses persécutions, il la vit rarement, sous prétexte des affaires et de l'éloignenient de Meudon; et, pour gagner du temps) fit ordonner à Riom de joindre son régiment, qui était de l'armée du maréchal de Berwick. Tous les eolonelsétaient déjà partis, et Thonneur ne permettait pas à Riom de différer. Il obéit sur-le-cliainp, malgré les pleurs de sa maîtresse. Klle en fut au dese.spoir, et déclara à son père, qui la vint voir quelques jours après, qu elle était résolue de déclarer son mariage; qu*elîe était veuve, maltresse de sa personne et de ses biens; qu'elle en voulait disposer à sa volonté; et répéta enfin tout ce que Riom lui avait appris de mademoiselle de Montpensier, Le régent, excédé des emportements de sa fille, lui donna des espérances, lui demanda du temps, et la quitta, bien résolu de ne plus revenir. Au bout de quelques jours, la princesse, inquiète de ne point ' revoir son père, craignit que cette rareté de visites ne parût une diminution de crédit, le fit prier de venir souper à Meudon, où elle voulait lui donner une fêle. Cétaît dans les premiers jours de iiuii. Le régent n*ayant pn le refuser, elle voulut que le soujier se fit sur la terrasse, (lurlfjurs reuioutrunces (pToii prtt lui faire sur la fraîcheur de ta nuit, et sur le danger d'une reclmte dans une convdescence mal affermie. Ce fut précisément ce qui la fit s*opiniâtrer, sMmaginant qu'une fête de nuit , et en plein air, détromperait le public de Topinion qu'elle fût accouchée. Cequ*on lui avait annoncé arriva : la fièvre la prit, et ne la

316 MBMOIIBS DB DUCLOS. retédeses visites, elle prît le parti de se faire transporter à la Muette, où ta proûmité de Paris eogogerait son père à la voir plus fréquemment. Le trajet de Meqdon à la Muette aggrava encore lea accidents de sa maladie. Elle se trouva si mal vers la mi-juillet , qu'on fui obligé de lui faire entendre le terrible nom de Ja niort. Elle n en fut point effrayée, fit dire la messe dans sa chambre, et reçut la communion à portes ouvertes, comme elle aurait donné une audience d'apparat. L'orgueil inspirait ou soutenait son courage ; car, aussitôt que la cérémonie Ait achevée , elle fit congédier les assistants, et demanda à ses femillers si ce n*étdlt pas là mourir avec grandeur. Le même jour, elle fit retirer tout le monde, à rexception de la Moiiichy, lui ordonna d'apporter son baguier, qui valait plus de deux cent mille écus, et lui eu lit présent. La Moucliy Tayaut reçu sans témoins , craignit qu'on ne l'accusât de ravoir volé, accusation que sa réputation n'aurait pas détruite. Elle jugea donc à proposde le déclarer pendant que la princesse vivait encore, et alla avec son mari en rendre compte au régent. Ce prince, pour toute réponse, demanda le baguier, le prit, examina s'il n'y manquait rien, leserr.i dans un turou", et les congédia , avec défense de retourner à la Muette. La mourante ne parut pas s'apercevoir, pendant deux jours qu'elle vécut encore, de l'absence de la Mouchy : uniquement occupée de son dernier moment, sans ostentation ni faiblesse, elle demanda les derniers sacrements , et fut administrée , en présence du curé de Passy , par l'abbé de Castries , son premier aumoaier, iioimné dos lors archevêque de Tours, et qui depuis l'a été d'AlbL Les mdecios n'ayant plus d'espérance, on proposa l'élixir de Garus y qui était alors dans sa première vogue. Garus le donna lui-même, et recommanda surtout qu'on ne donnât aucun purgatif, sans quoi son élixir tournerait en poison. En peu de moments la malade parut ranimée, et le mieux se soutint jusqu'au lendemain : on prétend que Chirac, par un point d'honneur de médecin , qui sacrifierait plutôt le malade que de laisser ia gloire de la guérison à un empirique , fit prendre un purgatif à la malade , et qu'aussitôt elle tourna à la mort , lomba en agonie , et mounit la nuit du 30 au 3t juillet* Garus Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.34% accurate

BteBRCB. 337 cria au meurtre contre Chinic , qui ne s en émut pas davantage, regarda l'empirique avec ud mépris froid , et sortit de la Muette, où il n*y avait plus rien à faire. Ainsi finit, à vingt-quatre ans , une princesse également célèbre par Tesprit , la beanté , les grftces , la folie, et les vices. Sa niere et son aïeule apprirent cette mort avec [ilus de bienséance que de douleur. Le pere tut dans la plus grande désolation; mais , sans y faire peut-être réflexion, il se sentit bientôt soula^ de ne pins éprouver les caprices, les fureurs d*une folie, et la persécution d*an mariage extravagant. Cette princesse ne ûit d'ailleurs regrettée de personne , parce que les appointements et le logement lurent conservés a toute sa maison, à l'exception de la Mouchy , qui fut exilée dans ses terres. Le duc de Saint-Simon prétend qu'à l'ouverture du corps de laduebesiede Berri, on trouva qu'elle était déjà devenue grosse. • ¥m tooi cas, elle n'avait pas perdu de temps depuis sa couche. Saint-Simon devait pourtant être iDstruit , puisque sa femme avait assisté à Fouverture, comme dame d'honneur delà princesse* On porta le cœur au Val-de-GrAce , et le corps à Saint Denis. Il n'y eu^ point d'eau bénite de cérémonie; le convoi fut simple, et an service on s'abstint prudemment (Toiaiaon funèbre. Le deutt du roi fot de six semaines; et quoique la cour ne pt^rte les deuils de respect qu'autant que le roi , on le porta trois mois, comme le régent, et kê spectacles turent fermés huit jours. Une bagatelle peut encore fournir un trait du caractère de la princesse. Dans le commencement de sa makidie, elle voua au blanc, pour six mois, die et sa maison; et, pour accomplir son voeu , elle ordonna carrosse , harnais et livrées en argent , voulant du moijs ennoblir, par le taste, cette dévotion inouacale. La tille de la duchesse de Berri et du comte de Riom , que j*ai vue dans ma jeunes8e,e8t actuellement religieuse à Pontoiae, avec trois cents livres de pension. Une mort qui ne fit pas tant de bruit que celle dont je viens de parler, fut la mort de madame de Maintenon, dont le nom avait, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.95% accurate

MÉMOIRES DB OOCL08. pendant treize ans, retenti dans toute l'Europe. Du moment qu'elle eut perdu le roi, elle se renferma dans Saint-Cyr, et n'en sortit plus. Elle y écrivit une étiquette équivoque de reine douairière. Lorsque la reine d'Angleterre allait dîner avec elle, chacune avait son fauteuil ; les jeunes élèves de la maison la servaient, et tout annonçait l'égalité. Quelques anciens amis de la vieille eurent lui rendaient des visites, et toujours après l'en avoir fait prévenir, afin qu'elle donnât le jour et l'heure. Aimée, crainte et respectée dans la maison, elle partageait toutes ses journées entre les exercices de piété et l'éducation d'un certain nombre d'élèves qui étaient attachées à sa chambre. Le duc du Maine était le seul qui pût aller la voir sans le lui faire demander. Il lui rendait des devoirs fréquents, et en était toujours reçu avec une tendresse de mère. Elle fut plus sensible à la dégradation de ce fils aîné, qu'elle ne l'avait été à la mort du roi. En apprenant qu'il était arrêté, elle succomba à la douleur ; la fièvre la prit, et, après trois mois de langueur, elle mourut à quatre-vingt-trois ans, le samedi 15 d'avril. Les mémoires et les lettres de madame de Maintenon, étant imprimés, me dispensent de m'étendre davantage à son sujet. J'ajouterai seulement qu'elle n'a jamais nié ni assuré formellement (qu'elle eût épousé le roi ; mais elle le laissait facilement croire. La Reine, princesse de Soubise, niece du cardinal de Rohan mort en 1748, ayant signé, avec respect, une lettre adressée à madame de Maintenon, celle-ci finit sa réponse en disant : j'ai l'égard du respect. Je vous prie qu'il n'en soit plus question entre nous : vous n'en avez point de devoir qu'à mon âge, et je vous crois trop polie pour me le reprocher. Cette réponse, que j'ai lue, est une délate. Si elle avait épousé le roi, la princesse de Soubise lui devait beaucoup de respect ; sinon, madame de Maintenon en devait elle-même à madame de Soubise. Si elle fût morte avant le roi, c'eût été un événement dans l'Europe ; et deux lignes dans la gazette apprirent sa mort à ceux qui ignoraient si elle vivait encore. La banque, le Mississippi, la constitution, la guerre d'Espagne, occupaient tous les esprits. L'union entre la France et l'Angleterre était telle que le marquis de Senecourt, nommé notre ambassadeur à Londres.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.90% accurate

ftBGERCS 3S9 bassadeur à I^ondres, ayant deinaodé ses instructions, Tabbé Dubois répondit qu'il u en avait point d'autres à donnerque de suivre ce que lui prescriraient les ministres du roi George. Staics» miiiistve du roi d'Angleterre à Paris , était trop avantageui pour ne pas diercher les oeeaslois de faire de noa?eltet tentatives. Il fit une des plus magnifiques entrées qu'on eût vues ; et quand il vint prendre son audience du roi, il prétendit entrer dans la cour, en carrosse à huit chevaux. On l'arrêta à la porte, où il y eut une coutestation assez longue; mais il fut à la fin obligé de faire dételer six chevaux , et d'entrer à deux , suivant l'usage. Il ne s'en tint pas là. Après avoir &it sa visite aux princes du sang) il attendait la leur. Le i^ineede GdntI, qui vint le premier pour la rendre, ne voyant point Stairs au bas de Tesealier pour le recevoir, ce qui est de règle , attendit quelque temps dans son carrosse; mais ramlmssjdeur ne paraissant point, le prince lit tourner, et alla tout de suite se plaindre au régent. Sur-le-cbamp les princesses , à qui Stairs avait déjà demandé audienoe , furent averties de ne le pas recevoir qu'il n'eût rendu aux princes ce qu'il leur devait. Il se passa deux mois de dis(mtes et de négociations là-dessus, et il fellut enfin que Stairs rentrât dans la rè*^le. Le régent, toujours importuné des querelles sur la constitution, les aurait arrêtées avec de la fermeté; il avait des exemples de ce que peut un prince qui parle en maître. L'arehevéque de Malines, de Bossu, ayant voulu se faire un des apôtres de la constitution , l'empereur lui fit défendre de parler ni d'éerire sur eette matière; et le prélat demeura tranquille. Le roi de Sardaigne, instruit des premières disputes sur le même sujet, manda les supérieurs des jésuites, leur déclara quil ne prétendait pas qu'on en usât cliezlui comme en France, et que s*il était question le moins du monde de constitution « il les chasserait tous. Les respectueux pères essayèrent de lui persuader qu*il8 n'avaient aucune part à ces disputes : Je nCen* (re pohif, dit le roi, en édaii eus, sèment là-dessus ; uiais si j'en entends parler davahf(iiiie,je vous chasse tous sa7is l'Ptour. Il les congédia d un signe de tête, leur tourna le dos, et depuis n'entendit jamais parler de constitution. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.07% accurate

^ 140 MBM.OIAËS JOB DUCLOS. Il n'en était (>as aioii en Franoe, où il y avait gnam ouverte cotre les coDstitutionnairea et les appelants. Le parlemeot, trèsopposé à la cour de Rome, en réprimait les entreprises , et rendit un arrêt contre le décret de Tinquisition, qui dénonçait au saint Qfice tous les opposants. Quelque temps auparavant, un huissier du Ghâtelet , nommé Legrand , était allé à Rome , , se mêlant dans la foule de ceux qui présentaient des plaets au pape , il lui remit en mains propres Facte d'appel des quatre é?éques ; le soir , il Taffieba au Vatican , au champ de Flore , et repartit eu poste. Il rencontra, en revenant, le courrier du nonce Bentivoglio, qui lui demanda ce qu'il y avait de nouveau à Rouie. Quand vous y serez^ lui repondit Legrand, vous y apprendrez de mes nouvelles, Pauiuoci, secrétaire d'État de Clément XI « fut fort étonné de trouver, parmi les plaoets que le pape lui renvoya , une signification faïite à sa sainteté, parlant à sa personne» Cependant Tarmée de France agissait en Navarre. Fontarabie et Saint-Sébastien étaient pris, et l'amiée d'Espagne n'était pas en état de s'opposer à la nôtre. Leur flotte avait été l>attue, Tan* née précédente par Tamiral Biog, commandant de la flotte aiH glaise ; et le capitaine Bing, fils de Tamiral Bing, en apporta la nouvelle à Paris. C'est celui qui depuis a payé de sa tête le mal* heur qu*il avait eu devant Mahon, au commencement de ia guerre présente. Son san^, justement ou injustement répandu, a été la semence de toutes les victoires des Anglais. Quelques mallienrs que nous ayons essuyés, nous pourrions nous relever un jomr, si nous avions appris de ces rivaux qu*ii faut récompenser et punir* Pendant qu*on faisait la guerre à PEspagne, on s*appiiquait à découvrir ceux qui avaient eu des intelligences avec Alberoui. Le régent ne voulait pas qu'on fît le procès en forme au duc et à la duchesse du Maine ; mais il craignait aussi qu'on ne lui reprochât de ies avoir fait arrêter par une haine personnelle. Cest pourquoi il exigea que la duchesse du Maine doonftt une déclaration de toute son intrigue avec Gellamare et AlberooL De quelques détours qu^elle usât dans ses aveux , il en résultait toiyours que le projet était de faire révolter, contre le régent, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.71% accurate

Ut Paris, les provlnees , et particulièrement la Bretagne, où les vaisseaux espagnols devaient être reçus. Pour disculper son mari, elle déclarait qu'il était trop timide pour qu'elle lui eût jamais confié un dessein dont ii aurait été effrayé, et qu'il aurait sûrement dénooeé. Si le due du Maine fut soulagé de se voir Justifier, il ne dut pas être fort flatté des motifs. Elle nomma d^atlleurs tous ceux qui étaient entrés dans la conspiration, parmi lesquels se trouvaient plusieurs gentilshommes bretons. J'ai lu le procès de ceux qui furent exécutés à Nantes; je me fluis entretenu plusieurs fois de cette afiEaùre aTec quelques-uns des jugss et de ceux qui fiirent effigiés : je n*ai jamais vu de oom» plot plus mal organisé. Plusieurs ne savaient pas exiAtetnent de quoi ii était question, ou ne s'accordaient [las les uns avec les «autres. Le plus grand nombre pensant seulement qu'il se ferait une révolution, s'était engagé de la seconder; et beaucoup avalent donné leur parole et leur s^;nature sans entrer en plus d*examen. Il y en a qui m*ont avoué une folie dans laquelle je B^aurais pas cru possible de donner, si leur récit n*était pas confirme par ia déclaration de la duchesse du Maine. Ils comp^ taient, disaient-ils , enlever le roi à un voyage de Rambouillet, le conduire en Bretagne , et de la faire la loi au régent. F^n suivant les différents chaînons de cette affaire , tel Breton s'y trouva^ impliqué à qui le nom de la duchesse du Maine n^était jamais parvenu. On ne pouvait se défimdre de la compassion pour certains complices que j'ai comius, quand on considérait leur peu de valeur personnelle. Le duc et ia duchesse du Maine obtinrent enfin leur liberté, et le r^ent la fit rendre successivement à tous ceux qui étaient à la Bastille pour la même affaire. Il y a grande apparence qu'il en edt usé avec la même démenée à Fégard des gentilshommes bretons , si Ton ne lui eût pas persuadé de faire quelques acte^ de sévérité. On nomma donc une commission, qui alln s'établir à JNantes, pour instruire le procès des accusés. Ainsi on sacrifia les j^us innocents, ou du moins les plus excusables. L'amour de ma patrie ne me rendra point partial , ni ne me fera pas trahnir la vMié; mais je rendrai justice à une province noblement at* 21 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.09% accurate

242 M&MQIilfi> JL>b DUCLOS tachée au roi , et qui lédamait contre la violatitii de ses prifi> léges. Les peuples les plus jaloux de leurs droits sont les plus attachés à leurs devoirs, et le mécontentement des Bretons était fondé dans son origine. Les états avaient voulu faire remire eompte à Montaraa, leur trésorier; rien Quêtait plus juste et n iatéreâsait moins TÊtat. Le régentdevaît, au contraire» approuver une conduite si régulière. Malheureusement pour la province, Montaran avait un frère capitaine aux gardes , gros joueur et fort it-paudu. Un tel sujet est un homme intéressant à Paris. Il einployn le crédit de plusieurs tenimes, qui prouvèrent clairement qu on devait beaucoup d'égards au frère d un homme si utile à la société; et les états eurent le démenti de leur entreprise. De là rhomeur gagna les bons citoyens ; et slls cessé» rent de Têtre, le régent devait sMmputer d'en avoir été la première cause, en sacrifiant la justice et le bon ordre à des intrigues de tenimes. Nous en verrous les mallieureuses suites, lorsque j*aurai rapporté quelques événements antérieurs , pour ne pas trop intervertir Tordrodes temps. Le duc de Richelieu fut un des premiers qui obtinrent la liberté. Il ne parut pas d'abord à la cour; mais, après deux ou trois mois de courses à différentes campaijnGs , il se montra avec un vernis d'importance que lui donnait une [rison [xmr affaire d'État, et l air brillant d'un jeune homme qui doit sa lii>erlf à Tamour, J*aurai quelquefois occasion d*en parler, si je continue ces mémoires jusqu'au terme que je me propose. On verra un homme assez singulier, qui a toujours cherché à faire du bruit , et n'a pu parvenir à être illustre; qui , employé dans les nésîociations et à la tête des armées, n'a i

BéOBNCB. t4S un retour agréable en France, il entreprit de négocier le mariage de mademoiselle de Valois avec le prince de Piémont, fils du roi Victor. Quand il vit la proposition assez bien reçue à Turin, il chargea sa femme, qu'il avait laissée à Paris, d'en instruire le régent, qui goûta fort ce mariage, et chargea l'abbé Dubois de suivre cette affaire. Il ne pouvait pas s'adresser plus mal. L'abbé, dans le dessein de se rendre à l'empereur, dont la protection devait lui procurer le chapeau de cardinal favorisait le projet que ce prince avait d'enlever la Sicile au roi Victor. Il n'avait donc garde de faire prendre au régent aucun engagement avec la cour de Turin. Il prit le parti de montrer beaucoup d'ardeur pour le succès de ce mariage, de peur (jusqu'à la négociation n'en fût donnée à un autre, et cependant de la faire échouer. Il se servit très-habilement des circonstances, et de la connaissance qu'il avait du caractère de Madame, mère du régent. Pendant qu'on négociait le mariage de mademoiselle de Valois, cette princesse s'était prise de passion pour le duc de Richelieu; la fatuité de l'un, l'étourderie de l'autre, firent assez d'éclat pour que Madame en fût instruite. Elle le prit avec autant de hauteur que de vertu, retint le plus qu'elle put sa petite-fille auprès d'elle, et fit avertir le duc de Richelieu que, s'il se souciait de ses jours, il eût à ne pas approcher des lieux où elle serait. Le duc de Richelieu fut assez prudent pour profiter de l'avis; d'ailleurs, il avait tiré de l'aventure le fruit le plus précieux pour lui, celui de l'éclat. L'abbé Dubois saisit ce moment pour laisser transpirer ce qui se négociait au sujet du mariage du prince de Piémont. Cela fut jusqu'à Madame, qui entretenait avec la reine de Sicile une correspondance d'amitié assez suivie. Dans l'accès d'humeur où elle était contre sa petite-fille, elle n'eut rien de plus pressé que d'écrire à la reine de Sicile qu'elle était trop son amie pour lui faire un aussi mauvais présent que mademoiselle de Valois. Quelques jours après « et lorsque la lettre devait être rendue, Madame déclara au duc et à la duchesse d'Orléans le bel acte de franchise qu'elle avait fait à la duchesse d'Orléans en lui disant qu'elle ne voulait pas qu'elle se mariât avec le prince de Piémont. »

The text on this page is estimated to be only 26.56% accurate

244' MiMOIBBB DB DUGLOS. au désespoir; mademoiselle de Valois ne s'en soucia guère,' Tabbé Dubois joua le fâché , et s'applaudit intérieureineDt de son manège de coquin : le régent ne fit que rife de Tincartade allemande de sa mère , et sinqaiéta peu du diagrin de sa femme. Cependant, il sonsea à se débarrasser de sa fille, craisrnant qu'elle ne suivit les traces de la duchesse de Berri, sa sœur; et , quoiqu*il ne fût pas fort délicat sur les mœurs de sa famille , ii ▼oulut prévenir des écarts plus frappants encore de la part d^une fille que d'une vmve, et ne tarda pas à conclure le mariage de mademoiselle de Valois avec le prince fils du duc de Madene , qui st' trouva très-líoioré de cette nlliance; et, quelques propos qui lui fussent parvenus ou non sur la princesse i il n'était pas en droit d'être si difficile. Mademoiselle de Valois ne prit pas son parti avec entant de facilité ; mais il fallait obéir. Elle exigea du moins, pour prii du sacrifice, la grâce du duc de Richelieu, qui obtint de l'ainour ce qu il eût à la liu obti nu de la clémence du régent. Ce prince s'inquiétait ljeaucoup moinsde ses-disgrâces doroës* tiques que des difficultés du pailement Cette compagyiie, dV bord consternée du lit de justice, était revenue de son étourdissement : son principe est de ne regarder comme juridiques que ■ les enregistrements faits librement et après examen. L'enregistrement n'est point, suivant ses maximes, un simple acte de ' notoriété ; elle pense, sans toutefois !e dire formellement , qu'elle donne la sanetion à la loi qu'elle enregistre , et que tout ce que le roi fait d'autorité et sans liberté de su£fr^;es est nul. Je n^entrerai pas dans une discussion si délicate. Toujours est«il à d^îrer qu*il y ait à une autorité absolue un contre-poids qui Tempêche de devenir arbitraire. J'ai cherché quelquefois à éclaircir CCS principes avec des hommes trcs-îustruits de nos lois et de notre histoire. Un des plus éclairés cl des plus zélés parle. mentaires, à qui je demandais de me marquer précisément les bornes qui séparent rusurpatioad*a?ec le droit des parlements: Les principes , répondit-U , en ceUe matière , smU finrt obscurs ; mais, dans le fait, le parlement est fort soîis un roi faible, et faible 6ou4 un roi fort. Un ministre de iiomie ioi donnerait Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.39% accurate

peut-être la même réponse, s'il était obligé de s'expliquer sur la puissance royale relativement à la nation. Il se sent, très-mécontent de la résistance du parlement contre les opérations de Law, avait pris le parti de se passer d'engagement; mais il n'en sentait pas moins la nécessité de compter avec l'opinion publique, parée que le public compte le parlement pour beaucoup. Cependant Law n'avait rien à désirer pour le succès de son système. Les billets de banque, les actions, tous les différents papiers étaient préférés à l'argent, qui a une valeur filée par toutes les nations; au lieu que les effets en papier, n'ont qu'une valeur idéale, sont toujours susceptibles de celle que l'imagination y met. On ne ferait pas comprendre aujourd'hui la frénésie qui avait saisi toutes les têtes. Il y a des folies qui ne sont concevables que dans le temps où règne leur épidémie. Law, qui prévoyait mieux que personne quel serait le dénouement de sa pièce, aurait fort désiré de s'appuyer de l'approbation du parlement et par là mettre un jour fauteur à couvert de la vindicte publique. Mais le régent trouva toujours dans le parlement la plus grande opposition, peut-être autant contre la nouveauté que contre la folie du système. Law, n'ayant plus espérance de réussir auprès de cette compagnie, conçut le projet de l'anéantir. Appuyé de l'abbé Dubois et de la Force, il persuada au régent de rembourser en papier toutes les charges de judicature. Le public, prétendaient-ils, verrait avec plaisir supprimer la vénalité des charges; le roi devient ainsi maître du parlement, et chaque place de président ou de conseiller ne serait plus qu'une pension viagère. Quelles que soient les déclamations contre la vénalité des charges, on comprend, après un examen réfléchi, qu'il est aussi dangereux de supprimer que d'établir de certains abus. Le remboursement des charges, suivi du nouveau plan d'administration qu'on proposait, anéantissait la magistrature; et de quelle nécessité n'est-elle pas en France! Si le parlement a quelquefois embarrassé mal à propos la marche du gouvernement, quels services a-t-il pas rendus! Si tous les membres ne se préservèrent pas du poison de la Ligue, c'est le parlement qui ne l'a pas. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.64% accurate

MéllOIBlt DB MICUM. l'a étouffée. Ceux mêmes qui fonnneut le parlement de la Ligue se déclarèrent, au milieu des Guises et des b^spagools, pour les prinelpes delà monarchie. Cest doue le parlement qui a conservé la couronne dans la maison régnante. Quelque exagérées que sment ses prétentions , si le roi Ml craindre sa ()uissance , c'est le parlement qui la fait respecter. Quel .u i[it me nVst-ee pas pour le roi d'avoir un corps dont les primMjiés, toujours subsistants, s'opposent aux entreprises de la cour de Home , à eelles mêmes du clergé de France , séculier ou régulier ! Quel avantage pour les sujets que ce même corps puisse mettre quelques entraves aux excès du crédit ministériel ! Le parlement peut suppléer à la tailillesse d'un prince timide, éclairer un roi puissant, mais superstitieux, contre les suggestions d'un confesseur fanatique. Dans combien d'occasions un roi ne peut-il pas laisser faire un bien que sa prudence l'empéebe d'opérer lui-même ouvertement!

Quoiqa*une nomination de bénéfices ne soit pas un évéïtenient d'histoire, je parlerai de celles qui auront quelque chose de sîntaulier. L .il)l»e de la iour-d'Auvergne fut nonimé à l'archevêché de Tours. L'abbé de Thésul, qui écrivait la liste sous la dictée du régent ; ^éh, momeigtieur! quel sujet! s'écria-t-il \ faites affen* Uon au icandaU. Que diabk! dit le régent, ;e le sais bien; maisksBouUhnsnu:perséaaent;jevéuxm'endéi^^ Écris fougours. Thésol écrivit. On nomma en même temps évêque de Sisteron le jésuite I^iftiteau, charj^é. des affaires à Rome, où i vivait comme le nonce Rentivo^lio à Paris; de sorte qu'avant de se faire sacrer, il fut obligé de faire, chhz un ciirurgien, une quarantaine qui lui tint lieu d'une retraite au séminaire. C'était un des grands arcs-boatantsde la constitution. Ce ne Ait pourtant pas ce qui le fit évêque. L*abbé Dubois lui ayant fait part du désird'êtrecaniinal, le payait à Rome pour en préparer les voies. Le jésuite , qui avait les mêmes vues, prenait Tarifent, et s'en servait pour lui-même. Les coquins se devinent; l'abbés'en aperçut; et,u'étant pas encore assez puissant pour en prendre une vengeance qui eût dévoilé ses dessins , résolut de s'en débarrasser , sous prétexte de récompenser ses services. LafB* tenu » 6i différent des anciens évêques , le fiit, comme eux , malDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.92% accurate

gré Itii. Également éloigné cie Rome el de laiMNir, il se fil bonnéteiiienl relégué à Sisteron. Leblanc, secrétaire d'État, profitant de son crédit, fit, dans la mime promotion, donner l'évêché d'Avraiiiclies à Tabbé Leblanc, son fière, curé de Dammartîn, honnête homme et bon ecclésiastique. VMt GucriQ de Tencin alla remplacer Laffîteau à Rome, afin qu'on ne s'y aperçut pas (ju^on y eût rien perdu. Celui-d, à beaucoup d'égards, valait mieux que son prédécesseur. Fils d'un président au parlement de Grenoble , né avec de la Ugure et de l esprit, surtout celui d*intrtgue, sans scrupules ni mœurs de son état , il parvint à la plus haute fortune, puisqu'il est mort cardinal et archevêque de Lyon. Il fut parfaitement secondé dans sa carrière par une sœurchaiiioinesse , qui, ne faisant qu'une âme etuncœur avec ce frère, reporta sur lui toute l ambition qu'elle aurait eue si son sexe la lui eût permise. Elle ne se réserva que la galanterie, qu'elle a aussi souvent employée comme moyen de réussir que pour ses plaisirs. Je Tai beaucoup connue; on ne peut pas avoir plus d'esprit ; eUe avait toujours celui de la personne a qui elle avait atf lire. Le frère et la sœur s'étaient fait un système suivi de flatterie ; et , quoiqu'ils eussent riuiiiseréliion de Favouer, et qu'ils le portassent jusqu'au déi^ôût, il leur a loulours réussi. U génie des plus habiles intrigantes s'eclipsait devant celui de la Tencin. Elle était très-jolie étant jeune, et conserva, dans l'âge avancé, tous les agréments de Tespnt. Elle plaisait à ceux mêmes (lui n'ii?iio raient rien de ses aventures. Ses parents la ûrenl religieuse malgré elle, dans le couvent de Mont Fleury, près de Grenoble. En faisant ses vœux , elle songea aux moyens de les rompre; et son directeur fut l lustruineiiit aveugle qu'elle employa pour ses desseins. C était un bon ecclésiastique , fort borné , qui devint amoureux d'elle sansqu il s'en doutât le moins du monde. La pénitente ne s'y trompa nullement, profita habilement du faible du samt lio/nme, en fit son commissionnaire zélé, en tira les éclaircissements nécessaires; et lorsque les choses furent au point où elle les désirait elle réclama contre ses vœux, et réussît enfin à passer de son cloître dans un chapitre de Neuville , près de Lyon, en quahte decha. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.35% accurate

248 MteOIBIS BB DIICtOS aBiame. Je tiens tout ced d'elle-même. Bientdt elle fut aussi libre qu'elle pouvait le désirer. LModinalion que Tabbé Dubois prit pour elle acheva le reste. Tai oui dire qu'ello eut avec le régent une intrigue qui ne dura pas; elle se pressa un peu trop d*aller à ses &is, ei dé^^ôûta le prince, qui ne la prit qu*en passade, et dit qu'il n'aimait pas les p qui parlent d'affaires entre deux draps. Elle tomba du maître au valet, et le crédit qu'elle prit sur Tabbé Dubois la consola. Ce n'était pas son coup d*essai; elle avait déjà eu un enfant en 1717, de Destou* cbes , appelé communément Destouches^Canon Elle aimait passionnément son frère , Tabbé de Tencin, dont l'avancement devint presque Tunique objet de toutes ses intrigues. Nullement intéressée, elle regardait l'argent comme ua moyen de parvenir, et non comme un but digne de la satisfaire. Elle n'a jamais joui que d*un revenu très-médioere,. et ne voulait de ridiesses que pour son frère, afin qu-eUes pussent aider à Tambition. Elle était d'ailleurs très^rviable-, quand éllé n*avaît point d'intérêts contraires. Klle anibitionnniit la reputatwn d'être amie vive ou ennemie déclarée, saisit habilemeiit quelques occasions de ie persuader, et s'attacha ainsi beaucoup de gens de mérite. Elle n*eut pas besoin de tout son crédit sur l'abbé Dubois pour rintéresser en faveur de Tabbé de Tencin. Le premier re* connut bientôt que Tautre était Touvrier qu'il lui fallait. Il com« n\ew[wa par le charger d'une opération ecclésiastique qui n'était pas diflicie, et devait cependant faire du bruit : c'était la conversion de Law. Cet Écossais connaissait déjà assez la France pour savoir qu'on n'y punit guère les coupables qui ont occupé de grandea places. Ëii conséquence, il voulut se faire contrôleur général. Il ne le pouvait sans être naturalisé , ni se Êdce natU^ raliser sans se faire catholique. Il se portait pour protestant, et l'abbé de Teni^in fut chargé de ce prosélyte. Après le temps supposé nécessaire pour une telle conversion, Law fit son abjuration à Melun, de peur qu'elle ne fût prise en plaisanterie dans lacapitaie; -et labbé de Tencin retira de ce pieux travaM beau« ' Ot «nfant est dc?eatt un houuoM iliastre , et qui a autant de vertus que Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.32% accurate

AÉOBliCB. 249 coup d'actions et de billets de banque, le vois cependant, dans une (le ses lettres h sa sœur, qu*iise plaint de ce que sa foriuiitj ne répond gas à Topinion publique , et regrette fort, de ne i^avoir pas justifiée. Quoi qu'il en soit, cette espèce de simonie ne lui fit point d^affaires; mais il lut détéré au parlement pour une autre par uu abbé de Vessière, et fit une étourderie majeure dans ce procès, où il assista en personne à la plaidoirie. Aubry, avocat adverse, ayant paru lai)lir dans ses allégations, Tavocat de l'abbe de lencin voulut s'en prévaloir, cria contre une accusation vague et destituée de preuves , et nia le marché simoniaque. Aubry joua rembarras. L'abbé crut foire merveille de saisir ee momentpour confondre la calomnie, et s'ofirltde s'en purger par serment, si le cour le permettait. Aussitôt Aubry Tarréta , dit qu'il n'en était pas besoin , et produisit le luarclie eii original. Ce fut un coup de théâtre. Les juges montrèrent leurindignatiou; les huées partirent de l'assemblée; Tabbé, confondu, essaya de s'évader ; mais des gens charitables lui fermèrent le pas* sage, d ne le laissèrent fuir qu'après Tavoir donné longtemps en spectacle* L'abbé de Tencin , n'ayant plus rien qui l'engageât à rester à Paris , partit pour l'ambassade de Rome. Je vois encore dans ses lettres qu'il atoujoiirs eu celte aff;iire-là surlecœur. Nous lèverions bieniél à Kome, profitant de la leçon de prudence r|u'ii avaitr8f«eaH pariemennl, montser-Hii-même quel parti on peut tirer dVn marehé signé. Lemo^qul m*a fait parler d'une nomination de bénéfices qui * exigeait quelques remarques , m'engage à «l'arrêter un peu sur Bnenomination de e

The text on this page is estimated to be only 24.30% accurate

350 MiMOiaiS DB DOCLOS. voir f«iit que son devoir, ne parui
(>oiu a la cour après le rétablissement du roi , et ue s*occupa , daos sou
diocèse , que des fonctionos épiscopaies. Noas avons vu qu*Alberoai, pour
subvenir aux frais de la guerre contre Tempereur, fit demander au pape, par
Philippe V, un induit, en vertu duquel on taxa tous les biens ecclésiastiques.
La taxe fut poussée bien au delà de l'induit. Belluga, re

The text on this page is estimated to be only 25.33% accurate

EBGBSCB. ^ 261 Maïlly, d'une ancienne noblesse de Picardie % né pauvre, et qui le fut longtemps , était entio parvenu à être archevêque ' d'Arles, et ensuite de Reims, line lui manquait, pour couronner sa fortune , que le chapeau de cardinal ; et il y avait aspiré dès le temps où il était à peine en état de se vêtir. Il entretenait une correspondance suivie avec tout ce qui tenait à Rome , et gardait, sur ce commerce, un secret d'autant plus exact, qu'il avait pense être perdu sous le feu roi, pour avoir écrit au pape. C'était alors un crimed'État , pour un ecclésiastique , que d'éerireà Rome autrement que par ie ministre des affaires étrangères ou par les banquiersexpéditionnaires. Il fallutpourle sauver, et le faire noromer depuis à Reims, tont le crédit du père Tellier. Mais dès que la constitution eut fait oublier nos principes, et que le régentent permis toute licence , Mailly ne se contraignit plus. Jalou\ de In considération dont jouissait le cardinal de JXoaiiles, il entreprit de sedisUngttor dans ie parti opposé, et y laissa bientôt derrière lui ^ tes plus fanatiques , qu'il appelait lestièdes. Il fut si flatté de voir une de ses lettres pastorales brûlée par un arrêt du parlement , qu'il fonda une messe oi actions de grâces, disait-iL d avoir été digne de participer aux opprobres de Jésus- Christ^ et de soiffrrir pour la justice. 11 espérait que le parlement l attaquerait làdessus; mais on voyait si clairement qu'il ambitionnait le titre de martyr, dont la couronne serait le chapeau de cardinal, que, pour le punir , on le laissa en paix. Cependant ses incartades faisaient merveilleusement pour lui à Rome, et il acheva de gagner le cœur du pape en ie |)r!nnt de lui faire part de ses iiomélies, (ioiïU on pariait, disait-ii , avec admiration. C'était l'endroit sensible du bon Clément XI , qui se piquait d'éerire supérieurement en latin; et cela pouvait bien être, avec le secours du jésuite Jouvency et antres. Le pape, charmé de trouver à la fois dans Mailly tant de religion et de gortt, le nomma cdcdnnû proprio motu. Le régent, déjà très-mécontent de l'archevêque, entra dans la ' If

The text on this page is estimated to be only 19.92% accurate

363 0 MBHOIBES DB DLCLOS. plus violait» i»lèr»f el ofdoona
«aasitAl à VilleMm * , eûxlfî» des gardât du corps , d*alier à Reims
défendre à rareheféqiiio d'en sortir et de porter la calotte ; de la lui arracher,
s'illa lui trouvait ; et s'il le renooiUrnit { q chemin, de le faire rétrojrrader.
La Vrillièrre, neveu de rarchevêque, lui avait dépêché un courrier pour ie
prévenir delà colère du régeot , et parer aux impru* deoces que
Feogouement de la calotte lai ferait faire. Gela ne rempédia pas de partir
poor Paris, et il avait déjà passé Soissoos lorsque Villeron le rencontra.
Heureusement Tarcfaevêque n*a* Tait pas sa calotte; il était trop bien averti
: Villeron fut fort aise de n'avoir pas de violence à faire, notifia ses ordres n
Parclievêque, Texiiora à retourner sur ses pas, et, après l)eaucoup de
pourparlers^ le ramena à Soissons, où ils couchèrent. Le lendemain il fut
question de continuer la route vers Reims. L*archevêque dit à Villeron
qu*il était inutile de le conduire ; que eoia ne ferait qu'un éclat désagréable ;
que Tordre était censé exécute; que pendant qu'il retournerait à Reims
Villeron irait à Paris rendre compte au régent de T obéissance avec laquelle
ses ordres avaient été reçus. Villeron se rendit; mais à peine était-il parti ,
que l'archevêque le suivit asses lentement pour ne le pas retrouver^ et assez
vite pour arriver le même Jour à Paris , où il setintcaehé. L'abbé de I.j Fare ,
intrigant, actif, bavard , ne doutant janiai&derieo, diilicile à déconcerter, et
très-propre a essuyer la premlèvebordéede rabbéDubois,viDt ietrouverdela
part de l'archevêque, dont û était grand vicaire. Dubois , enragé de voir
deux cardinam firanfais * nommés à la fois , sentant qu*im troisièma
chapeau, auquel il aspirait sans osereneore le dire, n*en serait que plus
difficile à obtenir, avait lui-même endainmé la colère du régent. On peut
juj^er de là comment il traita la Fare. L*orage fut violent : la Fare laissa
tout couler; puis« d'un air affectueux , il représenta à Tabbé Dubois qu'il ne
convenidt pas à un s Cioafiiliomma proreaçal, ŨU d'une ccMtvemeDt la
nominatioa du roi de icsor da «««rdiaal d« imaanm. 11 t'appela, FMofM,
Auguste, paU de Stenkla* , et dnnt la »tiite , le cnmtc de Cambif; , fut unr
srrrnnde foU da roi Ao^aste nppèi cberslter de» ordres et ambassadeur à soa
rètabItMemeoti 11 M démit casaite dt Londres, oè 11 est mort. tM
mrelwYêolié ea fefiar â» rflM ds ""Le cardinal de Geavrrs . arrhev^jue Roye
, qui été ItCMdlMI St Is Il90te< de Soorges , était t'aatre. U avait ta toc-
AracaokU Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.51% accurate

fiBGBNCB. 26^ hoipme de son mérite , à un grand ministre comme lui, fali poar être cardinal , de s^opposer aux grâq^ du pape, le supplia d'y Mre réflexion, et se retira^ L'abbé Dubois profita de l'avis , comprit que tôt ou tard il faudrait accommoder cette affaire , et qu'il valait encore mieux s'en faire un mérite à Korne que de le laisser à d'autres. U était d'ailleurs si ilatté que l'ahbé de la Fare le trouvât fait pour la pourpre! Le projet était donc naturel ; mais il ne fallait pas non plus y mettre soi-même obstacle. Il manda Tabbé de la Fare, et, sans passer trop brusquement de la fureur de la veille à des caresses maladroites, il ne montra plus qu'un reste d'iiuineur et d'embarras. La Fare le pénétra, résolut de luj abrégér la moitié du chemin» eu prenant lestement son parti: Momieur, luidit«il, je vais vous parler franchement. Jen^aiaucunnessefUinient de la manière dure dont vous me traitâtes hier ; Je vis bien que vous me parliez en ministre, f^ous autres gran^ politiques , vous ne pouvez pas faire autrement; mais vous n'êtes sûrement pas Jàckt défaire quelque choaed ayrtableaupape, dont vous aure&incessiammeiit besoin; car on voit bien que vous ne pouvez pas manquer d'avoir bientôt le chapeau. La Faie paitit de là pour se répandre en éloges avec une fausse naïveté dont le ministre fut la dupe. L'abbc Dubois, très-content de l'ouverture que la Fare ku donnait pour sortir d'embarras, lui dit en souriant : fous êtes trop clair voyarU iaùùé : il faut bien que f avoue que vous m'avez deviné. Laissez-moi ramener M. k régent; wusndez seulement à voire archevêque de se rendre secrètement ici, et de s*y tenir caché jusqu'à ce que je l'avertisse : cela ne sera pas iong* Nos deux fripons s'embrassèrent , se louèrent réciproquement sur leur pénétration, et se séparèrent fort contents Tun de l'autre , ciiacun s'applaudissanten soi-même, la Fare cependant avec plus de raison que Dubois. H fut enfin convenu que rarbevêque se rendrait secrètement au Palais-Royal , ferait au régentles plusrespectueuses excuses; delà retourneraità Reims, n'y prendrait ni titre ni marque de la dignité de cardinal ; que , dans toutes ses lettres adressées dans l'intérieur du royaume, il ne signerait iuu' archevêque de Reims, avec permission cepenTon. 11. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.53% accurate

SS4 MEMOIES DE DUCtOS. dantde signer cardinal de
âfaUfydans celles qu*it écrirait pour le pays étranger. Tout fut
ponctuellemifDt exécuté. Uarchemjue, retourné à Reims, y lauguit plus de
trois moiS|avec la consoiaUoa de tirer tous les jours de sa poche la
précieuse calotte, de la regarder , de ta baiser, de l'essayer de?ant un miroir^
mourant dHmpatienoe de Tarborer en public. Le régent voulut tirer parti de
cette situation pour procurer, suioQ la paix , du moiiiis uae irève dans
FÉglise. Le cardinal de Pîoailles venait de donner un corps de doctrine,
approuve des cardinaux de Robaa et de Bissy , et qu'ils eurent pourtant Tart
de faire échouer dans la suite, par un tour de prêtres. Il s'agissait de foire
signer Tonvrage par les prélats absents. On n'avait garde d*oublier
Tarchevêque de Reims, dont la signature ferait d'autant plus d'impression
sur les autres, qu'il était ennemi déclaré du cardinal de iSoailles; et cela
faisait craindre un refus. L'abbé Dubois proposa cette comnjission ii la Fare,
qui était resté à Paris le négociateur de son archevêque. J^a Fare objecta la
difficulté d'obtenir la signature d'un homme qu'on laissait depuis si
iongtemps^dansnne position humiliante. Il ajouta qn'il n'y avait pour l'y
engager d'autre moyen que de lui accorder enfin les marques de sa dignité ,
et lui donner en même temps une ' distinction qui pût réparer le traitement
qu'il avait essuyé. Le coYps de doctrine n'était porté aux autres prélats que
par des ecclésiastiques du second ordre. La Fare proposa de l'envoyer par
Langaet, évêqne de Soissons, premier suftiragant de Retins; nousYerrons
pourquoi. Le régent y consentit; mais pour flatter la vanité de l'archevêque ,
et s'assurer en même temps de la si* gnature, il chargea Lanïi^uet de deux
lettres cachetées. Dans l'une il ordonnait h rarclicvr-que de signer sur-îe-
chnmu ; sans quoi il devait renoncer pour toujours au chapeau , et passer sa
| vie en exil. Dans la seconde, il l'exhortait à signer daas les termes les plus
flatteurs, lui laissant néanmoins tonte liberté, et rassurant que, refusant
onacceptant, il pouvait venir recevoir sa calotte des mains du rui.
L'archevêque, à la lecture des deux lettres, lut bientôt déterminé. Il sii^na
tout ce qu'on voulut, montra U seconde lettre à tout le momie , supprima la
preuûère, Digitized by Google

255 et vint jouir* de Tobjet de ses Tceux , en recevant la calotte. Le dessein de la Fare , en proposant Languet , n'avait pas été seulement d'honorer le cardinal de IMailly , mais encore de relever son triomphe par rhumiliation du prélat qui avait le plus dédamé contre la promotion. Si la pourpre était le prix du fan atisme » Languet n^avait pas absolument tort d'être jaloux. Mailly avait eu un mandement brûlé par la main du bourreau ; mais Lanfi^et en avait eu-deux. Son zèle n^en fut pas refroidi ; il con- ^tinuci de servir Home en troublant Tii^lise, et mourutenfin, sans calotte, plus de trente ans après. La promotion de dix cardinaux ne lit pas tant de bruit en Ku* rope que la chute du seul Alberoni. Kous avons vu le soin^ull prenait d'écarter de Madrid tous les Parmesans Y pour n'avoir pas de témoins de son ancienne bassesse, ou par crainte qu'ils n'eussent plus de facilité que d'autres d'approcher de la reine. Il ne put cependant réussir à empêcher cette princesse de fjire venir sa nourrice , Laura Piscatori , dont elle Ut son assa/eta ou première femme de chambre, place plus distinguée en Espagne qu'en France, où elle donne pourtant le crédit qui suit toujours Tintimité domestiqué. Laura , paysanne aussi fine que rustre , sachant tout ee qu'Aiberoni avait fait pour Tempécher d'arriver, m lui pas la dupe des ménagements extérieurs du ministre, aperçut la haine, et la rendit. Le cardmai insinuait sourdement à la reine la distance qu'elle devait mettre dans sa conûdence entre elle et sa nourrice. Laura , sans entier dans ces distinctions fines , attaquait brutalement le ministfe, n'aiguissait pas ses traits, mats portait des . eoups assommants. Le régent voulait se délivrer d' Alberoni, son ennemi personnel. L'abbé Dubois, instruit par ses espions de l'ascendant de Laura sur la reine d'Espagne, et sachant, par le sien sur son maître, combien ce ressort est puissant, entreprit de s'en servir pour accabler le ministre. Il fit oflûrir à Laura tout Targent qu'elle voudrait; car elle ne pouvait pas prétendre autre chose de sa faveur. Ainsi , Tintérêt réuni à la haine détermina la nourrice. Il n'elait pas difficile de lui persuader que le bien de l'État n^accordait avec le sien. Quelque idée avantageuse qu'Alberoni Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.20% accurate

256 MÉMOIRES DE BLOCLOS. eût pu donner de ses projets à leurs majestés catholiques, il lui était impossible de conclure les mauvais succès : la flotte détruite, des places perdues, des troupes battues ou forcées de se retrancher, un roi sans alliés, obligé de soutenir une guerre ruineuse et malheureuse contre les premières puissances, les projets du ministre, grands si Ton veut, mais sans moyens satisfaisants. Tout était dès là insensé. Laura profita de tous ses avantages, fit représenter à la reine, et par elle au roi, l'ambition et la folie d'Alberoni. On est trop heureux quand les princes jugent, comme le peuple, les ministres et les généraux par les succès : c'est le plus sûr. La reine, consternée de ces succès humiliés de son choix, se dégoûta de son ministre ; et comme tous les manifestes des États ligés contre l'Espagne n'attaquaient directement qu'Alberoni, elle crut, en le sacrifiant, mettre à couvert l'honneur de la monarchie ; et Alberoni reçut, par un billet de Philippe V, ordre de sortir en vingt-quatre heures de Madrid, et dans quinze jours de la domination d'Espagne ; avec défense de voir personne, d'écrire au roi, à la reine, et à quiconque ce fût. On mit en même temps auprès de lui un officier des gardes du corps, pour veiller sur sa conduite jusqu'à la frontière. A Barcelone, le lieutenant de roi lui donna une escorte de cinquante cavaliers qui lui furent très-utiles : car deux cents miquelets l'ayant attaqué à Xrenta-Passos, le cardinal, à la tête de l'escorte et de ses domestiques, fit face à ces brigands, et parvint à les écarter. Pendant qu'Alberoni s'éloignait, on s'aperçut à Madrid qu'il emportait des papiers de conséquence, et entre autres le testament de Charles II, qui instituait Philippe V héritier de la monarchie. Il avait apparemment dessein de gagner la protection de l'empereur, en lui livrant un titre si précieux. On fit courir après lui, et il fallut user de violence pour le fouiller ; mais le détachement qui l'avait défendu contre les miquelets obéissant alors aux ordres du roi, l'officier fit défilier le bagage et ouvrir les coffres du cardinal. Tout, jusqu'à sa personne, fut exactement visité. Le testament et généralement tous ses papiers furent saisis ; et l'officier, jusqu'à ce moment respectueux pour le

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.19% accurate

cardinal, le traita en exécuter militaire, et le quitta en TenToyant, en termes formets, à tous les diables. Jamais victoire D^avait hit éclater , en Espagne , mxtmt de joie que la disgrflca du ministre : chacun en publiait ee qu'il savait et ne savait pas. Des actes de despotisme ministériel sont toujours si communs, qu'on n'est pas réduit à citer faux. Le roi était le seul à les is^norer; la reine devait les savoir; mais, pour sou honneur, elle feignait de les apprendre. Les puissances étrangères félicitèrent» à cette occasion , leurs majestés catlioliques; et, dès ce moment, on ne douta plus de la paii. La manière dont Alberoni venait d'être visité , et les insoltes qu'il craicrnait encore en Espagne , lui firent presser sa marche vers la France , et y entrer avant même qu'il eût reçu le passeport qu'il avait fait demander. Le chevalier de iMarcieu , qui l'avait fort connu avant sa fortune, reçut ordre d'aller le joindre à la frontière , sous préteite dedvilité et de sûreté pour sa personne, sans souf&lr pourtant qu'il lui fât rendu aucun des honneurs d'usage; de l'engager à parler sur les aiïaires d'Espagne, le roi, la reine, le ministère actuel, et surtout ce qu'il nous importait de connaître; et de ne le quitter qu'à son embarquement à Antibes, d'où il comptait passer en Italie. Le cardinal , en voyant le chevalier de Marcieu venir à sa rencontre , ne douta pas que ce ne fût pour Tobserver et en rendre compte, et le lui dit franchement. Marcieu s'en défendit toujours ; et quoique le cardinal sût à quoi s'en teinr, il ne se contraignit pas davantage sur le roi et la reine, qu'il traitait d'ingrats. Si la reine, disait-il , qui a le diable au corps, trouve un bon général^ elle troublera V Europe : il kd estfaeiie de ffouœmer son mari, qui, dés qu'ii a dit à voix basse. Je veux être mettre , moi ^ finit par obéir, et à qui Une faut qu'un prie* Dieu et les cuisses cC une femme. Il ajoutait que lui, Alberoni, loin d'avoir excité la p;uerre, s'y était toujours opposé; qu'il n'avait eu aucune part à la conjuration du prince; que le duc du M«ne n'y avait point paru; mais que la duchesse était une mé' chante dkMesse, et que k plupart de ses partisans, qu'il ne nommerait jamais , ne valaient i^isB un icudebon argent; que

The text on this page is estimated to be only 26.72% accurate

M^lM^UI^fi[£]â D^Ë DUCLOS. * le déimrqiieiiMiil ea Br^rtagiie était une folie qa*ii avait toojoiin blâmée ; qti^il aralt même traversé rembarquement en Espagne; qu'il serait partout pour M. le régent, tel que ce prince pourrait le désirer; et que les écrits contre la régence avaient tous été faits eu France. Il préteudait que le ministère qu'il laissait en Espagne ne serait plos composé que d^ignorants , obligés ' à des égards pour tons ceux qui approchaient un roi faible. Il ne doutait pas qu'on n*eût ? oulu le faire assassiner par les miquelets , en Tobtigeant de passer par la Catalogne , dont il avait fait puiiir la rébellion , au lieu de le laisser sortir par Pampelune, comme il Tavait dernarulé. • Le chevalier de Marcieu , suivant ses ordres , fit prévenir secrètement la douane de Marbonne de visiter exactement le l>agage du cardinal, sous prétette de voir s'il n'y avait rien de sujet aux droits. On n*y trouva que douze eents pistoles , et aucun bijou de prix. Il fallait, vu l'état qu'il tint dans la suite à Rome, qu'il eUt placé à tout événement , peudant sa faveur, des soninies considérables chez les étrangers. Il voulut persuader qu'il était pauvre; mais qu'il s'en inquiétait peu, attendu qu'il n'avait de parents qu'un neveu , qu'il avait , disait-il , JuU ehéirer, c'est-àdire fait prêtre; et une nièce qu'il faisait religieuse. Ces détails et plusieurs autres se trouvent dans les lettres du chevalier de Marcieu, des O janvier 1720 et jours suivants , justju'au l^*" février, qu'il vit embarquer à Amibes , sur une galère génoise, le cardinal, qui le chargea d'un mémoire et d'une lettre où il lui offrait les moyens de faire à i'Ëspagne la guerre la plus dangereuse. Le régent ne l'honora pas d'une réponse* Tai rapporté ailleure ce que le cardinal dit, en passant à Alx , sur le renvoi de la princesse des Urstns. Alberoni passa d'Antibes à Livourne, et se rendit à Parme, où il reçut tous les lionueurs dus à sa dignité , par ordre du duc de Parme, dont il était né sujet. Cette value étiquette ue le coq» sciait pas de n'avoir d'asile qu'au milieu de ses compatriotes, qiui ravalent méprisé dans son origine, jalousé dans son éléva» * tlon , baï par Tabus de son pouvoir , ce que les Italiens exprimenl par la prepoienza, et qui triomphaient de son abaissement. Il sortit de Parme, etftit, plus d'un an, errant, fugitif, et comme

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.41% accurate

9^à9 exilé (le la terre entière. Le respect pour la pourpre royale ne lui parut pas une sauvegarde suffisante à l'égard du pape, qu'il avait traité insolument. Ce ne fut qu'en 1721 qu'il se rendit à Rome, au cours de laquelle suivit la mort de Clément XI. Le plus vif chagrin d'Alphonse fut de ne pas obtenu les bulles de l'archevêque de Séville, après avoir donné sa démission de évêque de Malaga; et , comme s'il eût été en droit d'attester le ciel , il entra quelquefois en fureur, en s'écriant que le pape, l'empereur et leurs majestés catholiques en répondraient devant Dieu. Il est sûr que , s'il fût resté en possession d'un siège considérable , il aurait pu , aidé de la superstition espagnole , lutter souvent contre la puissance royale. Je terminerai cette année par quelques événements particuliers qui auraient coupé la chaîne de faits plus importants. Le régent accorda à l'université l'éducation gratuite , c'est-à-dire que par arrêt du conseil du 14 avril, enregistré au parlement le 8 mai, on assigna le vingt-huitième du prix du bail des postes et messageries pour le paiement des professeurs, au moyen de quoi la jeunesse serait instruite gratuitement. Cette grâce a peut-être beaucoup nui à l'émulation. Il ne faut pas que les gens de lettres soient dans le besoin , mais qu'ils aient intérêt de réussir et de se distinguer. Je sais que depuis cet établissement plusieurs professeurs se sont fort relâchés. Le gratuit fera dans les lettres ce que l'ordre du tableau fait dans le militaire. Par édit du mois de mai les compagnies des Indes orientales et occidentales furent réunies, sous le nom de compagnie des Indes. Cet édit ayant trouvé des difficultés au parlement, fut regardé par le régent comme enregistré, en conséquence du règlement fait au lit de justice de 1718, au sujet des remontrances et des enregistrements. Le conseil en usa encore ainsi pour l'édit du mois d'avril 1719, par lequel le roi créait des officiers dans l'ordre de Saint-Louis, à l'instar de celui du Saint-Esprit. Le garde des sceaux . d'Argenson en fut chancelier; l'abbé de Maury , prévôt maître des cérémonies; et Fleury d'Armenonville, greffier. On trouva un peu étrange de voir trois hommes de robe porter sur leur habit une

Digitized by Google

I 260 MIICL0S« étoile d'or, avec ces mots inscrits autour :

Prxmium bellicœ virtutis. On disait y avec assez de raison , que le cordon rouge ne devait se porter que par ceux qai Pavaient teint de leur mugf On essaya eette année un nodveau plan de perception pour la taille, afin d*en ôterrabitraire. Cela n*a pas eu de succès, ou n'a pas été suivi, soit qn'oi^s'y prît mal, soit par la raison qu'il n'y a rieu de si difficile à faire que le bien , surtout en France, où le particularisme remporte toujours sur l'intérêt général. Le fameux père Quesnel » dont le nom serait peut-être déjà oublié s'il n'eât pas été l'occasion de la bulle Unigeniius^ mourut à Amsterdam. Le jésuite Tellier, quelques mois avant la mort de Quesnel, rendit son ame atroce. A`irbs avoir été le fléau des gens vertueux, l'horreur du public;, la terreur de sacompagnie, dont il était détesté, relégué à la Flèche, méprisédeees eonfrères, il succomba à la rage de ne pouvoir plus faire de mal. Pecoil , mattre des requêtes , mourut aussi cette année. Je ne parlerais pas d'un si petit cvcnement, s'il ne me rappelait la terrible fin de son père, qui avait fait une fortune immense, en partant des plus bas emplois de la gabelle. Il ne jouit jamais de ses richesses, et ne songea qu^à les accumuler. Il avait fait flaire un caveau fermé à trois portes , dont la dernière était de fer. Il Y allait de temps en temps jouir de la vue de son trésor : quoique ce fût le plus secrètement qu'il pouvait, sa femme et son fils s'en étaient aperçus. Un jour qu'il y était nlle , et qu'on le croyait sorti , sa famille , ne le voyant point rentrer le soir, s'en inquiéta. La mère et le fils n'osèrent, pendant deux jours, enfoncer la porte de la cave , dans la crainte de le mettre en fàreur, sHl venait à rentrer. Us sY détermmèrent à la fin. Après avoir enfoncé les deux premières portes, ils se trouvèrent arrêtés par celle de fer, qu'ils ne pouvaient ni roiiipre ni désceller sans maçon; et comme ils avaient conunencé cette opération à la nuit, il fallut encore attendre jusqu'au jour. Alors, ayant fait démonter la porte, dont la clef était en dedans , comme celle des deux premières, ils trouvèrent le malheureux vieillard étendu mort entre plusieurs coflres-forts , les bras rongés , et à côté de lui une lanterne , dont la chandelle était finie. . .d by Google

K&Gfi\CË. ^61 Qaeiqoes précautions qu'on pût prendre, cet affreux spectacle avait eu trop de témoins pour que cette aventure ne fût pas connue. Ce fut à Lyon que cela arriva. La mère et le fils vinrent s'établir à Paris, où le fils acheta une charge de maître des requêtes, comme taot d'autres. Il n'en fit presque aucunes fonctions, épousa une fille de Légère, lionuète et illustre négo* ciant de Rouen, et mourut cette année, laissant une fille unique mariée au duc de Brissac, frère aîné de celui d*aujourd'hui. Law, s'étant déclaré catholique, prit des lettres de naturalité; elle régent, lui trouvant alors toule Tortliodoxie et les qualités nécessaires à ses desseins, le déclara eoiitrôleur général. Le garde des sceaux, prévoyant dès lors quelle serait Tissue du système, se retira de Tadministration des finances. Il y avait déjà longtemps que Law était obsédé de solliciteurs qui soupiraient après ses grâces ; mais aussitôt que son état pa« rut assuré, il eut une cour dans toutes les formes. Des femmes titrées se montraient courageuseineit sur le devant du carrosse de sa femme et de sa lille , et des hommes du plus haut rang as* siègeaient son antichambre. Us croyaient se disculper de leur bassesse en la tournant en plaisanterie. Mais le ton plaisant, déjà usé, est en cette matière le dernier symptôme de rincurabilité. Cette noblesse, qui sacrifie si gaiement sa vie à son honneur, immolait sans scrupule son honneur à la fortune. JNous verrons dans la suite la gangrène de la cupidité gagner la classe de la société dévouée par état à T honneur (le militaire). Si la régence est une des époques de la dépravation des mœurs, le système en est une encore plus marquée de Favilissement des âmes. Il n'était pas possible qu'au milieu de tout Tencens qu'on Lrûlait devant Law, la fumée ne lui portât pas à la tête. 11 deiiaanda que son fils fût admis parmi les jeunes seigneurs qui devaient danser avec le roi, dans un ballet que le maréchal de Villeroi avait imaginé comme la plus précieuse partie de Téducation. Le régent ne trouva rien d^ange dans la demande de Law ; mais le maréchal en fut avec raison très-révolté. Le petit Law fût inscrit, et voulut vivre de pair avec les premiers enfants de l'État. Ces petits seigneurs , (jui n'avaient encore que Torgueil de leur naissance , n'eurent point du tout la poitique de leurs pères , et Digitized by Google

969 MBMOtRBS DB DUCLOS. firent justice du fils de Taveaturier, par toutes les niches possibles. Les pareatsles véprimandaient ; mais le public» plusjusleetinoiDs poli que la cour, leur applaudissait; ainsi, ils n^avaleot garde de cesser. Heureusement pour le petit intrus, il tomba malade, ce qui le priva de danser avec le roi, mais le délivra de imlle désagréments. Le prince de Conti joua au père un tour un peu plus sérieux. Lawy fatigué de prodiguer à ce prince les actions et les billets, * refusa à la fin de se prêter à sa cupidité : aussitôt le prince envoya demander à la banque le paiement d'une si grande quantité de billets , qu'on en ramena trois fourfions chargés d'argent. Law se plaÎG^nit au récent d'un exemple qui, s'il était suivi, allait renverser le système. Le régent ne le sentit que trop, iit au prince de Conti la plus forte réprimande , le contint pour la suite ; et le public, élément indigné de Tavidité ni de Tingratitude, se déclara pour Law contre le prince de Conti. C'était là en effet les attaques que Law redoutait; il ne s'inquiétait plus guère de celles du parlement : cette cour avait été si consternée du lit de Justice, qu'au lieu de s'occuper de remontrances sur les opérations de finances , elle s'était bornée à demander le rappel des exilés, comme une grftce ; et lorsque le r^nt rendit la liberté au président de Blamont> Tarr^du parlement fut qu'on ferait au prince les remercînients les plus forts. Blamouc, jugeant de là que sa compagnie était un firêle appui, y fut depuis Tespiou du régent On a quelquefois vu dans le parlement de ces sortes de conversions. Le premier président, loin de ranimer alors le feu de sa compagnie I en craignait la vivacité. Le régent avait sur ce magistrat un avantage qu'on ignorait, et qnê est encore aujourd'hui une anecdote ires-peu couuue, si ce n'est de cinq ou six persuunes: la voici. Lorsque le duc et la duchesse du Maine furent arrêtés, le premier président , qui ne se sentait pas net , et désirait fort s'éclaircîr de ce que le régent pouvait en savoir, lui fit demander une audience secrète par mademoiselle Chausseraye, dont j'ai déjà parlé. Le régent la chargea de taire entrer le premier président par une petite porte de la rue de Richelieu , qui est au bas d'un escalier dérobé répondant aux cabinets intérieurs ; et

The text on this page is estimated to be only 27.78% accurate

EËG£?iCË. 2G3 poyr œl cflet on confia la elef^ Dopleuia ^ Le premier président , introduit par Doplessia dana le calûnet dn régent, i|u*ii trouva avec iiiaticjiiioiselle Chausseraye, arrivée par la porte ordinaire, débuta par un grand étalage de respect, de reconnaissance , d'attachement inviolable ; sentiments dont il était , diaatl-il , bien aise de renouere les assurances dans un temps où tant d'autres s'écartaient de leur devoir. Il cherchait, en parlant^ à lire dans les yeux du r^nt quelle impression faisait son discours. Le prince s'observa si exactement, que le magistrat, n'apercevant au(un nuage, s'échauffa en nouvelles protestations, et allait se retirer fort content de lui-même^ lorsque le régent, lui présentant un papier, lui dit froidement : Reconnaissez-vous ceiaf lise». C'était une lettre de la main du premier préndent par laquelle il répondait du parlement à l'Espagne, et s'expliquait si daiement qu'il n'y arait point de commentaire à proposer. Le premier président, frappe comme d'un coup de foudre, • tomba aux pieds du régent , protestant de ses remords et implorant sa grâce. Le prince» sans lui répondre , lui lança un regard d'indignation, et passa dans une autre diambre* La Chausseraye, étourdie de la scène, reprocha au premier président de l'avoir engagée à demander cette audience , dont le régent la soupçonnerait d'avoir su les motifs, DeMesmes, pour toute justification, la conjura de suivre le prince, et de tâcher de le iléchir. La Chausseraye, émue de pitié, alla trouver le régent^ qui se récria sur le crime et l'audace du magistrat, qu'il voulait, disait-il, faire arrêter. La Chausseraye, sachant à qui elle avait affaire : P^ous êtes trop habile, monseigneur, hii ditelle en souriant; vous)i en ferez rien y cela est trop heureux pour vous, f 'oilÂ un homme dont vous Jerez tout ce que vous < Ce Oopleiiiis , qu'on noaune «njoar^ BoMy «t d« 1« Chtosteraye : an surplas, d'tiui et rîfpuis longtemps Bussy , très- c'est an homme de mcrite. Je dînni hier bonnête homme f était a)or8 d'une tigare avec le vieux Bussy; et nous remimea fort aimable • fort oonna du régent, et sur le tapis Taфраire dunt je parle; il l'homme de confiance de la Cbawttraye. me la récapitula avec bernooenp d'autres Uussy, des affaire» /• fran gères , qui n fini étaient dans les Mémoires de la été deux ou trois fuis miuiiitre de i-ranre (hausseraye. Elle les fit tous brûler à Londres , passe pour le nevea de celui avant sa mort» à la penaanon de Vth* dont il s'agit; et il y r Bpparmrr qu'il bé Daudlgné, MB

parent et MNldifeecst le frnit de l'intimité dumeatiqae de leur. Digitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 27.92% accurate

264 MÉMOIRES DE DU CLOS. ffoudm doHê k parkment Fou* avez quelquefois besoin de pareik eoqukiê (ear ^ ne m^gaa pas le coupable pour le sauver). // suffit, ajouta-t-elle, monseigneur y de le tenir entre r espérance et la crainte. Je vais lai remettre un peu fesprit, iqfin qu'il aU la force de se retirer. Là-dessus elle reviat trouver le premier présideul « le rassura, et le remit eutre les mains de Duplessis» qui le soutint comme il put daos cet état d'abattement , et le fit enfin sortir comme il Pavait fait entrer. laC premier président resta dans la plus cruelle mcjuK tude tant (}ue dura la prison de la duchesse du Maine et la cunniu:)sion de Bretagne. Aussitôt que l'affaire fut Gniè et Tamnistie publiée, il reprit un ton d'assurance, se ménagea entre sa corn* pagnie et le r^nt, se fit acbeter aussi cber que jamais, et retira toujours de ses différentes intrigues tout l'argent néoes» saire à un fisiste qui imposait au prince même qui en fournissait les moyens. Il y a appareaceque l'abbé Dubuis appuya le conseil de la Chausseraye , dans la vue qu'il pouvait un jour avoir besoin pour lui-même d'un juge corrompu. Le cardinal de la Trémouilie étant mort à Rome , laissa vacant rarebevécbé de Cambrai. L'effronté Dubois ne orut pas la place au-dessus de lui , alla la demander au régent ; et , pour entrer en matière : Monscig/itur, lui dit-il, /ai récè celle nuit que fêtais archevêque de Cambrai, Le régent, regardant Tablié avec un sourire de mépris : Tu fais des rêves bien ridicules! lui dit-ii. L'abbé, d'abord déconcerté, se remit aussitôt : Mais pourquoip monseigneur, ne me Jeriez-vous pas archevêquecomme un autre f — Toi, archevêque de Cambrai! toi! c'est actuellement que tu rêves. L'abbé, sans lâcher prise, lui cita tous les mauvais, les plats , les ignorants sujets , les garnements dont le régent et Tellier avaient farci l'Église ; mais il n'y en avait aucun qui , à quelque ég^rd de naissance, de rang ou d'alliance, ne valût mieux; au lieu qu'il réunissait en lui seul ce qu'on pouvait leur reprocher à tous. Le régent, ennuyé de la liste et fatigué de la persécution, espéra s'en défaire en lui disant : Mais tu es un sacre! Eh! quel est l'autre sacre qui voudra te sacrer? — Oh ! s'il ne tient qu'a cela, mon qf/aire est bonne; fai mon sacre tout prêt.

BiGBMCB» 365 ^ Ehl que dkUUe esi celui-là, dis donc? ^ Fotre premier avmônier, monseigneur Véoêque de Nantes (Ttessan); U esi . dans votre antichamtfre, je vais vous Pamener; il sera charmé de la préférence i car vous me promettez rarchevêché , et ladessus accable le prince de remerciïïients , sort daos rantichambre, dit à Tressan la grâce que lui Dubois vient d'obtenir, et le désir qu'a le régent que Tressan soit le consécrateur» Celui-ci accepte : Dubois le prend par la main , Itf présente an ré^nly redouble de remèrcîments, et Tressan ajoute Téloge du sujet. Le prince est si étonné qu'il ne répond rien, et Dubois sort, et publie qu'il est archevêque de Cambrai, pour arrêter toute demande. Les roués applaudissent , les libertuis en rient , et les honnêtes gens les moins scrupuleux témoignent leur indignation» Quoique le régent parût avoir de la répugnance pour cette nomination, ce n^était de sa part qu'une comédie; car Dubois étaittrès sûr d'obleuir l'archevêché, puisque, dansée temps, le régent cherchait à lui procurer le chapeau de cardinriê , en avait écrit au pape deux mois auparavant, et que le jésuite LafQteau en était le négociateur à Rome. Je vois , dans la correspondance des deux cours, que dès 1718 le prétendant » réfiigié à Rome, était dans une telle détresse qu'il avait offert sa nomination à Dubois 8*11 lui fidsait payer la pension promise par le régent , et qui était fort en retard. Mais Fabbé n'avait garde d'accepter une nomination qui l'aurait décrédité à Londres auprès du roi ' George. U prit le parti de se faire un mérite de son refus , pour engager ce prince à s^intéresser lui-même auprès du régent en faveur d'un ministre auteur de leur union. Le roi George sollicita en effet, en fiaveur de l'abbé, le régent, et même l'empereur, sur qui il avait beaucoup de crédit. Clément XI était assez disposé à lui donner le chapeau, pourvu que la France voulut concourir à l'ôter au cardinal de ISuailles, dont l'abbé Dubois aurait alors la dépouille. Il n'était pas facile de satisfaire le pape sur le cardinal de Noaiiles. Cependant, comme le saint père destinait alors le même traitement au cardinal Atberoni , fugitif d'Espagne, Dubois essaya de le faire arrêter par les Génois, pour l'envoyer prisonnier à Rome; mais ils le refusèrent. 33 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.86% accurate

36G UimiMMB m DUGL08. Peiiiiiaui que Laffiteau intriguait à Rome ' pour la promotioa de Dubois, celui-ci jugea que la dignité d'un siège tel que Cambrai préparerait trèfihbiea la déooration de la poarpie» et rendrait le candidat plus présentable. Il prit donc » pour se faire a^ chevêque , la même voie qu'il suivait déjà pour le chapeau. Il écrivit à Néricault Destouches, qu'il avait laissé à Londres charge des affaires à sa place, d'engager le roi George a demander au régent rarct)&vœclié de Cambrai pour le ministre auteur de l'alliance. Destouches , homme d'esprit, sentant que toute sa fortune dépendait de Tabbé Dubois, et avec quelle ponctualité il voulait être servi, fit la proposition au roi d'Angleterre. Ce prince la reçut d'abord avec un éclat de rire. Il avait de la bonté pour Destouches, et lui permettait une sorte defainilianté : Sire, lui dit-il, Je sens, comme votre majesté y la singularité de la demande; maisUeêide la j^us grande imporlance^ionr moi de l*obtefUr. — Comment veux-tu , répondit le roi en continuant de rire , qu'un prince protestant ee mêle défaire un arekevêque eyt Prancef Le régent en rira lui-même ^ etn*enfera rien.— Pardonnez-moi, i>lrey il m rira, mais il le fera: premièrement y par respect pour votre majesté; en second lieu, parce qu'U le trouvera plaisant. D'aHUurs, Cabbé Dubois est mon supérieur; mon sort est entre ses meUns; U me perdra si je n^ebUens de votre majesté ûne lettre pressante à ce sujet : la voici tout écrite , et les bontés dont votre majesté nChonore me font espérer qu'elle voudra bien la signer, — Donne y puis» que cela te fait tant de plaisir , dit le roi ; et il la signa *. Destouches , charmé d'avoir ce dimissoire , le iit partir à l'instant. Le régent ne douta point que Dubois n'eût suggéré la lettre ; mais la nombiation fut décidée* Destouches, pour avoir si bleu parlé, eut à son retour une place à TAcadémie francise, qu'il méritait encore mieux par son talent dramatique. C'est de lui que je tiens uue partie de ce que je viens de rapporter. J'en parlai • Dans la correspondance de Dubois table objet de la n^ociation , aoas celai ayec Laffitean , pour prévenir l'inconvé* d'an procès qa'oB •oUida à H«ne po«r lùpnf df? U'ttres perdaes et cacher Tin- cette comtesse. tnguc, Uubois est désigné sous le nom ^ La lettre de remerelment de Dubois de la coMiMM de Gadaipw, et le Téri* ae roi George eet dn 4 ftvrier. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.89% accurate

BBGIIffGm 267 au maréchal de la Fare, qui me ramenait des états de Bretagne, dont j'étais député, à la cour : Je vois[^] dit-il , que cela est vrai; et ce qui me le confirme, if[^]t ce que f ai entendu, m Jour que le due de Brancas, Nocé et moi, aUions avec le régent à Saint-Chud. Nocé, qtd était mécontent de Dubois, voulut égayer la co)np(ujnie aux dépens de Cabbé, Monseigneur, dit-il, on prétend que ce coquin de Dubois veut être arcltevéque de Cambrai? Cela est vrai, répondit le régent, et cela peut convenir à mes a ffaires. On se tut lårdessus ; le prince parut embarrassé, un peu honteux; et J'ai toujours remarqué qu'il n'aimait pas qu*on lui parlât sur cet article. Achéovons, en resserrant uu peu les temps, ce qui concerne celte affaire. L*abbé Dubois n'étant que tonsuré, il fallait commencer par prendre les ordres, il ne douta point que le cardinal de NoaiUes ne fût très[^]flatté de faire ce petit plaisir à m ministre paissant, et qui pouvait Influier si fort dans le parti qu'on prendrait sur la constitution. Dubois y fut trompé. Il était , de tout point, un sujet si indigne de Tépiscopat, que le cardinal , ne voulant pas se déshonorer par une complaisance basse et criminelle , refusa nettement. On lit parler au nom du régent ; il répondit avec modestie et respect, sans s'expliquer sur les motife, et fut inébranlable. Ce refus humiliaût, et généralement applaudi , fut un des plus forts arguments qui rendirent Dubois constitutionnaire. Il n'aurait pas manqué d'évêques qui auraient brigué l'opprobre de l'ordonner; mais il ne voulait pas s'éloigner de la cour, et constater, par une absence, l'affront qu'il venait de recevoir. Il s'adressa à Parchevêque de Rouen , Bezons , dont le diocèse s'étend à quatre ou cinq lieues près de Paris. L'arclievêque, très -fâché de la préférence qui Fexposait à la honte de Tacceptation ou au danger du refus, penchait fort pour Je dernier parti; mais son frère, le iiiiaréchal de Bèzons, homme grossier et fin courtisan, l'attaqua sur la reconnaissance qu[^]ils devaient l'un et l'autre au régent, et l'entratna sous cette apparence de bon procédé. Dubois , nmni d'un bref pour recevoir tous les ordres à la fois , et d une permission de l'arcebevêque de Rouen , se rendit*

The text on this page is estimated to be only 28.59% accurate

ses HnOIBSS DB DUCLOS. de;raiid matia, avec évêque de Nantes, dans une paroisse de village du grand vicariat de Poitou la plus voisine de Paris, et y reçut tous les ordres à une messe basse. Il en repartit assez tôt pour se trouver au conseil de régence, quoique les premiers arrivés eussent déjà annoncé, en présence du régent, qu'il ne fallait pas attendre l'abbé, qui était allé faire sa première communion à Pontoise. On se récria sur sa diligence quand on le vit entrer ; le prince de Conti lui fit un compliment ironique sur la célérité de son expédition en fait d'ordres sacrés. Dubois l'écouta sans se démonter, et répondit froidement que si le prince était mieux instruit de l'histoire de l'Eglise, il ne serait pas si surpris des ordinations précipitées; et cita là-dessus celle de saint Ambroise. Chacun applaudit à l'érudition et au parallèle. L'abbé ne s'en émut pas, laissa continuer la plaisanterie tant qu'on voulut; et quand on en fut las, il parla d'affaires. Pendant que Paris et la cour s'amusaient de l'abbé et de saint Ambroise, on expédiait les bulles; et le sacre fut fixé au dimanche 9 juin. On se fit au Val-de-Grâce, avec la plus grande magnificence. Toute la cour y fut invitée, et s'y trouva. Les ambassadeurs et autres ministres des princes protestants y assistèrent dans une tribune opposée à celle où était le régent, dont les grands officiers faisaient les honneurs de la cérémonie. Ce scandale ecclésiastique fut le plus superbe spectacle. Le duc de Saint-Simon, qui se vantait d'être le seul homme titré que l'abbé Dubois eût assez respecté pour refuser de l'invitation, offrit au régent de s'y trouver si ce prince voulait se respecter assez lui-même pour s'en abstenir, et le régent y avait consenti; mais la comtesse de Parabere (la Vieuville), la maîtresse alors régnante, ayant passé la nuit avec lui, exigea qu'il irait. Il lui en représenta l'indécence: elle en convint; mais elle ajouta: Dubois saura que nous avons couché ensemble cette nuit; et si vous en avez détourné, et y avec le cardinal, qu'il a pris sur vous, il finira par nous brouiller. Le régent essaya de la rassurer sur ses craintes, la traita de folle: Folle tant qu'il vous plaira, dit-elle; mais vous irez ou je irai avec vous ne fût-ce que pour ôter à l'abbé l'honneur de nous désunir lui

The text on this page is estimated to be only 26.35% accurate

969 même; et le réizent alla du lit de la Parabère au sacre de Vâhhé Dubois , atiu que toute sa journée se ressemblât. Le cardinal de Rohan voulut être le oonsécrateur ; et connine FambitioD , Fintérêt et Toigaetl réunis foui de siiiguliers raisonlle^l^Ilt8, il se persuada que le cardinal de Noailles serait humilié de voir un homme à qui il avait refusé les ordres avoir pour consécrateur un cardinal prince de l'Empire. Noailles ne se tint pas [H)ur humilié ; mais le régent très-flatté, et Dubois très-honoré du procédé du cardinal de Rohan, lui en tirent les plus Tifii rem^rdments, tandis que le public ^t révolté de tant de bassesse. • A regard des assistants, l^évêque de Nantes iîtle premier. Il avait douDc les ordres; il était uaturel qu'il suivit son i:ibier. Dubois n'était pas si aveuglé delà prostitution de tant dliouneurs , qu'il ne seiuit que Fassistance d'un évêque respectable ferait très-bien à la cérémonie. Le régent pria Massil Ion, évêque de Clermont, d^être le second assistant. Massillon aurait bi^ voulu 8*en dispenser; mais la grâce singulière d'avoir été fait évêque n*ayantque du mérite, lui fit craindre que son refus ne fut taxé d'ingratitude. 11 avait fallu payer pour lui ses bulles , lui avancer de quoi se procurer les meubles nécessaires à sa nouvelle dignité , atin qu*ii n'humiliât pas trop les autres par sa pauvreté , et qu*il ne ressemblât pas absolument à un évêque de la primitive Église. D'ailleurs, Tétude et la retraite avaient pu Tempéelier d'être parfaitement instruit de toute la dépravation du nouveau prélat; ajoutez à ces raisons une sorte de timidité que la vertu bourjreoise conserve au milieu delà cour. Il obéit enliu à la nécessité. Les rigoristes le blâmèrent , et les gens raisonnables le plaignirent et rexeusèrent. Le mariage de mademoiselle de Valois avec le prince de Modène n'avait pas tant fait d'édat que le sacre de rarchevêque de Cambrai. Les fiançailles se firent dans le ca))inet du roi , où il ne se trouva guère que les princes et princesses du sang, parce qu'il n'y eut point d'invitation >. ' !«• fils de France ne prient point, ûauçaiiies de leurs enfuits ; mais le récoflUM kt riaiplct pfinoMda tpof f «ai geBln'était 41e ptHÈMOê do Fnaec. ta. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.09% accurate

270 mAmOIEBS Dfi DUGLOS. | I Le lendemain, le duc de Chartres, chargé de la procuration i du prince de ^lodène , épousa , dans !a chapelle des Tuileries, inadetTioiselle de Valois, dont la queue était portée par made* moiselle de Montpeosier, sa sœur, depuis feine d*Ë8pagae. Le eardiiaal de Rohan donna la bénédietioD, en présence des més de Saint-Eustaehe et de Saint-Germain. Après la messe, le roi donna la main à la mariée, la conduisit jusqu'à son carrosse, et, suivant Tusage, dit au cocher : J Modène. Quoiqu'elle eût le même cortège que si elle fût réellement partie, elle retourna au Palais-Royal , et prolongea , autant qu'elle le put, son séjour : la rougeole qu'elle eut , et sa oonvales* oenoe, lui fournirent eneoredes prétextes pour difiG&rer son départ. Il fallut enfin s^y déterminer ; mais, s'éloignant à regret, elle 6t les plus petites journées , les plus longs séjours sur sa roule , et n'acheva son voyage que par des ordres réitérés que lui atti- ! rèrent les plaintes du duc de Modène. £Ue songeait dès lors à profiter de la leçon de la grande^luchesse de Toscane, qui lui dit, quand elles prirent congé Tune de Vautre : Mon enfant» faites comme mai; ayez m mt éeax enfants, et tâchez de revenir en France : il n^y a que ce payS' là de bon pour nous. Toutes nos princesses ont en effet ce qu'on nomme la maladie du pays. Aussi la duchesse de Modèae y est-elle revenue dès qu'elle a pu. Elle préférait , à la représentation de sa petite cour, les agréments de la société de Paris , oà elle est morte. Aussitôt qu*Alberoni eut été chassé, la paix ne trouva plos de difficulté; le roi d'Espagne accéda à la quadruple alliance, et , même écrivit au régent une ieltre d amitié. Stanhope et Dubois arrangèrent ensemble les articles que le ministère espagnol accepta. Philippe y , délivré d*Alberoni , ne prit point de premier ministre en titre, et chargea Grimaïdo du rapport des affaires, en qualité de secrétairesdes dépêches universelles. Grimaïdo, Biscaïen, prit le nom deGrimaldi depuis sa fortune. C'était un homme démerite, orii^iuairement commis dans les bureaux d'Orry , qui le fit connaître de la princesse des Ursiiis, et par elle du roi. Il parvint , jpar degrés , à être secrétaire de la guerre ; car on croit quelquefois, en Espagne, qtt*un homme ca» Digitized by Google

IBftXRCft S71 pable de remplir une place peut ToGcuper
préférdbiemeni à on noble ignorant, qui ne poamit pas se passer
des^uliaiternes : témoins Grimaïdo , Patino, TEsenada. Lorsque Atbefoni
s'empara du goovemement d'Espagne, il en écarta les créatures delà
princesse des Ursins. Grimaïdo fut du nombre, conservant néanmoins son
titre de secrétaire d'État, mais sans tooctious. il avait mérité Testime
publique dans sa faveur; il la eonserva et même l'augmenta dans sa
disgrâce, par rattachement qu'il témoigna toujours pour la prîneesse des
Ursins et Orry , les premiers auteurs de sa fortune. Modeste dans la faveur,
il n'eut point à changer de maintien après sa chute. Quoique Philippe V
Taimât, il n'osa le soutenir contre Alberoni et la reine; mais il le mandait
quelquefois en secret, et le voyait avec plaisir. Grimaïdo se trouva donc
naturellement eu place à la chute do premier ministre, et la reine ne put du
moins lui refuser sonsBtime* Le régent, assuré de la paix au dehors , ne
jouissait pas de la même tranquillité dans i intérieur de l'État; l'illusion du
système commençait à se dissiper. On vint insensiblement à comprendre
que toutes ces richesses de papier n'étaient qu'idéales ^ si elles ne portaient
sur des fonds réels; et que des opérations qui peuvent convenir dans
certaines conjonctures à un peuple libre, sont pernicieuses dans une
monarchie où l'abus du pouvoir dépend d'une maîtresse ou d'un favori. Les
profusions du régent charmaient la cour et ruinaient !a nation. Lesurands
payèrent leurs dettes avec du papier, qui n'était qu'une banqueroute légale.
Ce qui était le fruit du travail et de l'industrie de tout un peuple fiit la proie
du courtisan oisif et avide. Le papier perdit bientôt toute faveur, pai^ la
surabondance seule : on chercha à le réaliser en espèces ; au défaut do
matières monnayées, on achetait à quelque prix que ce fût les ouvrages
d'oriévrierie, de tiieubles, et généralement tout ce qui pourrait coDser\er une
valeur réelle après la chute des papiers. Chacun ayant le même
empressement, tout devint d'une cherté incroyable, et la rarelédes espèces
les faisait resserrer déplus en plus. Le gouvernement, voyant fivresse
dissipée et qu'il n'y avait plus de moyen de séduire, usa de violence. L'or,
l'argent, les Digitized by Google

271[^] MÉMOIRES DE DUCLOS. premier « 8t fuml défi Budus. Il ne fut pas possible d'avoir plus de » cinq cents livres d'espèces. On fit des recherches jusque dans les maisons religieuses. Il y eut des confiscations; on excita, on encouragea, on récompensa les dénonciateurs. Les valets trahirent leurs maîtres, le citoyen devint l'espion du citoyen, ce qui fit dire à lord Stairs qu'on ne pouvait pas douter de la catholicité de Law puisqu'il établissait l'inquisition, après avoir déjà prouvé la trahison par le changement des espèces en papier. Quand le système n'aurait pas été péni-
denciel en soi, l'abaissement en aurait détruit les principes. On n'avait plus ni plan ni objet déterminé; au mal du moment on cherchait aveuglement un remède « qui devenait un mal plus grand. Les arrêts, les déclarations se multipliaient; le même jour en voyait paraître qui se détruisaient les uns les autres. Jamais gouvernement plus capricieux, jamais despotisme plus frénétique ne se virent sous un régent moins ferme. Le plus inconcevable des prodiges pour ceux qui ont été témoins de ce temps-là, et qui le regardent aujourd'hui comme un rêve, c'est qu'il n'en ait pas résulté une révolution subite que le règne et Law n'aient pas péri tragiquement. Ils étaient en horreur, mais on se bornait à des murmures : un désespoir sombre et timide, une consternation stupide avaient saisi tous les esprits; les cœurs étaient trop avilis pour être capables de crimes courageux. On n'entendait parler à la fois que d'honnêtes familles ruinées, de misères secrètes, de fortunes odieuses, de nouveaux riches étonnés et indignes de l'être, de grands méprisables, de plaisirs insensés, de luxe scandaleux. La nécessité même de porter sur soi des sommes considérables en papier, pour le négocier, rendaient les vols très-communs; les assassinats n'étaient pas rares. Il s'en fit un dont le châ-
timent, juste et nécessaire, fut une nouvelle dans une grande partie de l'Europe. Antoine-Joseph, comte de Hom, âgé de vingt-deux ans, capitaine réformé dans la cornette blanche; Laurent de Mille, Piémontais, capitaine réformé dans le régiment de Brehanne, Allemaud, et un prétendu chevalier d'Estampes (1), complotté

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.89% accurate

rent d'assassiner un riche agioleur, et de s'tiniparei* de son portcti
iille. Ils se rt ndirent dans la rue Quincampoix, et, sous prétexte de
négociier pour cent mille écus d'actions, conduisirent Fagioteur dans tin
cabaret de la me de Venue, le 32 mars, Yendiedi de la Passion, et le
poignardèrent. Le malhenrenx agiotent en se débattant, Ht assez de bruit
pour qu'un garoon dn cabaret, passant devant i;i porte de la chambre, ou
était la clef, l'ouvrît; et, voyant un lioinnit' noyé dans son sang, il retira
aussitôt la porte, la referma à deux tours, et cria au meurtre. Les assassins,
se voyant enfermés, sautèrent par la fenêtre. D'Estampes, qui faisait le guet
sur ^escalier, s'était sauvé aux premiers cris, et courut à un hôtel garni rue
de Toumon, où ils logeaient tous trois, prit les effets les plus portatifs, et
s'en* fuit. IMille traversa toute la foule de la rue Quincampoix; mais, suivi
par le peuple, il fut enûn arrêté aux balles. Le comte tie Uom le fut en
tombant de la fenêtre. Croyant ses deux complices sauvés, il eut assez de
présence d*esprit pour dire qu'il avait pensé être assassiné en voulant
défendre celui qui venait de l'être. Son plan n'était pas trop bien arrangé, et
devint inutile par Tarrivée de Mille, qu'on ramena dans le cabaret, et qui
avoua tout. Le comte de Hom voulut en vain le mf^connaître; le
commissaire du quartier le lit conduire en prison. Le crime étant avéré, le
procès ne fut pas long; et dès le mardi saint â6 mars l'un et l'autre furent
roués vifii en place de Grève. Le comte de Hom était apparemment le
premier auteur du complot; car avant l'exécution, et pendant qu'il respirait
encore sur la roue, il demanda pardon à son complice, qui futexeeulë le
dernier, et mourut sous les coups. J'ai su du chapelain de la prison une
particularité qui prouve bien la résignation et la tranquillité d'âme du comte
de Hom. Ayant été remis entre les mains du chapelain, en attendant le
docteur de Sorbonne, confesseur il lui dit : /e mérite la roue. J'espéraU qu'en
considération pour ma famille, on «nnt que depni.<< peu, anvaient
imparfaite- et n passé dans les Indu boUandaiscc. ment aon nom. Ou sut
depaia qu'il se nom- ' Gueret, curé de Saint-Pttul 1 40i depuis ninit Lestang,
flgé alors de vingt ans, et l'a été de Oamieat. ais d'an banquier flamand. U a
rrrt». sont la Aom é» Grandpré, daaa fUffèreiitt JKtaU, Dlgitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.18% accurate

274 Mémoires de M. de La Fayette. changerait mon mppHee «n eeM
df^te décapUé; jeme résigne à Êout, pour obtenir ée Dieu le pardon de mon
crime. Il ajouta tout de suite : Souffre-t-On beaucoup quand on est roué ^ Le
chapelain, interdit de cette question, se contenta de répondre qu'il ne ie
croyait pas, et lui dit ce qu'il imagina de plus GODSolant. Le régent fut
assiégé de toutes parts pour aoeovder la grftoe, ou du moins une
commutation de pefne. Le crime était si atroce qu'on n'insista pas sur le
prenner article; mais on redoubla de sollicitations sur l'autre. On représenta
que le supplice de la roue était si infamant, que nulle ûlle de la maison de
Hom ne pourrait, jusqu'à la troisième génération, entier dans aucun
cbapitre* Le régent rejeta tes prières pour la grâce. Sur ce qu*0tt essaya de
le toucher par l'honneur que le coupable avait de lui être allié par Madame :
l^h bien! dit-il , fen partagerai la honte; cela doU consokr les autres parents,
il cita à ce sujet ie vers de Corneille, Le crime fait la honte , et non pas
l'écUafaud { maxime vraie en morale, et fausse dans noe moeurs. Dans un
État où la considération suit la naissance, le rang, le crédit et les richesses,
tous moyens d'impunité, une famille qui ne peut soustraire à la justice un
parent coupable est convaincue de ii*avoir aucune considération, et par
conséquent est méprisée : le préjugé doit donc subsister. Mais il n'a pas lieu,
ou du moins il est plus faible, sous le despotisme absolu ou chez un peuple
libre, partout où l'on piul dire : Tu es un esclave comme moi» ou je suis
libre comme toi. Chez le despote, Thomme condamne n'est censé coupable
que d'avoir déplu. Dans un pays libre, le coupable n'est sacrifié qu'à la
justice ; et quand elle ne fera acception de personne, la plupart des femilks
auront leur pendu , et par conséquent besoin d*une indulgence , d'une
compassion réciproque. Alors les fautes étant personnelles, le préjugé
disparaîtra; il n'y a pas d'autre moyen de Têteindre. Le régent fut près
d'accorder la commutation de peine; mais Law et l'abbé Dubois lui firent
voir la nécessité de maintenir la . .d by Googl

The text on this page is estimated to be only 24.06% accurate

fiEG£KC£. 275 sâreté fiaMtqae dans un temps où chaean était porteur de toute sa fortune. Ils lui prouvèrent que le peuple ne serait nulloment satisfait, et se trouverait humilié de la distinction du su {}[])li('e pour un crime si noir et si public. J'ai souvent entendu parler de cette exécution, et ne l'ai jamais entendu blâmer que par des grands , parties intéressées ; et je puis dire que je n'ai pas disstmnlé mon sentiment de?ant eux. liOrsque les parents on alliés eurent perdu tout espoir de lléehir le régeiU , le prince de Robec-Montmorency, et le maréchal d'Isenglicn LFaujoud'liui , que le coupable touchait de plus près que d'autres, trouvèrent le moyen de pénétrer jusque dans la pri\$on, lui portèrent du poison, et l'exhortèrent à se soustraire, en le prenant, à la honte du supplice; mais il le refusa, f^a, malheureux, lui dirent-ib en se retirant avec indignation , tu n'es digne de périr que par la main du bourreau. Je tiens du «xeffier crinnaei, qui ai a coaiumuiqué le procès, les principales eircoiistances. Le comte de Horn était , avant son dernier crime , connu pour un escroc, et, de tous points, un mauvais sujet. Sa mère, fille du prince de Ligne , duc d'Aremberg, grand d'Espagne, et chevalier de la Toison; et son frère aîné, Maximilien-Ëmmanuel, priûcede Horn, instruits de la mauvaise conduite du malheureux dont il s'agit, avaient envoyé un gentilhomme pour payer ses dettes , le ramener de gré, ou obtenir du régent un ordre qui le fît sortir de Paris : malheoreoaement il n'arriva que le lende> main du crime '« « « ' La TTinhnn de llorn'n pri"? snn nom de rontre l'rfahlissrmnt de l'inqui.^itloii. la petite ville de Horo en Brabant, de Leurs deux sœurs furent mariées dans la Fanden comté dé Loots , dans la leifiiea» maison de Lallaln. La tecooode branchia rie de , près et vis à-vis de Rare- est pareillement éteinte. troisirme monde. Il y a eu trois branches de cette subsistait, en 1720, dans Maxirolien* maison : les deux premières sont éteintes. Emmanuel, prince de Hum , et son mal* Le chef de ta |iremlèn époata Aune henreu frère. Leur péve, PbUipi» Emd'F.gmnnt , Teare de Joseph de ^!nnt- manac!, ^irinrc de llorn, «vnit servi en niorencjr, seigneur de Nivelles. N'en ayant France , eu qualité de lieuteniint mènerei, point tm d*«Bfhi»t, U adopta Im daaz amilécMda Briaaeh et de Landau , à la Monlmorrnry qu'elle avnît ru>« de smi bataille de Spire et à celle de lUmillies, premier mari, Philippe et t-lohs de où il reçut sept blessures et fut fait priMoBimoreney. PULippe Ait eetai à qsl tomfà&r. Loraiia'à la pais

d'Utreelit lei le dnc d'ADie fit couper la tête en 1508. Pays-Bas passèrent à la maison d'AutrlFloris , son frère, eut le même sort en cbe , la maison de Horn rentra sous la Espagne en 1570, pour avoir porté à domination de l'empereur. PhUIppe II iM plalBtw dm Paja-Bof , Digitized by Google

276 hAmOIBKS n DUCLO». On prétendit que le vénéral, ayant adingé la confiscation des biens du comte de Horn au prince de Horn, son frère, celui-ci écrivit la lettre suivante : Je ne me plains pas, monseigneur ^ de la mort de mon frère; mais je me plains que votre altesse royale ait violé, en sa personne, les droits du royaume, de la noblesse et de la nation, (Le reproche n'est pas fondé; l'assassinat prémédité est puni de la roue, sans distinction de naissance.) Je vous remercie de la confiscation de ses biens; je me croirais aussi infâme que lui si je recevais jamais aucune grâce de vous, j'espère que Dieu et le roi vous rendront un jour une justice aussi exacte que vous l'avez rendue à mon malheureux frère. Dans le même temps que le régent sacrifiait le comte de Horn à la vindicte publique, il faisait faire « en Bretagne, un autre sacrifice à la tranquillité de sa régence. La chambre royale, établie à Nantes, (it, le même jour 26 mars, trancher la tête à quatre gentilshommes bretons», pour crime de lèse-majesté et de felony. Il y en eut seize d'effigés, et un très-grand nombre d'autres dont le procès fut terminé par une amnistie. J'ai déjà parlé de cette affaire. Tous ces malheureux gentilshommes, dont la plupart ne se doutaient pas de ce dont il était question, furent les victimes des séductions de Cellamare et de la folie de la duchesse du Maine. Je n'ajouterai que peu de circonstances. Toute la ville fut garnie de troupes; défense aux bourgeois de sortir de leurs maisons; les canons du château tournés contre la ville. Montlouis, en montant sur l'échafaud, voyant en pleurs ceux qui étaient autour, leur dit : Mes compatriotes, nous mourons pour vous : priez Dieu pour nous. D'Évry, rapporteur du procès, et qui vient de mourir, a dit plusieurs fois qu'il s'attendait à la grâce, après avoir vu rendre la liberté à la duchesse du Maine; ce qui prouve assez qu'elle était la principale coupable. Le régent, ne sachant comment fournir au paiement des rentes et des pensions, dont ses profusions augmentaient tous les jours la masse, avait ordonné, par arrêt du conseil du 6 février, * De Guer-Pvmtcalle, 40 Montouif, le Moyne, dit le chevalier de Talamiety OQ Goëdic. . . d by Google

277 le remboursement en papier, ou la réduction à deux pour cent de toutes les rentes. Par édit du mois de mars suivant, toutes les constitutions de rentes furent fixées au même denier cin* quante , comme si le prix de rarf2;ent ne dépendait pas uniquement de sa rareté ou de son abondance. Le prince peut lixer le taux légal de l'intérêt; mais il ne peut contraindre les prêteurs. Le parlement refusa d'enregistrer tant Tarrét que Tédit, et fit des remontrances qui ne constataient que le droit d'en faire , et leur inutilité. Le premier président, encore dans la crise de son entrevue avec le régent, tei^iit d ctre malade, pour ne pas se trouver en opposition avec le prince ou avec le parlement. Nous le verrons reparaître, quand il trouvera les conjonctures favorables pour lui. Elles ne tardèrent pas. Tous les gens de la cour, obérés de dettes , s'en étaient libérés a?ec du papier, qui ne leur avait coûté que des bassesses. L^honnête bourgeoisie était minée, et Pon exer^ sur le bas peuple des violences inouïes, à roccasioii du Mississipi , aujourd'hui la Louisiane. Law, voyant bien qu'il fallait donner aux actions un tondenient du moins lie tif, le fit porter sur les prétendues richessesqui reviendraientduMississipi. C'était, disait-il» une terre de promission, abondante en denrées de toutes espèces, en mines d*or et d'argent. Il ne s'agissait plus que d'y envoyer des colons, qui , en s'y enrichissant eux-mêmes , seraient encore les auteurs des richesses de la France. Cet appût ne réussissant pas , on prit tous les L^nnements et les lilies perdues qui étaient dans les prisons et les maisons de force, et on les fit embarquer. On se saisit ensuite des genssans aveu ; et comme ceux qu'on emploie pour purger une ville de coquins n'en diffèrent guère , sous prétexte de vagabonds on enleva une quantitt d'honnêtes artisans et de llls de bourgeois. Les arcliersen niellaient en civortre privée , et leur faisaient racheter leur liberté. Les excès allèrent si loin, que la patience du peuple s'en lassa. On repoussa les archers , il y en eut de tués; et le ministère, intimidé à son tour, fit cesser cette persécution odieuse. On sut depuis que presque tous les malheureux, conduits à main armée, livrés pour toute subsistance à la charité des

Digitized by Google

MÉMOIRES DE DUCLOS. provinces qu'on leur eût traverser, avaient péri en route, dans la traversée ou dans la colonie. Le régent et Law ne sachant plus à quoi recourir pour taire face aux effets royaux, le conseil donna, le 1^{er} mai, ce fameux arrêt qui les réduisait tous à la moitié de leur valeur. Les cris furent universels, quand on vit, par cette réduction, le peu de fond qu'il y avait à faire sur l'autre moitié. Le premier président, voyant que le régent avait perdu terre et que tous les citoyens étaient dans un accès de fureur, reparut sur la scène, et assiéga le Parlement; mais il n'eut pas le temps d'envoyer, dès le 27, le Vnliere, secrétaire d'État, suspendre toutes délibérations, et annoncer un nouvel arrêt du conseil, qui fut publié le lendemain, pour rendre aux effets toute leur valeur. Le coup était porté. La confiance s'inspire par degrés, mais un instant la détruit, et il est alors comme impossible de la rétablir: aussi ne put-elle se relever. Le régent fut si effrayé lui-même des cris, des rumeurs, des imprécations, des libelles mérités, qu'il essaya de rejeter totalement sur Law la haine publique, en lui ôtant l'administration des finances; et lorsqu'on le lui amena au Palais-Royal, il refusa hautement de le voir; mais, le soir même, il le fit introduire par une porte secrète, pour lui donner quelques consolations et lui faire des excuses. Comme la conduite de ce prince était aussi inéquitable qu'inconséquente, deux jours après il mena avec lui Law à l'Opéra. Cependant, pour le mettre à couvert de la fureur du peuple, il lui donna une garde de Suisses dans sa maison. La précaution n'était pas inutile; Law avait été assailli de coups de pierres dans son carrosse, et, pour peu qu'il s'en allât loin de chez lui, il aurait été lapidé. Sa femme et sa fille firent bien leur mise en voyage au cours, où elles eurent la prudence de se montrer, sans faire attention que la multitude n'est pas composée de courtisans. D'ailleurs, la qualité d'étranger, en France et dans quelque État que ce soit, aggrave bien les torts d'un ministre. Si Richelieu eût été Italien, il aurait peut-être été parmi nous, malgré les éloges de l'Académie, un aussi mauvais renom que le cardinal Mazarin, quoique d'un autre genre. . . .d by Google

379 Le régent se faisait intérieurement assez de justice pour sentir qu'il avait plus de reproches à se faire qu'à Law. Celui-ci se réfugia au Palais-Royal, parce que rémeute populaire se renouvela plusieurs fois contre lui. Il imputait la chute de son système au garde des sceaux, qui, forcé de céder l'administration des finances, en avait barré toutes les opérations, et conseilla l'arrêt du 21 mai. Dubois, à qui le système avait procuré tant d'argent, et qui en espérait encore, appuya le ressentiment de Law, et Tun et l'autre déterminèrent le régent à rappeler le chancelier d'Aguesseau. Law et le chevalier de Conflans, premier gentilhomme de la chambre du régent, allèrent ensemble le chercher à Frêne, pendant que Dubois allait, de la part du régent, demander à d'Argenson les sceaux, qui furent rendus au chancelier, dont la réputation reçut une telle atteinte d'avoir été ramené par Law, qu'elle ne reprit que très-difficilement son premier lustre. Les honneurs de garde des sceaux furent conservés à d'Argenson. Ces distinctions, et la fortune pécuniaire qu'il s'était procurée (car il était né très-pauvre), ne le préservèrent pas de la honte de ministre disgracié, espèce de spleen qui les saisit presque tous, et dont la plupart périssent. Dès le moment que le contrôle général fut ôté à Law, qui ne conserva que la banque et la compagnie des Indes « Pelletier des Forts fut nommé commissaire général des finances » et eut pour adjoints d'Ormezon et Gaumont. Le régent, pour gagner la faveur du public ou en diminuer la haine, parut d'abord associer le parlement à ses opérations. Par arrêt du conseil du 5 juin, il fut permis d'avoir chez soi telle somme d'argent qu'on voudrait; mais peu de personnes étaient en état d'user de la permission. Quatre députés du parlement furent admis à conférer avec les commissaires des finances. Pour retirer les billets de banque, on créa vingt-cinq millions de rentes sur la ville, dont le fonds était à deux et demi pour cent; et les billets constitués étaient brûlés publiquement à la hôtellerie de ville. Mais cela ne donnait pas aux particuliers l'argent nécessaire pour les besoins pressants et journaliers. Les denrées les plus communes étant montées à un prix excessif » et Digitized by Google

280 MtooiBSS DB D0CL08. les billets reûisés par tous les inarchaiuis, oii fut obligé de distribuer à la banque UD peu d*argeatanx porteurs de billets. La foule y fui si grande qu'il y eut plusieurs personnes étoufiliées; on porta trois corps morts à la porte du Palais-Royal. Ce spectacle lit une telle iiiipression , (jui' tout Pans l'uL prct a sa isoulever. Leblanc, secrétaire d'État, y accourut, manda le guet et la garde • des Tuileries ; mais , en attendant leur arrivée , li prit son parti en homme d*esprit; et , apercevant sept ou huit hommes robustes qui pouvaient très-bien figurer dans une révolte populaire, et même la commencer : Mes enfants, leur dit-il tranquillement, prenez ces corps, portez-les dans une église ; et revenez promptement me trouver, pour être payés. Il fut obéi sur-leelianip; et les troupes qui arrivèrent dispersèrent, par leur seule présence, la multitude, qui n'avait plus devant les yeux les cadavres capables de faire tant d*impression. Une partie de la populace avait déjà quitté le Palais-Royal pour suivre les corps qu'on emportait, soit par une curiosité machinale, soit pour participer a la rtTOinpt'nse promise. Le même jour, on publia une ordonnance qui tleieudaitau peuple de s'attrouper, sous les peines les plus rigoureuses. Le gouvernement était si dépravé, qu*attcun honnête homme n'y avait de confiance. On brûlait depuis quelques jours, à Thdtel de ville, les billets qu'on retirât du public; Trudaine, prévdt des marchands, en présence de qui cela se faisait, aux yeux de tout le corps municipal, crut remarquer des numéros qui lui avaient déjà passé entr' les mains, et manifesta assez crilment ses soupçons. Trudaine était un homme d'un esprit droit , plein d*honneur et de justice, de mœurs sévères, élevé dans l'esprit et les principes de Fancienne magistrature^ ennemi des routes nouvelles, et encore plus de celles qui lui paraissaient obliques ; dès là frondeur du système, nullement politique, même un peu dur : son iils , avec plus de lumières, lui ressemble assez; c'est une bonne race. Les soupçons du prévdt des marchands pouvaient être mal fondés; mais ils ressemblaient si fort à la vérité, sa place influait tellement sur la confiance publique , que le régent la lui ôta, et la donna a Ciiàltaueul. Ou représenta inutilement qu'il Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.42% accurate

EEGENCE. était contre toute règle de déplacer un prévôt des
marchands avant la lia de sa prévôté, et contre toutes les lois municipales

The text on this page is estimated to be only 29.74% accurate

MBMOIASS DE DUCLOS, bien de t argent à faire voyager vot enjants : voilà comme ils en reviennent! Le comte de Chnrolnis, en arrivant, entra au conseil deré^ gence , et ne le fortifia pas. Le chancelier, se trouvant incommodé du tumulte de fagiot dans la place YendAme , où est la chanoellevie, le prince de Carignan , plus avide d^argent que délicat sur sa source, offrit son hôtel (le Soissuns. 11 lit construire clans le jardin une quantité de petites baraques, dont chacune était louée cinq cents livres par mois : le tout rapportait cinq ceut mille livres par an. Pour obliger les agioteurs de 8*en servir, il obtint une ordonnance qui, sous prétexte d^établir la police dans Tagiot et de prévenir la perte des portefeuilles, dléfendait de conclure aucun marché ailleurs que dans baraques. Le parlement, depuis que ses députés conféraient avec les commissaires des finances , se flattait déjà de participer à l administration : cette illusion ne dura pas. Un édit portant attribution de tout commerce à la compagnie des Indes fat porté au parlement pour y être enregistré le 17 juillet, le jour même qu il y eut des gens étouffés. Pendant qu'on discutait cette affaire avec chaleur, le premier président sortit un moment, dit en rentrant ce qui venait d'arriver à la banque , et que le carrosse de Law avait été mis en pièces. Tous les magistrats, se levant en pied, avec un cri de joie peu digne de la gravité delà séance : Et law e\$!*U déchiré par morceaux f Le premier président répondit qu'il ignorait les suites du tumulte. Toute la compagnie rejeta Tédit, et rompit la séance pour courir au\ nouvelles. Le régent, outré du peu de complaisance du parlement, assembla, le jeudi 18, un conseil secret, où il fut résolu de transférer le parlementa Blois. Le chancelier y opina comme les autres, avec rembarras d*un homme ennuyé de l'exil , et qui craût d'y retourner* n obtint cependant du régent , après le conseil, de choisir Pontoise au lieu de Biois. Le dimanche 21 , sans que rien edt transpiré , plusieurs compagnies des gardes s'emparèrent, dès quatre heures du matin, des cours et des dehors du palais; une partie des mous* quetaires occupa la grand*chambre , et d'autres rhdiel do pie

mier président, tandis que leurs camarades portaient à tous les magistrats ordre de se rendre à Pontoise. Cette translation du parlement à sept lieues de Paris , loin de relever l'autorité, rendit ridicule, et devint une scène comique par les circonstances qui l'accompagnèrent. Dès le soir, le régent fit porter au procureur général cent mille livres en argent et autant en billets , pour en aider ceux qui en auraient besoin. Le premier président eut une somme encore plus forte pour soutenir sa table , et fit diverses reprises plus de deux cent mille livres du régent ; de sorte que la séance de Pontoise devint une sorte de vacance de plaisir. Le premier président tenait table ouverte ; et ceux qui, par incommodité ou autrement, désiraient de rester chez eux , envoyaient à la première présidence chercher ce qu'ils voulaient. L'après-midi, des tables de jeu dans les appartements; des calèches toutes prêtes dans les cours pour ceux et celles qui préféraient la promenade. Le premier président nionait dans la plus distinguée, et de là uoignait, au milieu de la compagnie rangea sur son passage, ceux qui devaient l'accompagner; en conséquence, messieurs trouvaient que le premier président était le plus grand homme qu'il y eût eu dans sa place. Le soir, un souper somptueux et délicat pour toutes les jolies femmes et les hommes du bel air qui , dans cette belle saison, venaient journellement de Paris et y retournaient la nuit. Les fêtes, les concerts se succédaient perpétuellement. La route de Pontoise était aussi fréquentée que celle de Versailles Test aujourd'hui. Il n'eût peut-être pas été impossible d'y amener le régent, il fournissait aux plaisirs de ces exilés, qui en faisaient des plaisanteries plus indécentes que légères. Il ne se jugea presque point d'affaires, et il n'y eut que les plaideurs qui souffrirent de l'aventure. La chambre des comptes, la cour des aides, le grand conseil et l'université envoyèrent des députés à Pontoise complimenter le parlement. Il en fut fait registre; et le 16 d'août la chambre des comptes et la cour des aides affectèrent, à la procession du vœu de Louis XIII , de laisser vide la place du parlement. Comme il faut une déclaration du roi pour la chambre des vacations , le premier président , ne la voyant point arriver.

The text on this page is estimated to be only 27.27% accurate

284 MfiMOiA£\$ DB OUCLOS, prit le parti , après quinze jours d'attente inutile, de venir trouver le régent, et de lui demander s'il ne pensait pas à donner cette déclaration. Le prince lui répondit qu'elle était toute prête; et le jour même il parut un arrêt du conseil pour rétablissement d'une chambre loyale, composée de consdllen d*État et de maîtres des requêtes, avecattribution des procès évoqués au conseil , et des causes civiles et criminelles du parlement , sous le nuuui de chambre des vacations. Là-dessus les nia;^islrals de Pontoise prirent leurs vacances ; il n'y resta qu'un président de chaque chambre et quelques conseillers. Le régent avait trouvé inutile de nommer au parlement une chambre des vacations, qui ne terminerait pas plus d*afËiires que le corps entier, qui avait refusé d*enregistrer une déclaratioD du 4 août, au sujet de la condiiatlon des évêques sur la constitution. Le fond de cette affaire était aussi indifférent au régem qu'à beaucoup d'autres ; mais Fabbé Dubois y prenait un intérêt trèsvif. Sa nouvelle dignité d'archevêque de Cambrai fortifiait ses espérances et ses moyens d'arriver au chapeau de cardinal. Il n^osait encore s*en ouvrir publiquement; mais il n'en était pas moins sûr, comme on Ta \n . de rogrénient et inèine de la sollicitation du régent. Ce prince avait dit à ses familiers : Si ce coquin était assez fou, assez insolent pour penser au cardina^ lot, je le feraîB jeter par les fenêtres ; mois il ne s'était guère plus obligeamment expliqué sur rarehevè^hé de Cambrai « et avait fini par l'accorder. Il n'était donc question que de préparer les voies du côté du pape. Dubois , puissant en argent , en crédit, en intrigues , entretenait à Rome plusieurs agents qui ne se connaissaient pas les uns les autres. L'abbé de Gamaciiie» notre auditeur de rote s découvrit le manège. Piqué du mystère qu'on lui faisait de cette affaire, il la traversa de son mieux. Il avait de plus on Intérêt personnel : avec beaucoup de mérite, d'esprit et d'étude , il s'é' La rote est an tribunal composé de tire T^tymologie (îe rote ûc re qtie les dooxe ecciésiostiques; trois romains, un jages y servent tour à tour. i)a CaBg« milanais , un polonais , un ferrarais , un prétend que ce nom vient de qne le vénitien, un fram ais, denx e.ipat^noli pavé de la chambre est fait de pMoet de et an «UemaDd. L'Académie de la Crasca porphyre ea forme de^rooe. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.67% accurate

ABCIENCB. 3S5 tait tellement distingué , qu'il était à ia tête de la rote. U s'était &ît un nombre d'amis considérables, et aspirait lui-même au chapeau , à Texemple des cardinaux de la Trémooille et de Polignac, à qui la rote en avait ouvert le chemiQ. U se livra totalement à la cour de Rojiie, la regarda comme sa patrie, et résolut de sacriOer tout à son ambition. Les agents de Dubois l'instruisirent de oe qm se passait. U entra en fureur, et sur-le-ehamp envoya un ordre de rappel à Gamache. Celui-ci commença par s*excuser, et se plaindre du peu de confiance on lui marquait; Dubois rejeta les excuses, et réitéra plusdurement Tordre de revenir. Alors Gamache leva le masque, répondit fièremeut à Dubois que le rappel d'un auditeur de rote ne dépendait nullement d'un ministre; que le feu roi, en le nommant , avait consommé son pouvoir; qu'aujourd'hui lui Gamache était magistrat d*un des premiers tribunaux du monde ; qu'il faudrait un crime prouvé pour déposséder un auditeur; que le pape, seul souverain de Rome et de la rote, serait juge d'un tel procès, s'il potivaity avoir lieu d'en intenter à un liomme irréprochable daos la doctrine, ia conduite et les moeurs. A la lecture de cette lettre» Dubois fit un bond de rage, et se livra à tous ses transports furieux ; c'était sa recette pour purger son humeur ; après quoi il devenait calme , capable de conseil et même de prudence. Le procédé de Gamache, le comble de la folie et de l'insolence à l'égard de la France , lui faisait un mérite à Rome. Tout autre ministre qu'un aspirant an chapeau eût obligé Gamache de revenir, l'eût puni, ou du moins l'eût réduit, par la saisie de ses biens , à la condition d'un banni. Mais Dubois n'avait garde de se (h^clarer le défenseur des maxinies du royaume contre les chimères ultramontaines , dans un moment où il devait paraître les respecter. Il craignait de plus d'ébruiter ses prétentions; il savait que Gamache avait des amis dans le sacré collège et dans la domesticité intime du pape. Il prit le parti de le gagner, et lui écrivit à l'instant qu'il ne Tavait fait rappeler que pour le placer convenablement et à sa liaissance et à son nu rite , en lui donnant l'archevêché d'Embrun. Gamache, qui, après s'être tait

The text on this page is estimated to be only 27.55% accurate

386 MBMOTBSS DE DUGLOS. eraiodre de Dubois, D*étaïl pas fâché de s'en faire un ami, répondit par une lettre de reooniiaissanoë, mais refusa l'ardbevéehé, satisfait \ disait-il, de rester auditeur de rote, et offrit ses services pour les vues de Dubois. Dès ce moment, les deux ambitieux s'enteiidireut à merveille : Gamache fut très-utile au luinistre pour le chapeau, et y serait parvenu lui-méaie si la mort ne Yeût pas annSté dans sa course. Dubois, voulant plaire au pape et se signaler par un service éclatant, avait résolu de faire accepter la constitution. N*ayant pas trouvé dnns le parlement les facilités qu'il désirait [Jour fenregistrement de Ja déclaration , il crut que le grand couseil suppléerait nu parlenient, et persuada le régent que cela aurait le même effet. On ne peut pas se conduire plus militairement qu^onle fit dans cette affaire. Le régent > par le conseil de Dubois , fit lire la déclaration au conseil , et , sans prendre les voix , la regarda connue approuvée. On suivit à peu près le même procédé au grand conseil. Le fégent, ne se flattant pas que les magistrats de ce tribunal se prêtassent à un enregistrement pur et simple, se fit accompagner des princes , des ducs et pairs, des maréchaux de Franee: ces derniers, comme officiers de la couronne , ont voix dans ce trilnina! , quand ils y accompagnent le chancelier ; au lieu qu'ifs ne Tout au parlement qu'en vertu de la présence du roi, quulls y suivent. En effet , plusieurs magistrats opinèrent avec force contre la déclaration ; un d^eux , nommé Peréle , alléguant les principes dont il appuyait son avis, le chancelier lui demanda ou il avait trouvé de telles maximes; Perelle répondit froidement : Dans les plaidoyers de ft^u M, le chancelier crjgues^ seau. Cependant le cortège du régent étant supérieur en nombre aux magistrats, la déclaration fut enregistrée, et il n'y eut personne qui ne regardât cet enregistrement comme un acte forcé qui n'avait rien de solide : le pape même n*en fut pas satisfait. La cour de Rome, plus attachée qu'aucune autre à ses maximes, savait combien une opinion nationale a de pouvoir sur les peuples; c'est en France le fondement le plus solide de la loi salique. Un enregistrement libre fait au parlement semble .

.d by Googl

The text on this page is estimated to be only 29.23% accurate

BÉGENCE. 287 parmi nous la sanction de la loi , et cette cour est seule en droit ou en possession de faire observer ses décisions par les tribunaux inférieurs. Dubois ne fut pas longtemps à s'apercevoir qu'il n'avait rien fait pour Rome ni pour lui-même, et qu'il avait compromis son maître; mais comment revenir sur ses pas? Il s'était joint à Law pour persuader au régent que les parlements , loin d'être utiles, étaient un obstacle continuel aux opérations du gouvernement ; qu'il fallait les supprimer , et rembourser toutes les charges en billets de banque , c'est-à-dire, leur faire banqueroute; et qu'alors le roi serait véritablement le maître : comme si le pouvoir arbitraire ne détruisait pas toute monarchie! Ce projet avait déjà été proposé , et l'on était sur le point de l'exécuter, lorsque l'intérêt même de l'abbé Dubois contribua à le faire échouer ; et voici comment : Le cardinal de Noailles s'était engagé à donner un mandement d'acceptation de la bulle, avec des explications, aussitôt que la déclaration sur la conciliation des évêques aurait été enregistrée. L'abbé Menguy , conseiller au parlement , homme du premier mérite, ami intime du cardinal, fut instruit des desseins qu'on avait contre le parlement. Il fit sentir à son ami qu'il pouvait rendre le plus grand service à l'état en refusant de publier son mandement , si la déclaration n'était enregistrée au parlement, et lui détailla toutes les raisons dont il pouvait s'appuyer contre le régent, à qui l'on avait persuadé que la paix de l'Église dépendait de la publication de ce mandement. Le cardinal saisit cette ouverture, et alléguait au régent tout ce qu'on pouvait dire contre l'enregistrement du grand conseil. D'un autre côté, le secrétaire d'État Leblanc servait très-bien le parlement , qui le lui rendit dans la suite, sous le ministère de M. le Duc. Le Blanc fit entendre à Dubois combien il importait à la cour de Rome que le parlement fût le garant de la conciliation des évêques; et Dubois travailla, sur ce plan , à ramener le régent en faveur du parlement, et eut besoin de tout l'ascendant qu'il avait sur l'esprit de ce prince. Le régent ^ qui n'avait foi à la probité de personne , et qui avait des preuves de la scélératesse de Dubois, lui avait cependant donné toute sa

The text on this page is estimated to be only 29.53% accurate

MLMUⁱUES DE lit'CLOS dmfi^aDce. Celui[^]i ne se ré^tait pas acquise par Thypoeriste; s'il avait osé parler de vertu, il aurait indigné un prince qui le connaissait à foml : mais il était venu à bout de lui persuader que lui Dubois n'ayant d'existence que par son maître, il lui était attaché par un intérêt inséparable; d'autant plus, ajoutait-il, que le déchet de votre autorité serait ma perte. Signez cela, monseigneur, lui disait-il un jour, en lui présentant un mémoire dont le régent lui demandait Teiplication ; signez* Vous savez que fai un instinei qui tCest que pour nous, et qui doit vous convaincre de la bonté de ce que je vous présente. Ainsi, le cardinal de iSoailles en résistant nioclesLement au régent, et Dubois en le flattant, le plus saint et le plus scéléMl des prélats, sans se conoerter (car ils n'étaient pas faits pour tiaiter ensemble), concouraient au même but. Dubois était trop adroit pour proposer d*emblée un second enregistrement de la déclaration, encore inoins le rappel du parlement, après avoir exalté Tautorité du gr md conseil, et concouru avec ceux qui voulaient anéantir le parlement. Il commença par dire au régent que le mandement promis par le cardinal de NoaiUes était absolument nécessaire pour la pacification de TÉglise. Le régent manda le cardinal, et le somma de tenirs^a parole. Le cardinal se retrancha sur l'enregistrement de la déclaration, qui pouvait être valable qu'au parlement. Le régent, qui dans ce motnent même s'occupait des moyens de supprimer cette compagnie, s'écliaulⁱa contre le cardinal ; celui-ci, sans sortir du respect, persista dans son refus> ajouta qu'il donnerait plutôt sa démission que son mandement, et quV grès quarante ans d'épiscopat, il se trouverait heureux de sortir d*un monde rempli d*iniquités. Le régent, soupçonnant que le cardinal était de concert avec le parlement, résolut de se porter aux dernières extrémités contre une compagnie qui, disait-il, voulait lui faire la loi. M. le Duc, Law, et tous les apôtres du système, Tenflammèrent de plus en plus; des membres même du parlement, tels que le président de Blamont, qui, après s'être fait exiler comme citoyen, était devenu espion du régent, fournirent des mémoires sur la larme qu'on pourrait donner à la justice, en supprimant le parDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.77% accurate

EB0£1ICB. 3S9 lement. Cependant, les choses n'étaient pas encore assez arrangées pour effectuer ce projet; et Ton était à la veille de la rentrée du parlement à Pontoise. Le 11 de novembre, tous les magistrats reçurent une lettre de cachet l portant ordre de se rendre à Blois*, pour y ouvrir la séance du parlement le 2 décembre. Aussitôt le chancelier «que la précipitation française accusait d'une faiblesse, alla trouver le régent, lui dit qu'il n'était plus temps de dissimuler les malheurs de l'État ; que , ne pouvant faire le bien ni réparer le mal , il venait remettre les sceaux. Le régent, étonné, refusa d'accepter la démission, et le pria d'attendre du moins quelques jours pour se déterminer. Le cardinal, qui pouvait jouer alors le rôle le plus brillant, s'il avait eu l'occasion de le faire, donna le lendemain son mandement, de peur que sa résistance ne fut imputée au parlement, et afin qu'il ne restât au régent aucun prétexte à la translation à Blois. Le cardinal venait de quitter ce prince , à qui il avait remis son mandement , lorsque le chancelier arriva pour ratifier sa démission. Le régent, touché du procédé du cardinal et de la fermeté respectueuse du chancelier, pria celui-ci d'attendre encore , parce que les choses pourraient s'arranger. Ce jour-là même, la Vrillière, Leblanc et Dubois, qui s'en montrèrent, les secondait, firent conseiller au premier président d'aller saluer le régent, sous prétexte de prendre congé avant de partir pour Blois. Le premier président, suivi de vingt-deux présidents ou conseillers, se rendit au Palais*Royal , où il trouva le régent au milieu de ses ennemis du parlement, qui, prévoyant les suites de cette démarche, avaient chacun le maintien assorti à son caractère. M. le Duc était très-embarrassé de paraître à la fois devant le parlement et celui de Law. Le duc de la Force, trop connu pour se flatter d'en imposer , ne dissimulait point ses craintes. Law , de peur de céder à la faiblesse , affichait l'insolence ; né pour les succès ou les catastrophes, il paraissait préparé à tous les événements. Le premier président , après avoir parlé de la soumission des parlements aux ordres du roi , représenta combien de familles T. n. » Digitized by Google

390 MÉMOIRES 01 DDCLOS. allaient souffrir de réloignement du parlement, et entra, sur ce sujet, dans quelques détails, qui donnèrent lieu au régent de répondre qu'il n'avait pas prévu ces inconvénients; de sorte qu'il y eut plusieurs plaintes vagues des procédés des magistrats, dont il exceptait toujours ceux qui étaient présents, il dit à la Vrillière d'expédier de nouveaux ordres pour Pontpise, au lieu de Blois. Quelque démarche que des particuliers fassent en faveur d'un corps, elle n'a jamais l'approbation générale. Ceux qui ne s'étaient pas trouvés au Palais-Royal taxaient cette visite de bassesse, prétendaient que c'était à sa cour aux dépens des absents, et qu'une telle députation n'aurait dû se faire que par ordre du corps. Le premier président et ceux qui l'avaient accompagné répondaient que tout particulier est libre de faire une visite de politesse ou de respect; qu'ils n'avaient point parlé au nom du parlement, puisqu'ils avaient traité le roi en son nom; j seigneur, titre que ne lui donnait pas le corps; qu'au surplus, toute la compagnie recueillait le fruit d'une démarche particulière, puisque le régent, en lui renvoyant la déclaration, faisait un aveu authentique d'avoir excédé son pouvoir en s'adressant au grand conseil. Cependant, ce qui n'était qu'une humeur pouvait faire un schisme dans la compagnie. L'abbé Menguy avait eu beaucoup de part à la réunion; l'abbé Pucelle, ami d'estime mais rival de réputation de l'abbé Menguy, pouvait prendre un avis contraire. Le parlement lit sa rentrée à Tuntoise le 20 novembre. Avant (le proposer la déclaration, on employa plusieurs jours à gagner l'abbé Pucelle; et lorsqu'on eut concerté avec lui les modifications qu'il voulait à l'enregistrement, pour mettre les appelants à couvert} de toute violence, on ne trouva plus d'obstacle. Dans les compagnies les plus nombreuses, il ne se trouve guère que deux ou trois personnes qui décident de tout, ce qui prouve qu'il n'y a point de corps qui ne tende à la monarchie. Le parlement enregistra la déclaration le 4 décembre, fut rappelé le 10, et reprit, le 20, ses fonctions à Paris. Les affaires s'étaient si fort accumulées, par le peu de travail du parlement à Pontoise, que la chambre établie aux Augustins Digitized by Google

BEGËMCE 291 continuadejuger beaucoup de procès, même depuis le retour du parlement, et se lit honneur par son expédition et son intégrité. T.e rappel du parleuieul décidait rexpulsioii de Law , qui parUt prudemment deux jours avaat la rentrée , dans une chaise aux armes de M. le Duc, accompagné de quelques valets de iivrée de ce prince« qui servaient d'une espèce de sauvegarde» et, à tout événement, muni de passeports du régent. Cela u^empêcha pas d'Argenson Faîné, intendant de Maubeuge, de l'arrêter à son passage dans Valenciennes , et d*en donner avis par un courrier qu'on lui renvoya sur-le-champ , avec la plus vive réprimande de n'avoir pas déferé aux passeports. Law était Écossais , gentilhomme ou non , mais se donnant pour tel 9 comme tous les étrangers. Grand , bien fait, d'une flgure agréable et noble , de beaucoup d'esprit , d'une politesse dis* tinq^ée, avec de la hriiiU ur sans insolence. Il y avait chez lui plus d'ordre et de propreté que de luxe. Sa femme, ou plutôt celle qui passait pour l'être , car on a su depuis quMI s n'étaient pas mariés , était une Anglaise de qualité , d'un caractère altier, et quelesliassesses de nos petites ou grandes dames rendirent bientôt impertinente. Après avoir parcouru l'Allemagne et l'Italie, ^ il se fixa à Venise , où il est mort. Son système a été et a di) être pernicieux pour la France. Law ne connut lu le caractère d(; la nation ni celui du pnuce à qui il eut affaire. Le bouleversonuMit des fortunes n'a pas été le plus malheureux effet du système et de la régence : une administration sage aurait pu rétal)ir les affaires; mais les mœurs, une fois dépravées, ne se rétablissent que par la révolution d*un État, et je les ai vues s'altérer sensi> blement. Dans le siècle précédent , la noblesse et le militaire n'étaient animés que par l'ionneur; le magistrat cherchait la considération; Thomme de lettres, l'ionune à talent ambitionnaient la réputation; le commerçant se gloriliait de sa fortune, parce qu'elle était une preuve d'intelligence , de vigilance , de travail et d'ordre; les ecclésiastiques, qui n'étaient pas vertueux, étalent du moins forcés de le paraître. Toutes les classes de l'État n'ont aujourd'hui qu'un objet, c'est d'être riches, sans que qui que ce soit Oxe les boriies de la forturie oi> il prétend. Avant la régence , l'ambition d'un feriuier général était de faire Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.32% accurate

S92 MBMOIBES DB DUCLOs. son nis conseiller au parlement ; encore fallait-il , pour y réussir, que le père eût une cousideraiiou persoiuielie. P^ous venons de voir un oomelller clerc et même sous-diacre , le gendre de Viliemorien , quitter sa charge pour entrer dans la finance. Je ne doute pas quMl n*y ait eu dans tous les temps des magistrats assez vils pour avoir la même avarice , mais ils n'auraient osé la manifester ; et s'ils l'avaient fait, il y ^iirnit eu un arrêté pour exclure du parlement les descendants de ces.nusérables déserteurs; au lieu que cette infamie a fait, de nos jours , très-peu de sensation; je Tai même entendu excuser. J'ai vu, dans ma jeunesse , les bas emplois de la flnanee être des récompenses de laquais. On y trouve aujourd'hui plus de gentilshommes que de roturiers. Il reste encore en Bretagne un cruel monument du mépris qu'on a eu pour la (înance. La plus vile fonction de la société ne prive pas un gentilhouime de rentrée aux états ; au lieu que le plus superbe financier en est exclu « et ne rentre dans les droits de sa naissance, s'il en a , qu'en abjurant son état. Nos Jois sont toujours les mêmes : nos mœurs seules sont altérées, se corro(npent de jour ea jour; et les mœurs, plus qfxe les lois , font et caractérisent une nation. Terminons cette année par quelques faits particuliers. L'inimitié régnait toujours entre le roi d*Angleterre et le prince de Galles; et ta nation se partageait entre le père et le fils. Geluî« ci fut obligé de sortir de Londres , et à peine avait-il de quoi subsister. Le parlement y pourvut , en lui assignant une pension considérable , et fut près d'attaquer, à ce sujet, le ministre du ,père. Us le craignirent, et engagèrent le roi à se prêter à une réconciliation vraie ou apparente. Enfin, raccommodement se fit par l'entremise de la princesse de. Galles , dont le mérite lui avait attaché tous les Anglais. Si tout ressentiment né fut pas éteint, du moins les bieiiiséaucesfuicatgardées, el les puissances étrangères prirent part à cet événement suivant leurs différents intérêts. Dubois crut de voir signaler son attachement pour le roi George par une ambassade solennelle, et y fit nommer le duc delà Foici>; mais le roi George , jugeant qu'une pareille oominisDigitized by Google

198 L'union ne ferait que constater et prolonger un éclat qu'il voulait étouffer, exigea du régent de révoquer cette ambassade*. L'ambassadeur était d'ailleurs assez mal choisi. Le duc de la Force, né dans le protestantisme, et devenu catholique par les motifs qui ont converti tous nos seigneurs protestants, avait alors l'honneur à Londres, où elle s'était retirée pour cause de religion. Le nouveau catholique aurait offert aux yeux du peuple, un mauvais contraste avec une mère zélée protestante. Le nonce Massei vint, cette année, remplacer en France Benivoglio, et il n'était pas possible de choisir quelqu'un qui ressemblât moins à son prédécesseur. Massei, fils d'un trompette de la Ville de Florence, était parvenu de la plus basse domesticité à la prélature. Beaucoup d'esprit, une probité reconnue, des mœurs régulières, un caractère liant, avec de la sincérité, de l'agrément dans la société, lui aplanirent les routes de la fortune, il prouva bien ici qu'un ministre ecclésiastique peut remplir ses devoirs sans fanatisme. La pauvreté, qui ne dégrade que trop souvent ceux qui sont obligés de vivre au sein du faste, lui fit un nouveau mérite. La cour de Rome donne des appointements très-médiocres à ses nonces, et Massei n'avait point de patrimoine pour y suppléer. Il soutint son rang avec décence, et sortit de Paris sans y laisser la moindre dette, après dix ans de nonciature, et emporta autant de regrets qu'il en laissa. Il eut le clipeau aussitôt que Clément XII, Corsini, fut monté sur le siège pontifical. Benoît XIII, Orsini, n'avait pas voulu le donner à des nonces, disant qu'ils n'étaient que des novellistes. L'empereur entra, par le traité de paix de cette année, en possession de la Sicile, où la cour de Rome se garda bien de la troubler au sujet du tribunal de la monarchie dont j'ai parlé ; et les jésuites se trouvèrent trop heureux de rentrer humblement en Sicile. Victor eut en échange la Sardaigne, pour conserver le titre de roi. La franchise que Law conserva au port de Marseille y attira des vaisseaux de toutes parts ; et le peu de précautions qu'on prit à l'égard de ceux du Levant fit le malheur de cette ville. Une peste cruelle et longue en détruisit plus les habitants, et s'étendit dans les lieux voisins. 20. Digitized by Google

pensionnaire de Hollande, et le plus terrible ennemi qu'il eut eu la France, mourut cette année. Créateur et instrument du roi Guillaume, il en avait épousé la haine contre Louis XIV, la coiffée après la mort du stathouder, et succéda à toute son autorité dans la république. On s'opposa à la paix, il avait juré, avec le prince Eugène et Marlborough, l'invasion et le démembrement de la France, et sacrifia sa république à cette passion. Il lui a été aussi funeste qu'à nous. En répandant d'argent il l'accabla de dettes, et la mit par là dans la dépendance de l'Angleterre, dont elle ne s'affranchira peut-être jamais. A sa haine contre Louis XIV se joignit l'orgueil d'honorer un prince qui avait effrayé l'Europe. Le foyer de la guerre était à la Haye. Heinsius était battu de faire attendre, dans son antichambre les deux plus généraux, qui venaient prendre ses ordres. Mais, lorsque après la signature de la paix les vrais citoyens connurent l'immensité de leurs dettes, et eurent éclairé leurs compatriotes sur leurs vrais intérêts, l'ivresse se dissipa. Le pensionnaire, en conservant une place que son âge avancé allait bientôt lui ravir avec la vie, perdit toute son autorité. Accablé de reproches et de dégoûts journaliers, il succomba au chagrin et à l'humiliation, si cruelle pour ceux qui ont abusé de la domination. L'expulsion de Law était un léger sacrifice au public, et n'apportait aucun soulagement à l'État. Le régent, plus coupable que Law, qui n'avait été qu'un instrument, se voyait en horreur à tous les vrais citoyens. Il se flatta de faire approuver les opérations qu'il allait faire, ou du moins d'en faire partager le blâme, en cas de mauvais succès. Pour cet effet, il fit assembler un conseil de régence, où il fit assister le roi. Il y avait longtemps que ce conseil n'était qu'une vaine représentation, dont les places étaient des bénéfices simples de deux mille livres de pension. Le régent décidait de tout avec celui qui, dans chaque occasion, avait sa confiance, tel que d'Aiguillon, Law, Dubois, etc. Pelletier de la Houssaye, qui venait de succéder à des Forts Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.28% accurate

IliGBIICB, dans le contrôle général, vint à ce conseil pour y faire le rapport de rétat des finances 9 et Ton vit alors l'abîme où la France était plongée : les membres du conseil n'en avaient eu jusque-là qu'une connaissance imparfaite* M. le Bue , voyant qu'il allait être question de la compagnie des Indes, commença par déclarer qu'il avait quinze cents actions qu'il remettrait le lendemain, dont [e roi disposerait; et que, se mettant ainsi liors d'intérêt , il opinerait librement sur la compagnie. Le prince de Gonti, voulant jouer aussi le désintéressé, dit qu'il n'avait point d'actions à remettre; mais il n'ajouta pas qu'il avait enlevé de la banque, pour du papier, quatre fourgons chargés d'argent, ce qui avait été le sii^nal du discrédit. Sans m'arrêter sur une matière qui serait le sujet d'une lu'stoire particulière, je dirai seulement qu'il fut constaté qu'il y avait dans le public pour deux milliards sept cent millions de billets de banque^ sans qu'on pût justifier que cette immensité edt été ordonnée. Le régent, poussé à bout, fut obligé d'avouer que Law en avait fait pour douze cents millions d'excédant , et que , îa chose une fois faite, lui regent Tavait misa couvert par des arrêts du conseil antidatés, qui ordonnaient cette augmentation. M. le Duc demanda au régent comment, étant instruit d'un tel attentat, il avait laissé Law sortir du royaume, ^ous savez ^ répondit le régent, que je voulais le faire mettre à la Bastille; dest vous qui m'en avez empêché ^ et lui noez en voyé les passeports pour sa sortie. Il est vrai, reprit M. le Duc, que fe rCai pas cru qu'il ftU de votre intérêt de laisser mettre en prison m homme dont vous vous étiez servi: mais, outre que je n'étais pas instruit de la fabrication, sans ordre, des bUiets dont vous venez de parler , je n'ai demandé ni sa sortie ni les passe ports que vous m'avez remis pour lui. Je déclare, {levant le roi et le conseil, que f aurais été d'à ris de (e retenir, Le régent, embarrassé de Tinterprétation de M. le Duc, se borna à dire : Je n^ai point fait mettre Law en prison parce que vous m^en avez (Hssuadé, et Je rai kUssé partir parce que Je craignais que sa présence, ne nuisU au crédit public Digitized by Google

^96 néHOIRES DK DUCLOS Toos les anistante, étonnés de ce qu'ils entendaient, voyaient oiairement que le régent et M. le Duc auraient également eraft de laisser entre les mains de la justice Law, qui pouvait les rendre auteurs ou complices de tout ce qu'il avait fait. Ils jouèrent tous deux, auprès du conseil, un très-mauvais rôle; mais quoique M. le Duc fût extrêmement borné, son intérêt Téclairait; sa férodté naturelle lui tenait lien de dignité : il avait plus de caractère

The text on this page is estimated to be only 27.23% accurate

1 JKÉOEKCB. Sd7 M. te Duc cherchait à détruire ou affaiblir l'opiniou qu'on avait de son dévouement au système et à ses suppôts. Le prince di Conti voulait sicaler de plus en plus son prétendu zèle patriotique , et rejeter sur les actionnaires Topprobre qu'il niéri» lait bieu de partager. Ua ressentiment personnel l'écbaufffjit encore : dans le temps qu'il «puisait d'argent la caisse de la banque I il tftchaît, d'un autre coté, de réaliser son papier en achetant des meubles et des terres. Il sut que le duc de la Force en marchandait une très-considérable; il courut sur ce marché, et , le trouvant conclu , il voulut imiiih nient engager le duc do la Force à lui céder lu terre \ et des ce moment devint son ennemi juré. L'animosilé et le crédit du prince de Conti n'auraient pas fût un grand tort au duc de la Force , si celui-ci n'en avait eu un très-grave avec le parlement; c'était un des plus vife sur les prétentions de la pairie, l'ami, le complice de Law, et véhémentement soupçonné d'avoir opiné pour la suppression du parlement. Gomme il avait réalisé une grande quantité de billetsde banque en épicerie , porcelaines et autres marchandises , et qu'il était d'ailleurs assez malvoulu du public, le parlement saisit l'occasion de l'attaquer pour monopole. jM. le Duc , le comte de Cliarioiaia, son frère, le prince de Conti et dix-neuf pairs s'y joignirent comme juges, avec autant de passion que s*iis eussent été ses parties. Tons les pairs ne tinrent pas la même conduite ; rarchevêque de Reims (Mailly) ^ l'évêque de Noyon , Rochebonne , et sept pairs laïques», présentèrent au roi une requête dans laquelle ils prétendirent que les pairs n'ont d'autre juge que le roi; qu'on ne [deut instruire , en matière criminelle , le procès intenté à un pair qu'en vertu d'une commission particulière adressée à tel tribunal que le roi juge à propos de choisir ; et qu'alors ce tribunal juge conjointement avec les pairs. Lerégent^ ne voyant pas sans inquiétude une union si nouvelle entre les princes , la plus grande partie des pairs et le par* Les ducê de Ln^nes, deiialiit-Siinoo, de Mortemart, de Saiut Aignao, de Cba* iMt, Ito CbftÉlact » et d'Aiitla. Digitized by Google

398 MÉMOIRES DE DUGLOS. lement , craignit d'en devenir un jour l'objet. Il évoqua l'affaire au conseil. Aussitôt le parlement lit des remontrances; et le régent, avant de décider la question, voulut l'entendre discuter au conseil par des pairs de l'un et l'autre parti. Le duc de Saint-Simon, très-opposé au parlement, défendit très-vivement la force du parlement quant à l'incompétence du tribunal. Le duc de Noailles, le plus éclairé du parti contraire, n'osa pourtant pas se commettre avec un tel adversaire , alléguant qu'il n'était pas assez préparé sur la matière , et demanda du temps pour en conférer avec ses confrères. Le prince de Conti, voulant à toute force figurer dans cette affaire , entreprit de réfuter le duc de Saint-Simon , et ne put jamais faire comprendre autre chose , sinon qu'il ne démordrait pas de la prétention du parlement ; et la plupart des pairs ayant déclaré au régent que , pour toute réponse aux raisons du duc de St-James, ils s'en rapportaient aux résolutions du parlement , le régent se détermina enfin pour le parti le plus nombreux*. La crainte lui avait fait rendre l'arrêt d'évocation; il donna , par le même principe « une déclaration qui renvoyait l'affaire au parlement. Les différents incidents prolongèrent cette affaire jusqu'au 12 juillet, quelle fut jugée. Les associés ou prête-noms du duc de la Force furent, l'un blâmé , les autres admonestés. A l'égard du duc, le jugement fut concerté avec les pairs , et portait qu'il serait tenu d'en user avec plus de circonspection, et de se comporter à l'avenir d'une manière irréprochable , et telle qu'il convient à sa naissance et à sa dignité de pair de France . Il n'est pas facile de prononcer sur les prétentions respectives du parlement et des pairs. Ceux qui nient la compétence du parlement croient prendre un parti plus noble; ceux qui la reconnaissent, un parti plus sûr. Il n'est pas aisé non plus de fixer exactement l'idée du crime de monopole , et d'en faire une application juste. Si l'on eût demandé et si l'on demandait encore au parlement de donner une bonne définition du monopole, il serait fort embarrassé. J'ai quelquefois proposé mes doutes aux meilleurs juges du duc de la Force: Ils m'ont permis d'entendre, le plus obscurément qu'ils ont pu,

The text on this page is estimated to be only 29.65% accurate

que si Taceosé leur eût été moiiiis odieax, et mlem voulu du public, il aurait été moins coupable. Pendant que le parlement était en curée, il fut tenté d*attaquer ua maréchal de France , après avoir fait justice d'un duc ; mais le végent jugea que c'en était assez, imposa siieoce, et sauva le matéchal d'Ëstrées. Dubois ne se montra pas dans eette affaire; il était oecupé de clioses plus intéressantes pour lui. Le jésuite Laffiteau, évê" que de Sisteron/.et l'abbé de Tencin, négociaient pour lui à Home le chapeau de cardinal. Pour donner plus de poids à la s)l limitation, il proposa au cardinal de Koban d'aller presser la promotion, avec promesse de lui procurer le premier ministère à son retour. Le cardinal, ne doutant point que sa naissance, ses dignités, les talents qu'il se supposait, et les Intrigues de Dubois, n'effectuassent cette promesse, se disposait à partir, lorsqu'on apprit la mort du pape. Cet événement hâta le départ du cardinal , qui arriva n Rome muni de tout Targent nécessaire pour suppléer au mérite du candidat. Le cardinal prit Xencin pour son eonciaviste, et laissa en dehors Laffiteau , pour recevoir les lettres de Dubois , qu*il venait régulièrement leur communiquer. Il écrivait à Dubois, le 5 mal, que, malgré la prétendue impénétrabilité du conclave, il y eutrait toutes les nuits au moyeu d'une fausse clef, et traversant cinq corps de garde. L'argent ni les bijoux ne furent pas épargnés; mais Tendn, ne s*en reposant pas sur ces faibles séductions , prit des mesures dignes de lui et de son commettant : il offrit au cardmal de Gonti de lui procurer la tiare par la faction de France et des autres partisans bien payés, siConti voulait s'engager par écrit de donner, après son exalta! ion, le chapeau à Tabbé Dubois. Le marché fait et signé, Tenciu intrigua si efficacement, que Conti fut élu pape les mai, et reût peùl-être été sans aucune manœuvre par sa naissance et la considération dont il jouissait. Après les cérémonies de Texaltation , T.encin somma le pape de sa parole. T.e ponùle , iialurellement vertueux , qui s'était laissé arracher ce malheureux écrit dan> une vapeur d'ambition, répondit qu'il se reprocherait éternellement d'avoir aspiré au

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.40% accurate

800 MBM0IBB8 DB DUGLO& pontificat par une espèce de siimmie; mais qu'il n'aggraverait pas sa faute par la prostitution du cardinalat à un sujet si indigne. Uablie ieifiin, qui ne comprenait pas trop ces délicatesses de conscience^ insista avec clialeur. Le pape résista avec fermeté. Quand eelui*ci parlait de sa conscience, Tautre opposait son honneur et celui de Dubois. Ces deux hommes téonia a'en paraissaient pas plus forts au saint père. La lutte dura longteni[]s et à différentes reprises. lencin , voyant qu'il ne pouvait persuader le pape par des raisonnements, le menaça de rendre le billet public. Le saintpère , effrayé, crut qu'il valait encore mieux épargner ce scandale à TÉglise, que de s'opiniâtrer à refuser uu chapeau dont TavUissement n'étaitpas sans exemple. Cependant, le pape balançait encore, loi^que Scaglione, son secrétaire, Tint dire aux négociateurs que son maître avait grande envie d'une bihiiotlièque, mais qu'on eu demandait douze mille écus, et qu'il ne les avait pas. La sonnue fut aussitôt comptée ; et cette générosité emportant la balance, le pape nomma, le 16 juillet, Dubois cardinal, pour anéantir le fatal billet. Mais il D*était pas à la fin de ses peines. Tencin , ne voulant point avoir été l'instrument gratuit d'une infamie, résolut d'en tirer parti pour se faire iui-même cardinal, en fit impudemmeit la proposilion au pape, et lui déclara qu'il ne i eiidrait le billet qu'à cette condition. Le pape se vit alors plongé dans un abîme d'horreurs. 11 pouvait du moins s'excuser de la promotion de Dubois sur la sollicitation de la France, sur la recommandation de Tempereur, redouté à Rome, et que le roi d'Angleterre avait fait agir vivement ; enfin, sur le crédit et le niiiil^tere de Dubois , qui pouvaient cire utiles à la cour de Rome. IMais (juels prétextes donner à la nouiiuatoo de Tencin sans décoration, sans appui, flétri par le procès qu'il venait de perdre, par sa fortune même, presque aussi décrié que Dubois, sans être réhabilité par des dignités qui couvrent ordinairement une partie du passé, surtout en France, où tout s'oublie, où Ton n'est frappé que du présent? Donner le clut|)(;ui à Tencin , c'était, sinon dévoiler le vrai motif , du moins annoncer uu secret honteux. * Le saint-père ne put se déterminer à faire jouir Tencin de sa Digitized by Google

801 perfidie; il en tomba malade , et depuis ne fit que languir.

Une noire mélancolie , causée par le dépit et les remords , entretenue par la présence de Tencin , resté ministre de France à Rome » conduisit à la fin Innocent XIII au tombeau. Si TabbéTencin eût eu affaire à un Jules II ou à un Sixte V, il ne s'en serait pas tiré si heureusement, mais nous le verrons un jour parvenir à ce désiré chapeau. Une circonstance du conclave qui ne doit pas être oubliée, parce qu'elle fait connaître l'esprit de la cour de Rome, c'est ce qui regarde Aiberoni. Poursuivi par l'Espagne, abandonné par toutes les puissances au ressentiment du pape , fugitif, errant ou caché, cité devant une congrégation que Clément XI avait chargée de faire le procès jusqu'à la dégradation, il trouva son salut dans l'intérêt personnel de ses propres juges , ses confrères. Le sacré collège avait été révolté de la promotion d'Aiberoni ; mais quand les cardinaux virent aggrégés , ils ne consultèrent plus que leur intérêt commun. Leur principe fixe est que le chapeau ne peut se perdre pour quelque raison que ce puisse être; que la conservation ou la perte ne doit jamais dépendre du ressentiment des rois ni même du pape; que si la nécessité exigeait le sacrifice d'un cardinal, il vaudrait mieux le priver de la vie que de le dépouiller de la pourpre. Un cardinal prince peut la quitter pour régner, pour se marier, pour s'agrandir de sa maison; mais le sacré collège ne soutiendrait pas qu'un cardinal renonçât au chapeau par scrupule de l'avoir mal acquis, par un esprit de pénitence : témoin le cardinal de Retz, dont la démission fut rejetée. La congrégation nommée pour juger Aiberoni tira ce procès en longueur jusqu'à la mort de Clément XI , et ne l'aurait jamais terminé. Comme la voix au conclave est le plus grand exercice de la puissance du cardinal, ce qui en constate principalement la grandeur, le collège ne manqua pas d'y appeler Aiberoni, qui ne s'y rendit qu'à la seconde invitation : il y fut reçu avec les mêmes honneurs que les autres cardinaux. Après l'élection il ne fut plus question du procès. Il prit un palais à Rome, s'y

25 Digitized by Google

303 MÉMOIRES DE DUGLOS. distingua par sa dépense, eut, quelque temps après la légation de Ferrare, et vint ensuite se reposer et mourir tranquillement à Rome en 1759. Dubois, devenu cardinal, s'avancait de plus en plus vers la place de premier ministre. On ne pouvait pas douter en voyant son empire sur le duc de Bourgogne. Ce prince avait dit vingt fois que si ce coquin osait lui parler du chapeau, il le ferait jeter par les fenêtres. Il n'y avait pas huit jours qu'il s'en était expliqué en la présence de Torcy, lorsqu'à la fin d'un travail il lui dit : à propos (sans que rien amenât cet à propos), songez à écrire à Rome pour le chapeau de L'archevêque de Cambrai; il en est temps. Le duc de Saint-Simon, pour qui le régent avait une estime et une amitié particulière, ne pouvait, dit-il dans ses Mémoires « concevoir de telles disparates; mais il ignorait que ce prince eût écrit lui-même au pape en faveur de Dubois. Je ne vois dans la conduite du régent que les inconséquences apparentes de tous les caractères faibles, qui ne résistent à rien, accordent tout, en rougissent intérieurement, et ne se déclarent qu'à la dernière extrémité, surtout devant ceux dont la probité leur impose. Il y a de certains actes de confiance que Testime même interdit. En effet, Dubois était si sûr de sa nomination, que le pape ayant donné, six semaines après son exaltation, le chapeau à son frère, bénédictin du mont Cassin et évêque de Terracine, Dubois eut l'insolence de se plaindre d'en avoir pas été nommé le même jour, il le fut un mois après, avec Alexandre Albani, un des neveux de Clément XI : j'en fais mention, parce que j'aurai occasion d'en parler dans la suite, lorsqu'il sera question du cardinal de Bernis. Comme je me suis fait une loi de dire la vérité, et de marquer les occasions où ceux qui avaient habituellement la plus mauvaise conduite en ont eu une bonne, j'ajouterai que le cardinal Dubois se comporta, à la nouvelle de sa promotion, avec tout l'esprit et la sagesse possible. Il ne témoigna ni engouement ni embarras dans ses visites de cérémonie. Le jour qu'il reçut la calotte des mains du roi, après avoir fait son remerciement, il détacha sa croix épiscopale, la présenta au duc de Fréjus, Digitized by Google

fiievNCB. SOS Floury, et le pria de la recevoir, parce que, dit-il, elle portait bonheur. Fleury la reçut en rougissant, aux yeux du roi et de la cour, et, qui plus est, fut obligé, ea coortisaQ, de s*eu décorer, ce qui lui attira quelques plaisanteries, dans un temps où Tonne pouvait pas soupçonner qu'iiyeût rieDàrisquer pour l'avenir. Dès que l'abbé Passarini, camérier du pape, eut apporté la barrette, le cardinal Dubois la reçut des mains du roi, et fut ensuite conduit aux audiences de règle ^ chez Madame, mère du r^ent^ et alors première dame de France, où il prit le tabouret; chez son altesse royale, femme du régent, où il eut la chaise dos. A l'égard des princes et princesses du sang, ce ne sont pas des audiences en forme que prennent les cardinaux, mais de simples visjfesqiyUs font. L'audience qui excita le plus la curiosité de la cour fut celle de Madame. Personne nMgnorait le mépris profond qu'elle avait pour Dubois : elle ne s'en était jamais contrainte. Il se présenta devant elle avec la contenance d'un homme non déconcerté, mais pénétré de respect et de recoimaissance. Il parla de la surprise où il était de son nouvel ctat, de la bassesse de sa naissance, du néant dont le régent Tavait tiré. Tout ce que la haine et Fenvie auraient pu lui reprocher, il le dit lui-même avec dignité, s'assit un moment sur le tabouret qui lui fut présenté, se couvrit pour marquer simplement Fétiquette, se releva presque aussitôt en se découvrant, et se prosterna devant Madame lorsqu'elle s'avança pour le saluer. Elle ne put s'empêcher d'avouer, lorsqu'il fut sorti, qu'elle était contente du maintien et du discours d'un homme dont l'élévation l'indignait. Dans la lettre que j'ai lue de Dubois sur le chapeau, il s'attache fort à flatter le saint-père sur ce que les ecclésiastiques entrent dans le conseil de France, et ajoute qu'un cardioal peut être secrétaire d'État depuis que ces ministres ne prêtent plus serment entre les mains du ch.uu elier. Eu effet, Dubois, étant cardinal et premier ministre, continua les fonctions de secrétaire d'État des affaires étrangères jusqu'à la majorité du roi « qu'il céda ce département au comte de Morville. Un événement qui intéressait toute l'Europe, consterna PaDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.55% accurate

t04 VBHOfrÈS DB DOCLOS. lis , Et en peu de jours le reste de la France, fut la maladiq du roi* Le 18 juillel « ce prince fut attàqué d*uae fièvre violeale , avec les plus sinistres symptômes : la tête commençait à s*embarrasser, et les médecins, effrayés, la perdaient eux-mêmes. Helvétius, le plus jeune de tous, que nous avons vu depuis premier médecin de la reine , et qu'elle ne dédaîⁱiait pas de regarder comme son ami ' , conserva toute sa présence d'esprit. Il proposa la sai* gnée du pied; tous les consultants la rejetèrent. Maréchal , premier chirurgien, dont Pavis était compté pour beaucoup, se lé* volta le plus contre Taris d*Helvétius, disant que s'il n*y avait qu'une lancette en France, il la casserait, pour ne pas faire cette saignée. Le regent, M. le Duc, M. de Villeroy, la duchesse de Ventadour, la duchesse de la Ferté, sa sœur, et marraine du roi, et quelques officiers intimes, étaient présents à la consultation, et fort peioés de ne pas voir d^{unanimlté}* On y appela quelques médecins de la ville, tels que Dumoulin , Silva , Camille , Falconet. Ce furent les premiers qu lielvétius ramena à son avis, qu'il soutint et motiva avec courage, et finit par dire : Si l'on ne saigne pas le roi, il esi mort; c'est le seul remède décisif et même urgent. Je sais qu'en pareille matière je ne puis démontrer la certitude du succès; Je sais à quoi je m*ea> pose, s'il ne répond pas à mon avis. Mais Je ne dois ici^d d'a" près mes lumières, consulter que ma conscience et la conser* vation du î'oi. Enfin , la saignée fut faite. Une heure après, la fièvre diminua, le danger disparut; et le cinquième jour, le roi fut en état de se lever, et de recevoir les compliments des compagnies et des ministres étrangers. Helvétius en eut tout l'honneur à la cour, dans le public, et prouva qu'en bien des occasions la piubite et Thonneur ne sont pas les moindres qualités d'un méderjrî. On ne saurait peindre les transports de joie que la convalescence du roi fit éclater par toute la France, et qui succédèrent à la consternation universelle* Ce qne nous avons vu en 1744 , I KUe aurait pu s'cu souvenir lors

BÉGIN. 305 lorsque le roi fut dans un si grand danger à Metz, ne donna qu'une faible idée de ce qui était arrivé en pareille circonstance en 1721. Témoin des deux événements, j'ai vu, en 1744, tout ce que Tainourdu Français peut être ; mais, en 1721, les cœurs, en ressentant l'amour le plus tendre, étaient de plus animés d'une passion opposée et très-vive, d'une haine générale contre le régent qu'on craignait d'avoir pour mettre. Toutes les villes, où pendant cinq jours on n'avait entendu que des cris de douleur, retentissaient de Te Deum, on n'adressait point de prières au ciel qui ne fussent autant contre le régent que pour le roi. L'ordonnance pour les fêtes publiques ne fut qu'une permission de les commencer, une simple attention de police pour maintenir le bon ordre. On n'y mit point cette menace d'amende si ridicule, si injurieuse, et si absurdement contradictoire dans une ordonnance relative à une réjouissance publique. En effet, il n'était pas besoin d'échauffer l'amour des peuples. On ne voyait que danses et repas dans les rues ; les bourgeois faisaient servir leur souper à leurs portes, et invitaient les passants à y prendre place. Tout Paris semblait chaque jour donner un repas de famille. Ce spectacle dura plus de deux mois, par la beauté de la saison, la longue sérénité du temps, et ne finit que par les froids de l'arrière-saison. Les étrangers partagèrent notre joie, et l'empereur disait hautement que Louis XV était l'enfant de l'Europe. Elle pouvait être replongée dans les horreurs d'une nouvelle guerre, si l'on n'avait eu le malheur de le perdre. Par un article secret du traité de paix signé à Rastadt, l'empereur donna à Louis XIV sa parole d'honneur de n'entrer directement ni indirectement dans aucune guerre contre la France pendant la vie du roi. Le roi n'eut connaissance que fort tard de ce secret, et, depuis qu'il l'eut su, ne pardonna jamais au maréchal de Villars de le lui avoir caché. Si le régent en eût été plus tôt instruit, peut-être eût-il moins recherché les Anglais : au lieu de se livrer à eux, comme il fit, il aurait pu se taire acheter lui-même, pendant les troubles qui régnaient alors en Angleterre : l'alliance entre les deux couronnes se serait également faite, mais plus avantageusement pour nous, et la paix n'en aurait pas moins subsisté.

The text on this page is estimated to be only 26.18% accurate

306 MÉMOIRES DU BUGLOS Aux premiers accidents de la maladie, la réputation générale attribua au poison , et en accusa le régent. Le peuple de la cour, plus peuple qu'un autre, accréditait les soupçons. Ceux même qui, ne le croyant pas, étaient ennemis du régent, fomentaient ces bruits de tout leur pouvoir. La duchesse de la Ferté, qui était de la cabale » avait affecté de dire : Hélas! tout ce qu'on fait est inutile; le pauvre enfant est empoisonné. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que les symptômes , le traitement et la guérison de la maladie en ayant démontré la nature, les mêmes rumeurs subsistèrent , et ne sont pas encore totalement détruites. Ce qui contribua beaucoup alors à les fortifier, fut que le régent venait de flaire revivre pour son fils, le duc de Chartres, la charge de colonel général de l'infanterie, place qui donne des privilèges si exorbitants , qu'on l'avait supprimée comme dangereuse, et qui le devenait infiniment plus entre les mains d'un premier prince du sang. On accusait le maréchal de Villeroi d'en avoir donné le conseil au régent, pour le rendre de plus en plus suspect d'aspirer à la couronne, et de s'en préparer les voies. Si cela était , le prétendu père était digne de la sottise du maréchal; car s'il faisait soupçonner le régent de quelque grande entreprise, il lui fourrissait en même temps les moyens de réussir. Le régent parut aussitôt touché de ce que ce fût pendant la maladie , et partagea sincèrement la joie de la convalescence. Le maréchal de Villeroi éprouvait avec raison le bonheur de voir le roi rendu à nos vœux ; mais il y mettait une ostentation qu'il croyait injurieuse au régent, et qui le devenait par là. Dans les fêtes qui se succédaient journellement , les cours et le jardin des Tuileries ne désemplissaient pas, le maréchal ne cessait de mener le roi d'une fenêtre à l'autre , au point de l'en excéder : Foyez, lui disait-il , voyez, mon maître : tout ce peuple est à vous; il n'y a rien là qui ne vous appartienne j vous êtes le maître de tout ce que vous voyez ^ et autres platitudes.. Ce n'était pas là ce que Montausier, Beauvilliers ou Fénelon auraient trouvé à dire sur la joie vive et franche d'un peuple amoureux de ses rois : eh ! quel peuple mérite plus d'être lié à ses princes?

BÉGENCE, 807 L*évêque de Fir^*i|8 , Fleury, se conduisait avec lieaucoup plus de sagesse , du moins pour lui-même. Il avait une grande attention à natter la morjî^ue du maréchal, de peur de lui donner de la jalousie; et, plein de respect pour le regent, il s'attachait à gagner la contiance de sou élève. Tout ce qui approchait le roi s^apereevailde la préférence que le jeune prince donnait dans son cœur à Fleury sur le gouverneur. Le régent le remarqua ; et , cherchant tontes les oecasions de flatter le goût du roi, il lui présenta Fleury pour l'archevêché de Reims, qui venait de vaquer. Il songeait aussi à s'attacher par là ua homme qu'il voyait gagner sensiblement la conliance du roi, et voulut laisser à ce prince' le plaisir de donner à son précepteur un siège d*une si grande distinction. Le roi Fenvoya chercher, et lui apprit le présent qu'il lui faisait. Fleury se con* fondit en remercîments respectueux et tendres , mais refusa d être premier duc et pair de France. Le roi parut affligé du refus , et le montra de manière a taire connaître combien son précepteur lui était déjà cher. Le régent le sentit, et insista; mais Févêque, pour motiver son refus, représenta qu'ayant déjà quitté un diocèse parce que son âge ' ne lui permettait plus de remplir ses devoirs, il ne serait pas excusable de se charger d'un poids supérieur au premier. Le régent lui répondit que ses fonctions auprès du roi le dispenseraient d aller à Reims, où il aurait un évêque in partiùus, chargé des fonctions épiscopales; que plusieurs prélats en avaient , sans y être autorisés par un devoir aussi privilégi

The text on this page is estimated to be only 27.17% accurate

S08 UiUOIBBS DB DUGL09. Le régent comprit Ues-bien que le saint évêque craignait qu'à la fin de l'éducation ^ on ne saisît quelque prétexte de le reléguer à Reims ; que le plus sûr pour lui était de rester à poste fixe auprès du roi , dont la conflue ne ferait que se fortifier par rhabitude. Le régent cessa de le presser sur rarevêché, et finit par le prier d'accepter du moins l'abbaye de Saint-Étienne de Caen , vacante par la mort du même cardinal de Mailly. Fleury , dans la crainte de faire croire qu'il ne voulait rien devoir au régent , accepta ce bénéfice simple , de soixante-dix mille livres de rente. Ce fut certainement son unique motif. Il a bien prouvé depuis, dans sa toute-puissance, qu'il était peu sensible au faste et à l'intérêt. Il a porté, dans son ministère , l'économie jusqu'à de bas détails; mais il ne s'appliqua jamais ce qu'il retranchait aux autres, et ne fut avare que pour l'État. Sa succession ne valait pas dix mille écus. Quelques fades plaisanteries qu'en fissent des courtisans avides, et qui n'auraient jamais rien reçu s'il l'eût fallu mériter, il serait à désirer qu'il eût eu des imitateurs. On a sans doute des reproches très-graves à lui faire, je ne les dissimulerai pas • mais on l'a regretté , et ses successeurs ont justifié les regrets. Le modeste Fleury n'eût pas mis son refus dans les gazettes et les journaux, et chacun en fit le commentaire, soit vantant ses idées ou ses intérêts. Fleury perdit alors une belle occasion de témoigner sa reconnaissance à une famille à laquelle il avait les plus grandes obligations. L'abbé de Caslries, archevêque d'Albi, désirait fort le siège de Reims , quoique d'un moindre revenu. L'approche du sacre du roi donnait un grand relief à ce siège. Le régent , l'ayant offert à Fleury, voulut qu'il influât dans cette nomination : Fleury devait sa première existence au cardinal de Bonzy, oncle de l'archevêque d'Albi ; il avait reçu des services essentiels de tous les Caslries. Il avait été longtemps l'ami , disons mieux, le protégé de la maison ; mais il avait en opposition un rival présent, qui fut toujours la règle de sa conduite. Il pensait déjà au chapeau de cardinal , maladie inévitable à tout ecclésiastique en faveur. Le cardinal de Rohan était dans ce moment le ministre de France à Rome ; sa maison était puis

Digitized by Google

HBOBN CB. santé; rardievêque d'Albi était ami déclaré du cardiuai de Noailles ; la constitution commençait à prendre le dessus dans le clergé « et Fleury comptait bien s*en servir utilement : ainsi, il fit préférer Tabbé de Rohan-Guéméiié pour l'archevêché de Reims. Le régent donna eu même temps l'évêché de Laou à l'abbé de Saint- Albin, bâtard non reconnu qu'il avait eu de la Florence^ élève des jésuites , l'un des plus zélés ignorants qui soient sortis de leur école. Il assista l'année suivante au sacre du roi, en sa qualité de duc et pair eoeiésiastique. Quand il voulut depuis se faire recevoir au parlement, il fit arrêté par la difficulté de ne pouvoir articuler ni père ni mère, ni par conséquent pi uduiie un nom. Cet obstacle lui valut l' arche véclié de Cambrai, on il passa à la mort du cardinal Dubois, en conservant les honneurs de duc et pair. Il eut pour successeur, à Laon, Tabbé de la Fare , espèce de petit monstre par la figure, et qûi Tétait encore plus par son âme. Le cardinal Dubois venait de terminer une négociation qui touchait infiniineit le régent : le mariage du roi avec l'infante d'Espagne , et celui de mademoiselle de Montpensier , iiiiile du régent, avecle prince des Asturies. Philippe V avait été transporté de joie d'avoir pour gendre le roi de France; et le second mariage étant la condition nécessaire du premier, il avait sacrifié le ressentiment qu'il pnij\aiL avoir contre le régent. Il restait, non pas une difficulté politique, mais un embarras domestique; c'était de l'apprendre au roi, dont le consentement formellement prononcé était nécessaire. Ce prince, encore dans l'enfaiüce, et d'un ca* raetère timide, pouvait ne pas recevoir la proposition comme il était à désirer qu'elle fût reçue. Le maréchal de Villeroy , ennemi presque déclaré du régent, préviendrait peut-être le roi défavorablenient, disposerait In cabale à répandre dans le public que le régent taisait un mariage disproportionné quant à i âge, afin de reculer, autant qu'il pouvait, l'espérance de voir la succession directe assurée, et comptait sur le chapitre des événements : l'infante n'avait guère alors que trois ans, et le roi était dans sa douzième année. Le régent, pour se foriitier auprès du roi, contia iuifaire à Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.18% accurate

SIO MBMOIBfIS D£ DDGLOS. M. le Duc, qui, étant surintendant de l'éducation, ne devait pas apprendre cette nouvelle avec le public. Il eut très-bien la confiance, et approuva fort la liaison. Le régent en parla ensuite à l'évêque de Fréjus, en le prévenant que c'était une distinction qu'il lui donnait sur le maréchal, pour qui il lui recommandait le plus grand secret. L'évêque objecta d'abord l'âge de l'enfant, répondit assez froidement aux avances que le régent lui faisait pour l'engager, dit cependant qu'il ne croyait pas que le roi lésât, et promit de se trouver auprès du roi lorsqu'on la lui ferait. Il est fort douteux qu'il ait été fidèle au secret et n'en ait pas fait sa cour au maréchal, qu'il ménageait beaucoup, qui lui avait rendu service, lui était utile, et pour qui il n'était pas encore temps d'être ingrat. Quoi qu'il en soit, il parut vouloir éviter de se trouver à la proposition, elle devait se faire immédiatement avant le conseil de régence, où le roi devint se rendre pour y confirmer tout de suite le consentement, le duc fort taciturne, et Dubois, d'un air composé, attendaient que le roi rompît un silence qui dura un demi-quart d'heure, pendant lequel l'évêque ne cessa de parler bas au roi, et l'exhortait avec tendresse à venir au conseil déclarer son con

BiCBNCE. 311 ■ sentement. Le silence se prolongent, et rassemblée de tout Je conseil, où le roi allait se trouver, ne pouvant qu'augmenter sa timidité , l'évêque se tourna vers le régent , et lui dit : Sa majesté ira au cunsci/ ; mais il lui faut un peu de temps pour s'y disposer. Là-dessus, le régent répondit qu'il était fait pour attendre la commodité du roi, le salua d'un air respectueux et tendre, sortit , et lit signe aux autres de le suivre. Le Duc , le maréchal et l'évêque restèrent auprès du roi. Dubois, qui, depuis qu'il était chancelier, n'entraît [dans le conseil, où on lui refusait la préséance , se retira dans une autre pièce. Le régent étant entré dans celle du conseil, trouva le monde assemblé, et fort intriqué de la conférence secrète du cabinet du roi. Il y avait un quart d'heure qu'on se regardait les uns les autres sans prendre séance, lorsque le roi parut, entouré des trois qui étaient restés avec lui. Aussitôt qu'on fut en place, tous les yeux se portèrent sur le roi , qui les avait encore rouges. Le régent, lui adressant la parole, lui demanda s'il trouvait à dire qu'on fît part de son mariage au conseil. Le roi répondit un oui fort court et assez bas, mais qui cependant fut entendu, et se tourna vers le régent, qui partit de là pour détailler les avantages de l'alliance. Quand tous parurent favorablement disposés, il demanda les avis, qui ne pouvaient manquer d'être unanimes; et chacun appuya le lien de quelques mots d'approbation. Le maréchal de Villeroi, en approuvant comme les autres, ajouta seulement, d'un air sérieux, qu'il était bien fâché que l'infante fût si jeune. La réflexion, juste en elle-même, était très-mal placée : il devait suivre le conseil qu'il avait d'abord donné au roi, de faire la chose de bonne grâce, puisqu'elle était décidée; et l'observation ne pouvait qu'augmenter l'humeur sombre du roi. Le régent ne lui laissa pas le temps de réfléchir, lui fit compliment, s'appuya sur l'importance des suffrages du conseil, garants de celui de tous les Français; et dans l'instant, pour faire diversion, lui fit rapporter une affaire. Dès le jour même, tous les courriers furent dépêchés. Le roi fut fort sérieux le reste de la journée ; le lendemain , les compliments qu'il reçut le dissipèrent, et bientôt il s'entretint, comme les autres, des fêtes préparées pour l'arrivée de l'infante. Digitized by Google

MiMOIBBS 0B D0CL08. Le régent fut assez bien conseillé pour ne pas parler des deux ' mariages à la fois; la jalousie du second aurait indisposé bien des gens sur le premier : mais , quinze jours après , lorsque tous les esprits furent familiarisés avec la première nouvelle , le régent alla trouver le roi, et, en présence de M. le Duc. de l'évêque, du maréchal de Villeroi et du cardinal Dubois, après en avoir prévenu les deux premiers, rendit compte de Thonneur que le roi d'Espagne voulait lui faire, et demanda au roi la permission d'accepter. Le roi donna son agrément avec la gaieté d'un enfant qui depuis quinze jours n'entendait parler que de mariage et de l'Espagne. Cette alliance avec l'Espagne fut un coup de massue pour la vieille cour. Les maréchaux de Villeroi, de Villeroy, d'Huxellfs , de Tallard , firent leurs compliments comme les autres, et s'efforçaient de cacher leur dépit» sans pouvoir cacher leurs efforts. Ces gens , qui ne juraient que par l'Espagne tant qu'ils s'étaient flattés d'en faire un épouvantail contre le régent, ne sachant plus sur quoi s'appuyer, ne pouvaient revenir de leur surprise de voir destinée au trône d'Espagne, la fille d'un prince dont Philippe V avait demandé la main sous le dernier règne et qui depuis avait porté la guerre en Espagne. Le choix d'un enfant qui retarderait le mariage du roi de plusieurs années, leur paraissait le chef-d'œuvre de la politique. 11 y a pourtant apparence que le régent eût été moins attaché au choix de l'infante, s'il eût pu sans cela marier sa fille au prince des Asturies. Le duc de Saint-Simon fut déclaré ambassadeur extraordinaire pour aller faire la demande de l'infante. Le prince de Rohan, grand-père du maréchal de Souhise d'aujourd'hui, et gendre de la duchesse de Ventadour, fut nommé pour aller faire l'échange des princesses sur la frontière. Le duc d'Ossone vint à Paris, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, faire la demande de mademoiselle de Montpensier. Nous avons alors pour ambassadeur ordinaire à Madrid le marquis de Maulevrier-Langeron; Lauftez, Irlandais de nation et major des gardes du corps du roi d'Espagne , eut à Paris le même titre pour l'Espagne. Quelque union que le double mariage lu entre les deux

Digitized by Google

Bibliothèque nationale de France. 318 ches de la maison de France , la conduite à tenir par nos ministres à Madrid exigeait de la prudence. Il y avait, à la vérité, entre la France, l'Espagne et l'Angleterre, une alliance défensive, fondée sur les traités d'Utrecht et de la triple alliance. On y avait stipulé une garantie réciproque des États dont jouissaient ces trois puissances, qui consacraient, au moins tacitement, les renonciations et la succession de la couronne d'Angleterre dans la maison protestante d'Hanovre. Ces articles convenaient fort au régent, mais n'étaient nullement du goût du roi ni de la reine d'Espagne , qui conservaient l'espoir du retour en France , si Ton avait le malheur d'y perdre le roi. De plus , la France et l'Angleterre avaient prouvé leurs bons offices pour terminer les différends qui restaient à régler entre l'empereur et l'Espagne* Or il y avait dans ce moment-là un nouveau germe de mésintelligence. L'empereur, conservant toujours les idées autrichiennes, venait de faire une promotion de grands d'Espagne. Philippe V s'en plaignit aux puissances alliées. L'Angleterre, en reconnaissance des avantages qu'elle avait tirés d'Espagne, accommoda cette affaire, et engagea l'empereur à donner une déclaration par laquelle il notifiât, qu'il n'avait point prétendu faire des grands d'Espagne, dont le titre ne se trouvait point dans les titres des seigneurs, à qui il avait simplement donné des distinctions et des honneurs dont tout souverain est maître dans sa cour. La nouvelle de cet accommodement arriva à Madrid deux jours après la signature du contrat, et tranquillisa beaucoup Philippe V. On a pu remarquer que je m'arrête peu sur des relations de fêtes qui remplissent les gazettes et les journaux ; je me bornerai à des circonstances qu'on n'y trouverait pas , car elles peuvent avoir quelque utilité. Par exemple, le régent chargea le duc de Saint-Simon de deux lettres pour le prince des Asturies; dans l'une il le traitait de neveu , et dans l'autre de frère et neveu. Il s'agissait de faire passer la seconde , car elles étaient d'ailleurs pareilles. Il fallait que cette prétention eût été suggérée au régent, qui, très-peu délicat sur le cérémonial, n'était pas en droit de prétendre à l'égalité avec le prince des Asturies. Tous deux petits fils de France, le prince des Asturies avait l'aînesse, et de plus 27

The text on this page is estimated to be only 23.78% accurate

814 MiMOiaSS DE DDCLOS. était IMiéritier naturel de la couronne d'Espagne. Cependant la seconde lettre passa ; Grimaldo, ministre d'Espagne à qui la copie en fut communiquée , ou n'y fit pas d'attention , ou prit le titre de frère pour une expression de tendresse. Pour peu qu'il eût fait de difficulté , l'ambassadeur devait substituer la première lettre. L'usage d'Espagne est que le roi ne signe pas lui-même le contrat de mariage , mais le fait signer par des commissaires. Cela s'était pratiqué ainsi aux contrats de mariage de nos deux dernières reines , quoiqu'à celui de Marie-Thérèse Louis XIV et Philippe V se trouvassent en personne sur la frontière. Le duc de Saint-Simon désirait la signature du roi; Grimaldo réclamait l'ancien usage : le roi et la reine d'Espagne consentirent à signer, pour marquer la satisfaction qu'ils avaient de l'alliance. Dans tout le cours de cette affaire, Philippe V se montra plus Français qu'il n'avait jamais fait. Ce n'était point la joie mesurée d'un roi qui réussit dans une négociation :

The text on this page is estimated to be only 28.76% accurate

BfeSHGB, SIS Ou lit eacore plus en Espagne pour le duc de Saint-Simon qu*on n*avait fait en France pour Je duc d'Ossone. Philippe V doDoa la grandesse à lui et à un de ses fils, au choix du père^ pour en jouir en même temps. Il choisit le cadet, et ils se couvrirent ensemble en Espagne, l.a Toison fut donnée à l'aîné. Tout levai u a ut ri cl li en parut étouffé dans If cœur des Espagnols qui avaient pu en conserver; et les Français de naissance » qui se trouvaient encore alors attachés par leurs places à la personne du roi, feisaioit édater les transports de leur joie. Tel était Boutin de Vaiousse, premier éeuyer de Philippe V , et che* valier de la Toison; tel était encore la lioche, premier valet de garde-robe, homme ^'une probité reconnue, au point que Philippe y lui contia la garde de Testampille, qui est un sceau OÙ la signature du roi est imitée dans la plus parfaite ressemblance. On s*en sert en Espagne, pour éviter au roi la peine de signer lui-même; invention commode et dangereuse, paresse asiati(]ue qui passera peut-être uû jour jusqu'aux miiiislres. La garde del estaînpille n'est pas une dignité, mais une commission de conûance qui n'en est que plus honorable ; et la Roche était à ce titre secrétaire du cahinet. Parmi les Français estimables établis à Madrid, je dois d'autant moins oublier Sartine, que Bouss voyons à Paris son fils en passe de devenir un personnage considérable. Sartine, né à Fa on, y avait iait la banque; des circonstances l'avaient fait établir eu Espagne. C'était un homme» d'esprit et de probité, actif, grand travailleur, et fécond en expédients. Il avait eu la direction générale des vivres des armées en Espagne; souvent consulté par les ministres, les généraux et le roi même, il eut beaucoup d*amis, et les méritait. Il était inten» dant général de la marine lorsqu'il fut entraîné par la chute de Tinnaguas , secrétaire d'État , son ami , au coninienceinert du ministère d' Alberoni. Ce ministre violent et despote lui lit un erimede ses liaisons avec le due de Saint-Aignan, notre ambassadeur à Madrid ; et celui-ci étant obligé de sortir précipitamment d*Espagne , Sartine fut mis en prison, et n*en sortit qu*à la disgrâce d' Alberoni. Il épousa depuis une camériste qui fut ensuite dooner eo même tempt le cordon à Re* grand aamàuiet de France , à la ^ee aeiul de Banaet» archevêque de Bourges, d'iLmIot, forceaé Upiettr.

The text on this page is estimated to be only 25.08% accurate

MÂHOIBBft DB BUCLOS. êgnoradehonor de la reiue
d*Espagoe, et devint iutendaut de Barcelone, où il esl mort. Son mi nom
était des Sardines. Son père était épicier à Lyon. Sartine portait en Espagne
la croix de Saint-Michel. Je ne crois pas cependant qu'ii ait été Êut chevalier
en titre ; il n*esl dans aucune liste. Je désire que le fils me donne occasion
de parler de lui coiiiine de son père; c'est son aifaire : la mieuue est de
rendre justice. Un des principaux articles de Tinstruction du^duc de Saint*
Simon était de voir et de cultiver beaucoup le jésuite d'Aubenton ,
confesseur du roi , place bien importante quand elle n^est pas un vain titre.
Dès la première visite , le bon père se répandit en protestations
d'attachemeni :iu récent et à la France, et de la plus tendre estime pour le
duc de Saïut-Siiiion , dont il connaissait, disait-il , ramitié pour les jésuites.
De là il passa au désir que le roi d'Espagne avait de mettre Tinfante entre les
mains d*un de leurs pères, seuls capables d*inspirer de bonne heure à cette
princesse les vrais principes de la religion. > D'Aubenton parlait vrai sur le
dcsir de Philippe V; car, à la première audience particulière (Jite ce priaci'
donna à Tambassadeur , il coupa une discussion d'affaires , pour le charger
de demander au régent que l'infante fut instruite par un jésuite , et revint sur
cet article à diverses reprises. Le duc de Saint-Simon, déjà prévenu du désir
de Philippe Y, ne put répondre que favorablement à la proposition de
d'Aubenton. Le zélé père , charmé de l'ouverlure, devint radieux , caressant
; et, après plusieurs circonvolutions patelines, des mots entrecoupés et
quelques phrases d'un clair obscur : Ce n'esipas tout, dit« le roi attend
encore plus de votre exeeUenec^ de votre cU• iachement pour tui » de votre
amour pour la religion > de vo' ire amitié pournotre compagnie. Ce n'était
pas assurément par ce dernier sujet d (loge que Samt-Simon était le plus
connu; mais une figure de rlieiuru|uc des moines est d'inspirer du zèle
peureux, en supposant qu'on Ta déjà. Le roi, continue d'Aubenton , meurt
d^envie de vou\$ prier de demander de sa part cm roi y eon neveu, de
prendre m jésuite pour confesseur, eid^en^ yagerlerégentà vousappvyer. Les
infirmités de fabbé Fteury leintiiuctnt d unt murlpruchaine : il 6traiidonc
convcnabie Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.66% accurate

bAgbnCb. s 17 de prech'ê ks avances , ei que, dans la nième dépêche où vous denumdez un jésuUe pour fkifante » vous proposassiez d'en donner m au roi. B*Aubenton termina son diseours par mille offres de services pour la graadesie que desirait l'ambassadeur , et liait par lui demander de dire amicalement ce qu'il en pensait. Le piège était assez bien tendu , etFappât bien présenté. SaintSimon s'en tira cependant. U témoigna au jésuite beaucoup d'es* lime pour sa compagnie, et convint que rien n'était mieux que de donner un jésuite à rinfiante, puisque le roi ^ son père, le dé< girait ; mais qu'à Têtard du confessionnal du roi et de l'intérieur de sa mniï^on, la proposition pourrait bien n'être pas mieux reçue en France que ne le serait en Espagne celle de cianger le confesseur de Philippe Y ou ses ministres ; que c'était un grand pas de foire accepter un jésuite pour Tinfante; que la considération pour la compagnie ferait le reste, et qu'on y réussirait d'autaut àueiix (ju'on paraîtrait moins l'exiger. D'Aubenton ne fut pas trop content de la réponse , et s'attendait à mieux *, mais il ne perdit rien de sa sérénité , et , de peur de montrer du refroidissement, redoubla de protestations d'ami* lié, d'offrea de services pour l'ambassadeur, et approuva de bouehe des raisons qui lui répugnaient fort. Que d'Aubenton eût été cliargé ou non par Philippe V de la proposition qu'il lit de donner au jeune roi un confesseur jésuite, il est certain que ce prince n'en parla point à ranibassadeur.Pour réunir tout ce qui eoncerne cette affaire, j'ajouterai ici ce qui arriva trois mois après. On persuada à l'abbé Fleury de se retirer, et te père Tascfaereau de linières fut nommé à sa place. Il était déjà confesseur de Madame, mère du régent; et le cardinal de Noailles n'avait pas trouvé grand inconvénient à donner des pouvoirs à ce jésuite pour confesser Madame. Le père de Linières était un bon homme, sans intrigues ,. et n'aurait pu^ quand il aurait été tout autre , tirer aucun parti de la dévotion du PalaisRoyal* Madame, la seule pénitente qu'il eût, était catholique, parce qu'il avait fallu l'être pour épouser Monsieur; du reste, pleine de vertu , de bonté d'âme , d'une hauteur allemande : un confesseur n'était pour elle qu'un domestique de plus.

The text on this page is estimated to be only 27.39% accurate

818 MiMOIBSS DK DUCL08. 11 u'en était pas alusi du coufessioanal (iua toi encore enfant, et accessible aux premières impressions. Le cardinal de Noailles Jugea le choix du confesseur une affaire de la plus grande importance, et refusâtes pouvoirs à Linières. Quel que fût le caractère personnel d'un jésuite , le cardinal savait que le confesseur d'un roi est par état l'homme de la société et de son général ; et, sans proposer lui-même un confesseur, il se bornait à exclure les jésuites. Le nfiaréchai de Villeroi offrait le choix de trois sujets : le chancelier de Notre-Dame de Benoît, curé de Saint-Germain en Laye, et l'abbé de Vaurouy , qui avait refusé l'évêché de Perpignan. L'évêque de Fréjus proposait Paulet , supérieur du séminaire des Bous- [Entants, ou Chainpigny, trésorier de la Sainte-Chapelle. Le cardinal de Rohan, au défaut des jésuites , qu'il eût préférés y présentait le docteur Vivant , curé de Saint-Méry , et fanatique constitutionnaire. Noailles, Villeioi, et l'évêque de Fréjus jus , s'opposèrent , de tout leur pouvoir , au choix du jésuite * ; mais le crédit du cardinal Dubois l'emporta en faveur de Linières. il était difficile de lui supposer d'autre motif que le ressentiment contre le cardinal de Noailles, qui avait refusé de lui conférer les ordres lors de sa nomination à l'archevêché de Cambrai. Il n'avait aucune obligation de son chapeau aux jésuites ; on a vu comment il l'avait conquis. Le refus des pouvoirs rendait cependant la nomination inutile. Les sollicitations ne purent rien obtenir du cardinal de Noailles : il fut inflexible. Dubois, au mépris des droits et de l'honneur de l'Épiscopat, s'adressa au pape, qui envoya au roi une permission de choisir quel confesseur il voudrait. Dubois, pour se disculper devant ceux de ses confrères qui seraient plus jaloux que lui de l'honneur de l'Épiscopat , répandit que la nomination d'un jésuite, pour le confesseur du roi, avait été une condition stipulée par l'Espagne par le traité de paix avec la France. Cependant , pour lever toutes les difficultés, on transféra la cour de Paris à Versailles, d'où le roi allait se confesser à Saint-Cyr , dans le diocèse de Chartres) où les jésuites avaient des pouvoirs. (J'ai tiré cet article d'une lettre de Dubois au père d'Anbatoa>dt ^ mars 1722. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.41% accurate

319 A regard de la stipulation par laquelle l'Espagne avait, dit-on, exigé et obtenu que le confessionnal du roi fût rendu aux jésuites, c'est une pure supposition. Cette prétendue anecdote du traité a été tellement adoptée, qu'elle passe pour certaine chez les gens qui croient avoir pénétré dans les secrets de la politique. Cependant rien n'est plus faux. En voici la preuve : Dans la première entrevue que le duc de Saint-Simon eut, à son retour d'Espagne, avec le régent et le cardinal Dubois, celui-ci, récapitulant les divers points de la négociation : Monsieur, dit-il au duc « nous avons fait ce que le roi

330 MKIfOIBBS DB DUCLOS. seuls s'étaient opposés à la
résurreliou des jésuites , et ne put cacher au comte de Céreste la suite d'une
intrigue dont il avait vu le coinmeiiceineil* Je ne crois pas qa*il en ait fût
part à d*autres. G*est par ce dernier que j'^en ai eu les premières notions ,
avant que les ^èœs orig^tes me fossoit tombées entre les mains. Le COI a te
de Céreste- Brancas , frère du maréchal, avait accompagné en Espagne le
duc de Saint Simon comme ami , et fut'un des témoins du mariage de
l'infante, Ne sachant pas jus* qu^où je continuerai mes mémoires , je saisis
cette oocaân de lui rendre une partie de la justice qui lui est due. Je n'ai
point connu d'iiûïirne en qui l'esprit et la vertu fussent dans un plus parfait
équilibre; c'est de lui que j'ai dit, dans les Mémoires sur les mœurs de ce
siècle , qu'il pouvait n'être pas le premier partout, mais qu'il n'aurait jamais
été le second; et je n'ai Jamais trouvé de contradicteur sur son mérite. Il est
mort conseiller d'État d'épée , et chevalier des ordres du roi , après avoir
refusé d'être chevalier d'honneur de la reine. lleprenoQsce qui se passa en
Kspngne sur le double mariage^ avant de repasser aux affaires de ir rauee.
La reine, Italienne de naissance et de coeur, haïssait les Espagnols autant
qu'elle en était haïe; et les témoignages qui en éclataient journellement
entretenaient cette haine réciproque. La reine ne se contraignait même pas
de Tavouer; et le peuple, de son côté, lorsque le roi et la reine passaient,
criait librenieul, delà rue et des boutiques : ^iva être y la Savoyana ! (la
feue reine} adorée des Espagnols, et dont la mémoire est encore en
vénération. La reine régnante affectaît en vain de mépriser ces cris du
peuple : elle en était au désespoir ; malheureusement le peuple et elle ne
luttaient pas à force égale. Elle avait la toutepuissance par un moyen assez
naturel. Le tempérament du roi lui rendait une femme nécessaire, et sa
dévotion ne lui permettait aucune infidélité. La reine était laide, quoiqu'elle
eût l'air assez noble ; et le roi était toujours dans des dispositions qui la lui
faisaient trouver belle et la traiter comme telle. Elle y joignait toute la
coquetterie possible pour son mari , le louait publiquement et eu face sur sa
beauté j et, quoiqu'il eût été beau . .d by Google

The text on this page is estimated to be only 25.68% accurate

« BBGENCB. 821 étant jeune, il était alors dans un tel état de délabrement sur la figure, que si les princes n'étaient pas les plus vulnérables contre les loupes les plus dégoûtantes, il aurait pu prendre ces yeux de la reine pour une dérision. Le roi et la reine, sains ou malades, n'eurent jamais que le même lit. Les couches de la reine n'obligeaient pas le roi d'en changer; et ce ne fut que trois jours avant la mort de sa première femme qu'il prit un lit séparé, quoique depuis longtemps elle fût devenue d'écrouelles. Le roi et la reine, étant d'une jalousie réciproque sur tout ce que l'un pouvait dire à l'autre, ne se quittaient ni jour ni nuit. Tous les jours, à leur réveil, Ymsafeta venait leur donner des manteaux de lit, et ils faisaient leurs prières; après quoi Grimaldo, à qui les autres secrétaires d'État remettaient les affaires de leurs départements, venait et lui faisait le rapport. Grimaldo congédié, le roi prenait sa robe de chambre, passait dans une garde-robe pour s'habiller, et la reine dans la pièce où était sa toilette. Le roi, bientôt habillé, faisait entrer son confesseur, et, après un quart d'heure de confession ou d'entretien particulier, allait trouver la reine; les enfants s'y rendaient. Quelques officiers principaux, les dames et les eunuques de service, formaient toute rassemblée; la conversation roulait sur l'épouse, la dévotion, ou autre chose de pareille importance. La toilette durait environ trois quarts d'heure. Ensuite la reine passait dans une chambre où se donnaient les audiences particulières aux ministres étrangers, et aux seigneurs de la cour qui en avaient demandé. Quand on introduisait quelqu'un, la reine affectait de se retirer dans l'embrasure d'une fenêtre; mais celui qui avait à parler au roi, n'ignorant pas que ce prince rendrait le tout à la fin, qu'elle serait choquée du secret qu'on aurait voulu lui faire, et préviendrait le roi défavorablement, ne manquait pas de la supplier de s'approcher, ou parlait assez haut pour être entendu, si elle persistait dans sa fausse discrétion. « Première femme de chambre ». Cette chose, en font les autres, une supériorité. » il y a de considération en Espagne priorité qui se communique à tout ce qui en a besoin, peut-être parla seule raison - les approches - Laora Pucatori, nourrice muette « l'effroi imparable que te priait de la reine, était alors omment. » .d by Google

The text on this page is estimated to be only 27.05% accurate

i 1 I 833 MÉHOniKft DB DUGLOS. La reiiie savait iïom exactemeat tout ce qu oa disait au roi , et avait de plus, chaque semaine, une heure ou elle pouvait , à Finsu du roi, s'entretenir avec ceux qu'elle voulait féire introduire secrètement : ce jour était celui où le roi donnait audience I^e roi assis et couvert devant une table, les ^îrands debout , rangés coudre ia muraille et couverts, chaque particulier, qui avait donné son nom , était appelé dans Tordre où il était inscrit. Il se mettait à genoux devant le roi, expliquait son affaire en très-peu de mots , labsaît ordinairement un mémoire sur la tabli', se relevait, et se relirait après avoir baisé la maia du roi. hes [J]rûires étaieui distingués des séculiers en ce que le roi leur ordûuait de se relever, quand ils faisaient la génuflexion. Si quelqu'un de ceux qui venaient à cette audience voulait ii*être entendu de personne, et qu'il fût très connu, il le disait. Alors celui qui tenait la liste se tournait vers les grands, disant à haute voix : Cest une attdience secrète. Tous sortaient, et ne rentraient que lorsque ce particulier se retirait. Le seul capitaine des gardes, eu dehors, tenait la porte entre-bàillée , d*où , sans rien entendre , mais la tête dans la chambre, il pou> vail toujours voir le roi et celui qui lui parlait. Si la reine profitait de cette audience pour s*entretenir avec quelqu'un , il fallait que ce fût hien secrètement; car le roi était toujours inquiet de ce qu'on jiuuvail dire de particulier à cette princesse; au point (lue , lorsqu'elle se confes.s;iii , si la confession se prolongeait plus qu'à l'ordinaire, il entraait dans la chambre , et il appelait la relue. Us communiaient ensemble tous les huit jours; et les dames de la reine lui auraient déplu, si elles n*en avaient pas usé ainsi. Le seul divertissement du roi étail la cliasse , qui ifetail pas moins triste que le reste de sa vie. Des paysans formaient une enceinte pour une battue, et faisaient passer cerfs, sangliers, chevreuils , renards , etc., devant le roi et la reine, qui, enfermés dans une feuillée, tiraient sur les animaux. Ce qu*on sait de la vie de madame de Maintenon , et ce qu'on voit Ici de la conduite de la reine d*Espagne , prouve asse^ quel est le tourmeul des femmes qui veulent gouverner les rois les plus Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.85% accurate

BÉGINCB, 323 subjugués. Si Ton dévoile la vie intérieure des favorites, on aura pitié d'un état si envié. Quelque crédit que la reine eût sur l'esprit du roi, elle était obligée de redoubler à chaque instant de faire naître ou de saisir les occasions, de ployer dans des moments, et quelquefois de se servir des avantages que lui donnait le tempérament du roi. Les refus de la reine irritaient son mari, Tenflammaient de plus en plus, quelquefois produisaient des scènes violentes, et finissaient par faire obtenir à la reine ce qu'elle voulait. La violence des désirs du roi faisait la force de la reine. Philippe V, né avec un sens droit, mais peu étendu, était silencieux, réservé, même timide, se défiant de lui-même. Son éducation en France, et son genre de vie en Espagne, n'avaient fait que confirmer ce caractère, que j'aurai encore occasion de développer davantage. Sa dévotion consistait en pratiques minutieuses. Taciturne, et par là même observateur plus attentif de ceux qui rapprochaient, il en remarquait très-bien les ridicules, et en faisait quelquefois, dans l'intérieur de sa solitude, des récits plaisants. Il était fort attentif sur sa santé; son médecin, s'il eût été intrigant, aurait pu jouer un grand rôle. Lygluns, Irlandais, qui occupait cette première place, fort éloigné de l'intrigue et de la cupidité, instruit dans son art, s'en occupait uniquement. Après sa mort, la reine fit donner la place à Servi, son médecin particulier. Philippe y avait aimé la guerre, quoiqu'il l'eût faite d'une façon singulière. Jamais il ne fit de plan de campagne, se reposant des opérations militaires sur ses officiers; il n'y contribuait que de sa présence. S'ils le plaçaient loin du danger, il y restait, et ne croyait pas sa gloire intéressée à s'en approcher. Si les hasards d'une journée le portaient au milieu du feu le plus vif, il y demeurait avec la même tranquillité, et s'amusait à examiner ceux qui montraient de la peur. Aisé à servir, bon, familier avec ses domestiques intérieurs, tout Français dans le cœur, il n'accueillait les Espagnols que par reconnaissance de leurs services. Aimant tendrement le roi, son neveu, il conservait un espoir de retour, si nous avons le Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.96% accurate

MÉMOIRES DE LOUIS XIV. malheur de perdre cet unique rejeton de la famille royale. Cependant il n'aurait pas monté sans scrupule sur le trône de ses pères, après les renonciations solennelles qu'il avait faites à la couronne de France. Il ne pouvait, par le même principe, regarder comme illusoires les renonciations de Marie-Thérèse d'Autriche à la couronne d'Espagne, en épousant Louis XIV. Il n'aurait eu la conscience tranquille sur aucun des deux trônes. Ces scrupules, que son confesseur avait peine à dissiper, ne sont pas d'une tête bien forte, ni, si Ton veut, dignes d'un prince ; mais ils sont d'une Âme pure. Ces remords, plus réprimés que détruits, ont été la principale cause de son abdication, et de la peine qu'il eut à reprendre la couronne après la mort de son fils, Louis V^e. Le trône, transmis à son fils, ne devait pas, suivant ses scrupules, lui paraître une moindre usurpation, s'il n'y avait : mais enfin il lui suffisait de faire l'unique sacrifice qui dépendait de lui. Toutefois, les mêmes scrupules ne sont pas bien conséquentes ni dans ce qui les agite, ni dans ce qui les calme. La reine était d'un caractère fort opposé. Régner était tout pour elle. La possession lui paraissait moins l'objet eût été un droit à ses yeux. Élevée dans la petite cour de son père, elle n'y avait pas pris une idée bien exacte des cours de l'Europe. Cependant elle se crut faite pour régner, bien ou mal, au premier instant qu'elle fut sur le trône. Nous avons vu comment la fortune l'y plaça. Elle se proposa deux objets, et ne les perdit jamais de vue. Le premier, d'établir tellement son crédit sur l'esprit du roi qu'elle régnerait sous le nom de ce prince. Le second, de se prémunir contre le triste état de veuve d'un roi d'Espagne, qui aurait pour successeur un fils dont elle n'était pas la mère. Elle résolut donc de procurer une souveraineté à un de ses fils, chez qui elle pût un jour se retirer, y régner encore, ou du moins ne pas obéir. On peut juger de quels manèges elle avait besoin pour suivre ce second objet, et dérober en même temps son dessein à un roi soupçonneux. Alberoni, dans le désespoir de sa disgrâce, avait publié les vues que cette princesse s'efforçait de cacher. Elle se flattait en vain qu'Alberoni, suspect par son ressentiment, ne

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.92% accurate

BÉGEi^CB 325 serait pas cru ; le caractère connu de la reine ne laissait pas douter de ses (Jesirs. Ses caresses froides et forci es nux infants du preoùr lit , les aigreurs qu'elle laissait éclapper^ annonçaient suffisamment son^projet , qui , pendant le r^ne entier de Philippe , a été la base ou Tobstade de toutes les négociations. La eour d^Espagne était et continua d'être divisé en deux cabales ■ ritalieime, la moins nombreuse, était la dominante par V\ f iveur de la reine. La cabale espaj^nole, à laquelle adhéraient les voeux de la nation, gémissait du crédit des Italiens* .et les haïssait cordialement. Presque toutes les grandes places étaient, à la vérité» occupées par des Espagnols; mais ils étaient bornés aux titres de ces places , dont ils disaient très*peu les fonctions parla solitude oij la reine tenait constamment le roi. Le cinrurgien, rapothicaire et les valets intérieurs étaient français. Les deux princesses, dont les contrats venaient d'être sin;nés, arrivèrent le même jour dans TUe des Faisans de la rivière de Bidassoa , où se fit Féchange , et où s*était faite , en 1659 , rentrevue de Louis XIV, de la reine sa mère, et de Philippe l\ , ircre de la reine. 11 y eut d'abord quelques difficultés sur l acte d'échange entre le prince de Rohan et le marquis de Santa*Cruz. Le premier avait pris de l'altesse dans Tacte français. Santa-Cniz, major* dome major de la reine d'Espagne, chargé de la conduite de rinfanle, déclara qu il passerait tout ce qu'on voudrait dans l'acte français, parce que TEspap^ne n'avait point ix régler les titres et les qualités des ir rau4^is; mais que, dans Tacte espagnol , on ne donnerait à l'un et à l'autre que Yexcellence, Le prince de Rohan« voyant que, dans cet acte, Santa-Cruz ne prenait pas même le titre de grand, ne prit pas celui de duc et pair, et se contenta de signer, sans addition de (ju ilités , l'écliauge. L'échange fait , Tintante prit la route de Pans, et mademoiselle de Alontpensier celle de .Madrid. Les deux princesses ne furent suivies de qui que ce fût de leur nation, à l'exception d'une sous-gouvernante (de Nieves, segnara de homr)^ qu'on laissa à l* infante à cause de son bas âge . Je ne m'arrêterai sur aucune des fêtes qui remplijisent ka TOM. II. as

The text on this page is estimated to be only 29.77% accurate

935 UÉMOiBfIS DE DUCLOS. journaux ; mais je couliiiiuerai d'observer les particularités dignes de remarque. Ta gravité et ia pudeur espagnoles ne permettent pas de voir eouher des notariés. Cependant notre ambassadeur, ▼oolant d'autant mieux constater le mariage de la princesse des Asturies que les mariés ne devaient habiter ensemble que dans un an , à cause de la délicatesse du prluce, obtint de leurs majestés catholiques uue dérogation à reti(Juelle d'Espagne , et , pour les persuader, s'appuya de ce qui s'était passé au mariage du duc de Bouigogne. Un exemple français était bien puissant sur Tesprit' de Philippe Y. On prit ensuite la précaution de gagner quelques personnages graves, dont Tapprobatton empêchât les autres de s'effaroucher. Enfin, ou mit les deux époux au lit, cL, les rideaux ouverts, ou laissa entrer dans h chambre tout ce qui s'y présenta. Un quart d'heure après, on ferma les rideaux. Le duc de Popoli, gouverneur du prince , resta sous le rideau de son côté; et la duchesse de Monteillano , gouvernante de la princesse, sous le ride.iu opposé. Après quelques minutes, toute rassemblée fut congédiée, et les époux séparés. La princesse des Asturies fit voir, dès les premiers jours de son arrivée à la cour d'Kspagne, les preuves d'une liumeur sombre et maussade. Il fallait presque la violenter pour qu'elle rendit visite au roi et à la reine. On avait fait les plus superbes préparatifs pour un bal dont leurs majestés catholiques et toute la cour se faisaient une fête. La princesse refusa constamment d"y paraître, sans aucun motif de chagrin, mais uniquement par rbumeur d'un plat et sot enfant. Ou elle ne répondait rien aux représentations qu'on lui faisait, ou sa réponse était que le roi et la reine pouvaient vivre à leur fontaîsie, et qu'elle voulait vivre à la sienne. détail de scènes tristement ridicules serait dégoûtant même dans de simples mémoires , tels que ceux que j'écris. Pour finir en peu de mois ce qui la regarde, elle continua d'être à Madrid aussi sotte, aussi plate, aussi maussule que nous Pavons vue depuis à Paris , où elle vint végéter reine douairière d'Espagne depuis 1735 jusqu'en 1742, qu'elle mourut au Luxembourg. L'iul4Uie arriva à Paris, et y reçut les honneurs de reine; on

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.33% accurate

EÉGBIICE* 127 lui eordonna même le tiire daDs toutes les relations. L'événement a Me voir qu'on s^etaittrop pressé, en la traitant de reine. On ne risqnait rien , et il était plus dans la r^e d'attendre , puisque , indépendamment de sa destination , elle avait , par sa nais* sanee seule, la préséance sur Madame. U est vrai qu*on avait fait prendre par aiUicipalion le titre de Dauphiic a la duchesse de lioLirgogne aussitôt qu'elle était arrivée en France ; mais cela était nécessaire pour lui donner la préséance, qu'aucune prin• cesse du sang n'aurait pu lui céder, attendu qu'elle n'était alors que fille d'un duc de Savoie, qui , n'étant pas encore roi, cédait aux électeurs*. Aussitôt que notre ambassadeur eut rempli sa mission en Espagne, il se pressa d'aalant plus d'en partir, que le cardinal Dubois avait envie de Ty retenir sous ditierents prétextes. Les motifs du cardinal nous ramènent naturellement aux intrigues de la cour de France. On se rappelle que Dubois, pour se servir du cardinal de Rohan à Rome, Tavait flotté de lui faire obtenir le premier ministère à son retour. Celui-ci iivn douta point, eut la sottise de le dire à Rome , où il était le seul qui en fût persuadé, et revint le plus tôt qui! put à Paris, sommer son ciier confrère de sa parole. Depuis que Dubois était cardinal , il ne se trouvait plus au > u y û si peu de prînripes daoa les même calèclie, chacun par êa portière, différentes étiquettes , qu'on ne peut ^se Çe tiu'il y a de singulier et de contradiomarqneplMikHa, aanaen rten eonelnre. foire, c'est qna Véleetear de Golegne, l.e prince de Ton'i , grand- prrr âr cr- frrrc de celui deBaTi«!'rc, aussi i'icnnuito, lui d'aujoord't^uii précéda toujours, eu était debout devant le roi dans un fau' llosffrie et à Vienne, les éleeteom. Ce- teutl. Il dîna et aoapa plusienrs fbia à pendant celui de Bavière, qui était un meodon avec le Dauphin, et n'y ei t de ceux-là, ^tant Tenu à Paris, obtint qu'un siéfié pliant au bas bout de la table, do roi d'y garder l'incognito, Louis XIV avec les courtisans. Cet électeur voulait alla jusqu'à lui accorder une audience quelquefois dire In messe devant la dupa rticnlière , rth ih restèrent tons deux chesse de Bourgogne , et lui rendait alors debout» quoique le roi d'Angleterre, les marnes honneurs que le dernier des GaiUname Ut , n'efft donné une pnreOle chnpelaint. C'est le même qui, étant ft «udienre qu'assis dans on fauteuil, et ce Valrnciennes , nunfnirn qtril pr^cbrcuit même électeur placé sur un tabouret. L'é le F" avril, La foule fut prodigieuse à leeteifr, proStant oo abusant de la bonté l'église. L'électeur étant en eliaire,

talua de Louis \IV, pr(' tendit avoir lamain cbex gravement l'assemblée, fit le signe de la le premier Dauphin. Le roi eut la cnm- croix, et cria : Poisson d'avril ! puia des* plai&ance de consentir à un mezzo iermi' cendit de chaire , pendant qu'une troupe M, savoir, que l'électeur ne verrait le de t roui pettes et de cors de chasse, acconi' Daupiiln fffip dnnsles jnr dius de Meudcn, pagnés de timbales, faisaient un tfnet qu'ils monteraient eni»cmlilc dans la (aman c digne de cette farce scandaleuee. Digitized by Google

82S MÉMOIRES DB DUCL05. • conseil de régénée, à cause de la préséance. Pour y rentrer comme il convenait à sa pourpre, il voulait y faire entrer le cardinal son ancien, et se glisser à sa suite. Il lui fit Taccueil le plus vif, lui réitéra sa promesse[^] et lui dit qu'il fallait d'abord entrer au conseil, pour arriver au premier muiscle; qu'après avoir si bien servi le roi à Rome, il était fondé à le demander; et que luii Dubois, était trop son serviteur pour ne pas appuyer sa demande auprès du régent. Le crédule cardinal de Rohan, touché de tant de cordialité, témoigna la plus tendre reconnaissance à son confrère, promit bien de partager avec lui Tappui d'une place qu'il lui devrait, et, peu de jours après, demanda au régent l'entrée au conseil. Le régent la lui accorda si promptement et de si bonne grâce, que le cardinal aurait pu voir que tout était arrangé d'avance, ou qu'on ne lui faisait pas un grand présent. Le cardinal et les ducs, voyant les cardinaux entrer au conseil, s'en retirèrent à l'instant. Le maréchal de Villeroi n'y parut plus que sur un tabouret derrière le roi, dans sa qualité de gouverneur, sans y dire un mot sur les affaires. Dubois l'avait prévu; mais c'était déjà beaucoup que de faire cause commune avec un homme de la naissance du cardinal de Rohan, qu'il avait mis en épaulement devant lui. Une circonstance qui aurait dû combler le dégoût fit grand plaisir à Dubois, et lui servit merveilleusement. Les maréchaux de France suivirent l'exemple des ducs. Dubois partit de là pour persuader au régent que c'était une cabale formée contre lui personnellement, puisque les maréchaux de France, qui n'avaient jamais rien disputé aux cardinaux, prenaient parti dans l'affaire. Dubois en écrivit dans cet esprit-là au duc de Saint-Simon, duc jusqu'au fanatisme, mais très-attaché au régent. Dubois, glissant légèrement sur la question de préséance, appuyait dans sa lettre sur la cabale dont il faisait chef le duc de Noailles, très-haï du duc de Saint-Simon, et finissait par le charger d'engager le roi d'Espagne à prendre dans cette occasion parti pour le régent, et à se déclarer hautement pour un gouvernement qui intéressait aujourd'hui les deux branches de la maison de France. Le duc de Saint-Simon ne fut pas la dupe de cette prétendue

The text on this page is estimated to be only 29.81% accurate

830 cabale, niais i) fa! Fait du moins paraître en avoir rendu compte à Philippe V. Il s'en acquitta de façon que ce prince regarda cette affaire comme une tracasserie domestique, dont il ne voulait ni ne devait se mêler. Saint-Simon, pour donner tout prétexte à le retenir en Espagne, rendit compte au cardinal Dubois de la repousse de Philippe V, et tout de suite prit congé et partit. En arrivant à Bayonne, il reçut une dépêche par laquelle le cardinal lui donnait les plus grands éloges sur la manière dont il s'était acquitté de sa commission, avec mille protestations d'amitié et d'impatience de le revoir. Le cardinal lui en avait écrit une autre, par laquelle il le chargeait de rester à Madrid jusqu'à ce qu'il y eût accrédité Chavigny, aujourd'hui ambassadeur en Suisse. Chaque dépêche était ajustée pour le lieu où le courrier rencontrerait l'ambassadeur : la première, s'il le trouvait déjà sur les terres de France ; l'autre, si le duc était encore en Espagne, où Dubois l'aurait beaucoup mieux aimé qu'à la cour de France*. Dans le fait, le cardinal redoutait le duc de Saint-Simon, pour qui le régent avait de l'amitié, et très-opposé aux prétentions ministérielles et cardinales; mais il ne lui en prodiguait pas moins les protestations d'attachement. Cependant, comme l'impétuosité de son caractère l'emportait quelquefois sur sa dissimulation, il ne témoigna que trop son humeur contre le duc de Saint-Simon, par la manière dont il reçut un capitaine de mousquetaires, que le duc avait envoyé porter en France le contrat de mariage du roi. On avait promis à cet officier la croix de Saint-Louis et un avancement. Le cardinal lui dit brusquement qu'on verrait. Ce jeune homme se présenta pendant deux mois devant lui, sans pouvoir seulement s'en faire regarder. Il s'adressa au secrétaire d'État de la guerre, qui lui dit qu'il avait été lui-même si mal reçu du cardinal à ce sujet, qu'il n'osait plus lui en parler. L'officier continua donc à paraître humblement devant le cardinal. Un jour d'audience, où se trouvaient les ambassadeurs et nombre de gens distingués, le cardinal, importuné par quelqu'un, l'envoya promener en termes grenadiers, jurant et criant à tue-tête. Le nonce, qui était présent, en parut au moins très-étonné; mais le jeune officier, frappé du contraste de l'habit et du style du cardinal.

is. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.44% accurate

MBMOIAfiS DZ DUGLOS. dînai, éclata de rire. Le cardinal se retourne brusquement, aperçoit le rieur, et le frappant sur l'épaule à le faire rentrer en terre, a l'instinct eût aussitôt rassuré : Tu n'es pas trop sot, lui dit-il. Je t'urai à Leblanc d'expédier ton traire. En 116 le fut le même jour. Dubois, voulant se débarrasser des honnêtes gens qui incommodaient le plus, coameuça par le chancelier d'Aguesseau, qui fut, pour la seconde fois, exilé à Frêne. Les sceaux furent d'abord offerts à Pelletier de la Houssaye, qui les refusa, n'étant pas plus disposé que d'Aguesseau à céder la préséance aux cardinaux. D'Armenonville (Fleurbaey) fut moins difficile, les accepta, et obtint de plus de faire passer sa place de secrétaire d'État à son fils, le comte de Morville. Le marquis de Chastelux (Beauvoir), qui venait d'être nommé chancelier, ne vit, dans la disgrâce de son beau-père, que des motifs de redoubler de soins et d'améliorer pour la Cour où il était entré. Ces Beauvoir sont des gens de qualité de Bourgogne, race de braves et honnêtes gens. La principale attention du cardinal étant d'éloigner le régent de tous ceux qui étaient dans sa familiarité, il fit exiler le marquis de Nocé, un des auteurs de sa fortune, et qui par là méritait sa disgrâce. Il était fils de Fontenay, qui, étant sous-gouverneur du régent, avait tâché de lui inspirer des principes de vertu, dans le temps que Dubois l'instruisait à la pratique des vices. Le régent respectait la mémoire du père, et s'amusait fort de l'esprit caustique et plaisant du fils. Mais c'était par là qu'il déplaisait au cardinal, qui, depuis leur désunion (car ils avaient été fort unis), était devenu l'objet de ses plaisanteries, et qui en redoutait l'effet dans une cour où les saillies valaient des raisons. Nocé s'aperçut aisément que le régent le sacrifiait à regret au cardinal. Quelqu'un lui disant, pour le consoler, que cette disgrâce ne serait pas longue : Qu'en serez-vous ? dit Nocé. Je le sais, répondit l'autre, du régent même. Eh ! qu'en sait-il ? répliqua Nocé, faisant entendre que le régent ne faisait plus honneur par lui-même. Le comte de Broglio, un des favoris du régent, fut aussi exilé. Il devint suspect au cardinal, parce qu'il voulait se servir de la crapule du Palais-Royal pour mettre le pied dans les affaires. . .d by Google

BÉGENGB. 331 Un des meilleurs moyens dont se servit le cardinal pour se rendre maître du terrain , et rétrécir la cour du régent, fut la translation du roi à Versailles. La cour ne pouvait pas manquer d'être nombreuse à Paris ; au lieu que la plupart, ne pouvant s'établir à Versailles, y viendraient rarement, et peu à peu en perdraient l'habitude. Les ministres ont toujours cherché à isoler le roi , et il n'y en a aucun qui voulût le voir habiter la capitale. Ils lui présentèrent qu'il est instruit par eux de tout ce qui s'y passe , sans être obsédé d'une foule importune. Que de choses cependant qu'un roi peut apprendre, apercevoir et sentir, en vivant au milieu de ses sujets ! En traversant la ville , il lit dans tous les yeux la passion dont les cœurs sont affectés, le mécontentement ou la satisfaction, les degrés d'amour ou de refroidissement. Les ministres ne sont eux-mêmes instruits que par des subalternes vils ou intéressés , et ont souvent intérêt de cacher au prince ce qu'ils apprennent* Le roi fut donc établi à Versailles, et depuis n'est revenu à Paris que pour tenir quelques lits de justice inutiles ou désagréables , ou pour deux jours au retour d'une campagne. Le régent ne fut pas longtemps à Versailles sans éprouver l'ennui. La cour proprement dite n'est supportable qu'aux gens occupés d'affaires ou d'intrigues. Le régent était, par son rang, au-dessus de l'intrigue, et devenait chaque jour plus incapable d'affaires. Quoiqu'il fût dans la force de l'âge , la continuité des excès dans sa vie privée l'avait blasé. Il lui restait tous les jours un engourdissement de l'orgie de la nuit; et quoi qu'il reprît peu à peu ses sens , les facultés de son âme perdaient de leur ressort; la vivacité de son esprit en était ralentie ; il ne comportait plus une application forte et continue; il fallait des plaisirs bruyants pour le rappeler à lui-même. Ses soupers, dont la compagnie était si mêlée, si différente d'états et si conforme de mœurs; sa petite loge de l'Opéra, d'où il choisissait les courtes vives, tout lui familiérait à Versailles. Il ne pouvait pas, même en bravant le scandale , transporter à la cour ce qui était nécessaire à son amusement. Ayant tout usé, jusqu'à la débauche, il avouait quelquefois qu'il ne goûtait plus le vin , et qu'il était devenu é

The text on this page is estimated to be only 25.77% accurate

'é62 MÉMOIRÉS I>ë duclos. nul poui^les femmes. Deux ou trois de ses serviteurs profitaient de ces aveux pour rengager à chercher dans les devoirs de son état la dissipation, délassément qu'il ne trouvait plus dans la (iissolution. Conseils inutiles. Le commun des hommes quitte les plaisirs quand ils en sont quittés; mais on ne se dégage jamais de la crapule. Le goût du travail naît de l'usage qu'on en fait, se conserve, mais ne se prend plus à un certain âge. Il y a deux genres de vie très-opposés, dont l'habitude devient une nécessité, la crapule et l'étude. Le cardinal Dubois, ayant très-bien prévu l'ennui du régent à Versailles et ses irritants voyages à Paris, saisissait habilement les occasions de contredire les goûts du prince, en lui présentant des affaires dans les moments où elles l'excédaient le plus. Le régent pour s'en débarrasser, les renvoyait à son ministre, qui, par là, se rendit le seul maître de la correspondance de tous les départements; et la surintendance, avec le secret de la poste, dont il avait dépouillé le marquis de Torcy pour s'en emparer, lui donnait la connaissance du dehors et de l'intérieur. Les affaires languissaient nécessairement par la surcharge du cardinal, et par les entraves qu'il y mettait à dessein. On se plaignait, on criait après les expéditions. Le cardinal, pour prévenir les reproches de son maître, lui en faisait lui-même. Le régent, fatigué des cris et des plaintes, s'adressait au cardinal pour sortir d'embarras. C'était précisément où celui-ci l'attendait, il est impossible, lui dit-il, que la machine du gouvernement puisse agir, si tous les ressorts ne sont pas dirigés par une seule main. Les républiques même ne subsisteraient pas, si toutes les volontés particulières ne se réunissaient pas pour former une volonté unique et agissante. Il faut donc, ajoutait Dubois, que le point de réunion soit vous ou moi, ou tel autre que vous voudrez choisir; sans quoi rien n'ira, et votre régence tombera dans le mépris. Le régent, ne pouvant pas nier la vérité du principe: Ne te laisse-je pas tout pouvoir? disait-il à Dubois. Que te man* ijue-t-il pour agir? Son, répondait celui-ci; le titre fait principalement l'autorité d'un ministre; on lui obéit alors sans murmure. I Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.57% accurate

mure* Sam un titre, tout exercice de la puissance paraît une usurpation^ révolte^ et trouve des obstacles. Le régent, étonné, qu'ilquicis iiiiligié de la servitude où il s'était mis, désirait s'en affranchir, et ne pouvait se dissimuler la honte d'un régent obligé de recourir au remède d'un premier ministre. Un roi qui ne se sent pas les talents du gouvernement peut et doit s'en reposer sur un homme qui en soit digne, et n'est comptable que du choix. Mais un prince revêtu d'une puissance précaire, qui prend un ministre unique, déclare publiquement son incapacité, et mérite l'opprobre d'un ambitieux pusillanime qui s'est chargé d'un poids qu'il ne peut soutenir. Malgré ces réflexions» le régent ne pouvait sortir de sa léthargie, pendant que ceux que le cardinal s'était attachés par l'espérance ou la crainte ne cessaient, par eux et leurs amis, de se répandre en éloges sur les talents supérieurs du ministre ^ sur son attachement à son maître, répétaient ces propos, et les faisaient parvenir au régent. D'un autre côté» le cardinal avait pris soin d'écarter ceux qui auraient pu détruire, dans l'esprit du régent, les idées qui commençaient à y germer. Le duc de Non il les et le marquis de Canillac venaient d'être exilés, sans autre prétexte que d'être les auteurs, les chefs d'une prétendue cabale contre le gouvernement. Le premier avait dit publiquement que l'infante serait renvoyée un jour, et que le mariage aurait le sort du système. Canillac avait voulu conserver avec le cardinal, dont il était autrefois protecteur, des airs et un ton de supérieur qui n'étaient plus de saison. Les ministres souffrent à peine des ains, et ne veulent que des complaisants. Les rous du régent et les dignes compagnes de leurs soupers étaient intimidés, ou vendus au ministre. Deux seuls hommes rembarraient, le maréchal de Villeroi et le duc de Saint* Simon. Le premier, considérable par sa place, avait autant de mépris pour le cardinal que de haine contre le régent, et versait sur le valet le fiel qu'il était obligé de retenir à l'égard du maître. L'autre, aimé et estimé du roi^ndès l'enfance, lui avait été attaché dans les temps les plus critiques, avait part aux affaires,

The text on this page is estimated to be only 28.78% accurate

SI4 I1£U01B£S DE JUCÎCLOS. un tra? ail réglé, ec eo tout le eoup d^œil d*uo homme disUi^iBé de la societé de plaisir , dont il se tint toujours iurt loin par des mœurs assez sévères. Le cardinal , qui avait éprouvé plusieurs fois que le régent avait confié au duc de Saint-Simon des choses sur lesquelles il avait promis un secret absolu , ne douta point qu^il ne lui parlât du projet de premier ministre, peut-être même en consultation. Il chercha à gagner ces deux principaux personnages. £q attendait, il ne négligeait aucune occasion de faire vanter ses services au régent. Le jesuite f.af liteau, évêque de Sisteron, qui arrivait de ilome, fut un des instruments que le cardinal employa avec succès. Il le connaissait bien pour un fripon; mais il ne Ten estimait pas moins, et tâchait de parer aux Inconvénients quand il s'en apercevait. Par exemple, il Tavait ùAi évêque pour le retirer de Rome^ où il avait su que Laliiteau payait ses maitresses et ses autres plaisirs de l'argent qu ou lui envoyait pour distribuer dans la maison du pape, lorsqu'il était question du chapeau de Dubois. Laffiteau avait le caractère d'un vrai valet de comédie, fripon, effronté, libertin, nullement hypocrite, mais très-scandaleux, et grand constitutionnaire. Gomme il n*est pas possible de s'expliquer ainsi sans preuves sur un prélat cjui vit encore, voici ce que je lis dans une lettre du cardinal Dubois au cardinal de Koban : « Ensuivant le chemin que l'évêque de Sisteron m*a mar« qué avoir fait faire à des montres et à des diamants^ j'ai trouvé « des détours bien obscurs, et d'autres trop clairs. » Dans une lettre de Tabbé de Tendn à sa sœur: « L'évêque de Sisteron est « parti d ICI avec la ver. . ; c'est apparemment pour se iaie guérir

The text on this page is estimated to be only 25.04% accurate

83S dans ces mémoires que par occasion, et comme instrument d'autnii. Jjt eardinal Dubois, résolu de remployer dans une conjoncture où Il pouvait 8*en servir sans risquer ni aiigeat ni bijoux , lui flt à 80D retour de Rome le plus grand aceneil , le remercia de ses services, sans lui laisser soupçonner qu'il fût instruit de se>s perfidies, lui promit force béiu lices si, dans TcHidienee particulière qu'il aurait du régent, il disait à ce prince combien la cour de Rome était satisfaite de la conduite et des talents admirables da cardinal *, s'il insinuait qu'on s'attendait à le voir bientôt pre^mierministre, et ((ue jamais le prince ne pouvait fidre un meilleur choix pour sa tranquillité personnelle et pour le bien de TÉtat. L'appdt était assez grossièretnent présenté; mais le cardinal était impatient de régner, chargeait du même rôle tous ceux qu'il produisait au régent; et, s'il ne le persuadait pas / voulait du moins le Êitiguer. A peine Laffiteau eut-il effleuré la matière, que le régent, voyant m révêque en voulait venir, l'interrompit : (Jue diable t^eutdonc ton cardinal? Je lui laisse toute rautorilé de premier ministre : il n^est pas content, s* il n'en a pas le litre. Eh! qu'en fera-t-il? Combien de temps en jouira-t-Uf Il est tout powrri de 9ér..«. Chirac, qui l'a visité, m'a asêuré qtCU ne ptvra pas six mois. Ceia esi^il bien vrai, mmseigneurf Très'vrai ;je te le feraidire. Cela étant, reprit l'évêque , dès ce moment je vous conseille de le déclarer premier ministre, et plus tôt que plus tard» Comment? Attendez, monseigneur. Nous approchons de la majorité; vous conserverez sans doute la eonflance du roi: U la devra à vos services ^ à vos talents supérieurs ; mais eii/la vous n*aure% plus ^autorité propre. Un grand prhiee comme vous a toujours des ennemis ou des jaloux ; ils chercheront à vous aliéner le roi ; ceux qui rapprochent de plus près ne vous sont pas les plus attachés; vous ne pouvez pas, à la fin de votre régenpe , vous faire nommer premier ministre; cela est sans exemple : faites cet exemple dans vn autre. Le cardinal leseryi, comme tont été les cardinaux de Richelieu et Mazarln. A sa mort , vous succéderez a un titre qui n'aura pas été établi pour vous, auquel le public Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.87% accurate

336 MiuOiaBS DE DUCf.08, xera accoutumé^ que vous aurez
tair de prendre par modestie et par attachement pour le roi ; et vous aurez en
rnême temps toute la réalité de la puissance. Le raisonnement de révêque
frappa le régent» encore plus eollidté par Tennui des affaires. Il ne voyait
que le cardinal Dubois sur qui il pdt s^en reposer. Sans appuis personnels,
il n'existerait que par celui qui Tavail créé. Ce parti pris, le régent n'était
arrêté que par la honte de le déclarer. Le cardinal ;i voyant sa nomination
assurée, chercha les moyens de prévenir les clameurs dont le maréchal de
Villeroi donnerait le signai , et les reproches que le duc de Saint-Simon
pourrait faire au régent. Il n V eut point de respects qu'il ne prodiguât au
maréchal; mais celui-ci, les regardant comme uu devoir, n'y répondait que
par des mépris. T.e cardinal redoublait de soumissions, et le maréchal de
hauteurs. Pour dernière ressource., le ministre s^adressa au cardinal de
Bissy, ami du maréchal, et le pria d'être le médiateur de cette liaison* Bissy
ne demandait pas mieux que de faire quelque chose qui fût agréable a
Dubois , espérant par là obtenir rentrée au conseil , comme le cardinal de
Rohan; et le cardinal Dubois entretenait toujours les espérances de ceux
dont il avait besoin. Il avait introduit le cardinal de Rohan au conseiU pour
s'y frayer l'entrée à lui*même, avait choisi un des cardinaux, qui était
personnellement un seigneur ; mais il s*embarrassait fort peu de liissy,
Quoi (ju'il en soit , celui-ci, lié avec le maréclial de Viîleroi par le zèle de la
constitutiou et Taucienne société de madame de Maintenon, alla le trouver,
lui peignit la douleur du cardinal Dubois de ne pouvoir obtenir les bonnes
grâces de rhomme qu'il respectait le plus, dont il admirait les lumières
supérieures, et qui serait si nécessaire au ^j;oiivciement s'il voulait
permettre que le cardinal ministre vînt le consulter, lui ouvrir son
portefeuille, ne se conduire enfin que par ses conseils. Le maréchal , trop
persuadé de son mérite pour douter un instant delà sincérité des louanges
qu'il recevait « était inté* rieurement combattu par son antipatlîie pour le
ministre; mais . .d by Googl

The text on this page is estimated to be only 29.29% accurate

BÉOBfICS. 837 il erut devoir la sacrifier au bien de TÉtat « {raisqu'il était si néçessaîre , et permit au uégodateur de porter des paroles de paix è son eomm^tant. Bissy, charmé du succès de sa mission, vint en rendre cojnple au ministre, qui , transporté de joie , le pria de retourner à Tinstant faire au marécliâl les plus viês remercêments de ses boutés , et en obtenir une audience pour le ministre qui lui était le plus dévoué. Le maréchal , touché de tantde soumissions qui allaient jus* qu'à la bassesse, erut mettre le comble a la générosité en faisant répondre au ministre qu il lui défendait de venir, et lui mandait de Tattendre chez lui. Dubois obéit, savourant d'avance l'honneur éclatant que lui ferait une visite du maréchal : ii n'attendit pas longtemps. Le latdemain , jour d^audleace des ambassadeurs , le maréchal , accompagné du médiateur Bissy , se rendit chez le cardinal Dubois. La pièce qui précède le cabinet était remplie de ministres étrangers, et des personnages les plus considérables de la cour. L'arrivée du maréchal causa la plus grande surprise à rassemblée 9 dont aucun n^ignorait les mépris que le maréclml avait toujours prodigués au cardinal. Celui-ci était alors renfermé avec le ministre de Russie, et la règle est de ne point couper les conférences particulières ». Cependant les valets de chambre, sans doute par ordre particulier de leur maître, voulaient annoncer le maréchal, qui le d fendit. Lorsque le cardinal , enreconduisant le ministre de Russie, aperçut le maréchal, il se précipita au-devant de lui et presque à ses genoux , se plaignit d'avoir été prévenu lorsqu'il n'attendait que la permission de se présenter. Il lit passer dans son cabinet le maréchal et le cardinal de Bissy, et les suivit, en s'excusant auprès des ministres sur Timportance etrassiduité des fonctions du maréclial auprès du roi. La conversation s'eng^^ par force compliments, assurances * («et ndolitres étrkiiKers aont cneee»)* on Us «ont arriTLs . poar étiter tonte sifement introduits chez le secrétaire compétence de rang entre env.

338 MÉMOIRES DE M. DE SÈVIGNÉ. de respects, protestations
d'attachement inviolable de la part du cardinal Dubois, dont son confrère
était garant. Le maréchal répondit d'abord par des politesses dignes; puis,
voulant prouver la sincérité de ses sentiments par la franchise de ses
conseils, il rappela au cardinal quelques fautes de conduite. Dubois, un peu
étonné reçut, avec des remerciements vagues et généraux, ces marques
d'intérêt, qui, par degrés, devenaient un peu vives. Le maréchal, voulant les
continuer, céda, sans s'en apercevoir, à l'ancienne antipathie qui se réveillait
dans son cœur, et passa à des vérités dures. Le cardinal de Noisy voulut
prévenir ou arrêter la fougue du maréchal : il n'en était plus temps. La
colère, qui dans les vieillards est le seul vice de la jeunesse qui se ranime
par l'extinction des autres, emporta le maréchal. Il ne ménage

HBGSNCI 889 firèrei ne ménagea pas le maréchal , qu'il était impossible d'excuser, et qui, ce jour-là et les suivants, chargea encore de rodomontades sa sottise extravagance. Le régent avait toujours témoigné au maréchal une considération à laquelle celui-ci ne répondait qu'avec la morgue d'une haine difficilement contenue, et souvent la manifestait par les précautions qu'il affectait de prendre pour la conservation du roi, contre de prétendus mauvais desseins du régent, et s'était rendu par là le point de ralliement des frondeurs, la dérision des gens sensés, et l'idole de la populace. Il ne perdait pas la moindre occasion de se montrer au peuple avec le roi, et portait cette attention jusqu'au ridicule. Par exemple, le roi ayant voulu suivre la procession de Saint-Germain le jour de la Fête-Dieu, le maréchal qui marchait avec peine , accompagna à cheval son élève qui était à pied , ce qui produisit plus de rires que d'édification. Quelque mépris que le régent eût pour les forfanteries du maréchal, il en était quelquefois piqué, et avait été deux ou trois fois près de l'exiler; mais la dernière injure (Hie eonil) la lui meure. Il seules que c'était s'attaquer à lui-même que d'outrager son ministre. Soit dessein formé de troubler le gouvernement , soit rachat du maréchal , dans l'un et l'autre cas , c'était un homme fort déplacé auprès du roi, et qui n'avait jamais eu d'autres qualités de gouverneur que la représentation. Il avait quelquefois craint sa disgrâce, et passait alors de l'audace à la lâcheté. Cependant, à force de succès dans ses sottises , il en était venu à se croire inattaquable. Si quelque ami lui représentait qu'il s'exposait au ressentiment du régent, il répondait qu'un gouverneur tel que lui était inséparable de son élève; et que si on le mettait en prison , il faudrait qu'on y mit le roi. Enfin il parlait aussi follement qu'il agissait. Le régent, ayant pris son parti sur l'exil du gouverneur, voulut, avant l'exécution , s'appuyer de M. le Duc en le consultant. Il admit encore à cette délibération le duc de Saint-Simon, par qui il désirait faire remplacer le maréchal, et qui fut assez sage pour le refuser; son attachement reconnu pour le régent aurait rendu désagréable à cette partie du public qui admirait le maréchal. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.42% accurate

340 MÉMOIRES DE DUGLASS. Tous les trois convinrent de la nécessité d'éloigner le gouverneur mais de mettre douze ou quinze jours d'intervalle, et de lui trouver l'occasion de quel injure personnelle au régent, afin qu'il ne parût pas uniquement sacrifié au cardinal. Personne n'excusait le maréchal ; mais le ministre était si odieux , que l'exil du gouverneur eût été regardé comme un cliâtiment supérieur à la faute. Le maréchal ne donna pas au régent le temps de s'impatienter. Ce prince venait assez régulièrement rendre compte au roi de la nomination aux emplois, aux bénéfices, pour que le jeune prince pût se persuader qu'il avait part au gouvernement. Ce travail se faisait en présence du gouverneur et souvent du précepteur. Quelquefois le régent avait voulu parler bas au roi ; à l'instant le maréchal mettait la tête entre eux deux, et prétendait qu'on ne pouvait rien dire qu'il ne dût entendre. Le régent en était piqué, mais en avait caché son dépit. Il résolut donc de mettre le maréchal dans le cas d'une pareille indiscretion , et de lui faire pousser jusqu'à l'insulte. Il alla chez le roi , et le supplia , en entrant, de vouloir bien passer dans un cabinet, où il aurait un mot à lui dire en particulier. Le gouverneur, comme on l'avait prévu , s'y opposa. Le régent, avec une politesse et une douceur encore plus marquées qu'à l'ordinaire, lui représenta qu'il était temps que le roi fût instruit des choses concernant l'État , qui n'admettaient point de témoins ; et le pria que le dépositaire de l'autorité du roi pût entretenir un moment tête à tête. Le maréchal , prenant pied des égards dont l'excès eût été suspect à tout autre, répondit qu'il connaissait les devoirs de sa place, et que le roi ne pouvait avoir de secrets pour son gouverneur ; protesta qu'il ne le perdrait pas de vue un instant , et qu'il devait répondre de sa personne. Le régent, prenant alors le ton de supériorité , dit au maréchal : Fous vous mêlez , monsieur ; vous ne tentez pas la force de vos fermes : il n'y a que la présence du roi qui m'empêche de vous traiter comme vous le méritez. Cela dit, il fit une profonde révérence au roi , et sortit. Le maréchal , déconcerté, suivit le régent jusqu'à la porte, et voulait entrer en justification; mais le prince, lui jetant un

Digitized by Google

fiBGENCS. 841 regard méprisa ut, etsaas Jui répondra, continua de s'éloigner. L'évêque de Fréjus, et quelques domestiques intérieurs qui étaient présents, se composèrent assez pour ne rien laisser paraître de ce qu'ils pensaient; et le roi resta fort étonné. Le maréchal, voulant justifier sa conduite et ses discours devant ceux qui avaient été témoins de la scène, ou à qui il en parla, n'eut pas de peine à s'apercevoir qu'ils gardaient un silence de neutralité fort inquiétant pour lui. Dès le jour même« 0 affecta de dire et de répéter qu'il n'avait écouté que son devoir» et qu'il serait bien malheureux que le régent pût penser qu'un ancien serviteur eût voulu lui manquer; il fut dès le lendemain il irait chez lui expliquer sa conduite et ses motifs; et que certainement le prince les approuverait. Tous ses discours de la journée furent un mélange de hauteur de Romain et de bassesse de courtisan. Le jour suivant, il se rendit vers midi à l'appartement du régent; c'était là qu'on l'attendait. Les mesures pour l'arrêter avaient été concertées chez le cardinal Dubois entre le maréchal de Berwick, le prince et le cardinal de Rohan, le comte de BeileIsle et le secrétaire d'État Leblanc, seule partie nécessaire: les autres s'y trouvaient pour le moins indécemment. Berwick devait principalement sa fortune au maréchal de Viileroi, et avait toujours cultivé autant en protecteur qu'en ami; mais il était charmé de se voir affranchi de la servitude que le maréchal de Viileroi imposait à ceux qu'il avait obligés; c'était un tort à celui-ci, et une infamie à l'autre. Les deux Rohan calculèrent tout simplement de quoi ils pouvaient désormais attendre le plus, du gouverneur ou du ministre, et se décidèrent en conséquence. D'ailleurs le cardinal de Rohan n'était pas encore détrompé de l'espérance de parvenir au premier ministère par le secours du cardinal Dubois. On ne prendra pas la dessus une grande opinion de son talent pour connaître les hommes. En effet, avec une figure charmante des grâces, de l'agrément dans la société, il était aussi propre au ministère que le maréchal de Viileroi à l'éducation d'un prince. Le comte de Beile-Isle, ami de Leblanc, cherchait déjà à être de quelque chose dans les affaires, et, malgré mille traverses, 2&.

143 MBMOIBBS DB OUCLOS. est parvenu à jouer un assez grand rôle. Avec un esprit actif, paliont quoique vif, U se perdait jamais de vue son objet, et mt autant d'honneur et de probité qu'un ambitieux en peut conserer. Si la présomption du maréchal ne Teût pas aveuglé , toutes les mesures prises pour Tarrêter auraient été inutiles ; il n'avait qu'à rester continuellement auprès du roi : la gêne n'était pas grande, puisqu'il pouvait conduire son élève partout où il avait lui-même envie d'aller , et qu'il couchait dans la chambre du prince. Jamais le régent n'aurait osé hasarder une violence aux yeux du roi. Mais le maréchal, dans une pleine sécurité, s'imagina pouvoir aller chez le régent , comme à une explication d'égal à égal. U traverse avec ses grands airs , au milieu de toute la cour , les pièces qui précédaient le cabinet du prince : la foule s'ouvre , et lui fait passage avec respect. Il demande d'un ton haut : Où est M. le duc (TOrléans f On lui répond qu'il travaille. // /oui pourlani, dit-il , qtieje k vak : qtion m'asmonce» Dès l'instant qu'il É'avance vers la porte, qu'il ne doute point qui ne s'ouvre devant lui , le marquis de la Fare , capitaine des gardes du régent , se présente entre la porte et le maréchal , l'arrête , lui demande son épée; Leblanc lui remet l'ordre du roi ; et dans le même instant le comte d'Artagnan, commandant des mousquetaires gris , le serre du côté opposé à la Fare. Le maréchal crie et se débat : on le jette dans une chaise à porteurs, on l'y en» ferme, et on le passe par une des fenêtres qui s'ouvre en porte sur le jardin. La chaise, entourée d'officiers des mousquetaires , traverse le jardin, descend l'escalier de l'orangerie , au bas duquel se trouve un carrosse à six chevaux, entouré de vingt mous* quetaires. Le maréchal , furieux, tempête , menace ; on le porte dans la voiture; d'Artagnan se place à côté de lui, un officier sur le devant avec Dulibois , gentilhomme ordinaire ; le carrosse part, et en moins de trois heures le maréchal est à Yilleroi, à huit ou neuf lieues de Versailles. Il ne cessa pendant tout le chemin de crier à la violence, n l'insolence du scélérat Dubois, a l'audace du regeut, à l'indignité de d'Artagnan, qui s'est chargé d'une si horrible commission , à l'infamie de Dulibois. On le lai&* Digitized by Google

BEGBNCE. 343 sait déclamer , flans loi répondre. Il passait ensuite aux louanges de son mérite , à réuumeration de ses services , où il ne compreDait pas sans doute ses campagaes. Toute l'Europe , s'écriait-ii, serait révoltée de cet évéDement, et Paris allait se soulever à la ^mière nouYelle. Un tel espoir tempérerait an peu ramertume de son âme. CtXtff expédition ne produisît cependant autre chose que des murmures dans le peuple , crainte et silence à la cour. Ce qui embarrassait le plus le régent était d'en instruire le roi, avant qu'il l'apprît parla voix publique: il fallut donc y aller. A peine le régent eut-il dit que le maréchal venait de partir, que le roi j sans foire la moindre attention aux motife que le prince exposait sommairement, se mit à pleurer, et ne proféra pas une ' parole. Le régent ne jugea pas à propos de prolonger un entretien gênant pour tous deux , et se retira. • Le jeune prince fat extrêmement triste tout le reste du jour; mais , dans la matinée suivante , ne voyant pas paraître i'évêque de Fréjus, ce furent des pleurs, des cris, et toutes les marques du désespoir. On n*en sera pas étonné, lorsqu'on saura que le maréchal lui avait persuadé que la sûreté de ses jours dépendait uniquement de la vigilance de son gouverneur. Un enfant à qui on avait inspiré de si horribles idées crut ne voir que des ennemis autour de lui, lorsqu'il n'aperçut plus les deux hommes qu'il regardait comme les défenseurs de sa vie. Le prélat avait disparu , aans qif on sût où il était allé. Le régent , dans le plus cruel embarras , envoyait de tous côtés; on le crut d'abord à Vlleroi : on apprit qu'il n'y était pas. Dubois imagina assez ridiculement que révêque serait à la Trappe, et l'on allait y dépêcher un courrier, lorsqu'on apprit que la veille il était ailé à Basville, chez le président de Lamoignon. Le régent courut à l'insUint dire an roi que l'évêque arriverait dans la journée. Cette nouvelle consola un peu le jeune prince. Le courrier destiné pour la Trappe fut dépêché à Basville; et le précepteur revint , charmé des preuves de tendresse que son absence avait fait éclater de la part du roi. La douleur d'avoir perdu révêquelui avait fait presque oublier le maréchal; et le plaisir de retrouver celui des deux qui lui était le plus cher J'empêcha de revenir à son premier chagrin. Il ne tenait à son gouverneur que par riiaitude de Fenfance. 1^ maréchal était

The text on this page is estimated to be only 27.80% accurate

t 844 MEMOIRES DB DUCLOS. très-aUaclié à son élève; mais son zèle, ses empressements, ses caresses étaient toujours si gaucheSf que le roi n*en seotait que rimportunité, L'évêque, eu homme d'esprit, et surtout très-insinuant, s^était conduit avec plus d'adresse. Il avait Tart d'amener à lui sou pupille sans parailre aller aa-ilevanl, et par là s'était rendu nécessaire. Le régent comprit qu'il faudrait désormais ménager Févêque; mais aussi qu'il pourrait s'en servir utilement, à commencer par l'occasion présente. Loin de lui uùieàeB reproches amers sur sa fuite, l1 ne lui en fit que d'obligeants, le caressa beaucoup; cher* chaà lui persuader que , si on ne l'avait pas prévenu sur ee qui s'était passé, c'était uniquement pour lui épar^er l'embarras qu'il aurait eu avec le maréclial. Ou lui expliqua les motifs de lexil ; on l'engagea à les faire goûter au roi, et à présenter luimême le duc de Charost pour gouverneur , en qui il trouverait plus d'yards et plus de docilité en ses conseils que dans le maréchal. L'évêque ne fut pas di£Qeile à persuader. H était intérieurement charme d'être délivré d'un collègue dont il avait souvent ' éprouvé les hauteurs et les jalousies. Lorsque le maréchal apprit le retour de Fleury et la nom!* natiou du duc de Charost , il ne se posséda plus , et déclama contre l'indignité du duc, d'avoir accepté sa place : mais ses transports de fureur contre Fleury sont inexprimables. Il le traita de coquin, de traître, de scélérat, de misérable serpent qu'il avait réchauffé dansson sein ; et l'on apprit , par les furturs du maréchal, les vrais motifs de la retraite de l leur) . On sut qu'ils s'étaient proaiis , dès le commencement de la régence, que si Tua était renvoyé, l'autre se retirerait à l'instant, et ne reviendrait jamais sans son collègue. Fleury , par sa fuite « prétendait avoir acquitté la première partie du serment, et que Tordre du roi lui donnait l'absolution de la seconde* Sa conscience étant donc tranquille, il ne sentit plus que la satisfictloii de se voir en état de suivre un plan d'éducation sans contradicteur; et il ne fut plus question du maréchal , qui fut envoyé de Vilieroià Lyon. Le cardinal Dubois , sûr du cooseuteiuent el uième du désir Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.17% accurate

m du régeiit de se décbaiger des affaires sur un premier ministre, ne craignit plu» les elameurs du maréchal; mais il était encore embarrassé du crédit du duc de Saint-Simou auprès du prince. Il voulut le faire pressentir, et chargea de cette coihhiussiou le comte de Belle Isle , qui ne demandait pas mieux que d'aiiir, de quelque façon que ce pût être. Sa vie s'est passée dans une activité coatiuiuelle. Je lui ai ouï dire que, pendant trente^quatre ans, il n'avaU dormi que quatre heures par nuit Belle* Isle déclara franchement au duc de Saint-Simon que l'affaire était décidée , (Que c'était une preuve d'estime du car« dual de rechercher son approbation, et de lui laisser le choix de se montrer ami ou ennemi dans une si grande occasion. Le duc, très-persuadé de l'inutilité de la re.^ijjtance , avoue ingénument dans ses mémoires que sa réponse au comte de Belle>Isle fut pleine d'égards , quoique sans fausseté,, pour le cardinal ; mais il prétend qu'il parla contre ce projet avec la plus grande force au régent. S'il lui a tenu le discours que j'ai lu de sa main, il serait difficile de dire rien de plus fort, et qui prouvât mieux la faiblesse du régent. * Quoiqu'il en soit, le cardinal fut déclaré puenier miinstre. Le parlement enregistra les lettres par complaisance ; les > journaux furent remplis de vers fades ; les courtisans applaudirent; toute la France cria contre le choix ; et l'Académie française, suivant sa noble coutume, l'installa parmi ses illustrés. Le cardinal de Rohan s'aperçut enfin qu'il avait été joué par Dubois. Il en fut un peu humilié; mais il s'humilia encore davantage en exaltant les talents supérieurs de son confrère , et la nécessité du choix, il se flatta que tant de résignation mériterait à sa maison quelques dédommagements de la part du ministre; et le sacre du roi s'étant fait deux mois après, le prince de Rohan fut choisi pour faire les fonctions de grand maître de la maison du roi, à la place de M. le Duc, qui représenta le duc d'Aquitaine. Les relations du sacre ont été si répandues, que je me bornerai encore à quelques observations que les journalistes ont ignorées, ou supprimées à dessein. L'évêque duc de Langres, Clermont-Tonnerre, que son âge V Digitized by Google

S46 MBMOIEES OB DUCLOS. et ses infirmités empêchèrent de se trouver à Reims , fut remplacé par celui qui le suivait dans Tordre des pairs ; de sorte que révéque comte de Moyen, Cbâteaooeuf de Rochebonne, sixième pair, représentant le einqaième, fut représenté par ranelen évêque de Fréjns, Fleury , qui depuis en conserva les honneurs. Le régent et cinq princes du sang représentèrent les six pairs laïques. Les ducs et pairs , n'ayant rien à objecter contre de tels représentants, prétendirent, peut-^tre avec raison, devoir les suivre iinmédiatement. Le cardinal Dubois , qui avait ses vues en faveur des cardinaux, répondit aux ducs et pairs d'une façon si éqi^voque , qu'à Texception de ceux qui eurent des fonctions particulières au sacre, aucun duc et pair n*y voulut paraître. Le duc du Maine , réduit alors à son rang de pairie depuis le lit de justice de 1718 , n eut garde de se présenter; et le comte de Toulouse, quoiqu'en possession des honneurs de prince du sang, craignant de se compromettre, s'ab.senta aussi; et le cardinal de Noailies , duc et pair, ne voulant manquer ni à sa dignité de cardinal , ni à celle de pair, resta à Paris. Le cardinal Dubois, pour illustrer la pourpre romaine, imagina un expédient. N'osant placer les cardinaux devant les pairs ecclésiastiques , et ne voulant pas qu'ils parussent à leur suite, il Ut mettre un banc un peu en arrière de celui des pairs, mais plus avancé vers Tautel , de manière que le dernier cardînalité fût pas effacé par le premier pair. Ainsi les cardinaux pouvaient paraître avoir le premier rang, ou du moins n'être pas au second. Qui que ce soit de Tordre de la noblesse ne fut invité comme simplè assistant, excepté ceux qui feisalent fonctions, et deux marédianx de France qui n'en avaient point. Cela était d'autant moins régulier, que plusieurs prélats sans fonctions , et même des ecclésiastiques du secoud ordre , avaient été invités. Une curiosité puérile occasionna une autre irrégularité. Les quatre otages de la sainte ampoule, au lieu de rester, suivant la règle et Tusage, à Tabbaye de Saint-Remy, jusqu'à ce que Tampoule y fât rapportée, ne voulurent pas se priver du speelaele du sacre , et l'on se contenta de leur serment de rapporter Tarn* poule. Ces otages ne sont à la vérité qu'une simple formalité i Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.48% accurate

jBBGBRCB. 147 mais le mépris des formes entraîne bientôt parmi nous celui du fond. Nous employons si soavent la formule , Sans tirer à eon* séquence, qu'à la fia toulsera sans conségienee. Parmi les formalités qu'^oo négligea , il y en avait une honorable pour le corps de la nation , et qui avait toujours été observée jusqu'au sacre de Louis XIV inclusivement. C'était de laisser entrer dans la nef de Teglise le peuple , bourgeois et artisans , qui joignaient leur applaudissement à celui du clergé et de la noblesse» lorsqu'avant de faire l'onction du roi on demande à haute voix le consentement de rassemblée, représentant la nation. Au sacre de Louis XV, on n'ouvrit les portes au peuple qu'après rintronisation. T/ancien usa^e ne devait pas 8'at>otir sous un ministre sorti la lie du peuple. Le lendemain du sacre , le roi reçut le collier de Tordre du Saint-Ësprit des mains de i'archevêi]ue de Reims ; et le roi , comme grand maître de Tordre, le donna ensuite au due de Chartres et au comte de Charolaïs. A la cérémonie, les quatre grands officiers se couvrirent comme les chevaliers , quoique le chancelier de i'ordre eu ait seul le droit. A la cavalcade, les princes du sang eurent auprès d'eux un de leurs principaux oifiders ; distinction jusque-là réservée aux seuls fils et petits-fils de France : le régent devait donc Tavmr seul. Au retour de Reims, il conclut le mariane de m.'îdemoiselle de Beaujolais, sa ûlie, avec don Carlos, infant d'Espagne. Huit jours après, Madame, mère du régent , mourut * , généralement estimée, et particulièrement aimée de ceux qui rapprochaient. Les mécontents lui firent une épitaphe très-injurieuse à son fils , et fort peu contredite : Ci-git l'Oisiveté. T

The text on this page is estimated to be only 27.64% accurate

34d MBMOiiiES DE DUGL08 famille du premier alléguait naïvement dans ses sollicitations la perte du duché, par la condaiiiiiaUuii de (iliarles de Riron pour crime de lèse-majpsté ; d'autres vouLiienten faire un motif d'exclusion : cepeudaiit ou ne saurait trop rendre les fautes personnelles. Il est juste, et d'un gouvernement sage, qu*ime famille qui s'est perdue par des Êiutes puisse se relever par des services. Le conseil de régence cessa à ta majorité, et les conseils reprirent la forme qu'ils avaient sous le feu roi • , à Texception des deux princes du snni ; , le duc de Chartres et M. le Duc, qui entrèrent dans le ronseii d'État , à la suite du duc d'Orléans. T.e cardinal Dubois en était de droit , et il y ût entrer le comte de Morvilte , en lui cédant le département des afifaires étrangères. Le cardinal Dubois^ malgré sa puissance, craignait tous ceux qui approchaient du roi. Pour resserrer le plus qu'il le pouvait la cour intime , il fit supprimer les grandes et premières entrées accordées par Louis XI \ , et en imagina d'autres appelées amilières, qu'il restreignit à lui, aux princes du sang et au comte de Toulouse, h la duchesse de Venladour et au duc de Charost, et les étendit au duc du Maine et à ses deux fils, lorsqu*ila furent rétablis dans les honneurs de princes du sang, li ne les accorda pas d'abord à Févêque de Fréjus; mais, jugeant bientôt qu^il serait imprudent de les refuser à un homme chéri du roi , et qui finirait par les obtenir de ce prince même , peu de jours après il le mit sur la liste, comme u'ayaul eié omis que par oul)li. Les soupçons du cardinal croissaient de jour en jour. Il s'apercevait que le roi n*avait aucun goût pour lui. Indépendam* ment de la disgrâce personnelle de la figure , d'un bégayement naturel qu'une habitude de fausseté et de servitude primitive avait encore augmenté, ses manières n'étaient jamais pluà gauches et plus désagréables que lorsqu'il cherchait à plaire. Il manquait d'un extérieur d'éducation, qui ne se prend plus à un certain âge; de sorte que, ne pouvan^t atteindre la politesse quand il en avait besoin , il paraissait alors bas et rom pant ; et * Louis XIV n'avait poiat admis de priaces do sang daaa ses eoiueila. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.65% accurate

BBORRCS. 849 sa grossièreté habituelle aux yeux d'un jeune prince accoutumé aux respe

The text on this page is estimated to be only 29.54% accurate

350 HEaiOIBES DB DUCLOS. s[^]admser au comte de Tooloiiise. Le due du Blaioe coosem les Snîsees et raTtillerie, sur le pied où il lesavait sous lefoi loi ; mais ce fut en se sourneltanl a travailler chez le cardinal. Leblanc, secrétaire d'État de la guerre, elle comte de BelleIsle, paraissaient absolument livrés au premier ministre, dont ils étaient même le conseil secret. Mais M. le Due avait entrepris de les peindre tous deux, et le cardinal n'était pas disposé à ' les défendre contre un prince du sang, le seul qa'Û redoutât. M. le Duc était très-borné , opiniâtre, dur, même féroce , et , quoique prince, glorieux comme un homme nouveau. Il iravait d'esprit que pour sentir combien il pouvait se prévaloir de son rnng. Sans aucun motif personnel dans la persecuiioii qu'il suscitait iuLeblanc et àBeile-Isle., il n'était que instrument de la marquise de Prie , sa maîtresse. Cette femme a régné si despotiquement sous le ministèrede M. le Due, qu'il est à propos de la Élire oonnaltreLa marquise de Prie avait plua que de la beauté ; toute sa personne étaiL séduisante. Avec autant de grâces dans l'esprit que dans la figure, elle cachait, sous un voile de naïveté, la fausseté la plus daiiizereuse ; sans la moindre idée de la vertu , qui était à son égard un mot vide de sens, elle était simple dans le vios) violente sous un air de douceur, libertine par tempéra* meut ; elle trompait avecimpunité son amant, qui croyait ce qu'elle lui disaitoontre ce qu'il voyait lui-même. Ten pourrais rapporter des traits assez plaisants, s'ils n'étaient pas trop libres. Il suffit de dire qu'elle eut un jour Part de lui persuader qu'il était coupable d'une suite de libertiuaî:e dont il n'était que la victime. Elle était fille de fiertelot de Pléneuf, riche linancier, qui, étant un des premiers commis du cbaneeiier Yoysin , ministre de la gMerre , avait fait une fortune immense dans les entrepri* ses des vivres, et tenait une maison opulente. Sa femme en &i> sait les honneurs. Avec de l'esprit , de la figure et un ton noble, elle s'était forme une espèce de cour dont elle se faisait respec- , ter. Entourée d'adorateurs qui s'empressaient à lyi plaire, elle eut beaucoup d'amis distingués, qui ne lui manquèrent dans aucun temps de disgrâce. Elle se fit une occupation , durant l'enlance de sa fille , de lui donner l'éducation la plus soignée , et

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.46% accurate

BBGSRCB. m s'applaudissait de ses soins. Mais à peine la iiUe corameuça-t-elle à fixer sur elle les regards , qu'elle déplut à sa mère. L'aigreur de cœur-elle excita les plaisanteries de l'autre ; une haine réciproque s'altéra entre elles, et bientôt devint une antipathie. Pléneau, pour avoir la paix avec lui, maria sa fille au marquis de Prie, parrain du roi, et qui fut nommé à l'ambassade de Turin , où il emmena sa femme. Au retour , la fille, se prévalant de son état, traita sa mère comme une bourgeoise, et ne voulut voir, de l'ancienne société, que ceux qui abandonneraient totalement sa mère. Plusieurs désertèrent, et s'attachèrent à la fille, qui, ne voulant point de part, élut son animosité contre sa mère sur ceux qui lui restèrent attachés, du nombre desquels était Leblanc. La marquise de Prie saisit pour le perdre l'occasion de la bailler au duc de la Joindière, trésorier de l'Extraordinaire des guerres , qui fut mis à la Bastille ; et comme c'était un protégé de Lenoir, on prétendit que ce ministre avait puisé dans la caisse et contribué à la faillite du trésorier. M. le Duc, excité par sa maîtresse , s'adressa au duc d'Orléans et au premier ministre , demanda qu'on fit justice de ceux qui avaient eu part au dérangement de la Joindière, et insista principalement sur Leblanc. Le duc d'Orléans aurait désiré de sauver un homme qu'il aimait, et par qui il avait été bien servi; mais il y avait longtemps que toutes ses volontés étaient subordonnées à celles du cardinal, qui, pour plaire à M. le Duc, abandonna Leblanc. D'ailleurs , il était charmé de se défaire d'un ministre qui ne lui devait rien , et de donner la place à un homme qui fût uniquement à lui. Leblanc fut donc obligé de donner sa démission, peu de temps après mis à la Bastille ; et la chambre de l'Arsenal eut ordre d'instruire son procès. Le département de la guerre fut donné à Breteuil, intendant de Limoges. On fut étonné de voir un ministre consommé , actif, plein d'expédients, aimé des troupes, estimé du public, ferme sans hauteur, remplacé par le modeste intendant du royaume, et jusqu'à ce moment plus occupé de plaisirs que d'affaires. On ignorait que ce choix était un effet de la reconnaissance du cardinal , et un peu de la discrétion de Breteuil. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.63% accurate

361 UBMOIABS J>B DUCLOS. Dubois s'était marié très-jeune, à Jau* un village du Liniosin, avec une jolie paysanne. La misère les obligeant de se séparer à Tamiable, ils convinrent que la femme, en changeant de lieu, gagnerait sa vie comme elle pourrait, et que le mari irait teoter fortune à Paris; leur obscurité facilita leur arrangement. Dès que Dubois commença à se faire jour, il en vint à sa femme de quoi se procurer de Taisance; et leur intérêt commun conserva le secret. Dubois, parvenu à Tépiscopat, craignit plus que jamais la révélation d'un enjagement qui passait les libertés de l'Église gallicane. Il fit sa confidence à Breteuil, qui se chargea volontiers de tirer de peine un si puissant ministre, partit pour Limoges, et bientôt se mit à faire des tournées, suivi de deux seuls Talets. Il prit un jour si bien ses mesures, qu'il arriva à une heure de nuit dans le village où s'était fait le mariage, et alla descendre chez le curé, à qui il se présenta amicalement l'hospitalité. Le curé, transporté de joie de recevoir monseigneur l'intendant, lui aurait sacrifié toute la basse-cour du presbytère et le vin des messes. La servante, avec les valets, apprêtèrent le souper, que Breteuil affecta de trouver excellent; et, traitant le curé avec une familiarité qui le ravissait, il renvoya au dessert les valets souper avec la servante. Resté tête à tête avec le curé, il lui dit, par manière de conversation, qu'il ne doutait pas que les registres de la paroisse ne fussent en bon ordre. Le curé l'en assura, et, pour l'en convaincre, les tira d'une armoire, et les mit sur la table. Breteuil les parcourut négligemment; et quand il vint à l'année intéressante, il les referma avec une indifférence apparente, les jeta sur une chaise à côté de lui, et continua de s'entretenir gaîment avec son hôte, à qui il se chargeait souvent de verser à boire, pour faire meilleure mesure et se ménager lui-même; outre que Breteuil, avec qui j'ai quelquefois soupé, soutenait très-bien le vin. Tant fut procédé, que la tête du bon curé se brouilla, et bientôt il s'assoupit. Breteuil, profitant du sommeil, détacha proprement le feuillet nécessaire, et, tout remis en place, sortit de la chambre. C'était dans Tété, et le jour commençait à poindre. Breteuil donna quelques louis à sa servante, la chargea de remerciements pour le curé, avec qui il voulait, disait-il, se revoir Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.18% accurate

BKGENCE, ver quelque jour, el partiL Peu de temps après, le curé vint remefcier inooseigneur riатеodant de Thonneur qu'il lui avait fait : Breteuii le reçut à merveille , et ne s'aperçut pas qu'il eût le moindre soupçon sur l'aUerationdes registres. Tout n'était pas fait. Il y avait eu un contrat de mariage ; le tabellion qui l'avait passé était mort depuis plus de vingt ans; Breteuii parvint à déeouvrir le sumsseur, le fit venir, et lui laissa l'option d'une somme assez considérable ou d'un cachot, pour la remise ou le refus de la minute du contrat ; le notaire n liésila pas sur le choix : ainsi le contrat et l'acte de célébration furent envoyés àDuljois, qui les aiieaiitit. Breteuii, pour consommer l'affaire, envoya cbercber la femme, lui parla sur le secret du mariage avec cette éloquence qui avait persuadé le notaire. Elle n'eut pas de peine à promettre pour Tavenir la discrétion qu'elle avait toujours eue. Après la mort de son mari , elle vint à Paris , où , dans une vie opulente et obscure, elle lui a survécu près de vin^t-cint] ans. FJle voyait assez souvent son beau-frère, et ils ont toujours été fort unis. Le clergé, qui ne s'était point assemblé depuis 1715 , le fut au mois de mai de cette année 1723, et, d'une voix unanime , élut pour président le cardinal Dubois, alio quii ne lui manquât aucun des honneurs où il pilt prétendre, et qu'il n'y eût pas nn corps dans l'État (}ui ue se fut pas prostitué. Le cardinal en fut. extrêmement flatté; et pour être plus à portée de jouir quelquefois de sa présidence, transporta la cour de Versailles à Meudon , sous prétexte de procurer au roi lea plaisirs d'un nouveau séjour. La proximité de Meudon , en abrégeant de moitié le chemin de la cour à Paris , épargnait au cardinal une partie des douleurs que lui causait le mouvement du carrosse. Attaqué depuis longtemps d'un ulcère dans la vessie, fruit de ses anciennes débauches , il voyait en secret les médecins et les chirurgiens les plus habiles : non qu'il rougit du principe de sa maladie, mais par la honte qu'ont lou^ les iimistres de s'avouer malades. Le TOI faisant la revue de sa maison , le cardinal voulut y jouir des iionneurs de premier ministre , qui sont à peu près les lué* ao. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.80% accurate

364 MÉfTOIBES D£ OU CLOS. mes qu'on rend à la penoniie du roi. il mouta à cheval un qua ^ d'heure avant que ee firince arrivât, et {>a88a devant les troupes, qui le saluèrent l'épée à la main. J'ai vu, quelques auiiecs après, la maison du roi en user ainsi à Téiiard du c irdiualde Fleury, qui n'avait pas pris le titre de premier iniaistre, mais qui jouissait de la toute* puissance* Ce qui prouve cependant qu'on lui rendait librement ces honneurs , c'est que le due d'Harooourtf capitaine d'une compagnie des gardes du corps, et mécontent du cardinal

The text on this page is estimated to be only 29.44% accurate

BSGENCB. 865 .Ainsi uui ce plieuonièie de fortuae, comblé d'hotmeurs ei de richesses. Il possédait, outre rarchevéché de Cambrai , sept abbayes eoosidérables * ; et quand il mourut, il cherchait à 8*em« parer decelles de Giteaux, de Prémoutré et d'autres chefo d*ordre. Je Tols dans une lettre du 19 mai 1722 , écrite par le cardinal à Ciiavigny, un de ses agents à Madrid, que , non content du premier ministère, il voulait faire revivre pour lui rancieune souveraineté de Cambrai. Il charge Ctiavigny d*en chercher les titres en Espagne. Si le roi d'Espagne^ dit-il dans sa lettre, a Hé usurpateur, tomme U k paraU par les protestations que les archevé*ques ont toujours faites, le roide France estiitfustedétefUeur. Cbavigny ne put réussir dans ses recherches. I.a place de premier ministre valait au cardinal cent cinquante mille livres, et la suriuteudancce des postes, cent mille livres. Mais ce qui est honteux pour un ministre, et le serait pour tout Français, il recevait de T Angleterre une pension de quarante mille livres sterlings, valant près d*un million ; preuve évidente du sacrifice qu^il faisait de la France aux Anglais. Il leur en fit un bien indigne de sa place. Le roi George avait imposé une taxe extrij ordinaire de cent mille livres sterlings sur les catholiques d'Angleterre. A la première nouvelle, tout notre conseil prit parti pour eux, et chargea le cardinal Dubois d'enfaire les plaintes les plus vives , et de demander la révocation de la taxe. Ia dignité s^e4u cardinal ne lui permettait pas de tergiverser, il écrivit la lettre la plus forte, la lut an conseil qui Fapprouva, et la fit partir. Les ministres de George furent d'abord si embarrassés, que, ne sachant quel parti prendre, ils étaient près de faire révoquer la taxe ; mais ils furent bientôt rassurés. Le cardinal, après le départ du premier courrier, en avait promptementdépêché un seconda Destoucbes, notre agent à Londres, avec une lettre en chifi^ , du 19 novembre 1722, par laquelle il le chargeait de calmer les ministres anglais, et les assurait que nous ne suivrions pas cette affaire. Il jouissait de plus de deux millions de revenu, sans compter un argent comptant et un mobilier immense en meubles, équic« * Jm abbayes 4e Nogeni-M»a«-Coael , Salnl-lMt , UérIf anx , Boargaeil) Berc* «••ini-Vlaot, Saint Berlin et Cereamp. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.23% accurate

350 MBII OIBES D[£] DUCLOS. pnjies, vaisselle et bijoux de toute espèce. Plus avide qu'avare, il entretenait une maison superbe et une table somptueuse, dont il faisait très bien les bouueurs, quoique sobre par lui-même. Is prodigieux mobilier du cardinal passa à son frère aloé Dubois, seerétairedu eabinet, depais que le cadet était derenu aecrétaire d*État. CeBubois exerçait la médedneà Brive, avant de venir à Paris. 4?était un très-lionnéte hoiiinie. Il n'avait qu'un fils, chanoine ■ (le Saint-Honoré, digne ecclésiasti'liie, vivant dans la retraite, sans avoir jamais voulu ni pensions ^ ni bénéfices, que son ca* Dooicat. Le frère et le neveu firent élever un mausolée au cardinal dans l'église de Saint-Honoré, où il est Inhumé. Pour toute épitaphe, [on y lit ses titres, terminés par une réflexion morale et chrétienne î/asFemhlée du clrrue, dout le cardinal était président, lui lit un service solennel. Il y en eut un dans la cathédrale, où les cours supérieures assistèrent, honneur qu'on rend aux premiers ministres: mais on n^osa, en aucun endroit, hasarder une oraison funèbre. Son frère et son neveu ne furent point éblouis d^une si riche succession. Ils l'employèrent presque toute en charités, et ont conservé leur modestie jusqu'à la mort. Je nv me suis point attaché à faire un portrait en forme de ceux dont j'avais à parier. J'ai voulu les faire connaître par les faits, et ne me suis permis que les réflexions qui en naissaient. Ten ferai encore quelques-unes sur le cardinal Dubois, et je les appuierai de certaines personnalités qui les justifieront. Le cardinal Dubois avait certainement de l'esprit; mais il était fort inférieur à sa place. Plus propre à l'intrigue qu'à l'administration, il suivait un objet avec activité, sans en embrasser tous les rapports. L'affaire qui l'intéressait dans le moment, le rendait incapable d'attention pour toute autre. 11 n'avait ni cette étendue, ni cette flexibilité d'esprit nécessaires à un ministre chargé d^opérations différentes, et qui doivent souvent concourir > Çuia auiem hi tHuti, nisi areus eoloratus et vapor 94 modUum paretu? Solidiora et stabiliora hona muiiuo^ prccareDigitized by Google

BÉGEPICB, 847 ensemble. Voulaat que rien ne lui échappât, et ne pouvant suffire à tout, on l'a vu quelquefois jeter au feu un monceau de lettres toutes cachetées, pour^o r(liiette, disait-il, au courant. Ce qui nuisait le plus à son adinmistration, était la défiance qu'il inspirait, ropiniou qu'on avait de son âme. il méprisait aussi ingénument la vertu qu'il dédaignait Thypocrisie, quoiqu'il fût plein de faussetés: Il avait plus de vices que de défauts; assez exempt de petitesse, il ne Tétait pas de folie. Il n'a jamais rougi de sa naissance, et ne choisit pas Phabit ecclésiasti(|ue comme un voile qui couvre toute origine, niais cuiiiiie ie premier moyeu d'élévation pour uu ambitieux sans naissance. S'il se faisait rendre tous les iionneurs d*étiquette, une vanité puérile n'y avait aucune pari; c'était persuasion que les honneurs dus aux places et aux dignités appartiennent également, sans distinction de naissance, à tous ceux qui s'en emparent, et que c'est autant ' un devoir qu'un droit de les exiger. Eu se faisant rendre ce qui lui était dû, il n'en gardait pas plus de dignité. On n'éprouvait de sa part aucune hauteur, mais beaucoup de dureté grossière. La moindre contradiction ie mettait en fureur, et, dans sa fougue, on l'a vu courir sur les fauteils et les tables autour de son appartement. Le jour de Pâques qui suivit sa promotion au cardinalat, s'étant éveillé uu peu plus tard qu'à son ordinaire, il s'emporta en jurements contre tous ses valets, sur ce qu'ils l'avaient laissé dormir si tard, un jour où ils devaient savoir qu'il voulait dire la messe. On se pressa de l'habiller, lui jurant toujours, il se souvint d'une affaire, fit appeler uu secreLaire, oublia d'aller dire la tupsse, même de l'eutendre. 11 mangeait habituellement une aile de poulet tous les soirs. Un jour, à l'heure qu'on allait le servir, un chien emporta le poulet. Les gens n'y surent autre chose, que d'en remettre promptement un autre à la broche. Le cardinal demande à l'instant son poulet; le maître d'hôtel, prévoyant la fureur où il le mettrait en lui disant le fait, ou lui proposant d'attendre plus tard que 1 heure ordinaire, prend son parti, et lui dit froidement : Momeigîeur, vous avez soupé* faisaupéf répondit le cardinal* — Sans doute, monseigneur* Il est vrai que vous Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.10% accurate

9\$B MBHDIBES PB DVCLOS* avez peu mangé; nous paraissiez Jort occupé d'affairet. Mais, si vous vouiei, on vous servira m second poulet; cela M0 tardera pas. Le médecio GhiifiSt qui le ¥oyait tous les soirs, arrive dans ee moment. Les yalets le préviennent , et le prient de les seconder Parbleu! âiUii ^ w4ci quelque chose dtétrange: mes (jvns veulent me persuader que f ai soupé ; Je n cn ai pas le moindre souvenir, et, qui plus est , je me sens beaucoup d appétit. Tant mieux, répond Chirac; le travail vous a épuisé; les premiers morceaux n*auront que réveUlé votre appétit, et vous pourriez sans danger mançer encore, mais peu. Faites servir monseigneur, dit-il aux gens ; je le verrai achever son souper. Le poulet fut apporté. Le cardinal regarda comme une marque évidente de saoté de souper deux fois , de rordoDnance de Chirac, 1 apiUre de rabstineace, et lut» en mangeant , de la meilleure hnmeur dn monde. Il ne fie contraignait ponr personne. La princeesse de Monta»ban-Bantru Payant impatienté ^ ce qui n^étaît pas difficile, il renvoya promener en termes énergiques. Elle alla s'en plaindre au régent, dont elle n'eut d'autre réponse , sinon que le cardinal était un peu vii , mais d'ailleurs de bon conseil. Dubois n'en usa pas autrement avec le cardinal de Gévres, homme grave et de mœurs sévères. Les réparations du régent étant de même espèce que les offenses du ministre, on s^accoutuma à regarder ses propos comme étant sans conséquence. Il n'était pas nécessaire de l'impatienter pour en éprouver des incartades. La marquise de Conflans , gouveroante du régent, étant ailée uniquement pour taire une visite au cardinal, dont elle n'était pas connue, et l'ayant pris dans on moment d'hu^ meur, à peine lui eut-elle dit, Mons^gneur.,,. Ho! nsoitseigneur, dit le cardinal en lui coupant la parole , cela ne se peut pas. — Mais, monseigneur... — Mais, mais ; il n*y a point de mais. Quand Je vous dis que cela ne se peut pas. La marquise voulut inutilement le dissuader qu'elle eût rien à lui demander. Le cardinal , sans lui donner le temps de s'expliquer, la prit par les épaules, et la retourna pour la faire sortir. La marquise, effrayée , le crut dans un accès de folie , ne se trompait pas trop , et s*enfuit en criant qu'il fallait renfermer. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.89% accurate

ftéGBNCE* 859 * Quelquesfois on k calmait , eo prenant avec lui son ton. U avait, panni ses secrétaires de confianoe, un bénédictin défroqué, nommé Venier, homme d*un earaetère leste. Le «ardinal , en le fitisant travailler avec lui , eut liesolo d*un papier qu'il ne trouva pas sous sa main à point nommé : le voilà qui s'emporte, jure, crie qu'avec trente commis il n est pas servi ; qu'il en veut prendre cent, et qail ne le sera pas niicux. Venier le regarde tranquillement, le regarde sans lui répondre, le laisse s'exhaler. Le flegme et le silence du secrétaire augmentent la fureur du cardinal, qui, le prenant par le bras, le secoue, et lui crie : Mais réponds^mol do9ic, bourreau; cela fCe\$t4l pas vraif Monseigneur, dit Venier sans s'émouvoir, prenez un seul commis de plus f chargé de jurer pour vous; vous aurez du temps, de reste , et tout ira bien. Le cardinal se caiina , et finit par rire. Le régeut fut charmé de la mort de sou ministre. Le Jour de Topération, Tair extrêmement chaud tourna à l'orage; aux premiers coups de tonnerre, le prince ne put s*empêcher de dire : J^espère que ce temps4ajera partir mon drôle. Il n'avait pas, en effet, plus d'égards pour son ancien maître que pour toutautre^ le régent osait a peine lui faire une recommandation. Ce prince s'était réservé la feuille des bénéfices et des grâces pour son travail avec le roi ; mais il s'étaitlaissé assujettir à communiquer auparavant la liste au cardinal , qui rayait insolemment les noms de ceux qui ne lui convenaient pas. Jamais servitude ne fut plus honteuse que celle où ce prince s'était mis, qu'il sentait douioureusermnt, qu'il avait honte d'avouer, et dont il n'avait pas la force de s'affranchir. Aussitôt que le cardinal eut expiré, le régent vint de Versailles à Meudon l'annoocer au loi , qui , déjà préparé par Tévêque de Fréjus, pria le prince de se charger du gouvernement, Et le lendemain le déclara publiquement premier ministre. Comme le roi n'avait été transféré à Meudon que pour la

The text on this page is estimated to be only 25.78% accurate

260 MBMOIAfiS D£ DUGLOS. les affaires aux secrétaires d
État, et il eontiaua de se plonger dans sa chère crapule. Sa snnté s'en
^^Itérait visiblement, et il était la plus graude partie de la lualinée dans un
engourdissement qui le rendait incapable de toute application. On pré^
voyait que, d'un moment à Tautre, il serait, emporté par une apoplexie. Ses
vrais serviteurs tâchaient de rengager à une vie de régime, ou du moiuii a
renoncera des excès qui pourraient le tuer en un instant. Il répondait qu'une
vaine crainte ne devait pas le priver de ses plaisirs : cependant, blasé sur
tout , il s'y livrait plus par habitude que par goût. Il ajoutait que , loin de
craindre une mort subite , c^était celle qu'il choisirait» Il y avait déjà
quelque temps que Chirac, voyant à ce prince un teint enflammé et les yeux
charges de sang, voulait le taire saigner. Le jeudi matin 2 décembre, il l eu
pressa si vivement, que le prince, pour se délivrer de la persécution de son
médecin» dit qu'il avait des affaires urgentes qui ne pouvaient se remettre;
mais que, le lundi suivant , il s'abandonnerait totalement à la Faculté , et
jusque-là vivrait du plus grand r^ime. Il se souvint si peu de sa promi sse ,
que ce jour-là même il diaa , contre son ordinaire qui était de soupei:^ et
mangea beaucoup, suivant sa coutume. L'après-dînée^ enfermé seul avec la
duchesse de Phalaris une de ses complaisantes, il s'amusait en attendant
Theure dtt travail avec le roi. Assis à côté l'un de l'autre, devant le feu , le
duc d'Orléans se laisse tout à coup tomber sur le bras de la Phalaris , qui, le
voyant sans connaissance, se lève tout effrayée, et appelle du secours, sans
trouver qui que ce fût dans lappar* tement. Les gens de ce prince, qui
savaient qu'il montait toujours chez le roi par un escalier dérobé) et qu'à
l'heure de ce travail line venait personne, s'étaient tous écartés. I^oos avons
vu un exemple de pareille dispersion chez le roi le jour de Tat* Owrfe
d'Antriga** Mt due de Fhalarl» pfttr l« pape, était fllj do floandcr Gergt f
dflat BoilMn pada dans ta prandèfe mtira, Il y aTatt, dans la preaicra
édiUoiii: Qné Gorge vWê Ici , pulique Corfe y istt vivt«. On a mit Gcorgt
dant Iw édltUmt attUantet. Digitized by Google

BÉGBNCB. 361 tadtitda 5 janvier 1767, parce que ce prince ne devait pas revenir ce jour-là à Versailles. La Phalaris fut donc obligée de courir jusque dans les cours pour amener quelqu'un. La foule fut bientôt dans Tapp irtemenl; mais il se passa encore une demi-heure avant qu'on trouvât un chirurgien. Il en arriva un enfin , et le prince fut saigné ; il était mort Ainsi périt, à quarante-neuf ans et quelques mois, un des hommes les plus aimables dans la société, plein d'eeprit, de talents, de courage militaire, de bonté, d'humanité, et un des plus mauvais princes, c'est-2Klire des plus incapables de gouverner. La Vrillière alla sur-le-champ annoncer la mort du duc d*Orléans au roi et à l'évêque de Fréjus; de là chez M. le Duc, qu'il exhorta à deniander la place de premier ministre; passa tout de suite dans ses bureaux, et fit , à tout événement, dresser la patente nécessaire, sur le modèle de celle du duc d'Orléans. Muni de cette pièce et de la formule du serment, il revint chez le roi , où ÎT. le Duc s'était déjà rendu, suivi d'une foule de courtisans. Le roi , tout en larmes, avait auprès de lui l'évêque de Fréjus, qui, hpfès avoir laissé passer les premiers moments de la douleur, lut dit que , pour réparer la perte qu'il venait de feûre, oe qui convenait de mieux était de prier M« le Duc d'accepter la plaee de premier ministre. Le roi , sans répondre , regarda l*évêque.t't donna son approbation par un simple signe de tête. Dans l'instant, M. le Duc lit son remercîmeul, La Vrillière, tiraut alors de sa poche la formule du serment, demanda au prélat s'il n'était pas à propos de le faire prêter tout de suite. L'évêque l'approuva fort, ^ le proposa au roi, qui, par conséquent, l'approuva aussi. M. le Duc prêta serment, et tout était consommé une heure après la mort du duc d'Orléans. L'évêque de Fréjus aurait pu, dès lors , s'emparer du ministère tout aussi facilement qu'il le fit donner à M. le Duc. Ses amis le lui conseillèrent; mais le prélat, plein d'ambition pour l'effectif du pouvoir, ne crut pas devoir manifester si brusquement ses vues , et se flattait de gouverner sourdement , sous le voile d'un prince dont il connaissait Tincapacité. En cas de mé* TOII. U» SI Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.75% accurate

363 MÉUOÏBKS DS DUCLOS. «ompte, Il sa?ait, et prouva bien depuis, qu'il était en état de détruire son ouvrage , s'il avait lieu de se repentir de l'avoir fait. Les sentiments que fit naître la mort du duc d'Orléans furent très-différents , suivant les divers intérêts. Ses familiers disaient que la France perdait un grand prince, parce qu'il leur prodiguait les grâces, et qu'ils soupaient agréablement avec lui. Les dévots de profession parlaient avec complaisance de cette mort, comme d'une punition visible de Dieu. Les âmes pieuses en gémissaient. Les deux partis de l'église ne le regrettèrent point : les jansénistes , après une lueur d'espérance de se relever, se revoyaient sacrifiés à leurs ennemis ; les constitutionnaires ne trouvaient pas leur triomphe complet Le militaire, et surtout le subalterne, qui fait le corps et l'âme des troupes , désespéré de voir les distinctions, les grades donnés à la protection, à la milice, ou vendus par les courtisans ou les femmes, humilié d'avoir à respecter plus un commis des bureaux qu'un maréchal de France, soupirait après un changement d'administration qui n'arriva point. La classe moyenne des citoyens, plus attachée à l'État et aux mœurs, voyait le fruit de son économie perdu , les fortunes particulières renversées, les propriétés incertaines, le vice sans pudeur, la décence méprisée, le scandale en honneur. On était réduit à regretter jusqu'à l'hypocrisie de la vieille cour. On ne peut nier que la régence ne soit à l'époque, la cause principale, et n'ait donné l'exemple et le signal d'une corruption sans voile. D'ailleurs, cette régence prétendue tranquille mérite-t-elle cet éloge pour avoir conservé ou acheté la paix au dehors, quand elle a bouleversé et mis tout l'intérieur en combustion ? Les Anglais seuls auraient peut-être sauvé le duc d'Orléans, s'ils n'avaient pas trouvé les mêmes complaisances sous le ministère suivant. Lorsque le duc de Chartres apprit la mort de son père, il était à Paris chez une maîtresse qu'il entretenait par air, et qu'il quitta bientôt par remords. Il se rendit sur-le-champ à Versailles, ne s'avisant pas de rien disputer à M. le Duc, et peu de Jours Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.50% accurate

BkGNt DE LOUIS XV. S6t après pril le titre de duc d'Orléans. J'en aurai peu d'autre chose à dire. Ce prince i qui » dans sa petite débauche de passage , avait toujours conservé des sentiments de religion, fut si frappé de la mort subite de sou pere, qu'il prit tout à coup un parti extrême , et se jeta dans uue dévotion monacale, où il a persévéré jusqu'à la mor^ RÈGiNK DE LOUIS XV. Ministère de M, le Duc. Leduc de Bourbon, communément nommé M. le Duc, qui sans doQtene regretta pas son prédécesseur, fut celui qui le fit le pins regretter. Son ministère fut le règne de la marquise de Prie, sa mattresse , et la plus effrénée créature. Il commença par dis* poser des places vacantes li sou avènement au ministère. Le premier président de M es m es , mort au mois d'août , n'était pas encore remplacé, il iefut par ISovion , le plus ancien des présidents à mortier, et petit«filsde celui qui, pour malversation, fut^ obligé de se démettre de la première présidence en 1689. Le petit-fils n'avait rien de son aïeul. Moins éclairé, mais très\ honnête, fort instruit de la procédure et peu de la jurisprudence, avec moins de paresse il eilt été un excellent procureur : it fut un très-mauvais premier pre^ulent. Brusque, sauvage , inal>onlable, ii se sauvait du palais et des affaires pour aller, dans son ancien quartier, causer dans la boutique d'un charron, son voisin et son ami particulier. Novic»! était depuis longtemps assez connu pour qu*on n*edt pas dû lui donner une place qui exigeait du travail , de la vigilance et de la dignité ; mais il était doyen des présidents à mortier : on suivit cet ordre du tableau, si respecté et si funeste en France, ii aiait d'ailleurs le mérite d^avoir épousé une tante de ' l/alibé Mongault, bomme de bean- mpaM^- d'une morale éclairée , «o!t qn'U coup il'esprit et d'tiuJiuoa, iLcologien, crût qu'on ne peut retenir les princM et pesMiit librement sur les matières par dea lient trop Ibrto , il «'«(tacha à de religion , fut le précepteur du fils du inspirer an f'tm Îp.s principf'i da rfUgloB tégfui. âoit qu'il ne jufe&t pas sou élève les plus capablts de l'effrajer. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.05% accurate

S64 IléliOIRSS DE DUCLOp. la marquise de Prie : H. ie Duc eût-il pu reftieer le parent de m mattresse? Les petites considérations parmi nous font les intérêts graves , et décident des grandes places. Pouf que rien ne manquât à la faveur, la charge de président fut donnée a soq petit-fils, âgé de (luiuze ans ; et Lainoignon de Bâaucniéiul , aujourd'hui cbancelier , eut ie custodi-nos , et exerça pour i'en* fant. Heureusement pour le public, Movion , à qui les fonctions de sa place Paient aussi à charge qu'il Tétait lui-même aux plaideurs, s^ennuya de la contrainte du palais , et donna sa démission après neuf mois d'exercice, si Ton peut donner ce nom à la manière dont il s'en acquitta. J'ai fort connu son petit-Gls, président à mortier. Il a plus de probité que de talents ; aussi s'est-il fait justice en honnête homme , et 8*est-ii pareillement démis pour aller vivre dans sa terre. M. le Duc donna la charge de premier écuyer au chevalier de Beringhen d'aujourd'hui , et frère du précédent titulaire , mort le 1*^e décembre, un jour avant le duc d'Orléans. Si ce prince eut vécu , il n'aurait pas fait la même grâce a un homme qui avait été son rivai heureux, en lui enlevant la comtesse de Parabère. Le ressentiment du prince ne devait pas être un motif de refus ; mais certainement le roi a*en serait bien trouvé, quant à la partie delà finance. Le marquis de Nangis, depuis maréchal de France, désirait fort cette place. M. le Duc Ten dédommagea , m lui donnant, par anticipât ion, celle dechevalier d'honneur delà reine future. Il nomma aussi d'avance le maréchal de Tessé, premier écuyer de la reine. Le maréchal devant aller ambassadeur en Espagne, obtint pour son fils la survivance de son expectative. . Deux jours après la mort du duc d'Orléans , ie maréchal de Villars entra dans le conseil d*État. Le même jour , le comte de Toulouse déclara son mariage avec la marquise de Gondrin , sœur du ducde Noailles * Qaoiqa» le conte de Toalonie Ifft en NotlUee. 11 7 en « pe« à la eow à OMtpatMMion des bonriturs de prince da tre \is vis d'eux, et encore moins & Mnf , il ne se méialUa point. Lct Trait leur préférer. Us prennent leur nom d'un prlneee ont épousé dei Sllu qol B*4Uient «liâtean qa'lltf poMddmt 4» tcmpi iounépnt mpérienret pour In naiwBnoe nnx aumal, et pnrnlMenl nv«c éeUt dnan Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.77% accurate

BÈGKB DB LOUIS XT. L'évêque de Frejus , en procurant le premier ininistèreàM. le Duc, savait bien qu'il ne lui confiait qu'ua dépôt, et faisait luimémetn^peadecasdela reconnaissance pour espérer beaucoup d'un prince; niais il voulait , sous un fantôme respecté, accoutumer la cour à son crédit, et la préparer à sa puissance. Il avait le plus difficile en parvenant où il était. Fils d'un xec^veur des tailles de Lodève, il obtint une place d'aumônier du roi par le en dit des dévotes de la cour, qui lui avait procuré des femmes qui ne Tétaient pas tant. Devenu ensuite évêque malgré la répugnance de Louis XIV , il fut nommé précepteur de LouisXY , malgré l'opposition des jésuites; et il jouissait de la confiance la plus intime de son élève. Ce prodige de la fortune , sans exciter, comme le cardinal Dubois, le mépris et la haine , apprivoisa l'envie. M. le Duc prit d'abord tout Textérieur de premier ministre , s'établit dans l'appartement où le duc d'Orléans était mort, et fit afficher à la porte de son cabinet les jours et les heures destinés à chaque ministre pour son travail. La foule des courtisans inonda son appartement; ceux qui ne pouvaient parvenir au cabinet remplissaient les antichambres , d'où ils allaient ensuite assiéger celle de la marquise de Prié. D'un autre côté, le modeste évêque deFréjus, resserré dans un petit appartement mais meublé, ne se rehaussa pas en apparence d'un seul cran; mais étant entré dans le conseil , il se trouvait auprès du roi lorsque M. le Duc venait, à l'imitation du duc d'Orléans, faire sa cour au jeune monarque, et feindre de lui communiquer les affaires. L'évêque, soigneusement en tiers , ne s'cartait pas d'une minute ; et, pour ne pas effaroucher un prince du sang ombrageux, il lui prodiguait les respects et les attentions, et le mit , dès les premiers jours, sur le pied de ne rien proposer que de concert avec lui. Pendant que le vieil évêque sur M. le Duc par Tadiresse, et sur le roi par la confiance, n'échappa nullement à la pénétration d'une province d'un U lia du doux lème « hesse de Verneuil (Sesai), qui Ait • iècle. U comte Asc de TooloOM pour Talt dtt ftttbl royal à la oow da dw ds Row> bka Jouir éu miment konocura que la dn^ gfkgiie , père da roi« Sl« Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.31% accurate

36G MBMOiaES DK DUCLOS* tton des mlnistm 8ul»lteni«8.
II9 recherchèrent sa protection, lui portaient seerètement leur {N>rtefeuiUe
île tni?ail; et lui, avec autant de secret , voulait bien en prendre
communication et les guider, en reconnaissance de leur politt sse a sou
égard. Bientôt le prélat , d'un air et d'un ton aussi religieux que discret, fit
entendre à M. le Duc qu^ensesoniuetant àses lumières sur ksaf&ires
temporelles, sa conscience ne lui permettait pas d'abandonner les
spirituelles; que cette réserve serait même un sonlagement pour un prince
déjà chargé d'un si grand nombre d'affaires, et que celles de T Église avaient
besoin de quelqu'un qui s'en occupât uniquement. Soit que M. le Duc ne
connût pas la force de cette branche d'administration, soit qu'il n*osât
mécontenter un homme ciier au roi , il laissa l'évêque s'emparer de la feuille
des bénéfices , dont ii fut absolument maître, sans ces** ser d'entrer dans
toutes les autres af&ires. Ainsi ii devint et se montra moins le second que le
collègue du premier ministre. La marquise de Prie fot outrée de se voir
enlever la dispensation des biens ecclésiastiques ; car elle comptait bien ,
sous le iior de son amant, gouverner TÉtat et TÉglise. En effiet, à
l'exception du dernier article , elle fut, pendant deux ans et demi de
ministère, maîtresse absolue du royaume. Au retour de Tarnbassade de
Turin, où elle avait accompagné son mari^ elle entreprit de plaire au régent,
ou du moins à quelqu'un qui pût lui ûiire jouer un rôle; le régent n*y eût pas
été insensible , mais il etaiL inconstant. En comblant ses maîtresses de
galanteries et de grâces de toute espèce, il ne leur donnait point de part dans
les affaires d'État. L'ivresse même ne lui arrachait pas une indiscretion sur
cet article. J'en ai cité un exemple. La marquise de Prie se ralMittlt donc sur
M. le Duc. Madame la Duchesse mère aurait bien voulu prendre rempire sur
son fils ; mais elle connaissait trop elle-même Tamour, pour se flatter de le
balancer par l'autorité* maternelle. Elle se borna à vivre politiquement avec
la maîtresse de sonlils, de peur d'en être totalement abandonnée, et à
ménager l'évêque de Fréjus. La marquise de Prie avait trop d'esprit pour ne
pas connaître f incapacité de son amant , et pour s'imaguiier avoir elle*
même tout ce qu'il hii isllatt pour y suppléer dans le gouverneDigitized by

The text on this page is estimated to be only 20.92% accurate

fitteRB DB LOUIS XT. 387 nient. Elle résolut de se choisir des guides qui ne pussent exister que par elle. Les Paris lui parurent propres à remplir ses vues. Elle est l'organe de son conseil intime, et les produisit auprès de M. le Duc. Quoique ce prince eût déjà la plus haute idée du mérite de sa maîtresse, le comité de Paris y ajouta beaucoup. Chaque projet, avant d'être présenté au prince, était concerté avec elle. On avait soin d'y laisser à dessein quelques rectifications à faire qui passaient à la portée de M. le Duc, et que la dame, endoctrinée d'avance, ne manquait pas de faire observer. Les Parisiens comme frappés d'étonnement, admiraient sa sagacité « corrigeaient le plan sur ses remarques ; et le prince » admirateur plus naïf, se félicitait de trouver, dans une maîtresse si utile au ministère. La marquise, pour se faire des amis ou des créatures, engagea son amant à faire une nomination de chevaliers du Saint-Esprit, et présida à la liste. Il y avait soixante et un cordons vacants. Le régent n'avait jamais osé les donner. Ne sachant jamais retourner en face, il en avait promis quatre fois plus qu'il n'y en avait. Ces quatre frères virent à leur tour faire jour sous la régence, et influaient déjà assez dans les finances pour devenir importants à Law, dont ils n'avaient pas les opérations. Il les fit exiler; mais lorsqu'il fut sorti du royaume, l'usage qu'il voulut faire de leur testament l'obligea à rappeler. Le roi leur donna le titre de comtes de Mellerie de Péril, et la considération dont jouissent les gens qui vivent encore, m'engageant à faire connaître ici leur origine. Le père tenait une auberge au pied des Alpes, où ses fils y grandirent et bien faits, l'aidaient à servir les passants. En 1710, un munitionnaire cherchant dans la montagne quelque chenu pour faire passer promptement des vivres en Italie, à l'armoire du duc de Vendôme, qui en était fort pressée, arriva par hasard à Mellerie de Péril, et dit rembarrez où il se trouvait. L'hôte lui promit de l'en tirer par le moyen de sa pelle, qui pouvait aller dans les défilés des montagnes. Ils tinrent parole, et firent passer le convoi. Le munitionnaire les présenta au duc de Vendôme, & loua beaucoup de leurs services, et les employa dans les vivres. Dès que l'on fut en perte de vue les frères leor IM enverra. Nés avec du génie, une figure distinguée, étroitement unis, actifs, et agissant de concert sur un plan suivi, ils devaient nécessairement réussir. Ils eurent encore l'avantage d'être d'abord protégés par la duchesse de Bourgogne. Une dette de cette princesse, en la suivant en France, tomba malade, et fut laissée dans

l'hôtellerie des Paris, à la Montagne, qui était le enseigne, et dont un des frères prit le nom. Cette ferme y fut si bien traitée * qu'à son arrivée à la cour elle en parla avec reconnaissance à la princesse, dont elle leur procura la protection. Leur fortune était déjà assez bien établie et en 1721 pour que Paris même fût un des gardes du trésor royal. On créa pour lui une troisième place. La disgrâce de Louis le Duc, en 1726, entraîna celle des Paris. En 1730 il vint à la Cour; et la charge de garde du trésor royal fut donnée à Paris de Montmartel, le cadet des quatre. qui l'eut encore aujourd'hui. Devenu banquier de la cour, il influença tellement sur la finance du royaume, qu'il fixa le taux de l'intérêt, et qu'on ne placerait ni ne déplacerait, tant le sonner, un contre le sien. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.82% accurate

^68 lliHOIfils DB D0GL09. avait ; et, ne pouvant tenir sa parole a tous , il ne la tint à perfionne. M. le Duc« dans le chapitre du % fêmeT) nomma omqïianlebut tant chevaliers que commandeurs ecclésiastiques; quelquesuns des premiers étaient d*assez mauvaiir aloi. Avant de déclarer la promotion, M. le Duc communiqua la liste à révêque de Fréjus. Celui-ci , que sa naissance devait eu exclure, et dont la modestie était un moyen d*ambition , trouvant son nom parmi ceux des prélats commandeurs , Tefifaca, et y substitua celui de Tarcbevêque de Lyon» ViUeroi. Le même jour, on fit sept maréchaux de France. La de Prie, en attendant les contributioiis qu'elle devait tirer de France, s'assura de la pension de quarante mille livres sterlings que FAngleterre donnait au cardinal Dubois, pour les sacrifices que nous fidsions à cette couronne. Le cardinal de Fleuiy , pendant son ministère , ne fut pas moins fiivorable aux Anglais; mais il ne se fit pas payer. Dès le commencement de cette année, les ministres de la plupart des puissances de l'Europe se rendirent au congrès de Cambrai, indiqué dès 1720. Les plénipotentiaires de Tempereur remirent d'abord à ceux d'Espagne le décret d'investiture des États de Toscane, Parme et Plaisance, stipulé par le traité de la quadruple alliance en faveur de TinÊint don Carlos , aujourd'hui roi d*Espagne. On ouvrit ensuite le congrès; on commença par régler le cérémonial , et cet article important fut tout ce qui résulta de quinze mois de conférences. M. le Duc , s'occupant du gouvernement intérieur , crut annoncer de grandes vues entiaisant donner, contre les protestants, une^déclaration qui renouvelait toute la sévérité de celles de Louis Xiy> et y aurait encore ajouté, s*il eût été possible; car on peut se rappeler que Tarr^ du 10 décembre 1686 défendait aux médecins, chirurgiens et apoUncairs Tcxercice de leur profession ; de soile qu'il fallait plutôt mourir de la main d un orthodoxe , que de devoir la vie au secours d'un hérétique. Ces fureurs religieuses ne partent que trop souvent des princes sans morale et même sans décence. La marquise de Prie avait sûrement approuvé ce dévot projet , et cette femme adultère ne se Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.99% accurate

ooDtraignâit noltement dans ses propos sur les choses les plus respectées du public. Lorsqu'eD 172[^], aaueeoù les pluies perdirent la récolte, on porta en procession la chasse de sainte Geneviève : Le peuple est fou , disait-elle ; iie sait'U pas que c'est moi. gui fais la pluie et le beau temps? Sur les représeDtatioQS des états généraux » on fit des modifications en faveur des négociants étrangers établis en France et des protestants d'Alsace, dont les privilèges sont fondés sur des traités qu'il eilt été dangereux d'enfreindre. Le fanatisme est quelquefois obligé de compter avec la politique. Celle des Suédois saisit cette occasion d'inviter , par un manifeste, les protestants français à venir porter leur industrie en Suède; et les étrangers profitèrent encore de Tintolérance de notre gouvernement. Deux mois après la déclaration contre les protestants , il en parut une contre les mendiants, aussi inutile que toutes celles qui l avaient précédée , ou qui la suivront. Tant qu'on ne présentera pas à la mendicité une ressource de travail et des salaires, il sera également cruel et impossible ou dangereux de proscrire les mendiants, qui se multiplient journellement; au point que, par les cdculs les plus modérés , on les &it monter à vingt-huit ou trente mille daus la seule capitale. Dans le même temps que le ministère venait de changer en France, un changement plus considérable se faisait en Espagne. Plùlippe V, qui avait conquis et défendu sa couronne avec couraga, ne Tavait portée qu^avec ennui. U résolut donc de la quitter , et, par un acte authentique, la résigna à son fils le prince des Asturies , qui monta sur le trône sous le nom de Louis P'. Pbilippe se retira à Saint-Ildefonse, pour s'y occuper uniquement de son salut, emmenant avec lui son ministre Grimaldo,» dont les emplois lurent partagés entre ses premiers commis. Ces promotions ne sont pas rares Espagne , où ron croit encore que, pour remplir les places, la première condition requise est d'ea avoir les taloits. Orri , Grimaïdo , Patino , et plusieurs autres ministres, avaient originairement été commis. D'ailleurs , aucune place en Espagne n'est vénale. Le règne de Louis i" ne fut que do sept mois et demi; il mourut de la petite vérole le ai août , et son père remonta sur Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.20% accurate

S70 M^HOIUbS li£ IJUCLOS. le trône. Philippe Y fiit six Jours à By déterimner, et à ré«ster aux prières de la reine et de ses ministres et principaux officiers, tous les conseils restant dans Tinaction. Grimaïdo reprit ses fouctions, et la reine, a qui la retraite avait rendu la couroiiue plus chère , s'appliqua à prévenir ou empêcher les nouveaux dé* goûts que le roi pourrait avoir; et souTent elle en essaya ellemême de terribles, en combattant ceux de son mari. Quoique les affaires étrangères ne soient pas Tobjet principal de ces mémoires, je ne dois pas oiiiieUre des faits qui intéressent toute PEurope, tels que la prngmatique de Tempereur Charles VI. Dés Tannée 17 1 3, il avait voulu assurer dans sa maison la succession à tousses États héréditaires. Il n'avaitpointalorsd'enfants; mais il pouvait en avoir, et fit rédiger, dans son conseil , une loi par laquelle ses enfants mâles , et à leur déiaut ses filles , les uns et les autres par ordre de primogéniture, posséderaient ses terres, États et principautés, le tout en entier, sans division ni partage. Cette succession indivisible devait, au déiaut de la branche Caroline , issue de lui, passer dans la branche Joséphine, issue de son frère Joseph ; et , au défaut des deux branches , aux sœurs de sa majesté. Depuis ce plan de suceessioii, Charles avait eu un fils, mort Tannée m^me de sa naîssanee, et trois filles, auxquelles il voulait assurer ie droit a sa succcsbion indivisible par ordre de primogéniture. Il cointienca par s'assurer de îa renondation de ses deux nièces, princesses électorales, Tune de Saxe et Tautre de Bavière ; et publia ensuite la lot de la sueceaslou sous le titre de pragnmêlquê sanction. On verra dans la suite les événements que cette loi fit naître. Les arrangements politiques, les opérations de cabinets , qui ne doivent avoir que des effets éventuels on éloignés^ intéressent peu le gros d'une nation telle que la nôtre. Ce qui attirait iCMQ attention était Tétat des finances. Les papiers royaux ré* pandus dans le publiemoutaientencore à près de deux nailliards, quoique le visa en eût proscrit pour cinq ou six cents millioasl Le gouvernement n'avait trouvé d'autres moyens, pour retirer les billets liquides, que des créations ([e rentes perpétuelles ou viagères, et d'ofûces bientôt après supprimés. Chaque opération de finance était imaginée comme ua remède ^*or rBoooRaissait

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.71% accurate

BÈGME DE LOUIS XV. t71 ensuite pour un nouveau mal. On crut aussi trouver une res* source dans la diminution des monnaies; qu'on avait quelquefois augmentées ou diminuées, sans s'apercevoir que ces variations, indifférentes pour le commerce étranger, occasionnent toujours uneconvulsion pour le commerce intérieur. Il paraît (\uoi\ s>st depuis désabusé à cet égard. Des défenses défaire sortir du royaume les espèces , n'eurent et ne devaient pas avoir plus de succès. Si M. le Due 8*oecupait comme il pouvait des affairesde i'État, il était encore plus attentif h ce qui l'intéressait personnellement. Quelque bien affermi que fût son ministère , il sentait que sa puissance tenait a la vie du roi, qui avait a peine quinze ans; et que l'infante u en ayant encore que iiuit, il se passerait encore plusieurs années avant que ce prince eût des enfants. Si dans fintervalle on avait le maliieur de le perdre , la couronne passait au roi d'Espagne ou dans la maison d'Orléans; et, dans l*un ou Tautre eas , M. le Duc n'était plus mettre. U tremblait donc à la moindre incommodité du roi. Ce jeune prince , a} ant eu une lièvre avec des symptômes qui paraissaient dangereux, fut saipT^é deux fois. La maladie ne fut pas longue; mais, tant qu'elle dura, M. le Duc fut dans les plus jurandes alarmes. Comme il couchait dans riippartement au-dessous de celui du roi, il crut une nuit entendre plus de brait et de mouvement qu'à l'ordinaire; il se lève précipitamment, et monte tout elfirayé en robe de diambre. Maréchal, premier chirurgien , qui eoucfaaît daBsrn* tichambre , étonné de le voir paraître à une teNe heure, se lève , va au-devant, et lui demande la cause de son effroi. ÎSI. le Duc, hors de lui, ne répond que par monosyllahes : Sai entendu du bruit., le roi eU malade*., que deviendrai- je f Maréchal eut peine à le rassurer, et l'engagea à s'aller coucher; mais, tout en le conduisant, il rentendit, comme un homme qui croit ne parler qo*à sd-même : Je n'y serai pas repris**. S'il ènreoiêtU, il faut le marier. Dès ce moment, le renvoi de l'infante fut résolu; M. le Duc n'y mit que le temps de faire part à la cour d'Espagne du parti pris en France, puisque, trois semaines après» Philippe V Ht partir, pour retourner en France, la reine veuve de Louis P*^ et mademoiselle de Beaujolais, sa sœur, destinée à don Carlos»

MBIC0IB88 Dft DUCUM* aujourd'hui roi d'Espagne. Avant leur arnvée, I miaiite piffit aussi de Paiis pour letoorner à Madrid. Le loi et parttculièrenieDt la reine d'Espagne ressentirent le plus vif chagrin du renvoi de Finfante. Le maréchal de Tessé, notre ambassadeur auprès d'eux, l'avait prévu; et, n'osant pas s'exposer aux premiers emportements de la reine, s'il lui annonçait lui-même un sicriu l revers, partit de Madrid, laissant cette désagréable commission à Tabbé de Livry, qu'il chargea des af« laires. M, le Due s'était déterminé à renvoyer Fin&nte, avant même d*avoirfixé son choixsurla princesse qu'il destinait au trône. Il porta d'abord ses vues sur sa sœur, mademoiselle de Verman* dois,aujoQrd'liuiabbessede Beaumont lès-Tours. Devenant ainsi beau-frere du roi, son autorité iien aurait été que mieux appuyée, etia marquise de Prie approuvait fort le mariage. Personne n'ignorant que M. le JDuc ne faisait rien que par le conseil ou deFaveu de sa maltresse, mademotselle de Vermandois ne pourrait pas douter qu'elle ne dût son élévation à la maïqnise, qui se croyait en droit d^espérertout de la reconnaissance d'une reine qu'elle aurait faite. Cependant, avant de se décider absolument, elle voulut s'assurer à cet éî^ard des sentiments de la princesse, et convenir avec elle de.tcou(i^oas préliminaires, La première était que mademoiselle de Vermandois, en se bornant à des égards de bienséance avec;Mr mère, madame la Duchesse , ne lui donnerait aucun crédit. La marquise, qui ne pouvait pas souffrir la sienne, fut aussi étonnée que mécontente de trouver dans la priacessc des sentiments fort ditïerents. Déplus, accoutumée aux souiiiissions de son amant , elle fut clioquee de n'en pas recevoir autant de la sœur. Il n'en fallut pas davantage à la marquise pour lui fiairo abandonuer son projet, et chercher une princesse plus complaisante. Elle n*eut pasde peine à persuader H. le Duc que»loin de s'affermir par une alliance aveo le roi, il se mettrait lui-même dans la dépendance de sa sceuretdesa mère, line s'agissait plus que de trouver un ()arti sortable pour le roi ; ce qui n'était pas aisé par les disproportions d'

derinfaote, la priim Rourakin , ambassadeor de Russie en Fkancet ea donntf avis à la ezarine, qui venait de succédera Pierre I***, son mari^ et qui dans Tinstant , de concert avec Campredoû, notre ministre en Russie, proposa pour le roi la princesse Élisabeth , s:i seconde fille, qui a régné depuis, et de même âge que le roi ; offrant ea reconnaissance à M. le Duc de le faire roi de Pologne après la mort d'Auguste. M. le Doc , qui , du vivant du esar « avait recherché la princesse Élisabetfa en vue du trône de Pologne, répondit à laczarinequ*il se erohrait encore plus sâr de sa protection en devenant son gendre, que s'il faisait Élisabeth reine de France. On fut quelque temps à s'épuiser en conjectures sur le choix qui devait se faire. Personne ne pensait seulement à la princesse Leczinski, fille de Stanislas , précédemment roi de Pologne , et alors fugitif et même proscrit. Ce ffitœpendant ce qui détermina la marquise de Prie , et conséquemment M* le Duc. Ils ne pou* valent pas douter de la reconnaissance d'une princesse qu'ils fei* saient passer de la situation la plus malheureuse sur le premier trône de TEurope. En effet, Stanislas, échappé avec sa feiinne et sa fille à la poursuite du roi Auguste , était proscrit , etsa tête à prix par un décret delà diète de Pologne, il s'était d'abord ré* fugié en Suède , puis en Turquie, ensuite aux Deux-Ponts. Tant que Charles XII avait vécu, il avait, malgré ses propres mal* heurs , fourni à la subsistance de Stanislas. Mais , après la mort de Charles, Stanislas, toujours poursuivi, privé de tout appui , sans bien ni sûrete de sa personne , exposa sa malheureuse po- ' sition au duc d'Orléans , régent, qlii, touché de compassion, lui permit de se retirer secrètement dans un village près de Landau, oihil lui faisait donner de quoi vivre.^ n'y fut pas longtemps sans être découvert, et apprendre que ses ennemis prenaient des me* sures pour Tenlever. Il se réfilia aussitôt auprès du commandant de Landau , et obtint du régent la permission d'y demeurer en sûreté jusqu'à ce qu'on eût pris des arrangements pour le fixer à \V eissebourg , dans une vieille commanderie dont la moitié des murailles était ruinée, et qu'on ne releva pas. Ce fut là quCf par une lettre particulière de M. le Due, il ap* prit le bonheur inespéré qui luf arrivait. Il passe à Thistant dans 33 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.06% accurate

374 HKMOIBES DB DOCLOS. la chambre où étaient sa femme et sa fille , et dit ea entrddt ; Meitons^naus à genoux, ^ remercions Dieu. Ah ! mon père^ s^écia la fille « oous êtes appelé au trône de Pologne, Ah f "ma fille , répond le père, le ciel nous est bien plus favorable l vous êtes reine de France, A peine concevaient-elles que ce ne fît pas un songe. Il serait difficile de pendre les transports de la mère et le saisissement de la fille, qui, la veille de cette nouvelle, se serait trouvée heureuse d'épouser un de ceux qu'elle allait avoir pour prioci* paux officiers de sa cour. Elle en voyait un exemple vivant dans la duchesse de Bouillon , petite-fille du roi Sobieski , mort sur le trône ; elle venait récemment d^essu^er un refàs. Lorsque la princesse deBade épousa le duc d'Orléans , Stanislas proposa sa fille pnr le frère de cette princesse, et sa proposition fut rejetée. La prmcesse de Bade mère, considérant depuis que sa fille devenait la sujette de celle qu'elle avait refusée pour sa bru , s*empessa d'écrire une lettre embarrassée de compUme&ts et de soumissions, par laquelle elleféclamait pour sa fille la proleetlon et les bontés de la reine. Tout étant ainsi réglé , Stanislas se renditavecsa famille à Strasbourg, où la demande en forme devait être faite par les ambassadeurs avec plus de dignité que dans les mesures de Weissembourg. Le ducd'Antin et le marquis de Beauveau turent choisis pour cette commission, et Ton fit partir en même temps la maison de la reine future , pour aller avec eux au-devant d*ell6. Le doc d^Antin , quoique, homme d'esprit et le plus fia courtisan, dit. assez maladroitement, dans sa harangue, que M. le Duc, ayant pu pri'tVrer une de ses sœurs, u avait cherché que la vertu. Sur quoi mademoiselle de Clermont, une des sœurs , nommée surintendante de la maison de la reine, et présente à ce compliment » dit : D^Antin nous prend apparemment, mes sœurs et mot , pour des catins, La reine , sur les doges qu*on lui faisait de le figure et des grâces 'du roi, répondit : Hélas! vous reéoMn mes alarmes. Le duc d'Orléans , fondé de procuration du roi, épousa la princesse dans la cathédrale de Strasbourg , où le cardinal de Rohan leur donna la bénédiction. Quinze jours après, la reine arriva à Fontainebleau, où ce même prélat fit, le 4 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.28% accurate

BÈORE DE LOUJS XV. d7i> • septembre, la célébration du mariage de leurs majestés. Cette eelémonie ne changea rien dans le gouvernement. La reine monta surletrôtie, et la marquise de Prie continua de régner. Affaires générales ou particulières, tout était de son ressort. M. le Duc, en prévenant tous les goûts ou les fantaisies de cette lemiie , était encore obligé d*en servir les fureurs. iSous avons vu le Blanc mis à la Bastille , et la chambre de TArsenal chargée d'instruire ' son procès. Le comte et le chevalier de Belle-Isle, et Moreau de Séehelles, qui depuis fut mmistredes finances, se trouvant im* pliqués daus la iiiùme affaire, furent arrêtés au commencement du ministère de M. le Duc. Qu'ils fussent iunocentsou non à l'égard de l'Etat, ce n'était pas là le point intéressant : le crime le plus impardonnable aux yeux de la marquise était d'être les amis de sa mère. Une commission était le vrai tribunal qu'elle désirait , parce que le ministère régnant est toujours sûr de dicter la sen* tence , et M. le Duc était dans cette disposition. Mais le maréchal duc de la Feuillade , voulant faire ostentation de crédit dans le parlement, persuada au prince d'y renvoyer l'affaire, et lui leponLliL de la condamnation des accuses; au lieu que les commissions sont si odieuses au public en afiaires criminelles, qu'un coupable même qu'elles condamnent passe toujours pour un innocent sacrifié à la passion. M. le Duc se rendit, et Taffidre fut renvoyée au parlement. La Feuillade se mit , aussitdt en devoir d'effectuer sa promesse , et se fit presque la partie des accusés; mais, ne trouvant pas dans lesmagisircits desdispositions pareilles aux siennes, de solliciteur et d'eniu'iiii caclicii se lit ouvertement juge. Il alla donc au parlement siéger comme pair dès qu'on eut entamé l'affaire, ety en entraîna deux qui voulaient, comme lui, en faire leur cour à madame de Prie. L'indigna* lion publique fut au point que M. le Duc« senitanl qu'une partie pouvait en lejaillir sur lui, leur dit, dès la seconde séance , de ne plus se montrer au parlement. L'arrêt qui suivit fut si favo' rable à M. le Blanc, et l'applaudissement si général , que ce fut une espèce de triomplie. M . le Duc et sa maîtresse en furent outrés ; mais il fallut dissinmler. Il y a des occasions où la voix publique impose aux despotes. Le gouvernement, sans économie, ayant toujours des besoins , Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.66% accurate

176 MBtlOmSS DB DUCLQBS. M. le Duc ùt donner un édit portant imposition du cinquantième en sature sur tons les biens dû royaume pendant douze années, terme assez élcÊgjâé pour annoncer souvent en France la perpétuité d'un impôt. Ck>mme il devait encore se lèiRer, ainsi que la dîme, sans entrer dans les frais de culture et autres , le cri fut UQiversel. Tous les parlements adressèrent des remontrances qui obligèrent M. le Duc de faire tenir par le roi un lit de justice pour renregistrement Ce fut le premier de cette es* pèce sous le règne présent, et qui eut le même succès que tant d'autres pareils que les ministres ont obligé de tenir. Ils ne cessent de crier que Tautorité du roi ne doit pas être compromise , et ne cessent de la compromettre : on en verra souvent des exemples. A la mauvaise administration se joignirent des malheurs réels, qu'un gouvernement sans principes aggravait encore. Je veux parler de Tîntempérie des saisons; les pluies ne permirent de mûrir ni aux moissons ni aux raisins *• L'eiat des campagnes lit craindre une famine; cette crainte pensa la taire naître, et occasionna du moins une si grande cherté, que le pain monta dans Paris jusqu'à neuf sous la livre , et à proportion dans les provinces. Le monopole, proOtant de la crainte, l*exceitait encore , pour exmer son brigandage. Des magistr{its peu éclairés, et qui d'ailleurs étaient flattés de pa* . raître les pères du peuple , eu voulant s'opposer au monopole, ne serv;ieit qu'à le fortifier. Les recherches dans les greniers engageaient ceux qui pouvaient s'y soustraire à resserrer les grains, dans l'espérance de les faire augmenter de prix. Des gens en crédit , moins innocents que des magistrats, exagéraient des terreurs qu'ils n'avaient point; et, sous prétexte de sêrvbr le public , formèrent des magasins qui leur valurent des sommes immenses. On eu accusait ouvertement madame de Prie et les Paris, son conseil. Peut-être le reproche n'était-il pas fondé; mais c'est toujours à ceux qui gouvernent que le peuple s'en 1 Ct n'était pai que le volume d'ea de 1750 à 1757, par exemple, il a été à qui tomba cette année fût plas considéra* vingt, année eommane. Mais , en 1725 , ble que dans les «otres. il le Ait noiat dei pluict Snei et MtfamUw cooim»»» qnedans plusieurs, puisqu'il ne fut que de cêrcnt avecle ttoIttfavrU, ttntABiMil dix-sept à dix huit pouces, an lien ^ae qa'en octobre. Digitized by Google

371 prend lorsqu'il souffre; et ils l'auraient évité, s'ils s'étaient bornés à procurer une pleine et constante liberté sur le commerce des blés. On y viendra sans doute, lorsque la nation sera assez éclairée pour que les gens intéressés ne puissent lui en imposer. La cherté des blés ne fat pas de longue durée; la récolte se fit, et fut même abondante; et le grain, trop nourri d'eau^ n'étant pas de garde, les blés tombèrent bientôt au plus bas prix. Je terminerai ce qui concerne cette calamité par un fait peu important en lui-même, mais qui, dans mon objet principal de faire connaître les hommes, sert à montrer combien Us ministres, et surtout les moins instruits, craignent d'être soupçonnés d'avoir besoin de lumières. Il y avait eu dans Paris des émotions populaires si vives sur le pain, qu'il y eut même du sang répandu, et que le gouvernement fut obligé de faire exécuter trois des plus coupables ou des plus malheureux. Cette sévérité ne calma pas les esprits, parce qu'elle ne fit pas cesser la misère, et que la faim commande plus absolument que les rois. Jannel, aujourd'hui intendant général des postes, était dès lors en liaison avec les ministres, et voyait assez familièrement M. le Duc. Il sut par plusieurs commissaires de quartier, la venue d'un marché, qu'ils craignaient pour ce jour-là une violente sédition, et d'y être eux-mêmes massacrés par la populace. Il alla aussitôt en donner avis à M. le Duc. Le prince en eut la plus grande frayeur, ne la cacha point; et les ordres furent à l'instant donnés de faire venir à tout prix des blés et des farines. Le marché et les suivants furent abondamment pourvus: ces blés vendus à un prix un peu au^ dessous de l'achat, firent, par la concurrence, baisser le prix courant. Les monopoleurs de système ou de crainte redoutèrent l'abondance, ouvrirent leurs réserves, et de jour en jour l'équilibre se rétablit. M. le Duc, pleinement rassuré, eut honte d'avoir eu et surtout laissé voir de la peur. Il ne sut pas distinguer un malheur prévenu d'un malheur imaginaire. Ses affidés, pour couvrir leurs mauvaises opérations passées, et se dédommager des gains qu'ils auraient faits, lui exagérèrent le sacrifice léger et nécessaire.

The text on this page is estimated to be only 22.11% accurate

378 MÉMOIRES DE DUCLOS. aaire dans les circoDStanees, qii^on avait sur le prix detbléi. Enfin M. le Due, dans son dépit eontre Jannel , témoin de ses alarmes, lit expédier une lettre de cachet pour le mettre a la Bastille, comme auteur d'une terreur panique. L*évêque de Fréjus en fut instruit, en sentit, en représenta Tinjustice, fit révoquer Tordre « avertit Jannel d^être plus discret, au hasard d*être moins utile. Cest de lui-même que je tiens tout ce (létaiL Quoique nous eussions, dans le temps dont il s*a^t ici , peu de rapports politiques avec la Russie, la mort du czar Pierre fut un év(iitement trop cuusidérable en Europe pour n'en pas foire mention. J'ai déjà donné quelques traits de son caractère à Toccasion de son voyage^en France ; mais je dois flaire connaître un peu plus un homme si extraordinaire» à qui Ton a donné le sqmom de Grand, et qui Ta mérité à plusieurs égards. Il est d^autant plus à propos de s'y arrêter, que les deux principales histoires « de ce prince ont altéré ou omis plusieurs particularités importantes ou curieuses, par des motifs d'intérêt. J'antidpprai même ici les événements, pour présenter en raccourci un tableau des diverses révolutions anivées en Russie jus^au moment où j'écris* On sait que Miehel Romanow , aïeul de Pierre l^** , monta sur le trône en 1613 , et fut le premier czar de sa race. Fils d'un archevêque de Rostou, il étaitallié parles femmes aux aucieas czars; mais il ne dut la couronne qu'à l'assemblée des boyards , qui la lui déférèrent par élection. Il fit son père patriarche de Russie, et lui confia toute son autorité. Michel eut pour successeur son fils Alexis, en 1646^ . Celui-ci eut « de sa première femme Ma* * Lm MènoirM dv baron d« HaliWB, It e»nil« PowehklD ftat cneort dhargé donnas sous le nom d'Yvan NestezTiiano y. pour Voltaire de quatre mille durat-i ; Cet Allemand, payé par la cour de Russie, mai« il les dépensa , fit encore des dette*» èerlvait eoat ta dietée du dae de HoltteIn. ffit mie aa For*!' Éirèqve. i'Ifnere qaaad Vollaire, rli im ' j ar l:i ctarine Klisa- et comment il en est srirti. htth d'écrire l'histoire du czar, reçut Voltaire a si bien senti ce qn'oa loi povr cinquante mille livret de médailles objeeterait enr ses omisdons, que, d«M d'or, que lui envoyait Van Scbevalow, sa préface, il s'élève fort contre les èerl* et qui furent apportées par le chevalier vains qui révèlent les faiblesses des prin» Déon , qui les remit à Strasbourg , aux ces. C'e^t cependant ce qui les fait mieux banqnien Harmaai et Diètrieh. Depnis, conaaltM. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.82% accurate

• I&kG^Ë DE LOUIS XY. ri6 Milasiowski, qaatra fils , Simon et Alexis , morts jeunes ; Foedor et Yvan , «fui régnèrent ; et quatre filles , Théodosie , Marie, Sophie, qui tut co régente; et (Catherine. Alexis ent, de sa seconde feiime Natalie Nariskin , Pierre , qui fut le czar dont je vais parier, et ^ priocesse Natalie. Alexis étant mort en 1676, Fœdor, son filsatné, lui succéda « et mourut le 37 août 1682, sans laisser d*enfaits de ses deux femmes, EuphémieGrotzeska, Polonaise, morte en 1681, etlAartbe Mathowna Apraxin , morte en 17 f 6. Fœdor avait nommé pour lui suemler Pierre, sou frère cadet, âgé de dix ans, mais en qui il aperçut déjà un liomnie, au préjudice d Yvan, Taîné, âge de treize ans , également faible de corps et d'esprit. Maisia princesse Sophie, craignant que les deux Nariskin, frères de la jeune czariae douainère et oncles de Pierre , ne s^emparassent du gouvernement sous le nom de leur neveu , et voulant régner lAle-même sous celui d^van , ex« cita les strélitz ' à une révolte en faveur de cet aîné, flt massacrer les deux Nariskin et les pTincipaux seigneurs qui lui étaient sruspects , associer Yvan à Tempire , et finit par se faire déclarer corégente, ou plutôt ré^na seule pendant quelques années : c'était avec plus d'inquiétude que de remords. Pierre, à Tâge de dix-sept ans, annonçait tout ce qu'il devait être, et l*état de langueur dTvan le mena^it d'nne mort prochaine. Marié en 1684 avec Paraseowie Soitloof , il n'en avait que trois filles, Catherine, Anne , et Paraseowie. Sophie ju£:ea quelle ne jouirait pas du fruit de ces crimes, si elle n'en commettait encore un ; et résolut de faire périr Pierre, qui n'était pas encore marié. On a prétendu qu'elle avait d'abord employé le poison; mais que de pVompts remèdes , joints à la force du tempérament du jeune princeet en avaient paré Teffet mortel , et que les mouvements convulsifs qu'on lui remarquait souvent dans les muscles du visage étaient une suite de l'état vix)lent qu'il avait éprouvé. Que cette imputation soit bien ou mal fondée, ce n'est pas le caractère de Sophie qui a pu la détruire , < Xm strélîts étaient en Russie ce que «aires dans rempire ottoinaïi, une tmope la garde prétorienne fat aous les (inpe- toujours prête h servir]e« foreurs de reurs romains , et ce que sont les janis- leurs princes, on à l«« précipiter d« trône. Digitized by Google

380 MÉMOIRES DE DUCI.08. puisqu'elle entreprit de feire immoler ce frère par les stréltz, et qu'il fui obligé de se réfugier dans le château de la Trinité. Les boynrds, leurs vassaux OU esclaves, les Allemands établis eu Russie, accoururent à son secours ^ détachèrent par leur exemple les stréiitz du parti de Sophie, et ramenèieit le jeune princee dans Moseow, où Ton fit périr dans^essup* plices les oomplleesi de la prineme , qui fut renfermée dans un eouvent. De ce moment, Pierre commença de régner; car Yvan n'eut jusqu'à sa mort (19 janvier 1^96) d'autre marque de la souveraineté que de partaî]^er le titre deczar. Pierre résolut alors d'aller chercher, en voyageant ohez les différentes nations , les lumières qu'il ne pouvait pas trouver chez lui. Il avait , avant son départ» pris ou eru prendre toutes les mèsures possibles pour assurer pendant son absence la tranquillité de ses États. Mais le clergé, effrayé du progrès des connaissances de ce prince , et des premières lueurs de ce jour nouveau; craignant peut-ctre avec une bonne foi stiipide, comme on le craint ailleurs par intérêt, de voir détruire lasuperstition, communiqua ses frayeurs au peuple. De vieux boyards attachés aux anciens usages sa joignirent aux prêtres. Dans une natioti esclave, superstitieuse et féroce, une révolution est Touvrage d'un moment; mais un moment aussi fait une révolution contraire. LaBussleenafoumi plusieursexemples en peu cl'anuees de ce siècle. Les rebelles allaient remettre Sophie sur le trône , et complaienl fermer au czar l'entrée de ses États. Aux premiers bruits de la révolte, ce prince part de Vienne, et se montre bientôt dans Moscou. Avant son arrivée, les troupes étraii> gères qu'il y avait laissées avaient fait tête aux stréiitz, qui ac* couraient des firontières en'veur de Sophie* La présence du czar acheva de tout soumettre. Il déploie aussitôt les supplices les plus terribles; et, jugeant que les stréiitz conserveraient toujours un esprit de révolte, il résolut de les anéantir. Il les fit envelopper et désarmer par les troupes étrangères et par celles qui étaient restées fidèles. Dans un même jour , deux mille furent pendus, et environ cmq mille eurent la tête tranchée. Le czar donna le signal de rexécution*eiï prenant une hache dont il coupa lui*même une centaine de têtes , ordonna à ses courti* Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.88% accurate

HÈGNE DB LOUIS XV. 381 fans de suivre son eiemple, el
abaDdonna le reste à d'antres bonneaax moins distingués. Tontes ces têtes
furent mises sur des pointes de fer autour des murs de Moscow, un grand
nombre en face des fenCtres de la prison de Sophie, et y restèrent cinq à six
ans, jusqu'à la mon decette princesse, en 1704. Les strélitz n «tant que ie\$
instruments de la rébellion « le czar / entreprit de se soumettre ceux qui en
étaient l'âme. Une administration municipale succéda dans les provinces à
celle des boyards. La puissance du clergé était encore un objet plus im- •
portanl. Les palriarcfiesde Russie avaient souvent paru dans les cérémonies
publiques à coté des czars; et quoique eette espèce d'égalité ne tût qu'une
marque de respect pour la religion, Pierre savait que sa ûimille^vait dd en
partie son élévation an dergé; Il ne Voulait pas qu'une autre maison pût
avoir un jour la même obligation aux prêtres, dont il connaissait le pouvoir
sur un peuple superstitieux. Il abolit donc le patriarcat, en appliqua les
revenus aux besoins de TÉtat, et principalement a la solde des troupes, qu'il
intéressait par là au succès d'une opération politique. Il fixa à cinquante ans
les vœux monastiques. Cette ordonnance, qui aurait pu servir d'exemple aux
antres princes, bornait tellement le nombre des moines , que c'était presque
les détruire. Il réduisit enûn le clergé aux fonctions de son ml«istère ;
encore en exipea-t-il un serment nouveau , dont la formule lui donnait la
suprématie ecclésiastique. Le czar sentait si bien la grandeur de son
entreprise et le mérite du succès, qu*ayant lu un parallèle de Louis XIV et
de lui , par Steelet il en parut flatté : ifaïs cependant, dit-il , fai soumis
dergé, et il obéit au Hen. Pierre avait épousé en premières noces, en 1689,
KudoxieThéodora Lapoukin, de la plus liante noblesse du duché de
Nowogorod. Le mariage s'était fait suivant l'ancien usage. Toutes les filles
jeunes, belles et nobles , de quelque partie de Tempire que ce fût , averties
par une proclamation générale que le czar devait choisir entre elles une
épouse, se rendirent à ce concours. I.e czar, les ayant fait rassembler dans la
plus i^raude salle du palais, et après les aToir exauiinees, se détermina en
laveur d ^udoxie. Un tel choix ne pouvait tomber que sur la beauté.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.45% accurate

a82 MBMOIEBS DE DUGLOS. Dans cette foule de rivales, rien ne se manifestait de tant de caractères que le désir de plaire, ou l'ambition d'être préférée. Eudoxie Q* avait pas les qualités propres à fixer un prince d'un tempérament boiiiillaiit qui ne fait pas les amants fidèles, même quand ils coïUaient d'aimer. Eudoxie, fière et jalouse, voulait régner seule sur le cœur de son mari, et avec lui sur l'empire. Elle oublia que ce mari était un niâtre effréné dans ses désirs, Incapable de souffrir la moindre contrainte, et déjà refroidi par la Jouissance. En moins de deux ans, il en eut deux enfants mâles. L'aîné, nommé Alexandre, mourut jeune; le second fut Tinfortuné Alexis. Le czar, de jour en jour plus dégoûté par l'humeur de l'impératrice, la prit bientôt en aversion. Il devint éperdument amoureux d'Anne Moëns ou Moousen, née à Moficow, de parents établis dans le faubourg de la stabode allemande. Cette fille, jeune, belle, et de beaucoup d'esprit, lui inspira une passion d'autant plus forte, qu'elle ne marquait à ce prince que de l'éloignement et même du dégoût. L'impératrice, transportée de fureur, accabla son mari de reproches, et recourut à mille artifices pour perdre sa rivale, qui, loin d'en éprouver du ressentiment, ne cherchait, pour se délivrer d'un amant odieux, qu'à le réconcilier avec Eudoxie. L'aversion de la jeune Allemande pour le czar venait de l'amour qu'elle avait pour Kaizerling, envoyé de Prusse. Le czar, également irrité des reproches amers d'Eudoxie et des froideurs d'Anne Moousen, résolut de se venger de la première en la répudiant, et se flatta de séduire ensuite l'autre par l'ambition, en lui offrant sa main et sa couronne. Il consulta les théologiens de Russie sur les moyens de lui dire qu'ils pourraient trouver dans son mariage : leur réponse ne fut pas favorable à ses désirs : c'était avant qu'il eût soumis son clergé. Le Genevois le Fort, favori, ministre, et tout ce qu'un homme d'une âme ferme, d'un génie étendu, d'un esprit décisif et plein d'exemples, pouvait être auprès d'un prince tel que le czar Pierre, se fit le casuiste de la question du divorce, et persuada à son maître de s'en faire le seul juge. Le Fort y trouvait son intérêt particulier. Eudoxie, loin de le ménager, cherchait à l'éloigner.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.73% accurate

EÈGNE DB LOUIS XV. -^SZ à le traverser. Toute princeue ambitieuse, sans autorité H avide d*en avoir, uTosantÊdre éclater sou dépit eontre le maître, est natuieUement ennemie des ministres qu'elle ne peut s'attacher. Le czar prononça iui-mérae l'arrêt de répudiation ; et, pour oter à Eudoxie tout espoir de retour, il la fit enfermer dans un couvent, et Tobligea d'y faire des vœux. Il y a toute apparence que ce prince, trop puissant pour dissimuler, avait réellement le dessein de placer sa maîtresse sur le IrAne, si elle-inême en avait eu le désir ; car il n'avait pl us rien à satisfâiie du côté des sens. Anne Moousen était entrée en esclave dans le lit de cet amant terrible et absolu; mais elle ne pouvait s'empêcher de laiî^ser paraître soa dégoût : quelquefois l'aveu lui en «échappait. Si eUe eu caciuût le principe, c'était, pour ne pas exposer Kaiserling aux fureurs d*un prince jaloux, orgueilleux, despotique, et qui, dans sa vengeance, f'eût eu aucun égard au titre dont son rival était revêtu. Le refus constant d*Anne Moousen de recevoir la main du czar, était seul capable d'affermir un prince de ese caractère dans \e, dessein de la lui donner. Cependant, après une inlité de transports d'amour , de fureur , de combats entre la passion et le dépit, le czar, absolument rebuté, se livra, pour se guérir, à la débauche, où il était assez porté par son tempérament. Il n*eut plus de passion décidée; car ce qu'il fit dans la suite pour Catherine fut Teff et , non de Tamour, mais de la re• connaissance pour cette femme extraordinaire. Anne Moousen ne fut pas plutôt sortie de soa brillant esclavane , et libre de disposer de sa main, qu'elle s'empressa de la donner à son véritable amant. Pierre avait épousé Eudoxie, et l'avait déjà répudiée avant ses . premiers voyages, qu'D ne commença qa^m 1697 , après la mort de sonûère* Il les interrompit pour venir châtier la révolte des strélitz, et ne les reprit qu'en 1716. Le temps qui s'était écoulé jusque-là fut principalement rempli par ses guerres , dont Thistoire est trop connue pour la rappeler ici. Ce qui regarde le second mariage du czar, et surtout les commencements de la fortune de l'impératrice Catherine , est moins connu. Jusqu'ici tous les ouvrages imprimés, sans exception, en ont supprimé, Digitized by Google

884 MiMOIBES J>£ DUGhIOS. ^ altéré ou déguisé les droonstances les plus singulières. Je vais y suppléer d'après des mémoires très-sûrs. Catherine d'Alfendeyl naquit en 1686 , dans le village de Ringen , du district de Dorpt en Livonie , de paysans catholiques de Pologne. On a même prétenda qu'elle était bâtarde d'un gentil* homme nommé Rosen , seigneur de ce ▼ OJage» parce qu'il fom^ nissait la snbsistanoe à la mère et à Tenfiint. D*autres , tels que Hubner, lui dorment pour père Albendie! ou Alfendeyl, geulilhomme voisin, et ami de Rosen. Le mari de la paysanne était si ignoré, et cette généalogie alors si peu intéressante, que l'enfant fut inscrit, sur le registre baptistaire, yun(i/ên^, c'est-à-dire enfant naturel. D'ailleurs , le pins ou moins de bassesse dans son origine est assez indifférent relativement au rang où elle parvint. Elle dut tout à la fortune et à son mérite personnel. Orpheline presque en naissant (car elle perdit à trois ans sa mère et Rosen), le vicaire de Ringen, son parrain, s'en chargea par chanté. Elle avait treize ou quatorze ans lorsque le surintendant ou ar« chiprêtre de Riga, nommé Gïuk, faisant sa tournée, la trouva chez le vicaire, qui, étant pauvre, pria raichiprêtre de 8ecba^ ger lui-même de Torphellne. Gluk remmena, et la mit auprès de sa femme, qui en fit une espèce de servante. En croissant, sa taille et ses traits se développèrent, et sa beauté se faisait remarquer. GluiL vit qu'elle faisait un peu trop d'impression sur le coeur de son fils; et, pour en prévenir les suites, il la maria à un traban. Suédois, de la garde de Chartes XII; d'autres disent à un soldat du régiment de Schlippenback : il pouvait bien avoir d'abord servi dans ce régiment. Au reste, une discussion sur cette différence d'état du mari n'est pas plus importante que sur la légitimité de la femme, dans l'obscurité où elle était née. Le mariage se fit à Marienbourg, où le mari était en garnison; et, trois jours après, il eut ordre de joindre Tarmée. Il fut du nombre des prisonniers hits k la bataille de Pultava , et envoyé en Sibérie, où il ne mourut qu'en 1721. • Le peu de temps que les mariés passèrent ensemble a fait supposer, depuis, que le mariage n'avait pas été consommé, et pouvait être regardé comme nul, ce qui serait difficile à imagi* ner d*un spldat jeune , et amoureux d*une femme également Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.15% accurate

Le roi Louis XV. 185 jeune et belle. Cette jeune fille a eu un objet plus important que les précédents parce qu'il s'agissait de la légitimité des enfants du second mariage, tous nés du vivant du premier mari. Le pour et le contre a été soutenu par les mêmes personnes, mais en différents temps et suivant divers intérêts. Quoi qu'il en soit, le feld-maréchal Scheremetow ayant pris Marienbourg en 1722, y trouva Catherine qu'il mit parmi ses esclaves, et en usa avec elle comme avec d'autres • en vainqueur russe. Menzicow, qui de garçon pâtissier était devenu, depuis la mort de l'ort, ministre et favori du czar, étant venu relever Scheremetow dans le commandement, celui-ci céda Catherine à son successeur, qui la mit encore dans une espèce de sérail de campagne. Un jour le czar, en visitant les quartiers de son armée, vint souper chez Menzicow, y vit Catherine >, la trouva à son gré, lui dit, en sortant de table, de prendre le flambeau pour le conduire dans sa chambre, et la fit coucher avec lui. Le lendemain, il lui donna, en partant, un ducat; encore pensait-il avoir payé noblement sa nuit : non qu'il fût avare; mais il prétendait que les plaisirs de l'amour étaient comme tous les autres besoins de la vie, dont le prix doit avoir un tarif. Sui* vaut celui qu'il avait fixé, un soldat ne devait qu'un sou de sa paye pour trois accolades. Le bon marché de cette denrée lui avait fait proscrire sévèrement la sodomie parmi les troupes. Il avait sur cet article plus d'indulgence pour les moines. Un de ceux-ci ayant violé un jeune esclave, fut simplement condamné à s'en défaire. Il semblerait par là que le crime ne fût que dans la violence. On y voit encore que l'excès de la dépravation des * Ce qui concerne la naissance, les débauches. Campredon prétend encore picnier le mariage de Catherine, et tout qu'au capitaine raedoua, nommé Tiescu* et qui a précédé le temps où le czar la hâta, eut un enfant de Catherine, trouva chez Menzicow, est un obscur, chez Uruk ^ que celui-ci la voyant grosse qu'un des hommes qui méritent au moins égale la honte, et que le capital de la nation ne laisse pas d'en parler avec un air de cavil. Il dit, dans sa correspondance, que Catherine - Depuis que le czar eut pris Catherine elle eut un frère qui fut tué par le czar, chez Mendicim, elle voyait avec crainte et sans sœur qu'elle tenait à Reval avec son mari; le czar/les ayant surpris en une pension de trois cents roubles, et semble, leur donna des coups de

b&toO| qu'elle dnit par flaire renfermer pour ses et envoya le mari en
Sibérie. 3:i Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.15% accurate

MIMOIAIS DI DUGLOS. mœurs se Iroure plus dans la barbarie que chez les nations |ioHcées. Dans les accès de (ureur amoureuse et les ardeurs de tempérament du ezar, un sexe suppléait à Tautre. Peu de temps après sa première entrevue avec Catherine , le czar r(\ int la voir, s tni retint avec elle , et la jugea digne tJ un nieilU'ur usage que de salibtair.e un goilt de fantaisie. Sans avoir jamais su ni écrire ni lire, elle parlait quatre langues , et entendait le français. Beaucoup d'esprit naturel, aectif, juste et flexible, une âme courageuse^ le tout joint aux agréments de la figure, devaient plaire à un prince qui trouvait à la fois, dans la même personne , une maîtresse aimable et un supplément de ministre. Il dit à Meuzicow qu'il fallait la lui céder, et s'en empara. Depuis ce moment elle suivit partout son nouveau maître, partageant ses fatigues, Taidant de ses conseils , et finit par être sa femme et impératrice. L*arebevéque de Novogorod, qui fit la cérémonie du mariage, voulant profiter de cette droonstance pour obtenir le titre de patriarche, représenta au czar que cette fonction n'appartenait qu'à un patriarche. Le czar, j)our réponse, lui appliqua quelques coups de canne, et l'archevêque donna la bénédiction nuptiale. Ce ne fut qu'après avoir marié son fils Alexis à la princesse Gbarlotte de Brunswick- Wolfenbutel , sœur de Timpératrioe épouse de Cbaries VI , que le czar fit ou * câebra son mariage avec Catherine. Il en avait alors déjà eu deux filles , Anne en 1708, Élisabeth en 1710. Il en eut depuis un lils en 1715, mort en 17 19 ; un autre en 1717, qui naquit et mourut le même jour ' à Wesel; et une iilie née eu i/ië, et morte eu 1725. Catherine, > I, 'auteur de l'histoire du ISord, t. l' ', avec plus d'appareil un iiiariaRe déjà p:i(e 5:12, dit, aur Tan 1712, qoe le czar. fait et reconnu. Voltaire le place en frappé d'admiration pour le» qualités |7U7 , pour établir la légitimité dea émiueatca de Catherine, à qui il devait «on deuK priuceues. Mais, outre qn'un inaMluè i ta Joaniée da Pratti , réle? a au iiag« Mertt n'était guère du caractère rang de son épouse. Cette manière de s'ex- d'un prince qui avait répudié sa première primer feraitjuKer que leapriaceases Anne femme, la plus grande diffiouté reateet Éliaalwtli ne Ibrant léiltlméas que par rait encore , paisqae le mari de Catltarlae linmaria;;c snVisi quent à leur uai^snnre. vivait, et n'est mort tin'en 1721. Voltaire prétend » aa contraire , que La priocesae Anne fat mariée , en Pierre aTaft épousé acerètement Catbe- 1726 , an due de Holstein^krttorp . ftli de rine dès 1707 ; qu'il déclara ce mariage celui qui

avait épouse la sn-ur de Charles le 17 mars 1711 , le jour même de son \l.
Klimalietb régna dans la suite depuis départ pour la guerre contre les Furr-s ,
le 6 décembre 1741 jusqu'au 5 janvier et qu'il ne fut , en 1712 , que célébrer
1763 , jour de sa mort. Digitized by Google

BÈ6NS OS LOUIS XV. 887 née catholique romaine, avait été élevée dans le hithcranisme, qu'elle altjiira pour la commuolooa grecque, en inoataatsur le troue. Aussitôt qu'elle se vit un fils, elle conçut Tespérance et forma le projet de le faire régner après soo père* Cette ambition était contraire à la justice et aux droits dosang ; mais elle pouvait être utile à !*État. La czarine, espérant que son fils vivrait, se flattait de vivre elle-même assez pour en laire uu prince digne de succéder à son père. Le czarovitz Alexis, aii contraire , paraissait le successeur le moins propre à suivre et perfectionner les projets du czar. Un caractère sombre, des moeurs grossières et crapuleuses, un esprit borné et asservi à toutes lessuperstitions religieuses et politiques , menaçaient de replonger l^empire dans la barbarie. Les intrigues d^Êudoxie , et surtout la conduite que 'des prêtres ignorants et fanatiques inspiiaieni a ia mère et au fils, précipitèrent la perte de l'un et de l'autre. A peine le czar et la czarine furent-ils partis de la Russie, que les mécontents commencèrent à cabaler. Aux 4>remiers soupçons que le czar en conçut, il manda au czarovitz de le venir trouver. Biaise ce grince, au lieu d'aller joindre son père, s^enfoit à Vienne auprès de son beau-frère Charles VI, et de là passa à Naples, où le czar le fit arrêter, et ramener à Moscow. Pierre apprit encore qu'Eudoxie avait, dans son couvent, quitté rhabit de religieuse , et pris les ornements d'impératrice; qu'un officier nommé Glebow avait avec elle un commerce criminel , par l'entremise de Tarchevêque de Rostow ; que Tofficier parmi les troupes , et le prélat dans le clergé , étaient les chefe d'une conspiration en faveur du czarovitz et de sa mère. Le czar part à Tinstant; tout ce qui était coupable ou soupçonné de letre fut arrêté et immolé n sa vengeance. Abraliam Lapoiikiii, frère d'Eudoxie, fut décapitt ; ; l'archevêque, roue vif. Ludoxie, effrayée de Tappareil de la question, avoua tout ce qu'on voulut. On prétend que les lettres seules de sa main suf-^ faisaient pour la convaincre d*adultère; mais Glebow , au milieu des tourments de la plus cruelle question, soutint toujours rinnocence d*EQdoxie, rejetant son aveu sur la crainte des

The text on this page is estimated to be only 27.22% accurate

MÉMOIaSS DM 1IUGL08« supplices. Il fut ensuite empalé , et persista jusqu'à la mort à (l«*fendre la vertu de cette malheureuse princesse. Avant qu'il t'Xjjirât, le czar, qui avait été présent h la question , el qui voulut l'étreenoore à ta dernière exécution au milieu de la grande place de Moscow, 8*avança vers le palient, et le conjura, par tout ce quHl y a de plus saéré, d'avouer son erime et la eomptieité d'Eu* doiee.

Glébow^ranimanteequiluirestait de forces» et regardant le czar avec une indignation mêlée de mépris : Ilfauê , dît-il , que tu sois aussi imbécile que barbare, pour croire que, n'ayant pas voulu cf m sentir à flétrir la vertu d'Eudoxie au milieu des supplices inouïs que tu m'as fait souj/rir, à présent que je n'ai plus d^espérance de vivre , j'irai accuser l'innocence et rhoïnewrd'fme fenime vertueuse, en qui je n'ai Jamais connu d'auire iaehe que de f avoir aùné. f^a, monstre, ajouta-t-il en lui crachant au visage, relire-loit eêlaisse^noi mourir en paix, Glebow expira un quart d'heure après ; le czar lui fit euâuite couper la tête, la prit par les cheveux, et, la montrant au peuple, s'oublia assez pour la charger encore d'imprécations. Quelque désir qu'il eût de condamner Eudoxie, il ne voulut pas se diarger lui-même du jugement , et le renvoya à une as* semblée d*évêqaes et de prêtres, qui se bornèrent à la oondaniner à recevoir la discipline par les mains de deux religieuses; ce qui s'exécuta en plein chapitre, après quoi elle fut conduite dans uLi couvent sur le bord du lac Ladoga. La princesse Marie, sœur du czar, fut condaiinée, comme complice d'i Aidoxie , à recevoir cent coups de baguette , qui lui furent appliques sur les reins, en présence du czar et de toute la cour, qui avait eu ordre d'y assister. Elle fut ensuite enfermée dans le château de . Schluselbourg , où elle mourut peu de temps après. Les coir* fesseurs et domestiques des deux princesses , après avoir été fouettés publiquement par le bourreau , et qu'on leur eut fendu le nez et coupé le bout de la langue, furent envoyés en Sibérie. Le czar procéda ensuite au jugement de son fils. On sait qu'il fut condamné à mort, et que son arrêt et sa grâce, qui lui furent annoncés presque en même temps, lui causèrent une révolution si violente qu'il mourut le Jour suivant. Lê cnr manda, aux

miDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.84% accurate

BàGffB DE LOUIS XV. S89 nistres qu'il avait dans les
différentes cours ' » que son fils était mort d'une apoplexie causée par le
saisissement qu'il avait éprouvé. Quelques personnes qui paraissent
instruites, prétendent que le czar dit au chirurgien qui fut appelé pour saigner
le malheureux prince : Comme la révolution a été terrible , ouvrez les quatre
membres. Ainsi le remède serait devenu l'exécution de l'arrêt. Le corps du
czarowitz fut exposé à visage découvert, pendant quatre jours, à tous les
regards ; et ensuite inhumé dans la citadelle, en présence du czar et de la
czarine. Cette princesse avait prié le père d'accorder la grâce au fils , de ne
pas même lui prononcer l'arrêt , et de se contenter de lui faire prendre le
firoc. / Une telle prière n'est nullement incompatible avec le désir et la
certitude de ne rien obtenir. Les jésuites, qui s'étaient glissés en Russie et
qui cherchaient à s'y établir, furent choisis à cette occasion. Eudoxie passa
six ans , c'est-à-dire , le reste de la vie du czar, dans une chambre, au pain et
à Teau, avec quelques liqueurs, après la mort de ce prince, la czarine
Catherine la fit transférer dans un cachot de la forteresse de Schlüsselbourg,
seule avec une vieille naine pour la servir , et qu'elle était souvent réduite à
servir elle-même , suivant les infirmités qu'elles éprouvaient Tune et l'autre.
Pierre , après avoir sacrifié son fils aîné , eut la douleur de perdre celui qu'il
avait eu de Catherine, et (ait reconnaître pour héritier de l'empire. Il fut tué
d'un coup de tonnerre , entre les bras de sa nourrice. Au chagrin qu'il en
ressentait se joignit l'humeur que donne ordinairement l'altération de la
santé aux hommes accoutumés à l'action, et qui ont joui constamment de
toutes leurs facultés. La czarine en éprouva quelquefois des bourrasques ;
la plus violente de toutes précéda de peu de temps la mort du czar. Ce
prince crut remarquer entre Catherine et un chambellan qu'elle avait,
nommé Moïse % beau et bien fait, des familiarités très-vives. Soit qu'il
n'osât manifester sa jalousie, * La l'heure du jour m'apprit Koara*
Béai» inoli.. kin , «on ministre en l'honneur , l'heure l'arrêt ' J'ignore si Mou» en
ou Motins était de coadjuvateur , et sa perpétuité «ar frère ou parent de la
Mocns que le cctf r«xicatiao , «tt da 5 juin 1711; et avait aimé; mais ce
Maeat avait à côté de lui la mort «t do 7 du «(ear dama d'abord
la czarine. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.53% accurate

390 MÉMOIRES DE L'UCLOft. soit qu'il ne voulût pas déshonorer sa famille, il n'y eut rien, pour faire périr Mot as, un prétexte qui devrait être une loi sous un prince juste. Il n'est que trop ordinaire de renouer dans les cours de ces gens qui, par une concussion vile et sourde, vendent leur crédit à ceux qui le réclament. Pierre avait défendu, sous peine de mort, à tout homme en place de recevoir aucun présent. Il n'est pas difficile de trouver à cet égard des coupables, et la loi était d'apparement restée sans exécution, [puisqu'elle avait été renouvelée plusieurs fois. Le czar jugea à propos d'en faire application au chambellan; et, pour dérober d'autant mieux au public la connaissance du vrai motif de cette sévérité, la sœur de Moëns, impliquée dans l'accusation, fut simplement condamnée à recevoir quelques coups de knout; mais son frère fut décapité, et sa tête resta sur une pique jusqu'à la mort du czar. On trouva après l'exécution le portrait de l'impératrice dans les habits du malheureux chambellan. Le czar, quelques jours après, mena Catherine avec lui dans une calèche découverte, et affecta, à plusieurs reprises, de la faire passer auprès de la tête de Moëns, observant d'un regard cruel l'impression que cet objet faisait sur le visage de la czarine, qui tint toujours les yeux baissés. La jalousie du mari ne pouvait tomber que sur les sentiments de sa femme; le reste devait lui être assez indifférent, si l'on en juge par la conduite qu'il tint dans l'aventure de Villebois. Celui-ci était un gentilhomme breton, qui, partagé de peu de biens et de beaucoup de valeur, avait cherché à se procurer du moins un peu d'aisance en faisant la contrebande, sur un petit bâtiment qu'il commandait et gouvernait lui-même contre les termiers généraux. Les tracasseries de la justice financière l'avaient obligé de s'expatrier. Après avoir essuyé les révolutions de la bonne et de la mauvaise fortune, le hasard le fit rencontrer par le czar sur un petit vaisseau hollandais. Un matin, comme il se disposait à déconcerter le pilote et à réquisitionner le bâtiment. Villebois, d'un simple passage, s'empara du gouvernail, ordonna la manœuvre, et s'en acquitta si bien que tout échappa au danger. Le czar, frappé de l'intelligence et de l'intrépidité de Villebois, quittés très-propres à plaire à ce prince, lui proposa de s'attacher à la

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.49% accurate

RAGKB DE LOULâ XV« 89 1 Russie. Villebois, qui menait une vie d'aventurier, et ne recevait de vacation que des accidents, accepta le parti. et suivit un prince qui se trouvait fait pour lui Yiliel)ois, autant que celui-ci était fait pour le prince. Le czar remploya dans sa manoe, lui confia le commandement de quelques galères, et le chargeait souvent de commissions. Un jour, et peu de temps après son second mariage, le czar renvoya à Strelemoitz, maison de plaisance où était l'» czarine, pour lui communiquer une affaire dont elle seule devait avoir connaissance. Le commissionnaire aimait à boire, l'ivresse le rendait violent; et le froid était si vif, que pour y résister il but en chemin beaucoup d'eau-de-vie. La czarine ^it au lit lorsqu'il arriva; il attendit devant un poêle qu'on i*eût annoncé. Le passage subit du froid au chaud développa les fumées de r<aude-vie; de sorte qu'il était à peu près ivre lorsqu'on l'introduisit. L'impératrice ayant fait retirer ses femmes, Villebois commençait à s'acquitter de sa commission; mais, à la vue d'une femme jeune et belle, dans un état plus que négligé, une nouvelle ivresse le saisit; ses idées se brouillèrent; il oublie le sujet du message, le lieu, le rang de la personne, et se précipite sur elle. Étonnée, elle crie, appelle à son secours; mais, avant qu'il fût arrivé, tout ce qu'on eut voulu empêcher était fait. Villebois est saisi et jeté dans un cachot, où il s'endort aussi tranquillement que s'il eût bien hit sa commission, et n'eut eu rien à se reprocher ni à craindre. Le châtement, en effet, ne répondit pas à la témérité. Le czar, qui n'était qu'à cinq lieues de là, fut bientôt instruit de ce qui venait de se passer. Il arrive, et, pour consoler sa femme, que les brusques efforts de Villebois avaient blessée au point qu'il fallut la panser, il lui dit que le coupable, qu'il connaissait de longue main, était certainement ivre. Il le fait venir, et l'interroge sur la manière dont il a fait sa commission. Villebois, encore à demi-ivre, lui répond qu'il a sûrement exécuté ses ordres; mais qu'il ne sait plus où, quand et comment. Quelqu'il fût difficile qu'il eût perdu toute idée de ce qu'il avait fait, le czar jugea à propos de l'en croire, parce qu'il en était plusieurs fois servi utilement, et pouvait encore l'employer. Mais par une sorte de police, et pour ne pas laisser absolument impunie une

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.21% accurate

993 ^ MéuOlBÈS 1>£ OUCLOS. fiol£oeo qal, eionée sur la femme do plu bas étage el aous leKouvarnemeDilaplusdoux, mériterait le dernier supplice, le czar se contenta d'envoyer le coupable forçat sur les galères qu'il commandait auparavant, et six mois après le rétablit dans le même poste. La czarine lui pardonna sans doute aussi, car , daosla suite , elle lui fit épouser la fille de Glok, cet archiprêtre de Riga, à qui elle avait eu obHgation dans sa jeunesse. Quand elle fut sur le trAne « elle témoigna sa reeonnaissance à tous oeux qui Tavaient obligée, et partieailèrement à Gluk et à sa famille , qu'elle établit à la cour. Le Villebois dont on voit quelquefois le nom dans les gazettes, à Tarticle de Russie, pourrait bien être le iis ou le petit-fils de celui dont je viens de parler. De simples soupçons que le czar eut de la témérité de Moëns le portèrent plus loin que n'avait foit Tattentat de VUlebois. La mort de ce prince ayant suivi de près Pexécution du cbambellan de l'impératrice , elle fiit soupçonnée d'avoir hâté la mort d'un mari qui, dépérissant de jour en jour, n'en devenait que plus terrible, et dont elle redoutait les fureurs pour elie-n>érae. D'un autre côté, le prince Meuzicow, autrefois favori et encore ministre du czar, mais particulièrement livré à Catherine, dont il avait été un des premiers maîtres; avait été près de succomber sous des accusations trop fondées de concussions et de tyrannies ministérielles. Il conservait encore sa place; mais il avait perdu sa faveur, et craignait à chaque instant sa chute. 1 /intérêt que Catherine et lui pouvaient avoir à la mort du czar, était l'unique raison qui les eu faisait soupçonner 11 est sdr que ce prince mourut d'un abcès à la vessie, fruit de ses débauches; l'orgie de son dernier conclave acheva de rendre le mal incurable, et le fit périr en peu de jous. * Voltairv prétend mn eontralre qaela dae de Ilolitelii. Il me senriito, ra ew* CTnrtne av;îjt un iritir^^t à la con- traire, que, dans ces circonstances , Catervaiiou de aon mari y maU les preuves tberine aurait ea 4e plus grand iatérèt qa*n croit en donner, loin de dissiper les à la mort da cxar avant qu'il efit dissoupçons , les fortifieraient. Catherine^ posé de sa succession, d^aotant plus que. dit>ily n'était pat sûre de ^urrHer au n'y ayant point encore d'tiériftier nomme tfûne. en croyait même que k czur uom' ou reconnu , elle pouvait , comme elle le merait son petit-fils Pierre, fils du fit , se tenir du crédit de Menzicow sur rzaroTitE, ou sa fille riTnfp, Anne Petrow- les troupes , pour s'emparer dtt tr6ilC 4 na,

conjointement avec son mari, le l'instaut de la mort du czar. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.03% accurate

BÈGMB J>& LOUIS XV. Ainsi finit Pierre ^^ plus recommandable par de grandes qualités que par des vertus. Supérieur par son esprit et ses connaissances à sa nation, il eu conserva toute la barbarie dans ses mœurs. Féroce jusque dans ses plaisirs , il n'avait pas la moindre idée du respect qu'un prince se doit à lui-même. Barbara Âiseniow, sœur de la femme de Menzicow, en peut servir d'exemple. Tu es si laide » lui dit un jour le czar, qtie personne ne fa jamais rien demandé :je veux fen consoler, ovfre que f aime les choses extraordimUres. Il tint parole ; et cette galanterie brutale , soutenue de propos assortis , eut pour témoins ceux qois'y trouvèrent* // ne faut pas^ dit-il ensuite, se vanter de ses bonnes fortunes; mais celle-ci doit se publier ^ ne fût-ce que pour inspirer la même charité envers les pareilles de cette pauvre Barbara.Td fut le réformateur de la Russie , qu'on prétend avoir poli sa nation. Jamais despotisme ne fut plus cruel que le sien. De simples soupçons de crime étaient souvent pour lui des preuves. Les cou* pables mêmes paraissaient moins abandonnés à la justice que sacrifiés à la vengeance. Il repaissait ses yeux de leurs supplices , et quelquefois en fut l'exécuteur. Il avouait qu'il n'avait pu vaincre son caractère: Tavait-il combattu? Quelques uns de ses projets furent vastes , mais peu combinés , et au-dessus de ses talents. Il voulait à la fois éclairer ses siyets, et appesantir le despotisme, qui, heureusement, s'anéantit tôt ou tard chez les peuples éclairés , pour faire place à un gouvernement légal , aussi favorable aux princes qu'aux sujets. Mais ce n'était pas le but de Pierre Il a saisi Timagination des liomines , et ce iiVst pns reliet d'un mérite médiocre; mais l'imagination et le préjugé n'apprécient pas, comme la raison, le mérite des princes. Cependant,si on ne le compte pas parmi les grands irâmmeSfOn ne peut lui refuser une place distinguée, pour avoir mis en Europe une nation dont il voulait être le créateur, après s'être créé lui-même. Jusqu'à son rè^^e, les Russes n'avaient point fait partiedu système politique de Thurope; et le nom du czar paraît, pour la première fois en 1716 , dans la liste des souverains qui s'imprime en France. Ce eondave qu'il isélébraît annuellement dans une partie de Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.92% accurate

9ê4 MUOIBU DI MCUM. débauche, le jour lie^ Koi, qui était dUSb» eusacre à la béaédietioQ cks eaux , était une dérision assez grossière de la eosr deRooie. Elle n*en était que plus propre à faire îiDpiessMMi sur m penple également gnieskr, il voulait iûre preo^ prii le pape et FÉgUee latine; Il avait eo autrefois quelque desacin^eotMne je Taî dit aiUeurs , d'y réunir PÉglise grecque; mais il avait été révolte du despotiê^ie papal; et dès ce moment il voulut le rendre odieux ci* liu^sie. et fortifier la l>arriere de séparation. Ce fut ee qui lui lit iuuâgiuer son burlesque conclave. Un de ses foua était élu pape , les autres étaient créés eardioani ; et l'aHemblée ae passait en folies et à s*enivrer. La liénédition des eau s*étant ^te le même jour, le plat el meraenaire écrivain le baron de Huïssen , qui s^est eadié sons le nom de Nestezuranoy , dit que Pierre inouruL d un ratarrhe causé par le froid excessif qu'il éprouva à celte cérémonie, a laquelle il as.sisla, dit l'auteur, arec sa piété ordinaire i et je n*en doute point « surtout en se préparant à son orgie. Dans les derniers moments de la vie du czar , les sénateurs s*étant assemblés pour délibérer sur sa suceessicn* Menzieow fit entoorer le palais par les troupes , dont il avait le commandement en qualité de feld-maréchal , et, dès que le czar eut expiré, entra dans l'assemblée, et proposa de déférer la couroïne à la czarine. Le parti o[]poséà Men/jcow, prévoyant le crédit qa^il aurait sous cette princesse , réclama en faveur du fils du czarovitz Alexis, proposa de consulter du moins le peuple assemblé dans la place , et se mettait déjà en devoir d'ouvrir les fenêtres pour cet effet , lorsque Menâcow , qui sentait le prix du montent , dit qu^il faisait trop froid pour ouvrir des fenêtres, et le défendit. Dans le inoment , les ofliciers , a la tête des gardes , entrèrent dans la salle, et appuyèrent l'avis du feld-marecliai. L'archevêque de INovogorod était gagné, et celui de Plescow affirma que, la veille du couronnement de la czarine , le czar avait déelaié que cette cérémonie n*était que pour lafaire régner après loi. Le respect pour le prélat, et surtout la vue des troupes, em* pêchèrent d*en douter. Tous passèrent à Ta vis de Menzieow, «t n'osèrent le combattre; et Catherine fut proclamée impératrice le même jour que le czar mourut , le 28 janvier 172d. « Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.23% accurate

BB6IIB DB LOUIS IT 895 Catherine , pendant un règne de quinze à seize mois , prouva i|u*elle était digne de succéder à son mari. Elle suivit les plans de gouvernement et ceux des établissements qu'il avait commencés, ce qui ne Tempêcha pas de se délasser des affaires par quelques plaisirs. Elle prit d'abord pour amant le comte de Lewen^{stein} , et ensuite le comte de Sapa^{lia} à qui elle maria sa nièce. Menzicow eut , sous le règne de Catherine , le principal hérit. Elle lui avait obligation ; mais la reconnaissance pèse aux princes ^ et il était s'en Bperoevoir de la part de la Catherine, qui d'ailleurs pouvait mourir, et disposer de sa succession en faveur de quelqu'un qui , ne devant rien au ministre, pourrait lui en préférer un autre. Catherine en avait le droit , en vertu d'une constitution de Pierre V du 16 février 1722, dont l'observation fut jurée par tous les sujets de Russie , et par laquelle il fut statué que les souverains de la Russie pourraient se choisir tel successeur qu'ils jugeraient à propos. Menzicow résolut donc 9 à tout événement, de se préparer un appui, en prenant des mesures plus légales que celles qu'il avait employées pour Catherine. Il entama une négociation secrète avec la cour de Vienne, pour assurer la couronne au Uis du czarovitz Alexis, et neveu par sa mère de l'impératrice d'Allemagne , femme de Charles VI. Il eut soin de stipuler que le czar futur deviendrait son gendre en épousant sa fille. Ce traité ne fut pas plutôt conclu et signé , que Catherine mourut; et au même instant le czarovitz fut proclamé et reconnu sous le nom de Pierre II « ^ le 17 mai 1727. Menzicow n'avait pas oublié de faire exiler, écarter ou intimider d'avance tous ceux qui auraient pu réclamer en faveur du duc et de la duchesse de Holstein, fille aînée de Pierre L'empereur et l'autre se retirèrent dans leurs États d'Allemagne, où la duchesse mourut l'année suivante. La mort de Catherine, arrivée si fort à point nommé pour les projets de Menzicow, le fit violemment soupçonner de l'avoir empoisonnée; et les présomptions en étaient si fortes, qu'elle ne put que se tortiller dans la suite : mais qui que ce soit n'eût ^ U Atala eût du roi Stanislas et de sa femme. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.94% accurate

99« MéMOtBES OI OUCUM. oaé Ven accuser, tant sa puissance devint redoutable. Sa pre» mière attention fut de retirer de prison Eudoxie, aïeule dunoo* veau ezar : il lui envoya des habits et un cortège dignes de son rang , et lui demanda son agrément pour le mariage de son fils avec la princesse Menzicow, fille aînée de ce ministre. Il s'était fait créer vicaire général de Teiniirp Sa Olletut Qaïcée avec le jeune czar , en attendant l'âge de consommer le mariage. Menzicow , craignant l'esprit inquiet d'Eudoxie, son goût pour la intrigue , et le crédit qu'elle pouvait prendre sur l'esprit de son petit-fils, eut assez d'adresse et d'autorité pour Tobliger à garder le voile, se contenter d'être abbesse d'un couvent de filles nobles, avec soixante mille roubles de pension. Il régnait éternellement sur la Russie et sur son souverain, qu'il traitait même avec hauteur, lui réglant ses exercices et ses récréations, sans permettre le moindre écart sur ce qu'il lui prescrivait. Ce qu'il y a de plus dangereux pour un sujet , il se faisait craindre de son maître* se rendait odieux à la cour ; et ses richesses immenses excitaient la cupidité de tous ceux qui fin le perdait , espéraient partager ses dépouilles. Sans les deux règnes précédents, une folle vanité l'avait égaré. Pour faire oublier la bassesse de son origine, il avait pris les moyens qui, par leur contraste trop frappant, la rappelaient davantage. Il s'était fait décorer des ordres de chevalerie des princes qui avaient eu besoin de lui. Il ambitionnait fort celui du Saint-Esprit; et, par ménagement, au lieu de lui opposer sa naissance , ou avait fondé le refus sur la différence de religion. La disgrâce qu'il avait vue de si près sous le czar Pierre V ne l'avait pas rendu sage. Dès qu'il s'était cru hors de toute atteinte , un orgueil féroce avait succédé à la vanité. Traitant avec mépris et dureté les boyards et les ministres, il avait menacé de la roue le comte d'Ostennan, pour avoir osé , dans le conseil , être d'un avis différent du sien . Un pouvoir précaire souvent plus oppresseur que le légitime est aussi plus révoltant ; et, quelques précautions que prennent les tyrans, leurs successeurs échappent toujours à leurs recherches. La princesse Elisabeth qui a régné dans la suite, et le jeune prince Dolgorouki que j'ai connu dans ma jeunesse, étaient les seuls à qui Mensdcow permit de partager les récréations du czar. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.55% accurate

BEQNE Dh LÛUI3 XV. . 807 fi eomm étant' par leur âge moins suspects d'intrigue. Mais itf servirent d'instruments an parti qui les dirigeait. Dolgoroiiki , coucliait habituellement dans la ctiambre du czar, et fomentait le ressentiment du jeune monarque contre son ministre. Celuici avait mené la cour a P-éterhoff, maison de plaisance peu distante de Pétersbourg. Une nuit , le czar, conseillé par Dolgo. rouki, s'échappa avec lui par une fenêtre; et, traversant Ic^ jardin sans être aperçus des gardes , ils trouvèrent une escorte préparée à les reoetoir, et avec laquelle le czar arriva à Péters*bourg, li y lut reçu aux acclamations des mécontents, c'est-àdire de tous ses sujets. La garde a rinstmu fut cli-anejée , on se joignit aux habitants; et lorsque Menzicow, averti de la fuite du prince et courant après lui, entra dans la ville, il vit qu*il ne lui restait plus d*espoir. Il fut arrêté à Tinstant, avec ordre de se retirer à Renndiourg, une de ses terres, f al fait tk grandi eHmes, diMI en se voyant arrêté ; mais est-ce au ezar a m'en f)unir / Ces paroles coilirmèrent les soupçons qu'on avait eus de l'einpoisoimement de Catherine. Menzicow sortit de Pétersbourg avec sa famille, dans le plus brillant de ses équipages , suivi de sa maison,, et emportant ses etifets les plus précieux; mais ce faste ayant choqué ses ennemis, il n*était pas à deux lieues, qu^un officier, à la tête d'un détachement, Tatteignit, le fit descendre de son carrosse, "monter, lui , sa femme et ses enfants , chacun dans un chariot sépare ; et ses équipages reprirent le chemin de Pétersbourg. A mesure que Menzicow s'en éloignait, on ajoutait une nouvelle humiliation à sa disgrâce. On les dépouilla des habits qu'ils portaient , pour leur en donner de bure. Ce fut dans cet état que lui , son (ils et ses dm fiUes, dont Talnée avait été fiancée avec Ic^ csar, arrivé» rentà Yacouska, extrémité de la Sibérie. Sa femme, qui , dans son élévation , avait témoigné autant de modestie et de bienfaisance que sou mari avait déployé d'orgueil et de dureté, succombant à la fatigue et à la douleur que lui causait l état de ses enfants, était morte en chemin. Pour Menzicow, il ne corn» mença d'être ou de parattie grand que dans le malheur. Il ne laissa voir que le plus ferme courage, auquel ressemble assez le désespoir d'une âme forte, il ne lui échappa aucun murmure. U t* n. 34 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.79% accurate

S98 MÉMOIRBS DE DUCLOIS. reconnaissait à son égard la justice du ciel, ne s'attendrissait que sur ses enfants , et tâchait de leur inspirer des sentiments d'humanité conformes à leur état actuel. Dans la chaumière qu'ils s'étaient construite au milieu de leur désert, chacun partageait le travail pour la subsistance commune. Le père subit une nouvelle épreuve, en voyant expirer entre ses bras celle de ses filles qui avait été désignée institutrice. Il succomba enfin sous le poids de son infortune et sous les efforts qu'il faisait pour la soutenir, et qui avaient usé les ressorts de son âme. Il mourut de la maladie des ministres disgraciés , laissant à ses pareils une leçon inutile, parce qu'ils ne la reçoivent jamais que d'eux-mêmes, et quand ils n'en peuvent plus faire usage. En effet , les Dolgorouki , qui avaient renversé et rempli place Menzicow, eurent le même sort. La sœur du jeune favori du czar fut fiancée avec le monarque ; mais le mariage n'eut pas lieu. Pierre II mourut de la petite vérole le 29 janvier 1780, dans la troisième année de son règne et la quinzième de son âge. Anne Jovanowna , fille du czar Jean III , frère aîné de Pierre I^{er}, veuve du duc de Courlande, et tante, à la mode de Bretagne, de Pierre II , lui succéda. Les Dolgorouki , père , mère et enfants, furent exilés en Sibérie, traités avec la même sévérité que les Menzicow , et eurent la douleur de voir rappeler le fils et la fille qui en restaient. Ceux-ci , réconciliés par le malheur avec les Dolgorouki , jadis leurs ennemis et auteurs de leur ruine , leur laissèrent leur habitation dans le meilleur état qu'ils ne l'avaient eue d'abord , les plaignirent , et promirent d'agir pour eux autant qu'on ose le faire à la cour (pour des malheureux. La grâce accordée à Menzicow et à sa sœur n'était pas , de la part du gouvernement, absolument désintéressée; c'était pour Jouir des sommes immenses que Menzicow , leur père , avait placées dans la banque de Venise et d'Amsterdam, et que les directeurs refusaient de remettre à tout autre qu'à Menzicow ou à ses enfants en liberté. La czarine leur en abandonna la cinquième partie. La czarine continua de faire rendre à Eudoxie les honneurs dus à une femme veuve et aïeule de czars, et payer la pension de soixante mille roubles. Mais elle ne survécut pas longtemps à

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.24% accurate

BÈGT[^]E DE LOUIS XT. 399 m petit-fils; une maladie de laogueur termina ses jours le 8 septembre 1731. Anne régna plus de dix ans, et mourut le 27 octobre 1740, laissant la couronne à son petit-neveu Yvan, fils d'Antoine Ulric, prince de Brunswick-Bevern, et d'Elisabeth de Mecklenbourg, celle-ci fille de Catherine Jovanowna, sœur aînée de la czarine Anne. Cet enfant, si connu sous le nom du petit prince Yvan, et dont la fin a été si tragique, né le 22 août précédent, n'avait que deux mois lorsqu'il fut couronné sous le nom d'Yvan IV. Quelques jours auparavant, la czarine sa grand'tante l'avait nommé son successeur, en vertu de la constitution de Pierre I^{er}, du 6 février 1722, sur le pouvoir des souverains de Russie de disposer arbitrairement de leur succession. En conséquence, il avait été proclamé grand duc de Moscovie[^] et les ministres, les généraux, les grands officiers, lui avaient prêté serment. Le comte de Biren, duc de Gourlande, était nommé régent; mais, trois semaines après la mort de la czarine Anne, le duc et la duchesse de Brunswick, père et mère du nouveau czar, firent enfermer Biren, prirent la régence, et laissèrent sous leur nom l'administration de l'Empire au grand chancelier comte d'Osterman. Cette espèce de règne ne fut que de quatorze mois. La nuit du 5 au 6 décembre 1731, Elisabeth Petrowna » conseillée par un Français nommé Lestoc, son chirurgien, et à la tête de huit grenadiers, se transporte aux casernes des gardes, les engage à la suivre, marche au palais, fait arrêter le duc et la duchesse de Bevern, les comtes d'Osterman et de Munich, entre dans la chambre du jeune czar, le prend dans ses bras, le baise, et « le confiant à ses gens affidés, recommande qu'on en ait le plus grand soin, et qu'il ne soit exposé à d'autre malheur que la perte de la couronne. A six heures du matin la révolution était terminée; et, sans répandre une goutte de sang, Elisabeth fut reconnue impératrice par tous les ordres de l'État. Son entreprise était d'autant plus juste, que Pierre I^{er} avait, par une disposition testamentaire, ordonné que si le czar son petit-fils mourait sans enfants, la princesse Elisabeth Petrowna accèderait à ce prince. Le comte d'Osterman, grand chancelier

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.23% accurate

400 VMoiBsa DB #iMnjoé. '-^ lier, avait soustrait ce testament Maiii une copie s'en étant trou v6e, Oster?!inii avoua son crime , et fut condamné a perdre la tête. Éiisabetli lui fit grâce de la vie, et se contenta de Fexiier en Sibérie f où il est mort. Quelque coupable que ce ministre filfl envers cette princesse, elle ne voulut pas manquer au vœu qu'elle * avait fait , de ne permettre sous son règne aucune exécution à mort. Si elie montra delà clémence envers Osterman , elle eut peu dereconaaiss.irice pour I^stoc, qui avait eu à la révolution plus de part que []ersonne. Il fut exilé en Sibérie pnr les intril^ues du chancelier Bestuchef et d'Apraxin, président du collège de guerre, qui se partagèrent les affaires. Il était d'autant plus facile de s'en emparer, qu'Élisabeth ne s*était déterminéeà monter sur le trône que pour se livrer sans contrainte aux plaisirs dont elle a été uniquement occupée pendant plasdevingt-4in ans de rèjine ' . Ses favoris, qu'elle variait, et qui lui étaient []his chers que ses ministres , faisaient tous la plus grande fortune. Telle a été celle des deux frères Aazomouski, Cosaques d'une naisBaoce obscure, mais jeunes , beaux et bien faits, qualités fort recommandables auprès d'Éiisabetli. Ce fut à pareil titre que Ziervers, fils d^un laquais du feu duc deBiren, fut fait comte, et envoyé à Vienne dans des occasions d'éclat. LMntrigue de Pe> ters Schevaiow, et la figure de son cousin YvanSchevalow, por» tèrent l'un et l'autre au plus haut de^rré de faveur. Le premier commença à se faire jour en épousant une favorite de Timpéralrice ; il plaça ensuite son cousin auprès d'elle en qualité de page , bien sûr de ce qui en arriverait. Celui-ci , devenu chambellan et fevori de sa maltresse à tous les titres, eut et procura à Bon cousin beaucoup de part dans le gouvernement. Peters for* mait ks projets, et Ivan It s faisait adopter. Ces deux nouveaux comtes se firent bieuôt adjoindre à Bestuchef et Apraxio, qui , n*osant lutter de crédit, furent obligés de s'y soumettre. Y van * n vnSX falla «ter presque de tlo* l'attire, cette pri»M»tet«r va écihifMI , lence , c'est-à-dire l'iotiniider ponr la prête a avoir la tête trMnchce , et Lcstoc placer lar le trône. Lestoc, la nuit même «ur la rone. f^au« ç^vt* encore eu ce mo^ delà révolatioOf ne triompha de la crainte n^ent le choix, lui dit-il; demain U n'y de cette princesse sar les suites de l'en- a plus de tiyjue , etVèehc^faud est sûr, treprise , qu'en lui inspirant une frnyeur KlisabetU eut buit enfants naturels « plus forte. Il lui présenta un dea-scin où dont aucun n'a été reconnu, et qu'âne l'on Toyait,

d'un ct^té, Élisabetb sur le de ■■■ favori tea^lteMeone, nomilée
JewatrftBe,etUftocBMie àeei piede^et de aa» pMiiaitttar «»«»i|iteft
Digitized by Coog[(

BtGRB m 10018 XT. 40t Scbevalow avait auprès de lui un secrétaire dont la cour de France aurait pu tirer un grand parti pour détacher la Russie de l'Angleterre, par la confiance que son maître avait en lui » et en profitant de la haine de la femme de Peters Schevalow contre Bestuchiev, dévoué aux Anglais. Ce secrétaire était Français, (ils d'un conseiller de Metz, Domine Kschoudy. Le dérangement de sa conduite J avait fait quitter sa patrie sous le nom de chevalier de Lussy. Après avoir parcouru l'Europe en aventurier, il fut obligé d'entrer dans la troupe des comédiens français d'Élisabeth. Il fit aussi quelques romans , et un journal intitulé le l'Amas français. Ses talents et la facilité avec laquelle il parlait plusieurs langues l'ayant fait connaître d'Yvan Schtvalow, ce favori se tira de la comédie » lui fit donner la place de secrétaire de l'Académie , et le prit en même temps pour le sien , sous le nom de comte de Putelange. S'il vit encore, il ne peut guère «voir que quarante ans (en 1764). Élisabeth avait fait reconnaître pour son successeur le duc de Holstein-Gottorp , fils unique d'Anne Petrowna sa sœur aînée, mariée à Catherine d'Anhalt-Zerbst ; mais elle ne lui donna jamais aucune part au gouvernement. Le mari et la femme étaient exactement observés et surveillés par des espions; nul étranger n'en approchait. À l'éloignement qu'Élisabeth montrait pour eux , on la soupçonnait de vouloir leur préférer leur fils encore enfant, et, au défaut de celui-ci, le prince Yvan , prisonnier dans un château près d'Arclangel. Quoiqu'il eût des intentions secrètes de cette princesse « elle mourut le 5 janvier 1762 ; et le duc de Holstein fut proclamé le même jour empereur, sous le nom de Pierre III. Son règne fut court. Personne n'ignore qu'au mois de juillet de la même année, sa femme le fit arrêter; qu'il mourut peu de jours après dans sa prison, d'une prétendue colique hémorroïdale ; et qu'au préjudice du fils, la mère se fit proclamer impératrice sous le nom de Catherine II. N'étant pas aussi instruit des causes et des circonstances de cette révolution que des faits que j'ai rapportés jusqu'ici , je termine à cette époque ce qui concerne la Russie. Peut-être donnerai-je dans la suite, d'après des mémoires très-sûrs , l'état actuel de cet empire ; et je prévient que 34. Digitized by Google

402 villIQIBBS DB DUCLOS. ' s*il ne 86 trouve pas absolument conforma à ce qui a été écrit « il n*en sera pas moins vrai. M. le Due et la marquise de Prie avaient trouvé dans la reine toute la reconnaissaiyce et la complaisance qu'ils s'en étaient promises. Cette princesse, uniqueineatoccupée du désir de plaire au roi, ne pensait nullement aux affaires; et le roi, distrait par la chnsso, les f^tes, et les voyages de Chantilly, Rambouillet ou Marly , se serait trouvé fort importuné des détails du gouverne» ment , ou des négociations politiques. Ainsi M. le Duc » avec sa maîtresse et les Paris en sous-ordre, régnait absolument II allait cliaque jour , à l'exemple du régent, faire sa cour au roi , lui parler sommairement de quelques affaires, cotnme pour y travailler avec lui, ou plutôt en sa présence. L'évêque de i^réjus ne manquait jamais de s'y trouver en tiers. Ce tiers étemelincom* modait M* le Duc, et déplaisait fort à la marquise, qui regrettait toujours la feuille desbénéûces, et projetait de s*en emparer sous le nom de son amant. Pour se délivrer du vieil évêque, elle imagina un moyen par lequel elle devait elle-même le remplacer, et entrer presque ouvertement dans le cousri! d'État. Elle persuada son amant d'engager le roi à venir travailler chez la reine, qu'il aimaitalors, du moins de cet amour que sent tout jeune homme pour la première femme dont il jouit. Le précepteur, n*ayant point là de le^ns à donner, D*y suivrait pas son élève; de manière que, sans être trop rudement poussé, il glisserait de sa place, et se trouverait naturellement à terre. Alors la marquise, appuyée des bontés de la reine, s'introduirait en quatrième , et de là gouvernerait l'État. Quoique le plan iui parût admirable, le succès n*y répondit pas* M. le Duc ayant donc un jour engagé le roi à venir travailler chez la reine , l'évêque de Fréjùs , qui llignorait , se rendit à l*heure ordinaire dans le cabinet du roi , qui n'en était pas encore sorti. Mais, après quelques moments, M. le Duc n'arrivant point, sa niajesle, sans ni a dire àrévêque, sortit et passa chez la reine, où M. le Duc s'était rendu. L'évêque, resté seul a attendre, voyant Theure du travail plus que passée , ne douta point qu*on n'eût voulu Texclure. Il rentra chez lui, écrivit au roi une lettre d'un homme affligé, même pique, mais tendre et respectueuse. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.00% accurate

DE LOUIS XY. 403 dans laquelle il preDait congé de sa majesté, et annonçait qu'il allait finir ses jours dans la retraite. 11 ciiargea Niert, premier valet de chambre, de remettre cette lettre ; et partît aussitôt pour se rendre à Issy, dans la maison des Sulpicieos, où il allait quel* quefois se délasser. Le roi, étant rentré, reçut la lettre, et en la lisant se crut abandonné. Ses larmes (!Oulèrcnt , et, pour dérober sa douleur aux yeux de ses valets ^ il se réfugia dans sa garde-robe. Niert alla sur-le-champ instruire de ce qui se passait le duc de Mortemart, premier gentilhomme. Celui-ci accourut chez le roi, le trouva dans la désolatioFi, et eiU beaucoup de peine à lui faire avouer le sujet de sa douleur. Morteniart, prenant alors le ton du zèle et du dépit : Ek quoi! sire ^ lui dit-il, n'êtes-vous pas le maître f faites dire àM,k Duc envoyer à finsiant chercher M* de Fréjus, et vous allez le revoir. Mortemart, voyant le roi embarrassé sur Tordre à donner, offrit de s'en charger. Le prince, fort soulagé, accepta Toffre; et Morteiiiart alla notilier l'ordre à M. le Duc, qui eu tut consterné. Il voulut faire des difficultés; inaisMortemarty sentant pour lui-même le danger d'échouer daas une commission dont M., le Duc le regarderait bientôt comme Tautaur autant que le porteur de Tordre, parla si ferme qu'il fallut obéir. Des que Tevprès fut parti, M. le Duc, la de Prie et leurs confidents , tinrent conseil sur leur position. Il y en eut un qui ouvrit l'avis d'arrêter révéque sur le chemin d'Issy à Versailles, et de lui faire prendre tout de suite celui d'une province éloignée , telle que la sienne, où une lettre de cachet le retiendrait en exil. Le coup était hardi; mais il y a npparence'quil aurait réussi. On aurait fait accroire au roi (jue l'évêque aurait refusé de revenir, et se serait éloigné de lui-mcnie. Qui que ce soit n'eût osé contredire un prince premier ministre ; et le roi étant encore fort jeune, et alors plus occupé de la reine que d'un ? ieux précepteur, l'absent eût été oublié. Heureusement pour l'État, en proie à une femme forcenée, tandis que le conciliabule délibérait, Tévéque arriva chez le roi, qui ie lenit connue son père, Horace Waipoie, aml>ass;iiliur d'Angleterre, et frère de Aolnrt, ministre de la mciue cour, cultivait beaucoup 1 évêque Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.76% accurate

404 MiMOIEES DE DUCL08. de Fréjus, dont il prévoy»! la
naissance , et sentait déjà le crédit solide et caché. Il fut le seul (lui , a la
première nouvelle , courut m h Issy faire à réT^'jue des [protestations
d'amitié. Comme c'était avant iedéooûment de i ailair, tout défiant qu'était
le vieux prélat par caractère et par eipérience , il eut toujours depuis en
Walpole une confiance dont eeloHû.tira grand parti, an préjih diee de notre
marine ^ de notre commerce. Après la scène que nous venons de voir, il est
aisé de juger quels sentiments M. le Duc et l'évêque de P n jus eurent Tua
pour l'autre. Le premier, voyant qu'il fallait desormais compter pour quelque
chose un homme si cher au roi, commença à lui marquer les plus grands
égards ; et Tévêque , qui n'estima jamais que le réel du crédit, évita tout air
de triomphe , et continua ^ . - 4é marquer à M. le Doc le respect dû à sa
naissance. Pour la marquise de Prie , fort attachée à la fortune de ce prince
el nullement à sa personne, elle comprit aisément qu'il fallait renoncer à la
feuille des benéfices , et borner beaucoup d'autres prétentions. Elle fit la
cour au prélat, et n'oubliait rien pour rengager à la distinguer de M. le Duc,
qu'on regardait, disait»» elle, comme son amant , quoiqu'elle n'eût jamais
été que son amie; mais qa*elle cessait de Têtre, voyant Finutilité des bons
conseils qu'elle loi donnait. Il est sûr que la meilleure preuve qu'elle eût pu
alléguer de son peu d'amour pour M. le Duc était les infidélités qu'elle lui
faisait; mais il ne lui était pas si aisé de tromper le vieil évêque qu'un jeune
prince. Il était ' bien déterminé à délivrer l'État de tout ce qui avait eu part
au gouvernement depuis la régence, et ne tarda pas à l'exécuter. Il ne paraît
pas que M. le Duc , avant sa chute , en eût le moindre soup^n , car en se
retirant de lui-même il eût évité l'exil, et peut-être prévenu en partie
l'humiliation qui accompagna la disgrâce de la marquise. Quoi qu'il en soit,
le roi devant aller à Rambouillet, où M. le Duc était nommé pour le suivre,
partit le premier, en disant à ce prince de ne se pas faire attendre, ce qui
peut t tre était de trop; mais i'évêque de Fréjus avait vraisemblablement
arrangé tout le plan de l'exécution , et dicté jusqu'aux paroles. * A peine le
roi était-il hors de Versailles , qu'un capitaine des Digitized by Google

à l'ONB DE LOUIS XY 40 k. é gardes noUfla à H. le Dae Perdre
 de te retirer à Chantilly « pendant qu'on en portait à la marquise un autre
 qui Teilait à sa terre de (ourbe-Kpine en Normandie. Pour finir ce qui la
 concerne et \\ plus revenir, elle regarda d'abord sa disgrâce comme un
 nuage passager. Un de ses amis particuliers, qui dioa avec elle le jour de son
 départ , m*a dit qu'elle lui avait demandé s'il croyait que oet eiil fAt long.
 Il était trop au fait de la eour pour en douter ; mais Il lui fit une réponse
 eonso- » lante. Soit que Tespérance la soutint, soit que le chagrin n'étouffât
 pas en elle tout autre sentiment, une heure avant de parlirelie passa dans un
 caliaet où elle avait fait venir un amant obscur, dont elle prit congé. Ils
 étaient apparemment trop occupés Tun de l'autre , ou trop pressés pour
 songer à fermer les fenêtres ; de sorte que, de celles d'une maison Yoisine«
 quelques personnes furent témoins de ces tendres adieux. Elles n'en gar*
 dèrent pas le secret; et comme elles n'étaient pas assez près pour •
 distinguer exactement le rival favorisé de M, le Duc, et (ju'ellfes étaient fort
 éloignées d'en soupçonner le secrétaire du ni iri, on en fit honneur et des
 plaisanteries au P... , le seul bomuie qu'on sût avoir diné avec elle ce jour-là
 /et qui me l a conté. La fermeté de madame de Prie ne se soutint pas
 longtemps* A peine était-elle à Courbe-Épine, qu'elle apprit que sa place de
 dame du palais de la reine lui était ôtée et donnée à la maiw quise
 d*Allnoourt. Elle vit clairement alors que c'était être chassée de la cour a
 n'y jamais reparaître. Le désespoir la saisit, le chagrin la consumait, sans
 qu'elle eût même la consolation de persuader au medecia qu'elle lit venir, et
 à Silva, médecin de M. le Bue, dont elle recevait des consultations , qu'elle
 fût réellement malade, ils prétendaient toujours que ce n'était que des
 vapeurs ou des attaques deœrfii, maladie qui commençait à être à la mode ,
 et qui a supplanté les vapeurs , et du nombre de celles dont les médecins
 couvrent leur ignorance. Ils n'ont pas sans doute le pronostic des morts de
 desespoir; car ils avaient encore traité madame de Prie de malade
 imaginaire le jour qu'elle mourut, à vingt>neuf ans, après avoir séché
 quinae mois dans son eiil« Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.85% accurate

406 M[^]OIBES DB DUCL08, Du cardinal de Fkury, L'évêque de Fréjus, ouvertement honoré de la confluence du roi, qu'il avait toujours eue, aurait pu se faire nommer principal ministre; mais, satisfait d'en avoir la puissance, il en fit sup[^]primer le titre et les fonctions visibles, et vraisemblablement conseilla au roi de ne le jamais rétablir. Le cardinal Mazaria avait, en mourant, donné le même conseil à Louis XIV. Le département de la guerre fut rendu à M. Leblanc; Pelletier des Forts eut le contrôle général des finances, et Bertelot de Montchêne, frère de madame de Prie, et pour qui elle avait fait créer une sixième place d'intendant des finances, fut obligé de s'en démettre. Toute l'administration de M. le Duc fut changée; et ceux qui furent forcés de se retirer furent censés avoir demandé leur retraite. C'est toujours ainsi que sont annoncés dans les nouvelles publiques les gens chassés de leurs places avec le plus d'éclat, et souvent avec justice. Qui ne sait l'histoire que par les imprimés du temps en connaît à peine le squelette. L'opération la plus intéressante pour le public fut la suppression du cinquantième. L'évêque de Fréjus, sans changer le plan du gouvernement qu'il trouvait établi, et qui aurait eu besoin d'une autre réforme dans la partie des finances, établit du moins une administration économique, qu'il suivit constamment dans tout le cours de sa vie, que dura son ministère. On peut lui reprocher trop de confiance dans les financiers. Il ne pouvait ignorer que leur prétendu crédit n'est que celui qu'ils tirent eux-mêmes du roi, quand ils paraissent le lui prêter. Il les soutint, faute de connaître les moyens de s'en passer, ou craignant peut-être d'entreprendre à son âge une réforme qu'il n'aurait pas le temps d'achever ou de consolider. Il y suppléa par l'ordre et l'économie, qui, dans quelque gouvernement que ce soit, doivent être la base de toute administration. Ce qu'il y a de plus essentiel pour la règle, il en donnait l'exemple. Jamais ministre ne fut si déintéressé. Il ne voulut en bénéfices que ce qui lui était nécessaire, sans rien prendre sur l'État, pour entretenir une maison modeste et une table frugale. Aussi sa succession eût à peine été celle d'un médiocre bourgeois, et n'aurait pas suffi à la dixième

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.63% accurate

à&RB DB L00I8 XT. 407. partie de la dépense du tombeau que le roi lui a fait élever. Sa mort pourrait rappeler ces temps éloignés où des citoyens, après avoir servi leur patrie, mouraient si pauvres, qu'elle était obligée de faire les frais de leurs funérailles. Les Unanciers, pour ((ui il avait tr()) de complaisance, n'auraient pourtant osé aOiclier le fasle que nous avons vu depuis étale parties échappés de la poussière des bureaux. Sous le ministre dont je parle, la perception était moins dure, et les paiements plus exacts. En peu d'années, il ^ala la dépense à la recette, améliorant celle-ci par Téconomie seule. Connue je ne veux que rendre justice et non faire un élosre, je ne dissiumlerni pas qu'on reprochic avec raison à ce luinistre d'avoir laissé tomber la marine. Sou esprit d'économie le trompa sur cet article. Sa confiance en Walpole lui fit croire qu'il pourrait entretenir avec les Anglais une paix Inaltérable « et en conséquence s'épargner la dépense d'une marine. Il devait sentir que la continuité de la paix dépendait du soin qu'il preuailde la cons* r\pr; quelle tenait à son caractère; et que des circonstances imprévues et forcées pouvaient toujours allumer la guerre avec les Anglais, nos ennemis naturels. Par une contrariété singulière, il craignait d'entreprendre des réformes que son grand âge ne lui permettrait pas d'achever, et en d'autres occasions il agissait comme s'il se fût cru Immortel. S'il a porté quelquefois trop loin reconouiie, ceux qu'elle gênait en murmuraient, et tâchaient de persuader qu'il ne voyait pas les choses eu grand; et mille sots, qui ne voient ni en grand ni en petit, répétaient le même propos. Mais le peuple et le bourgeois, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus nombreux, de plus utile dans l'État, et en fait la base et la force, avaient à se louer d^iQ ministre qui couvemaît un royaume comme une famille. Quelque reproche qu'on puisse lui faire, il serait à désirer pour l'État qu'il n'eût que des successeurs de son caractère, avec une autorité aussi absolue que la sienne. Ce qui enfin est décisif, on n'a pas regretté la régence, on a maudit le ministère de M. le Duc; on voudrait ressusciter son successeur, et nous savons a quoi nous en tenir sur ce que nous avons vu depuis. J'en parlerai. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.79% accurate

•^08 XiMOIAIS D£ BOCLOS. L'4(^que de Fréjus s'est sans douté trop occupé de la censtitutioD, qu^il pouvait laisseràrécart inoarir avec les opposants. Mais il était presque contre Dalure qa*un prélat assez satisfait de sa position eût assez de hauteur pour ne pas ambitionner le car' dlnalat , et ne pas saisir le plus sûr moyen de l'obtenir. 11 n*avait pas pris le titre de principal ministre ; il voulut du moins se procurer la décoration (jueses prédécesseurs ecclésiastiques avaient eue dans sa pl ice. On imagine bien quil ne trouva pas de difUculté. La première promotion (Je cardinaux qui devait se faire était celle des couronnes « et le roi donna sa nomination à Tévéque de Fréjus. Mais cette promotion n*était pas procbaïne« et le prélat était pressé de Jouir; il fallait donc le faire nommer hors de rang, par anticipation. L'agrément deTempereur et du roi d'Kspagne étant nécessaire, ie roi, pour Tobtenir , leur dépinrn qu'il ne demandait que d'anticiper de peu de temps la nomination delà France, qui se trouverait remplie lors de la promotion des couronnes. Les deux princes , qui n*y perdaient rien, donnèrent leur consentement, et vraisemblablement auraient permis au pape de donner un chapeau proprio moiu à un ministre puissant, sur la reconnaissance duquel Ils s*aequarraient des droits. Mais Tevéque, à qui il importait peu qa il y eût en France un cardinal de plus, n'y prétendait pas, et se cojilenta d'une distinction qui n'avait rien de trop éclatant ^ Cela était d'ailleurs de son caractère, li avait refusé le cordon du SaintEsprit et rarelievêcbé de Reims, dans un temps où tout autre en aurait été ébloui. Sans fiafite, avec un extérieur modeste, préférant le solide à l'ostentation du pouvoir, il en eut un plus absolu et moins contredit que Alazarin avec ses intrigues, et Richelieu en coupant des têtes. Un ministère de près de dix-sept années a été un heureux interrègne; ce qui Ta suivi n'a été qu'une anarchie, et le cardinal de Fteury me fournira moins d^événements d'histoire dans rintérieur de TÉtat , qu'un an de la régence. Cest que toute Tautorité fut constamment entre les mains du cardinal , et que * T e cardinal de Fleury fut nommé le If MptMlbn i7iS, ol 1» prMMtiOB itat courouaes se fit en noTembre 1727. Digitized by Google

BFIGNE DE LOUIS XV. 409 toutes les volontés si souvent partagées entre différents ministres avec égalité de pouvoir, et dès là si pernicieuses à l'État, se concentrèrent dans une seule. Tout marchait sur la même ligne ; qui que ce soit de raisonnable n'osa jamais rien tenter auprès du roi contre son ministre. La reine même en sentit les conséquences. Quelque mécontente qu'elle pût être de la disgrâce du duc de Bourbon et du changement de ministère, elle ne chercha pas à militer dans le gouvernement, et se renferma dès lors dans ses devoirs, dont elle n'est sortie depuis dans aucune circonstance. La conduite de la reine, l'obéissance des sous-ministres, et la soumission des courtisans, me rappellent l'extravagance de quelques jeunes étourdis de la cour, qui s'avisèrent un jour de vouloir jouer un rôle. Le cardinal les avait fait admettre aux amusements du roi, et dans une sorte de familiarité. Ils la prirent naïvement pour de la confiance de la part de ce prince, et s'imaginèrent qu'ils pourraient se saisir du timon des affaires. Le cardinal en fut instruit, et vraisemblablement par le roi même. Sous Richelieu, qui savait si bien feindre un crime de la moindre atteinte à son autorité, et trouver des juges dont la race n'est jamais perdue, l'étourderie de ces jeunes gens aurait pu avoir des suites fâcheuses. Le cardinal de Fleury, qui ne prenait pas les choses si fort au tragique, en rit de pitié, les traita en enfants, envoya les uns mûrir quelque temps dans leurs terres ou devenir sages auprès de leurs pères, et en méprisa assez quelques autres pour les laisser à la cour en butte aux ridicules qu'on ne leur épargna pas. Il est inutile aujourd'hui de rechercher leurs noms : ils ne s'en sont fait depuis en aucun genre, et sont parfaitement oubliés. C'est ce qu'on appela alors la confusion des marmousets. On pourrait d'avance caractériser l'administration du cardinal de Fleury par une seule observation : c'est qu'en détaillant un mois de son ministère, on aurait le tableau de plus de seize années. Il faut en excepter la guerre de 1733 et celle de 1741, situations forcées où il fut plutôt entraîné qu'il ne s'y porta. Lorsqu'après avoir reçu la barrette des mains du roi il vint lui faire son remerciement, ce prince lui fit l'honneur de répondre ![^] Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.35% accurate

410 MBHOIBES DE DUCLOS* brasser aux yeux de toute la cour, et téinoigna aittattt de Joh qoe le nouveau cardinal en pouvait renfermer. Chacun cnit avoir part a la reconnaissance du cardinal de Fleury , et voulut en tirer parti. Le pape s'en servit pour reprendre sous oeuvre sa constitution chancelante; Sinzindorf, grand chancelier de i*Ëmpire, eut bientôt lieu de se savoir gré d*avoir été employé par rempereur dans la négociation du diapeau; «t le duc de Rididien, notre ambassadeur à Vkime, d'avoir eu cette correspondance. Tous deux eurent besoin du cardinal dans une aventure qui leur était personnelle, et qui ne serait pas digne de l'histoire, si elle ne contribuait pas à Caire connaître des hommes qui jouaient un rôle dans les affidies. L'abbé de Sinândorf » fils du grand chancelier, le comte de Vesterloo, capitaine des hallebardiers de Tempereur, et le due de Richelieu, étaient à Vienne en liaison de plaisirs. Un de ces imposteurs qui vivent de la crédulité de certains esprits forts, moins rares qu'on ne pense, qui croient à la ma^iie et autres absurdités pareilles, persuada à nos trois seigneurs que, par le moyen du diable , il'ferait obtenir è chacun la chose qu'il désiferait le plus. On dit que le vceu du duc était la def du cmr des princes ; car il se tenait sâr de celui des femmes. Le rendesvous pour révocation du diable était dans une carrière près de Vienne. Us s'y rendirent la nuit. C'était Tété, et les conjurations furent si longues que le jour commençait à poindre , lorsque les ouvriers qui venaient à leur travail étendirent de^ cris si per^ts qu^ils y coururent, et trouvèrent rassemblée afec un homme vêtu en Arménien » noyé dans son sang , et rendant les derniers soupirs. C'était apparenment le prétendu magicien, que ces messieurs, aussi barbares que dupes, et honteux de Tavoir été , venaient d'immoler à leur dépit. Les ouvriers, craignant d'être pris pour complices, s'enfuirent aussitôt, et allèrent faire la dédarationde ce qu'ils avaient vu. Les officiers de justice, apprenant le nom des coupables, et surtout celui de Tabbé de Sinzindorf, en donnèrent avisai] chancelier, son père, qui n'oublia rien pour assoupir cette affaire. Quelque grave quelle fut pour tous les trois, elle intéressait plus particulièrement l'abbé de Sinzindorf , qui Digitized by GoogI(

BÈGUE I>£ JLOUIS XV 411 avait la Dominalion au cardinalat :
 et la piomotion allait se faire. Le chancelier avait acheté pour sou (ils cette
 noniinatiou d un abbéStrickland, Anglais, intrigant du premier ordre , qui
 avait trouvé le moyen de se procurer la nomination de Pologne. Tout habile
 qu^était Striekland « par un son très-commun aux intri* gants , il ne
 jouissait pas d^une réputation bien nette; et des moeurs peu régulières et
 trop connues lui faisaient craindre de ne pas voir réaliser ses esperances a
 Rome, où ks concurrents ontuntalentadmirable pour se traverser lesunsles
 autres. Il jugea donc à propos, pour ne pas tout perdre, de faire argent de ses
 droits ou prétentions avec le grand chancelier, qui les acheta pour son fils^
 et qu-, ayant le département des affaires étrangères, eut toutes les fedlités
 pour le substituer à StricUand. Mais l'aventure de Tabbé de Sindndorf
 ins|Nrait les plus justes craintes au père et au fils. Une complicité de magie
 aurait tic à Rome d'un plus grand scandale que les mœurs de Strickland et
 rassassiJiat de rArménieu. l.cs crimes d'opinion, tout absurdes qu'ils
 peuvent être, remportent sur ceux qui ble&sent la morale et outragent la
 nature. Le chancelier étoufiffo autant qu*il le put cette affiiireà Vienne, en
 écrivit au cardinal de Fleury , et le pria de le seconder dans cette
 circonstance , en soutenant le duc de Riebéliu, et trai* tant de calomnie les
 bruiis qui pourraient parvenir eiiFranoe. Le cardinal, pour qui le cliancelier
 venait de s'employer au sujet duciiapeau, et à qui le duc de Richelieu avait
 persuade qu'il Tavait beaucoup servi, se prêta volontiers à ce qu*on désirait.
 Cependant tout n*était pas encore fait ; il fallait surtout empêcher que
 Taffaire ne per^t à Rome trop dé&vorablement pour Sinzindorf. La seule
 présomption de crime de magie emporte excommunication. Le chancelier
 prit le parti d*envoyer au pape un mémoire où l'aventure n'était présentée
 que sous Tapparence d'une imprudence déjeunes gens , dont la enlonmie
 pouvait abuser, mais pour laquelle cependant on demandait une absolution
 ad cautdam. Oaobitieu assez facilement à Rome une absolution, quand on y
 reconnaît le pouvoir de la donner, etqu*un ministre puissant la demande.
 Bile fut donnée en particulier à Digitized by Google

413 MÉCOIRES DB DUCLO5. Tabbé de Sinzindorf et au duc de Richelieu. Peu de temps après, Tabbe obtint la pourpre; et, pour dissiper tout soupçon, le duc fut compris dans la première promotion de chevaliers du Saint-Esprit, avec permission d'en porter les marques avant sa réception. A l'égard de Vesterloo, qui n'avait point de père ministre, ni de crédit personnel, il fut le bouc émissaire de Taveature, s'enfuit de Vienne, perdit son emploi, et revint en Flandre, sa patrie, vivre et mourir dans l'obscurité. Le duc de Richelieu, après s'être tenu renfermé quelque temps dans son hôtel, muni de son absolution secrète et décoré de son cordon, se montra dans Vienne plus brillant que jamais, et détruisit une partie des soupçons par l'assurance avec laquelle il les bravait. Il ne tarda pourtant pas à prendre congé, partit pour l'Italie, sans cependant passer par Rome, où il ne se souciait pas de faire confirmer son absolution par le pape. Il osa encore moins aller à Modène. Les familiarités qu'il y avait eu entre la duchesse et lui, lorsqu'elle était mademoiselle de Valois, lui faisaient craindre, de la part du mari, un accès et un coup de jalousie italienne. Il revint en France, et y fut très-bien reçu du cardinal » qui l'initia auprès du roi. Il en a toujours été assez bien accueilli, en a reçu des grâces distinguées, sans avoir jamais joui d'une certaine confiance. Nous le verrons chargé d'emplois importants, avoir de brillants succès, et ne conserver que le coup d'œil (rien de moins à la mode. Le cardinal, qui, pendant tout son ministère, n'a jamais cessé de travailler à conserver ou rétablir la paix dans le royaume, s'occupait aussi du soin de l'entretenir chez toutes les autres puissances de l'Europe. Il savait, et personne ne figure, qu'elles n'entrent jamais en guerre les unes contre les autres, sans que la France y soit entraînée par quelque circonstance. Il s'appliqua donc et parvint à concilier les intérêts de l'Empereur, de l'Angleterre, de l'Espagne, et de leurs alliés. Le ressentiment de la cour de Madrid contre la France, sur le renvoi de l'infante, attira particulièrement l'attention du cardinal. L'accouchement de la reine d'Espagne fut l'occasion qu'on saisit pour entamer la réconciliation. Le roi écrivit aussitôt à son oncle, sur la naissance de l'infant, une lettre de félicitation et d'amitié, dont Philippe fut

touehé, qu'il déclara sur-le-champ qaela réconciliation étaitfoite. La reine n'ctait pas si aisée à ramener ; et quoiqu'elle fût obligée (Je contraindre ses sentiments, il tallut que le comte deliothembourg, chargé de porter à Tinfaut le cordon du Saint-Esprit, se soumît à des formalités qui auraient été humiliantes si elles n'eussent pas été puériles, et uniquement destinées à apaiser la rdne comme un enfant; Elle exigea que , dans une audience particulière que le roi et elle donneraient au comte de Rotliembourg, il se mit à genoux en entrant, en les priant d'oublier les torts de notre précédent ministère. La reine, assise à côté du roi , ei occupée d'un ouvrage de feiniie , ne leva pas les yeux sur l*ambassadeur lorsqu'il entra, et ne parut pas seulement y faire attention ; mais le roi le Ût relever» et, le présentant à ia reine, la pria de ne plus considérer en France qu*un rji son neveu , et l'union qui devait 'être entre les deux couronnes. Philippe V fût toujours si attaché à sa maison , que sa réconciliation fut sincère. La reine, paraissant par degrés oublier son ressentiment, en montra toujours assez pour persuader combien on avait à réparer avec elle , et tirer de la France les plus grands services pour les infants. C'est ici le lieu de parler de l'altération qui parut dans l'esprit de Philippe. Quoique le public sût confusément la mélancolie où le roi était plongé , peu de personnes en connaissaient les accidents. Les entrées particulières, que la reine ne pouvait pas toujours éviter d'accorder à nos ministres comme ambassa* deurs de famille , les mit à portée de rendre à notre cour compte de l'état du roi d'Espagne. D'ailleurs, ce prince voulait quelquefois les voir dans des moments où la reine aurait voulu les écarter, et d^autres fois la reine était forcée de recourir à'euz dans des circonstances où il lui devenait nécessaire de tout avouer. Les dépêches du comte de Rothembourg et du marquis depuis maréchal de Brancas, nos ambassadeurs, offrent le triste tableau de Tintérieur de la cour d'Espagne. On a vu que Philippe, eleve dans un respect craiytii devant le roi , et la soumission à Tégard d'un frère dont il pouvait devenir le sujet, avait contracté un caractère d'obéissance pour quiconque entreprendrait de le gouverner. La prmcesse des Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.82% accurate

414 ' HÉMOIRSS DE DUGLOS. Unins s[^]en était pfévalue; et la reine, en la cbaasant, n'eut qu*à suivre un plan tracé. La solitude dans laquelle ce prioee était continuellement retenu le jeta dans une mélancolie et des vapeurs qui allaient jusqu'à la folie. Sans aucune incommodité apparente» il était quelquetois.six mois sans vouloir quiuer le lit, se ûtire raser, ooper les ongles, ni changer de linge; et lorsque sa ehemise tombait de pounitim, il n*en prenait point qoe la reine n*eAt portée , de peur, disai[^]il [^] qu'on ne Tempoisonnât dans une autre. Il mangeait, digérait , dormait bien, quoiqu'à des heures différentes. Celles delà messe, qui se disait dans sa chambre, n'étaient pas plus réglées. Un jour, c'était le matin ; le lendemain , à sept heures du soir. .L'hiver, sans fen, il faisait ouvrir les Uniétses, et les faisait fermer certains jours brdlanls de Tété; au peint qu'on gelait ou qu'on étoufi&it dans sa chambre, sans qu'il eu parût affecté. Il supportait trois couvertures de flanelle dans les plus grandes chaleurs, rejetait la plus légère dans ie froid le plus vif, et se montrait d'une manière assez indécente. Tant qu'il gardait le lit, il ne se confessait point; mais il marmottait quelquefois des prières. Quand il se levait , il aurait pu marcher sans appui , si la dou* leur que les ongles illongés de ses pieds lui faisaient dans sa chaussure, ne Ten eût empêché. Avec ses ongles longs, tranchants et durs, il se déchirait endormant, et prétendait ensuite qu'on avait proûté de son sommeil pour le blesser ; d'autres fois [^] que des scorpions étaient autour de lui et le piquaient. Dans de& moments il se croyait mort, et demandait pourquoi on ne l'enterrait pas. U gardait pendant plusieurs jours un morne si* ience, et sortait souvent de cette tristesse par des fureurs» frappant, égratigiumt la reine, son confesseur, son médecin et ceux qui se trouvaient auprès de lui, se mordant les bras avec des cris effrayants. On lui demandait ce qu'il sentait. Rien, disait-ii; et, un moment après, chantait ou retombait dans la * rêverie. Il lui arrivait de se lever brusquement dans la nuit, et ▼oulait sortir en chemise et nu[^]pieds. Tja reine courait pour le ramener; alors il la frappait au poiut qu'elle était souvent meurtrie de coups. Après avoir gardé le lit des mois entiers, dans la plus iiorriDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.43% accurate

BBGBiB DB LOUIS ILV. 416 Wemalproprete, il en passait autant sans vouloir se coucher, dormant dans son fauteuil; de sorte que ses Jambes, toujours pendantes, en devenaient enflées. Quoiqu'il fit peu d'exercice, son ordinaire était très-fort ; il voulait les aliments les plus substantiels, les Viandes les plus solides : à dix heures du matin il prenait un omelette, dînait à six heures, mangeait pendant deux heures, et donnait ensuite pendant cinq ou six sans quitter la table, mangeait son réveil six ou sept biscuits, et prenait à onze heures un fort consommé. Il changeait et dérangeait les fonctions de jour et de nuit, se couchant à dix heures du matin, dormant dans son lit « travaillant avec quelques ministres, et se relevant à cinq heures pour la messe. Il donnait quelquefois douze ou quatorze heures, et le lendemain ne s'assoupissait que quelques minutes. Il se faisait apporter sur son lit plusieurs bréviaires , et faisait réciter par la reine les psaumes ou antienne qu'il lui indiquait, pris alternativement des uns et des autres. Au milieu de ces pratiques dévotes , il s'aperçut un jour que sa chienne était chaude , envoya chercher un chien , la fit couvrir devant une assemblée de cinquante personnes , et s'étendit sur la génération en discours plus sales que savants. Dans d'autres occasions , sa dévotion ne l'empêchait pas de tenir des propos très-gaillards. Je ne m'arrêterai pas davantage sur des alternatives de folie et de raison. Je supprime des détails aussi fatigants pour moi que les extraits des dépêches < le fieraient pour les lecteurs , si jamais ceci paraissait. Il fallait que Philippe V fût du plus fort tempérament pour ne pas succomber à sa manière de vivre et aux remèdes qu'il imaginait. Il prenait une boîte de thériaque à la fois pendant plusieurs jours de suite, disant que ses médecins étaient des coquins, qui soutenaient qu'il n'était pas malade quoiqu'il se sentit près de sa mort, qui arriverait bientôt. Malgré ses égarements, il conservait pour les affaires le sens le plus droit et la mémoire la plus sûre. Il refusa un jour une affaire qu'on lui proposait. Il y a un moment, dit-il , que je raisonne. ■ Particulièrement « le 8, 11 mai, 3 «TrU 1728 . 34 mai 1730, juillet 1730, etc. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.51% accurate

4t6 MIMOiaES DE OUCLOS. fée. Ses vapeurs se dissipèrent
apparenuicut dans la suite; car je ne trouve ces détails que dans les lettres
du comte de Rothemiwurg et du marquis de Brancas, qui se succédèrent
dans Tambassade d'£spagiie. Je remarquim encore que le teaipérameiit
vident de Philippe pour les femmes s^élant fort affaibli ^ la reine fiit privée
d*uDe grande ressource pour le gouverner; et la nature ne la servant plus si
bien, elle recourut, dit-on, à des remèdes excitants qui produisent rarement
leur effet. Elle s'en servit inutilement un jour ' pour inspirer des désirs, bien
résolue de ne les pas satisfaire qu'elle n'eât obtenu oe qo*eUe voulait. Il
s'agissait d'engager le roi à travailler avec Patino, que ce prince avait pris en
aversion. Il battit très-rudement la reine à cette occasion , la traitant de
malheureuse, qui , non contente d'avoir ruine son royaume, voulait attaquer
son honneur et sa gloire. Pour se persuader sans doute qu'il avait raison
dans ses violences, après l'avoir battue il l'obligea un jour à lui demander
pardon. Je veux, disait-il i ses domestiques , qu'elle se déjas\$e de ses quatre
évanqélUtes, Il appelait ainsi Patino , le marquis Scoti, l'archevêque
d'Amida, confesseur de la reine, et la camériste Pelle Errine. Le roi entraît
en fureur à leur sujet. A ces emportements succédaient souvent des propos
aigres qui marquaient encore plus que des lueurs, un cœur ulcéré , une âme
aliénée. On jugeait, au commerce intérieur du roi et de la reine, qu'elle
n'avait dû qu'au tempérament ardent de son mari, que la dévotion seule
rendait fidèle, un crédit soutenu depuis par la force de l'habitude. Pl)ilî[][])e
était dans eelte sorte d esclavage dont on secoue la chaîne par dépit , sans
pouvoir et même sans vouloir absolument la rompre. Quoique Philippe
aimât tous ses en&nts , il affectait souvent de dire devant lal reine que
Ferdinand , fils de sa première femme , était le meilleur de tous. Ce prince
relevant de lîialadie, la renie lui marqua devant le roi la plus grande joie de
son rétablissement; et le roi, par un clin d'œil et un sourire aaier, lit entendre
à son fils qu'elle le trompait. £Ue est , disait-il, • Le cardinal de Fleury, dans
une de «es lettrci du mois d'août 1740 , préteudait 4]ae Philippe V était
alors alwoliimeat oui. Digitized by Google

EfiOME D£ LOUIS XT. 417 d*un£ fausseté inouïe. Elle haïssait
 en effet le prince Ferdinand, quoiqu'il lui témoignât la plus grande
 soumission; mais son tort était de vivre , et d'être destiné à régner sur les
 enfants du second lit et sur elle-même ; ce qui était continuellement sur le
 point d'arriver. Depuis la mort de Louis P^e en faveur de qui Philippe avait
 abdiqué, il conservait le désir d'une nouvelle abdication , (ju' la reine
 redoutait. Il écrivait un jour (mai 1729) au président de Oistille d'assi mber
 le conseil, d'y déclarer son abdication, et qu'on eût à reconnaître pour roi le
 prince des Asturies Ferdinand. La reine, qui en fut informée, se jeta aux
 pieds de son mari , et à force de larmes l'engagea à consulter du moins le
 marquis de Brancas, alors notre ambas» sadeur. Le marquis Fexhorta, au
 nom du roi de France, à garder la couronne; et i^lilippe , sur qui ce nom du
 chef de sa maison était très-puissant, se laissa persuader, se fit rapporter le
 billet, et le déchira. Le inaréchal de Tessé avait rendu le même service à la
 reine » après la mort de Louis P^e, en engageant au nom de la France,
 Philippe à reprendre la couronne. Son amour et même son respect pour la
 branche atnée de sa maison étaient tels, qu'iu plus lort de ses vapeurs, ayant
 appris la naissance du Dauphin , il sortit à l'instant du lit , où il était depuis
 plusieurs mois, se fit raser, dégrasser, vétir magnifi* quement , et fut de la
 plus grande gaieté* Depuis Forage que le marquis de Brancas avait calmé,
 la reine ne laissait au roi ni plume ni encre , et pour le distraire elle lui
 fournissait de petits pinceaux de papier roule, et des lumignons de bougie
 délayés dans de l'eau , au moyen de quoi il s'amusa à dessiner. iMais si la
 reine Tempêchait d'abdiquer, elle ne pouvait lui en faire perdre le désir, et
 c'était un combat perpétuel. Philippe, en voulant cesser de régner, et ne
 régnant pas en effet, n'en était pas moins jaloux de son autorité. Comme
 tous les princes faibles, qui, se trouvant incapables de l'exercer dans les
 choses importantes , s'iiiLmiiient dVn faire montre dans les bagatelles,
 Philippe disait quelquefois qu'il était le maître , et le prouvait par quelque
 puérilité. Par exemple , étant au port de Sainte-Marie, dans sa galère, près
 de partir, il vit Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.73% accurate

419 ' M&MOiAfis 1>£ DUGIXMk Iflfw ramsra, demanda pourquoi cela se faisait laas son ordre , la fit rejeter, et relever ime minute après. Comme il sentait qu'il n'avait pas un ministre qui fût proprement de son choix , il leur marquait souvent de l'imineur. S'il soupçonnait, en signant les expéditions , qu'ils en affectonnaient quelqu'une préférablement à d'autres , il les mêlait toutes avant .de signer, on mettait sous la liasse oeiies qu'il tnnivaitdessus, et les renvoyaità un autre tiavail. Il brusquait eeuiftels quePatino, en qui il voyait des talents dont ils pouvaient abuser. Il traitait beaucoup mieux les plus bornes, qu li supposait plus honnêtes gens. C'est unebêfe, en parlant de quelqu'un d'eux, mais c'est un bonhomme : opinion assezcommune» souvent très-fausse , et fort utile aux sots. La reine avait de l'esprit naturel, mais sans la moindre cultore» Tavait souvent fiiux , et la passion F^sarait enooie. Cherèhaot toujours son intérêt personnel, die s'y trompait dans bien des occasions , et prenait de fausses routes pour y parvenir. Elle avait de l'ambition, sans élévation d'à me. Incapable d'affaires, faute de connaissances, les défiances et les soupçons faisaient toute sa prudence. Elle avait la iinesse et le manège des giens du peuple* Violente par caractère, elle se contenait par intérêt. Employant l'artifice où la candeur l'eût mieux servie, elle supposait toujours qu*

The text on this page is estimated to be only 21.27% accurate

NOTES Ecrites par Jf. l'abbé de Yauxcelles , sur tan exemplaire des Mémoires secréta xsxxs. I/arclievoque de Narbonne, la Roche Ay mon, maître des états par les prérogatives de sa place, s'avise, pour faire sa cour, d'offrir im vais^u... Le prélat, un des plus bornés de son ordre— (Page 28.) VOTE* Oq a réimprimé f an bout de cinquante ans , la liste de sa licence en Sorbonne» peur montrer qu'il avait eu le dernier rang, 11 n'eu est pas inoios arrivé k tout ai fomiNHit. On fit nne estampe où on le représentait poignardant la province de Languedoc, et rougissant sa calotte dans le sang de la málheureuse province. Je n'ai point connu (l'homme plus ignorant; mai^, il faut tout dire, il avait du talont pour gouverner; ses diocèses étaieiU bien conduits. 11 a eu » commo un autre, son oraison funèbre ; elle n'est mmne pas mauvaise, et il est plaisant qu'elle fut faite par un pauvre évêque in parlibus^k qui il n'avait rien fait donner. L'affaire en resta jh ; mais les soupçons ont subsisté longtemps. On ne voulait pas faire attention que Fagon et Boudin étaient intéressés à justifier l'insuffisance de leur art. (Page 88.) Tout ceci est pris des Mémoires de Saint-Simon , pleins de la plus épouvantable haine contre le duc du Maine et madame de Mamtenon. Duclos était'plein lout à la fois de probité et de malice ; il était porte à croire qu'un récit malin était vrai et qu'un récit vrai devait être malin. Le duché de Bracciano ayant été vendu pour payer les dettes de la maison des Ursins... (Page 52.) Il fout lire la maison Orsîni. I^e duché de Bracclano fut acheté par les Odescalcbi » maison originaire de Gôme» qui dut sa fortune à la banque , et sa grandeur à la papauté dlnnocent XI. V M. l'ubbé de VamccUcs n'a Hit det nolei qM tnr le prtî^er volume des MS» Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.85% accurate

42 Le père de la Chaise occupa longtemps ce poste (de confesseur), et procura beaucoup de considération à sa société. Souple, poli, adroit, il avait l'esprit orné de mœurs douces, un caractère égal. (Page 77.) Il n'était pas haï, même des sectes. J'ai cherché inutilement dans ma mémoire quel protestant lui dédia un ouvrage : mais j'ai lu celle dédicace, qui n'avait pas l'air d'une flatterie, mais d'un hommage sincère. L'évêque d'Orléans d'aujourd'hui est celui qui a eu et qui

The text on this page is estimated to be only 21.73% accurate

noTis. « 431 annidDerie èt m mMsahL Quand Louis XV mouraty il aspirait à mèltré daos 'sa famille un titre de do6. On le chassa en 1777, etM.de Marbeuf le remplaça jusqu eu ilb'ù. Jlm'a tiop jait de Weti, etc., etc. Saint Paul et saint Augoatin, disait le fougueux jésuite (Tellier) , étaient des têtes chaudes , qu'on mettrait aujourd'hui à la Bastille. A legard de saint Thomas, vous pouvez penser quel cas je t^is d'un jacobin, quand je m'embarrasse peu d'un apôtre. (Page 81.) Les historiens accablent la mémoire do P. TeUier , et je ne la défends pas; mais il est impossible qu'il ait tenu le propos que Duclos raconte ici : il était avido d*anecdotes , mais il ne les examinait pas avec assez d'attention. C'est pour cela qu'il a calomnié le vertueux Lanioi^non', au sujet de l'acquisition dp la terre de Courson ; cosi pour cela aussi qu'il a raconté une fable sur la prétendue veuve de PeirotolU 9 ûls du ciar« Quelque rapide qu'en fût la lecture (de la bulle Unigenitm le saint |>ère crut entendre un manifeste contre l'Écriture et les Pères, il en fut effirayé : mais Fabroni..< (Page 83*) Monsieur Duclos, je vous atteste que vous avez cru ces petits contes sur la fui du j

The text on this page is estimated to be only 22.46% accurate

4t2 ROTBS. U avait tait ses études théologiques avec la plus haute distinction , et ses camarades de licence disaient qu'il était U plut noble, Upbu humetU]^ âtmUd'eux tous. Groyes^voas « répondit deLangle, que le pape soit incorrigible? (Page M.) Pierre de Lan^lc, Breton , homme peu réserve, disrut un jour devant milady Shrewsbury : Pierre de Rome condamne Quesnel ; Pierre de Boulûgtu Vabsout, L'Anglaise, toute protestante qu'elle était , trouva ce propos déplacé. La différence des deux Pierre est grande, lui dit-elle ; Pierre de Boulogne n'est qu'un Pierrot. Beaucoup de personnes prétendirent que cet anoibassadeur (de Perse } n'était qu'un aventurier. (Page 87*) Les Mémoires manuscrits de Breleuil ,introdudendr des ambassadeurs, racontent des scènes plaisantes de l'insolence et des emportements de cet ambassadeur. Breteuil fut obligé de prendre le ton menaçant. Le lendemaiu, dès quatre heures du matin, elle monta en chaise de poste , et se fit précéder à rarchevêché par un homme de confiance , un peu plus que son ami. (Page 91 . } J'ai souvent entendu raconter ces mêmes faits à Dueloa : il nommait cet ami intime , qui est mort plus de quarante ans après , et que j'ai vu ilaus une des premières places du département des affaires étrangères , M. de Bus Mademoiselle Chausseraie a souvent dit au même homme les détails de rempoisonnement de Madame » . en 1671. Boldue, premier apotliicaire, m'a assuré qu'elle (madame de Maintenon) avait dit en sortant : « Voyez le rendez-vous qu'il me donne» cet homme-là n'a jamais aimé que lui. (Pag. 95.) Monsieur Dudos , l'apothicaire Bolduc, qui était homme de mérite, et dont j'ai connu lesenfants, n'a point entendu les paroles qu'on attribue à madame de Maintenon. Il les a crues surla foi de quelqu'un, comme vous sur la sienne. Je crois que cela est imaginé par quelque plaisant de Vœil de^besuf, où parfois on s'avisait d'imaginer deSGOn» tes à petit bruit. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.89% accurate

nom» 42t « Je ne réveille point les bruits sur madame de Soubise. (Page 113.) QiMikiuei^unB assuraient que le cardinal deRohan, grand aumônier à la ûn du règne » était le fruit de cet amour. LouTois, qui frémissait de devenir inutile ail n'entretenait, comme un feu sacré celui de la guerre, espérait enflammer tout le protestantisme deTEurope. (Page 1 16.) M. dellulhières a développé ces faits avec infiniment de sagacité ; il rend Louvois véritablement exécrable, Dudos n'a pas assez poussé ses recherches. Il est si scieux pour l'honneur de Bossuet, dont le nom était d'un si grand poids dans les affaires de religion... (Page 1 16.) Bossuet» ami du chancelier le Tellier» s'en rapportait à lui sur cette grande affaire» dont peut-être Louvois leur dérobait les secrets et horribles ressorts. Cela est vraisemblable. L'ambitieux intendant de Poitou f que Louvois mit en œuvre, en savait plus long que le père de Louvois lui-même sur l'histoire secrète de la révocation de l'édit de Nantes. Il faut lire Kiiltui res pour s'en former une idée, sans pourtant adopter avec trop de confiance ses idées. Il avait aussi son système. Au défaut du titre de reine, la duchesse de Berri, cherchant à s'en attribuer les honneurs et même à les outrepasser, traversa depuis le Luxembourg, où elle logeait jusqu'aux Tuileries, entourée de ses gardes. (Page 135.) Le caractère de la duchesse de Berri n'allait pas jusqu'à l'ambition : ce vice était plus haut qu'elle» mais elle avait toutes les prétentions et toute l'étourderie de la vanité; Dudos me disait un jour : Elle ne doutait de rien non plus qu'une intendante. La marquise de Mouchy, dame d'atour de la princesse, en était la digne couideule ; elle vivait en secret avec l'Uom, comme la duchesse y vivait publiquement. (Page 142.) Dudos m'a raconté que la duchesse de Berri avait soûcité madame de Mouchy de lui céder le comte de Riom. La Mouchy était une femme avelte : madame de Berri avait la taille épaisse. Quoiqu'on y" Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.78% accurate

«494 MOTBS. ne pûtgière les {>;(luire 1 une pour l'autre, il fut convenu que» madame de Berri serait substituée à la dàm d*atour. Gelle-ci donna un rendes- vous à Hiooi : la princesse en pn^Ota. Riom, étonné de cet emboopoiDt , disait le lendemain à un de ses amis: Vo^ez cette madame de Mouehx, qui a Tair groise eomm une mauviette ; ceta tient une place énorme dans un lit Tel fut le oommencement de ce scandaleux amour. Rouillé du Coudray persuada aussi de rappeler les comédiens italiens, qui avaient été chassés par le feu roi. (Page 151.) Cette famille de UouîUé n'est pas la même que celle ({ui s'est élevée de nos jours au ministère, et alliée avec MM. d'ilarcourt. Les Rouillé du Coudray sont ou se disent plus anciens. Le poète Rousseau fut d'abord précepteur du lils de ee du Coudray. - Au parterre de TOpéra, un jeune homme que Fabbé Servien pressait vivement, lui dit : Que me veut donc ce b de prêtre? Monsieur, répondit Tabbé avec le ton doux. de ses pareils : Je ii*ai pas Tiionuaur. d'être prêtre. (Page 164.) ' Il est honteux de prostituer l'histoire à répéter des bons mots de libertin. L'éditeur aurait servi Duclosen supprimant celte aoedole iniftme. Il ne m'a pas lu cet endroit ; je Ten aurais fait rougir. Le régent aurait bien voulu se le persuader ; mais les conseils d^ Saint-Simon , passionné pour les prérogatives des ducs, lui étaient suspects. (Page 205.) • * Il fout lire dans les Mémoires de SàintrSimon le ton d'élévation et de mysticité avec lequel il parle de la dignité de duc et pair i ce 3onl des méditations métaphysiques plus abstruses qu'an traité de attributis. Il y avait alors à ParfA une femme nommée la Fïllon , célèbre appareiiiieuse, par conséquent très-conuue de rabl>é iJubois. (Page 222.) Le régent fut obligé dans la suite de paraître sacrifier cette femme i elle disparut. Elle eut ordre dépasser pour morte ; on liki donna douze tnille livres de rente et trente mille francs d'argent : elle devînt madame la comtesse de *** » qui alla vivre décemment dans one petite Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.98% accurate

ffÔTBS* 436 ▼ Die d'Auvergne, ou Castanies se trouva quelques
finnées aprèaelte, sans la recoQoaUre : elle le prit à part y et lui révéla non
secret. Pendant que ces ciioses se passaient à Paris , le duo de SaintAignan,
notre ambassadeur à Madrid , y était très-désagréablement. (Pag. 225.)
Nous avons vu ce duc mourir plus de cinquante ans après. Son père était né
en 1610 : en sorte que le père et le fils ont parcouru entre eux les trois longs
règnes de Louis XUI, Louis XIV et Louis KV» qui forment une période de
cent soixante-quatre ans. Il épousa sur la fin mademoiselle Turgot , qui se
trouva ainsi la bru d'un homme né en IGIO , tl li belle-sœur ilu duc do
lieauvilliers , gouverneur du duc de Bourgogoe , père de Louis XV. * • * . ,
• FIN]>U TOMB SBG0IID. ■■ ■' - ■ i Digitized by Google

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 7.55% accurate

TABLE DU TOME DEUXIÈME. Pages. iRTmoDccnon i
FvérhCM, , 13 MëiBoIrai MeraU tor lé vègMde JLoals XIV, la Bégeoe,
etle règne de Louis XV 21 Règne de Louis XIV t7>. Rf^jîfnce du duc
d'Orlf^ns ••••• • 120 Règne de Louis XY. — Mioistère de M. le Duc • * »
• • 863 Mlnlftière da cudinal de Fteoiy 406 Noiei. 419 r Digitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 26.20% accurate

1 é Digitized by Google

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.67% accurate

I I Digitized

Digitized by Google